DICTIONNAIRE

VÉTÉRINAIRE,

ET

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever, & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile ; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. BUC'HOZ, *Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur aggrégé du College Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

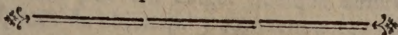
ORNÉ DE 60 PLANCHES, GRAVÉES EN TAILLE-DOUCE.

TOME SIXIEME.



A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de S. Jacques-la-Boucherie.



M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

VEN

VÉNERIE. C'eſt l'art de chaſſer les bêtes à poil, à cor & à cri, à force de courſe, avec équipages de meute de chiens courans & de piqueurs : nous allons actuellement développer cet art; mais avant de le faire, nous obſerverons qu'on qualifie auſſi du nom de vénerie, l'équipage même de la chaſſe.

L'exercice de la chaſſe eſt le plus noble & le plus ancien de tous les exercices; l'homme y reconnoît l'empire qu'il a ſur tous les animaux. On en diſtingue de différentes ſortes : la premiere eſt la vénerie proprement dite, elle comprend en général toutes les eſpeces de chaſſe que l'on peut faire avec des chiens courans, telle que celle du cerf, du daim, du chevreuil, du lievre, du ſanglier, du loup, du renard, &c. Ces chaſſes peuvent exiger quelque différence dans les eſpeces du chien qui y conviennent; mais on

emploie les mêmes moyens pour les rendre obéissans, sages & gardant le change.

La fauconnerie ou la chasse du vol tient le second rang parmi les chasses. Voyez ce que nous en avons dit article *Fauconnerie.* La troisieme chasse est celle qui se fait avec les armes à feu, soit au bois, soit en plaine, ou dans les marais : elle se nomme chasse au tirer, & la derniere est la chasse aux filets. Voyez art. *Oiseleur, Filets ;* nous ne parlerons ici que de la premiere espece de chasse.

Pour chasser, il faut d'abord de la santé & de la vigueur, pour supporter les fatigues, & ensuite de l'argent pour soutenir un équipage, qui entraîne dans de grandes dépenses. Celui qui n'auroit qu'une médiocre fortune, pourroit courir le même risque qu'Actéon qui fut mangé par ses chiens, & se ruineroit en ne goûtant qu'un plaisir imparfait ; mais il ne suffit pas d'avoir les facultés pécuniaires, il faut en avoir le droit ; la Jurisprudence Françoise & Allemande abandonne le droit primitif de chasse au seul Souverain ; ensorte que tous les autres le tiennent de lui par féodation, ou par concession, ou par privilege. Tout Seigneur peut chasser noblement, c'est-à-dire, à force de chiens & d'oiseaux dans ses forêts, buissons, garennes & plaines, pourvu que ce soit au moins à une lieue des plaisirs du Roi ; & quand ils en sont à trois lieues, il est maître de chasser chevreuil & sanglier ; il peut aussi tirer sur toute sorte de gibier, excepté le cerf, le faon & la biche.

Quand on veut chasser le cerf & le chasser avec agrément, il est nécessaire d'avoir un équipage bien composé en hommes, en chevaux & en chiens ; il doit être commandé par un bon véneur, vigoureux, point paresseux, qui entende & aime la chasse, & qui soit vigilant sur la conduite des subalternes, *v. g.* des piqueurs, des valets de limiers, des valets de chiens, &c.

Dans les grands équipages, il doit y avoir un piqueur au moins par vingt chiens, & pour chaque piqueur il faut deux valets de chiens, dont l'un monté & l'autre à pied. A l'égard des équipages des ſimples Gentilshommes, un piqueur & un valet de chiens ou deux ſuffiſent pour trente chiens; le maître & ceux qu'il invite à chaſſer avec lui, doivent être aſſez bons véneurs pour ſeconder les piqueurs; pour ce qui concerne les valets de limiers, il ne s'en trouve que dans les équipages des Princes; dans ceux des particuliers, les piqueurs, les valets de chiens & les gardes-chaſſe vont au bois, quelquefois les maîtres eux-mêmes; on fera, pour cet effet, choix des perſonnes avec leſquelles on chaſſe, & on diſtinguera les vrais chaſſeurs dans ceux qui n'en portent que fauſſement le nom.

Un vrai chaſſeur ſe rend tranquillement à la briſée, ſans tracaſſer ni fatiguer ſon cheval, qu'il ménage pour le beſoin; il cherche à prendre des connoiſſances de l'animal que l'on va attaquer, pour s'en ſervir dans un défaut, dans le change ou dans un accompagnement; il ſuit les piqueurs, ſans s'emporter avec trop d'ardeur, de peur d'enlever les chiens, ou de fouler la voie dans un retour; il parle peu, pour mieux écouter; s'il voit les piqueurs embarraſſés ou balancer, & qu'il ait quelque connoiſſance qui puiſſe les remettre ſur la voie, il leur en fait part.

Le commandant de l'équipage fera lui-même le choix de ceux qui ſont ſous ſes ordres; un bon piqueur, même un valet de chiens, doit être connoiſſeur, vigoureux, actif, fidele, poli, honnête, ſans être ivrogne ni brutal, aimant ſon métier, les chevaux & les chiens.

Le choix des chevaux eſt de la plus grande importance; les Anglois & les Normands ſont ceux qu'on préfere. En général, un cheval de chaſſe doit avoir de la viteſſe, de la légéreté, du fond, de l'haleine, de

la bouche sans qu'elle soit trop fine; car les branches, qui dans les bois touchent aux rênes, tracasseroient continuellement l'homme & le cheval; il doit être froid, il en tient plus long-tems; les chevaux fins sont trop tôt usés; il faut qu'ils aient des membres en état de plier les branches, qui ruineroient en peu de tems un nerf trop fin; la tête d'un cheval de chasse doit être seche & menue, sans être trop longue; les oreilles doivent être menues & bien plantées, à peu de distance l'une de l'autre; le front étroit & un peu convexe; les salieres remplies, les paupieres minces, les yeux clairs, vifs, pleins de feu & à fleur-de-tête; la prunelle grande; la ganache seche & décharnée; le chanfrein un peu arqué; les naseaux ouverts; les levres déliées; la bouche médiocrement fendue; l'encolure longue & relevée, cependant proportionnée à sa taille; car s'il l'a trop longue, pour l'ordinaire il bat à la main & donne des coups de tête; & s'il l'a trop courte & trop charnue, il est pesant à la main; le poitrail doit être large & ouvert; les épaules seches, plates & peu serrées; le dos droit & uni; les flancs pleins; la croupe ronde; la hanche bien garnie; le tronçon de la queue gros; les bras & les cuisses grosses & bien formées; le genou rond en devant; le jarret large; les canons étroits sur le devant & larges sur les côtés; le nerf détaché; le boulet menu, le fanon peu garni; le paturon gros & médiocrement long; la couronne peu élevée; le sabot sans fente, sans être plat, le talon large, la fourchette maigre & la sole épaisse.

Quand les chevaux arrivent de la chasse, il faut les passer à l'eau sans les laisser boire, avant de les faire rentrer dans l'écurie, & leur frotter bien les jambes avec une éponge. Les palefreniers qui donnent les relais, doivent, après avoir pris le cheval qui a couru, le promener, & ne pas le laisser reposer tout de suite, parce qu'ayant trop chaud, il se roidiroit & gagneroit

une morfondure; ils doivent auſſi lui jetter ſur le corps un caparaçon de main ou une couverture. Voyez, pour les maladies qui ſurviennent aux chevaux de chaſſe, les articles *Cheval*, *Médecine Vétérinaire*, *Vétérinaire*, &c.

Nous ne parlerons pas ici des chiens de chaſſe; voyez ce que nous en avons dit article *Chiens;* nous avons traité cet objet avec le plus grand détail. Nous allons donc entrer actuellement dans les chaſſes des différens animaux à poil; nous commencerons par celle du cerf, comme la plus noble.

Les veilles de chaſſe, le commandant reçoit l'ordre du maître, pour ſavoir le pays dans lequel il veut chaſſer, & l'eſpece de chaſſe qu'il veut faire; après quoi, il rapporte cet ordre à tout l'équipage, pour diſtribuer les quêtes à ceux qui doivent aller au bois; car outre qu'il n'eſt pas poli d'empiéter ſur le terrein de ſon camarade, cela eſt ſujet à bien des inconvéniens; par exemple, dans un chemin où il n'y a ſouvent qu'un pied de l'animal qui ait porté, ſi vous marchez deſſus, vous en effacez l'empreinte; d'ailleurs, le limier de celui qui paſſe le ſecond, ayant le ſentiment de l'homme & du chien qui ont paſſé devant, ſuit avec ardeur & néglige d'en reprendre, ſoit à terre, ſoit à la branche, ce qui le fait ſur-aller, & cela n'arriveroit pas, s'il n'avoit un autre objet qui le diſtrait & l'enleve. Pour obvier à cet inconvénient, il faut que celui qu'un cerf amene dans la quête d'un autre, l'appelle ou ſiffle, ſans cependant faire grand bruit, de peur d'effrayer l'animal, & après avoir détaillé à ſon camarade d'où & par où il amene ce cerf, il doit lui demander la permiſſion de ſuivre, & dans le cas où ils feroient ſuite enſemble, celui dans la quête duquel on ſe trouve, doit paſſer devant avec ſon limier, & c'eſt lui qui fait le rapport; ſi cependant celui dans la quête duquel on entre ne répondoit pas, on pourroit ſuivre, à moins que l'on ne trouvât quelque briſée ſur la même voie.

Lorſqu'on doit chaſſer un peu loin, il eſt à propos que les valets de limier aillent coucher *ſur le pays*, c'eſt-à-dire, à portée de l'endroit où ils doivent entrer en quête; il ne ſuffit pas à un valet de limier d'avoir des connoiſſances, il faut en outre qu'il ait un bon limier, de l'expérience, & qu'il n'épargne ni ſes pas, ni ſes peines.

En hiver, on doit mettre la *botte* au col de ſon limier, au moins une demi-heure avant le lever du ſoleil; mais au printems & dans l'été, que les cerfs ſe tiennent au reſſui, c'eſt-à-dire, ſe couchent ſur le bord d'une taille, pour ſécher au ſoleil la roſée qui leur eſt tombée ſur le corps, il ſuffit d'entrer en quête au ſoleil levant. L'on peut, avant de partir, donner un petit morceau de pain à ſon limier, qui le mange rarement; mais il faut bien ſe garder de lui faire reſpirer du vinaigre, cela lui perd le nez; on doit aller juſqu'au bord de la forêt ſans tenir ſon chien de trop court, ni le rudoyer, lorſqu'il s'arrête pour ſe vuider, ce qui lui arrive ſouvent. A l'inſtant que l'on veut commencer ſa quête, on encourage ſon limier en lui parlant de cette ſorte: *va outre, mentor.... va outre.... allez devant, mentor... allez... trouve, l'ami; trouve... hou, l'ami, hou, l'au, l'au...* Lorſque l'on parle à ſon limier, il faut toujours que ce ſoit à demi-voix, parce qu'il eſt près de vous & vous entend aſſez, & ſi vous lui parliez trop haut, cela pourroit effrayer l'animal qui vuideroit l'enceinte, & vous feroit donner boiſſon creux; choſe très-humiliante pour un valet de limier & malheureuſement bien commune. Si le limier paroît rencontrer & ſe rabattre, on lui demande ſans le gronder, mais d'un ton un peu ferme, pour l'empêcher de ſe rabattre ſur toute autre choſe que cerf: *qu'eſt-ce c'eſt que ça, mentor?... qu'eſt-ce c'eſt que ça, l'ami?... hau, gare à toi, là, valet, là...* S'il continue à tirer ſur le trait, on regarde à terre, & ſi, on ne revoit pas de cerf, on le laiſſe aller juſqu'à ce qu'il paſſe dans un endroit où l'on puiſſe en revoir; & ſi l'on avance trois ou quatre longueurs de

trait sans rien découvrir, on revient sur le contrepied; si l'on remarque que ce n'est point d'un cerf, on gronde le chien, en lui donnant une saccade pour le retirer & lui disant : *fouais mâtin, fouais vilain...* mais s'il se rabbat sur la voie d'un cerf, on lui parle ainsi : *y va là sûrement, l'ami... volcelets, mentor... y après.... y après...* Il faut, toutefois avant de l'appuyer, regarder si c'est de bon tems; car il y a des limiers si rapprocheurs, qu'ils s'en iroient sur une voie de cerf de vingt-quatre heures, sur-tout dans le tems du rût. Si c'est donc un cerf qui passe de hautes erres, il est inutile d'en faire suite, & on retire son chien, en lui disant : *au retour, l'ami... au retour... va outre, va outre...* au contraire, si c'est de bon tems, il faut jetter une brisée, dont le gros bout de la branche doit être tourné du côté où va l'animal, & le bout des feuilles du côté d'où il devient; on encourage son limier à suivre la voie, en lui répétant, *après, après, veleci, après l'ami... il dit vrai... après, après...* mais si l'on imagine par la façon de faire de son chien, par la maniere d'aller de l'animal, ou par la bonté de la demeure dans laquelle on entre, que le cerf n'est pas éloigné; alors, pour ne le pas mettre debout & ne lui pas faire lever le cul, on retire son limier, en lui faisant suivre les chemins & charrieres qui font le tour de la partie de bois dans laquelle rentre le cerf, pour voir s'il en sort; si vous le trouvez sortant, vous jettez une nouvelle brisée à l'endroit où il rentre, & vous faites une nouvelle enceinte; on recommence cette opération jusqu'à ce qu'on ne trouve plus qu'il sorte, alors l'animal doit être dans votre derniere enceinte; mais pour en être encore plus sûr, car le limier auroit pu sur-aller la voie, c'est-à-dire, passer dessus sans se rabattre, ni en marquer, vous tournez de nouveau cette enceinte par ce contre-pied, c'est-à-dire, en retournant par où vous êtes venu, & si vous ne trouvez pas encore votre animal sorti, c'est une preuve qu'il est rembuché.

Toutes les forêts ne ſont pas bien percées, & il arrive ſouvent que vous embraſſez une trop grande étendue de bois dans votre enceinte; pour lors, vous la raccourciſſez en paſſant ſous le bois, & prenant les faux-fuyans. Dans toutes ces opérations, ſi votre chien avoit vent de l'animal, ce qui eſt aiſé à voir, lorſqu'il leve le nez, tire plus fort & ſiffle, vous lui raccourciriez le trait & lui diriez: *tout couais, mentor, tout couais*... dans ce cas, il faut retirer ſon chien, pour ne pas mettre debout l'animal. Il ſe trouve quelquefois des limiers ſi ardens, qu'il faut les prendre dans ſes bras & les emporter hors de l'enceinte; c'eſt un défaut dans un limier d'être *chaud de gueule*, il doit être *muet*. Il arrive communément, ſur-tout dans les forêts vives en animaux, qu'il rentre & ſort d'autres animaux de l'enceinte; il faut pour lors avoir grande attention, pour diſcerner le pied du vôtre, & vous aſſurer s'il n'eſt pas des ſortans.

L'enceinte faite, vous revenez à votre premiere briſée, & en ſuivant le contre-pied de l'animal, vous retournez juſqu'au lieu où il a fait ſa nuit. Chemin faiſant, vous revoyez plus au clair quel cerf c'eſt, en trouvant tous les endroits où il a jetté ſes fumées, & où il a joué; il eſt auſſi ordinaire de trouver un cerf accompagné, que de le trouver ſeul. Quand on en trouve pluſieurs, il faut attacher ſes efforts au plus cerf, c'eſt-à-dire, au plus gros ou au plus vieux; & en faiſant ſon rapport, on dit la quantité & la qualité des autres cerfs ou biches qui l'accompagnent.

Après avoir fait la nuit de l'animal, ſi le valet de limier voit qu'il ait plus de tems qu'il ne lui en faut pour ſe rendre au rendez-vous, il n'y a pas de mal qu'il tourne encore ſon enceinte, pour voir ſi rien n'en eſt ſorti, ni rentré, depuis qu'il a paſſé; car ſon cerf auroit bien pu n'être qu'au *reſſui*, d'où il auroit parti après s'être ſéché, pour aller ſe mettre à ſa *repoſée*. Si le cerf eſt détourné près d'une route paſſante,

ou dans un endroit où l'on imagine qu'il pourroit être inquiété, le valet de limier le garde & reste sur le bord de son enceinte, pour empêcher ceux qui y pourroient venir, d'y entrer. Si cependant le cerf, n'ayant pas encore pris sa chambre en se promenant dans l'enceinte, venoit à passer près du valet de limier, il faut que ce dernier continue de marcher, en chantant comme un homme ivre, & criant comme un charretier qui parle à ses chevaux; au moyen de quoi, le cerf, qui est accoutumé à entendre pareil bruit, ne s'épouvantera pas, & n'en prendra pas moins sa chambre.

Lorsque le valet de limier a bien rembuché son cerf, il vient à l'assemblée ou rendez-vous, où il fait son rapport & boit un coup en diligence. Le Roi & les Princes, qui ont assez d'hommes, de chevaux & de chiens pour prendre le cerf en peu de tems, & qui d'ailleurs ont assez de relais & d'attelages pour aller & revenir promptement, ne font point de halte au rendez-vous; mais ceux qui chassent avec un équipage de particulier, qui arrivent au rendez-vous chacun de leur côté & quelquefois d'assez loin, qui ne savent pas où leur cerf les menera, ni combien il durera, font prudemment de porter une halte & de déjeûner avant que d'attaquer.

Avant le déjeûner, qui ne doit pas être long, lorsque le maître de l'équipage a décidé à quelle brisée il veut attaquer, on marque les chiens de meute; on partage les relais & l'on fait partir d'avance ceux qui doivent aller au loin. Si l'on a cinquante chiens, on peut attaquer avec vingt chiens de meute, dix ou douze chiens de vieille meute, autant de seconde vieille meute ou de second relais, & le reste avec six chiens, qui est le nombre qu'on donne au dernier relais. On peut retrancher quelques chiens de toutes ces différentes divisions, pour faire des relais volans, c'est-à-dire, des relais que l'on mene à portée de la chasse, pour les

donner au befoin ; ils font d'un grand fecours pendant les chaleurs, & dans les pays où l'on ne connoît pas les refuites. Les chiens de meute doivent être les plus agiles, les plus vigoureux & fages ; s'il s'en trouvoit parmi eux dans lefquels on n'eût pas grande confiance, & s'il y avoit plufieurs animaux dans l'enceinte, il faudroit ne les donner que quand les chiens fages auroient démêlé le cerf de meute & qu'il feroit départi des autres.

Après le déjeûner, chacun monte à cheval pour aller frapper à la brifée. Le premier piqueur marche devant, tous fes chiens de meute derriere fon cheval ; découplés, s'ils font bien fous le fouet, & couplés, s'il y a quelqu'indocile ou courailleur ; aucun cavalier ne doit aller ni venir auprès des chiens, pour ne point les inquiéter ; ne pas même s'en approcher trop, car un chien s'arrête tout-à-coup pour fe vuider, & les chevaux le fouleroient, s'ils fuivoient de trop près celui qui a détourné, marché à côté du premier piqueur, pour lui montrer le chemin ; arrivés à dix pas de la brifée, on fait halte, pour que le maître, le commandant & les veneurs puiffent en revoir ; & fi le maître accepte le cerf, on l'attaque.

Il y a deux façons de lancer : la premiere & la plus ancienne eft à trait de limier ; celui qui a donné à coure, entre avec fon limier dans l'enceinte & met le cerf debout ; après en avoir fait *fuite* quelque tems, il crie aux piqueurs d'approcher avec la meute, de la maniere fuivante, & auparavant il met fon limier fur les voies du cerf, à fa brifée & le laiffe aller en liberté de la longueur du trait fuivi des chiens & des piqueurs. Il parle alors à fon limier à haute voix : *hau, valet... après, après l'ami... après veleci aller, il dit vrai...* Il le retient de tems en tems pour lui donner plus d'ardeur, en lui criant : *à r. ute, à route à lui... veleci aller, après, apres l'ami...* Lorfqu'il revoit du cerf par le pied ou par les foulées, il crie: *veleci, vau, vau, par les portées...*

veleci, vau, voilà... Si le limier mene ſon maître à la chambre du cerf, & ſi ſon conducteur la reconnoît, il crie : *vaule ce l'eſt, il dit vrai, vaule ce l'eſt*... & auſſitôt il appelle les chiens de meute, en criant : *hau, ta haut, ta haut*... Lorſque les chiens ſont arrivés, il marche environ deux longueurs de trait, avec ſon limier devant eux, pour leur faire goûter la *voie*, & le premier piqueur ſonne pour faire découpler les chiens que les valets de chien ont tenus hardés juſqu'à ce moment ; ſi le cerf avoit fait quelque retour dans l'enceinte, pour les faire mieux démêler au limier, on lui crie : *hau l'ami, hau, veleci, revari... après, veleci, revari, l'ami... ha hourva, tien veleci, revari.*

La ſeconde maniere, qui eſt la plus uſitée aujourd'hui, conſiſte en ce que les piqueurs entrent dans le fort avec les chiens, en leur parlant en ces termes : *volcelets valets... au coute laddans... rapproche, rapproche*, & ſonnant des tons de *quête*. Tous les veneurs s'écartent autour de l'enceinte, pour tâcher le cerf par corps. Il n'y a que les vrais connoiſſeurs qui doivent parler à la chaſſe ; car vous avez beaucoup de chaſſeurs, ou pour mieux dire, d'ignorans, qui vous crieroient un *tayaux* ſur un *change*, comme ſur votre cerf de meute. Quand donc le cerf eſt lancé, ſi quelqu'un le voyoit paſſer, il faut qu'il le remarque bien, s'il n'eſt pas ſûr de ſon fait, & appellant un des piqueurs, il lui dira ce qu'il a vu ; car il pourroit arriver que les piqueurs, qui ſont occupés à fouler l'enceinte, & qui font du bruit pour ſe débarraſſer du fourré, n'auroient point apperçu le cerf ſortir de ſa chambre, ou ne l'auroient point entendu bondir ; alors, ſi c'étoit le cerf de meute, le piqueur ſonneroit la *vue*. A meſure que les chiens rapprochent l'animal, on s'en apperçoit aux chiens de confiance, qui redoublent de gorge ; & l'on doit auſſi leur parler plus gaiement, en ces termes : *au coute à brillador, il dit vrai... au coute à généraux, valets..., lance-là, lance...* & l'on ſonne des

tons de chiens. Si un des piqueurs voit la chambre du cerf, & juge qu'il ſoit debout, ſoit par les cris redoublés des chiens, ou par le bruit de l'animal qu'il auroit entendu bondir dans le fort, il crie : *gare, gare, çà va, chiens, çà va.* Le cerf ſur pied, il faut dans les commencemens parler aux chiens, ſans trop les échauffer; car les vieux cerfs, plus malicieux que les jeunes, ont aſſez communément auprès d'eux un *page*, c'eſt-à-dire, un jeune cerf; & au partir de la repoſée, ils tournent autour de lui pour lui donner le change; & ſi l'on égayoit trop les chiens, il en réſulteroit un inconvénient : il faut donc leur crier de tems en tems : *bellement, ſagement...* & ne pas ſonner des tons trop fanfarés... mais lorſque le cerf commence à dreſſer par les fuites, & quand on eſt certain que c'eſt le cerf de meute, on crie : *rali là ha, là ha... perce là valets, perce là ha... il fuit, là ha, là ha, là ha...* & l'on ſonne les tons du *laiſſer coure.* Il eſt néceſſaire que tous les chiens ſoient du même pied & chaſſent bien enſemble, car s'ils ſe ſuivent de loin & à la file, outre qu'on n'entend preſque pas de bruit, les chiens ne ſe ſervent pas les uns les autres, les traîneurs ſe crêvent pour regagner la tête; d'ailleurs, étant ainſi diſperſés, il peut *bondir* le *change* ſous le nez des traîneurs, qui s'en iroient après, & feroient pluſieurs chaſſes. Pour parer à cet inconvénient, quand on voit des chiens qui ont trop d'avance, on les arrête, en leur criant : *derriere;* & on les retient derriere ſon cheval, juſqu'à ce que les autres les aient rejoints; pour lors, les piqueurs ſonnent des tons de *laiſſer coure*, en criant : *rali là ha, là ha...* & percent du côté où va l'animal, en ſuivant autant qu'il eſt poſſible par le *même*, ſans s'écarter à droite, ni à gauche, de peur de faire bondir le change. Il ne faut pas non plus qu'ils ſuivent leurs chiens de trop près, car dans un *retour* ou *hourvari*, ils les feroient *s'emporter & outre-paſſer;* ce qui donneroit le tems au cerf d'aller chercher d'autres animaux, parmi
leſquels

lesquels il se mêleroit, pour en livrer un à sa place, ce qui arrive souvent; & lorsque d'effroi ils ne partent pas de leur *reposée*, le cerf chassé les bat quelquefois pour les faire lever; puis se jette en leur lit les pieds & le nez sous le ventre, pour ôter le sentiment aux chiens qui passeroient, ainsi que les chevaux, sur lui, sans le faire partir.

Quand vous remarquez bondir le change, ou lorsque vous voyez votre cerf de *meute* accompagné, vous criez: *ha bellement, là, ilà, là, ilà... hau, valets, hau, là, ilà, là, ilà...* Dans ce cas, où faute de revoir de votre cerf de *meute*, vous ne pourriez remarquer *le change*, il est aisé de s'en appercevoir par la façon de faire des chiens; ceux de *change* & de *confiance* restent derriere, & tournent d'un air triste & inquiet, la queue basse; on a beau les encourager, ils ne font que balancer & chasser avec crainte; pour relever ce défaut, il est à propos d'arrêter les chiens, en leur criant: *derriere, derriere...* & s'ils font des difficultés, il faut se servir du fouet & sonner un *hourvari...* puis on revient sur ses pas, en ramenant les chiens & leur criant: *hourvari, valets... au retour, qu'es-thaa... au retour, veleci revari...* On les remet à la derniere brisée, qui ne doit pas être loin; car les veneurs ne doivent pas épargner les brisées à l'entrée de tous les forts où passe le cerf, & toutes les fois qu'ils revoient du pied. Lorsqu'on est arrivé à cette derniere brisée, on sonne une *requeté*, en avançant du côté où va l'animal; car si on restoit à la même place, les chiens peu sages & les babillards s'en iroient sur le *contra* & jetteroient dans un nouvel embarras.

Quand on voit le cerf par *corps*, on crie: *tayaux, hau, tayaux...* & l'on sonne la vue; mais si l'on ne revoyoit que du *pied*, on crie: *volcelets, vauleci fuyant, il dit vrai... vaulecelets...* & l'on sonne la vue du *vaulecelets*.

Les veneurs ne doivent pas être paresseux de sonner,

cela encourage les chevaux & les chiens, fait un plus beau bruit de chasse, & empêche que l'on ne perde. Les cerfs rusent & donnent *change* de bien de manieres; les uns en allant & revenant sur eux plusieurs fois par les mêmes *erres*, après quoi ils font des sauts à droite & à gauche pour se *receler* & pour se *forlonger*; d'autres suivent dans l'eau un ruisseau ou une riviere & finissent par se relaisser dans des roseaux, ou sous quelque tronc d'arbre ou rachée; dans ce dernier cas, il faut suivre les deux rives de la riviere, pour voir s'il l'a traversée, s'il rentre sur lui ou s'il reste dans l'eau; celui qui voit le cerf dans l'eau, crie, *ah, il bat l'eau, chiens... il bat l'eau...* & sonne la fanfare de l'eau, & quand il en sort, on sonne la reprise de la fanfare. Si le cerf sort du bois & prend la plaine, soit pour gagner un autre bois, dont il aura connoissance, ou pour ruser dans la campagne, on sonne le *debucher*.

Le cerf qui se sent *mal mené*, redouble de ruses, voyant que ses jambes commencent à lui refuser le service; il cherche encore d'autres animaux, pour s'accoster d'eux, & après avoir fait quelques pas de compagnie, ils prennent différens chemins, ce qui fait souvent plusieurs chasses. Pour lors, les piqueurs doivent se porter à toutes, pour reconnoître quelle est la bonne, & rompant les autres rallier aux chiens qui ont le droit; c'est principalement le pied qui doit être leur boussole, & il est facile de distinguer un cerf couru d'un cerf frais; ce dernier n'écarte presque point les pinces, & donne légérement des os en terre; au lieu que le premier à qui il reste moins de force, & qui devient plus pesant, pose la pince très-ouverte & presque en forme de triangle, appuie les os, & imprime sa jambe en glissant, sur-tout dans les endroits humides & aux descentes. Un cerf, après avoir fait une pointe, revient souvent dans la même voie & par les mêmes *erres*; pour lors, quand les chiens sont à bout de *voie*, c'est-à-dire, à l'endroit où il commence

à revenir ſur ſes pas, il faut les laiſſer travailler, ſans les emporter; & ne jamais les encourager, qu'après s'être bien aſſuré que c'eſt le cerf de meute, & qu'il n'y a point de change; car ſans cela, les chiens, qui redoublent de gorge, lorſqu'un animal leur part à vue, feroient croire que c'eſt un *relancé.*

Lorſque le cerf de meute paſſe à un relais, & qu'on a dit au conducteur, en le plaçant, de le donner, quand il verroit le cerf, ou que le piqueur le lui dit en paſſant; il ne doit jamais découpler *bas & roide*, c'eſt-à-dire, avant que les chiens de meute ſoient arrivés, mais après qu'ils auront paſſé, & tourner le nez des chiens du côté où va l'animal, pour les empêcher de s'en aller ſur le *contre-pied.*

Quand les chiens ſont à bout de *voie*, ou en défaut, le piqueur doit écouter attentivement, s'il n'entend pas quelques chiens qui pourroient s'en aller avec l'animal; & s'il entendoit ſur-tout un chien de confiance, il faut, pour ne pas donner au cerf le tems de forlonger, qu'il s'y porte en diligence, en criant aux chiens qui ſont autour de lui, *au coute à fortunaux... rali là ha, là ha, là ha...* & ſonner des tons du *laiſſer courre;* mais ſi en arrivant à ce chien, il découvre qu'il lui a fait faire une fauſſe démarche, il ne ſauroit trop le corriger. A meſure que les valets de chiens & les conducteurs de relais découplent & donnent leurs relais, ils partent avec eux & doivent avancer & ſuivre d'auſſi près que cela ſe peut faire à pied, s'ils ne ſont pas montés, tant pour aider les piqueurs que pour ramaſſer les chiens traîneurs, dont ils peuvent quelquefois faire un relais, qu'ils donnent, s'ils en trouvent l'occaſion. Au commencement de la chaſſe, plus le cerf court & ſe fatigue, plus il ſe mouille & tire la langue; mais ſur ſes fins il la ravale: plus un cerf bat l'eau, plus il s'engourdit, ſe roidit & moins il dure; mais ceux qui commencent dès le lancé, par ruſer, faire de petites randonnées, & ſemblent jouer devant les chiens,

très-ſouvent finiſſent par bien faire arpenter du pays ; & ils ne paroiſſent jouer dans les commencemens que parce qu'ils ſe fient ſur leurs forces.

Quand un cerf commence à ruſer, il faut remarquer dans quel vent & de quel côté il tourne pour faire ſa premiere ruſe ; car dans toute la ſuite de la chaſſe, ſes ruſes ſe feront du même côté. Le cerf ruſe ſouvent dans les chemins qu'il ſuit tout du long, en allant & venant deux ou trois fois par les mêmes erres : ainſi, il faut que les veneurs aient toujours l'œil à terre, parce que s'ils revoient de leur cerf, ils ne tomberont pas dans l'erreur, en cas que les chiens ne démêlent pas bien la voie. Dans l'accompagnement ou dans un défaut, le premier piqueur doit reſter aux chiens pour les faire chaſſer ou rapprocher ſagement, en leur criant ſans ceſſe d'un ton menaçant, *ſagement, tout bellement*... & les autres veneurs s'écartent dans les chemins, ſous les futaies & dans les jeunes taillis, pour chercher à revoir du cerf de meute, & ſonner, s'ils étoient ſûrs de leur fait ; ou rompre, s'ils s'appercevoient du change. Lorſqu'à un accompagnement les chiens font pluſieurs chaſſes, celui qui eſt certain du droit, doit appuier à ceux qui l'ont, en les nommant par leur nom, pour avertir les autres veneurs de fouetter & rompre les menteurs, à la ſuite deſquels ils ſe trouvent.

Si l'on eſt écarté de la chaſſe, ou ſi l'on doute de quelque choſe, il n'eſt pas hors de propos de queſtionner les payſans & les ouvriers que l'on rencontre ; mais il ne faut jamais rien tabler de certain ſur leurs propos, car ils imaginent ſouvent avoir vu le contraire de ce qu'ils ont vu réellement, & il y en a même quelquefois d'aſſez malins pour vous tromper de gaieté de cœur. Le parti le plus court à prendre, lorſqu'on a perdu la chaſſe, & que l'on eſt totalement incertain du parti qu'elle a pris, eſt de reſter où l'on ſe trouve, & d'écouter quelque tems dans la même

place, si l'on ne sait pas le chemin d'un relais, & il arrive souvent que la chasse vient vous retrouver ; au lieu qu'en perçant toujours devant vous, sans savoir où vous allez, vous vous en écartez quelquefois de plus en plus ; c'est un grand malheur d'être dans cette position ; mais il arrive souvent qu'on ne peut l'éviter, sur-tout les jours où il fait beaucoup de vent.

Un cerf fatigué porte la tête basse, quand il ne voit personne ; mais dès qu'il apperçoit quelqu'un, il la releve, & affecte un air fier & frais, pour faire croire qu'il n'est pas fatigué. Quand le cerf est mal mené, & que ses forces commencent à s'épuiser, il se relaisse de tems en tems, en se rapprochant toujours des étangs, des marres & des rivieres, dont il a connoissance dans le pays : on peut pour lors juger qu'il est sur ses fins ; mais il faut redoubler d'attention, car moins il se sent de force, plus il ruse ; & rien n'est plus piquant, que de laisser échapper sa proie à l'instant de la jouissance. Dans ces occasions, comme il n'a plus la force de se forpaiser, & qu'il perd la tête, on ne sauroit le suivre de trop près, tant pour l'avoir toujours à vue, que pour empêcher qu'il ne tue les chiens. Il faut aussi prendre garde à soi & à son cheval ; car un cerf qui s'étoit relaissé, fait un bond en partant, s'élance à cinq ou six pas, & s'il attrapoit quelqu'un, cela seroit très-dangereux. Il y en a de méchans, qui, sur-tout dans le tems du rut, courent sur les hommes & sur les chiens comme des furieux.

Quand un cerf est tout-à-fait sur ses fins, ou il ne fait plus que randonner comme un lapin, se donnant à vue à tout moment, ou bien il fait une pointe & perce droit devant lui, jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent tout-à-fait ; on lui voit pour lors la bouche noire & seche, sa langue est retirée en-dedans, & il suit les chemins sans ruser, mais parce que sa tête l'embarrasse moins que dans le fourré ; il fait de grandes glissades, dans lesquelles il imprime sa jambe

& ses os en terre; car il n'appuie plus que du talon; il ne marche qu'en chancelant, & se sentant tout-à-fait épuisé, il finit par entrer à l'eau, ou par rester derriere une rachée ou touffe de bois. Lorsque le cerf est à *l'allaly*, c'est-à-dire, quand il n'a plus la force d'aller, & qu'il s'est jetté à l'eau, ou qu'il reste dans la même place sans remuer, tous les chasseurs se rassemblent autour de lui & l'on sonne *l'allaly*. Les cerfs, pour la plupart, se font prendre à l'eau; il y en a cependant assez souvent qui cherchent les maisons & entrent dans une cour ou dans un clos; d'autres, n'ayant absolument plus de force, restent dans le bois ou en plaine, sans pouvoir avancer ni reculer; quoique les chiens les environnent & les pillent de toutes parts, à peine ont-ils la force de leur porter un coup d'andouiller, ou de leur alonger un coup de pied; dans ce moment, si les chiens ne le portent pas à terre, le piqueur, soit de cheval, soit à pied, doit s'approcher du cerf, & d'un coup de couteau de chasse lui couper le jarret, pour l'empêcher de faire trop de mal aux chiens; celui qui va lui couper le jarret, doit être adroit & léger; il n'approchera jamais pardevant ni par les côtés, mais il se glissera parderriere, & il lui détachera un coup bien appuyé sur le nerf, qui est au-dessus du jarret, ce qui empêche le cerf de se tenir debout & conséquemment de se mettre en défense contre les chiens qui, au même instant, lui tomberont sur le corps & l'étrangleront.

Si le cerf se faisoit prendre dans l'eau, où il n'auroit pas pied & seroit à la nage, on ne pourroit lui couper le jarret, mais les chiens pourroient venir à bout de le noyer; si cependant ils ne pouvoient le faire, on prendroit pour lors un bateau, & afin d'éviter tout accident, on lui tireroit un coup de carabine; car lorsqu'on veut approcher d'un cerf à cheval, souvent il s'élance, quoiqu'à la nage, & comme il est plus agile que le cheval, souvent il pourroit le

blesser, de même que le cavalier; d'ailleurs, il y a souvent des marais aux queues d'étang, où il seroit imprudent de se hasarder; le fond n'en vaut rien & le cheval entreroit pardessus les oreilles dans la vase; accident très-ordinaire & très-dangereux.

Lorsque le cerf est tué ou noyé, on l'attache au bateau pour l'amener à terre; pendant tout le tems qu'il est aux abois, on sonne des fanfares, & lorsqu'il est mort, le premier piqueur leve le premier pied de devant, à la jointure du genou, pour le présenter au maître, qui le reçoit ou le fait donner à qui bon lui semble; si c'est dans un équipage de Prince, le piqueur le remet au commandant, qui le présente au Prince.

Si le cerf n'a pas tenu long-tems, si par conséquent il est encore de bonne heure, si les chiens & les chevaux ne sont point fatigués, & s'il y a des relais à donner, rien n'empêche d'attaquer un second cerf; & dans ce cas, on ne fera pas la curée du premier, parce que les chiens ne pourroient plus chasser, ayant le ventre plein; mais quand on s'en tient au premier cerf, on peut en faire la curée, car il y en a de deux sortes, la curée chaude & la froide; la chaude est celle qui se fait dans le moment de la mort & sur les lieux, tandis que l'animal est encore chaud; la froide, au contraire, ne se fait que le soir, lorsqu'on est de retour, ou le lendemain. Pour faire la curée chaude, on commence par traîner le cerf dans un endroit clair, pour avoir la place de se retourner; & après l'avoir laissé fouler aux chiens, on leur crie: *derriere, derriere, chiens... tirez, tirez, derriere...* & on leur montre le fouet sans les frapper, à moins qu'ils ne soient trop entêtés & ne se pillent; après quoi, on couche le cerf sur le dos, les quatre pieds & le ventre en l'air, sa tête des deux côtés des épaules; on lui coupe les daintiers, on lui fait ensuite une incision autour des quatre jambes, à la jointure du genou & des jarrets: des genoux

on fend la nappe jusqu'au milieu de la poitrine; on coupe la peau des cuisses, en commençant à l'incision des jarrets, & on leve entiérement la nappe; on détache la tête du reste du corps, en coupant le col au premier nœud de la gorge, de façon que le massacre & la nappe restent ensemble; on ouvre le coffre, d'où l'on tire les boyaux, la fressure, le cœur, les rognons, le foie, &c. on leve les filets du dedans ou filets mignons, en passant la main dessous & les arrachant; on leve aussi les grands filets, & s'il n'y a pas grand nombre de chiens, on garde les autres cuisses pour un autre jour; cela fait, on recouvre le corps avec la nappe, & on met le massacre le nez contre terre, & la tête en l'air dans l'attitude d'un cerf qui seroit à la reposée. On sonne une vue, en remuant la tête du cerf; après quoi, l'on sonne fanfare & l'on enleve la nappe, en criant aux chiens: *tayaux, tayaux... hallaly*, *valets*, *hallaly*... Ils ne se le font pas répéter deux fois, & tombent à belles dents sur leurs proies; pendant ce repas, les piqueurs & porteurs de trompe sonnent des fanfares, & les valets tiennent le fouet levé & prêt à frapper les chiens qui se pillent.

Il ne faut pas laisser manger à la curée les chiennes pleines, cela les fait avorter; il se trouve de jeunes chiens, qui, par crainte ou pour avoir été mordus, n'osent plus s'approcher de la curée; les piqueurs les encouragent pour lors en les caressant, & s'ils ne veulent pas y mordre, on leur coupe un morceau qu'ils mangent en particulier; mais tous les chiens se corrigent bien de cette timidité.

On a supprimé dans l'équipage du Roi, de donner aux chiens, lorsque le cerf est pris, le foie, le cœur, le poumon & le sang, mêlé avec du lait, du fromage & du pain; on leur servoit autrefois le tout sur la peau du cerf, d'où est venu à cette peau le nom de *nappe*. On a aussi supprimé le fourchu, qui est la panse du cerf, vuidée & lavée, mise au bout d'une fourche

avec les boyaux, & que l'on jettoit aux chiens à la fin de la curée, en leur criant *tayaux;* ce qui leur faisoit quitter les os qu'ils rongeoient, & les accoutumoit à revenir au cri *tayaux* du fourchu, qui sert à enlever les chiens d'une mauvaise voie pour les mettre sur le droit, ce qui se pratiquoit ainsi : un des piqueurs prenoit les boyaux & la fressure au bout d'une fourche, & alloit à deux cens pas sonner le fourchu: tous les chiens couroient à lui, mais il les laissoit desirer; & quand ils avoient bien crié & sauté, on leur jettoit ce second service au milieu d'eux. Il y a encore beaucoup d'équipages dans lesquels on fait le fourchu, & ce n'est pas une mauvaise habitude.

Quand la curée est finie, on conduit les chiens boire dans l'endroit le plus proche; après quoi, on les couple & on les ramene au chenil, car ils ont besoin de repos; en revenant, les trompes sonnent la retraite fanfarée, tant pour encourager les chiens que pour rappeller ceux qui pourroient être restés dans le bois: mais si l'on avoit manqué, il faut simplement sonner la retraite. En rentrant au chenil, on doit compter les chiens, & s'il en manque, on envoie le lendemain dans les différens cantons où la chasse a passé, pour les ramasser.

Lorsque les chiens sont bien en haleine, ils peuvent chasser deux fois la semaine, & même trois, s'ils n'ont pas eu de trop fortes chasses; mais c'est beaucoup, & il vaut mieux ménager ses plaisirs, que de se mettre dans le cas de n'en plus goûter, en crêvant ses chevaux & ses chiens.

De retour à la maison, on entre de suite les chiens dans leur chenil, où ils doivent trouver de la paille fraîche & de l'eau; car ils sont fort altérés après avoir chassé, sur-tout lorsqu'ils ont fait curée; on ne peut pas chasser, quand il a fait de si fortes gelées que les étangs sont pris, car les routes sont pour lors très-mauvaises à courre, & outre le risque qu'il y auroit

de se casser le col, le cerf ne pourroit pas entrer à l'eau, ce qui le rendroit furieux, & il feroit sentir sa rage à tout l'équipage.

Les relais des chevaux se placent comme les relais des chiens, dans les endroits où l'on imagine que l'animal passera plus volontiers, & pour l'ordinaire dans des carrefours, d'où on les apperçoit plus aisément, où par conséquent on est moins dans le cas de les manquer; d'ailleurs, ceux qui sont aux relais, étant à même de découvrir dans plusieurs routes, sont quelquefois à portée de voir passer l'animal, & de donner des renseignemens.

Quand les palfreniers ont donné le cheval frais & repris celui qui a couru, ils doivent sur le champ jetter un caparaçon de main ou une couverture sur ce dernier & le promener au pas, pour qu'il se rafraîchisse peu-à-peu & qu'il ne se roidisse pas, ce qui leur arriveroit, si on les laissoit tout-à-coup dans l'inaction.

Certaines personnes, au lieu de laisser leurs chevaux à un relais fixe, les font suivre le long des routes; il est certain qu'ils n'en sont pas si frais, car outre le chemin qu'ils font, la poussiere les fatigue beaucoup. Nous ne détaillerons pas ici tous les accidens qui arrivent journellement à la chasse, ils sont sans nombre; on ne les connoît & on ne sait y remédier ou obvier, que par l'expérience & l'habitude qu'on a de chasser: quand on veut peupler une forêt de cerfs, on en prend dans un autre pays avec des toiles, & on les fait conduire dans la forêt que l'on veut peupler.

Tout ce qui concerne la chasse du cerf, peut s'appliquer à la chasse du daim, avec la différence néanmoins, qu'il est inutile pour le daim de faire le bois avec un limier, parce que l'on sait ordinairement les cantons où se tiennent les différentes hordes, & que l'on est sûr de les y trouver, ou dans les environs; on découple seulement cinq ou six chiens sages pour

fouler l'enceinte où ils ſe trouvent ; & quand on les a mis debout & que l'on a ſéparé des autres celui que l'on veut chaſſer, on découple le reſte des chiens ; à l'égard de la façon de la chaſſe, comme c'eſt la même que pour le cerf, il eſt inutile de rapporter ici ce que nous en avons déjà dit ; le daim ne s'éloigne pas cependant tant que le cerf, lorſqu'il eſt chaſſé ; il ne fait que tourner & chercher ſeulement à ſe dérober des chiens, par la ruſe & par le change, que ces animaux ſont à portée de donner ſouvent ; car ils ne s'écartent jamais beaucoup de leur troupe, dans laquelle ils rentrent & ſe mêlent à tout moment, ce qui demande beaucoup d'attention pour parer le change ; cependant lorſqu'ils ſont preſſés, échauffés & épuiſés, ils ſe jettent à l'eau comme le cerf, mais ils ne ſe haſardent pas à la traverſer, quand elle eſt large ; les connoiſſances du daim ſont en petit celles du cerf, les mêmes ruſes leur ſont connues, mais elles ſont plus répétées par le daim, parce qu'il ne ſe forlonge pas, & a beſoin de revenir plus ſouvent ſur ſes voies, d'autant plus qu'on le chaſſe plus ſouvent dans les parcs que dans les forêts.

Après avoir parlé de la chaſſe du cerf & du daim, il eſt à propos de dire un mot de celle des chevreuils : on ne doit chaſſer que les mâles ou brocards ; on les reconnoît aux pieds, qu'ils ont plus grands que les chevrettes, ſur-tout lorſqu'ils ont atteint leur quatrieme année ; car pour lors ils ont plus de pied devant que derriere, les pinces plus rondes, le talon plus gros, la jambe plus large, les os mieux tournés, & les allures plus grandes que la chevrette, qui a le pied creux, les côtés tranchans & les pinces très-pointues ; une connoiſſance qu'on ne doit pas négliger pour le chevreuil, ſont *les regales*, car cet animal eſt ſi léger, qu'à moins qu'il ne faſſe très-beau revoir, l'on n'apperçoit guere que l'empreinte de ſes pieds ; & lorſqu'en faiſant ſuite, vous trouvez des regales,

c'eſt-à-dire, des endroits où le chevreuil, pour s'égayer, a gratté la terre avec ſes pieds, vous pourrez être ſûr que c'eſt un mâle, parce que la chevrette n'en fait pas, ou du moins très-rarement. Au printems, les chevreuils ſe tiennent dans les tailles de deux ou trois ans, pour y viander le bourgeon ou jet du bois, dont ils mangent la pointe, qui les enivre au point que vous les trouvez dans les routes, & de côté & d'autre, courant en plein jour, ſans ſavoir où ils vont; on appelle cette ſaiſon le tems du *brout*. Ils ſe tiennent dans ces demeures pendant l'été, & en ſortent pendant les grandes chaleurs pour aller boire aux ruiſſeaux; mais ils ne s'y vautrent pas. On trouve ordinairement les chevreuils dans les jeunes taillis, ſur le bord des forêts & ſur les côteaux, au pied de quelque rocher. Celui qui fait le bois pour le chevreuil, eſt preſque ſûr de ſon fait, car il eſt à propos qu'il le mette debout, avant de venir faire ſon rapport; ce qu'on appelle mettre le chevreuil à *piſſer*, parce qu'on n'a pas à craindre qu'il aille bien loin. Comme il vient de bonne heure achever ſa nuit dans les jeunes taillis, après l'avoir commencée aux gagnages, il pourroit bien n'être qu'au reſſui, ſi on le briſoit à *tête-couverte*, c'eſt-à-dire, après avoir ſimplement pris les devants du fort dans lequel on le ſoupçonne, & d'où le limier ne le trouve pas ſortant; au lieu que quand vous l'avez mis debout ſans l'inquiéter, il ne fait que ſe promener & revient pour voir ce qui l'avoit épouvanté; après quoi, il ſe met à la *repoſée:* mais il ne faut pas que le limier donne le moindre coup de gorge, car le chevreuil, croyant que le chien le pourſuit, perceroit en avant, & feroit après cela très-difficile à rembucher. Il faut donc tenir ſon chien de très-court, & s'il veut ſeulement ſiffler, lui donner des ſaccades & le gronder. Voyez art. *Chevreuil*.

Le rapport, le partage des relais, l'attaque, & le laiſſer courre ſont les mêmes pour le chevreuil que

pour le cerf; on parle aux chiens en termes un peu moins forts, & pour ne les pas échauffer trop, on leur crie ſouvent: *bellement, ſagement, &c. ça va, chiens, ça va... ah, il ſuit là, là, ha...* Il ne faut pas à cette chaſſe que les veneurs approchent les chiens de trop près, car ils pourroient fouler les voies du chevreuil, qui ne fait que de très-petites randonnées, & qui ruſe continuellement, en allant & revenant ſur lui. Dans un accompagnement, il ne faut pas beaucoup ſonner, cela animeroit trop les chiens, les feroit s'emporter, & vous courriez le riſque du change ou de faire pluſieurs chaſſes; mais on leur répete ſouvent, *bellement, ſagement...* en cherchant autant qu'il eſt poſſible, à voir l'animal par corps; ce qui n'eſt pas difficile, d'autant qu'il traverſe fréquemment les routes, & ſuit beaucoup plus les éparées ou bois clairs, que les fourrés. Si les chiens faiſoient pluſieurs chaſſes, les piqueurs doivent ſe porter aux chiens en qui ils ont le plus de confiance, & dès qu'ils ont reconnu ceux qui ont le droit, rompre bien vîte les autres pour les ramener ſur la bonne voie.

Il y a très-peu de chiens qui gardent le change ſur un chevreuil qui leur part à vue, mais il y en a qui le marquent, en chaſſant avec crainte, & ſe refroidiſſent, quand ils ne ſont pas bien ſûrs. Quand on connoît ces ſortes de chiens & qu'on les voit balancer, il faut chercher à prendre des éclairciſſemens, pour ne pas faire de ſottiſe; mais s'ils chaſſent d'aſſurance, ou qu'après s'être refroidis dans le moment de l'accompagnement, ils redoublent de gorge, il n'eſt plus douteux qu'ils maintiennent leur chevreuil de meute, & que l'on peut rompre les autres, pour les rallier avec eux, ſur-tout ſi le chevreuil qu'ils ſuivent, fait les mêmes randonnées & bat le même pays qu'il avoit tenu avant le change. Mais ſi les piqueurs n'ont pas aſſez bien tenu les chiens, pour voir ce qui s'eſt paſſé au moment du change, ou que la meute ſoit diviſée,

il faut pour lors que chacun d'eux ſuive ſa partie de chiens, ſans appuyer ni donner un ſeul coup de trompe, en les croiſant par-tout, pour voir, s'il ſe peut, le chevreuil; & ſi celui qui le voit, lui trouve l'air aſſez mal mené, pour ne pas douter que l'autre partie des chiens ſoit dans le déſordre du change, il doit ſonner & appuyer vivement, afin que ſon camarade qui ſe trouve à l'autre chaſſe, rompe & rameute avec lui.

S'il ſe trouve quelque petit ruiſſeau, ce ſera le lieu que le chevreuil choiſira par préférence pour ſe faire battre, parce qu'il aime à ruſer dans l'eau & dans les grandes herbes des places marécageuſes; très-ſouvent un chevreuil qui s'eſt relaiſſé, ſoit dans l'eau ou dans les roſeaux, dans une brouſſaille ou dans les pierres d'un rocher, n'en veut plus ſortir, à moins qu'on ne l'en chaſſe à coups de fouet; auſſi dans un défaut eſt-il néceſſaire de bien prendre ſes devants, & de ne pas s'écarter beaucoup de l'endroit où les chiens ſont tombés à bout de voie ou en défaut, quoiqu'il arrive néanmoins quelquefois qu'un chevreuil après avoir fait ſes ruſes, faſſe une pointe & perce à deux lieues de là. Quand il eſt ſur ſes fins, il perd la tête, & ſe relaiſſe dans tous les endroits où il s'imagine n'être pas apperçu; il entre quelquefois dans les jardins & les maiſons. Rien n'eſt plus difficile que de forcer un chevreuil, & l'on n'en prendroit pas tant, s'ils n'étoient pas quelquefois ſurpris & portés à terre par les chiens, qui à un retour ſe trouvent ſur leur paſſage, ou les gagnent de vîteſſe, ou bien les ſurprennent relaiſſés & les étranglent.

La priſe, la mort & la curée du chevreuil ſe font de la même maniere que celles du cerf; cependant, comme la chair du chevreuil eſt plus délicate & meilleure à manger, ſouvent on ne donne aux chiens que le dedans, avec le ſang & du lait, dans lequel on jette des morceaux de pain, pour leur faire une

mouée. Il eſt à propos néanmoins de la leur laiſſer quelquefois manger en entier, ſur-tout aux jeunes chiens, pour les mieux *mettre dedans* & les accoutumer à préférer le chevreuil à tout autre animal; car ce n'eſt que l'appât de la proie qui les engage à chaſſer.

On reconnoît qu'un chevreuil eſt *mal mené*, & qu'il ſe rend, lorſqu'il n'appuie plus que du talon, qu'il donne par-tout des os en terre, qu'il ſe *méjuge*, que ſes allures ſont tout-à-coup déréglées, qu'il raccourcit ſes randonnées, enfin qu'il perd la tête, & ne ſait plus ce qu'il fait.

Dès que le chevreuil eſt mort, il faut lui couper les teſticules, ſur-tout ſi l'on veut en manger; car ſi on manquoit à lui faire cette opération, il ſentiroit le bouc & la ſauvagine, au point de ne pouvoir en goûter.

Les chaſſes du chevreuil ne ſont pas pour l'ordinaire bien fatiguantes, ainſi on peut le chaſſer deux ou trois fois par ſemaine; à l'égard des chaſſes des autres animaux, voyez ce que nous en avons dit dans les articles qui les concernent.

La chaſſe au fuſil eſt beaucoup plus connue que celle des chiens courans; dans tous les tems on a chaſſé; avant l'uſage de la poudre, les anciens ſe ſervoient de dards, d'épieux, d'arcs, de flèches, &c. ce fut ſous le regne de François I, que l'on y ajouta les armes à feu. Pour bien chaſſer, il faut d'abord avoir de bons fuſils, de bonnes munitions & de bons chiens. Voyez ce que nous en avons dit art. *Fuſil.*

Les chiens dont on ſe ſert pour cette chaſſe, & que l'on nomme chiens couchans, chiens d'arrêts ou chiens fermes, ſont le braque & l'épagneul; quoique ces deux eſpeces de chiens aient un inſtinct naturel pour la chaſſe, il eſt encore néceſſaire de les dreſſer pour les perfectionner. On peut leur apprendre dès l'âge de ſix ou ſept mois à rapporter; il y a des chiens que l'on fait rapporter ſans peine, mais il y en a auſſi

beaucoup qu'il faut mettre au collier de force; c'est un collier de cuir, dans lequel on pique une quarantaine de clous, & on coud pardessus la tête des clous un autre morceau de cuir sur le collier, pour que le clou ne puisse pas reculer, lorsqu'on appuie sur la pointe; à chacun des bouts de ce collier, il y a un anneau; car si l'on y mettoit une boucle, comme aux colliers ordinaires, il piqueroit continuellement le chien, qui ne pourroit plus distinguer quand il feroit bien ou mal, ce qui le rebuteroit.

On jette au chien un petit morceau de bois, ou une pelotte de linge, sur laquelle on peut coudre, si l'on veut, deux aîles de perdrix, en criant au chien, *apporte*: s'il va la chercher tout seul, on le caresse; s'il n'y va pas, on l'y conduit, en tirant doucement le collier, pour ne lui pas faire trop de mal. Il y a beaucoup de chiens qui ramassent d'eux-mêmes: s'ils ne le font pas, on leur met le nez dessus, & on leur fait entrer de force dans la gueule, en leur tenant la main sous la mâchoire inférieure, pour les empêcher de laisser tomber le bâton ou la pelotte, & de l'autre main on les tire à soi par de petites saccades, en leur disant: *apporte, apporte ici, haut.* Quand ils font bien, on ne sauroit trop les caresser; il y a peu de chiens, quelque têtus qu'ils soient, qui ne commencent à rapporter au bout de cinq ou six leçons. A un an on commence à dresser un chien; la saison la plus favorable est le carême, parce que dans ce tems les perdrix se couplent, & ne partent pas si promptement, ni si souvent, & que d'ailleurs la terre est plus découverte: on mene le chien dans les champs, on attache aux anneaux du collier de force un cordeau de vingt ou vingt-cinq brasses; dès qu'il voit partir une allouette ou un moineau, il courra après, alors vous lui donnez une saccade du cordeau, en lui criant: *fi, haut le nez;* insensiblement il ne fera plus cas que de la perdrix: pour lors vous ne le laisserez pas courir après, &

& s'il veut les ſuivre, lorſqu'elles partent, vous le rappellez en ſecouant la corde; car il ne faut jamais rappeller le chien quand on ne tient pas le cordon, pour être toujours maître de le faire revenir. Lorſqu'il commence à connoître ſon gibier, il faut lui apprendre à garder & être ferme; pour ce faire, on le tient par la peau du col; on lui jette devant le nez un morceau de pain, en diſant d'un ton menaçant, *tout beau ;* & lorſqu'il a reſté un peu de tems devant, on lui dit, *pille*, & on lui laiſſe manger le morceau de pain ; s'il avoit trop d'ardeur pour ſe jetter ſur le pain avant qu'on lui ait crié *pille*, il faudroit le corriger avec le fouet, juſqu'à ce qu'il garde bien, ſans que l'on ait beſoin de le tenir, & qu'il laiſſe faire autour de lui pluſieurs tours à celui qui le dreſſe, qui fait ſemblant de mettre en joue le morceau de pain, ſur lequel le chien ne doit ſe jetter qu'au mot *pille.* Lorſqu'il eſt parvenu à ce point, on le mene dans les champs & on le laiſſe chaſſer avec le collier de force & le cordeau ; les premieres perdrix qui partent, ſi le chien court après, on lui donne de fortes ſaccades, en lui criant, *tout beau ;* & s'il arrête, on le careſſe; on le verra bientôt auſſi ferme ſur les perdrix, ſur la caille & le liévre, que ſur le morceau de pain. Il faut, autant que cela ſe peut, tirer à terre devant le nez du chien que l'on dreſſe pour l'arrêt, cela l'affermit beaucoup : on ne doit tirer au vol, que quand le chien eſt parfaitement ferme. Il y a des chiens que l'on ne peut jamais faire arrêter, qui néanmoins ne laiſſent pas d'être bons pour la chaſſe, & avec leſquels on tue beaucoup de gibier ; ces chiens ne ſont bons qu'autant qu'ils ſont très-obéiſſans, qu'ils ne s'écartent pas trop & chaſſent ſous le fuſil. On ſe ſert auſſi des chiens canards ou barbets pour chaſſer dans les marais & ſur les étangs, parce que cette eſpece de chiens va plus volontiers à l'eau que les autres, &

qu'ils rapportent tout le gibier qui tombe loin dans l'eau.

VENENEUX. C'eſt un terme qui ſe dit des animaux qui ont du venin, qui ſont capables d'empoiſonner; on prétend qu'il n'y en a point de cette nature en France; MM. Sauvage & Spielmann l'ont très-bien démontré. Linnæus diviſe le regne animal en ſix familles: en quadrupedes, en oiſeaux, en poiſſons, en amphibies, en inſectes & en vers. Or, dans chacune de ces familles, il ne s'en trouve point dans le Royaume qu'on puiſſe qualifier de veneneux; parmi les quadrupedes qu'on voit communément en France, tant les indigenes que les exotiques, il y en a quelques-uns qui ont une eſpece de malignité, tels que le chat, l'ours, le ſinge, le tigre & le linx; cependant ces animaux, ainſi qu'on l'a obſervé, n'ont aucun venin qui leur ſoit naturel, à moins que leurs humeurs ne ſe trouvent infectées de quelques maladies contagieuſes; mais pour lors leur venin devient accidentel, & ce n'eſt que des venins naturels dont il s'agit ici.

Les préjugés populaires ont attribué à l'haleine du chat une qualité venimeuſe, ce qui eſt démenti par l'expérience; on n'en peut pas dire autant de ſes dents & de ſes ongles; il y a tout lieu de les craindre, mais ce n'eſt pas comme poiſons: ceux-ci agiſſent par leurs qualités phyſiques & produiſent en l'homme des changemens conſidérables; l'action des dents & des ongles du chat eſt purement méchanique: ils ne doivent donc pas être mis au nombre des poiſons; par la même raiſon on ne peut pas attribuer une qualité veneneuſe aux piquans du porc-épic, quoiqu'ils ſoient dangereux. Les piquans de cet animal percent la peau d'une maniere preſque imperceptible & pénétrent inſenſiblement ſi avant, que dans l'eſpace de quelques années, ceux qui en ont été atteints, tombent dans

des maladies de langueur, dont ſouvent on a peine de deviner la cauſe ; mais en partant de la définition des poiſons naturels, peut-on appeller venimeux un inſtrument, dont la façon d'agir eſt purement méchanique ? car par poiſon naturel on entend tout poiſon qui a été donné au moment de la création à certains animaux, comme leur étant abſolument néceſſaire pour exercer leurs fonctions; mais les piquans du porc-épic ſont très-déliés, dentelés, courbes en ſpiral, dont l'extrêmité regarde la baſe des petites dents; dès qu'une fois les pointes de ces piquans ſont introduites, elles ne peuvent plus retrograder; d'ailleurs, le mouvement des muſcles & des vaiſſeaux collatéraux les pouſſe toujours en avant, ce qui eſt favoriſé par leur configuration. L'action du coin & de la vis ſe trouvant combinée dans les piquans du porc-épic, il ne faut donc plus être ſurpris qu'avec peu de force ils puiſſent vaincre de grandes réſiſtances ; ce méchaniſme ne tend qu'à prouver qu'il n'y a point de venin dans les piquans du porc-épic, car ſi on leur en accordoit, il faudroit par la même raiſon en accorder à tout inſtrument tranchant & pointu, puiſqu'il n'y a aucun de ces inſtrumens, qui, par le moyen de ſes dentelures, ne déchire les muſcles, ne perce les tendons, ne bleſſe les arteres & ne cauſe des accidens auſſi fâcheux que des piqûres de porc-épic.

Les rats ne ſont pas non plus veneneux, ce ſont les ſentimens de MM. Sauvage, Spielmann; on ne remarque en eux effectivement aucune partie qui puiſſe occaſionner des accidens fâcheux. Les chats ſe contentent de les étrangler ſans les manger, non parce que les rats ont une qualité veneneuſe, mais plutôt parce que leur peau eſt trop dure & leur chair trop coriace. S'il arrive quelquefois que les chats en mangent, ce n'eſt qu'autant qu'ils ſe trouvent preſſés par la faim; c'eſt auſſi par la même raiſon que des chats bien nourris ne mangent pas de certaines eſpeces

de fouris. M. Spielmann obferve cependant dans la thefe qu'il a fait foutenir fur les animaux veneneux, que les rats pourroient devenir nuifibles, lorfqu'ils ont mangé de l'arfénic; mais dans ce cas, ce n'eft plus par la nature propre de la bête, c'eft par le poifon étranger qui lui a été communiqué. Il n'en eft pas de même de l'urine des rats, on prétend qu'elle eft nuifible, lorfqu'ils font en chaleur; c'eft même par cette urine qu'on explique les enflures & les gerçures des levres, auxquelles on eft fujet, lorfqu'on a mangé des fruits fur lefquels ces animaux ont uriné. Les levres & la langue, dont la texture eft fi délicate, doivent abfolument être irritées par l'âcreté de ce fluide, qui communique fon acrimonie à l'épiderme du fruit. On a obfervé que l'urine des chats, lorfqu'ils font pareillement en chaleur, devient âcre, fétide, & imprime par-tout où elle tombe, des tâches ineffaçables. M. Sauvage prétend que cette urine n'eft pas venimeufe, à caufe de fon âcreté; il faudra auffi accorder cette qualité à l'huile rance, puifque pour peu qu'on s'en frotte les yeux, elle fait fur les parties une impreffion de chaleur bien plus grande, & produit même des cardialgies & des naufées, fi on en avale. Cette huile n'a cependant jamais été qualifiée de venin; ceux-là font véritablement des venins, qui par des principes phyfiques, font capables de produire en nous des effets dangereux; or, cette application ne peut convenir au cas préfent.

De tout ce que nous venons de dire touchant les quadrupedes, on peut conclure que parmi ces animaux nous n'en avons aucun que nous puiffions qualifier effentiellement de venimeux; la claffe des oifeaux ne nous en fournit pas plus, ils ne font donc pas nuifibles; ils peuvent même tous nous fervir d'alimens, fi on en excepte cependant les carnivores; ces derniers ne font dangereux que par leur bec & leurs ongles, & par conféquent n'agiffent fur nous que

méchaniquement; on ne peut donc pas les qualifier de veneneux. Il y a de certains oiseaux, tels que les pigeons, les hirondelles, dont la fiente par son âcreté peut attirer sur les yeux une inflammation; mais il n'est pas possible d'accorder à ces oiseaux une qualité venimeuse, uniquement par rapport à leur fiente. M. Spielmann a mis cependant la caille parmi les animaux veneneux, il a fondé sans doute son sentiment sur les Anciens. Galien, Pline & Avicene assurent que la caille est un aliment fort dangereux; Galien dit même avoir vu dans la Phocide, dans la Béotie & dans la Dorique, plusieurs personnes attaquées de convulsions & de mouvemens épileptiques, pour en avoir mangé. Il prétend que cela vient de ce que les cailles se nourrissent en ce pays-là d'ellébore; cette plante étant, dit-il, d'une nature âcre, irritante & ennemie du genre nerveux, leur communiquoit une qualité nuisible, qui produisoit ces mauvais effets. Dans les éphémérides d'Allemagne, le Docteur Nebelius rapporte qu'un particulier & sa femme ayant mangé à leur souper chacun une caille, furent attaqués, une heure après, de mouvemens spasmodiques, de palpitations de cœur & d'autres symptômes convulsifs, qui les obligerent de faire appeller même pendant la nuit un Médecin. Ce Médecin, par le moyen de quelques remedes nervins & fortifians, qu'il leur administra, fit cesser les symptômes; mais il leur resta pendant quelques jours une grande débilité. On n'a pu attribuer cet accident qu'aux cailles, puisque trois enfans qui étoient à la même table, qui n'en mangerent point, mais qui souperent avec d'autres mets, ne furent point incommodés. Après un long examen de cet accident, on conjectura que l'année ayant été très-humide, il y avoit beaucoup d'ivraie dans les bleds, que par conséquent les cailles qui aiment ce grain & dont elles s'engraissent par préférence, en avoient beaucoup mangé; qu'il n'étoit donc pas douteux que

cette ivraie, dont l'effet eſt de troubler le cerveau & de donner des convulſions, leur eût pu occaſionner cette qualité dangereuſe; les cailles n'ont conſéquemment en elles rien de venimeux; & ſi leur chair eſt quelquefois pour nous un aliment dangereux, ce n'eſt qu'accidentellement & par rapport à la nourriture dont elles ſont nourries; ces animaux ne doivent donc pas être placés dans la claſſe des veneneux.

Examinons actuellement les poiſſons: parmi les animaux de cette claſſe, pluſieurs paſſent cependant pour être nuiſibles, les uns en les prenant intérieurement, les autres en les appliquant extérieurement; ces derniers ne ſont pas, à ſtrictement parler, veneneux, ils ne nuiſent que méchaniquement & de la même façon que le font les griffes & les ongles des eſpeces d'animaux dont nous venons de parler. Ils ſe trouvent toujours munis d'arêtes, de piquans, de dents aiguës & d'autres armes ſemblables; & c'eſt à raiſon des piquûres plus ou moins grandes, plus ou moins profondes, que font ces ſortes d'inſtrumens piquans & tranchans, que ces poiſſons ſont plus ou moins nuiſibles.

Un poiſſon qu'on pourroit encore mettre dans la claſſe de ceux qui nuiſent appliqués extérieurement, eſt la torpede, quoique le méchaniſme n'en ſoit pas le même. Ce poiſſon ſe nomme en Languedoc, *galine*, & ſuivant les Naturaliſtes, *torpedo Plinii*, *raja tota lævis*, *artedi.*

Il eſt cartilagineux & a à-peu-près la figure d'une raie; ſes yeux & ſa bouche ſont fort petits: cette derniere eſt garnie de dents & formée comme en demi-lune juſqu'à la moitié du corps, dont elle n'eſt pas même diſtinguée; au-deſſus de la bouche, on remarque deux petites ouvertures qui ſervent de narines; le dos de la torpede eſt tout-à-fait blanc, ſa queue eſt courte, charnue, à-peu-près comme celle du turbot, ſa peau eſt très-mince & n'a aucune écaille ſenſible;

le plus grand poiſſon de cette eſpece n'a pas deux pieds de long. On trouve communément ce poiſſon ſur les côtes de Poitou, d'Aunis, de Gaſcogne & de Provence; le nom de torpede qu'on lui a donné, de même que ceux de torpille ou de tremble, lui viennent de la propriété ſinguliere qu'a cet animal; lorſqu'on le touche avec les doigts, on s'apperçoit preſque toujours d'un engourdiſſement douloureux dans le bras & dans la main juſqu'au coude, & quelquefois même juſqu'à l'épaule; la plus grande force de cet engourdiſſement eſt dans l'inſtant qu'il commence, il dure peu & ſe diſſipe entiérement; il eſt d'une eſpece particuliere: quant au ſentiment de la douleur, il imprime à-peu-près la même que celle qu'on reſſent quand on s'eſt frappé rudement le coude contre quelque choſe de dur; ſi l'on ne touche point la torpede, quelque près qu'on en approche la main, on ne s'apperçoit d'aucune ſenſation douloureuſe; mais ſi on la touche avec un bâton, on éprouve auſſi-tôt quelque ſentiment de douleur, quoiqu'à la vérité fort léger. L'engourdiſſement devient plus conſidérable, ſi on la touche par l'interpoſition de quelque corps peu épais; ſi on la preſſe en appuyant avec force, l'engourdiſſement eſt moindre, mais toujours cependant aſſez fort pour obliger de lâcher priſe.

Au moment que ce poiſſon ſe venge en quelque façon d'être touché, il ne paroît pas au premier abord qu'il faſſe aucun mouvement & qu'il ſe donne aucune agitation: mais M. de Réaumur, meilleur obſervateur, s'en eſt cependant un peu apperçu & il explique ainſi la cauſe de la ſingularité de l'engourdiſſement qu'occaſionne ainſi ce poiſſon.

La torpede, dit-il, ainſi que tous les autres poiſſons plats, a le dos un peu convexe: quand on touche la torpede, cette partie s'applatit inſenſiblement & même quelquefois juſqu'à devenir concave, & c'eſt préciſément dans l'inſtant ſuivant, qu'on ſe ſent frappé de

l'engourdiſſement ; on voit la ſurface convexe devenir plate ou concave par degrés, mais on ne la voit pas redevenir convexe ; on s'apperçoit ſeulement qu'elle l'eſt redevenue, lorſqu'on en eſt frappé : c'eſt uniquement en cela que conſiſte tout le myſtere de cette ſingularité. Le dos de l'animal, continue ce célebre Naturaliſte, reprend ſa convexité avec une extrême vîteſſe, & donne à celui qui le touche un coup violent & très-bruſque ; ce coup, peut-on donc conclure, imprime au bras un mouvement contraire à celui que les eſprits animaux y ont ; il arrête & ſuſpend leurs cours, il les fait même refluer. Ce que M. de Réaumur a avancé ſur la cauſe qui occaſionne cet engourdiſſement, n'eſt pas une hypotheſe, il eſt même fondé ſur l'anatomie de l'animal. Qu'on partage une torpede en deux, depuis la tête juſqu'à la queue, on remarquera que la plus grande partie de ſon corps eſt occupée par deux grands muſcles égaux & pareils, qui ont une figure de faulx, l'un à droite & l'autre à gauche, qui prennent leur naiſſance à l'endroit où finit la tête, & qui ſe terminent où la queue commence ; les fibres de ces deux grands muſcles ſont elles-mêmes de petits muſcles : ce ſont des tuyaux cylindriques, gros comme des plumes d'oie, diſpoſés parallelement entr'eux, tous perpendiculaires au dos & au ventre, & à-peu-près placés comme deux ſurfaces paralleles ; elles ſont diviſées en outre en vingt-cinq ou trente cellules, qui ſont elles-mêmes des tuyaux cylindriques de même baſe & de même hauteur que les autres, pleins d'une matiere molle & blanche. Quand l'animal s'applatit, toutes les fibres entrent en contraction, la hauteur de tous ces cylindres diminue, & la baſe augmente ; mais lorſque la torpede veut frapper ſon coup, elle laiſſe agir le reſſort naturel de toutes les parties qui ſe débandent toutes enſemble, & en leur rendant leur premiere hauteur, elle les releve promptement.

Ces coups prompts & réitérés, donnés par une matiere molle, ébranlent les nerfs; ils suspendent ou changent le cours des esprits animaux, ou plutôt ces coups produisent dans les nerfs un mouvement d'ondulation, qui ne s'accommode pas avec celui que nous leur donnons pour mouvoir le bras; delà viennent l'impuissance où l'on se trouve d'en faire usage, & le sentiment douloureux.

M. de Réaumur a encore observé que les engourdissemens sont plus considérables, lorsqu'on touche cet animal vis-à-vis ses deux grands muscles; plus les endroits où on les touche en sont éloignés, moins la force du poisson est à craindre; on peut, sans rien appréhender, le prendre par la queue, & c'est ce que les pêcheurs savent très-bien; ils ne manquent pas de le saisir par-là.

L'action de ce poisson sur le bras est donc purement méchanique, il ne s'y trouve par conséquent rien de veneneux; il est démontré en Physique, qu'une puissance a d'autant moins d'effet, que la masse à laquelle elle est appliquée est plus grande; d'après ce principe, si la commotion excitée par la torpede, loin de se borner au bras & à la main, pouvoit se communiquer à tout le corps, il n'est pas douteux que l'effet en seroit moindre pour chaque partie. Or, pour que cela soit ainsi, il suffit uniquement que lorsqu'on touche la torpede, les muscles du bras soient en contraction, & qu'on retienne son haleine; dans cette supposition, le bras & le tronc ne forment qu'un corps solide & contigu, dont les parties reçoivent en commun les vibrations excitées par l'animal. C'est en effet de cette façon qu'on peut manier la torpede, ainsi que l'a assuré Kempfer, & comme l'expérience le démontre chaque jour.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que l'engourdissement qu'occasionne cet animal, ne doit pas s'expliquer, ainsi que quelques Auteurs

l'ont prétendu, par une omiſſion de certains corpuſcules particuliers ; car ce poiſſon ne pourroit les pouſſer hors de lui que quand il les exprimeroit de ſa propre ſubſtance, en contractant ſes muſcles ; mais ce n'eſt pas l'inſtant où l'engourdiſſement ſe fait ſentir, c'eſt au contraire celui où l'animal reprend ſa dilatation ou ſa figure naturelle. D'ailleurs, ſi cette omiſſion avoit lieu, on recevroit l'impreſſion de ces corpuſcules à quelque diſtance de la torpede ; on n'auroit pas beſoin pour ce de la toucher, l'engourdiſſement iroit même en augmentant d'un moment à l'autre ; ainſi, à tout égard, il n'y a rien de venimeux dans cet animal.

Il y a des raies qui ont des piquans, à ce qu'on dit, veneneux ; de ce nombre ſont la raie bouclée, la paſtanague ; elles ſont très-redoutables aux pêcheurs & aux poiſſardes, mais ce n'eſt pas par un venin qui lui ſoit eſſentiel, mais plutôt par ſes piquans, qui agiſſent d'une façon purement méchanique, & bien différente des poiſons. M. Sauvage a examiné attentivement l'aiguillon qu'on trouve à la racine de la queue de cet animal. Il a remarqué qu'il étoit long de cinq pouces & épais de trois lignes vers ſa baſe, oſſeux, pointu, recourbé dans ſa partie ſupérieure, applati inférieurement, crenellé par ſes bords, armé de petites pointes très-dures, tournées vers la baſe ; ces aiguillons une fois enfoncés, cauſent néceſſairement des douleurs horribles, lorſqu'on les retire, par les déchiquetures que font les petits crochets. Si les tendons de la main, le perioſte, la racine des ongles viennent à être leſés, comme cela ne manque pas d'arriver, lorſqu'on ſaiſit l'animal par la queue, il ſurvient des panaris, des inflammations au poignet & à l'avant-bras, des convulſions, & d'autres ſymptômes funeſtes ; mais tous ces ſymptômes ne prouvent pas pour cela que ce poiſſon eſt veneneux, puiſque ce ſont les mêmes qu'on éprouve, lorſqu'on eſt piqué par une aiguille ; or, perſonne ne s'eſt aviſé juſ-

qu'à préſent de dire que l'aiguille étoit veneneuſe.

L'eſpadon, l'empereur, qui paſſe pour être de tous les poiſſons celui qui eſt le plus à craindre, n'eſt pas non plus veneneux; il eſt de la famille des baleines, on le nomme encore poiſſon à ſcie, épée de mer & héron de mer; il a neuf à dix pouces de longueur, ſon corps eſt rond, & ſon muſeau eſt fait en forme d'épée ou de ſcie; cette ſcie eſt longue d'une aune, très-dure & très-forte, recouverte d'une peau dure & armée des deux côtés de piquans en forme de dents, plats, forts & tranchans. L'eſpadon eſt très-connu dans l'Archipel; tous les pêcheurs le redoutent fort, ſoit parce qu'il déchire les filets dans leſquels il ſe trouve pris, ſoit auſſi parce qu'en enfonçant ſon glaive dans les flancs du vaiſſeau, il le fait quelquefois couler à fond; par la ſtructure de l'eſpece de ſcie de cet animal, il eſt évident que quand il bleſſe quelqu'un avec cette arme, la bleſſure n'eſt veneneuſe qu'autant que le pourroit être celle qui eſt faite par tout inſtrument piquant ou tranchant; or, ces inſtrumens n'agiſſent que méchaniquement, il en eſt par conſéquent de même de la ſcie de l'eſpadon.

La vive, autre poiſſon de mer, connu auſſi ſous le nom d'araignée, de dragon de mer, n'a encore une réputation auſſi mauvaiſe que celle qu'on lui attribue, que par rapport à ſes nageoires épineuſes, qui ſont pointues comme des alênes, rudes & rameuſes depuis le milieu juſqu'au bout; ce poiſſon porte de plus petits aiguillons aux orbites des yeux, & ſur la tête un autre aiguillon fort & pointu, c'eſt de ces aiguillons dont il ſe ſert pour ſe défendre & avec leſquels il pique tout ce qu'il rencontre, principalement les pêcheurs. On prétend que lorſqu'on eſt piqué de cet animal, la partie s'enfle auſſi-tôt, la tumeur eſt accompagnée d'inflammation, de douleur & de fievre; les mêmes ſymptômes ſurviennent encore ordinairement après de violentes piqûres; ils ne ſont donc pas occaſionnés

par aucun venin, ce qui eſt d'autant plus vrai que ces mêmes aiguillons produiſent le même effet après la mort de l'animal; auſſi ne ſert-on ordinairement la vive ſur nos tables, qu'après lui avoir coupé la tête; les Réglemens de Police l'ordonnent même très-expreſſément aux pêcheurs & aux marchands de poiſſon. Lemery donne pour remedes à cette piquûre les ſubſtances âcres & volatiles, telles que l'eſprit-de-vin, un mêlange d'oignons & de ſels, de la chair même de la vive. M. Andry aſſure que rien n'eſt meilleur pour cette bleſſure que le foie écraſé de l'animal.

Le leſard ou dragoneau de Geſner, le ſcorpion de Rondelet, ne ſont pareillement à craindre que par leurs piquans, de même que le *lyra* de Rondelet & toutes les arêtes de mulots, dont on ſe ragoûte tous les jours avec un plaiſir nouveau. Un poiſſon très à craindre, eſt encore l'humantin ceſtoinne de Rondelet: ce poiſſon porte un aiguillon caché entre les membranes de la premiere nageoire dorſale; on ne l'a cependant jamais regardé comme venimeux.

Les dents des brochets ſont très-fines, très-pointues & tellement diſpoſées, que ces animaux ont la facilité de ſaiſir leur proie, de la retenir fortement; ces poiſſons paſſent encore avec raiſon pour être très-malins & très-voraces, ce qui a fait qu'on a cru que leurs dents étoient pareillement venimeuſes; on peut voir par-là à quoi peut conduire le préjugé, puiſqu'on n'attribue pas ces mauvaiſes qualités aux dents du *lamia*, qui ſont vermiculaires, dentelées ſur les bords, & tandis que ce poiſſon dévore ſans peine un homme tout entier.

De tout ce que nous venons de dire, on doit néceſſairement conclure qu'on ne peut pas qualifier de veneneux les piquans des poiſſons qui ne ſont point tubulés, & qui conſéquemment ne peuvent point ſe remplir d'une liqueur âcre dans leur action, puiſqu'ils n'agiſſent purement que par méchanique; il n'en eſt

cependant pas de même de l'uſage extérieur de certains poiſſons, il y en a qui ont, en les mangeant, une qualité venimeuſe. Ce n'eſt pas ſans fondement qu'on craint quelquefois même le brochet & le barbeau, le petit chien de mer & quelques autres; les œufs du brochet excitent très-ſouvent le *cholera*, maladie, comme on ſait, très-mauvaiſe; c'eſt par cette raiſon que dans la poiſſonnerie de Strasbourg, & dans bien d'autres endroits, on a grand ſoin de rejetter ces œufs : cependant comme le menu peuple ſait que ces œufs excitent des nauſées & purgent quelquefois aſſez violemment, il s'en ſert ſouvent pour ſe purger; Geſner rapporte néanmoins pluſieurs exemples des mauvais effets qu'ils produiſent. Qûant aux œufs de barbeau, M. Sauvage dit avoir des preuves de leurs mauvaiſes qualités. Un ſeul fait ſuffira pour le prouver: de cinq perſonnes, dit M. Sauvage, auxquelles on avoit ſervi un barbeau frit, deux en mangerent les œufs; environ ſix heures après le repas, ils furent attaqués de cardialgie & d'un débordement conſidérable de bile par haut & par bas. Ce ne fut pas ſans peine qu'on parvint à émouſſer l'activité de ce cruel poiſon, il fallut avoir recours à l'eau de poulet, tant en bouillons qu'en lavemens, & les réitérer ſouvent. Trois autres perſonnes qui vinrent voir ces malades, leur raconterent qu'elles avoient auſſi éprouvé les mêmes accidens, avec riſque d'en perdre la vie, pour avoir pareillement mangé les œufs de ce poiſſon.

Un fait bien ſingulier au ſujet du danger de certains poiſſons, ſe trouve encore conſigné dans la diſſertation que M. Sauvage nous a donné ſur les animaux veneneux : le nommé Gervais, dit ce Médecin, Cordonnier de profeſſion, à Biais, village ſitué près d'Agde, ſa femme & deux de ſes enfans, âgés de dix à douze ans, mangerent à ſouper du chat marin (les pauvres gens ſe nourriſſent ordinairement de la chair de cet animal, après cependant en avoir rejetté le

foie); environ cinq quarts d'heure après le repas, le pere, la mere & les enfans tomberent dans un profond assoupissement; ils resterent dans cet état couchés sur la paille pendant trois jours, au bout desquels ils revinrent de leur léthargie: les voisins qui s'étoient apperçus que le plus jeune des enfans de Gervais couroit les rues, criant la faim (c'étoit le seul qui n'avoit pas mangé du foie), entrerent dans la maison du Cordonnier, où ils trouverent la femme très-assoupie, le pere ne l'étoit pas tant, & ses enfans moins encore; ces derniers n'avoient mangé qu'une petite portion de foie, le pere en avoit pris davantage, & la femme s'en étoit le plus remplie; nonobstant cela, elle fut la premiere délivrée des mauvais effets du poison; son visage devint fort rouge, le jour suivant ayant voulu se gratter pour se soulager d'une démangeaison universelle qui la tourmentoit, elle fut fort étonnée de voir tout son corps se dépouiller de l'épiderme qui tomboit par lames, de l'épaisseur d'une feuille de papier, & sa démangeaison cessa. Elle fut trois jours occupée à détacher cet épiderme; celui qui couvroit les pieds & les mains tenoit plus fort; la peau de la tête tomba par écailles, sans cependant entraîner la chûte des cheveux. Quelques jours après, que j'eus occasion, dit M. Sauvage, de passer dans ce village, je fus curieux de voir de mes propres yeux un fait si surprenant; l'on me dit que la femme n'avoit été malade que pendant cinq ou six jours, sa peau s'étoit déjà renouvellée. Gervais n'étoit pas encore entiérement dépouillé de la sienne, il lui en restoit aux pieds, ce qui lui causoit des douleurs toutes les fois qu'il vouloit marcher; il l'arracha pourtant sans difficulté & m'en fit présent. Comme les enfans n'avoient mangé qu'une petite quantité de ce foie, ils ne perdirent point l'épiderme de leurs mains; je questionnai & le pêcheur qui avoit fait la prise de ce poisson, & la poissarde qui l'avoit vendu; j'écrivis là-dessus à

quelques-uns de mes amis qui habitoient dans des ports de mer, pour m'informer d'eux s'ils n'avoient pas quelque exemple de cette espece, personne ne put m'en donner aucun. Bien plus, depuis un an, ajoute M. Sauvage, que cet accident étoit arrivé, il ne me fut pas possible de me procurer du chat marin, pour pouvoir confirmer ce fait par de nouvelles expériences.

Il n'y a donc, comme on voit, que très-peu de poissons veneneux; on auroit même de la peine, si on vouloit parler strictement, d'en trouver. M. Spielmann, dans sa these sur les animaux nuisibles de l'Alsace, justifie le barbeau.

Après avoir parlé des quadrupedes, des oiseaux & des poissons, passons aux insectes, & voyons actuellement s'il se trouve parmi eux quelques-uns qu'on puisse qualifier de ce nom. Dans le nombre des insectes, ceux qui passent pour dangereux, sont les cantharides, les guêpes, les frêlons, les bourdons, les ichneumons, les asiles, les scorpions d'eau, les araignées & les scolopendres; les premieres, c'est-à-dire, les cantharides, passent pour pénétrantes & corrosives; appliquées sur la peau, elles y excitent des vessies, dont il sort beaucoup de sérosités. Plusieurs Médecins les regardent comme un dangereux poison, prises intérieurement, & en interdisent absolument l'usage; ils sont fondés sur une infinité d'observations qui constatent les mauvais effets de ces insectes. Lanzoni rapporte, d'après Paré, qu'une courtisane ayant invité un jeune homme à souper, lui présenta des ragoûts qu'on avoit saupoudrés avec de la poudre de cantharide; mais dès le jour suivant ce malheureux fut attaqué d'un priapisme & d'une hémorrhagie par l'anus, qui lui causa la mort. M. Lyonnet, dans sa théologie des insectes, dit avoir connu une personne qui ayant pris par abus une portion de cantharides, qui lui avoit été ordonnée pour emplâtre,

en fut empoisonné; tout ce qu'on put faire à force de remedes, fut de lui sauver la vie, mais au détriment de sa raison. Nicandre expose dans ses œuvres plusieurs cas des déplorables effets des cantharides prises intérieurement. Boyle, d'après des Auteurs dignes de foi, raconte que quelques personnes, pour avoir simplement tenu des cantharides seches dans leurs mains, ont senti une douleur considérable autour du col de la vessie, & ont eu offensées quelques-unes des parties qui servent à la sécretion de l'urine. Les Apothicaires n'ignorent pas ces mauvais effets; combien ne s'y en est-il pas trouvé qui ont été attaqués d'ardeurs d'urine, uniquement pour avoir pilé des cantharides & en avoir respiré & avalé la poussiere? Ramazzini leur recommande de boire de fréquens verres d'émulsion dans le tems de ce travail, afin, dit-il, d'envelopper & d'émousser le sel caustique de ces insectes; il a été même défendu anciennement aux Pharmaciens de vendre des cantharides à qui que ce fût, sans être persuadé de la probité de l'acheteur & de l'usage extérieur qu'il en veut simplement faire. Ce qui paroît singulier dans l'effet des cantharides, c'est que la vessie & les conduits urinaires sont plus susceptibles de l'action fâcheuse de ces insectes que les autres visceres. La raison qu'on peut cependant en donner, c'est que ces parties sont très-nerveuses & douées en même tems d'un sentiment des plus exquis. Le sel caustique qui se trouve dans les cantharides, venant à se dissoudre dans les parties les plus aqueuses du sang, passe promptement jusqu'à la vessie, sans avoir éprouvé aucune modification par des circulations réitérées, & fait sur elles des impressions douloureuses & corrosives; ce sel agiroit de même sur les intestins, si le canal intestinal n'étoit pas enduit & couvert d'une matiere muqueuse, qui émousse l'action & la force de ce sel âcre, qui ne manqueroit pas cependant de le corroder, s'il étoit donné en grande dose. En conséquence

des

des mauvais effets de ces cantharides, les praticiens prescrivent des remedes pour y obvier, quand on a eu le malheur d'en user mal-à-propos : l'huile d'olive, celle d'amandes douces, ou le lait pris en grande abondance, sont très-bien conseillés dans ce cas. Les émulsions faites avec les amandes douces, les semences froides & le sirop de diacode ou de guimauve, peuvent aussi pour lors très-bien convenir, de même qu'une tisane avec la racine de guimauve & la graine de lin ; les demi-bains d'eau tiede, les injections mucilagineuses dans la vessie, sont peut-être les meilleurs remedes qu'on puisse employer pour émousser l'action caustique des cantharides. Suivant le Docteur Jean Grænwelt, le camphre est un puissant correctif de ces insectes ; il appaise, dit ce Médecin, d'une maniere surprenante les ardeurs d'urine, qui viennent de l'usage interne qu'on en fait. Si cependant on prescrit intérieurement des cantharides avec prudence, ainsi que tous les remedes, elles ne sont rien moins que salutaires en plusieurs maladies ; l'expérience le vérifie quelquefois. Le célebre Worthosius, ayant à traiter un malade qui avoit une suppression totale d'urine, & n'ayant pu en obtenir la guérison par aucun remede ordinaire, eut recours aux cantharides; il en fit donner au malade toutes les quatre heures un grain dans une émulsion; à la troisieme dose le malade rendit une urine quelque peu graveleuse & sanglante, qui devint à la suite purulente, & ensuite tout-à-fait lympide, mais avec dysurie. La diminution des symptômes engagea ce Praticien à continuer le même remede jusqu'à la neuvieme dose; l'urine en devint encore plus abondante & plus lympide; le malade en rendit même plusieurs pintes par jour, & après les symptômes de la maladie dissipés par ce remede, il recouvra peu-à-peu la santé. Il y a mille observations qui prouvent l'efficacité de l'usage interne des cantharides dans plusieurs circonstances. Peut-on donc qualifier de

veneneux des inſectes qui ne nous ſont pas moins utiles intérieurement qu'extérieurement, ou ſi on les qualifie comme tels, ne ſeroit-on pas en droit de qualifier de même tous les médicamens? Combien parmi eux ne s'en trouve-t-il pas qui deviennent mortels, lorſqu'on les prend à trop forte doſe, malgré qu'ils ne paſſent cependant pas pour poiſons? Il eſt vrai cependant de dire que comme les cantharides, quoique priſes en petite quantité, attaquent ſur le champ avec violence les parties nerveuſes internes & externes, & y cauſent une altération dangereuſe par leur principe actif & pénétrant, elles paroiſſent avoir toutes les qualités d'un poiſon, du moins quant à notre tempérament, quoique cependant à la rigueur, ce n'en ſoit point. Quand les Praticiens preſcrivent intérieurement les cantharides, ils ne ſont pas entr'eux d'accord ſur la maniere de les preſcrire; les uns les ordonnent en entier, d'autres diſent qu'il faut en retrancher la tête, les pattes & les aîles. Il y en a encore qui penſent que leur uſage eſt beaucoup plus ſûr, lorſqu'on les aſſocie avec quelques correctifs, & d'autres prétendent tout le contraire; ils diſent qu'on en ôte par-là toute l'efficacité. Il paroît néanmoins que l'uſage le plus ſûr, eſt d'employer conjointement avec elles des correctifs, telles que des ſubſtances acides ou huileuſes. Au reſte, l'uſage intérieur de ces inſectes, eſt preſque totalement abandonné.

Les abeilles occupent le ſecond rang, ſuivant notre diviſion, parmi les inſectes veneneux. Les Naturaliſtes les diviſent en trois claſſes, d'après les obſervations de Walliſneri & de M. de Réaumur. La plus grande partie des abeilles, qui forment la premiere claſſe, ne ſont ni mâles ni femelles, mais elles ſont neutres; ce ſont les ouvrieres, elles ſont occupées à aller chercher les matériaux & à conſtruire les cellules. Voyez art. *Abeilles*, *Mouches à miel*. La femelle s'appelle reine; elle eſt preſque toujours unique dans une

ruche, & forme seule la seconde classe; la troisieme classe comprend les mâles, ce sont proprement dit les rois; mais ils ne le sont qu'autant qu'ils sont nécessaires à la propagation. Quand une fois ils ont rempli cet office, & que par conséquent la reine n'a plus besoin d'eux, ils sont condamnés à mort sans miséricorde. Les abeilles neutres exécutent leur arrêt, c'est pour cette exécution qu'elles sont armées d'un aiguillon que souvent même elles laissent dans la blessure qu'elles font. Cet aiguillon est un petit tuyau implanté par sa base dans le réservoir du venin, que l'insecte y fait couler par gouttelettes, en comprimant son anus. Les mâles n'ont point d'aiguillons pour se défendre, mais la femelle en est pourvue; elle s'en sert cependant rarement. Les piquûres d'abeilles ne sont nullement dangereuses, quoiqu'elles occasionnent souvent l'enflure dans la partie piquée; on peut néanmoins encore l'empêcher, il suffit d'avoir, à l'instant même qu'on se trouve piqué par ces mouches, des pavots blancs; ils ne sont pas, pour l'ordinaire, rares à la campagne; on en prend une tête, on l'incise, & on en fait couler sur la piquûre quelques gouttes du suc laiteux qui en sort; la douleur se calme aussi-tôt, & il ne survient pour lors aucune enflure. Un remede aussi facile que le précédent, pour obvier à l'enflure qui survient après la piquûre des abeilles, est de frotter la partie affectée avec de la chaux vive pulvérisée, & de la laver ensuite avec de l'eau froide; quand bien même l'enflure commenceroit à paroître, elle n'augmenteroit pas davantage.

Les frêlons passent dans le vulgaire pour des insectes plus à craindre que les abeilles. M. Sauvage assure cependant, qu'il en a souvent manié sans précaution & sans même jamais en avoir été blessé; il n'en est pas de même du bourdon, il pique très-souvent & sa piquûre est très-douloureuse; mais elle se dissipe bientôt, sans même causer d'enflure à la peau.

La piquûre de la guêpe eſt encore infiniment plus douloureuſe que celle du bourdon, & elle perſiſte plus long-tems, ſans néanmoins porter avec ſoi le moindre danger. Perſonne, dit M. Sauvage, ne ſe croit à l'abri de ſon aiguillon, même vingt-quatre heures après que la tête eſt ſéparée de cet inſecte : la guêpe a cela de commun avec la vipere ; ſa tête, quoique retranchée du crâne, eſt encore capable de mordre. Lemery aſſure même d'après ſon expérience, qu'une piquûre de cette ſorte eſt très-dangereuſe. Un excellent remede contre cette piquûre, c'eſt de prendre des feuilles de plantain, d'en exprimer le jus, d'imbiber une compreſſe de ce jus & de l'appliquer ſur la partie affectée ; on la renouvellera ſouvent.

M. le Docteur Cook a publié une obſervation ſur la piquûre intérieure du goſier, faite par une guêpe avalée inconſidérément : il rapporte en même tems la méthode qu'il a employée pour ſa guériſon ; comme cette obſervation eſt ſinguliere & des plus rares, nous l'allons rapporter ici.

Le 21 Septembre 1764, dit l'Obſervateur, je fus appellé le matin pour apporter promptement du ſecours au nommé Samuël Stond, ouvrier du chantier de Burnham ; il travailloit ce jour-là ſur un vaiſſeau, on lui avoit apporté de la bierre dans un pot de terre ; comme il y avoit beaucoup d'écume, cet homme ne s'étoit pas apperçu d'une guêpe qui y étoit cachée ; il avala par conſéquent cette guêpe avec la bierre, mais l'animal appliqua pour lors ſon aiguillon à ſon goſier ; malgré cela, Samuël Stond continua ſon ouvrage encore pendant quelques minutes ; mais il ne s'écoula pas un grand laps de tems, ſans qu'il ne lui ſurvînt un étranglement, & cet étranglement étoit ſi violent qu'il fut obligé de courir bien vîte à ma maiſon. A peine ſortois-je de mon lit pour le ſecourir, qu'un ſecond meſſager vint auſſi-tôt me dire que ſi je n'accourois promptement, cet homme ſeroit mort avant

mon arrivée, qu'il ne pouvoit plus parler, & que son visage étoit totalement noir, qu'il agitoit continuellement ses membres pour pouvoir recevoir de l'air, & qu'en un mot il étoit agonisant.

A mon arrivée, je lui dis d'indiquer avec le doigt la place où la guêpe le piquoit ; le malade porte son doigt à la partie inférieure de la gorge, vers l'extrêmité supérieure du *sternum* du côté droit ; malgré la promptitude qu'il falloit y apporter, je sentois bien que tout moyen chirurgical, propre à tirer des corps de cette partie, ne feroit qu'augmenter l'étranglement ; je résolus donc d'employer le secours suivant. Je pris un peu de miel & d'huile d'olive, avec autant de vinaigre, je battis bien le tout ensemble & je lui en fis prendre une cueillerée toutes les minutes ; on vit à son air que les trois premieres cueillerées lui causoient bien du mal en passant ; mais à la quatrieme, il marquoit moins de douleur ; elle diminua de plus en plus, & tout-à-coup il commença à parler. Je lui dis alors de prendre le remede avec lui, de retourner dans sa maison, de se mettre au lit, de continuer de faire usage de ce mêlange, mais moins souvent, de ne parler à qui que ce fût de la journée.

Le malade ayant exécuté à la lettre ce que je lui avois ordonné, retourna dès le lendemain à son travail.

De cette observation on ne doit pas cependant conclure que la piquûre de la guêpe est dangereuse ; le danger dans le cas présent ne provenoit que du local.

Le scorpion d'eau, la punaise à avirons portent dans leur bouche l'aiguillon avec lequel ils piquent. M. Sauvage dit avoir souffert la piquûre de ces insectes, ainsi que celle du canthêne aquatique ; il la trouva, ajoute-t-il, moins venimeuse que celle qu'auroit pu faire un cousin, quoiqu'à la vérité la sensation ne fût pas sans douleur. Plusieurs personnes qui se trouvent

piquées par les cousins, sont dans l'usage d'appliquer sur la partie attaquée un peu de thériaque de Venise, qu'elles mêlangent avec de l'huile d'amandes douces, & en moins de six heures elles ne s'en ressentent plus; d'autres prennent des feuilles de sureau verd ou de rhue, à pareille quantité, elles les pilent dans un mortier, & sur chaque tasse du suc de ces plantes, elles ajoutent moitié autant de vinaigre & deux gros de sel commun. Pour ce qui concerne les différens scorpions, voyez l'art. *Scorpion.*

L'araignée noire qui habite les lieux bas, a des pattes tubulées, c'est pour cette raison, dit M. Sauvage, qu'on l'a regardée comme venimeuse; nous n'avons cependant, ajoute-t-il, aucune preuve qui justifie ce soupçon; mais pour ce qui est des araignées communes, il est certain qu'elles n'ont aucun venin. Combien ne s'est-il pas trouvé de personnes qui en ont écrasé entre leurs doigts, sans avoir cependant essuyé aucun accident, plusieurs même en ont mangé par délices. Voyez article *Araignée.*

M. Bon qui a fait une infinité d'expériences sur la toile des araignées, ne fait mention d'aucun accident de leur part, quoique cependant les recherches qu'il a faites sur ces insectes, pour faire de la soie, aient mis ce célebre Observateur dans la nécessité de les manier souvent pendant plusieurs années. M. Marquet, Médecin Lorrain, rapporte dans ses Mémoires deux observations, qui pourroient laisser quelque doute sur le prétendu venin des araignées. Voyez le second volume de notre *Manuel médical & usuel des plantes*, art. *Piquûre.*

Quoique M. Sauvage ait paru incertain sur le poison des araignées, qu'il l'ait même révoqué en doute, il ne pense pas de même de la tarentule, espece d'araignée de la Pouille. On ne peut, dit-il, douter des effets surprenans attribués à sa morsure, qui cause cette maladie singuliere dont Baglivi nous a donné

ſme ample deſcription. Voyez la theſe que nous avons ſoutenue : *an à muſicâ pulſuum diagnoſis ?* Cependant M. Laurenti, premier Médecin du Pape, prétend que le tarentiſme n'a d'autres garans que des gens ruſtres, dont on doit toujours ſe défier.

Vallineri croit que les ſcorpions ſont venimeux dans l'Italie, uniquement pendant la chaleur de la canicule, & Baglivi rapporte que l'eſpece de tarentiſme auquel ſont expoſés les habitans de la Pouille, ne provient que de la piqûre du ſcorpion; mais jamais en France on n'a rien obſervé de dangereux de la part de ces animaux : d'où M. Sauvage conclut qu'il n'y a dans le royaume aucun inſecte, à proprement parler, qui ſoit venimeux, puiſque la piqûre d'aucun d'eux n'eſt capable de procurer la mort; & ſi elle occaſionne quelque léger accident, ce n'eſt tout au plus qu'une petite enflure qui ſe diſſipe à l'inſtant. La ſcolopendre n'eſt pas plus venimeuſe que les autres; les curieux peuvent la prendre impunément dans leurs mains. M. Sauvage rapporte encore qu'il a manié à Agde des ſcolopendres de mer, ſans avoir couru aucun riſque, il ajoute même les avoir retirées de leur gaîne cartilagineuſe. Nos pêcheurs, dit-il, n'ont reconnu aucune eſpece de venin dans cet animal du genre des polypes; l'eſpece terreſtre que Linnæus appelle *électrique*, ne pique pas plus; il n'y a donc aucun inſecte venimeux.

La claſſe des vers ne renferme pas des animaux plus veneneux que les précédens. Le plus dangereux de tous eſt la furie infernale, ce ver eſt filiforme, hériſſé de poils de toute part; il a des aiguillons repliés ſous ſon corps, & il eſt de la longueur de deux lignes. Il eſt très-commun en Flandre & en Suiſſe; il tombe, dit-on, du ciel & il pénetre en un inſtant le corps des hommes & des animaux, qu'il fait périr dans un quart-d'heure, mais avec des douleurs les plus violentes. L'antidote de ce ver eſt le fromage; ſi on en

applique ſur la partie affectée, il attire auſſi-tôt l'animal qui ſe dégage pour en venir manger. En Afrique, en Aſie & même en Amérique, on rencontre un ver qui ſe nomme dragoneau, *gordius medinenſis Linn.* Il eſt aſſez long, filiforme, blanc; il s'inſinue dans les différentes parties du corps, & il y excite de violentes douleurs, qui ſouvent ſe terminent par la mort, à moins qu'on n'ait l'adreſſe & la précaution de lui préſenter un bâton où il ſe roule & de le retirer peu-à-peu. Tout le monde ſait les ravages que nous occaſionnent les vers qui habitent ſouvent nos inteſtins; mais en peut-on conclure que tous ces animaux ont en eux-mêmes quelque choſe de venimeux? La plupart des accidens qu'ils occaſionnent, ſont uniquement dus à des principes méchaniques, ou à des ſucs viciés & amaſſés dans les premieres voies, & qui les ont fait éclorre; mais on n'en peut pas dire autant de pluſieurs teſtacées, des motuſques & des amphibies. Parmi les animaux des deux premieres familles, la moule, l'ortie de mer & le lievre marin ſont réellement veneneux. Meibomius, Mautzban, Mentzel & Grimini rapportent que pluſieurs perſonnes, pour avoir mangé des moules à-peu-près ſemblables à celles qu'on ſert communément ſur nos tables, pour ne pas dire les mêmes, en ont reſſenti des ſymptômes très-dangereux.

Ammon & Valentin aſſurent même que quelques-unes en ſont mortes; & en effet, Brehens cite deux perſonnes à Berwick auxquelles il couta la vie, pour avoir mangé de ces animaux. Quelques heures après qu'on les a avalés, tantôt plutôt, tantôt plus tard, ſuivant la diſpoſition du ſujet, il ſurvient des anxiétés, des douleurs dans le bas-ventre, des nauſées, des vomiſſemens, des diarrhées, des ſueurs froides, des lypothimies, & principalement des éreſypoles, avec fievre ou ſans fievre. Quand la fievre ſe manifeſte, elle eſt ſimple & preſque toujours accompagnée de

pustules; à tous ces accidens se joignent encore quelquefois des convulsions & des démangeaisons insupportables aux pieds dans les hommes, & à la matrice dans les femmes, démangeaisons qui font souvent dévancer les regles de ces dernieres; cette crise dure tout au plus trois jours & finit même quelquefois dans l'espace de vingt-quatre heures. Nous voudrions pouvoir indiquer ici les marques caractéristiques qui peuvent faire distinguer les moules veneneuses d'avec celles qui sont bonnes à manger. Selon M. Sauvage, cela est très-difficile; on ne peut pas même dire que les unes & les autres fassent une espece différente; il n'est pas plus aisé d'expliquer les symptômes que ces moules occasionnent: car où en cherchera-t-on les causes? Sera-ce aux saisons de l'année, aux variations de la lune, qu'on aura recours?

Mais de pareilles causes paroissent être bien problématiques; la corruption de la moule pourra peut-être y donner lieu; la maigreur & la constitution particuliere du sujet qui la mange, y pourront aussi encore contribuer: mais cette explication n'est pas encore bien satisfaisante. Brehens prétend qu'on doit attribuer les mauvais effets qui surviennent après avoir mangé des moules, à quelque maladie particuliere qui affecte ces testacées, de même qu'à quelques alimens dangereux que mangent ces animaux, & qui se seront arrêtés dans leur estomac ou dans les replis de leurs intestins, ou enfin à quelques insectes venimeux, qui se seront nichés dans leurs coquilles, capables de produire sur le corps humain un effet pareil à celui du venin. Ce même Auteur pense, & avec quelque vraisemblance de raison, qu'un ou deux de ces insectes venimeux peuvent produire les effets qu'on observe ordinairement; mais si on en prend plusieurs ces effets doivent être nécessairement plus dangereux, & même tels que la mort s'ensuive. Les remedes qui conviennent lemieux dans ces sortes de cas, sont les

émetiques & les cathartiques, pourvu qu'on les prenne incontinent, & qu'on les fasse suivre de l'usage des délayans, des adoucissans, des huileux, des diaphorétiques & des narcotiques. Rien n'est si commun à Paris, que de voir des éruptions, un gonflement de peau avec fievre, après avoir mangé des moules, & souvent même des nausées.

L'ortie de mer, connue dans le *systema naturæ* sous le nom de *medusa*, est mise au rang des animaux veneneux; elle est très-commune au Port de Cette: son corps est gelatineux, transparent & couleur de chair; on le voit souvent flotter au gré des eaux sur la surface de la mer. M. Sauvage, en parlant de cet animal, dit qu'après l'avoir bien examiné pendant long-tems, & avoir observé les mouvemens de dilatation & de contraction de son corps, il s'est apperçu qu'il s'en exhaloit une vapeur subtile qui produisoit sur les yeux un effet pareil à celui qu'occasionne l'oignon. Le même Auteur ajoute que, si ensuite on porte les mains sur les yeux, sans préalablement les laver, la sensation de chaleur & de démangeaison est bien plus vive; d'où il conclut qu'il pourroit bien en être de l'ortie comme de la plante du même nom, dont le venin est renfermé dans les poils, qui, selon la remarque de Hookius, sont fistuleux.

Le lievre de mer n'est pas moins veneneux que les précédens. Dioscoride, Paul d'Egine, Ælien & plusieurs autres Auteurs, assurent que cet animal laisse dans la bouche un goût marécageux comme celui des poissons; il cause des coliques, rend d'abord la peau livide, ensuite plombée, supprime les urines, & quand il ne les supprime pas, il change leur couleur qui devient purpurine; il excite encore des nausées, des vomissemens bilieux, quelquefois sanguinolens, & des sueurs froides; il ne faut pas confondre ici ce lievre de mer avec l'animal qui porte le même nom; dans le Languedoc, celui-ci est le scorpion de Rondelet;

on a beau le manier, le flairer & le gratter, on n'y reconnoît aucun caractere venimeux; le lievre de mer, dont il s'agit ici, se nomme, suivant Linnæus, *thetis leporina.*

La derniere classe à examiner dans les animaux, pour savoir ceux qui sont veneneux, est celle des amphibies; cette classe en fournit plus qu'aucune autre. Tout le monde a les serpens en horreur & est persuadé de l'existence de leur venin; malgré le préjugé universel, on peut cependant dire que de tous les amphibies qui habitent la France, même les serpens, il n'y a de venimeux que la vipere; les serpens du Royaume se rapportent au genre ou des serpens proprement dits, ou des coulcuvres indiquées par Linnæus.

Le premier genre est caractérisé par des écailles sous le ventre & sous la queue, & l'autre par des cartilages sous le ventre & des écailles sous la queue. L'ornay, connu en Languedocien sous le nom de *naduel* ou *nadiol*, c'est-à-dire, sans yeux, *anguis fragilis*, *Linn.* est du premier genre; cet animal a 135 cartilages sous le ventre & autant de paires d'écailles, depuis l'anus jusqu'à l'extrêmité de sa queue; sa longueur est d'environ neuf pouces, sa figure est à-peu-près cylindrique; il habite communément les prairies & est transporté avec le foin dans les maisons; il passe pour si dangereux, qu'on dit en proverbe commun, que s'il n'étoit pas aveugle, il seroit en état de renverser le cavalier de dessus son cheval. M. Sauvage a observé qu'effectivement l'ornay ne peut voir; il ajoute encore qu'il a donné souvent à cet animal l'occasion de le mordre, mais que sa morsure ne l'a jamais blessé; il dit même n'avoir jamais oui dire que personne l'eût été; il lui manque des dents canines qu'on remarque dans la vipere, ce qui fait sans doute que sa morsure n'est nullement venimeuse.

Les couleuvres qu'on voit en France & qu'on peut

reconnoître d'après les descriptions des Auteurs, sont le natrix & la vipere.

Les écoliers du College d'Aleth, dit M. Sauvage, jouent avec ces animaux, les manient sans rien craindre & leur donnent à chacun un nom. Le serpent qu'on nomme siffleur, a 155 cartilages sur le ventre, & sur le dos des taches anguleuses & ondoyantes; il répand une mauvaise odeur, il recule, lorsqu'on le pince, & rend un sifflement; on remarque sous la queue du nacré 220 paires d'écailles; le natrix a 167 cartilages sur le ventre, & 60 paires d'écailles sous la queue; l'aspic a 217 cartilages sur le ventre, & 60 paires d'écailles sous la queue; il est d'une couleur blanche sur le ventre, noirâtre sur le dos, tâcheté d'un jaune clair vers la partie inférieure de sa tête; ce serpent est fier, il se jette, la gueule béante, sur ceux qui l'approchent; il les mord presque toujours, & il n'en résulte cependant aucun danger.

Les Naturalistes distinguent de deux especes d'aspic: la premiere espece se nomme *tunia*: elle a sur son dos deux bandes noirâtres; la seconde est connue sous le nom de musique, & en effet, on découvre sur son dos & sur-tout sur ses flancs, des notes de musique; les couleuvres qu'on appelle rouges & blanches, habitent les eaux & ne se montrent que très-rarement. En général, les couleuvres ne sont pas dangereuses, pourvu qu'on ne les irrite pas; elles mordent pour lors fortement, mais elles s'appaisent aussi-tôt; elles se roulent ensuite dans la main ou s'entortillent autour du bras & du cou, sans oser mordre davantage. L'aspic n'est pas si aisé à manier; il mordit un jour, dit M. Sauvage, un jeune homme; la partie mordue se tuméfia, mais cet exemple, ajoute-t-il, est unique; sans doute qu'il y avoit quelque vice dans les humeurs, ou que la morsure fut faite sur une partie extrêmement affligée.

Il y a quelques années, continue M. Sauvage, que

paſſant par un village nommé Saint-Michel-des-Serpens, dans le dioceſe de Lodeve, je m'informai du Curé & d'autres perſonnes de l'étymologie de ce nom; on me répondit qu'elle venoit de ce que chaque année au mois de Juin, ni plutôt, ni plus tard, il ſortoit de la montagne ſur laquelle le village eſt ſitué, une quantité prodigieuſe de ſerpens, qui, comme apprivoiſés, entroient dans les maiſons pour chercher le feu & l'eau. Ces ſerpens n'ont jamais fait la chaſſe aux rats ni aux ſouris, & on eſt ſi perſuadé dans le pays qu'ils ne ſont pas dangereux, qu'il n'y a que les étrangers qui s'en trouvent effrayés; les petits enfans de ce pays jouent avec eux, les prennent par la queue, les attachent deux à deux, & les font marcher ainſi. Le corps de ces ſerpens a environ trois pieds de longueur, il eſt d'un verd foncé, tâcheté de blanc, jaune ſur la tête; pluſieurs perſonnes en ont été mordues aux pieds & aux mains, ſans en éprouver aucune douleur, loin d'en reſſentir de fâcheux accidens. Comme ces ſerpens ont les dents très-petites, il ſuffit pour les leur arracher, de leur préſenter le chapeau & de le retirer incontinent bruſquement; quoique la plupart des ſerpens qui habitent la France ne ſont pas venimeux, la vipere ne peut pas cependant être de ce nombre: elle eſt commune dans le Poitou, dans le haut Languedoc, ſur les hautes montagnes des Cevennes, aux environs de Chaumont en Baſſigny. Voyez ce que nous en dirons ci-après, art. *Vipere*.

Les grenouilles & les lezards ſont encore des animaux amphibies, mais qui ne ſont nullement venimeux. Le crapaud eſt du genre des grenouilles; pluſieurs Auteurs prétendent que l'infuſion, le tact, l'haleine de ces animaux ſont venimeux. M. Sauvage dit cependant en avoir manié ſans le moindre inconvénient, quoiqu'en le touchant, l'animal ait fait rejaillir de ſon urine ſur ſon viſage & ſur ſes mains; il ajoute même avoir vu un charlatan qui mettoit un

crapaud dans sa bouche, l'écrasoit avec les dents, pour accréditer la vertu de ses antidotes. Cet animal, quoiqu'extrêmement redouté, n'a jamais été nuisible à qui que ce soit. La reinette ou grenouille verte, pour laquelle certaines personnes ont encore de l'aversion, n'a pareillement aucune qualité nuisible; elle manque même de dents; le seul inconvénient qu'on y remarque, c'est sa grande amertume. Quant aux lezards, ils sont absolument exempts de venin; rien n'empêche de les toucher, il n'y a nul danger à craindre; ils mordent, il est vrai, quelquefois, quand ils sont irrités, mais leur morsure n'est suivie d'aucun accident fâcheux. Il n'y a pas plus à craindre des salamandres; on peut les manier de différentes façons, même les irriter, elles ne mordent jamais. Le cameleon n'est pas plus farouche qu'elles; il se laisse toucher également pendant fort long-tems sans aucun accident. M. Sauvage dit encore avoir bu de l'eau d'un ruisseau qui étoit plein de salamandres, sans avoir pu découvrir aucune marque de venin, quoi qu'en aient dit les Auteurs. Le seps, *lacerta chalcidis, Linn.* a encore été regardé par les Anciens comme venimeux, mais sans aucune preuve certaine, puisque cet animal n'a jamais fait de mal à qui que ce soit.

On doit nécessairement conclure par tout ce que nous venons de rapporter sur les animaux veneneux, qu'il n'y en a que très-peu en France qu'on puisse qualifier de tels.

VENEUR. C'est le nom qu'on donne à celui qui conduit la chasse & les chiens, qui quête, détourne, lance la bête, la laisse courre, la suit, la remet dans les voies & la fait prendre. Les Officiers de la vénerie du Roi sont commandés par le Grand Veneur & tiennent de lui leur provision; cette charge étoit autrefois très-considérable, parce que le Grand Veneur étoit en même tems Grand Forestier & Grand Fauconnier.

VENT. On prend ce mot en diverſes acceptions; en terme de vénerie, il ſignifie l'odeur qu'une bête laiſſe à ſon paſſage, & en fauconnerie, la ſignification en eſt déterminée par le mot qui précede ou qui ſuit ce terme. Voyez *Fauconnerie*.

VERDIER. C'eſt un oiſeau de la grandeur d'un moineau, ou un peu plus grand; il a le bec court & un peu gros; ſa tête eſt verdâtre, mêlée de clair obſcur en-deſſus; tout le tour des yeux & la poitrine ſont d'une ſeule couleur jaune claire; ſon dos & ſes aîles ſont de couleur rougeâtre comme bai; au-deſſous de ſon bec à ſa gorge ſe trouve une petite tâche ſemblable à celle du moineau, mais moindre; au commencement de ſa poitrine regne une eſpece de collier de couleur rougeâtre, qui s'étend de la naiſſance d'une aîle à l'autre; ſa queue eſt d'une couleur entre griſe, brune & verte; ſa poitrine & ſon ventre ſont jaunâtres, avec quelque mêlange de verd. Ces parties ſe trouvent quelquefois tâchetées de quelques petites larmes de couleur obſcure; outre celui que nous venons de décrire, il y en a un autre qu'on nomme verdier paillet, à cauſe de la couleur de paille dont eſt peint ſon plumage.

Le mâle ſe diſtingue de la femelle en ce qu'il a plus de jaune qu'elle dans ſon plumage, principalement en-deſſus, autour des yeux & ſous la gorge; on remarque encore au col du mâle, en deſcendant vers les flancs, plus de taches, & des taches beaucoup plus apparentes que dans la femelle.

Cet oiſeau ſe tient la plupart du tems à terre, fouillant & cherchant des ſemences; auſſi quand on le prend, on lui trouve le bec crotté & plein de terre. En automne & au commencement de l'hiver, on a coutume d'en voir une quantité dans les terres enſemencées ou dans les terreins nouvellement défrichés, pour y chercher des vers; les jours où on les rencontre le plus communément ſont ceux qui ſont pluvieux;

il va en troupes, accompagnant les pinçons; dont il imite en partie le chant, c'eſt pour cette raiſon qu'on le tient en cage; il ne fait que ſon cri ordinaire pendant deux ou trois mois; il s'habitue enſuite à chanter, & on peut dire qu'il ne réuſſit pas mal; il vit d'orge, de millet & de panis; la durée de ſa vie eſt d'environ ſix ans; il eſt ſujet au mal caduc. Comme cet oiſeau eſt ſimple, il ſe prend très-facilement & même plus communément que le pinçon, ſoit au filet retz ſaillant, ſoit à la glu.

VERMILLER. C'eſt, en terme de vénerie, l'action du ſanglier, qui, pour chercher les vers de terre, la remue avec ſon groin.

VERMILLONNER, expreſſion de vénerie, qui déſigne l'action du blaireau, qui remue la terre pour y trouver des vers; le ſanglier *vermille* & le blaireau *vermillonne*.

VERMINIERE. On donne le nom de verminiere à un fumier préparé de la maniere ſuivante, qu'on place auprès du poulailler pour ſervir à l'uſage des poules: on prend pour cet effet du terreau, dont on remplit un trou creuſé exprès en pente, pour que l'eau ne croupiſſe pas; on l'arroſe de ſang de bœuf, ſur lequel on jette un peu d'avoine & on mêle bien le tout avec un rateau; bientôt le terreau ſera rempli de vers, qui ont une vertu particuliere pour engraiſſer la volaille; on ouvre cette verminiere, l'on n'y laiſſe gratter les poules que lorſque les vers fourmillent, & on ne l'ouvre que par un endroit, pour en tirer avec trois ou quatre coups de bêche les vers qu'on veut abandonner à la volaille; on fait les verminieres l'été & on s'en ſert l'hiver. Pour les garantir, on les couvre de gros buiſſons, qu'on charge avec de groſſes pierres, & pour hâter la formation des vers, on mêle avec le terreau des tripailles de brebis. L'Auteur du Gentilhomme Cultivateur rapporte, d'après un Auteur célebre, la conſtruction d'une verminiere ſinguliere, avec

avec laquelle, selon cet Auteur, on peut nourrir à peu de frais une grande quantité de volaille; cette verminiere ne differe néanmoins que très-peu de celle dont nous venons de parler; les quatre côtés en doivent être égaux: elle doit avoir quatre pieds de profondeur, sur un terrein un peu incliné, pour que les eaux qui peuvent être en-dessous, s'épanchent, & qu'elles n'y croupissent pas; si le terrein est de niveau, on l'éleve avec de la terre; on le ferme tout autour d'une bonne muraille bien maçonnée, de la hauteur de trois à quatre pieds; on met au fond de cette fosse creusée ou de cette élevation, quand le terrein est de niveau, une couche de paille de seigle hachée bien menu, de l'épaisseur de quatre pouces, ou d'un demi-pied: sur cette couche, on fait un lit de fumier de cheval ou de jument, tout récent, que l'on couvre de terre légere, & bien divisée & ameublie, sur laquelle on répand du sang de bœuf ou de chevre, du marc de raisin, de l'avoine & du son de froment, le tout bien mêlé ensemble. Ces premieres couches faites, on les répete alternativement dans le même ordre; on ajoute seulement, quand on est parvenu à la moitié de la fosse, des intestins de moutons, de brebis & d'autres bêtes; enfin, on recouvre, quand la fosse est plus qu'aux trois quarts remplie, toutes ces matieres avec de fortes broussailles, qu'on charge de grosses pierres, pour que les vents ne puissent pas les emporter, ni déranger, & que les poules ne puissent y aller gratter ou becqueter. La premiere pluie qui survient, fait pourrir cette composition, & par ce mêlange on obtient une quantité prodigieuse de vermine, qu'on doit bien ménager, & qu'il ne faut distribuer aux poules que par ordre, de peur que la verminiere ne se trouve bientôt ravagée. En la bâtissant, on laisse une porte à l'orient ou au midi, que l'on ferme avec de la pierre seche, jusqu'en haut; c'est par cette porte qu'on entâme la vermine, en ôtant de ces pierres qui

ſont ſur le haut, trois ou quatre coups de bêche ſuffiſent pour en tirer la nourriture de toute la journée; on jettera ce qui eſt reſté de la journée précédente dans la foſſe ou fumier: c'eſt le meilleur & le plus ſubſtantiel de tous les engrais; il eſt à obſerver qu'il faut placer la verminiere dans un lieu chaud & à l'abri des vents.

VER. Nous ne parlerons dans cet article que des *vers de terre;* ces vers ſont des inſectes rampans, ſans pieds, ſans os, ſans yeux & ſans oreilles, longs d'un doigt, gros comme une plume d'oie, ronds, mous, charnus, diſtingués par anneaux, d'un rouge pâle, d'un goût terreux, ſans odeur.

Redi en diſtingue de pluſieurs eſpeces: les uns ont au dos, proche de la tête, une eſpece de bande un peu élevée, qui reſſemble à une ſelle de cheval ſans arçon; les autres n'ont point cette bande. Parmi les premiers, il s'en trouve encore de différens; quelques-uns ſont longs & ronds dans toute leur longueur; d'autres ont la queue large, plate, terminée en forme de feuille d'olivier; tous les lombrics ſont fort agiles & remuans; mais il s'en trouve une cinquieme eſpece plus engourdie, très-groſſe, qui n'a point de bande au dos, ni la queue en forme de feuilles d'olivier. Quand ceux-ci s'étendent, ils ſurpaſſent la longueur d'une aune, mais ils n'ont jamais la queue auſſi déliée que tous les autres; on en trouve qui ſont toujours très-petits, d'autres qui croiſſent & qui parviennent à la groſſeur du petit doigt. Quant à la couleur extérieure de leur peau, elle varie ſuivant la diverſité des terres où ils vivent & dont ils ſe nourriſſent.

Les vers de terre, tout vils & tout mépriſables qu'ils ſoient, ne laiſſent pas d'être pourvus de tous les organes dont ils ont beſoin; leurs articulations & leurs viſceres ſont formés avec un art admirable. Tout leur corps n'eſt qu'un tiſſu ou un enchaînement de muſcles annulaires, dont les fibres circulaires, en ſe

contractant, rendent chaque anneau auparavant ample & dilaté, plus étroit & plus long; le mouvement du ver, lorſqu'il rampe, eſt ſemblable à celui que l'on voit faire à un fil, quand après l'avoir étendu, on en lâche un des bouts; le bout lâché eſt attiré par celui que l'on tient, il en eſt à-peu-près de même du ver. Il s'étend & s'accroche par les inégalités de ſa partie antérieure, comme par autant de petites pattes ou de petits crochets, & ſa partie poſtérieure ayant lâché priſe, le ver ſe raccourcit, & ſon bout poſtérieur s'approche de l'autre. Chaque anneau eſt armé de petits poils roides & pointus, comme d'une eſpece de barbe ou de piquans, qu'il peut ouvrir pour prendre & ſaiſir quelque choſe, ou reſſerrer contre le corps; outre cela, au-deſſous de la peau eſt une humeur gluante, qu'il laiſſe ſortir dans l'occaſion par de certaines ouvertures qui ſe trouvent entre les anneaux; cette humeur ſert à lui humecter le corps, à le rendre gliſſant & à faciliter ainſi ſon paſſage dans la terre. Par tous ces ſecours, il peut ſe pouſſer & s'avancer au travers de la terre, avec une grande facilité & promptitude & d'une maniere ſûre; ce que ces inſectes n'auroient pu faire, ſi leurs corps avoient été couverts de poils, de plumes, d'écailles, ou de ce qui couvre quelqu'autre animal.

Pour ce qui regarde la ſtructure interne du ver, on trouve le canal des alimens formé de deux différentes façons; & d'abord ces lombrics qui ſont plus gros & plus engourdis que les autres, ſemblent au premier aſpect avoir trois eſtomacs; mais ces trois eſtomacs ne ſont réellement que trois tuniques ou bandes ſaillantes, longues & rondes, qui entourant l'æſophage, le fortifient extérieurement, qui par des expanſions tendineuſes s'attachent autour de la poitrine & du dos, & qui peuvent dilater & comprimer l'æſophage même, ſelon les beſoins & au gré de l'animal. Dans toutes les autres eſpeces de vers, ſe pré-

fente d'abord un long æsophage, qui se termine en une membrane concave, qui est l'estomac même en forme de cœur, mais dont les parois sont beaucoup plus épaisses & plus dures que les tuniques de l'æsophage & de l'intestin. Cet intestin en partant de l'estomac va en ligne droite, attaché de toutes parts par des muscles circulaires, qui le serrent de façon qu'il paroît godronné & distingué en cellules, jusqu'à ce qu'enfin il se termine vers la plus fine pointe de la queue; ce qui ne se rencontre point dans les vers des animaux, car l'intestin de ceux-ci finit hors du ventre, un peu avant que d'être parvenu à la dernière extrêmité de la queue; mais l'intestin de tous les vers de terre se trouve toujours tout rempli d'une terre très-menue & comme impalpable, qui fait la seule nourriture de ces animaux; car ils ne goûtent jamais des racines, des herbes, ni des autres fruits de la terre; si l'on ouvre l'intestin, depuis l'anus jusqu'à l'estomac, en le nettoyant bien de la terre dont il est plein, on apperçoit dans sa cavité un autre canal assez épais, qui en parcourt presque toute sa longueur, comme un intestin renfermé dans un autre intestin, lequel se termine à environ quatre travers de doigt en-deçà de l'ouverture de l'anus, en perçant la tunique du premier intestin & rompant entre cette tunique & le dos de l'animal vers l'anus; pour l'extrêmité supérieure, lorsqu'elle est parvenue à l'estomac, elle perce sa tunique, & fort diminuée de calibre, elle va droit à la tête. Au reste, tous les vers n'ont pas l'intestin formé de la même façon; car l'intestin des lombrics, dont la queue finit en forme d'olivier, a dans toute sa cavité une épaisseur à-peu-près semblable, & depuis l'estomac jusqu'à son milieu, il paroît être composé extérieurement de parois lisses, le reste étant plein de rides transversales très-déliées; au contraire, dans ceux dont la queue est ronde, & qui n'ont point de bande sur le dos, l'intestin est très-

épais près de l'estomac, & jusqu'au milieu tout cannellé, suivant la longueur; mais ensuite son diametre diminue de beaucoup, & toutes les cannelures disparoissent.

Dans les vers qui ont ces corps blanchâtres & globuleux, que Willis a observé autour du cœur, on en peut compter quatorze, sept à chaque rangée, disposés en ligne droite le long de la poitrine, remplis d'une liqueur laiteuse; & en outre huit autres globules ou sachets plus voisins du cœur, plus gros que des grains de vesce, & tout pleins d'une matiere laiteuse très-blanche, dans laquelle on découvre plusieurs petits œufsronds. Il arrive quelquefois qu'aucun de ces sachets ne contient des œufs, mais seulement une matiere laiteuse; quelquefois tous les œufs se trouvent dans un seul ou dans deux uniquement; quelquefois aussi les huit sachets sont tellement remplis d'œufs, notamment vers la fin de Mars, dans tout le mois d'Avril & au commencement de Mai, qu'on trouve dans chaque, 16, 18, 20 ou 25 œufs; ces œufs sortent du corps de l'animal par des trous ouverts au bord de l'anus. Redi assure avoir souvent compté jusqu'à 200 œufs, répandus dans la cavité même du ventre, sur-tout vers la queue autour de l'intestin; de sorte qu'il n'en restoit pas un seul dans tous les sachets, qui sont alors remplis d'une certaine écume blanchâtre, qui ressemble à du blanc d'œuf battu, ou à du savon délayé dans de l'eau; mais on ne trouve pas dans toutes les especes de vers de pareils sachets pleins d'œufs; du moins l'Auteur que nous venons de citer, dit n'en avoir apperçu de cette sorte que dans ceux qui ont la queue formée comme une feuille d'olivier; dans tous les autres lombrics, il n'a trouvé ni les quatorze globules blanchâtres, ni les huit sachets pleins d'œufs; mais autour de l'æsophage & du cœur se présentent certains corps blanchâtres, en petit nombre, qui sont pleins d'une espece de matiere

laiteuſe, où l'on ne ſauroit appercevoir aucun œuf, ſur-tout dans ces gros vers engourdis, dont toute la queue eſt intérieurement partagée en pluſieurs petits canaux tranſparens, & remplis d'une eau très-limpide. A l'égard des ſachets pleins d'œufs, ils ſont diverſement entortillés par un gros canal rempli de ſang, qui au premier aſpect paroît en quelque façon variqueux, étant parſemé de taches fréquentes, & qui parcourt toute la longueur de l'inteſtin, auquel il eſt adhérent juſqu'à la queue.

Les obſervations que nous venons de citer ſur les vers de terre ſont de Redi; celles de Willis ne ſont pas moins ſavantes, elles méritent d'occuper ici une place : ce dernier Auteur place les vers au nombre des animaux ſanguins froids; le ver de terre a, ſuivant lui, au-deſſus de l'ouverture de ſa bouche, une trompe, avec laquelle il perce & éleve la terre; ſon cerveau paroît fort petit & blanchâtre comme une bulbe d'air; un peu plus bas eſt ſitué l'æſophage avec ſes muſcles, lequel va tout droit au ventricule, & près de l'æſophage, le cœur palpitant, qui a ſes mouvemens alternatifs de ſyſtole & de diaſtole, comme dans les animaux les plus parfaits; aux deux côtés du cœur ſont placés des corps blanchâtres & un peu globuleux, diſtingués comme en trois lobes, dont les deux ſupérieurs ſont plus blancs, mais plus petits, & l'inférieur plus grand du double & oblong en forme de cervelat; entre ces corps blanchâtres & plus en arriere, on apperçoit d'autres petits globules, comme des caroncules jaunâtres, diſpoſées en deux rangées, tantôt quatre de chaque côté, tantôt cinq ou davantage. Il paſſe au milieu de ce corps des vaiſſeaux ſanguins remarquables, où l'on voit une pulſation diſtincte, comme dans le voiſinage du cœur; j'ai long-tems douté, dit l'Auteur, de l'uſage de ces parties, n'y pouvant découvrir aucune cavité; mais quelques-uns de ces globules ouverts & preſſés, tranſſudoient une humeur

laiteuſe ; ce qui me fit ſur le champ ſoupçonner que c'étoient les vaiſſeaux ſpermatiques, d'autant plus que ces parties ne ſont pas conformées de la même façon dans tous les vers. Or, il eſt aſſez notoire que les vers, en s'accouplant, ne ſe joignent point directement vers la queue, comme font la plupart des autres animaux, mais proche de la tête. Enfin, après beaucoup de recherches, la choſe me parut hors de doute ; car diſſéquant par haſard un ver plein, je trouvai les corps blanchâtres remplis d'un grand nombre d'œufs, & vis-à-vis, deux mamelons de la même couleur, percés de petits trous, qui ſembleroient être les parties naturelles du ver ; plus bas ſe préſente le ventricule, qui eſt aſſez ample & diviſé en trois régions ; de la derniere part l'inteſtin, lequel ſe porte en droite ligne juſqu'à la queue & eſt comprimé dans tous ces trajets par des inteſtins, des muſcles annulaires ; de ſorte qu'il paroît comme partagé en pluſieurs cellules, ainſi que le colon dans les animaux parfaits ; quand on a ouvert l'inteſtin en long & ôté les excrémens, on trouve dans ſon fond un vaiſſeau de couleur jaunâtre, qui s'étend depuis la queue juſqu'au ventricule, où il ſe plonge en rampant le long des parois de l'eſtomac juſqu'à la tête ; ce vaiſſeau eſt effectivement un tuyau, qui étant ſoufflé montre une grande cavité, & comme il paroît analogue aux vaiſſeaux que Malpighi a remarqué s'étendre ſur le ventricule & les inteſtins des inſectes, il y a tout lieu de ſoupçonner qu'il fait l'office du foie & du meſentere. Quelquefois on trouve dans certains vers, des deux côtés de l'inteſtin vers la queue, pluſieurs œufs prêts à éclorre, qui paroiſſent y être deſcendus des parties genitales, ſortant hors du corps par des conduits qui s'ouvrent dans l'anus. Tout ceci ſe voit dans l'intérieur du ver de terre, couché ſur le dos & ouvert ; maintenant ſi on le tient ſur le ventre, on apperçoit ſur le dos le long des bords de chaque anneau, de petits trous preſque depuis la

tête jusqu'à la queue ; & si on le souffle, les parties qui sont au-dessous se gonfleront incontinent, les excrémens de l'intestin étant poussés çà & là, haut & bas ; pressez ces trous, & il en distillera une humeur blanche, visqueuse, quelquefois laiteuse, qui semble être une mucosité destinée à humecter ces cavités, & à les défendre contre l'inclémence de l'air ; sans doute que ces petits trous sont autant de trachées, qui, comme dans les insectes dépourvus de sang, tiennent lieu des poumons, étant dispersées en grand nombre par tout le corps, pour respirer, c'est-à-dire, pour l'inspiration & l'expiration. On objecte néanmoins que la moindre respiration suffit aux vers ; & en effet, ils peuvent rester cachés & vivre quelquefois plus de trois mois dans le fond de la terre ; d'ailleurs, si l'on frotte d'huile les trous des trachées, ils ne meurent pas sur le champ comme les insectes qui n'ont point de sang ; mais même plongés dans l'huile, ils y nagent encore pleins de vie & y subsistent long-tems, & cependant si on leur donne une chaleur même modérée, ils périssent dans le moment.

Les vers de terre sont hermaphrodites ; Linnæus observe qu'ils s'accouplent sur la terre par le collier, c'est pour cette raison que ces animaux, en sortant de terre pour s'accoupler, la creusent en mille endroits, & produisent de petites buttes ou éminences qui font tort aux allées des jardins & des promenades ; il ajoute que les taupes se nourrissent de vers, & que c'est la peur que les vers en ont qui les fait sortir de terre, pour peu qu'on trépigne ou qu'on foule la terre avec les pieds.

Les pêcheurs le savent bien, ils en profitent pour avoir de quoi amorcer le poisson ; quand ces vers sont accouplés, ils se touchent environ par la moitié du corps, qui se gonfle, & ils demeurent si fortement attachés l'un à l'autre, qu'ils se laissent écraser plutôt que de se quitter ; durant l'hiver ils se tiennent cachés dans la terre ; au printems & en été, de même qu'en

automne, ils en ſortent en foule, ſur-tout lorſqu'il pleut, & pendant la nuit, quand il tombe beaucoup de roſée; ils aiment par préférence les lieux gras & humides, & ils fuient les chemins battus & les terres arides. Pour les faire ſortir, il ſuffit de verſer ſur la ſurface de la terre une forte décoction de feuilles de chanvre, ou d'écorces vertes de noix; la leſſive & les eaux ameres les tuent; ils deviennent la proie des poiſſons, des oiſeaux, du lezard, de la ſalamandre & de pluſieurs autres animaux.

On emploie intérieurement en Médecine les vers de terre, comme apéritifs, diurétiques & ſudorifiques; on les preſcrit en poudre, depuis la doſe d'un ſcrupule juſqu'à celle d'un demi-gros, dans des bouillons & des bols apéritifs contre les obſtructions & la jauniſſe; on choiſit pour cet effet les plus gros, les mieux nourris & les plus vifs; on les laiſſe dégorger dans un vaiſſeau de terre, on les lave enſuite dans l'eau; après quoi, on les fait dégorger de nouveau, & on répete cette opération juſqu'à ce que les vers ne rendent plus de terre; on les fait pour lors macérer pendant douze heures dans une ſuffiſante quantité de vin blanc, & on les fait enſuite ſécher doucement, ſoit au ſoleil, ſoit dans un four médiocrement chaud, & on les réduit en poudre pour l'uſage. Quelques Auteurs conſeillent contre les affections vermineuſes, la poudre des lombrics, que les malades rendent ſouvent avec leurs déjections; ils la preſcrivent à la doſe d'un demi-gros, pour les enfans, dans un petit bouillon au lait, ou dans leur bouillie; mais cette poudre ne mérite pas la préférence, à beaucoup d'égards, ſur les autres remedes vermifuges.

On tire par la diſtillation un eſprit & un ſel volatils des vers de terre; on recommande ces remedes chymiques en liniment contre la goutte, le rhumatiſme & les autres affections des nerfs. L'huile qu'on tire des vers eſt encore un des remedes les plus

excellens qu'on ait en Médecine; pour préparer cette huile, on prend une livre de gros vers de terre, on les lave dans de l'eau, & on les met infuser dans une livre de bonne huile d'olive, en ajoutant sur le tout un verre de vin blanc; on le laisse infuser pendant vingt-quatre heures; on le fait ensuite bouillir à un feu modéré, jusqu'à la consomption du vin; on passe avec expression, & on garde cette huile pour l'usage; elle est admirable pour fortifier les nerfs & les jointures, contre les rachitis, la paralysie, la goutte & toutes les affections nerveuses qui viennent de débilité & de relâchement; on en fait un liniment chaud sur la partie, ou seule ou mêlée avec d'autres baumes vulneraires & nervins; on s'en sert aussi intérieurement, à la dose de douze à quinze gouttes, deux fois le jour, dans les potions vulnéraires, contre les plaies, les brûlures, les fractures & les contusions; elle est extrêmement anodine, & son usage appaise les douleurs en peu de tems, & procure une prompte guérison. On se sert aussi contre le panaris d'un ver de terre, qu'on lie par les deux bouts avec du fil, & qu'on tourne autour du doigt malade, en l'y assujettissant par un nœud & en couvrant le tout d'une petite bande de linge; ce remede guérit le panaris en peu de jours. Voyez art. *Achées*.

VER-A-SOIE. Cet insecte se nomme dans nos Provinces méridionales *magnian*, *magnau* ou *magnan*; c'est la plus laide de toutes les chenilles : son corps est divisé en neuf anneaux, sur chacun desquels on apperçoit un petit mamellon noir, que les Naturalistes ont nommé *stigmate*, & que l'on croit être les endroits par où le ver respire; ces bouches répondent à des poumons d'une structure particuliere, qu'on appelle des trachées. M. Pomier, dans son Traité sur la culture des mûriers, a observé qu'à mesure que le ver change de peau & qu'il grossit, les stigmates & l'anus donnent naissance à des tuyaux qui s'alongent à chaque

mue; le tuyau de l'anus a cinq ou ſix lignes de longueur, & ceux des ſtigmates deux à trois; avant de ſe métamorphoſer en chryſalide, cet inſecte fait quatre mues, c'eſt-à-dire, change quatre fois de peau; ſa vie eſt ordinairement de ſix ſemaines, durant leſquelles on dit qu'il éprouve quatre maladies, parce qu'en effet il eſt très-malade durant ces mues. Aux approches du changement de peau, l'intervalle qui ſépare celle qui doit reſter ſur l'animal & celle qui s'en détachera, eſt rempli d'une liqueur gluante, qui disjoint l'une de l'autre; alors le corps devient luiſant & comme tranſparent, la tête groſſit, le ver ſe raccourcit; ſouvent il s'enfonce dans la litiere & file quelques brins de ſoie, pour ſe donner un point d'appui qui l'aide à ſortir de ſa peau; l'inſecte s'agite en divers ſens; la peau commence preſque toujours par la tête à ſe détacher; il acheve de ſe dégager de ſa dépouille avant qu'elle ſoit endurcie: auſſi-tôt que la tête & les premieres pattes ſont débarraſſées de la peau qu'il doit quitter, il ſe ſert de ſes pattes pour achever de ſe tirer de ſon fourreau. Comme il eſt alors, durant quelques jours, renfermé dans la litiere, ſans manger, on a coutume de dire qu'il dort. Le ver-à-ſoie a quatorze pattes, dont les ſix antérieures ſont plus courtes que les huit autres. On diſtingue en Europe deux ſortes de vers-à-ſoie: les uns ſont blancs & deviennent fort gros, les autres ſont gris & reſtent plus petits; c'eſt cette derniere ſorte qu'on regarde communément comme la meilleure, mais on les éleve aſſez indiſtinctement.

Juſqu'à la premiere mue le ver gris eſt noirâtre, & ſa tête d'un noir plus brillant, tant qu'il ſe porte bien; c'eſt mauvais ſigne, quand il eſt rougeâtre ou d'un brun clair. Ces jeunes vers n'ont gueres qu'une ligne & demie de longueur, quand ils ſont prêts de ſe dépouiller pour la premiere fois; ce qui arrive ordinairement du quatrieme au ſeptieme jour depuis leur

naiſſance. Le ſigne de cette mue, c'eſt que les anneaux les plus près de la tête blanchiſſent, le reſte du corps devenant d'un brun clair & luiſant. Ils ſe cachent alors dans la litiere, y reſtent un ou deux jours ſans manger, & n'en ſortent que quand ils ont quitté leur dépouille; cette premiere mue eſt rarement dangereuſe. Lorſqu'ils en ſortent, ils ſont couleur de café au lait, & marqués de tâches noires, que l'on n'apperçoit qu'avec beaucoup d'attention; auprès de la tête les anneaux ſont d'un gris plus clair.

Le terme d'une mue à l'autre varie ſelon le degré de chaleur & ſelon la qualité de la nourriture & du tempérament. Pour l'ordinaire ſix ou ſept jours après la premiere mue, l'inſecte ayant environ quatre lignes de longueur, il prend une couleur cendrée un peu verdâtre; les tâches noires diſparoiſſent abſolument, ſa tête enfle; il ceſſe de manger, s'enfonce dans la litiere, y reſte deux ou trois jours, puis s'agite beaucoup pour ſe dépouiller une ſeconde fois de ſa peau; les efforts qu'il fait le rendent preſque rouge, ſa peau ſe ride & ſe retire par plis; après cela il eſt de couleur de petit gris, marqué de tâches, les unes noires, les autres brunes, qui forment comme des chevrons briſés; & ſur le quatrieme anneau du côté de la tête, on apperçoit deux appendices; les pattes deviennent blanches ou jaunes; on prétend que cette différence de couleur annonce quelle ſera celle des cocons. Les vers reſtent de ſix à dix jours avant que d'être en mue pour la troiſieme fois; ils ont alors à-peu-près huit lignes de longueur; cette mue s'annonce comme les précédentes, & ils demeurent quelquefois plus de quatre jours dans la litiere; au ſortir de cette maladie, ils ſont d'un gris très-clair, preſque ſans tâches; les deux appendices ſubſiſtent; le muſle eſt brun; toute la longueur du vers eſt d'environ un pouce: ils reſtent ſix à neuf jours dans cet état; puis, étant longs d'à-peu-près quinze lignes, ils ſe diſpoſent à la quatrieme mue,

durant laquelle ils se tiennent quatre à huit jours enfoncés dans la litiere, il en périt plus à cette mue qu'aux trois premieres; quelques-uns aussi, au lieu d'entrer dans la litiere, cherchent pour lors à faire leurs cocons.

Ceux qui ont supporté la quatrieme mue ont une couleur de chair, qui s'éclaircit dans l'espace de deux ou trois jours; ceux chez qui elle jaunit, meurent infailliblement; les vigoureux deviennent comme cendrés, ont un appétit vorace, prennent une longueur de trois à quatre pouces; & au bout de huit à dix jours, depuis la derniere mue, se disposent à *monter*, c'est-à-dire, à faire leurs cocons.

Quand leur voracité est passée, leur corps acquiert à-peu-près la couleur de la soie qu'ils doivent filer; ils deviennent transparens, cessent de manger, se vuident d'une eau gluante & verdâtre; s'agitent pour chercher un endroit où ils puissent commodément travailler à leurs *cocons*, *coucons* ou *coques*. Ce sont des especes d'œufs souples, tissus avec beaucoup d'art, & fabriqués avec la matiere que nous nommons soie; & qui est jaune ou blanche; l'insecte y est dans l'état de chrysalide ou feve, couvert d'une peau qui lui sert d'enveloppe. Un ver vigoureux fait sa coque en quatre ou cinq jours, il reste une vingtaine de jours dans l'état de chrysalide, puis il rompt ses enveloppes & sort de sa coque sous la forme d'un de ces papillons que l'on nomme phalenes; on prétend communément que les cocons longs & pointus sont ceux dont sortent les mâles, & que les femelles affutent des cocons plus gros & arrondis; mais l'expérience ne confirme pas cette assertion.

Lorsque les papillons ont ressuyé leurs aîles, au sortir des cocons, ils s'accouplent promptement, ne mangeant point & ne faisant presque aucun usage de leurs aîles; ils n'ont à s'occuper que de la multiplication de leur espece; leur accouplement dure six à huit

heures, & quelquefois bien davantage. A meſure que la femelle ſe ſépare du mâle, elle évacue une liqueur viſqueuſe, qui probablement endommageroit les œufs; après quoi, elle ne tarde pas à faire ſa ponte, qui eſt d'environ 350 œufs, puis elle meurt. Ces œufs, nouvellement ſortis de la femelle, ſont de couleur jonquille, au bout de quelques jours; ceux qui ont été bien fécondés deviennent couleur de cendre; les autres blanchiſſent, ou ont une toute autre couleur que cendrée.

M. La Rouviere, Bonnetier ordinaire du Roi & de toute la Famille Royale, a publié, ſous ſon nom, en 1770, une petite brochure intitulée : *Eſſai ſur de nouvelles découvertes intéreſſantes pour les Arts, l'Agriculture & le Commerce.* Comme cette brochure ne renferme préciſément que ce qui concerne le gouvernement des vers-à-ſoie & leur éducation, la culture des mûriers, dont les feuilles ſervent de nourriture à ces inſectes; la maniere de tirer la ſoie des cocons de ces mêmes inſectes, & la découverte d'une ſoie végétale propre à remplacer celle des vers; comme d'ailleurs nous avons été chargés de rédiger dans le tems cette brochure, d'après quelques idées que nous avoit donné M. La Rouviere, nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'inſérer ſon contenu dans cet ouvrage, puiſque c'eſt, pour ainſi dire, notre propre travail, du moins quant à la rédaction. Nous commencerons donc avec cette brochure par les mûriers & la maniere de les cultiver; nous aurions pu renvoyer pour cet objet à notre *Dictionnaire des plantes, arbres & arbuſtes de la France;* mais comme il ſe trouve dans la premiere partie de cette brochure beaucoup de choſes, qui ne ſont pas inſérées dans le Dictionnaire cité, il eſt à propos de les faire connoître à nos Lecteurs, en les invitant en même tems de conſulter dans le *Dictionnaire des plantes, arbres & arbuſtes*, l'article *Mûrier.*

Le mûrier eſt un arbre ſi connu, qu'il eſt inutile

d'entrer ici dans aucun détail; il suffit de dire qu'on en distingue communément de deux sortes, le noir & le blanc; celui-ci se subdivise, suivant M. La Rouviere, en douze especes, qui ne sont réellement que des variétés: la premiere se nomme *mûrier à feuilles bâtardes*; cet arbre croît très-vite & fournit beaucoup de feuilles. Ces feuilles sont grandes & ont huit à neuf pouces de largeur, sur neuf à dix de longueur; elles sont de plus découpées en quatre parties, deux de chaque côté; leur couleur est d'un verd clair; il est très-facile de les cueillir: on les estime beaucoup pour les vers-à-soie, & la grandeur de ces feuilles diminue à mesure que l'arbre vieillit. La seconde espece ou variété du mûrier est la *grosse blanquette*; elle grossit fort vîte & pousse d'aussi beaux jets que la premiere espece; sa feuille est ronde, mais un peu plus longue que large; elle est aussi grande que celle de la premiere espece, d'un tissu très fin & d'un verd jaunâtre.

La troisieme variété est le mûrier surnommé la *petite blanquette*; il leve très-bien, produit beaucoup; sa feuille est à-peu-près de la couleur de celle de la grosse blanquette, mais elle n'est pas si grande; elle est facile à cueillir, les arbres s'en dépouillent ordinairement à la Toussaint; on la croit très-bonne pour les vers-à-soie; son seul défaut c'est de tacher, ce qui arrive ordinairement à la fin de la récolte, sur-tout lorsqu'il y a des brouillards; c'est pourquoi on la donnera aux vers-à-soie un peu avant la fraise: on fera par conséquent très-bien de ne pas planter cette espece de mûrier dans les fonds.

La quatrieme espece de mûrier est celle qu'on nomme *toute fine*; sa feuille est en effet très-fine, elle est ronde & cependant un peu alongée; l'arbre pousse par le bas des jets fort gros, qui diminuent beaucoup vers leurs pointes. Ces sortes de jets ne se plient pas

facilement ; l'eſpèce eſt d'ailleurs fort facile à élever, & paſſe encore pour être très-bonne.

On nomme la cinquieme eſpece le *gros pecourouge ;* ſa feuille eſt d'une moyenne grandeur, d'un verd clair un peu jaunâtre ; l'arbre eſt extrêmement chargé de feuilles & facile à dépouiller. Un homme laborieux peut très-bien cueillir cinquante livres de ces feuilles en une heure : on les eſtime beaucoup pour les vers-à-ſoie. La ſoie que produiſent les vers nourris avec ces feuilles, eſt très-fine ; on nomme cette eſpece pecourouge, parce que la queue en eſt un peu rouge. Quand les boutons de ce mûrier commencent à ſe gonfler, l'on voit paroître le fruit, qui tombe quelque tems après ; enſorte que quand on cueille les feuilles, il n'en reſte que très-peu & ſa couleur eſt griſe.

La ſixieme eſpece eſt le *petit pecourouge ;* il reſſemble beaucoup au *gros pecourouge :* la feuille en eſt un peu plus petite & la queue moins rouge ; cette eſpece eſt aſſez bonne, mais ſa croiſſance eſt tardive.

La ſeptieme eſpece eſt le *mûrier noirâtre ;* ſa feuille eſt aſſez grande, le verd eſt un peu foncé, l'eſpece en eſt paſſablement bonne, & l'arbre eſt très-abondant. Quoique la mûre qu'il produit paroiſſe être noire, ce n'eſt cependant pas le mûrier noir qui ſe préſente dans les cours & qui conſtitue une eſpece, comme nous l'avons dit.

La huitieme eſpece eſt le mûrier qui provient de ſemences ; ſa feuille eſt très-belle & l'arbre vient vîte : on peut le mettre au rang des meilleures eſpeces.

La neuvieme eſt connue ſous le nom de *feuille roſe*, ou de *feuille d'Italie ;* la feuille de cette eſpece eſt d'une moyenne grandeur, à-peu-près comme celle du *petit pecourouge*. Lorſqu'elle commence à vieillir, elle devient rouge & eſt aſſez difficile à cueillir ; l'arbre d'ailleurs vient beaucoup plus lentement que les autres eſpeces, & ne croît pas plus que le *petit pecourouge ;* cette

cette espece est fort commune du côté de Lyon, c'est même la seule qu'on cultive; elle a son mérite, sans cependant être la meilleure: le fruit en est blanc & tacheté de gris.

La dixieme espece est le mûrier qu'on nomme *feuille d'Espagne*, ou suivant d'autres *feuille romaine*; sa feuille est grande, ronde & fort épaisse; l'arbre n'en fournit pas une grande quantité, mais il est aussi abondant que les autres, eu égard à la grandeur & à l'épaisseur de la feuille: l'extrêmité des branches en est ordinairement assez garnie. Ce mûrier vient très-lentement; on n'en donne ordinairement la feuille aux vers-à-soie que lorsqu'ils sont prêts à faire leurs cocons, souvent même elle ne leur vaut rien; la soie qui en provient est un peu grossiere.

Le *colomban* est la onzieme espece; l'arbre fournit beaucoup, & sa feuille est très-bonne pour les vers-à-soie; il est très-commun dans le Languedoc.

Le *bouquetier* est la douzieme & la meilleure espece; la feuille de cet arbre est assez belle, les branches en sont fort longues, & sa croissance est très-rapide; c'est ordinairement au bout de ces branches que sont placées les feuilles. Cette espece est destinée à être greffée; la purotte qu'elle produit après la greffe, jette de fort gros tuyaux; elle est bonne pour être mise en pépiniere, & vient fort promptement. De toutes les especes il n'y en a point de meilleure que celle-ci, sur-tout lorsqu'on l'a greffé avec quelques-unes de celles dont nous avons fait mention. Si on n'a pas eu cette attention, c'est en revanche la plus mauvaise.

Après avoir rapporté les différentes especes de mûrier, nous allons passer à leur culture. Il y a trois façons de les multiplier; par semence, par provins ou par la greffe. La semence de ces arbres exige de petits détails pour pouvoir la recueillir: on met pour cet effet, dans un baquet, de grosses mûres blanches; on choisit sur-tout celles qui proviennent des arbres

de la meilleure efpece, & qui, par leur parfaite maturité, fe trouvent fur la terre, au pied de l'arbre, d'où elles font tombées; elles reftent dans ce baquet pendant vingt-quatre heures; on les écrafera enfuite, foit avec les pieds, foit avec les mains; on verfe, à mefure qu'on les brife, de l'eau pardeffus; on laiffe repofer cette eau, on jette toute l'ordure qui y furnage. Cette opération faite, on incline doucement ce baquet pour faire écouler l'eau; la bonne graine refte au fond: on continuera de verfer de la nouvelle eau pardeffus, & on jette encore cette eau de même que la premiere; ce qu'on réitere jufqu'à ce que la graine fe trouve entiérement pure: on la fait enfuite fécher, & on la remue pour en ôter toute la pouffiere: on ne peut la conferver tout au plus qu'un an; auffi la feme-t-on pour l'ordinaire dès qu'elle eft recueillie, ou on ne differe au moins qu'au printems fuivant.

Quand on veut femer de la graine de mûrier, on choifit dans un jardin l'endroit le moins expofé au vent; on en prépare la terre par de bons labours, & pour la rendre plus facile à la culture, fi elle fe trouve totalement defféchée, on l'arrofe la veille qu'on la laboure: on fume cette terre avec du fumier à demi confommé, ou bien on l'effuie avec du terreau: on la dreffera enfuite en planches en forme de couches; il importe fort peu de quelle longueur elles foient, pourvu que chaque planche n'ait tout au plus que quatre pieds de largeur: on dreffe ces planches en dos d'âne, on les éleve au moins d'un demi-pied audeffus du niveau; tout étant ainfi difpofé, on feme la graine. On ne fait communément cette opération que dans un beau jour, on obferve fur-tout qu'il ne foit ni pluvieux, ni venteux; on fait tremper cette graine douze heures avant de la femer. Pendant ce tems, on trace fur la terre préparée pour la recevoir, des rayons de cinq à fix pouces de largeur, & de deux ou trois de profondeur, bien unis & efpacés

régulièrement à deux pieds l'un de l'autre. On répand la graine dans ces rayons, en s'y prenant à-peu-près de la même maniere que l'on seme la laitue, en observant cependant qu'elle soit moins épaisse : on la couvre ensuite d'un demi-pouce de terre bien ameublie, pendant les quinze premiers jours ; on met sur ces planches de la même paille ou des clayons, tant pour en entretenir la fraîcheur que pour garantir la semence des oiseaux, jusqu'à ce qu'elle soit levée ; quand elle l'est une fois, on ne doit pas moins la couvrir, sur-tout dans la nuit, à cause des gelées du printems ; quelquefois même pendant le jour, dans le tems des intempéries de l'air ; mais il faut la découvrir, lorsque le tems est serein & présente un beau jour.

Cette jeune plante est très-délicate, le moindre accident peut la faire mourir ; on appelle *pourette* le jeune plant de mûrier. La culture de la pourette se réduit pour la premiere année à très-peu de chose ; on la sarcle uniquement de toute mauvaise herbe ; on l'arrose de tems en tems pendant les chaleurs, avec beaucoup de ménagement, car le trop d'arrosement peut lui devenir nuisible : on laisse croître ce jeune plant à volonté, sans en retrancher aucune branche. A l'approche de l'hiver, on répand sur les planches un peu de fumier ; on les couvre avec des claies ou de la paille pendant les froids les plus rigoureux, de peur que l'extrêmité de sa tige & même toute sa tige ne vienne à geler. Quelques personnes prétendent qu'on feroit bien de garantir pendant la premiere année, les jeunes plants de mûriers, de la trop grande chaleur, qui ordinairement les fait sécher & brûler. Lorsqu'on est obligé d'arroser les planches avant que la semence soit levée, ou quand le plant commence à paroître, il faut ne se servir pour les arroser, que d'un arrosoir à tête finement percée, pour que l'eau

n'humecte point trop la terre, ne découvre pas la graine, ne déracine & n'entraîne point les petits jets. Si l'on s'apperçoit que les jeunes jets, lorsqu'ils commencent à sortir de terre, soient trop pressés, il faut aussi-tôt les éclaircir, pour que ceux qui restent puissent prendre une nourriture suffisante: on transplante la pourette en pépiniere au mois de Mars ou d'Avril suivant, c'est-à-dire, un an après qu'elle est semée; on différe quelquefois jusqu'à deux ans, pourvu qu'elle soit de la grosseur d'un tuyau de plume, cela suffit : quand tous les jets ne paroissent pas être de la même force, on choisit pour le replant les plus forts, & on laisse encore les autres sur place un an. La pourette, lorsqu'elle est bien ajustée, & qu'elle est assez forte, peut aisément se transporter sans dommage; on fait des petits paquets d'une centaine de jets; on en enveloppe les racines avec un peu de terre; on arrose pendant la route la toile qui les enveloppe, ou la caisse où on peut les mettre, & à laquelle on fait des trous dessus & dessous.

En plantant la pourette, il faut couper le bout des grosses racines, jusqu'au niveau de celles qui ne forment qu'une espece de barbe, & couper les jets à quatre à cinq pouces de terre.

Pour faire cette plantation, on tire au cordeau des tranchées ou rigoles de six à sept pouces de profondeur, sur une pareille largeur : on arrange dans ces rigoles les racines de la pourette; on les recouvre ensuite en foulant également la terre qui les environne. On peut aussi planter les jets à la cheville, mais il faut auparavant avoir eu la précaution de faire miner, à un pied & demi ou deux pieds, tout le terrein; on donnera à ces jeunes plantes deux pieds & demi en tout sens, & on les plantera en échiquier. Cette plantation une fois faite, il ne s'agit plus que de sa culture; elle se réduit à sarcler les mauvaises herbes, à donner

trois labours en Avril, Juin & Août, en évitant d'endommager les racines, & à arroſer le jeune plant dans la ſaiſon brûlante de l'été.

Avant de planter la pourette, on fera très-bien de planter les jets pendant quelque tems dans l'eau, ſurtout s'il y a long-tems qu'ils ſont arrachés; on rappellera par ce moyen la ſéve. Quand les jeunes plants ſont bien repris, & qu'ils ont même commencé à pouſſer, s'ils ont produit deux ou trois jets, il faut n'en laiſſer qu'un; on choiſira celui qui paroîtra le plus vigoureux & le mieux diſpoſé pour former la tige. Dans les mois de Juillet, d'Août & de Septembre, on étaie le jet de tout ce qu'il peut avoir pouſſé, ſeulement à un pied de terre. Au mois de Mars ſuivant, ſi les jeunes plants paroiſſent peu vigoureux, & s'ils ne pouſſent qu'avec peine, il faut les rapprocher, c'eſt-à-dire, les couper à cinq ou ſix pouces de terre; les racines s'en fortifieront mieux & l'arbre en deviendra plus beau: on tachera de l'élever de la hauteur de ſix pieds, enſuite on l'arrêtera, afin que la tête ſe forme. Quand ces plants auront atteint l'âge de cinq à ſix ans, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ſeront de la groſſeur du bras, on les plantera à demeure.

La ſeconde façon de multiplier les mûriers, eſt par provins, autrement marcottes. On couche les branches, ou rejettons qui ſortent du pied de l'arbre; on les plie & on les tord délicatement ſans les rompre, ni les détacher du pied de l'arbre. Cette opération ſe fait au printems dans le tems de la ſéve, de même qu'en automne. Quand les provins ont pris racine, on les ſépare de l'arbre & on les met en pépiniere, pour les replanter enſuite lorſqu'ils ſe trouvent aſſez forts.

La troiſieme maniere de multiplier les mûriers, eſt par la greffe; on greffe les bonnes eſpeces ſur les mauvaiſes. Cette opération ſe fait ordinairement lorſque les jeunes plants ſont encore en pépiniere, avant de

les transplanter : on pratique la greffe au commencement de Juillet, ou au plus tard, dans les derniers jours d'Août ; on peut aussi greffer au printems, dès l'instant même qu'on peut se procurer les premieres greffes de cette saison ; il faut choisir un tems sec & chaud. Le sujet doit avoir au moins deux pouces de circonférence pour pouvoir y placer la greffe ; les greffes à écusson & en flûte, sont les plus usitées pour les mûriers. Quand on greffe en écusson, on le fait ordinairement à un demi-pied de terre, & même plus bas ; car il est d'usage, contre l'ordinaire des autres arbres, d'enterrer la greffe des mûriers, lorsqu'on les transplante ; lorsqu'on greffe la pourette dans le mois de Juillet & d'Août, il faut nécessairement couper dans les mois de Mars ou d'Avril suivant, les jets qui auront poussé à deux ou trois pouces au-dessus de la greffe, parce qu'il faut que le mûrier pousse toute la hauteur qu'il doit avoir dans l'année ; mais si c'est au mois d'Avril qu'on greffe cet arbre, comme l'arbre aura fait tout son crû dans la même année, il devient inutile de le couper l'année d'après. Il suffira d'en pincer le jet, lorsqu'il aura atteint la hauteur de six pieds, afin d'arrêter & de faire grossir la tige.

Lorsque la tige du mûrier a six pieds de haut & environ quatre pouces & demi de circonférence, cet arbre est en état d'être placé à demeure. La saison la plus favorable pour cette plantation, est le printems, si le terrein qu'on lui destine est d'une nature légere ; mais si la terre en est forte, & sujette à retenir l'eau, on fera cette opération par préférence en automne ; le vrai tems même en toute sorte de terres, pour le replanter, ainsi que tous les autres arbres, dont les feuilles tombent, est l'automne, suivant que l'expérience l'a démontré. On fait, quatre ou cinq mois avant cette plantation, des fosses dans les endroits qu'on destine à ces arbres ; on donne à ces fosses six

pieds en quarré ſur deux & demi de profondeur, & même davantage, ſi la terre eſt forte: on varie la diſtance des mûriers, ſuivant la nature du terrein, & ſuivant le rapport qu'on en veut tirer. Quand on plante les mûriers en bordure le long d'un champ, on les eſpace de quinze à dix-huit pieds les uns des autres. Si on veut que la terre où ils ſont plantés puiſſe encore être de quelque rapport, il faut les eſpacer de trente-ſix à quarante pieds; ſi la qualité du terrein eſt médiocre, on les placera de vingt-quatre à trente pieds; mais ſi elle eſt abſolument mauvaiſe, on les plantera à quinze ou dix-huit pieds de diſtance au plus.

On tâchera, en arrachant les replants, de ne point offenſer les racines, & ſi on les deſtine pour le lointain, on les enveloppera de paille. Avant de planter ces arbres, on rafraîchira les racines, & on coupera tout ce qui ſe trouvera froiſſé, briſé & rompu; on coupera pareillement toutes les branches qui ſe trouveront mal placées, & on rapprochera les autres, en les réduiſant tout au plus à deux ou trois lignes de longueur. Voici comme on procéde à la plantation: ſi on les place dans une terre légere, & ſi le creux qu'on a fait n'a que deux pieds & demi de profondeur, on commence par y jetter un demi-pied de la terre qui ſert de ſurface aux champs labourés; on y poſe, on y arrange les racines, & on remplit enſuite le creux de la terre qui en a été ôtée; il ſeroit plus avantageux d'y mettre une demi-charge de fumier.

Si on deſtine le mûrier à une terre forte, graſſe ou argilleuſe, comme le creux doit être alors plus profond, il eſt à propos d'y jetter quelques fagots de feuillages coupés pluſieurs jours auparavant. Ces feuillages qu'on couvre de terre légere avant d'y mettre l'arbre, rendent la terre meuble, font que les racines s'y étendent plus facilement; & d'un autre côté, lorſque les feuilles pourriſſent, elles

servent de fumier, & conservent à la terre sa fraîcheur.

Les mûriers réussissent en toute sorte de terreins; cependant ceux qui sont plantés en terre grasse, humide, dans les vallons, près des rivieres & des ruisseaux, croissent mieux que ceux qui sont plantés dans les terreins secs, arides & sablonneux. Ils fournissent aussi aux vers-à-soie, dans leurs feuilles une nourriture bien plus substantielle, mais infininment moins délicate: c'est pour cette raison que les coques qui proviennent des vers nourris de ces premieres feuilles, ne sont ni si fermes, ni si bonnes.

On fera très-bien de planter des mûriers blancs en espaliers ou en haies le long d'un mur exposé au midi. Ces arbres donnent des feuilles bien plus petites que ceux qui sont exposés au vent; on pourra par conséquent faire éclorre plutôt les œufs des vers-à-soie, d'autant même que ces insectes trouveront par ce moyen de la nourriture toute prête, & seront alors en état de filer avant les pluies, qui n'arrivent pour l'ordinaire qu'au mois de Juin ou de Juillet.

Quand les vers-à-soie sont nouvellement éclos, il ne leur faut que très-peu de nourriture; les feuilles des simples espaliers peuvent leur suffire jusqu'à leur premiere mue; les feuilles des hauts vents remplacent ensuite celles des espaliers, & se trouvent beaucoup ménagés par cet expédient. On nourrira ainsi plus de vers-à-soie, avec dix gros mûriers plein vent, qu'on ne feroit en toute autre circonstance avec vingt mûriers; les vers-à-soie s'en portent même mieux. Quand ils sont jeunes, il leur faut des feuilles tendres & succulentes; on les rencontre dans les mûriers espaliers. Quand ils deviennent forts, ils exigent, pour faire de la belle soie, des feuilles délicates, seches, & dont la séve soit bien élabourée; on trouvera ces qualités dans les mûriers haut vent. Un autre avantage qu'on peut retirer des mûriers

eſpaliers, c'eſt que dans notre climat les mûriers en plein vent ſont expoſés au printems à des gelées, ce qui n'arrive pas à ceux qui ſont en eſpaliers ; les vers-à-ſoie ſont pour lors obligés de mourir, à défaut de nourriture.

Lorſque le mûrier eſt une fois planté à demeure, il exige pendant les dix premieres années trois ou quatre cultures au pied de ſon tronc, & à la diſtance au moins de ſix pieds autour, ſur-tout ſi la terre où on l'a planté eſt neuve & en friche ; mais ſi c'eſt une terre enſemencée, la culture qu'on lui donne d'ordinaire peut ſuffire : on agiroit très-prudemment, ſi on ne ſemoit rien autour des mûriers pendant les premieres années, au moins à la diſtance de ſix pieds ; deux ou trois arroſements, pendant les grandes chaleurs, leur feront très-bien, ſur-tout dans les premieres années de leur plantation. Chaque mois on enterrera, à un pied de profondeur, ſur la racine du mûrier, une demi-charge de fumier, pour en aider la végétation ; on en mettra même une charge entiere, quand l'arbre paſſera trente ans.

Il faut bien ſe garder de dépouiller, la premiere année de leur plantation, les mûriers de leurs feuilles, il ne faut pas même les tailler ; on retranchera uniquement les jets qui pourroient venir le long de la tige, ſur-tout aux pieds. La ſeconde année, on taille ces arbres pour leur former de belles têtes, & quand ils ne viennent pas aſſez vîte, on rapproche les branches qui ſervent à former cette tête. On s'appliquera toutes les années, ſucceſſivement pendant douze ans, à donner par la taille une belle forme à cet árbre ; après quoi, on ne le taillera que chaque trois ans, quand la feuille du mûrier jaunira.

Malgré l'attention qu'on apporte à leur culture, il faut déraciner l'arbre l'automne ſuivant, & le replanter ſur le champ.

La ſeconde ou la troiſieme année après que les

mûriers ont été replantés, selon qu'ils seront beaux, on pourra cueillir de la feuille pour la nourriture des vers-à-soie. Il faut éviter, en la cueillant, de rompre ou d'écorcher les branches de l'arbre; s'il se rompt quelque branche, il faut promptement la couper avec une petite hache, & bien unir & arrondir la taille.

Si en trois ou quatre ans les mûriers poussent de grandes branches, qui égalent en grosseur le pied de l'arbre, & qui puissent se rompre au premier vent, on coupera ses branches; le pied se fortifiera & il en poussera d'autres.

Lorsqu'on a greffé un mûrier, il faut, pendant six ou sept ans, lui donner trois cultures chaque année, en bêchant à deux pieds autour: 1°. à la fin de Février ou au commencement de Mars; 2°. au mois de Juin; 3°. à la fin de Septembre. Si l'on plante tout-à-la-fois dix mille mûriers, on se procure au bout de deux ou trois ans, de quoi nourrir une grande quantité de vers; pour cet effet, on plantera les jeunes mûriers aussi épais qu'une haie & à la maniere des groseilliers; outre l'abondance & la croissance rapide des feuilles de ce jeune plant, on les peut facilement cueillir, & l'on trouve dans son propre fond habituellement quantité de jeunes arbres & de tendres rejettons propres à transplanter : on taille ces haies comme d'autres.

Il y a encore un grand avantage à semer quelques portions de terre en graines de mûriers, & à en couper les plantes avec la faulx, pour les tenir toujours basses; ce sont des prairies artificielles d'une espece singuliere. Ces branches seront également utiles pour la nourriture des vers, & même pour les chevaux, qui en sont très-avides, & qui s'en nourrissent fort bien; elles seront encore très-bonnes pour fournir une espece de filasse; j'ai fait battre, dit M. La Rouviere, de ces branches pendant long-tems

avec des maillets, ensuite je les ai fait rouir à la façon du chanvre; j'ai retiré, par ce moyen, de l'écorce du mûrier une filasse qui approchoit même pour la beauté & la qualité de celle de la soie. Il n'est pas douteux qu'on trouveroit dans l'écorce de la plupart des arbres, si on vouloit en faire la recherche, quelque substance qui pourroit du moins être substituée à notre chanvre. Le P. du Halde rapporte qu'avant de destiner au feu les branches du mûrier, des feuilles duquel les Chinois nourrissent leurs vers-à-soie, quelques-uns dépouillent les branches de leur peau, & en font un papier qui est assez fort pour couvrir les parasols ordinaires, sur-tout quand il est huilé ou coloré; c'est sans doute de l'espece que *Linnæus* appelle *morus papyrifera*, dont ce Pere a voulu parler. Le Pere de la Meze, dans le Journal de son voyage de Chamaké à Ispahan, par la Province de Quillan, en parlant du Village nommé *Kadulon*, dit que les maisons de ce Village sont séparées les unes des autres par des plants d'arbres fruitiers & principalement de mûriers, dont les habitans, ajoute-t-il, nourrissent des vers-à-soie, qui font le grand commerce & les richesses du pays. Les mûriers y sont comme des bois taillis; on ne les laisse monter qu'à la hauteur d'environ cinq pieds: on les dépouille au printems, de leurs feuilles; on coupe ensuite les branches l'été, & l'automne en produit de nouvelles; le printems suivant fait naître des feuilles jeunes & tendres, qui donnent une soie bien plus fine: on prétend que trente mûriers blancs, âgés de cinq ou six ans, plantés autour d'un arpent de terre, sont plus que suffisans pour nourrir en abondance les vers-à-soie qui proviennent d'une once de graine. Voyez aussi pour la culture du mûrier, notre *Dictionnaire raisonné des plantes, arbres & arbustes de la France*, art. *Mûrier.* Après avoir parlé suffisamment de cet arbre, nous allons entrer dans les détails que doit savoir toute

personne qui veut élever des vers-à-soie. Quand on en fait éclorre la graine, il faut en proportionner la quantité à celle des feuilles qu'on possede pour les nourrir, & attendre que les feuilles des mûriers commencent à paroître. Pour ne pas se tromper dans la proportion qu'il y a à faire de la graine avec les feuilles, il faut, avant toute chose, peser la graine qu'on veut faire éclorre. Une once peut fournir des vers suffisamment pour consommer seize à vingt quintaux de feuilles; il est facile de savoir le nombre des quintaux de feuilles que procurent les mûriers qu'on a en sa possession; il suffit de dépouiller entiérement un arbre & d'en peser les feuilles. Quand on connoît parfaitement ce que produit cet arbre, la comparaison peut faire juger des autres.

On ne peut fixer le tems pour faire couver la graine, cela dépend des saisons & des climats: on ne doit pour l'ordinaire la faire couver que lorsque la feuille commence à paroître, puisque cette feuille, ainsi que nous venons de le dire, est leur nourriture. Il est cependant facile de se procurer des feuilles de bonne heure, en cultivant des mûriers en espalier; on peut devancer par ce moyen le tems ordinaire.

Après ces préliminaires, nous allons indiquer la méthode pour laquelle on peut faire éclorre la graine; elle est très-simple. Lorsqu'on veut élever beaucoup de ces insectes, on met trois onces de leur graine dans un sachet ou dans un morceau de linge, qu'on noue ensuite. Il est bon d'observer qu'il faut que cette graine soit en liberté dans le sachet, & qu'il y ait autant de vuide que de plein; on place ensuite le sachet dans un endroit chaud pendant environ dix jours, tems ordinaire pour faire éclorre les vers, ayant sur-tout la précaution d'entretenir le même degré de chaleur dans l'endroit où est déposé le sachet. Si les dix jours ne suffisent pas, il faut pour lors augmenter le degré de chaleur, car c'est une marque qu'elle n'est pas

ſuffiſante. Ce vrai degré de chaleur eſt (ſuivant les obſervations qu'on a faites) depuis le 22 juſqu'au 24 au-deſſus de la congélation du thermometre de M. de Réaumur : cela doit ſervir de regle.

Il eſt d'uſage parmi ceux qui élevent beaucoup de vers-à-ſoie, de mettre le nouet où eſt la graine pendant la nuit, ſous le matelas où l'on couche, & de le porter ſur ſoi pendant le jour, pourvu cependant qu'on ne le poſe pas ſur la chair. Il y en a qui mettent tout ſimplement le nouet à côté d'une cheminée, & ils y entretiennent toujours un feu à-peu-près égal; les petites chambres que les Boulangers ont d'ordinaire derriere leur four, pourroient encore être utiles. J'ai obſervé pluſieurs fois, dit M. La Rouviere, qu'il n'y a point d'endroit plus favorable pour faire éclorre la graine de vers-à-ſoie, que de le placer dans le lit auprès d'un enfant très-jeune : on peut choiſir depuis trois ans juſqu'à ſept. Avant de placer cette graine dans le lit, j'étois dans l'uſage de la mettre dans un linge blanc de leſſive, ſans la preſſer, ce qui eſt la même choſe que de la mettre dans un ſachet; j'enveloppois le linge d'un morceau de pluche de ſoie, & j'avois la précaution de renfermer intérieurement la partie poilleuſe. Toute la graine ne réuſſit cependant pas; celle que le papillon, ou, pour mieux dire, la phalene, nous fournit à ſa premiere ponte, eſt toujours la meilleure, tandis que celle de la ſeconde ne vaut rien, ainſi que nous le dirons ci-après, lorſqu'on parlera de la récolte de la graine.

Dans le Traité ſur les mûriers, par M. de Lesbros, cet Auteur donne une méthode, qu'il aſſure être la meilleure pour faire éclorre les œufs des vers-à-ſoie; nous l'allons rapporter ici telle qu'il l'indique pour ne rien laiſſer à deſirer ſur un objet auſſi intéreſſant.

Tout le monde, dit M. de Lesbros, connoît les paniers d'oſiers, dont on ſe ſert communément pour faire chauffer le linge, & perſonne n'ignore la maniere d'en faire uſage; cependant, comme il y en a

de forme différente, il eſt bon d'avertir qu'on veut parler ici de ceux qui ont la figure d'un cône, dont la pointe eſt applatie. La partie ſupérieure de ceux-ci eſt ſéparée par une petite claie ou cloiſon, qui eſt auſſi d'oſier, & c'eſt dans cette partie qu'on place le linge qu'on veut faire chauffer. On s'eſt ſervi avec ſuccès de cette ſorte de panier pour faire éclorre en peu de tems & preſque dans le même jour, une aſſez grande quantité de vers-à-ſoie: on met ſur la cloiſon du panier un morceau d'étoffe, telle que de la groſſe flanelle pliée en quatre, ou un oreiller de plume de médiocre épaiſſeur, proportionné à la largeur du panier. Sur cette étoffe, on place une boîte faite de bois léger ou de carton, préparée à la maniere ordinaire, pour recevoir la graine; la boîte doit être ferme & couverte d'un autre morceau de même étoffe, ou d'un ſecond oreiller: une couverture de lit doit envelopper le tout, ainſi que le panier, ſous lequel on place un feu modéré.

Il faut avoir ſoin d'examiner ſi le degré de chaleur eſt convenable, c'eſt-à-dire, s'il eſt au point de celle d'une perſonne bien échauffée dans ſon lit, ou au degré qui eſt indiqué par le thermometre de M. de Réaumur, pour faire éclorre les vers à-ſoie. Lorſqu'on la trouve telle, on met dans la boîte déjà échauffée la quantité de graines qu'on veut faire éclorre, de ſorte cependant, qu'elle ne ſoit pas trop épaiſſe, & qu'elle ſoit également diſperſée. On renferme enſuite la boîte & le panier, & l'on a ſoin d'entretenir la chaleur la plus égale qu'il eſt poſſible; on découvre pour cet effet le panier de tems en tems, & lorſqu'on s'apperçoit qu'elle diminue trop, on remet du feu.

Par une ſemblable pratique, ſuivie pendant deux jours & deux nuits, on diſpoſe la graine à éclorre le troiſieme ou le quatrieme jour au plus tard; on a le plaiſir de voir naître ſucceſſivement tous les vers dont la graine eſt bonne. On prévoit ſans doute qu'à compter de l'inſtant où quelques vers commencent à

naître, il eſt bon de modérer un peu la chaleur, afin de ne pas nuire à ceux qui commencent à naître ou qui ſont nés, il faut avoir attention de retirer ceux-ci, lorſque le nombre augmente, & cette opération qui ſe fait ſans déplacer la boîte, qui par conſéquent conſerve preſque la même chaleur, fait connoître d'ailleurs par l'attouchement de l'étoffe, ſi le degré de chaleur eſt au point qu'il convient; s'il y a pluſieurs paniers dans la même chambre, ce qui arrive quand on éleve une grande quantité de vers-à-ſoie, on doit conſidérer qu'un tel logement étant échauffé par la quantité de braſier, on y doit mettre moins de feu, lorſqu'il s'agit d'entretenir le degré de chaleur : on connoît auſſi ſans peine, que la chaleur du lieu étant toujours à-peu-près égale & au degré convenable, on n'eſt point en danger que les vers périſſent par la fraîcheur du jour ou de la nuit, lorſqu'on les retire; ce qui arrive aſſez ſouvent, lorſqu'on les fait éclorre entre des lits de plumes & des oreillers, ces inſectes étant très-ſenſibles à la moindre impreſſion de l'air au moment de leur naiſſance. Il eſt facile de reconnoître auſſi que cette méthode les met à l'abri de tous les accidens auxquels ils ſont expoſés lorſqu'on veut les faire éclorre, ſuivant la maniere dont on a fait uſage juſqu'à préſent.

Au ſurplus, l'expérience, plus perſuaſive que tous les diſcours, doit ſeule décider de la préférence qu'on doit donner aux différentes manieres de faire éclorre ces inſectes, & nous ne craignons pas de dire qu'elle parle en notre faveur.

Telle eſt, dit M. La Rouviere, la nouvelle méthode pour faire éclorre les vers-à-ſoie, indiquée par M. de Lesbros. Nous oſons annoncer que la nôtre eſt très-ſupérieure, en ce qu'elle ne préſente aucun embarras, & que le ſuccès nous a toujours paru conſtant.

Les vers-à-ſoie, au moment de leur naiſſance, ont

une couleur noire, pourvu qu'on n'ait pas trop précipité la chaleur, tandis qu'ils naissent roux, si elle l'a été un peu trop, on ne doit pas néanmoins les jetter; mais lorsque leur couleur est rouge en naissant (ce qui désigne la trop grande chaleur qui les a fait éclorre), ils ne sont bons qu'à jetter sur le champ. Il faut mettre à l'instant couver de l'autre graine, en cas qu'on en ait, pour remplacer la premiere.

Dans la Province du Languedoc, on met ordinairement vingt onces de graines dans un même sachet ou nouet; on se contente pendant la nuit de tenir le nouet dans un morceau d'étoffe, qu'on chauffe de tems en tems & qu'on dépose dans la chambre la plus chaude. Pendant la nuit, on met le nouet sous un matelas; on le place d'abord au pied du lit, & on l'avance tous les jours, ensorte qu'au dixieme, la graine se trouve placée proche le dos de la personne qui y est couchée; au bout de quatre jours, on ouvre tous les jours le nouet, & on remue un peu la graine pour lui faire prendre l'air. Lorsqu'elle change de couleur & que de noire ou grisâtre qu'elle étoit, elle devient blanche, ce qui arrive pour l'ordinaire au neuvieme jour, on met cette graine dans des boîtes de sapin bien seches, sur du papier ou sur du linge, ou même sur quelque morceau de mousseline, & on ne laisse à la graine ainsi déposée, qu'environ sept ou huit lignes d'épaisseur. On place sur cette graine une feuille de papier, découpée & trouée, ou bien on étend entre la graine & le papier un peu de chanvre ou de lin non filé; les vers s'y attachent, & en filant les fils du chanvre, ils trouvent le moyen de sortir au-dessus du papier; on aura attention de tenir chaudement les boîtes jusqu'à ce que les vers-à-soie en soient entiérement sortis; on peut même les exposer au soleil, mais on a le soin pour lors de les couvrir de quelque linge ou étoffe.

Lorsque les vers sont éclos, il s'agit de les tirer de

la boîte. Pour y parvenir, on étend ſur la feuille de papier des feuilles de mûrier; les vers-à-ſoie qui ſortent par les trous du papier, s'attachent aux feuilles, & quand elles en ſont ſuffiſamment chargées, on les retire de la boîte & on les dépoſe ailleurs: on continue à mettre dans la boîte de nouvelles feuilles, ce qu'on réitere auſſi long-tems qu'il ſe trouve de jeunes vers.

Il faut avoir attention, quand on tire les vers de la boîte où on les a mis éclorre, de les placer dans une autre, & de ne mettre enſemble que ceux qui ſont nés dans les vingt-quatre heures, afin que tous ceux d'une même boîte aient leur mue en même tems; lorſque le ver groſſit, on le met ſur des tablettes placées pour cet uſage; on met pardeſſus ces tablettes, avant d'y poſer les vers, de la paille de ſeigle, qu'on rafraîchit à chaque mue; l'expérience confirme que cette méthode eſt la meilleure.

La mue eſt une des grandes maladies des vers-à-ſoie; ils y ſont ſujets quatre fois réguliérement. Ils entrent dans la premiere mue environ neuf ou dix jours après leur naiſſance, & quelquefois même quatre ou cinq jours plus tard.

Les trois autres mues leur ſurviennent ordinairement de ſept jours en ſept jours; les mues ſont cependant quelquefois accélérées, ou retardées d'un jour ou deux, ſuivant qu'il fait plus ou moins chaud, ou plus ou moins froid, dans l'endroit où ſe trouvent placés les vers-à-ſoie. On change les vers à chaque mue pour nettoyer leurs litieres, & depuis la derniere on le fait réguliérement tous les deux jours, c'eſt-à-dire, qu'on les tranſporte d'un rayon ſur un autre. Pour faire ce changement, on éleve & on porte ſur les deux mains les feuilles de mûrier nouvellement placées, & ſur leſquelles les vers ſe trouvent; après la derniere mue des vers-à-ſoie, lorſqu'il ne s'agit plus que de les mettre dans les cabanes, on les tranſ-

porte pour lors sur la main, ou dans une assiette vernie, afin qu'ils ne s'attachent point : on perd ainsi bien moins de tems. Lorsqu'on fait tous ces changemens, il ne faut pas mettre sur un même rayon tous ceux d'un autre rayon, à moins qu'ils n'eussent mué tous à la fois, & qu'ils ne fussent sortis ensemble de leur maladie. Il faut placer sur un même rayon, jusqu'à ce qu'il soit entiérement garni, tous les vers-à-soie qu'on leve en même tems ou le même jour des différens rayons, & on continue cette opération à chaque mue; par ce moyen tous les vers-à-soie d'un même rayon arrivent en même tems à leur maturité & à la monte : si nonobstant ces précautions ils ne se trouvent pas avancés, on peut y remédier en donnant un peu plus à manger à ceux qui sont retardés, & un peu moins à ceux qui sont avancés.

Quant au logement des vers-à-soie, on peut les mettre indifféremment en toutes sortes de chambres, même au rez-de-chaussée, pourvu cependant qu'ils ne s'y trouvent pas trop exposés à l'humidité, au froid, ni à la trop grande chaleur. La meilleure exposition est le levant ou le midi; il faut qu'il y ait une cheminée dans la chambre où on les met, pour pouvoir l'échauffer en cas de besoin; il faut aussi que les portes & les fenêtres puissent se fermer exactement. Ces précautions prises, on place les vers dans des boîtes, ainsi que nous l'avons dit; on les met ensuite dans des corbeilles plates sur des tables, & même sur toutes sortes de planches indistinctement, ou sur des grandes claies d'osier, des roseaux ou des cannes.

Quand on veut en élever une certaine quantité, on fait construire différens étages de tablettes ou rayons, qu'on éleve d'un pied & demi de distance les uns des autres; on leur donne le plus de longueur que l'on peut, & la largeur d'une toise au plus, & on les range de façon qu'on puisse tourner tout autour; à mesure que les vers grossissent, il leur faut plus d'espace.

On augmente donc à chaque changement les tables & les rayons, & on en a toujours de tout prêts aux approches des mues & des maladies.

Outre les mues qui ſont les maladies propres aux vers-à-ſoie, ils ſont encore ſujets à une infinité de maux capables de les faire périr; ces maux ſont pour la plupart occaſionnés par les mauvaiſes qualités de la feuille, ou par une nourriture trop abondante, & le plus ſouvent par trop d'humidité, trop de froid, ou une trop grande chaleur. La température de l'air la plus convenable, lorſqu'ils ſont éclos, c'eſt le ſeizieme degré au-deſſus de la congelation du thermometre de M. de Réaumur. Si l'on eſt obligé, à cauſe du froid, de faire du feu dans la chambre où on les a mis, on aura attention de n'en faire qu'autant qu'il en faut pour faire monter à cette hauteur le thermometre. Les vers-à-ſoie n'approchent de leur maturité que dans une ſaiſon fort avancée, ce qui fait que malgré qu'on rafraîchiſſe leur chambre par l'introduction de l'air extérieur, rarement peut-on parvenir à faire deſcendre la liqueur du thermometre juſqu'au ſeizieme degré; mais dans ce cas, il n'y a rien à craindre, la chaleur naturelle de l'air n'eſt point dangereuſe pour ces inſectes, ſur-tout lorſque celui de la chambre eſt continuellement renouvellé. S'il ne faiſoit point d'air dans le tems des chaleurs, il faudroit donner à la chambre toute la fraîcheur qu'on pourroit, en laiſſant même les fenêtres ouvertes pendant la nuit, s'il le falloit. Si on n'a pas la facilité d'avoir des thermometres, on y ſupplée ainſi; depuis la premiere mue juſqu'à la montée des vers-à-ſoie, on entretient dans la chambre une température moyenne, preſque toujours la même. Comme il ne fait pas chaud dans le tems que les vers commencent à éclorre, on fait du feu dans la chambre, & on la tient fermée juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que l'air devienne à-peu-près tempéré, ce qui arrive preſque toujours vers la

troisieme ou quatrieme mue; on retranche pour lors le feu, en tenant cependant la chambre fermée pendant quelque tems; mais dès que la quatrieme mue sera finie, jusqu'à ce que les cocons soient formés, on tiendra tout ouvert, en observant de se conduire toujours suivant le tems.

Les feuilles de mûrier, qui sont la nourriture des vers-à-soie, demandent, de la part de ceux qui sont chargés de leur éducation, quelques légeres attentions; car il s'en trouve de meilleures les unes que les autres, & selon que les vers-à-soie sont plus ou moins âgés, il leur faut une feuille plus ou moins nourrissante.

Les vers-à-soie nourris avec une feuille cueillie dans un terrein sec, réussissent beaucoup mieux, rendent plus de cocons & sont moins sujets aux maladies qui les font mourir, que ceux qui sont nourris avec une feuille cueillie dans un terrein extrêmement gras; d'où l'on doit nécessairement conclure qu'une feuille qui a trop de suc est la moins propre aux vers-à-soie, qui de leur nature sont d'une substance froide, visqueuse & très-humide, & qui ont par conséquent besoin d'une nourriture qui corrige cette substance. Cela posé pour principe, on donnera dans les premiers âges des vers-à-soie la feuille qui a le moins de suc, parce qu'alors ils demandent moins de nourriture. On leur donnera une feuille plus nourrissante à mesure qu'ils grossiront, & on gardera la feuille du mûrier d'Espagne, qui est très-grande, pour la donner en dernier lieu après la quatrieme mue, & jusqu'à ce que les vers soient mis dans les cabanes.

On aura attention de ne point leur donner de feuilles mouillées de rosée, de pluie ou de brouillards, parce que ces sortes de feuilles rendent les vers gras; ainsi, avant de ramasser celles qu'on leur destine, il faut attendre que la rosée soit entiérement passée & les brouillards dissipés. Si cependant une pluie con-

tinuelle empêchoit qu'on ne pût avoir que des feuilles mouillées, on les étendra pour les faire sécher, sur un drap dans une chambre bien aérée, & on aura soin de les faire remuer souvent. Il faut observer aussi de ne point employer pour la nourriture des vers les secondes feuilles que poussent les mûriers, après avoir été dépouillés des premieres; ces feuilles ne valent absolument rien. Quand les vers viennent de naître, on peut leur donner de la feuille de jeunes mûriers, qui sont en pépiniere; lorsqu'on ramassera les feuilles pour les vers, on aura les mains propres & on rejettera les feuilles tachées.

Il ne faut jamais laisser les vers-à-soie sans avoir à manger, mais il ne faut pas néanmoins leur donner trop de feuilles; on leur en fera donner deux fois par jour, depuis leur naissance jusqu'à leur premiere maladie, ce qui se fait en les en couvrant légérement; trois fois depuis leur premiere maladie jusqu'à la quatrieme, en augmentant toujours la quantité des feuilles à mesure qu'ils grossissent; depuis leur derniere maladie jusqu'à leur maturité, on les couvrira de feuilles, même de l'épaisseur de trois pouces, en les répandant toujours uniment: on leur en donnera alors quatre ou cinq fois par jour.

Pour savoir la quantité de feuilles qui leur conviennent chaque fois, il suffit d'observer si les dernieres ont été mangées trop tôt, ou si elles ne l'ont pas été tout-à-fait.

Il faut toujours leur distribuer les feuilles à la même heure, & en diminuer la quantité pendant le tems de leurs mues ou de leurs maladies: car pour lors les feuilles leur deviendroient inutiles, seroient même perdues, les surchargeroient & les fatigueroient par leur poids. Quand ces insectes sont une fois dans les cabanes, il ne faut leur en donner que très-peu à la fois, & seulement pour couvrir ceux qui ne sont pas montés. Si on s'apperçoit que quelques-uns des vers

soient sortis de leur mue avant les autres, on peut discontinuer de leur donner à manger jusqu'à ce que le tout en soit dehors; ce qui arrive pour l'ordinaire vingt-quatre heures après, sur-tout lorsqu'on a le soin de les tenir également avancés. Au reste, comme cette privation de nourriture peut devenir nuisible à ces vers précoces, il vaudra mieux les transporter sur d'autres rayons, afin de leur donner la nourriture dont ils ont besoin. La plupart des maladies qui surviennent aux vers-à-soie proviennent ou d'une mauvaise nourriture, ou d'une nourriture donnée mal-à-propos, ou de trop d'humidité, ou du froid, ou d'une chaleur excessive: on préviendra ces maladies, si on pratique exactement tout ce que nous avons conseillé dans ce Mémoire pour leur gouvernement.

Les vers qui sont attaqués de maladie, sont, suivant le langage vulgaire, ou gras, ou passis & arpettes, ou jaunes, ou muscadins. Les vers *gras* sont beaucoup plus blancs que les autres; ils sont onctueux, ils ont le museau plus étroit, plus pointu & plus luisant; ils périssent un ou deux jours après le tems de la mue, sans y avoir entré; car au lieu de rester dans la même place, comme ceux qui muent & qui se dépouillent, ils marchent, ils mangent toujours, & continuent à grossir, pendant que les autres ne sauroient manger. Dès qu'on apperçoit de ces sortes de vers, de peur qu'en crevant ils ne salissent les autres, il faut les ôter & les jetter.

Les vers *passis* & *arpettes* sont des vers maigres, qui ne deviennent ordinairement tels qu'après leur troisieme ou quatrieme mue; ces sortes de vers cessent de manger, deviennent mous, se rapetissent en tout sens de la moitié, & périssent dans trois ou quatre jours. Les vers *jaunes* ne paroissent de cette couleur que lorsque tous les vers sont prêts à monter; au lieu de mourir, ils s'enflent, & il leur vient sur la tête & le long du corps des taches d'un vilain jaune doré, qui s'étendent & leur gagnent enfin tout le corps. Ces

vers doivent être jettés ainsi que les gras, par la même raison.

Les vers *muscadins* sont ceux dont la couleur est d'abord d'un rouge vineux, & se changent bientôt en blanc. Les vers sont sujets à devenir muscadins à tout âge, même depuis leur naissance; & quand ils se trouvent renfermés dans leurs cocons, ils deviennent roides & meurent presque dans le même moment; on en trouve cependant rarement jusqu'au tems de la maturité: mais le mal devient presque général dans les chambres, qui ne commencent à en être attaquées que quand ils sont mûrs & qu'ils montent; alors la plus grande partie périt avant d'avoir travaillé; & si cette maladie ne leur survient qu'après avoir commencé leurs cocons, ou qu'après les avoir achevés, dans le premier cas, le cocon est presque inutile, & dans le second il ne rend que très-peu. Les vents, le tonnerre & les autres météores ou mouvemens de cette nature, occasionnent souvent du dommage aux vers, lorsqu'ils sont montés, parce que ces bruits violens peuvent les faire tomber; on fera pour lors très-bien, lorsqu'ils se feront entendre & qu'ils agiteront l'air, de fermer les portes & les fenêtres de la chambre où les vers se trouvent; il faut aussi marcher très-doucement dans les endroits où on les aura mis, sur-tout si les planchers sont plians, de peur d'ébranler les vers déjà montés & de les faire tomber. Toutes les fumées & odeurs désagréables, même le tabac, le musc, le gingembre, les épices, l'ail & les autres choses de cette espece, sont très-nuisibles aux vers-à-soie; c'est même une erreur de croire que les parfums les raniment, & si on les voit s'agiter dans le tems qu'on parfume leur chambre, c'est qu'ils tâchent de fuir pour en éviter l'odeur. La fumée du bois, & principalement la vapeur du charbon, ne leur sont pas moins contraires; c'est aussi pourquoi, lorsqu'on est obligé de faire échauffer leur chambre,

il faut tâcher de le faire de façon qu'il ne s'y répande point de fumée.

Il faut aussi, quand on nettoie les vers-à-soie, sortir sur le champ l'ordure qu'on ôte de dessus leurs tablettes, car cette ordure pourroit occasionner une fermentation, qui est toujours suivie d'une mauvaise odeur, & qui seroit même capable de trop l'échauffer, sur-tout pendant l'été.

Il faut interdire l'entrée de tout autre insecte dans les chambres où sont placés les vers-à-soie, & en éloigner sur-tout les poules & les souris, qui les mangeroient fort bien. Une goutte d'huile, à ce qu'on prétend, répandue sur un ver-à-soie, est capable d'infecter tous les autres; quand il s'en trouve quelques-uns qui en sont tachés, il faut les jetter au plus vîte, de peur que la contagion ne se communique aux autres.

Neuf ou dix jours après leur derniere mue, les vers sont prêts à former leurs cocons. Quand vous vous appercevrez qu'ils commencent à jaunir, qu'ils cessent de manger, que leur museau s'alonge & qu'ils deviennent transparens & de la couleur de la soie même, c'est une marque qu'ils sont prêts à monter; ils marchent pour lors plus vîte qu'à l'ordinaire; ils s'arrêtent de tems en tems, & on les voit presque toujours contourner la tête & une partie du corps, comme s'ils cherchoient à s'appuier. On les fait porter pour lors dans les cabanes; il ne faut presque pas les quitter dans ce tems; il faut même veiller pour examiner quand ils sont dans l'état propre à y être placés; car pour peu qu'on tarde à les y mettre, ils se raccourciroient, & si on les y mettoit trop tôt, ils n'y auroient pas assez de nourriture.

On emploie communément pour faire ces cabanes, des branches de bruyere, de genêt, de buis ou de tel autre arbuste que ce soit, pourvu qu'il se trouve sans épines & que l'écorce en soit rude; car si elle

étoit unie, les vers-à-ſoie y monteroient bien difficilement.

Quand on veut préparer les branches ou rameaux, comme il les faut pour les cabanes, on en ôte de la tige ſur la longueur d'environ un demi-pied, tous les brins qu'il pourroit y avoir, & qui empêcheroient les vers de monter facilement, & on ne laiſſe que le bouquet qu'on coupe quarrément. Comme ces rameaux doivent ſe plier de haut en bas ſur les rayons, il faut que les rameaux, depuis le pied juſqu'au ſommet, ſoient plus longs que les étages ou rayons ne ſont diſtans les uns des autres; ces rameaux étant bien ſecs & bien dénués de leurs feuilles, on les range par files ſur des étages. Ces files ſe placent pour l'ordinaire à travers les étages; on les éloigne l'une de l'autre d'environ neuf à dix pouces & de quatre à cinq pouces des bords. On les fait tenir, en les appuiant par le pied, à la diſtance environ d'un pouce les unes des autres, ſur l'étage qu'on garnit, & en frottant le bouquet contre l'étage ſupérieur; mais il faut auparavant en écarter les branches, & les entrelaſſer avec celles d'une file à l'autre, pour qu'elles tiennent fermes; en entrelaçant ces petites branches, elles ne doivent pas cependant être ſi ſerrées entre elles, qu'il ne s'y trouve par-tout une petite diſtance où les vers-à-ſoie puiſſent commodément placer leurs ouvrages & faire leurs cocons: on dreſſe pour l'ordinaire ces cabanes ſur des rayons ou étages qu'on aura nettoyés de leurs anciennes couches, en commençant toujours de garnir de rameaux les étages les plus élevés; ſans cette précaution, il tomberoit toujours de la vieille couche & de l'ordure, par les joints des planches, ſur les cabanes inférieures. On met dans le bas des cabanes du chiendent bien ſec, ou d'autres petites branches, & cela d'eſpace en eſpace, pour recevoir les vers qui ne peuvent grimper ſur les rameaux: on ôte ces cabanes dix ou douze jours

après que les vers ont commencé à y former leurs cocons. Les cocons formés, il ne s'agit plus que de recueillir la graine des vers-à-ſoie, pour la propagation de l'eſpece l'année ſuivante; c'eſt par où nous finirons ce Mémoire.

On a obſervé de tout tems, que les cocons qui ſont formés d'une ſoie plus unie, plus ſerrée & plus approchante de la couleur d'une tuile, ſont les plus propres pour en tirer la graine. Il faut toujours pour la récolte autant de cocons mâles que de femelles: on diſtingue les mâles d'avec les femelles, en ce qu'ils ſe terminent en pointe par les deux bouts, & qu'ils ſont plus gros par le milieu, tandis que les cocons des femelles ſont ronds par les deux bouts, & étranglés par le milieu. Une livre de cocons bien choiſis fournit pour l'ordinaire une once de graine. Les cocons deſtinés pour la graine étant choiſis, il faut les dépouiller d'une enveloppe cotonneuſe, ou eſpece de duvet qui les couvre; les papillons, par ce moyen, en ſortent plus facilement: on perce enſuite les cocons avec une aiguille, pour les enfiler à un fil de ſoie, & on ſuſpend les cocons ainſi enfilés pour en attendre la ſortie des papillons; il faut ſur-tout ſe donner bien de garde de placer cette aiguille ailleurs que dans la ſuperficie du cocon, tant pour ne pas percer le ver, que pour ne pas introduire l'air dans les cocons. Les papillons en étant ſortis, on les prend avec les doigts par les aîles ou par le corps, ſans trop les preſſer; on les porte dans une corbeille ſur un morceau de drap noir, ou de quelqu'autre étoffe de laine de la même couleur. Dès qu'ils y ſont, les mâles ne manquent pas à l'inſtant de s'accoupler avec les femelles: on les tranſporte alors tout accouplés ſur un autre morceau de drap ou d'étoffe noire, ou ſur du linge, & on les y laiſſe enſemble pendant quatre ou cinq heures; enſuite on détache les mâles, que l'on jette par les fenêtres; mais il faut avoir la précaution de ne lever

les papillons de dessus les cocons & de ne les mettre ensemble que le matin, afin d'en pouvoir suivre les opérations, & de ne les laisser accouplés que le tems nécessaire. Les femelles étant séparées des mâles, on place ces premiers sur des morceaux de drap ou d'autre étoffe de laine noire, que l'on aura auparavant suspendus à la muraille: elles y attachent leurs œufs, ensuite elles tombent & meurent. Quand tous les œufs sont faits, on les laisse quelques jours à l'air pour les faire sécher; on plie ensuite les morceaux d'étoffe auxquels ils sont attachés, & on les met dans quelque armoire ou autre endroit fermé, jusqu'au printems suivant, qu'on les détache légérement avec un couteau. Pour conserver cette graine, il faut la garantir d'une trop grande humidité, qui la pourriroit; d'une gelée, qui tueroit le germe; & enfin, de la trop grande chaleur, qui pourroit la faire éclorre avant le tems. Quant aux cocons qu'on ne destine pas pour la graine, il faut y étouffer le ver avant qu'il se change en papillon; car s'il venoit à percer le cocon, on ne pourroit plus en tirer la soie. Pour faire mourir les vers, on commence à en renfermer tous les cocons dans de grandes corbeilles ou paniers, couverts de papier arrêté avec une ficelle: on met les corbeilles ou paniers dans un four, immédiatement après que le pain en a été tiré; on les y laisse une heure ou deux, jusqu'à ce qu'on n'entende plus le bruit que ces insectes font en remuant dans leur cocon. Lorsque les paniers ont été retirés du four, on les enveloppe dans de grosses couvertures, pour achever d'étouffer les vers que la chaleur du four n'auroit pas encore fait périr.

Pour connoître si la chaleur du four où on les place n'est pas trop forte, on met le bras dedans; si la main n'en peut pas soutenir la chaleur un instant, on attendra que le four soit moins chaud.

Comme il est souvent à craindre que le four soit

ou trop chaud, ou qu'il ne le ſoit pas aſſez, quelques perſonnes ſe ſervent d'un autre moyen ; ils expoſent pendant quatre ou cinq jours de ſuite les cocons à la plus grande ardeur du ſoleil, en les y laiſſant chaque jour pendant quatre ou cinq heures. Les vers, à ce qu'on prétend, y périſſent immanquablement ; & pour une plus grande ſûreté, après avoir retiré les cocons ſur les trois heures après midi, on les enveloppe dans des couvertures bien chaudes, & on les porte tout de ſuite dans un lieu frais ; la chaleur concentrée dans les couvertures étouffe plutôt les vers, elle les deſſéche entiérement, & ils ne conſervent plus aucune humidité. Si cependant il ſurvenoit un tems de pluie pendant la ſaiſon des cocons, il faudroit recourir au four ; mais pour lors il ne faut laiſſer dans le four aucune braiſe, ni aucune cendre trop chaude, & avoir en outre attention d'ôter des cocons tout le duvet ou fleuret qui les enveloppe ; ce qui ſe fait en tournant autour des cocons avec le pouce, & ſans y employer les ongles. Sans cette précaution, le feu pourroit prendre aiſément au duvet dans le four ; d'ailleurs, ce duvet n'eſt propre qu'à être filé au rouet ou à la quenouille.

Après avoir parlé du gouvernement des vers-à-ſoie, il eſt à propos de dire un mot de la matiere qu'ils filent. La ſoie a été en uſage en Europe pendant pluſieurs ſiecles, ſans que l'on ſe ſoit même aviſé de s'appliquer à connoître de quelle nature elle pouvoit être. On l'a d'abord priſe pour la production d'un arbre ; d'autres l'ont regardée comme une ſorte de coton plus fin que l'ordinaire ; quelques-uns l'ont même confondu avec le *byſſus*, cette eſpece de lin ſi renommé dans l'antiquité. Ces différens ſentimens ont ſubſiſté pendant long-tems, & ils ſeroient encore actuellement les mêmes, ſi les voyageurs ne nous avoient pas appris que la ſoie étoit l'ouvrage d'une chenille qui provient des Indes, & qui ſe nourrit ſur

le mûrier blanc ; arbre auſſi commun en ce pays que les buiſſons en France.

Dans l'Inde & la Perſe, ces chenilles forment naturellement leurs cocons ſur cet arbre ; elles y ſont ſauvages. Les Perſans nous ont appris à les rendre domeſtiques, & la ſoie en eſt ſupérieure en qualité. Ces peuples vendoient anciennement bien cher les productions des vers-à-ſoie aux Romains ; ils en fournirent auſſi pendant très-long-tems à l'Orient, ſans que tant de Nations aient pu découvrir ſon origine. Ce ne fut que dans le tems de la guerre que l'Empereur Juſtinien eut avec ſes peuples, qu'on ſut que c'étoient des inſectes qui travailloient à la ſoie. Cet Empereur chercha à l'inſtant tous les moyens poſſibles pour introduire dans ſes Etats ces petits animaux ſi précieux. Deux Moines ayant appris ſes volontés, s'offrirent d'en aller chercher des œufs aux Indes, & à leur retour, quatorze mois après leur départ, ils en rapporterent, & ils apprirent en même tems aux Romains la façon de les faire éclorre & de filer les cocons. C'eſt ainſi que les vers-à-ſoie ſont parvenus aux Romains & delà chez nous.

Quand ils ont formé leurs cocons, il s'agit d'en tirer la ſoie. Ces cocons ſont couverts d'une eſpece de bourre ou duvet cotonneux ; ſous cette bourre eſt une petite quantité de ſoie imparfaite ; vient enſuite la vraie & belle ſoie, qui forme un fil continu; enſorte que dès qu'on en a ſaiſi un bout, tout ce qu'il y a de fil ſur un cocon ſe dévide comme du fil à coudre qui ſeroit ſur un peloton ; mais quand le cocon a été percé en tout ou en partie, cette ſoie y reſte par petits bouts ; il n'eſt plus poſſible pour lors de la devider, on eſt abſolument obligé de la retirer en bourre, & de la carder. Lorſque toutes ces ſubſtances ſont enlevées, il s'en préſente une autre, qui eſt comme une eſpece de parchemin formé par de la ſoie, dont les brins ſe trouvent colés les uns aux autres par une gomme

ſortie de l'animal. On emporte cette gomme, & on en retire les brins de ſoie, qui ſont pour lors comme une eſpece de bourre que l'on eſt obligé de carder & de filer.

Pour devider la ſoie, on enleve d'abord la bourre ou la filoſelle, ainſi qu'une partie de la ſoie imparfaite; cela fait, une perſonne qu'on nomme la tireuſe, remplit d'eau claire & bien nette une baſſine placée ſur un fourneau, & a grand ſoin d'y entretenir un feu convenable, enſorte que l'eau s'y trouve toujours également chaude. Le degré pour les cocons fins eſt l'eau preſque bouillante; il faut qu'elle ſoit un peu moins chaude pour les demi-fins, & encore moins pour les ſatinés. L'eau étant au degré convenable pour la qualité des cocons, la tireuſe y en jette deux ou trois poignées, & avec un balai de bruyere bien fine, dont toutes les extrêmités ſont coupées, elle les enfonce légérement & à pluſieurs repriſes; cette opération ſe nomme *faire la battue*. Les cocons étant bien détrempés, les brins de ſoie s'attachent aux pointes du balai; la tireuſe prend alors les brins avec la main, elle les enleve juſqu'à ce qu'ils viennent bien nets & ſans aucun bouillon, & elle coupe tout ce qui n'eſt pas abſolument net; & cette ſeconde opération s'appelle *purger la ſoie*. Ces brins étant une fois purgés, la tireuſe en prend quatre, cinq, ſix & même juſqu'à quinze, ſuivant la groſſeur de la ſoie que l'on veut faire, & elle les paſſe par le trou d'une filiere.

Tous les brins, au ſortir des filieres, ne forment plus que deux fils de ſoie. Il y a une ſeconde perſonne que l'on nomme *vireuſe*, dont l'occupation eſt de faire tourner le devidoir ou le tour ſur lequel on devide cette ſoie.

Avant de tirer la ſoie, il eſt à propos de faire le triage des cocons, ſuivant leurs qualités. On les diviſe communément en fins, en ſatinés, en doubles, en doubles fins, en pointus & en chiques.

Ces deux dernieres qualités de cocons doivent être filées ensemble : les fins se filent de cinq à six, & sont propres pour l'organsin ; les satinés, de sept à huit ; les doubles, de dix à douze ; les doubles fins, de huit à dix ; les pointus & chiques pareillement de huit à dix. M. La Rouviere s'est appliqué principalement au tirage des soies ; il a fait la découverte de différens tours pour faciliter cette opération. Nous nous contenterons seulement d'exposer ici le rapport de l'Académie, au sujet du tour que cet Artiste lui présenta en 1744. MM. Hellot & Le Camus ont dressé ce rapport.

Le chassis (disent-ils dans ce rapport) sur lequel toutes les pieces de ce tour sont montées, a six pieds de long sur trois pieds quatre pouces de large ; deux *haspes* ou devidoirs, dont le diametre a près de vingt pouces, & qui ont un axe commun, y sont placés sur deux chevalets fixes, & à cet axe est attachée fixement une poulie qui a environ six pouces de diametre dans sa rainure ; elle est embrassée par une corde à boyau, qui embrasse aussi une grande roue de trois pieds de diametre, à laquelle est adaptée la manivelle de la tourneuse ; ainsi ces haspes font environ six tours, pendant que cette roue n'en fait qu'un. L'axe de la grande roue porte une roue de bois, taillée en étoile ou en molette d'éperon, qui fait mouvoir une autre roue de même grandeur, aussi de bois & taillée de même. L'arbre horizontal de cette seconde roue en étoile, porte encore un petit rouet qui engraine dans un rouet fixe à un arbre vertical, au haut duquel est un plateau ou rondette, qui a son point excentrique placé à deux pouces du centre de cet axe, faisant mouvoir un va & vient brisé, dont une regle est parallele à la longueur du chassis, & l'autre parallele à l'essieu des haspes.

Ces deux regles sont assemblées par un équerre mobile sur son sommet, & les extrêmités de ses

branches tiennent aux regles. La regle de ce va & vient, qui eſt parallele à l'axe de l'haſpe, eſt garnie de deux griffes de verre, qui diſtribuent fort également la ſoie ſur l'haſpe en deux écheveaux de quatre pouces de largeur. Un ſeul tour de la grande roue fait faire trois allées & venues au va & vient, enſorte qu'il faut que la ſoie faſſe environ quatre tours & demi pour aller d'un bord de l'écheveau à l'autre. Deux griffes fixées à la tablette, qui ſont les premieres où la tireuſe paſſe le fil de ſoie compoſé de pluſieurs brins tirés des cocons, ſont élevés de ſeize pouces des griffes de verre de va & vient. C'eſt dans cet intervalle que ſe fait la croiſure de la ſoie, & cette croiſure nous a paru exprimer aſſez bien l'eau dont les brins ſont chargés en ſortant de la baſſine; des griffes du va & vient, juſqu'au centre de l'haſpe, il y a une diſtance de trois pieds quatre à cinq pouces; mais cette diſtance nous a paru trop grande. L'axe auquel la poulie eſt fixée porte deux haſpes, comme nous avons dit; mais ils y ſont joints de telle ſorte, que l'un des deux peut être arrêté & tourné avec la main en ſens contraire, ſans que le mouvement de l'autre haſpe ſoit interrompu.

Le ſieur La Rouviere, en mettant ces deux haſpes ſur le même axe, s'eſt propoſé de faire travailler deux tireuſes à une ſeule baſſine ovale, & par conſéquent à un ſeul & même feu; ce ſeroit une épargne. Cependant, ſi le lieu où ſe fait le tirage de la ſoie avec ce tour, n'eſt éclairé que d'un côté, l'une des deux tireuſes ſera placée à contre-jour. Il ſera néceſſaire auſſi que l'une des deux travaille à gauche, & ce ſera une habitude à acquérir pour celles qui ſont dans l'uſage de ne travailler que de la main droite. Le premier tour qu'a inventé le ſieur La Rouviere, étoit conſtruit différemment; nous en parlerons inceſſamment. Quelques perſonnes qui l'avoient vu agir, ont cru que la ſoie s'appliquoit trop tôt ſur l'haſpe en ſortant de la

bassine, & qu'en arrivant encore chaude & mouillée, elle devoit se coller, ce qui seroit un inconvénient considérable pour le devidage de ces écheveaux qui se fait dans la fabrique. Il a cru éviter ce défaut, en mettant entre le va & le vient & le centre de l'haspe une distance de trois pieds quatre à cinq pouces, qui est à-peu-près la distance prescrite par un réglement du Roi de Sardaigne, pour les tours qui sont en usage dans le Piémont; mais dans ces tours la manivelle est fixée à l'axe de l'haspe, & par conséquent la soie n'est pas tirée avec la même rapidité qu'elle l'est par les haspes des tours du sieur La Rouviere. Il nous a paru que cette distance de trois pieds quatre à cinq pouces, dont l'axe est éloigné du va & vient, est trop grande au moins d'un pied; la soie s'y fatigue, selon l'expression de la tireuse, & se casse trop souvent. Nous ne croyons pas que ce soit un avantage de mettre sur l'axe deux haspes, dont l'un puisse être arrêté sans que l'autre le soit, parce qu'il y aura toujours perte de tems, lorsque les fils d'un des deux viendront à rompre. Chaque haspe demande une personne pour chercher le fil rompu & le donner à la tireuse, qui ne doit pas sortir de sa place; si c'est la tourneuse qui fait cette fonction, elle sera obligée d'abandonner la manivelle de sa roue, & les deux haspes seront arrêtées en même tems.

Le chassis du premier tour du sieur La Rouviere, n'a que quatre pieds de long sur deux de large; il porte sur deux chevalets deux haspes ou devidoirs, dont les axes sont paralleles; le diametre de ces haspes n'a que quatorze pouces, ce qui donne des écheveaux trop courts; mais il est aisé de corriger ce défaut. Une seule grande roue de trente-cinq pouces de diametre les fait mouvoir toutes les deux par le moyen d'une corde à boyau & de deux poulies, qui, mesurées du fond de leurs rainures, ont quatre pouces de diametre; par conséquent un seul tour de la

grande roue fait faire environ neuf tours à ces deux hafpes, dont l'un peut être arrêté & tourné en fens contraire, fans que l'autre ceffe d'aller, comme dans le tour dont nous avons parlé ci-deffus. Le même tour de la grande roue fait faire trois allées & venues au va & vient, par le moyen d'engrainages de bois à-peu-près femblables à ceux du précédent, mais plus parfaits; il n'y a que treize pouces de diftance des griffes de ce va & vient au centre de l'hafpe. La foie fe diftribue & s'applique fort également fur le devidoir; mais cette diftance pourra paroître un peu trop petite. Il faut deux fourneaux, deux baffines, & deux tireufes à ce tour, placées à chaque extrêmité de fon chaffis; enfin, chaque hafpe de ce tour aura befoin, comme ceux du précédent, d'une perfonne qui en ait foin. Le fieur La Rouviere ayant dit dans fon Mémoire que fon tour tiroit moitié plus de foie que celui qui eft en ufage dans le Languedoc, nous ne pouvions vérifier ce fait fans en faire la comparaifon. Nous avons fu que S. A. S. Mad. la Ducheffe du Maine, avoit un de ces tours; cette Princeffe a eu la bonté de permettre qu'on en fît ufage. Dans ce tour la manivelle eft fixée à l'axe de l'hafpe, par conféquent, on ne peut accélérer fon mouvement que par la vîteffe du poignet; l'hafpe a vingt pouces de diametre, & de fon centre aux griffes du va & vient, il y a une diftance de deux pieds fix pouces.

Le fieur La Rouviere s'étant pourvu d'une tireufe habile, nous nous fommes rendus le 4 de ce mois au magafin Royal des marbres, où les trois tours ci-deffus décrits avoient été portés. Nous avons demandé que la tireufe travaillât fur chacun pendant trente minutes, ce qui a été exécuté par elle avec une adreffe uniforme; enforte que nous ne nous fommes point apperçu qu'elle ait voulu faire réuffir l'un au défavantage de l'autre; les trente minutes de travail fur chacun des tours étant expirées, nous avons

enfermé dans une boucle de fil, cachetée de notre cachet, un des deux écheveaux devidés ſur chacune des haſpes des trois tours dont nous avons parlé, afin qu'on ne pût pas les changer en nous les apportant pour les peſer, lorſqu'ils ſeroient parfaitement ſecs. Nous avons remarqué que lorſque la tireuſe jettoit un brin ſur le fil de ſoie compoſé de ſept à huit brins, l'haſpe tournant tiroit les cocons. Ce brin prenoit ou s'attachoit d'abord & dans l'inſtant au fil tiré par les haſpes des tours du ſieur La Rouviere, & étoit emporté rapidement, ſans ſe ſéparer des autres, à la croiſure, & que lorſqu'elle travailloit au tour du Languedoc, elle étoit ſouvent obligée de jetter le même brin ſur le fil, juſqu'à trois ou quatre fois, pour le faire prendre, encore arrivoit-il quelquefois qu'il ſe ſéparoit ou ſe rebrouſſoit à ſa croiſure; ce qui eſt un défaut notable dans ce tour & dans tous ceux qui ſont faits comme celui qui nous ſervoit de comparaiſon.

Le ſieur La Rouviere nous ayant apporté les trois écheveaux par nous cachetés, & dont les cachets ſe ſont trouvés entiers, nous avons trouvé que l'écheveau devidé par le premier tour dans ce rapport, & dont les haſpes ont près de vingt pouces de diametre, peſoit quatre-vingt-dix-neuf grains; enfin, que l'écheveau levé de deſſus l'haſpe du tour du Languedoc, ne peſoit que quatre-vingt-treize grains, quoique le diametre de l'haſpe ſoit de vingt pouces, comme celui des haſpes du grand tour du ſieur La Rouviere. La différence dans l'action de ces tours comparés eſt donc à-peu-près de moitié, juſqu'à diametre égal, nous ne la trouvons que de cent trente à quatre-vingt-treize : nous la croyons aſſez grande pour que le tour propoſé mérite d'être préféré au tour ordinaire. La ſoie que ce tour a tirée eſt unie & nerveuſe, quoique les cocons qui l'ont fournie fuſſent aſſez mal choiſis, le ſieur La Rouviere n'en ayant pas trouvé de meilleurs à Paris.

Nous ne pouvons porter de ce tour qu'un jugement avantageux ; cependant, pour éviter toute erreur, nous croyons qu'il conviendroit de l'envoyer en Languedoc, & d'engager M. l'Intendant de cette Province, à y faire travailler en sa présence plusieurs tireuses, afin de savoir si elles n'y trouvent pas quelques défauts que la longue habitude de tirer les soies pourroit peut-être leur faire reconnoître, & que nous n'aurions pas apperçus.

C'est ainsi que se termine le rapport de MM. Hellot & Camus. En conséquence de ce rapport, ces deux tours ont été adressés à M. Le Nain, pour lors Intendant de Montpellier, par ordre du Ministre. On en a fait l'essai, & on les a même comparés avec le tour du Languedoc, celui de M. de Vaucanson & deux autres, & par le parallele qui en a été fait, ces deux tours ont été reconnus pour être les plus avantageux.

Depuis ce tems, M. La Rouviere a encore beaucoup perfectionné son tour : j'ai, dit-il, changé 1°. sa direction ; d'horizontal qu'il étoit, je l'ai rendu vertical, & par ce moyen, la roue qui le fait mouvoir & à laquelle est attachée la manivelle, se trouve placée horizontalement, à la façon de celle qui fait mouvoir les tours des lapidaires : 2°. les filieres par où passe la soie, sont faites de façon à n'y laisser passer que celle où il n'y a point de bouchons, & par conséquent la soie en est bien plus unie. M. de Buffet, Inspecteur des Manufactures de soie en Languedoc, fait mention de ce nouveau tour de la maniere suivante, dans une lettre qu'il a adressée à M. le Marquis de Montferriere. Ce tour, dit-il, est très-bon pour les qualités de soie que M. La Rouviere fait tirer pour sa fabrique de bas, même pour les trames de ses étoffes, en ce que tournant sur un seul axe, il est bien plus léger que les autres, qui tournent sur deux ; d'où il résulte qu'on peut le faire tourner beaucoup plus vîte, non seulement par sa légéreté, mais encore parce que son

mouvement eſt multiplié par la grande circonférence de la poulie motrice; enſorte qu'un enfant peut tourner ce tour avec facilité. L'engrenage qui fait mouvoir le va & vient, qui diſtribue la ſoie pour la formation des écheveaux, eſt également bien imaginé; n'ayant pu compter les dents de l'engrenage, je ne ſais pas ſi elles ſont au nombre qu'il faut pour que la ſoie ne vitre point; mais dans le cas qu'il y manque quelque choſe à cet égard, il ſeroit facile d'y ſubſtituer d'autres étoiles plus ou moins grandes.

La ſoie qu'on tire du cocon par le moyen du tour, ſe nomme *ſoie greze*, elle n'a nul apprêt; les différentes préparations qu'on lui donne enſuite, la rendent propre pour les manufactures; on tord, chacun en particulier, pluſieurs brins de ſoie greze, ſur un moulin; enſuite on retord tout enſemble ſur le même moulin, en ſens contraire à celui dans lequel chaque fil particulier a été tordu: on appelle cette préparation organſin, elle ſert à faire la chaîne des étoffes; on emploie la plus belle & la plus fine ſoie pour le faire, parce que c'eſt de la chaîne que dépend toute la beauté des étoffes. La ſoie pour les trames eſt ordinairement compoſée de deux ou trois brins de ſoie greze, qu'on met ſur un moulin pour y être tordus tous enſemble fort légérement.

M. Vaucanſon a donné dans le Recueil des Mémoires de l'Académie Royale de Sciences, une méthode pour faire des moulins propres à organſiner la ſoie dans un degré ſupérieur; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en rapporter le méchaniſme, cela concerne les Arts & Métiers, & principalement la méchanique.

Une plante dont les aigrettes peuvent ſervir à remplacer la ſoie, ſuivant M. de La Rouviere, eſt l'apocin; nous donnerons la deſcription de cette plant dans notre *Hiſtoire univerſelle du Regne végétal.* M. La Rouviere eſt parvenu à faire avec les aigrettes de cette plante différentes ſortes d'étoffes, telles que du

velours, des flanelles qui l'emportent ſur celles d'Angleterre, des eſpeces de ſatin, de raz de ſaint-Cyr & toutes ſortes d'ouvrages de bonneterie; en un mot, il emploie ſes aigrettes par-tout où il peut employer la ſoie. Nous ne nous étendrons pas ſur cet objet dans ce Dictionnaire, voyez notre *Hiſtoire univerſelle du Regne végétal*, ci-deſſus citée.

VERVEUX. C'eſt un filet compoſé de deux aîles & de pluſieurs cerceaux : on arrête au fond de l'eau pluſieurs piquets pour les ſoutenir; il faut qu'ils embraſſent, autant qu'il eſt poſſible, toute la largeur de la riviere; les cerceaux environnés d'un réſeau, vont toujours en diminuant de grandeur, l'un derriere l'autre; le filet qui eſt par dedans ſur le plus grand cerceau, s'alonge en diminuant, au travers des autres, & eſt attaché à la queue du *verveux* par quatre cordelettes, qui ſe ſéparent d'elles-mêmes quand le poiſſon veut élargir le paſſage; mais il ne peut en ſortir, parce qu'elles ſe ſont rapprochées derriere lui.

VESPERTILION, *Chauve-Souris*. C'eſt un animal d'une ſtructure ſinguliere, que l'on voit voltiger le ſoir dans les airs au déclin du jour, & que l'on peut conſidérer comme faiſant la nuance des quadrupedes aux oiſeaux, puiſqu'il n'eſt pas parfaitement quadrupede, & encore plus imparfaitement oiſeau : cet animal nous paroît être un être difforme, parce qu'il ne reſſemble à aucun des modeles que nous préſentent les grandes claſſes de la nature; il a quelque reſſemblance avec la ſouris; il eſt, ainſi qu'elle, couvert de poils; mais il porte de longues oreilles, qui ſont doubles dans quelques eſpeces; la tête de ces animaux a ſurtout des difformités ſingulieres; dans quelques eſpeces, le nez eſt à peine viſible, les yeux ſont enfoncés tout près de la conque de l'oreille; dans d'autres, les oreilles ſont auſſi longues que le corps, ou bien la face eſt tortillée en forme de fer à cheval, & le nez eſt recouvert par une eſpece de crête. En

général, les chauve-ſouris ont les yeux très-petits; la bouche fendue de l'une à l'autre oreille; leurs mâchoires ſont armées de dents très-tranchantes; elles ont à la partie poſtérieure deux petites pattes, mais les deux pattes de devant ſont des eſpeces d'aîlerons, ou, ſi l'on veut, des pattes aîlées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, qui ſert à l'animal pour s'accrocher; les autres quatre doigts ſont très-longs & dix fois plus grands que les pieds, réunis par une membrane qui va rejoindre les pattes de derriere, & même la queue de quelques eſpeces: c'eſt à l'aide de cette membrane que l'animal déploie à volonté, qu'il voltige dans les airs par des vibrations bruſques, dans une direction oblique & tortueuſe, pour attaquer les moucherons & les papillons, dont il fait ſa nourriture.

Les chauve-ſouris ſont de vrais quadrupedes par un grand nombre de caracteres, tant intérieurs qu'extérieurs. Les poulmons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viſceres ſont ſemblables à ceux des quadrupedes, à l'exception de la verge, qui eſt pendante & détachée, ainſi que l'a obſervé M. de Buffon; ce qui eſt particulier à l'homme, au ſinge & aux chauve-ſouris. Ces animaux produiſent, comme les quadrupedes, leurs petits vivans; les femelles ont deux mamelles, & n'ont ordinairement que deux petits, qui, dès qu'ils ſont nés, s'attachent aux mamelles de la mere; on dit qu'elle les allaite & les tranſporte même en volant. C'eſt en été que les chauve-ſouris s'accouplent & mettent bas, car elles ſont engourdies pendant tout l'hiver: on les trouve ſuſpendues dans les voûtes des ſouterreins, par les pieds, la tête en-bas; d'autres ſe recelent dans des trous. Quoique ces animaux ſupportent plus aiſément la diete que le froid, ils ſont cependant carnaſſiers; car s'ils peuvent entrer dans un office, ils s'attachent aux quartiers de lard, à la viande cuite ou crue, fraîche ou corrompue. Les

chauve-souris, dit M. de Buffon, qui ont de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par les aîles, & par la force des muscles pectoraux, paroissent s'en approcher encore par les membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face. Ces parties excédentes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caracteres réels & les nuances visibles de l'ambiguité de la nature entre ces quadrupedes volans & les oiseaux; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes & des crêtes autour du bec & de la tête, qui paroissent toutes aussi superflues que celles des chauve-souris.

VÉTÉRINAIRE. C'est un mot dérivé du latin; on appelloit en latin *veterina ad vecturam idonea*, les animaux ou bêtes de charge; & suivant les anciens étymologistes, *veterina* signifie la même chose que *quasi venterina*, parce que c'est le ventre qui pousse, & qu'on y attachoit les fardeaux ou les cordages qui servoient à les porter ou les tirer. *Veterinarius medicus* est donc un Médecin qui s'applique à la connoissance des maladies des bêtes de charge, ou bestiaux; & *Veterina medecina* est l'art qui enseigne à les traiter. M. Lafosse, dans l'article *Vétérinaire* de son *Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique*, *Cavalerie*, *Manege & Marèchallerie*, en parlant de notre *Dictionnaire Vétérinaire*, dit que nous n'y avons point traité ou presque point du cheval, & encore suivant les Anciens; cela prouve qu'il n'a pas lu notre ouvrage, car il auroit remarqué qu'il s'y trouve une infinité d'articles concernant les chevaux, que nous y avons même donné l'extrait de tous ses ouvrages, de ceux de M de Bourgelat, Vitet, &c. Nous ne pensons pas que M. Lafosse auroit pu qualifier ces différens Auteurs d'*anciens*; au surplus, nous avons généralement rassemblé dans notre ouvrage tout ce que nous avons pu recueillir, tant chez les anciens que chez les modernes, pour ce qui concerne l'Art Vétérinaire; & pour le lui prouver

encore plus, c'eſt que nous allons expoſer dans cet article une analyſe raiſonnée des différentes maladies des chevaux, dont M. Lafoſſe a parlé dans ſon Dictionnaire; & ce avec d'autant plus de raiſon, que nous avons promis que nous y donnerions ce qu'il avoit expoſé ſur ces maladies dans ſon *Cours d'Hippiatrique*. Comme le Dictionnaire de M. Lafoſſe n'eſt qu'une répétition de ce Cours rangé différemment, nous préférons d'y avoir recours dans cet article. Voyez encore pour ce qui concerne l'art. *Vétérinaire*, ce que nous en avons dit ci-deſſus aux mots de *Médecine Vétérinaire*; nous allons donc rapporter par ordre alphabétique, avec M. Lafoſſe, toutes les maladies des chevaux, avec les remedes que cet Hippiatre emploie pour les traiter.

1°. L'*Ankiloſe*. On appelle ainſi la réunion ou la ſoudure de deux os, de façon qu'ils n'ont plus de mouvement l'un ſur l'autre, & qu'ils ſe meuvent enſemble, c'eſt-à-dire, que le ſuc oſſeux ayant paſſé d'un os à un autre, & ayant acquis de la ſolidité, il en réſulte une ſeule & même piece de deux qui étoient ſéparés auparavant: quoique l'ankiloſe puiſſe provenir d'un vice dans le ſang, elle eſt plus ſouvent la ſuite d'un effort; mais elle eſt quelquefois produite par une piquûre faite dans l'articulation, par la trop grande fluidité de la ſynovie, par ſon épaiſſiſſement, ſa trop grande quantité ou ſa diſette. Les os du corps du cheval les plus ſujets à l'ankiloſe ſont les vertebres lombaires, les vertebres du dos, principalement les dernieres. L'ankiloſe commençante eſt très-difficile à guérir, la confirmée eſt incurable; dans la premiere, il eſt à propos d'employer les réſolutifs les plus puiſſants, tels que le ſel ammoniac, le ſel marin, les décoctions des plantes aromatiques, &c. Si ces moyens ne réuſſiſſent point, il faut en venir à l'application du feu.

2°. *Anthrax*, ou maladie vulgairement appellée *muſaraigne*. Cette maladie ſe manifeſte d'abord par

une petite tumeur non circonſcrite, à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe ; elle ſurvient ſubitement & fait boiter le cheval ; elle eſt accompagnée de dégoût, d'abattement, ſouvent de friſſons, de la fievre, & d'une difficulté de reſpirer ; enfin, la mort s'en ſuit de près, ſi on ne ſe hâte d'y remédier. Voyez pour la cauſe de cette maladie & pour le traitement, l'art. *Muſaraigne ;* nous y avons donné l'extrait du Mémoire de M. Lafoſſe, à ſon ſujet.

3°. *Relâchement du ſphincter de l'anus.* Il eſt aſſez commun de voir des chevaux, dont l'anus ou le fondement eſt dilaté au point qu'on pourroit y introduire une demi-bouteille de pinte, & qu'on voit à un demi-pied dans le *rectum.* Cette incommodité qui vient à la ſuite d'un long dévoiement ou de la dyſſenterie, eſt quelquefois occaſionnée dans un cheval bien conſtitué, par un relâchement ſimple des fibres du ſphincter ; il s'agit alors de fomenter la partie avec le cachu, l'écorce de grenade, la noix de galles, que l'on aura fait cuire dans du vin.

4°. *Fiſtule à l'anus.* La fiſtule ſurvient à la ſuite d'un dépôt ou d'une corroſion quelconque, & quelquefois à la ſuite d'une opération de queue à l'angloiſe, dont la premiere ſection a été faite trop près de l'anus ; c'eſt un ulcere plus ou moins profond, qui naît au-deſſus ou aux parties latérales de l'anus, & attaque ce corps ligamenteux, qui s'étend ſous la queue. Les inciſions multipliées ne ſuffiſent pas toujours pour en procurer la guériſon ; on eſt pour lors obligé d'en venir à l'extirpation.

5°. *Aphtes.* On appelle aphtes des ulceres peu profonds, qui ſe trouvent plus communément dans la bouche qu'ailleurs ; les levres, les gencives, le palais, principalement la langue, en ſont ordinairement le ſiege ; on en a auſſi ſouvent vu dans l'arriere-bouche, dans toute l'étendue du pharynx, au commencement de l'æſophage & de la trachée artere,

Ces aphtes viennent presque toujours à la suite des maladies inflammatoires, putrides & pestilentielles, dans le farcin. M. Lafosse les a constamment remarqués dans les maladies épidémiques, tant dans les chevaux que dans les bêtes ruminantes & dans les chiens, toutes les fois qu'il a ouvert ces animaux; elles y étoient même en très-grande quantité. Les aphtes qui viennent du vice de coction, s'évanouissent aisément par les lotions d'ail & de vinaigre, & un purgatif; celles qui doivent leur origine à la pulmonie, sont incurables; lorsqu'elles naissent à la suite de l'inflammation, on les guérit par les adoucissans & les rafraîchissans. Si elles reconnoissent une cause interne, on met en usage les remedes propres à la maladie: par exemple, dans les fievres putrides, il est à propos de donner des anti-septiques, tels que l'oseille qu'on fait manger au cheval, ou dont on lui fait boire le jus; le cochlearia donné de même, est très-bon; en un mot, toutes les plantes acides sont convenables: on peut même prescrire les sudorifiques, le quinquina en décoction; mais on ne doit employer ces remedes que quand la fievre n'est pas aiguë; quand elle l'est, on mettra en usage les rafraîchissans légérement acidulés. Outre ces médicamens internes, il est à propos de laver la bouche tous les jours avec le collyre de lanfranc, ou bien avec l'huile de myrrhe. Quelquefois ces aphtes surviennent en peu d'heures, tiennent de la nature du charbon & font périr l'animal en vingt-quatre ou trente-six heures; elles sont pour l'ordinaire situées dans la langue ou à côté: dans ce cas, il est à propos de les ratisser, non pas avec une piece d'argent, comme l'ont dit bien des gens, mais avec un instrument quelconque, en faire sortir le sang, toucher ensuite les plaies avec la pierre de vitriol, & avoir soin de laver souvent la bouche avec le vinaigre & l'ail; en suivant cette méthode, le cheval guérira aisément.

6°. *Arqué*, ſe dit d'un cheval qui fléchit les genoux dans le repos, ce qu'on appelle *flageole*, & qui annonce un cheval ruiné. L'on voit beaucoup de jeunes chevaux dans ce cas; cela provient ou de la conſtruction de la jambe ou d'une foibleſſe. On appelle auſſi *cheval arqué*, celui qui a la jambe de devant repliée & recourbée en forme d'arc; à ces chevaux on ſent au-deſſous de la peau au-bas du poitrail, c'eſt-à-dire, au-deſſus du bras, une eſpece de corde; c'eſt une expanſion aponevrotique, qui enveloppe preſque tout le bras; cette aponevroſe ou cette membrane étant tendue, tient la jambe arquée. Pour y remédier, on fend la peau en cet endroit, puis embraſſant l'aponevroſe avec la corne de chamois, on la coupe; par cette opération, la jambe eſt détendue & rétablie dans ſon état naturel; c'eſt ce qu'on appelle *énerver*. M. Lafoſſe ne la donne pas comme certaine, & produiſant toujours l'effet qu'on en attend, mais il aſſure qu'elle lui a réuſſi très-ſouvent.

7°. *Cheval frayé aux ars*. Les chevaux ſerrés des épaules, ſont ſujets à une inflammation accompagnée de beaucoup de gerçures; elle paroît en-deſſous du poitrail & en-dedans de l'avant-bras, ce qu'on appelle frayé aux ars. Cette maladie qui fait écarter le cheval, vient à la ſuite d'un long exercice; elle attaque aſſez ſouvent les chevaux qui ont herſé dans les terreins cretacés; apparemment que la terre qu'ils jettent en levant leurs pieds, étant combinée avec l'humeur de la tranſpiration, forme une ſubſtance ſtyptique, qui deſſéche le corps de la peau & occaſionne ces gerçures. La guériſon de ce mal n'eſt point difficile, il ne s'agit que de baſſiner ſouvent cette partie avec les décoctions émollientes; & ſi c'eſt un tems d'été, d'envoyer le cheval à l'eau.

8°. *Aſſoupiſſement*. Rien de ſi ordinaire que de voir des chevaux étant même debout & attelés, aſſoupis, mangeant avec lenteur, & paroiſſant toujours comme

endormis. Cet assoupissement peut venir: 1°. de plethore; 2°. d'un coup reçu sur la tête; 3°. d'une plaie, telle que la maladie de la taupe, d'un ancien ulcere, dont la matiere aura tombé sur le ligament capsulaire, qui unit l'occipital avec la seconde vertebre; 4°. de certains alimens que peut avoir mangé l'animal, tels que l'ivraie; mais les causes les plus communes de l'assoupissement sont la plethore, qui est continuelle, & les coups sur la tête, dont l'effet est passager. La plethore exige des saignées faites de tems en tems; elle demande qu'on mette le cheval à l'eau blanche & qu'on le nourrisse peu. Les chevaux qui ont une grosse tête, une grosse ganache, sont très-sujets aux assoupissemens; ceux de messagerie en sont fréquemment attaqués. Cette maladie peut encore être causée par le mauvais fourrage, qui, formant un mauvais chyle, produit un sang épais & qui circule lentement, d'où s'ensuit l'assoupissement; celui qui vient de coups, doit être traité comme une maladie inflammatoire; celui qui est l'effet de la taupe, demande que l'on débride la plaie, & qu'on donne issue à la matiere, de peur qu'elle n'attaque la moëlle de l'épine, ce qui feroit périr le cheval. Cet accident n'arrive que trop souvent, faute de ne pas suivre cette tumeur jusqu'à parfaite guérison.

9°. *Atrophie.* C'est une maigreur excessive ou marasme. Le marasme dans les chevaux, reconnoît toujours quelque cause interne; il est la suite d'une maladie aiguë, dans laquelle le cheval a fait une grande déperdition de substance; il vient aussi d'un défaut de secrétion dans les différentes parties, & quelquefois chez les jeunes poulains d'une rigidité trop grande dans les fibres. C'est alors que certaines gens examinent la peau, mais leur jugement n'est pas toujours bien certain; l'expérience a appris à M. Lafosse qu'un cheval serré dans ses épaules, reste pour l'ordinaire maigre, ainsi que celui dont la poitrine est étroite; il

eſt rare encore que les chevaux fortraits, qui ont la croupe avalée, & qui ſont haut montés ſur jambe, engraiſſent jamais; tous les remedes qu'on pourroit pour lors preſcrire ſont inutiles; les farineux qui conviennent ſi fort dans toute autre circonſtance, ſeroient inſuffiſans dans celle-ci; la maigreur qui vient à la ſuite de quelque maladie, ou qui eſt occaſionnée par un exercice pénible & non interrompu, ſe guérit par le repos, par le bon fourrage & par les farineux.

10°. *Atteinte.* C'eſt en général une meurtriſſure ou une plaie que le cheval ſe fait à une des jambes avec un de ſes fers, ou qu'il reçoit d'un autre cheval. L'atteinte peut être ſimple ou compliquée; elle eſt ſimple, quand il n'y a que la peau de léſée; elle eſt compliquée, ſi quelque partie tendineuſe ou ligamenteuſe eſt à découvert: on diſtingue encore l'atteinte ſimple de l'encornée; celle-ci eſt ainſi nommée, quand l'accident arrive à la couronne; les atteintes les plus communes que le cheval ſe donne, ſont en-dedans du boulet, ce qui provient quelquefois de fatigue, dans les chevaux foibles du train de derriere, & ceux qui s'entretaillent; mais cet accident dépend le plus ſouvent de la mauvaiſe ferrure, des fers qui garniſſent en-dedans, des fortes branches, des crampons, que l'on aura mis à la branche de dedans.

L'atteinte ſimple eſt de peu de conſéquence, elle ſe guérit d'elle-même; l'étoupe hachée ou la calcination d'os pulvériſé ſuffit: on remédie à celle qui a été occaſionnée par le heurt du fer, en ferrant plus juſte, ou en mettant une branche légere en-dedans, ſans qu'il y ait d'étampure. L'atteinte encornée qui reconnoît une autre cauſe, demande que l'on y brûle un peu de poudre à canon, ce qui deſſéche promptement la plaie. S'il arrivoit qu'elle fût profonde & placée ſur un des côtés du quartier, elle pourroit produire un javart encorné, ce qui eſt annoncé par

la grande ſuppuration & par les fonds qui ſe forment dans cette partie. Il faut procurer l'exfoliation (s'il eſt permis de le dire), lorſque l'atteinte eſt à la pointe du talon, ſoit en traitant la plaie avec le ſuppuratif, ſoit en faiſant marcher le cheval, ce qui procure ſouvent la chûte d'un petit bourbillon. Si elle eſt dans la partie moyenne, le cartilage ſe trouvant attaqué, il eſt néceſſaire d'en venir à l'opération du javart encorné.

11°. *L'avalure.* C'eſt une ſéparation de la corne d'avec la peau, à la couronne; ce mal peut occuper toute l'étendue de la couronne. Il vient ordinairement de ce que la matiere ou le pus, à la ſuite d'une enclouûre, aura ſéjourné entre la chair cannellée & la muraille, & aura fuſé juſqu'à la couronne, & détaché la peau de la partie ſupérieure de la muraille. L'avalure ne fait boîter le cheval que lorſqu'elle eſt récente, mais il n'en boîte jamais, lorſqu'elle eſt deſcendue. Il faut mettre ſur l'avalure une tente imbibée d'eſſence de térébenthine, & un plumaceau chargé de térébenthine pardeſſus; on couvre enſuite la couronne d'onguent du pied, afin de conſerver le ſabot frais, humecté & ſouple.

12°. *Avant-cœur.* Au-deſſus du ſternum, dans la facette même, ou entre la pointe de l'épaule & le poitrail, il ſurvient ſouvent des tumeurs conſidérables, que bien des perſonnes regardent pour l'ordinaire comme mortelles. Les tumeurs de la pointe de l'épaule ſont la ſuite de l'inflammation, & ſe terminent par un ſquirrhe ou par un kyſte; ſouvent elles embraſſent les glandes lymphatiques de cet endroit. Cette tumeur du poitrail étant toujours profonde, ſituée derriere le muſcle long du col, & de la groſſeur d'une bouteille, gêne le mouvement de l'épaule ſur le thorax, s'abſcéde rarement d'elle-même, & forme pour l'ordinaire un kyſte. Cette maladie n'arrive que très-lentement à ce point de maturité, qui indique le moment de l'opé-

ration ; il faut quelquefois attendre quatre ou cinq mois. Après avoir employé la voie de la résolution par le secours de l'eau salée, des décoctions aromatiques, des spiritueux, des styptiques, si l'on remarque qu'il n'y a plus de douleur, de chaleur, & que la dureté subsiste, il faut la laisser venir à son point; dès qu'elle y est arrivée, on abat le cheval, afin de procéder à l'opération qui se fait ainsi : on fend la peau dans toute la longueur de la tumeur, de bas en haut; on dégage ensuite les bords de cette peau, qui dans tous les cas doit être menagée; puis, on coupe une portion de la tumeur en côte de melon, laquelle est une partie du muscle commun. Par ce moyen, on parvient au centre du mal; on vuide le pus contenu dans le sac, qu'on bassine avec une dissolution de vitriol, pour le corroder & former un ulcere simple. L'opération faite, l'on passe dans les bords de la peau, selon l'étendue de la plaie, trois ou quatre petits cordonnets qui servent à maintenir l'appareil. Le pansemement se fera avec le digestif animé, jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie; il doit être composé de styrax, de baume d'arceus, de pompholix, à parties égales, délayés avec de l'esprit-de-vin. Lorsque la suppuration est bien décidée, on continuera le pansement avec de la térébenthine de Venise seule; cette maladie n'exige guere qu'un traitement de quinze jours. S'il arrivoit que la tumeur fût squirrheuse, il faudroit l'emporter entiérement; on se flatteroit inutilement de la guérir par un autre moyen. Cette opération est un peu plus délicate, sur-tout quand le squirrhe est volumineux, & qu'il se trouve collé à la carotide. L'opérateur doit s'attendre, en l'extirpant, à la section d'une forte branche, qui part de l'axillaire & qui donne beaucoup de sang; mais cette hémorrhagie ne doit pas l'inquiéter : l'application du lycoperdon, ou une pointe de feu appliquée sur l'orifice du vaisseau, suffit pour arrêter le sang. Cette maladie arrive

arrive plus communément aux chevaux de train qu'aux autres, principalement à ceux auxquels l'on met des colliers.

13°. *Les Avives tuméfiées.* Les avives sont situées à la partie supérieure & postérieure de la ganache, dans cet intervalle qui regne entre la tête & le col, au-dessous de l'oreille, & dont l'étendue est à-peu-près d'une forme ovalaire, & de cinq pouces, quelquefois plus. Cette partie doit être seche & rentrée en-dedans, pour faciliter le mouvement de la tête vers le col, dans le tems que le cheval se ramene. Les avives peuvent être tuméfiées, ou naturellement, ce qui est un défaut de construction, ou accidentellement, par un gonflement qui survient aux glandes parotides; ce gonflement que l'on voit souvent arriver, se termine quelquefois par un abscès, qui n'est d'aucun danger; on traite la tumeur selon son genre.

14°. *Avortement.* C'est la sortie prématurée du fœtus du ventre de la mere. Les causes sont les chûtes, les faux pas, les surprises, l'exercice immodéré, les mauvaises nourritures, &c. pour l'ordinaire, la jument avorte sans danger; mais quand il y a difficulté, on la saignera une fois, on lui donnera des lavemens légers de graine de lin; on la menera à l'eau, si c'est dans un tems chaud, le tout pour faciliter la dilatation de l'orifice de la matrice; intérieurement, on lui donnera de la thériaque dissoute dans du vin, à la dose d'une once & demie dans une chopine; quelques jours après, on fomentera le ventre & les reins avec de l'eau-de-vie chaude simplement, pour donner du ressort aux muscles, qui par leurs contractions aident à chasser l'animal hors de la matrice. Quand la jument a mis bas son embryon ou son poulain, il faut lui donner pendant huit jours une bouteille de vin & de bonne substance farineuse. M. Lafosse ne conseillera jamais de se servir de *forceps*, qui par la position

de la bête sur ses quatre jambes, deviennent meurtrieres.

15°. *Blessure des barres.* On appelle barres cet espace uni & dénué de dents, qui se trouve entre les dents mâchelieres & les crochets, c'est sur cet endroit que porte le mords de la brique; les barres sont blessées presque toujours par l'impression trop forte que le mords fait sur cette partie. Le mal commence par une rougeur légere à la peau, qui par les rudesses réitérées de la main du cavalier, tombe en mortification; l'os se découvre, se carie & forme une fistule, qui ne guérit guere que par le secours de la main; pour remédier à la blessure légere des barres, on met dans la bouche du cheval un billot enveloppé d'un linge, qu'on couvre de miel d'heure en heure. Si la peau est excariée, on se contentera de bassiner la plaie avec le vin miellé; si l'os est attaqué & carié, il faudra prendre un bistouri ou une *rugine*, pour emporter la partie cariée; mettre le cheval au son mouillé, pour toute nourriture; bassiner la plaie le plus souvent qu'on le pourra, avec du vin miellé; par ces moyens, elle guérira facilement: mais, quoique guérie, on aura l'attention, pendant quelque tems, de ne lui mettre qu'un billot de sapin & sans gourmette, qu'on ne changera, pour lui faire reprendre un mords de fer, que quand on verra qu'il se sera formé une pellicule dure, capable de résister.

16°. *Bleime.* On appelle bleime une rougeur à la sole des talons. Il y en a de deux especes, l'une naturelle & l'autre accidentelle: la naturelle vient sans causes apparentes aux pieds qui ont de forts talons; on en reconnoît quatre sortes: dans la premiere, il y a une rougeur produite par un sang extravasé & desséché dans les pores de la sole de corne; dans la seconde, on remarque à la corne, qui est fendue, une tache noire, qu'on prendroit pour clou de rue; en

ſuivant cette tache, on trouve la chair cannelée, noirâtre & comme pourrie: dans la troiſieme, on voit, en parant, ſortir du pus de la chair cannelée des talons; dans la quatrieme, on s'apperçoit, en parant, d'un décornement de la muraille, avec la ſole des talons, cauſé par la matiere, qui eſt noirâtre & en petite quantité. A ces quatre eſpeces, on peut ajouter une cinquieme, dans laquelle la muraille des talons eſt renverſée en forme d'huitre à écaille; elle fait un rebord en-dedans qui comprime la chair cannelée des talons; les arcs-boutans manquent à ces ſortes de pieds, il y a très-peu de ſole; elle eſt très-mince, & cede facilement, lorſqu'on la preſſe avec le pouce.

La bleime accidentelle eſt celle qui vient de la ferrure; les talons bas portant ſur le fer, en ſont meurtris, foulés & comprimés; ils peuvent l'être auſſi par un caillou qui ſera logé entre l'éponge du fer & le talon, principalement le pied ayant été paré. C'eſt cette meurtriſſure qui eſt la cauſe de la bleime accidentelle; tout conſiſte pour lors à ferrer court & à ne point parer le pied, à avoir ſoin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & à faire enſorte que la fourchette porte entiérement & également en terre.

Dans la premiere eſpece de la bleime naturelle, où le ſang eſt extravaſé, deſſéché, comme le cheval ne boîte que lorſque le pied eſt trop ſec, on doit avoir ſoin de tenir le pied frais en l'humectant, & abattant du talon toutes les fois qu'on le ferre; dans la ſeconde, où il y a une tache noire à la corne de l'arc-boutant, & où la chair cannelée eſt gâtée, il faut faire ouverture avec le boutoir, ou la renette, & y introduire des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine, qu'il eſt à propos de tenir comprimés, de peur que la chair ne ſurmonte. Dans la troiſieme eſpece, où l'on voit ſortir, en parant, du pus de la chair cannelée des talons, on aura recours aux autres moyens.

Dans la quatrieme, où la muraille eſt détachée de la ſole de la corne & de la ſole charnue des talons, il faut abattre de la muraille du talon, parer à la roſée du pied, & ſur-tout l'endroit du talon, enſuite ſuivre avec les renettes cette matiere noire, qui eſt entre la muraille & la ſole de la corne, & faire le même panſement qu'aux autres. La cinquieme vient de la mauvaiſe conformation du pied, les talons n'ont preſque point d'arc-boutant : la bleime n'eſt recouverte que de très-peu de corne; le cheval eſt fort ſenſible en cet endroit, parce que la muraille ſe renverſe & pince la chair cannelée. Il faut enlever avec le boutoir cette corne renverſée, qui comprime la chair cannelée des arc-boutans; quelquefois il vient du pus; dans ce cas, on pratiquera une ouverture pour donner iſſue à la matiere, mais on prendra garde de la faire trop grande, de peur que la chair ne ſurmonte & ne forme une ceriſe. Tout l'appareil conſiſtera à appliquer des plumaceaux les uns ſur les autres, afin de maintenir la chair qui tombe naturellement, & qui a du penchant à ſurmonter.

17°. *Loupe ſur le Boulet.* Il ſurvient en devant du boulet, tant du devant que du derriere, une tumeur molle, ſans chaleur, plus ou moins groſſe, à laquelle on donne, mais improprement, le nom de loupe; c'eſt un épaiſſiſſement de lymphe dans les tiſſus des tendons de l'os du paturon & de l'os du pied, qui ſe manifeſte à la ſuite d'un effort de cette articulation, principalement d'une extenſion de ſes tendons; ſouvent derriere ces parties ſe trouve un relâchement même de la capſule : la tumeur qui naît à la ſuite de l'articulation, eſt plus difficile à guérir que celle qui eſt à la ſuite de l'extenſion du tendon. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut employer les réſolutifs & les aſtringens, tels que le vinaigre de ſaturne, mêlé de trois quarts d'eau, les fomentations aromatiques de lavande, d'eau-de-vie camphrée, pourvu toutefois

qu'il n'y ait point d'inflammation. Si au bout d'un mois la guérison ne se fait pas, il faut y mettre le feu en raies plutôt qu'en pointes, & frotter les trois premiers jours la partie avec de l'huile de laurier. Il y a des chevaux sur lesquels le feu n'opere aucun effet, ce sont ces chevaux usés qu'on appelle bouletés.

18°. *Bourbillon*. Portion de peau qui se détache dans le javart; on ne sauroit mieux comparer cette maladie qu'au furoncle. La seule différence est que dans celui-ci la tumeur est élevée, au lieu que dans le javart elle ne l'est pas; mais le principe est toujours une inflammation bornée, laquelle tombe en gangrêne humide: ces sortes de maladies se voient rarement ailleurs qu'aux jambes.

19°. *Bourgeons*. Ce sont de petits points éminens qui s'élevent sur une plaie ou sur un os; ceux qui arrivent sur les plaies, viennent pour l'ordinaire après l'opération; souvent le bourgeon s'éleve sur des ulceres de mauvaise qualité: celui qui vient sur les os, prouve la regénération des chairs; quoiqu'on ne l'admette pas, dit M. Lafosse. *v. g.* on dessole un cheval pour un clou de rue, ou un fic, l'on met l'os à découvert; quelques jours après, on voit sortir de tous les trous de l'os du pied de petits boutons comme de l'herbe, & après quelques autres jours, on voit ces boutons se réunir & former une nouvelle sole charnue, qui n'acquiert pas plus d'épaisseur que la vraie sole, & dont la consistance est la même.

La sole de corne revient ensuite, & si l'on vient à disséquer cette sole charnue, on trouve qu'elle est opiniâtre, greneuse, comme celle à laquelle on n'auroit jamais touché. La plupart des bourgeons des plaies viennent de défaut de compression; le plus prompt remede est de les extirper le lendemain, ou de les couper si on a trop tardé.

20°. *La Bronchotomie*. A la suite de la fausse gourme, ou de la gourme maligne, ou autre maladie, il survient

quelquefois une inflammation confidérable au larynx & à toute l'arriere-bouche, l'air alors ne fauroit fortir ni par les narines, ni par la bouche, ce qui fait périr le cheval. Pour empêcher cette fuffocation, il faut pratiquer une ouverture à la trachée artere, & y introduire enfuite une petite canule d'argent ou de plomb, cela revient au même. Cette opération eft ce qu'on appelle la bronchotomie; on y procéde de cette maniere: on met le cheval dans le travail; après l'avoir bien pris, on lui paffe un licol à trois longes, deux defquelles s'attachent à chaque côté du pilier & l'autre à la traverfe d'en-haut, par ce moyen, on tient la tête élevée. Tout étant ainfi difpofé, l'opérateur monté fur une efcabelle, & placé en face, pince la peau, aidé d'un éleve, au-deffous du larynx, entre le troifieme & le quatrieme anneau de la trachée artere, ou encore entre le cinquieme ou le fixieme; puis, avec fon biftouri, il incife la peau de la longueur d'un pouce tranfverfalement vis-à-vis l'anneau. Cette premiere incifion faite, il prend un fcalpel ou une lunette à abfcès; après quoi, il fend la membrane ligamenteufe qui unit les anneaux entr'eux; il introduit alors fa canule, qui doit être courbée d'un huitieme de cercle & applatie, à-peu-près auffi large à fa fortie qu'à fon entrée; & en effet, M. Lafoffe a obfervé, qu'en fe fervant de canules en forme d'entonnoirs, l'air entroit avec trop d'impétuofité, alloit heurter les parois de la trachée artere & occafionnoit une inflammation; elle devient fouvent locale, lorfque l'inftrument fe dérange & fe trouve en face d'une des parois de la trachée artere. Cette canule porte deux petites anfes, auxquelles on attache des rubans que l'on paffe pardeffus le col; après quoi, on pofe l'appareil, qui confifte en une petite gaze placée fur la canule. Pour empêcher les corps étrangers d'entrer dans les vaiffeaux bronchiques, on affujettit cette gaze avec des compreffes à fenêtres; on applique,

pour soutenir le tout, une large bande ferrée, qu'on lie pardessus le col. On laisse cet appareil jusqu'à cessation des accidens pour lesquels on a fait cette opération ; il est arrivé à M. Lafosse de ne le lever que le vingt-septieme jour ; dès qu'il est ôté, la plaie se guérit facilement. Il est à observer qu'il faut que le cheval reste attaché dans l'écurie à deux longes, entre deux piliers.

21°. *Bubon.* C'est une maladie qui survient dans toutes les parties glanduleuses, qui s'annonce par une tumeur inflammatoire, & qui se termine par suppuration. Les parties les plus exposées, dans le cheval, à cet accident, sont les glandes parotides, les maxillaires & les inguinales ; tous ces dépôts sont pour l'ordinaire salutaires. Les premiers sont souvent la suite de la gourme ; l'abscès une fois ouvert, l'injection du vin miellé dans la plaie suffit, & les trois quarts du tems, les chevaux guérissent sans y rien faire.

22°. *Capelet ou passe-campagne.* C'est une grosseur flottante sur la pointe du jarret ; elle n'attaque que la peau & ses tissus, ce n'est autre chose qu'un épanchement de sérosité ; les causes les plus communes de cette tumeur sont les coups : elle oblige rarement les chevaux de boîter, mais la résorbtion de la lymphe se fait difficilement, & on est souvent contraint de mettre le feu à la tumeur, quand elle a acquis un certain volume, & qu'elle existe depuis long-tems. Au commencement de la maladie, on doit employer les embrocations d'eau-de-vie camphrée.

23°. *Carie.* C'est la gangrêne de l'os : comme l'os jouit d'une espece de vie, dit M. Lafosse, ainsi que les autres parties du corps, il doit avoir les instrumens qui l'entretiennent, c'est-à-dire, des fibres, des vaisseaux & des sucs nourriciers. Il doit être par conséquent sujet aux mêmes maladies, c'est-à-dire, à l'ulcere & à la gangrêne ; l'ulcere de l'os est une solution de continuité, avec suppuration.

La carie eſt l'état où ſe trouve l'os, quand la ſubſtance eſt rongée & diviſée; c'eſt, ſi l'on veut, la diſſolution de ſa ſubſtance. On diſtingue la carie en raboteuſe, en vermoulue ou vermiculaire; dans la carie raboteuſe, on ſent des aſpérités & des inégalités ſur la ſurface de l'os; dans la carie vermoulue, l'os eſt réduit en une eſpece de fromage ou de poudre, ſemblable au bois rongé par les vers.

Cette diſſolution de l'os eſt produite, ou par l'impreſſion de l'air, ou par l'acreté du pus qui découle d'un ulcere voiſin, ou par des contuſions fortes; l'air deſſéche les fibres, leur ôte leur ſoupleſſe & coagule les ſucs de l'os : le ſuc nourricier arrêté, s'épaiſſit, s'altere, devient cauſtique & ronge le tiſſu de l'os, ce qui produit la carie. Les grandes contuſions occaſionnent un déchirement & une diviſion dans les fibres de l'os; de là naiſſent la diſſolution des parties, la gangrêne & la carie. On reconnoît la gangrêne de l'os par l'écoulement d'une matiere noirâtre, par la mauvaiſe odeur qui s'exhale, par la difficulté qu'a l'ulcere à ſe cicatriſer, & par la pourriture des chairs qui environnent l'os.

Les ſignes de la carie raboteuſe ſont les aſpérités & les inégalités qu'on ſent ſur la ſurface de l'os, en y portant la ſonde.

Dans la carie vermoulue, l'os eſt comme réduit en chaux; cette ſeconde eſpece de gangrêne eſt profonde, la premiere eſt ſuperficielle. Comme la carie de l'os reſſemble à la gangrêne des parties molles, le pronoſtic & la curation en ſont les mêmes : de même que la gangrêne, la carie gagne & s'étend; mais ſi les progrès de celle-ci ſont plus lents, elle ne laiſſe pas de ronger peu-à-peu & infailliblement le tiſſu de l'os, dont elle produit enfin la deſtruction totale, ſi elle eſt abandonnée à elle-même.

Par ce que nous avons dit, il eſt facile de concevoir que la carie vermoulue eſt plus dangereuſe que

la carie commençante & que la raboteuse ; on a quelquefois vu la carie se guérir sans secours d'aucun remede. Il s'établit pour lors naturellement au-dessous du mal une suppuration qui sépare la partie gâtée de la partie saine.

On remplira la premiere indication, si, durant tout le tems de la cure, on emploie les conservatifs des os, c'est-à-dire, les antiseptiques, pour corriger la mauvaise qualité des sucs, & pour arrêter les progrès de la pourriture. Les plus usités sont les plumaceaux trempés dans l'essence de térébenthine, ou dans l'eau-de-vie camphrée, ou les baumes naturels, ou les huiles essentielles des plantes aromatiques de romarin, d'œillets, de lavande, &c. on peut même ne se servir que de plumaceaux chargés de térébenthine seule, ou à laquelle on aura ajouté de la poudre d'aloës & de myrrhe ; souvent ces antiseptiques seuls procurent l'exfoliation & guérissent radicalement le mal ; mais quand ils sont insuffisans, il faut avoir recours à des remedes plus forts & plus actifs, afin de faire séparer la partie gâtée de la partie saine : c'est la seconde indication qu'on a à remplir ; elle se sera par les escarotiques, tels que la pierre infernale, la pierre à cautere, & le fer rouge ; ils produisent une escarie qui n'est pas contagieuse, ils excitent au-dessous de la carie une légere inflammation, qui se termine par la suppuration ; cette suppuration est une espece de couteau, avec lequel la nature sépare la partie gâtée de la partie saine. Il ne reste plus alors qu'un ulcere simple, qui se cicatrise bientôt en observant les regles suivantes.

Un autre moyen de détruire la carie, est de ratisser l'os avec une rugine, jusqu'à ce que l'on ait enlevé toute la partie gâtée ; ce qui se connoît lorsqu'on voit sortir quelques gouttes de sang. L'exfoliation faite, il reste un ulcere simple qui doit se traiter à-peu-près comme celui des parties molles, c'est-à-dire, avec

les suppuratifs, &c. mais il faut avoir attention de ne pas employer les émolliens, ni ceux qui excitent une suppuration trop abondante. Les mieux indiqués dans ce cas, sont les baumes naturels, tels que celui du Pérou, de la Mecque, la térébenthine, son essence, le baume de fioraventi, &c. Le digestif ordinaire animé avec la myrrhe & l'aloës; mais M. Lafosse préfére la térébenthine, dont il s'est toujours servi avec succès.

Lorsque la carie attaque le cartilage, il ne se fait point d'exfoliation, ainsi point de guérison à attendre; il faut de nécessité l'emporter entiérement & la partie même qui n'est pas affectée, autrement on seroit contraint de revenir à l'extirpation de ce qu'on auroit laissé, parce que le cartilage une fois atteint par la carie, est bien totalement rongé.

C'est par cette raison que l'os de la noix, attaqué par un clou de rue, est incurable, parce qu'étant enduit d'un cartilage dans toute sa surface, il n'y a point d'extirpation à faire; mais si le cheval est vieux, il guérit alors fort aisément, le cartilage étant ossifié, ou usé par l'âge.

Quand la carie a pénétré la substance spongieuse de l'os, il est bien plus difficile de guérir le mal. Dans ce cas, après avoir mis l'os bien à découvert, on appliquera premierement sur les bords de la plaie, les anti-septiques indiqués plus haut; ils pourront arrêter les progrès de la carie, qui s'étend aussi vîte que dans la substance compacte : on aura recours ensuite aux remedes capables de procurer l'exfoliation.

24°. *La Cataracte.* C'est une opacité plus ou moins grande du crystallin, qui est tantôt blanche, tantôt jaune; la consistance est quelquefois molle, quelquefois dure, ce qui a fait dire à quelques Auteurs, qu'une cataracte est plus ou moins dans son point de maturité. Les cataractes jaunes ont plus ou moins de consistance que les blanches, & plus elles sont blanches,

plus elles ſont aiſées à extraire. Cette maladie vient pour l'ordinaire d'un épaiſſiſſement de l'humeur aqueuſe, quelquefois à la ſuite d'un coup. Il eſt aiſé de reconnoître cette maladie en examinant le cheval en face à la ſortie d'une écurie, ou deſſous une porte-cochere, l'on voit un corps plus ou moins blanc, que l'on appelle dragon; ce mal eſt preſque toujours incurable, non ſeulement à cauſe de la difficulté de l'opération, mais même à cauſe des fréquentes contractions du muſcle rétracteur.

25°. *Le cheval froid & pris dans les épaules.* Quand après une courſe forcée & une longue fatigue, le cheval eſt tout en ſueur, & qu'on le met dans l'écurie, la ſueur lui découle du col, du poitrail & des jambes ſur les extrêmités & ſur le pied; quelque tems après, ſi on porte la main ſur les jambes, on ſent que cette ſueur eſt refroidie & que les jambes ſont froides depuis l'épaule juſqu'au bas; mais on s'apperçoit que le froid va en augmentant, à meſure qu'on deſcend vers le pied; c'eſt-à-dire, que l'épaule eſt moins froide que le bras, le bras moins froid que l'avant-bras, & ainſi juſqu'à l'extrêmité, de ſorte que le pied eſt la partie la plus froide; c'eſt ce qu'on appelle *cheval froid dans les épaules.*

Si on laiſſe la ſueur ſur les jambes, elle s'y ſeche; ou ce qui revient au même, ce ſera l'eau, ſi on lui lave les jambes, ou ſi on le mene à la riviere, & qu'on ne l'eſſuie pas. Le lendemain quand on fait ſortir le cheval de l'écurie pour s'en ſervir, on remarque qu'il a peine à marcher, que les jambes de devant ſemblent être d'une ſeule piece, que les articulations ne jouent plus; c'eſt ce qu'on appelle *cheval pris des épaules.* L'animal en marchant, ſe roidit, les articulations ſe dénouent; à meſure qu'il avance, elles reprennent peu-à-peu leur jeu, & il marche ſans boîter comme s'il n'avoit point de mal.

Cet accident n'attaque quelquefois qu'une jambe,

mais le plus ſouvent les deux de devant en même tems ; les chevaux anglois y ſont plus ſujets que les autres. La principale cauſe du froid dans les jambes, c'eſt la ſueur refroidie ; on ſait qu'en ſortant du corps par les pores de la tranſpiration, elle participe de la chaleur du ſang ; elle doit donc être chaude : mais lorſqu'elle eſt ramaſſée en gouttes ſur le corps & ſur le poil, elle eſt expoſée à l'action de l'air, & elle perd de ſa chaleur ; plus elle demeure expoſée à l'air, plus ſa chaleur diminue ; par conſéquent, plus elle ſera éloignée de l'endroit d'où elle vient, plus elle ſera froide.

La ſueur, en deſcendant le long de la jambe, lui communique le degré de chaleur ou de froid qu'elle a ; ainſi, la ſueur étant moins froide vers l'épaule que ſur le bras, l'épaule doit être moins froide que le bras ; la ſueur étant moins froide ſur le bras que ſur l'avant-bras, l'avant-bras moins froid que le canon, &c. & ainſi ſucceſſivement juſqu'à l'extrêmité de la jambe, & c'eſt la premiere cauſe du froid gradué de la jambe : les principales cauſes de la roideur des articulations, ſont la diminution & l'épaiſſiſſement des fluides, la ſéchereſſe & la roideur des fibres.

On reconnoît cette maladie par les ſymptômes ſuivans : le cheval ne peut pas marcher en ſortant de l'écurie, parce que les articulations ne jouent pas ; parce que les fibres, les ligamens ſont ſecs, roides & engourdis : l'animal marche plus aiſément à meſure qu'il fait quelques pas, parce que le mouvement met en jeu les fibres, les dégourdit, ranime la circulation & le cours du liquide animal ; mais il retombe dans le même état par le repos, parce que les fibres ayant une fois perdu leurs reſſorts, ne les reprennent pas facilement, & ne ſe rétabliſſent qu'avec peine. Ce mal eſt fâcheux, il eſt rare de le guérir ; pour le prévenir, il faut, dès que le cheval revient de ſa courſe, faire tomber la ſueur avec un couteau de chaleur,

essuyer avec un linge & frotter fortement les jambes avec un bouchon de paille, de bas en haut à contre-poil, afin d'échauffer les jambes, de ranimer la circulation des liqueurs & le jeu des fibres, d'empêcher l'épaississement des humeurs & l'engourdissement des fibres; par cette précaution, on préserve toujours le cheval de cette maladie.

Pour la cure, on fait ordinairement des setons au poitrail; on passe des baguettes à l'épaule, entre la peau & les muscles, au nombre de quatre ou cinq, en forme d'éventail; on applique les vessicatoires sur les jambes: mais ces remedes, dit M. Lafosse, ne sont que l'invention infructueuse d'une imagination, qui ne sait à quoi s'en prendre; ils ne font que produire une évacuation d'humeurs & augmenter le mal, puisque les humeurs péchent par paucité: les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, sont de ranimer le jeu des fibres, d'augmenter la sérosité du sang, & de rendre la fluidité aux humeurs. Pour cela, il faut 1°. donner au cheval une bonne nourriture, du son & de la farine d'orge, ou du seigle délayé dans beaucoup d'eau, afin de fournir au sang beaucoup de chyle & de sérosité; les bons alimens augmentent le liquide animal, & raniment par-là les parties; 2°. il faut fomenter les jambes avec la décoction des plantes aromatiques de feuilles de romarin, de laurier, de lavande, de sauge, &c. les frotter à contre-poil, afin de ranimer les oscillations, le jeu des fibres & la circulation des fluides; mais le meilleur remede, selon M. Lafosse, c'est le bain des eaux thermales, ou les boues des eaux; elles mettent de la sérosité dans le sang, & fortifient en même tems les fibres, leur rendent leur ressort & rétablissent les fonctions.

26°. *Cheval pris de la fumée.* Les chevaux peuvent être dans une écurie où le feu vient à prendre; lorsque la fumée est abondante, ils sont suffoqués; si elle est peu considérable, ils ne périssent point, mais ils

ſont attaqués d'une toux violente. Pour remédier à la toux des chevaux qui ont reſpiré de la fumée, il faut les ſaigner aux deux jugulaires, & deux heures après, tirer du ſang au plat des cuiſſes, afin de déſemplir les vaiſſeaux; puis, leur donner beaucoup de lavemens, & leur faire des fumigations émollientes.

27°. *Contuſion.* La contuſion de l'os s'annonce par le gonflement du périoſte, par la ſenſibilité, & ſurtout par la couleur de l'os, qui eſt plus ou moins rouge. Les ſuites n'en ſont pas ordinairement dangereuſes, cependant il ſurvient quelquefois des exoſtoſes ou gonflement de l'os; quand le périoſte a été enlevé, on doit preſque toujours s'attendre à la ſuppuration, qui fait exfolier l'os, c'eſt-à-dire, qui en détache quelque partie; ſi la contuſion a été violente, l'os devient noir, & ſouvent ſe carie. Les remedes que l'on doit employer dans les contuſions, ſont les émolliens dans le commencement de la curation; on la continue avec les réſolutifs, quelquefois même il faut avoir recours au feu. Si l'os étoit à découvert, on panſeroit la plaie avec les baumes naturels, tels que celui de térébenthine, & celui de *fioraventi* eſt préférable aux autres.

28°. *Léſion à la Cornée tranſparente.* La cornée tranſparente eſt la premiere expoſée à l'action des corps étrangers; elle peut être froiſſée, contuſe, piquée, déchirée: on s'en apperçoit aiſément par la blancheur, qui ne lui eſt pas ordinaire, par l'abondance des larmes qui s'écoulent ſouvent, par de petites pellicules, qui s'enlevent de deſſus la cornée tranſparente, par ſon affaiſſement ſur l'uvée, ou par une couleur rouge dans toute ſon épaiſſeur. Cette maladie eſt preſque toujours accompagnée d'une inflammation de la conjonctive; dans ce cas, il faut ſaigner une ou deux fois le cheval, le mettre à la paille & à l'eau blanche, lui baſſiner l'œil avec la décoction tiede de plantin & de fleurs de roſes, ſans y faire autre choſe.

29°. *Fracture de la Coronaire.* Quand l'effort a été violent & que le tendon n'a pas été rompu, il arrive que l'os coronaire se casse; pour le reconnoître, on tire le pied en avant, on le tient d'une main, & on met le pouce de l'autre sur la couronne: on sent 1°. au tact, un petit cliquetis, qui se distingue mieux lorsque le tendon a été rompu; 2°. parce que le cheval marche presque sur le fanon, le bout de la pince étant en l'air. Il est inutile de tenter la guérison de la structure de l'os coronaire, parce que cet os étant comme la base & le soutien du reste du corps, est toujours en mouvement; il est impossible que les parties fracturées de cet os se réunissent, ou si cette réunion se fait, elle est bien rare; mais il se forme une ankilose, laquelle soude ensemble l'os du pied, l'os coronaire & l'os de la noix.

30°. *Cors provenans de la foulure de la selle ou du bât.* La selle & le bât, qui portent principalement sur la partie latérale des côtes, y font une compression forte, qui meurtrit souvent le dos & y produit une tumeur inflammatoire appellée *cors*; dès qu'on s'en apperçoit, il faut tâcher d'en procurer la résolution, comme on fait dans les abscès: le savon avec l'eau-de-vie, ou l'eau salée, sont très-propres à opérer cet effet; ce sont de puissans résolutifs, aussi-bien que le gazon avec du vinaigre, si c'est en campagne. Quand la résolution ne se fait pas, la tumeur se termine par la suppuration, & alors il survient un abscès, qu'il faut ouvrir dès que le pus est formé, puis, panser la plaie suivant les regles ordinaires; ou par une induration, c'est-à-dire, par une dureté nommée cors, lequel est indolent & demeure dans cet état, tant qu'on l'entretient dans une certaine souplesse, par le moyen de quelque adoucissant ou de quelque onctueux: si on continue à le comprimer avec la selle ou le bât, il se forme dans la peau une couenne noirâtre, qui n'est autre chose qu'une escarre gangréneuse, souvent

la ſuppuration s'établit d'elle-même au-deſſous, & l'eſcarre tombe. On favoriſera la ſuppuration ainſi établie, & on hâtera la chûte de l'eſcarre, par le moyen des ſuppuratifs les plus forts, tels que le *baſilicum* & les graiſſes; ſi elle tarde trop à ſe faire, on l'emportera avec le biſtouri. Il eſt ſouvent néceſſaire de prendre ce dernier parti, ſans attendre que la ſuppuration ait détaché l'eſcarre, de peur que le pus ne creuſe & ne carie les côtes, ou ne pénetre dans la poitrine; enſuite la plaie ſe panſe comme un ulcere ſimple. On trouve quelquefois des côtes caſſées au-deſſous de la plaie; dans ce cas, il faut la traiter avec beaucoup de ménagement; il eſt d'ailleurs eſſentiel de laiſſer repoſer le cheval, afin de donner le tems aux deux extrêmités des côtes de ſe reprendre, & au calus de ſe former. Si au bout de quinze ou vingt jours la plaie fournit encore beaucoup de matiere ſanieuſe, on doit croire que quelque obſtacle s'oppoſe à la formation du calus, & même qu'il y a carie. Dès qu'on s'eſt aſſuré avec la ſonde de l'exiſtence de la carie, il faut faire une ouverture & mettre l'os à découvert, afin d'avoir la liberté de panſer la plaie, ſur laquelle on appliquera les remedes propres à procurer l'exfoliation de l'os, tels que les digeſtifs ordinaires & les ſuppuratifs.

31°. *Meurtriſſures du Col.* Il ſurvient ſouvent au col des tumeurs produites par la morſure des chevaux, ou par le collier, ou par quelqu'autre cauſe. Si la meurtriſſure eſt récente, il faut la frotter avec de l'eau ſalée, & ſaigner le cheval; lorſqu'au bout de quatre à cinq jours, l'enflure ne diminue pas, il ſe forme pour l'ordinaire un cors au milieu de cette groſſeur; dans ce cas, il faut ceſſer de frotter avec l'eau ſalée, pour frotter la plaie avec des ſuppuratifs ou autre onguent. Lorſque le cors ſera détaché, on ſe ſervira des plumaceaux chargés de ſuppuratif ou de digeſtif. Si au bout de dix ou douze jours la plaie fournit de

la

la matiere, il y a à craindre que le ligament n'en ſoit endommagé ; en ce cas, il faut ſonder la plaie, & ſi l'on trouve du fond, on inciſera la peau, afin de découvrir le mal, de donner iſſue à la matiere, & d'enlever ce qu'il y a de gâté ; cette opération faite, la plaie ſera panſée avec la térébenthine & ſon eſſence, juſqu'à guériſon.

32°. *Fiſtule à la ſaignée du col.* Quand le cheval ſe frotte après avoir été ſaigné, ce qui eſt arrivé lorſqu'on s'eſt ſervi de flammes mal-propres, ou lorſqu'on a piqué ſur une valvule, il naît ſouvent à l'endroit de la ſaignée une petite élevation en forme de cul de poule, avec un léger ſuintement d'une eau rouſſe ; la veine ſe durcit ; ce cul de poule ſe trouve toujours rempli d'une lymphe épaiſſie, qui forme des lames couchées les unes ſur les autres, leſquelles interceptent la circulation du ſang, gonflent & tendent la veine juſqu'aux glandes parotides ; c'eſt ce qu'on appelle *fiſtule à la ſaignée du col.* On reconnoît qu'il y a fiſtule par une élevation, par la dureté & par un petit point rouge, duquel ſuinte la partie ſéreuſe du ſang. On le reconnoît mieux en ſondant ce trou, pour lors l'on voit ſi la ſonde va dans la veine ; on commence par ſonder tout droit, enſuite on baiſſe la ſonde vers le col & on pourſuit vers le col.

Curation. La ſonde cannelée étant introduite dans l'ouverture, on ſonde la veine dans toute l'étendue de la tumeur, pour en tirer la matiere contenue, & donner iſſue à la lymphe qui y ſéjourne. Il faut bien ſe garder d'aller au-delà de la tumeur, de peur d'hémorrhagie, qu'il ſeroit très-difficile d'arrêter ; cet accident arrivera d'autant plus que la ſaignée aura été faite près des glandes parotides, que les veines qui forment la jugulaire partiront de l'intérieur des glandes, & qu'il ne ſeroit pas par conſéquent poſſible d'en faire la ligature, ſans endommager les glandes & leurs canaux ſalivaires.

Après avoir ainsi ouvert la veine dans toute sa portion dure & tuméfiée, on fait tomber les couches de lymphe qui sont dans la veine, arrangées comme des calottes les unes sur les autres; mais on aura soin de ne pas les ôter toutes vers le haut de l'incision, de peur de l'effusion du sang. Cela étant fait, on passera dans les bords de la peau, deux ou trois cordons plus ou moins, suivant l'étendue de la plaie, pour servir d'appareil; au reste, on introduira ensuite dans le haut de la veine & le long de ses parois, des tentes & des plumaceaux chargés de digestif simple, composé de basilicum & de térébenthine, à parties égales, afin d'amener en suppuration les parois de la veine; sur ces plumaceaux chargés d'onguens, on en met d'autres à sec, de maniere que la plaie soit bien remplie; puis, on ajuste des brins de paille ou de bouleau, afin que les cordons ne se confondent pas avec l'étoupe, & qu'ils puissent comprimer & contenir tout l'appareil. Quand au bout de quatre ou cinq jours toutes les escarres sont tombées, & que la plaie est rouge, on panse avec la térébenthine seule ou autre baume naturel; c'est l'affaire de quinze jours, sans qu'on puisse se servir du cheval, & de trois semaines pour avoir une parfaite guérison: on peut encore passer un seton, c'est-à-dire, pousser une aiguille dans l'ouverture, tant qu'on trouve du fond; lorsqu'on sent de la résistance, on perce la peau, & on laisse dedans un ruban, qu'on a eu soin d'insérer dans le *chas* de l'aiguille, observant de frotter tous les jours le ruban de suppuratif & de le tourner dans la place; mais cette opération, qui est plus aisée, demande un traitement plus long; elle ne réussit pas toujours, & ne peut être conseillée qu'à des gens peu initiés dans l'anatomie, principalement dans la connoissance de cette partie. Il arrive quelquefois qu'en tardant à faire cette opérarion, la veine jugulaire se remplit tellement de lymphe épaissie, qu'elle se gonfle jusques

dans sa bifurcation ; ce qui excite une inflammation dans les parties voisines, & forme une tumeur inflammatoire qui se termine par la suppuration ; & dans ce cas, il faut traiter la plaie comme une plaie simple, & le mal n'a pas de suite.

33°. *Abscès à la Cuisse*. Il vient assez communément au plat de la cuisse une grosseur plus ou moins considérable, qui pour l'ordinaire s'abscéde promptement ; par le moyen de quelque suppuratif, il en résulte un ulcere, qu'il faut traiter & panser comme une plaie simple, c'est-à-dire, avec un digestif simple ; pendant quatre ou cinq jours, le reste du traitement se fait avec la térébenthine de Venise. Quand le pus est très-louable, c'est-à-dire, qu'il est blanc, caséeux, des injections de vin miellé suffisent le plus souvent pour la guérison, quelque grand & quelque profond que puisse être l'abscès. Ce moyen a presque toujours réussi à M. Lafosse, dans les abscès de cette nature qui occupent les parties charnues.

34°. *Courbature*. C'est à-peu-près, selon M. Lafosse, la même maladie que la pleurésie ; c'est une inflammation du poumon, causée par une fatigue outrée ou un travail forcé, le cheval a une fievre considérable, tient la tête basse, est dégoûté, respire avec peine, tousse & jette par le nez une humeur glaireuse, quelquefois jaunâtre, quelquefois sanguinolente. On donne quelquefois le nom de courbature à une fatigue ou lassitude simple ; mais ce n'est pas ce que M. Lafosse entend ici.

Causes. 1°. Le sang étant mis en mouvement, échauffé & raréfié par le trop grand exercice, se porte en grande quantité dans le poumon, & y engorge les vaisseaux ; 2°. le sang étant dans un grand mouvement s'appauvrit par les sueurs abondantes, devient épais, circule difficilement & engage les vaisseaux capillaires du poumon ; de là l'inflammation & la courbature.

Lorsque l'inflammation se termine par résolu-

tion, le ſang reprend ſon cours ordinaire, les accidens ceſſent & le cheval guérit; mais quand la réſolution ne ſe fait pas, elle ſe termine ou par la ſuppuration, ce qui produit la pulmonie de courbature, ou par la gangrêne, qui cauſe la mort. On traite la courbature comme la pleuréſie; mais lorſque la ſuppuration eſt établie, que le cheval jette par les narines une matiere jaunâtre & ſéreuſe, il faut alors lui faire reſpirer la vapeur des herbes de bouillon blanc & de mauve, infuſées dans l'eau pendant une heure: on met ces herbes toutes chaudes dans un petit ſac, que l'on pend à la tête du cheval. Ce remede ſimple a pluſieurs fois réuſſi à M. Laforſe, à l'égard des chevaux les plus malades; l'écoulement qui étoit jaune, eſt devenu blanchâtre & de bonne qualité, au bout du ſeptieme jour: ces fumigations doivent ſe faire trois fois par jour au moins; on obſerve de laiſſer le ſac rempli d'herbes, juſqu'à ce qu'elles ne donnent plus de chaleur.

35°. *La Courbe.* C'eſt une tumeur qui entoure le bas du jarret, elle vient ſouvent d'un effort ou d'un exercice outré; les fibres de cette articulation ayant ſouffert une forte diſtenſion, perdent leur reſſort, & favoriſent la ſtagnation de la lymphe qui ſe durcit, forme une roideur, une tenſion, qui dans ſon commencement eſt inflammatoire, mais qui ſe diſſipe bientôt, produit enſuite une eſpece, & quelquefois une véritable exoſtoſe dans cette partie. Il faut examiner de quel genre eſt la tumeur; ſi elle eſt phlegmoneuſe, on aura recours aux adouciſſans & aux émolliens; ſi elle eſt ſquirrheuſe, le meilleur remede & le plus efficace eſt le feu, qu'on y appliquera après avoir employé les réſolutifs.

36°. *Clou de rue.* On entend par clou de rue tout corps étranger qui pénetre dans la ſole de corne, ſoit que le cheval le prenne à l'écurie, ou dans la cour, ou dans la rue, ou à la campagne; il y a trois ſortes

de clous de rue, le ſimple, le grave & l'incurable; le ſimple eſt celui qui ne perce que la fourchette charnue ou la ſole; le grave eſt celui qui pique, ſoit le tendon, ſoit les ligamens de l'os de la noix, ou l'os du pied; quoiqu'il ait piqué l'arc-boutant, il n'eſt grave que lorſque la matiere à gâté le cartilage: le clou de rue incurable eſt celui qui offenſe l'os de la noix, ou l'os coronaire à leurs parties cartilagineuſes. Dans les jeunes chevaux le mal ne ſe guérit point, parce que les cartilages ne s'exfolient jamais, qu'ils ſe conſument peu-à-peu par la carie. M. Lafoſſe dit avoir appris par expérience, qu'il ne faut pas déſeſpérer la guériſon dans les vieux chevaux; il en a vu guérir dont le tendon avoit été en partie coupé & l'os de la noix percé; on doit d'autant moins abandonner le traitement de cet accident dans les vieux chevaux, qu'ils n'ont point ou preſque point de cartilage.

Si le clou n'a percé que la ſole de corne, & s'il n'a point atteint la ſole charnue, ce qu'on connoîtra s'il ne paroît pas de ſang, il n'y a pour lors rien à faire, la guériſon s'opere d'elle-même; celui qui perce la fourchette en biaiſant, & va gagner le paturon, n'eſt pas dangereux, parce que la fourchette n'a point de ſenſibilité; le cheval guérit en marchant. Si le clou a touché la ſole charnue, mais légérement, il ne s'enſuit ordinairement aucun danger; de vingt chevaux piqués de cette façon, il y en a dix au moins qui guériſſent ſans aucun remede; cependant il eſt prudent de faire une petite ouverture pour y introduire, ſoit de l'eſſence de térébenthine, ſoit d'autres remedes convenables; il faut auſſi mettre quelque choſe d'onctueux, pour humecter la ſole de corne dans le pied.

Lorſque le clou de rue a atteint l'os du pied, ce qu'on connoît par le moyen de la ſonde, il eſt rare que cet os ne s'exfolie pas. Il eſt pour lors indiſpenſable de pratiquer une ouverture à la ſole de corne,

après avoir paré profondement le pied, afin de donner jour & issue à l'esquille. Le pansement se fera en mettant sur cet os deux ou trois petits plumaceaux imbibés d'essence de térébenthine simple ; on levera l'appareil au bout de six jours, & l'on continuera à panser la plaie de deux jours l'un, jusqu'à l'exfoliation faite ; on se servira pour lors d'égyptiac pour cicatriser : cette maladie dure environ quarante jours.

Quelquefois la dessolure est le plus sûr moyen pour avancer la guérison.

Voilà ce qui concerne la curation du clou de rue simple ; voyons actuellement celle du clou de rue grave. Si le tendon a été percé récemment, on le reconnoît à la synovie qui sort par le trou. Il faut deux ou trois mois pour rétablir le cheval, qui, quoique guéri, reste quelquefois boîteux, mais cet accident est rare. Lorsqu'il ne sort point de synovie, & que néanmoins on soupçonne que le tendon est offensé, il faut s'en assurer avec la sonde : si on sent l'os, il est certain que le tendon a été percé ; dans ce cas, il faut dessoler, puis emporter l'endroit de la fourchette qui a été piqué, & introduire au fond de la plaie une sonde cannellée, dans la rainure de laquelle on dirige le bistouri, pour débrider un peu le tendon longitudinalement, & non transversalement; après cette opération, il est nécessaire de garnir tout le pourtour de la sole charnue, excepté l'endroit de la plaie, avec des plumaceaux d'étoupes imbibées d'essence de térébenthine ; on introduira dans la plaie de petites tentes trempées dans le baume de *fioraventi*, ou dans l'essence de térébenthine, & on le couvrira de plumaceaux imbibés de la même essence ; le premier appareil restera pendant trois jours sur la plaie sans être ôté, ensuite on la panse tous les jours, sur-tout dans les tems chauds. A l'égard des plumaceaux de la sole charnue, on les leve cinq ou six jours après la dessolure, ayant eu soin de les arroser tous les jours avec

l'eſſence de térébenthine, de façon qu'elle pénétre juſqu'à la ſole charnue ſans toucher aux écliſſes.

En panſant le cheval, on doit recommander de laver le pied très-doucement; il faut pouſſer avec le genou (ſi c'eſt le pied de derriere) la jambe du cheval, afin qu'il ne ploie pas le paturon, & avoir ſoin de ne pas mettre la main au pied, de peur de cauſer une hémorrhagie. Après quinze ou vingt jours, ſi l'on ne voit point d'amandement, ſi même le cheval boîte davantage, & qu'on apperçoive un gonflement dans le paturon, il eſt encore néceſſaire de débrider la plaie juſqu'au paturon, en ſe ſervant de la ſonde cannelée: on peut auſſi paſſer un ſeton qui traverſe la plaie & le paturon, & imbiber le ruban du ſeton de baume de *fioraventi*, ou d'eſſence de térébenthine. On ſe gardera bien d'employer aucun onguent corroſif, parce qu'il attaqueroit la partie cartilagineuſe de l'os de la noix, & cauſeroit un mal incurable.

Toutes les fois que le tendon eſt piqué, il s'exfolie, ou pour mieux dire, l'eſcarre tombe: car les tendons piqués ne s'exfolient pas de la même maniere que les os; ce qui le prouve, c'eſt qu'après la cicatrice complетée du tendon léſé, le cheval reſte quelquefois long-tems boîteux; tandis qu'après l'exfoliation de l'os bleſſé, l'animal eſt parfaitement guéri & marche ſans boiter.

Si l'on ſoupçonne que le ligament qui unit l'os de la noix avec l'os du pied, eſt piqué, il faut panſer le cheval deux fois par jour, de peur que le ligament ne ſe gâte par le ſéjour de la matiere. Si le clou de rue a pénétré dans la partie concave de l'os du pied, ce qu'on reconnoît lorſqu'en ſondant on ſent l'os du pied à découvert, on doit pratiquer une ouverture pour donner une iſſue à l'eſquille qui en ſortira; mais le plus court eſt de deſſoler, enſuite on coupera le bout de la fourchette charnue, en ſe ſervant de la ſonde cannelée; on évitera ſur-tout de fendre le

tendon, parce que cette partie s'exfolie d'elle-même à l'endroit de son attache.

Lorsque l'artere qui entre dans la partie concave du pied, a été piquée, ce dont on est assuré par l'hémorrhagie, il faut dessoler le cheval, faire une ouverture, former de petits plumaceaux d'étoupes bien durs, chargés de térébenthine de Venise, ou trempés dans son essence, & les appliquer sur l'artere, de façon qu'ils servent de point d'appui, afin d'arrêter le sang; on levera l'appareil au bout de six jours, & ensuite on pansera la plaie tous les jours de la même maniere. Si le clou de rue, après avoir percé l'arc-boutant, attaque le cartilage à sa partie inférieure, on doit alors pratiquer l'opération du javart encorné, c'est-à-dire, qu'on doit couper une partie du sabot, afin d'extirper le cartilage qui est gâté.

On connoît que le clou de rue, aux jeunes chevaux, est incurable, 1°. lorsque le tendon a été piqué, & que par une suite de cette piquûre, la matiere, en séjournant, a corrodé la partie cartilagineuse de l'os de la noix & altéré la synovie; 2°. lorsqu'on a appliqué sur la plaie des onguens corrosifs, qui ont opéré le même effet sur cet os; 3°. lorsque le clou de rue a piqué l'os de la noix, ou l'os coronaire, parce que ces os sont revêtus d'un cartilage qui se corrode & se mine peu-à-peu, sans s'exfolier, & qu'il en sort toujours une sanie sanguinolente, ce qui empêche la plaie de se cicatriser jamais; c'est par la sonde qu'on s'assure de la carie de l'os ou de la lésion du cartilage. Si donc, en sondant, on sent que la surface de l'os est égale, unie & polie, c'est une preuve qu'on touche le cartilage & que l'os n'est pas carié; mais si on sent que la surface est inégale & raboteuse, on juge qu'il y a carie, & par conséquent qu'il ne reste aucune espérance de guérison. Cependant, il est important de remarquer que les vieux chevaux peuvent guérir, sans même

reſter boiteux, par la raiſon que les cartilages ſont uſés & non oſſifiés, comme on l'a prétendu juſqu'à ce jour.

37°. *Loupe ou coude*, ou *cheval couché en vache*. On dit que le cheval ſe couche en vache, lorſqu'il ſe couche de maniere que le coude appuie ſur l'éponge de dedans; la compreſſion de l'éponge ſur le coude y fait venir ſouvent des tumeurs de différentes eſpeces : les unes ſont pleines d'une eau rouſſe, les autres ſont remplies de matieres purulentes; dans les autres, on trouve une eſpece de graiſſe ou ſuif, qu'on a peine à faire ſortir après avoir ouvert la tumeur; les autres contiennent une chair ſpongieuſe. Toutes ces eſpeces de tumeurs ſe diſſipent ſouvent d'elles-mêmes, lorſqu'elles ſont nouvelles, ſur-tout ſi l'on remédie à la ferrure. Dès que ces tumeurs commencent à ſe former, il faut tâcher de les réſoudre, en les frottant avec un peu d'eau ſalée, ou de ſavon avec de l'eau-de-vie, & ferrer court; mais lorſqu'elles ſont anciennes, qu'elles ſont remplies d'eau rouſſe, ou de pus, ou d'une matiere ſuiffée, on les ouvre avec le biſtouri, pour en faire ſortir la matiere contenue; puis, on panſe la plaie comme un ulcere ordinaire : lorſque la tumeur eſt formée par des chairs ſpongieuſes, il faut l'extirper par l'application des cauſtiques, ou avec l'inſtrument; ce dernier moyen eſt préférable. Si la tumeur eſt conſidérable, on ménagera la peau, c'eſt-à-dire, qu'on en conſervera autant qu'il ſera poſſible, afin de réunir les deux bords de la plaie après que l'extirpation ſera faite; on aura ſoin d'emporter avec le biſtouri toute la tumeur, d'adoucir les bords de la plaie avec des embrocations émollientes, de la remplir d'étoupes ſeches, & de contenir ce premier appareil par le moyen des cordons qu'on attache aux bords de la plaie; le lendemain, on panſera avec le digeſtif, & le reſte du panſement ne différe point de celui des plaies ordinaires.

38°. *Dartres & galle.* Les dartes & la galle ſont aſſez connues, il eſt inutile d'en donner ici la définition. Il ſuffit d'obſerver qu'avant d'employer les remedes topiques pour les guérir, il faut préparer le cheval par la ſaignée, la purgation, les lavemens, enfin par les remedes généraux internes. Sans cette précaution, il ſeroit à craindre qu'on ne repercutât l'humeur de la galle & des dartres, & qu'elle ne ſe portât intérieurement ſur quelque partie intéreſſante. Lorſqu'on a fait toutes ces préparations, on peut frotter le cheval deux ou trois fois, avec la compoſition ſuivante.

Prenez de la poudre à tirer, trois quarterons; du tabac, quatre onces; du poivre, une once; du ſel ammoniac, pareille quantité; du ſel marin, une livre; du vitriol blanc, quatre onces; laiſſez infuſer le tout dans trois pintes d'eau-de-vie, pendant deux jours. L'huile de cade eſt auſſi un bon remede; on en frotte les parties malades pendant deux jours: on peut auſſi ſe ſervir de l'onguent gris, mais l'huile de cade eſt plus efficace.

39°. *Dévoiement ou Diarrhée*, ou *cours de ventre.* C'eſt une maladie dans laquelle le cheval rend les matieres fécales liquides. Les alimens digérés dans l'eſtomac ſe diviſent en deux parties: l'une, liquide & plus fine, pompée par les veines lactées, s'appelle chyle; l'autre, plus groſſiere, qui ſe durcit & paſſe par les inteſtins, eſt connue ſous le nom d'excrémens; il ſe filtre dans les glandes inteſtinales un ſuc qui ſert à détremper ce marc & à en faciliter la ſortie; plus le ſuc inteſtinal eſt abondant, plus les excrémens ſont liquides: ainſi, le dévoiement eſt produit par la ſecrétion trop abondante de ce ſuc; la bile & le ſuc pancréatique y ont beaucoup de part. La cauſe de cette ſecrétion exceſſive eſt 1°. le relâchement des glandes inteſtinales, ou leur irritation; 2°. le défaut de tranſpiration, dont la matiere reflue en-dedans, &

fournit aux excrémens plus de sérosité qu'à l'ordinaire.

On connoît le dévoiement, quand le cheval fiente souvent & qu'il rend toujours une matiere liquide ; il est simple, quand les excrémens ne sont que liquides & sans glaires. Cette maladie n'est pas dangereuse, elle guérit souvent d'elle-même : il faut, durant quelques jours, retrancher le foin au cheval, & le nourrir de son ; il s'agit aussi de fortifier l'estomac, de diminuer la quantité du suc intestinal, ou de le pousser par les sueurs & par la transpiration. Les stomachiques, les astringens, les cordiaux & les diaphorétiques remplissent ces indications : ainsi, on peut faire avaler la décoction des racines de gentiane, d'aunée & de patience sauvage. Cette derniere est un peu purgative, & resserre après avoir purgé ; elle est encore convenable, sur-tout quand on croit que le dévoiement vient des matieres des premieres voies.

On peut aussi donner une once de thériaque, délayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'estomac, & de pousser par la transpiration une partie de l'humeur intestinale ; on peut enfin mêler aux stomachiques & aux cordiaux, quelques astringens, comme le cachou, à la dose de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours à jeun.

40°. *Diabetes.* C'est un flux immodéré d'urine ; le remede seroit des injections faites dans la vessie, avec les plantes astringentes ; mais comme la difficulté est d'y parvenir, & que l'on ne sauroit saisir la verge du cheval, il faut abandonner le mal à la nature.

41°. *L'Ebullition.* Dans l'ébullition, toute l'habitude du corps se trouve en un moment couverte de petits boutons plus ou moins nombreux & plus ou moins élevés, mais pourtant superficiels. Ils surviennent ordinairement après les grandes fatigues & les grandes sueurs ; c'est l'humeur de la transpiration qui s'accumule dans les vaisseaux de la peau : ces boutons

observé que dans certains chevaux, les os ſtiloïdes étoient plus gros, & paroiſſoient gêner les tendons fléchiſſeurs ; mais il penſe que cet accident vient des nerfs & du trop grand raccourciſſement des muſcles ; ce défaut eſt agréable, lorſqu'il n'eſt pas outré, & eſt eſtimé parmi les Ecuyers. L'éparvin calleux eſt une tumeur ſituée dans la même partie que l'éparvin du bœuf ; il provient d'une diſtenſion des ligamens latéraux communs & des particuliers, qui uniſſent l'os du canon aux os ſcaphoïdes, & de ceux qui uniſſent les os ſcaphoïdes entr'eux : c'eſt à tort qu'on l'appelle calleux, car dans ſon principe il eſt mol ; il devient ſquirrheux & enſuite calleux, ou pour mieux dire, il s'oſſifie ; ainſi, il n'y a, à proprement parler, que cette eſpece de tumeur qui mérite le nom d'éparvin. Le remede ne différe point de celui du ſuros ou de la courbe.

49°. *L'épilepſie, l'étourdiſſement ſuivant les Maréchaux.* C'eſt une convulſion irréguliére de tout le corps, qui ſaiſit ſubitement le cheval & le fait tomber par terre ; il ſe roidit & s'agite ; ſes yeux deviennent rouges, hagards ; ſa tête ſe ramene vers la poitrine, l'écume lui ſort de la bouche ; dans cet état, il paroît avoir perdu la vue, car il ſe laiſſe toucher aiſément la cornée tranſparente ; il eſt inſenſible au fouet, l'accès eſt de ſept ou huit minutes, quelquefois même de plus d'une demi-heure. L'animal revenu à lui, ſe raſſure & ſe met à trotter, ſans paroître ni abattu, ni fatigué.

A raiſon des mouvemens convulſifs, il ſembleroit, dit M. Lafoſſe, qu'on devroit chercher la cauſe de cette maladie dans le cerveau & dans les nerfs ; mais cependant M. Lafoſſe n'a jamais rien obſervé de particulier dans ces parties, en ouvrant des chevaux épileptiques ; mais en examinant l'eſtomac, il a toujours remarqué une très-grande quantité de ſuc gaſtrique noirâtre, qui annonçoit plutôt une ſaburre qu'une

ſecrétion parfaite ; ce que M. Lafoſſe n'a jamais trouvé dans les chevaux attaqués d'autres maladies. Lorſque l'épilepſie n'exiſte pas dès la naiſſance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la repercuſſion des humeurs de la peau, celle de la galle & du farcin, la peur, ſont très-capables de la produire ? Au reſte, M. Lafoſſe a remarqué lui-même des chevaux épileptiques devenir immobiles par la ſuite ; ce mal n'eſt pas curable : il n'a pas réuſſi au moins à en délivrer les chevaux qu'il a traités avec les purgatifs, les abſorbans, les veſſicatoires, les ſetons, &c. il n'a pas même reculé le retour des accès.

50°. *L'Eréſipelle.* C'eſt une inflammation de la peau accompagnée de chaleur, quelquefois de douleur & ſouvent de démangeaiſon. Les cauſes de l'éréſipelle ſont ou générales, ou particulieres ; ces premieres ſont l'âcreté & l'impureté de la maſſe du ſang, ou une matiere ſaline, mêlée avec les humeurs ; les particulieres ſont tout ce qui peut fixer l'acrimonie dans la peau, comme la ſuppreſſion de l'humeur, de la ſueur & de la tranſpiration produite, ou par les remedes huileux, qui bouchent les pores, ou par la craſſe, qui en s'amaſſant opere le même effet, ou par la compreſſion, ou par l'obſtruction des tuyaux excrétoires. Dans tous ces cas, l'humeur de la tranſpiration s'arrête ou ſéjourne dans les glandes de la peau, s'y altere, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y cauſe des gerçures, des crevaſſes & des veſſies pleines d'une ſéroſité âcre, qui fait criſper les extrêmités des vaiſſeaux ſanguins de la peau, & y excite l'inflammation. L'éréſipelle ſe traite à-peu-près de même que l'inflammation ; il faut commencer par ſaigner, afin de déſemplir les vaiſſeaux, de calmer l'inflammation, & de préparer le cheval aux remedes intérieurs ; on évitera avec ſoin d'appliquer ſur le mal des graiſſes ou des emplâtres, qui en bouchant les pores de la peau, empêchent

le col & tantôt les épaules, &c. il occupe même, mais plus rarement, toute l'habitude du corps. L'emphyſeme n'eſt ni ſenſible, ni dur, lorſqu'on y porte la main; cependant on ſent une réſiſtance ſemblable à celle que fait une peau de tambour, & à l'ouverture même un bruit qui ne s'énonce dans aucune tumeur. Cette bourſoufflure appellée emphyſeme, eſt occaſionnée par l'air qui ſe trouve épanché dans le tiſſu cellulaire, & qui parcourant inſenſiblement tout le corps du cheval, s'y rarefie par la chaleur, & opére l'effet de l'air pouſſé par le ſoufflet des bouchers: ce n'eſt pas là la ſeule cauſe de cette maladie, elle peut provenir auſſi de l'air échappé des poumons, qui s'inſinuant peu-à-peu dans la membrane cellulaire, ſe porte dans les parties où il ſe trouve moins de réſiſtance, & encore quelquefois, lorſque l'air aura pénétré par quelque ouverture faite à la peau, ſurtout à la ſuite d'un ædeme.

L'emphyſeme ſe reconnoît à pluſieurs ſignes: 1°. ſi on porte les doigts ſur la bourſoufflure ou bouffiſſure, ils n'y laiſſent point d'impreſſion comme dans l'ædeme; 2°. on entend l'air raiſonner dans le tiſſu cellulaire; 3°. en comprimant, on chaſſe l'air d'un endroit, lequel ſe porte dans un autre; 4°. il n'y a ni chaleur, ni douleur. Cette maladie n'eſt point dangereuſe par elle-même; elle ne peut l'être qu'autant que la cauſe qui l'a produite eſt elle-même dangereuſe, telle qu'une plaie profonde qui auroit attaqué quelques parties eſſentielles à la vie de l'animal; ſa durée n'eſt pas conſidérable, il eſt rare qu'elle aille au-delà de huit jours: au reſte, on obſervera que l'emphyſeme eſt preſque la ſeule maladie dans laquelle le poil ne tombe pas; car il tombe dans le phlegmon, lorſque cette tumeur inflammatoire ſe tourne en apoſtheme, & dans l'ædeme, lorſqu'il ſurvient gangrêne: ſi l'emphyſeme ſe trouve aux environs d'une plaie, on peut expulſer l'air avec les doigts par l'ouverture faite; ſi

au contraire il a gagné d'autres parties voisines, il faut simplement appliquer des linges ou des couvertures chaudes, pour en procurer la sortie par les pores de la peau; mais si l'on voyoit que le mal durât plus de cinq ou six jours, il est à propos & même indispensable de faire des ouvertures à la peau dans différents endroits, ce qui donne une issue très-prompte à l'air; ce moyen seul suffit.

45°. *Encastelure.* C'est un resserrement de la partie supérieure de la muraille dans tout son pourtour, où l'articulation de l'os coronaire avec l'os du paturon, paroît surpasser en diametre la terminaison de la peau à la muraille. On peut distinguer deux sortes d'encastelure : la naturelle & l'accidentelle. La naturelle est celle qui vient de conformation, telle qu'on le voit dans certains poulains sortant des haras; les chevaux barbes & les espagnols, sur-tout ces derniers, y sont plus sujets que d'autres. L'encastelure accidentelle vient pour l'ordinaire de ce que l'on a paré la sole de corne, détruit les arcs-boutans; de ce qu'on a rapé la muraille, sur-tout à la couronne proche le poil, partie très-abreuvée d'humidité, & qui conséquemment, par cette opération, s'altére davantage. L'encastelure peut venir encore à la suite d'une fourbure, ou d'un effort de l'os coronaire sur l'os du pied; elle peut aussi survenir à un cheval qu'on aura dessolé plusieurs fois. Des raies de feu mises trop profondément, sont de même capables d'y donner naissance; ce dernier accident & la dessolure occasionnent plus fréquemment l'encastelure qu'on ne pense.

A l'encastelure naturelle, il n'y a point de remede; pour guérir l'accidentelle, il n'y en a point de meilleur que de tenir toujours le pied humecté, ou avec de la terre glaise mouillée, ou avec des emmiellures, ou avec telles autres graisses liquides que ce soit, & de ne jamais parer le pied.

46°. *L'Encheveture.* C'est une plaie que le cheval

s'eſt faite dans le paturon, ou plus haut, avec ſa longe ou la barre : il y a des chevaux qui ſe prennent tellement le pied dans leurs longes, qu'ils ſe coupent la peau juſqu'au tendon; d'autres, où la peau n'a été que froiſſée, mais où il y a diſtenſion des ligamens ſans apparence de gonflement, accidens que le repos & le tems guériſſent.

47°. *L'Enclouûre.* Enclouer un cheval, c'eſt planter un clou dans la chair & l'y laiſſer. L'enclouûre ne différe de la piquûre qu'en ce que dans celle-ci on retire ſur le champ le clou, au lieu qu'il reſte dans celle-là; ainſi elles proviennent l'une & l'autre des mêmes cauſes. On connoît l'enclouûre, lorſqu'après avoir déferré & paré le pied, on voit que le clou eſt dans la chair, ou lorſqu'en ſondant avec les triquoiſes, le cheval feint, quand on touche l'endroit de l'enclouûre; ſi l'on s'en apperçoit ſur le champ, ou ſi l'on ſoupçonne que le cheval ſoit encloué, il faut retirer le clou; & quoique le ſang ſorte par la ſole de corne & la muraille, il n'y a pas ordinairement de danger. C'eſt un mal léger qui ſe guérit lui-même; mais ſi le pus eſt formé par le ſéjour du clou dans la chair, il faudra, après avoir déferré le cheval boîteux, faire une ouverture profonde entre la ſole de corne & la muraille, pénétrer juſqu'au vif de la chair cannellée, & panſer enſuite comme la piquûre. Si malgré l'ouverture la matiere fuſoit juſqu'au deſſus du ſabot vers la couronne, ce qu'on appelle *ſouffler au poil*, il ne faudroit pas s'oppoſer à la ſortie du pus de ce côté-là, ce ſeroit enfermer le loup dans la bergerie; le pus ne trouvant pas d'iſſue, ſéjourne ſous la muraille, creuſe, fuſe & produit un ravage qui rend ſouvent la maladie incurable : on doit au contraire, favoriſer la ſortie du pus, par le moyen des ſuppuratifs & des émolliens; le pus ayant la liberté de s'écouler, le cheval guérit ſans aucun remede, dans l'eſpace de quinze ou vingt jours.

Lorſque

Lorſque le clou a piqué l'os du pied, ce dont on s'apperçoit à la quantité de matiere qui en ſort, & encore mieux avec la ſonde, il faut deſſoler le cheval, afin de donner ouverture à l'eſquille, qui tombera par exfoliation; c'eſt le moyen de guérir le plus ſûr & le plus prompt, pourvu toutefois que le ravage s'étende ſur la ſole.

On examinera ſoigneuſement s'il n'eſt pas reſté dans l'endroit de la piquûre quelque portion de clou, & la plaie ſera panſée avec des plumaceaux chargés de térébenthine Si l'enclouûre eſt vers le talon, & ſi la matiere en ſéjournant a gâté le cartilage, il eſt indiſpenſable d'extirper la partie gâtée, ce qui réuſſit dans ce cas, attendu que le cartilage eſt compoſé de différens petits paquets.

48°. *L'Eparvin.* C'eſt une tumeur à-peu-près de la même nature que la courbe; elle a ſon ſiege ſur la partie ſupérieure interne de l'os du canon de derriere, avoiſinant les os ſcaphoïdes: elle fait boîter pour l'ordinaire les chevaux, elle reconnoît les mêmes cauſes que la courbe. Quelques Auteurs ont diſtingué trois ſortes d'éparvins, ſavoir; l'éparvin de bœuf, l'éparvin ſec & l'éparvin calleux. L'éparvin de bœuf eſt une tumeur naturelle, ou une groſſeur avec laquelle le cheval naît; on l'appelle ainſi à cauſe de la reſſemblance de cette partie avec le jarret du bœuf. En diſſéquant ces ſortes de tumeurs, on n'y découvre aucune exoſtoſe aux os ſcaphoïdes, non plus qu'à la partie ſupérieure de l'os canon; ces os ſont ſimplement plus volumineux, & il eſt rare que le cheval naiſſe avec un éparvin ſeul; il y en a aux deux jambes. Le nom d'éparvin ſe donne à un mouvement convulſif que fait le cheval, ſans qu'on remarque aucune apparence de groſſeur. Ce mouvement n'exiſte quelquefois qu'à une ſeule jambe: on dit alors que le cheval trouſſe, haſpe; les différentes diſſections de ces parties n'ont pas indiqué à M. Lafoſſe la cauſe; il a

obſervé que dans certains chevaux, les os ſtiloïdes étoient plus gros, & paroiſſoient gêner les tendons fléchiſſeurs; mais il penſe que cet accident vient des nerfs & du trop grand raccourciſſement des muſcles; ce défaut eſt agréable, lorſqu'il n'eſt pas outré, & eſt eſtimé parmi les Ecuyers. L'éparvin calleux eſt une tumeur ſituée dans la même partie que l'éparvin du bœuf; il provient d'une diſtenſion des ligamens latéraux communs & des particuliers, qui uniſſent l'os du canon aux os ſcaphoïdes, & de ceux qui uniſſent les os ſcaphoïdes entr'eux: c'eſt à tort qu'on l'appelle calleux, car dans ſon principe il eſt mol; il devient ſquirrheux & enſuite calleux, ou pour mieux dire, il s'oſſifie; ainſi, il n'y a, à proprement parler, que cette eſpece de tumeur qui mérite le nom d'éparvin. Le remede ne différe point de celui du ſuros ou de la courbe.

49°. *L'épilepſie, l'étourdiſſement ſuivant les Maréchaux.* C'eſt une convulſion irréguliére de tout le corps, qui ſaiſit ſubitement le cheval & le fait tomber par terre; il ſe roidit & s'agite; ſes yeux deviennent rouges, hagards; ſa tête ſe ramene vers la poitrine, l'écume lui ſort de la bouche; dans cet état, il paroît avoir perdu la vue, car il ſe laiſſe toucher aiſément la cornée tranſparente; il eſt inſenſible au fouet, l'accès eſt de ſept ou huit minutes, quelquefois même de plus d'une demi-heure. L'animal revenu à lui, ſe raſſure & ſe met à trotter, ſans paroître ni abattu, ni fatigué.

A raiſon des mouvemens convulſifs, il ſembleroit, dit M. Lafoſſe, qu'on devroit chercher la cauſe de cette maladie dans le cerveau & dans les nerfs; mais cependant M. Lafoſſe n'a jamais rien obſervé de particulier dans ces parties, en ouvrant des chevaux épileptiques; mais en examinant l'eſtomac, il a toujours remarqué une très-grande quantité de ſuc gaſtrique noirâtre, qui annonçoit plutôt une ſaburre qu'une

ſecrétion parfaite ; ce que M. Lafoſſe n'a jamais trouvé dans les chevaux attaqués d'autres maladies. Lorſque l'épilepſie n'exiſte pas dès la naiſſance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la repercuſſion des humeurs de la peau, celle de la galle & du farcin, la peur, ſont très-capables de la produire ? Au reſte, M. Lafoſſe a remarqué lui-même des chevaux épileptiques devenir immobiles par la ſuite ; ce mal n'eſt pas curable : il n'a pas réuſſi au moins à en délivrer les chevaux qu'il a traités avec les purgatifs, les abſorbans, les veſſicatoires, les ſetons, &c. il n'a pas même reculé le retour des accès.

50°. *L'Eréſipelle.* C'eſt une inflammation de la peau accompagnée de chaleur, quelquefois de douleur & ſouvent de démangeaiſon. Les cauſes de l'éréſipelle ſont ou générales, ou particulieres ; ces premieres ſont l'âcreté & l'impureté de la maſſe du ſang, ou une matiere ſaline, mêlée avec les humeurs ; les particulieres ſont tout ce qui peut fixer l'acrimonie dans la peau, comme la ſuppreſſion de l'humeur, de la ſueur & de la tranſpiration produite, ou par les remedes huileux, qui bouchent les pores, ou par la craſſe, qui en s'amaſſant opere le même effet, ou par la compreſſion, ou par l'obſtruction des tuyaux excrétoires. Dans tous ces cas, l'humeur de la tranſpiration s'arrête ou ſéjourne dans les glandes de la peau, s'y altere, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y cauſe des gerçures, des crevaſſes & des veſſies pleines d'une ſéroſité âcre, qui fait criſper les extrêmités des vaiſſeaux ſanguins de la peau, & y excite l'inflammation. L'éréſipelle ſe traite à-peu-près de même que l'inflammation ; il faut commencer par ſaigner, afin de déſemplir les vaiſſeaux, de calmer l'inflammation, & de préparer le cheval aux remedes intérieurs ; on évitera avec ſoin d'appliquer ſur le mal des graiſſes ou des emplâtres, qui en bouchant les pores de la peau, empêchent

la tranſpiration & augmentent l'inflammation ; les repercuſſifs violens doivent être également proſcrits, ils feroient rentrer l'humeur d'éréſipelle, qui pourroit ſe fixer ſur quelques viſceres, & cauſer une maladie mortelle, comme un dépôt dans les poumons, dans le foie, & ſouvent même la morve.

Dans les commencemens, il ſuffira d'employer les humectans & les relâchans, tels que la fomentation avec l'eau tiede, ou la décoction des plantes émollientes, comme de camomille & des fleurs de ſureau. Lorſque l'inflammation eſt un peu diminuée, on peut aider la réſolution, en ajoutant un peu d'eau-de-vie dans ces décoctions ; il eſt à propos de purger, afin d'entraîner une partie des impuretés qui ſont dans le même ſang. Il eſt auſſi très-utile de donner intérieurement quelque ſudorifique, ou quelque cordial, comme la poudre de fenouil, de coriandre, mêlée avec la corne de cerf, les poudres de cumin, d'anis & de galega, à la doſe de quatre onces ; ces poudres ſe mêlent dans du ſon ou de l'avoine ; ſi le cheval refuſe de les prendre, on les lui fait avaler dans du vin. Ces remedes ouvrent les pores de la tranſpiration, pouſſent vers la peau, & purifient le ſang des impuretés dont il eſt chargé. Si l'éréſipelle produit la galle, les dartres, le farcin, on ſuivra pour lors le traitement propre à ces maladies.

M. Lafoſſe traite de même dans ſon Dictionnaire toutes les autres maladies du cheval ; nous ne rapporterons pas ici tous ces différens traitemens, nous invitons nos lecteurs de les lire dans ſon Ouvrage ; ce que nous en avons expoſé ici, ſuffit pour le leur faire deſirer, c'eſt uniquement le but que nous nous ſommes propoſé ; car notre Dictionnaire n'étant déjà que trop étendu, il ne nous eſt pas poſſible d'y entrer dans de plus grands détails ; d'ailleurs, ce que nous aurons pu omettre dans ce Dictionnaire au ſujet du traitement

des maladies de gros & de menu détail, se trouvera indiqué tout au long dans un autre Ouvrage que nous publierons incessamment sur cet objet.

VIPERE. C'est un petit reptile dont la morsure est très-venimeuse. Sa tête est plus plate & plus large que celle des autres serpens, & le bout de son museau est relevé & retroussé presque comme celui du cochon; la vipere est longue environ de demi-aune ou même d'un peu plus de deux pieds, & sa grosseur est d'un pouce; elle a à chaque mâchoire un nombre assez incertain de petites dents, & deux grandes canines, crochues, creuses, transparentes, fort pointues, mobiles dans leur articulation, situées aux deux côtés de la mâchoire supérieure, qui sont couchées, & qui ne se dressent que quand la vipere veut mordre. La base de ces dents est entourée d'une vésicule contenant la quantité d'une bonne goutte d'un suc saliveux, jaune, fade & diaphane. M. Charas en a parlé pertinemment dans les différens Mémoires qu'il a publiés sur la vipere, & dont la plupart sont insérés dans le Recueil de l'*Académie Royale des Sciences*. La vipere rampe assez lentement & ne bondit pas comme les autres reptiles; elle est prompte & agile à mordre, lorsqu'elle est irritée; le mâle a les parties naturelles doubles, couvertes de pointes dures & aiguës & la femelle a une double matrice, mais un seul orifice externe pour toutes deux.

La peau de la vipere est toujours marquetée; le fond de sa couleur est tantôt blanchâtre, tantôt rougeâtre, tantôt gris, tantôt jaune, tantôt tanné & est toujours semé de taches régulieres beaucoup plus obscures que le reste. Toute la peau est couverte d'écailles, dont les plus grandes & les plus fortes garnissent tout le dessous de l'animal & sont de couleur d'acier bien poli.

Le vipereau sort vivant de la matrice de sa mere

par l'orifice dont nous avons parlé; la mere le délivre d'une espece d'arriere-faix dont il est en partie envéloppé, & elle le lêche pour le nettoyer après sa naissance; cet animal ne se trouve communément que dans les endroits où le terrein est pierreux: il s'en trouve dans le Dauphiné, le Lyonnois, le Poitou, à Chaumont en Bassigny, &c. Il se nourrit de grenouilles, de souris, de taupes, de lézards, de cantharides, de scorpions.

Divers Observateurs ont fait des expériences sur la vipere, qui paroissent fort opposées. Les uns prétendent que tout son venin est dans les vésicules qui couvrent les grosses dents, d'où il sort une liqueur jaunâtre, quand elles mordent; les autres disent au contraire que cette liqueur n'est point venimeuse, qu'ils en ont fait manger à des poulets & des pigeons sans qu'ils en aient été incommodés, & concluent que ce venin consiste dans les esprits irrités de la vipere, qu'elle pousse dans la morsure, & qui sont si froids qu'ils coagulent le sang & empêchent la circulation, suivant Charas, ce dont ne convient pas M. Geoffroy. Quoi qu'il en soit, il est de fait que quand la vipere se dispose à mordre, elle redresse ses dents, comprime les petites follicules qui se trouvent dessous, & darde dans la petite rainure des dents, une liqueur qui a la couleur & le goût d'huile d'amandes douces, ainsi que l'ont observé Rhedi & Vallisnieri: cette liqueur est le venin de la vipere, elle s'insinue dans les vaisseaux, coagule peu-à-peu le sang, & en interrompt la circulation, d'où s'ensuit nécessairement la mort, si on n'est pas promptement secouru.

Les Moissonneurs & les Botanistes, quand ils veulent se garantir de la vipere, se munissent de bottes pour entrer dans les prairies. On lit dans la plupart des Auteurs modernes l'histoire qui est arrivée à un étudiant en botanique, au mois de Juillet 1747. M. Ber-

nard de Juſſieu, herboriſant ſur les buttes de Montmorency, avec ſes éleves, un d'eux ſaiſit, avec la main, un ſerpent qu'il prenoit pour une couleuvre, & qui étoit réellement une vipere; l'animal irrité, le mordit en trois endroits, au pouce, au doigt index de la main droite & au pouce de la main gauche. Ce jeune homme ſentit preſque auſſi-tôt un engourdiſſement dans les doigts, qui s'enflerent; l'enflure gagna bien vîte les mains, & devint ſi conſidérable que le malade ne pouvoit plus fléchir les doigts. Il fut mené dans cet état à M. de Juſſieu, qui ſe trouvoit pour lors éloigné de quelques centaines de pas; ce grand Naturaliſte reconnut dès-lors l'animal qui avoit fait la morſure pour une vipere, & raſſura le malade par la guériſon prompte qu'il lui promit; & en effet, M. de Juſſieu avoit eu pluſieurs preuves de l'efficacité de l'alkali volatil pour cette morſure, il avoit heureuſement ſur lui un flacon rempli d'eau de luce, qui n'eſt autre choſe qu'une préparation de l'alkali volatil uni à l'huile de ſuccin; il en fit prendre au malade ſix gouttes, & en verſa ſur toutes les bleſſures aſſez pour ſervir à les baſſiner & à les frotter. Il étoit alors une heure après midi, & il faiſoit fort chaud; ſur les deux heures le malade ſe plaignit de maux de tête & tomba en défaillance; on voulut faire une ligature au bras droit, qui étoit très-enflé, mais M. de Juſſieu la fit défaire, & une ſeconde doſe du même remede priſe dans du vin, fit diſparoître la défaillance; alors le malade demanda à être mené au lieu où il devoit paſſer la nuit, il y fut conduit par deux de ſes camarades, qui ſe chargerent d'en avoir ſoin, & de lui faire prendre le même remede, s'il lui ſurvenoit quelque foibleſſe; il en eut effectivement deux dans la route: étant au lit, il ſe trouva très-mal, donna même quelques marques de délire, & vomit tout ſon dîner; mais tous ces accidens céderent à quelques

nouvelles doſes d'alkali volatil : après le vomiſſement, le malade reſta tranquille, & dormit aſſez bien. M. de Juſſieu, qui arriva ſur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, & uniquement incommodé de l'abondante tranſpiration que le remede avoit cauſé. La nuit fut très-bonne; le lendemain, les mains ne ſe trouvant pas deſenflées, on y fit une embrocation avec l'huile d'olive, dans laquelle on mêla un peu d'alkali volatil; l'effet de ce remede fut prompt : une demi-heure après, le malade pouvoit fléchir librement les doigts; il s'habilla & revint à Paris, après avoir bien déjeûné; il alla toujours de mieux en mieux & ſe trouva entiérement guéri au bout de huit jours. L'enflure, l'engourdiſſement des mains, & une jauniſſe qui s'étoit montrée dès le troiſieme jour ſur les deux avant-bras, furent diſſipés par le même remede, dont il prenoit trois fois par jour deux gouttes dans un verre de ſa boiſſon.

Cet exemple doit convaincre de l'efficacité de l'alkali volatil pour la morſure des viperes.

Tout dangereux que ſoit le venin de la vipere, cela n'empêche pas qu'elle ne fourniſſe d'excellens remedes à la Médecine. On s'en ſert intérieurement pour réſiſter au venin, pour purifier le ſang, pour la lépre, la galle, les écrouelles, les dartres rebelles, & dans les fievres malignes & peſtilentielles; ſa principale vertu eſt, ſuivant les Continuateurs de la matiere médicale de M. Geoffroy, d'accélérer la circulation du ſang, d'en faciliter le mêlange, de fondre les concrétions lymphatiques, & de débarraſſer par ce moyen les glandes de ces humeurs groſſieres & obſtruantes, qui venant à y ſéjourner & à s'y aigrir, occaſionnent une infinité de maladies cutanées, auxquelles on donne le nom de ſcrophuleuſes & de lépreuſes.

Les préparations les plus ſimples de la vipere & en même tems les meilleures, ſont les bouillons, la gelée,

les ſirops & le vin de vipere. Pour faire les bouillons, on dépouille une vipere de ſa peau, & l'on en rejette la tête, la queue & ſes entrailles, réſervant le ſang, le cœur & le foie; on coupe le tout par tronçons, que l'on fait cuire pendant cinq heures au bain-marie, en y ajoutant un verre d'eau commune, & ſi l'on veut, un quartier de volaille & une poignée d'herbes convenables; on aura ſoin de luter le vaiſſeau avec de la pâte, pour conſerver l'eſprit & le ſel volatil, qui font la bonté de ce bouillon.

La gelée ſe fait en prenant telle quantité de viperes que l'on veut; on les prépare comme pour le bouillon, & on les fait cuire pendant cinq heures au bain-marie, avec une ſuffiſante quantité d'eau; après quoi, on coule le tout avec une forte expreſſion; on évapore la décoction au bain-marie, & on la place enſuite dans un endroit frais pour la faire épaiſſir en gelée; la doſe en eſt d'une petite cueillerée.

Le ſirop dont on trouve la recette dans les diſpenſaires, ſe donne depuis deux gros juſqu'à une once; enfin, le vin de vipere ſe fait en mettant infuſer des viperes coupées par morceaux, dans une certaine quantité de moût de vin: on laiſſe fermenter le tout, & après que le vin eſt éclairci, on le conſerve pour l'uſage; la doſe en eſt d'un verre le matin à jeun pendant quelque tems. Tous ces remedes vont au même but, & ſont excellens pour rétablir les forces épuiſées par de longues maladies, & pour purifier la maſſe du ſang infectée de quelques mauvais levains.

On trouve dans les boutiques deux autres préparations de viperes, qu'on peut ſubſtituer aux précédentes, ſavoir; la poudre & les trochiſques de viperes. Pour faire la poudre, on retranche comme inutiles la tête & la queue des viperes qu'on veut employer: on peut, ſi l'on veut, laiſſer la peau, qui ne laiſſe pas de contenir du ſel volatil; après quoi, on

lave les viſceres & l'on ne jette que les inteſtins; on hache le tout en petits morceaux, pour mettre ſécher au bain-marie dans une cucurbite; ou bien, on ſuſpend les viperes dans un lieu chaud à l'ombre, juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement deſſéchées & dépouillées de leur phlegme, enſorte qu'il ne reſte que le ſel volatil, l'huile & les autres parties eſſentielles; enfin, le tout étant bien ſec avec les entrailles, on le pulvériſe dans un mortier de marbre, en l'arroſant durant la pulvériſation, d'eſprit-de-vin imprégné de myrrhe ou de camphre, qui vaut encore mieux, quoique celui-ci ſe diſſipe facilement. On y jette ſur la fin quelques gouttes d'huile diſtillée de geroſle, & l'on garde le tout dans un vaiſſeau de verre bien bouché, ſous le nom de poudre de vipere; la doſe en eſt depuis douze grains juſqu'à deux ſcrupules : elle entre dans l'électuaire anti-vénérien de Marquet; elle y fait merveille en qualité de *ſel volatil*. M. Perylhe, qui prétend avoir été le premier qui ait employé le ſel volatil pour la guériſon des maladies vénériennes, ſe trompe, puiſque le Docteur Marquet s'en ſervoit dès 1740.

Les trochiſques de viperes ſe font en prenant les troncs, les foies & les cœurs de viperes deſſéchés comme ci-deſſus; on les pulvériſe & l'on en forme des trochiſques avec la gomme adragant préparée au moyen du vin d'Eſpagne; on les oint avec quelques gouttes de baume du Pérou; la doſe eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un gros. Les Chymiſtes tirent encore des viperes de l'eau diſtillée, de l'eſprit, du ſel volatil & de l'huile.

On emploie à l'extérieur la graiſſe de vipere, c'eſt un excellent remede contre les affections des parties nerveuſes, ſpécialement des articulations provenant de cauſe externe, telles que les contuſions, plaies, piquûres & autres choſes ſemblables. Nous ne nous

étendrons pas davantage ſur les vertus de la vipere; elles ſe trouvent détaillées tout au long dans les ouvrages de matiere médicale.

VIVIER. C'eſt une large foſſe ou autre lieu commode où l'on jette du poiſſon, afin de le repêcher journellement pour le beſoin de la maiſon; s'il n'y a point de ſources qui en renouvellent l'eau, la carpe & la tanche y prennent un goût de bourbe; mais ces poiſſons le perdent, quand on les a laiſſé dégorger quelques heures dans de l'autre eau vive.

VOLAILLE. Ce ſont les oiſeaux domeſtiques qu'on éleve dans les baſſe-cours, comme poules, coqs, chapons, canards, dindons, &c. Voyez ce que nous en avons dit aux différens articles qui les concernent dans ce Dictionnaire & dans notre *Traité phyſique & économique des Oiſeaux de baſſe-cour*, qui eſt préciſément un recueil complet de tout ce qui peut concerner ces oiſeaux.

Nota. Nous ne pouvons mieux finir ce Dictionnaire qu'en indiquant la maniere avec laquelle il faut s'y prendre pour réuſſir dans le traitement des maladies des beſtiaux. Il faut 1°. bannir des écoles Vétérinaires toute cette belle théorie, qui ne tend ſouvent qu'à conſommer beaucoup de tems, & s'en tenir aux expériences & obſervations; 2°. établir des hôpitaux Vétérinaires, où l'on traitera toutes les différentes maladies des beſtiaux, & dreſſer un regiſtre de la réuſſite de chaque traitement; 3°. éviter tous les ſyſtêmes, qui ſont plus meurtriers que le fer même, pour s'en tenir uniquement à la pratique; 4°. faire un examen exact des plantes qui peuvent être favorables ou nuiſibles aux beſtiaux, de même que de la conſtitution de l'air & des ſaiſons; 5°. faire une recherche exacte, en cas d'épiſootie, des cauſes qui peuvent y avoir donné lieu, & ne pas ſe contenter, comme

font de jeunes Médecins peu versés dans les connoissances des maladies des hommes & des bestiaux, d'assommer les animaux infectés plutôt que de s'appliquer à en connoître les remedes ; il n'est pas douteux qu'en assommant les bestiaux, l'épisootie doit cesser ; la cause ne subsistant plus, l'effet ne doit plus s'ensuivre ; mais tant & si long-tems que les Médecins Vétérinaires agiront ainsi, ce ne sera pas le moyen d'acquérir des connoissances dans l'art de guérir & de conserver le bétail, qui est la principale richesse des campagnes : 6°. rassembler dans un corps d'ouvrage, comme nous avons tâché de faire dans celui-ci, tous les différens traitemens usités jusqu'à présent, pour les maladies des bestiaux, & en éloigner tous ces raisonnemens futiles & ces conjectures, souvent peu vraisemblables, qu'on pourroit y ajouter, comme a fait un Auteur moderne. Si nous n'avons pas eu le bonheur d'y réussir, du moins avons-nous donné occasion à d'autres d'y travailler, sans être obligés de faire de grandes recherches, puisqu'ils les trouvent toutes réunies dans ce Dictionnaire ; c'est ce que nous venons déjà de voir de nos jours. Ce sont-là ces hommes suffisans qui veulent s'ériger en maîtres, & qui n'ont d'autres connoissances des bestiaux que celles qu'ils ont lu en quelques livres.

Il vient de paroître un Ouvrage en deux volumes *in*-8°. sous le titre de *Recherches sur les maladies épisootiques*, dont nous avons déjà rendu compte du premier volume dans le cinquieme de cet Ouvrage. Quand on a lu entiérement ces recherches, on voit qu'on n'en est pas plus savant ; on n'est pas plus en état de traiter une maladie épisootique des bestiaux : on n'y rapporte pas même quelles sont les causes qui peuvent lui donner lieu, on y cite & on y encense à chaque instant quelques jeunes Médecins ; mais on ne voit pas en quoi ces Médecins méritent l'encens

qu'on leur prodigue ; est-ce pour avoir fait réimprimer dans une petite brochure les préservatifs contre l'épisootie, de Ramazzini, de Lancisi? Mais tout le monde en auroit fait autant. Si ces Médecins avoient poussé leurs expériences jusqu'à faire découvrir quelques méthodes pour guérir les bestiaux infectés d'épisootie, du moins leur auroit-on quelque obligation, c'est ce qu'ils n'ont pas fait. Il en est bien différemment des maladies des bestiaux à celles de l'homme: on interroge les hommes malades pour en connoître plus facilement le siege de la maladie, conjointement avec les autres symptômes ; mais on a beau interroger les bestiaux, leur langage nous est inconnu ; c'est ce qui rend la Médecine Vétérinaire beaucoup plus difficile : c'est de l'observation & de l'expérience qu'il faut partir pour raisonner, & non pas procéder du raisonnement à l'expérience. Hyppocrate, le pere de la Médecine, a uniquement observé, & c'est de ses observations qu'il a déduit ses aphorismes : en observant de même les maladies des bestiaux, on pourra un jour parvenir à y acquérir quelques connoissances ; ce ne sera pas en rejettant en petit maître les différens remedes qui ont été indiqués jusqu'à présent, sans les apprécier, qu'on réussira. Les Anciens, qui ont scientifié la Médecine, ne l'ont fait qu'en gravant sur le bronze toutes les différentes recettes dont on avoit expérimenté le succès ; c'est de là, comme d'un trésor inépuisable, qu'ils ont tiré les moyens pour traiter scientifiquement chaque maladie ; il est vrai qu'il est inutile de faire de nos jours de pareilles collections, il faudroit mieux savoir sa matiere médicale qu'on ne la sait pour en faire usage, & en les rejettant totalement, l'ignorance triomphe plus facilement.

Nous aurions desiré avoir pu donner à notre Ouvrage une autre forme que celle d'un Dictionnaire,

& le rendre par-là plus méthodique; mais quand on eſt obligé de dépendre d'un tiers pour ſa rédaction, ainſi que nous l'avons dit dans la Préface qui eſt à la tête de la ſeconde édition du premier volume, un Auteur eſt bien excuſable; nous aurons peut-être à la ſuite occaſion de ſuivre un autre plan; enfin, nous oſons aſſurer que nos Lecteurs trouveront ſous un même coup-d'œil, par le moyen des Tables que nous allons joindre ici, tout ce qui peut intéreſſer tout économe & intendant de domaine.

Fin du Dictionnaire.

FAUNA

GALLICUS.

FAUNA



FAUNA

GALLICUS.

L'ÉNUMÉRATION des Animaux qui habitent la France, eſt un Ouvrage abſolument néceſſaire à la ſuite d'un Dictionnaire qui traite de la maniere de les élever, de les ſoumettre à notre empire, & des avantages qui en peuvent réſulter à la Société : c'eſt ce qui nous engage à donner ce Catalogue, avec d'autant plus de raiſon, que nous n'avons encore aucun *Fauna* du Royaume. Nous rapporterons donc dans ce *Fauna* la Liſte des Animaux de la France ; nous ſuivrons pour cette Liſte le ſyſtême de Linnæus, comme le plus clair, le plus facile & le plus étendu : nous donnerons à la ſuite de la phraſe de ce célebre Naturaliſte, celle des Naturaliſtes les plus connus, & le nom François de l'Animal. Nous ferons ſuivre cette Liſte des *Fauna* particuliers des différentes Provinces qui ont pu parvenir à notre connoiſſance, & nous nous conformerons par-là au plan que nous avons ſuivi pour notre Dictionnaire des Plantes, Arbres & Arbuſtes de la France. Comme notre but eſt de publier une Hiſtoire Naturelle & Economique du Royaume, nous penſons ne pouvoir mieux faire pour rendre

plus uniforme cette Hiſtoire, que de faire ſuivre le Dictionnaire de chaque regne, d'une Liſte qui renferme tous les objets qui s'y trouvent contenus.

CLASSE PREMIERE.

Des Animaux à mamelles.

1. HOMO Europæus. Homo albus, ſanguinæus, toroſus. *Linn. Syſt. nat.* édit. XII; p. 29.

L'Homme blanc. Voyez ſur ſes maladies, *Médecine rurale, bourgeoiſe & royale.*

2. Veſpertilio auritus. Veſpertilio caudatus, naſo oreque ſimplici, auriculis duplicatis capite majoribus. *Linn. Syſt. nat.* 47. Veſpertilio minor. *Briſſon quadr.* 226.

Chauve-ſouris. Voyez art. *Veſpertilion.*

3. Phoca vitulina. Phoca capite lævi inauriculato. *Linn. Syſt. nat.* 56. Phoca ſeu vitulinus marinus. *Geſn. aqu.* 702.

Veau marin. Vedel de mer en Languedocien. Rondelet rapporte que cet animal vient faire ſes petits à terre, mais qu'il ne vit pas long-temps ſans retourner à la mer; ſes épaules, ajoute-t-il, ſont jointes par quatre muſcles; ſa langue eſt comme fourchue par le bout; ſon ronflement eſt ſi haut lorſqu'il dort, qu'on diroit entendre un bruit pareil à celui du Veau terreſtre lorſqu'il beugle.

4. Canis familiaris. Canis caudâ (ſiniſtrorſum) recurvatâ. *Linn. Syſt. nat.* 56. Canis. *Geſn.*

Chien. Voyez art. *Chien.*

5. Canis lupus. Canis caudâ incurvatâ. *Linn. Syſt. nat.* 58. Lupus. *Geſn. quadr.* 634.

Loup. Voyez art. *Loup.*

6. Canis vulpes. Canis caudâ rectâ, apice albo. *Linn. Syſt. nat.* 59. Vulpes. *Geſn.*

Renard. Voyez art. *Renard.*

7. Canis alopex. Canis caudâ rectâ, apice nigro. *Linn. Syst. nat.* 59. Vulpes campestris vulgò.

Renard champêtre.

8. Felis catus. Felis caudâ elongatâ fusco annulata, corpore fasciis nigricantibus, dorsalibus longitudinalibus tribus, lateralibus spiralibus. *Linn. Syst. nat.* 62. Felis vulgò Catus. *Gesn.*

Chat. Voyez art. *Domestique*, où il est parlé du *Chat.* Cet animal aime beaucoup le marum, la cataire, d'où est venu le nom à cette plante, & la valeriane.

9. Mustela lutra. Mustela plantis palmatis nudis, caudâ corpore dimidio breviore, *Linn. Syst. nat.* 66. Lutra. Bell. aq.

Loutre. Voyez art. *Loutre.*

10 Mustela martes. Mustela pedibus fissis, corpore fulvo nigricante gula pallida. *Linn. Syst. nat.* 67. Martes *Gesn. quadr.* 151.

Marte.

Cet animal est aussi rare en France que la Fouine y est commune; il a la tête plus grosse & plus courte, les jambes plus longues, & conséquemment il court plus aisément qu'elle : ce qui le distingue spécialement de la Fouine, c'est qu'il a la gorge jaune, au lieu que celle de la Fouine est blanche; d'ailleurs son poil est plus fin, plus fourni, & moins sujet à tomber que celui de la Fouine. On rencontre ordinairement cet animal dans les anciennes forêts.

11. Mustela putorius. Mustela pedibus fissis, corpore flavo nigricante, ore auriculisque albis. *Linn. Syst. nat.* 67. Putorius. *Gesn. quadr.* 767.

Putois. Voyez l'article qui le concerne dans ce Dictionnaire.

12. Mustela erminea. Mustela pedibus fissis, caudâ apice atro. *Linn. Syst. nat.* 68. Mustela vulgaris. *Gesn.* Mustela candida, seu Ermineum. *Raii. quadr.* 178.

Blette. Voyez art. *Blette.*

13. Ursus arctos. Ursus caudâ abruptâ. *Linn. Syst. nat.* 69. Ursus. *Gesn.*

L'Ours. Il s'en trouve dans les montagnes des Alpes & dans celles des Vosges. Voy. *Aldr. Loth.*

14. Ursus meles. Ursus caudâ concolore, corpore supra cinereo, subtus nigro, fascia longitudinali per oculos auresque nigra. *Linn. Syst. nat.* 70. Taxus. *Aldrov.*

Blaireau. Voyez l'art. qui le concerne.

15. Talpa Europæa. Talpa caudata pedibus pendactylis. *Linn. Syst. nat.* 73. Talpa. *Gesn.*

Taupe. Voyez art. *Taupe.*

16. Sorex araneus. Sorex caudâ mediocri, corpore subtus albido. *Linn. Syst. nat.* 74. Mus adamus. *Gesn.*

Musaraigne. Voyez art. *Musaraigne.*

17. Erinaceus europæus. Erinaceus auriculis rotundatis, naribus cristatis. *Linn. Syst. nat.* 75. Echinus sive Erinaceus terrestris. *Gesn.*

Hérisson. Voyez art. *Hérisson.*

18. Lepus timidus. Lepus caudâ abbreviatâ, auriculis apice nigris. *Linn. Syst. nat.* 77. Lepus. *Gesn.*

Lievre. Voyez art. *Lievre.*

19. Lepus cuniculus. Lepus caudâ abbreviatâ, auriculis nudatis. *Linn. Syst. nat.* 77. Lepus cuniculus. *Gesn. quadr.*

Lapin. Voyez l'art. qui le concerne.

20. Castor fiber. Castor caudâ ovatâ planâ. *Linn. Syst. nat.* 78. Castor. *Gesn.*

Castor. On en trouve dans le Languedoc & dans les isles du Rhône.

Cet animal est amphibie ; il a tout au plus trois ou quatre pieds de longueur ; tout son corps, excepté sa queue, est recouvert de poils longs & de duvet. Ce duvet est extrêmement fin & serré, & de la longueur d'un pouce ; son usage est de conserver la chaleur de l'animal : quant au poil long, il sert à préserver le duvet de la boue & de l'humidité. La tête du Castor paroît presque quar-

rée ; ses oreilles sont longues & fort étroites ; sa bouche est armée en-devant de quatre dents incisives, fortes & tranchantes, deux en haut & deux en bas ; il a en outre seize dents molaires, huit en haut & huit en bas ; il s'en sert comme d'instrumens pour couper les arbres ; ses pieds de devant lui servent de mains, les doigts en sont bien séparés, bien divisés, & armés d'ongles longs & pointus ; mais ses pieds de derriere sont réunis entr'eux par une forte membrane : ce sont proprement dits ses nageoires. Comme ses pattes de devant sont beaucoup plus courtes que celles de derriere, sa tête se trouve toujours baissée & son dos arqué ; sa queue est sur-tout très-remarquable ; elle est longue, un peu plate, toute couverte d'écailles, garnie de muscles vigoureux, & toujours humectée d'huile & de graisse qui empêche l'huile de pénétrer.

21. Mus marmota. Mus caudâ abbreviatâ subpilosâ, auriculis rotundatis, buccis gibbis. *Linn. Syst. nat.* 81. Mus alpinus. *Raii quadr.* 221.

Marmotte. On en trouve sur le mont Pilat, dans les montagnes du Dauphiné & dans celles des Pyrénées.

C'est un petit animal quadrupède, moins grand qu'un Liévre, mais bien plus trapu ; son nez, ses lévres & la forme de sa tête sont néanmoins les mêmes que ceux du Liévre ; il a les poils & les ongles du Blaireau, les dents du Castor, la moustache du Chat, les yeux du Loir, les pieds de l'Ours, la queue courte & les oreilles tronquées ; la couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun plus ou moins foncé ; ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux & touffu.

22. Mus cricetus. Mus caudâ mediocri, auriculis rotun-

datis ; corpore subtus nigro, lateribus rufescentibus, maculis tribus albis. *Linn. Syst. nat.* 82. Cricetus. *Gesn.*

Marmotte de Strasbourg ; en Allemand, *Hamster.* On en trouve aux environs de Strasbourg.

Elle tient pour la grandeur entre le Rat & le Lapin; ses pieds sont très-courts & sa queue longue d'environ huit pouces ; le dessus de la tête, le dos & la queue sont d'un gris roux ; les tempes & les côtés sont roux; la gorge est blanche & le ventre noir ; de plus, les côtés sont marqués chacun de trois taches blanches.

23. Mus terrestris. Mus caudâ mediocri subpilosâ, palmis subtetradactylis, plantis pentadactylis, auriculis vellere brevioribus. *Linn. Syst. nat.* 82. Mus agrestis, capite grandi, brachyuros. *Raii. quadr.*

Le petit Rat des champs. Voyez art. *Rat.*

24. Mus rattus. Mus caudâ elongatâ subnudâ, palmis tetradactylis cum unguiculo pollicari, plantis pentadactylis. *Linn. Syst. nat.* 83. Mus domesticus major. *Gesn.*

Le Rat. Voyez art. *Rat.*

25. Mus amphibius. Mus caudâ elongatâ pilosâ, plantis palmatis. *Linn. Syst. nat.* 82. Mus aquaticus. *Bell. aq.*

Rat d'eau. Voyez art. *Rat.*

26. Mus musculus. Mus caudâ elongatâ subnudâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, pollice mutico. *Linn. Syst. nat.* 83. Mus domesticus vulgaris seu minor. *Raii. quadr.*

Souris. Voyez art. *Souris.*

27. Mus avellanarius. Mus caudâ elongatâ pilosâ, corpore rufo, gula albicante, pollicibus posticis muticis. *Linn. Syst. nat.* 83. Mus avellanarum minor. *Raii. quadr.*

Le Croquenoix.

Il est de la grandeur d'une Souris; sa queue est un peu plus longue que le corps; ses oreilles sont courtes & rondes; ses yeux sont grands & noirs, sa moustache est composée de poils noirs & clair-semés; ses pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere cinq, & sont armés d'ongles cro-

chus & pointus ; le pouce de ses pieds de derriere est séparé des autres doigts & n'a point d'ongle ; la couleur de son poil est rousse dans la partie supérieure du corps, & blanche mêlée d'un peu de jaunâtre dans la partie inférieure. On le trouve dans les bois.

28. Mus quercinus. Mus caudâ elongatâ pilosâ, macula nigra sub oculis. *Linn. Syst. nat.* 84. Mus avellanarum major. *Aldrov.*

Le Lerot. On le trouve dans les bois & dans les endroits où il y a des fruits. Voyez art. *Loir.*

29. Mus sylvaticus. Mus caudâ mediocri, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, corpore griseo, pilis nigris, abdomine albido. *Linn. Syst. nat.* 84. Mus domesticus medius *Raii. quadr.*

Le Mulot. Voyez art. *Mulot.*

30. Sciurus vulgaris. Sciurus auriculis apice barbatis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis. *Linn. Syst. nat.* 86. Sciurus vulgaris. *Raii. quadr.*

Ecureuil. Voyez art. *Ecureuil.*

31. Sciurus glis. Sciurus canus, subtus albidus. *Linn. Syst. nat.* 87. Glis. *Gesn.*

Le Loir. Voyez art. *Loir.*

32. Cervus elaphus. Cervus cornibus ramosis totis teretibus recurvatis. *Linn. Syst. nat.* 93. Cervus. *Gesn.*

Cerf. Voyez l'art. qui le concerne.

33. Cervus dama. Cervus cornibus ramosis recurvatis compressis, summitate palmata. *Linn. Syst. nat.* 93. Doma. *Bell. itin.* 57.

Daim. Voyez. art. *Daim.*

34. Cervus capreolus. Cervus cornibus ramosis teretibus erectis, summitate bifida. *Linn. Syst. nat.* 94. Caprea Plinii, capreolus *Aldrov.*

Chevreuil. Voyez art. *Chevreuil.*

35. Capra hircus. Capra cornibus carinatis armatis, gula barbata. *Linn. Syst. nat.* 94. Capra. *Gesn.*

Bouc. Voyez art. *Bouc* & *Chevre*, qui est sa femelle, animal domestique.

36. Capra rupicapra. Capra cornibus erectis uncinatis. *Linn. Syst. nat.* 75. Rupicapra. *Bell. itin.* 57.

Bouquetin. Voyez art. *Bouc.*

37. Ovis aries. Ovis cornibus, compressis lunatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 97. Ovis. *Gesn.*

Brebis. Voyez artic. *Belier*, *Brebis*, *Mouton*, *Agneau*, *laines*, animal domestique.

38. Bos taurus. Bos cornibus teretibus extrorsum curvatis; palearibus laxis. *Linn. Syst. nat.* 98. Bos. *Gesn.* Urus. *Cæsar. Bell. Gall.*

Bœuf, animal domestique. Voyez art. *Bœuf*, *Vache*, *Taureau*, *Veau.*

39. Equus caballus. Equus caudâ undique setosâ. *Linn. Syst. nat.* 100. Equus. *Gesn.*

Cheval, animal domestique. Voyez art. *Cheval*, *Jument*, *Etalon.*

40. Equus asinus. Equus extremitate setosâ, cruce nigra supra humeros. *Linn. Syst. nat.* 100. Asinus. *Gesn.*

Ane. Voyez l'art. qui le concerne, animal domestique.

41. Sus scrofa. Sus dorso anticè setoso, caudâ pilosâ. *Linn. Syst. nat.* 102. Aper. *Gesn.*

Sanglier. Voyez art. *Sanglier.*

42. Sus porcus. Sus dorso postice setoso, caudâ longitudine pedum, umbilico cystifero. *Linn. Syst. nat.* 103. Porcus guinensis. *Jonst.*

Cochon. Voyez art. *Porc*, *Cochon*, *Truie*, *Verrat.*

43. Delphinus phocæna. Delphinus corpore subconiformi, dorso lato rostro subretuso. *Linn. Syst. nat.* 108. Phocana seu tursio. *Bell.*

Marsouin.

M. Anderson regarde le Marsouin comme une espece de baleine; il est de la longueur de cinq à huit pieds; sa tête ressemble pour la forme à un museau de cochon, & il a la gueule garnie par en haut & par en-bas de petites dents pointues; on remarque sur sa tête une ouverture par où il rejette

l'eau ; sa queue est disposée horizontalement, quoique taillée en faucille ; son grognement est assez semblable à celui du Cochon. On en rencontre dans nos mers ; il approche souvent de nos côtes de Normandie.

44. Delphinus delphis. Delphinus corpore oblongo subtereti, rostro attenuato acuto. *Linn. Syst. nat.* 108. Delphinus. *Bell.*

Dauphin.

On met ce poisson, selon quelques Naturalistes, au rang des Baleines ; il ressemble beaucoup au Marsouin ; le caractere différentiel de ce poisson, c'est qu'il a son museau beaucoup plus pointu ; ses deux mâchoires sont armées de petites dents pointues, dont les deux rangées s'enchassent les unes dans les autres ; sa queue est horizontale, & il se trouve sur sa tête deux ouvertures par où il respire & rejette l'eau. On rencontre des Dauphins dans presque toutes nos mers.

CLASSE II.

Des Oiseaux.

45. VULTUR percnopterus. Vultur remigibus nigris margine exteriore (præter extimas) Canis. *Linn. Syst. nat.* 123. Percnopterus seu gypaëtos. *Aldrov.*

Vautour des Alpes.

Cet oiseau a le bec droit jusques vers le milieu de sa longueur, le reste est crochu, & la base est couverte d'une membrane noire ; il n'a point de plumes sur la tête & le col, mais seulement un duvet blanc, au-dessous duquel sont des plumes blanches plus longues que les autres, & qui forment une espece de collier ; la prunelle des yeux est noire, & leur iris est de couleur de noisette

rougeâtre ; l'espace contenu entre le bec & l'œil est couvert de chaque côté d'une peau nue d'un gris bleuâtre ; les plumes du dos, du dessus des aîles & de la queue, les scapulaires & celles du croupion sont d'un ferrugineux clair ; pour celles de la poitrine, du ventre & des couvertures du dessous de la queue, elles sont d'un gris sale, marqueté de taches ferrugineuses ; les jambes sont de la même couleur en dehors & blanches en dedans ; les plumes des aîles & de la queue sont d'un beau noir ; le bec est de la même couleur jusqu'au crochet, qui est blanchâtre ; les pieds sont de couleur de plomb & les ongles noirs. Cet oiseau se plaît sur les montagnes élevées : on le voit communément sur nos montagnes des Alpes.

46. Vultur albiulla. Vultur cera pedibusque flavis, rectricibus albis, intermediis apice nigris. *Linn. Syst. nat.* 123. Pygargus. *Bell.*

Jean-le-Blanc, ou *Oiseau St. Martin.*

Cet oiseau est moins grand, mais presqu'aussi gros que l'Aigle noir. Lorsque ses aîles sont pliées, elles excédent d'un pouce le bout de la queue ; les plumes qui couvrent la tête, la partie supérieure du col, le dos, le croupion, le dessus des aîles & de la queue, sont d'un gris brun ; le tour des yeux est noir ; toutes les plumes de la gorge, du dessous du col, de la poitrine, des côtés, du haut du ventre & du dessous de l'aîle, sont blanches & tachetées d'un brun roussâtre, mais en peu d'endroits ; le bas-ventre, les jambes & le dessous de la queue sont toutes blanches ; les grandes plumes de l'aîle sont blanches en dessous, excepté les quatre premieres qui sont noirâtres au bout ; celles du dessus sont noirâtres du côté extérieur & à leur bout, mais du côté intérieur elles sont blanches ; les moyennes sont brunes en dessus, mais en dessous elles sont blanches, rayées transversa-

lement de brun ; l'iris des yeux eſt jaune & la prunelle très-noire ; le bec & les ongles ſont cendrés, & les pieds tirent ſur le jaune. Cet oiſeau attaque même les plus grands poiſſons & s'en nourrit ; il eſt fort commun en France ; il habite les villes & les campagnes, les plaines & les montagnes.

47. Falco malanœctus. Falco cera lutea, pedibuſque ſemilanatis, corpore ferrugineo nigricante ſtriis flavis. *Linn. Syſt. nat.* 124. Malanœctus, ſeu aquila valetia. *Geſn.*

L'Aigle commun ou *noir.*

Cet oiſeau a deux pieds dix pouces de longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & juſqu'à celui des ongles deux pieds ſept pouces ; ſon bec depuis ſon crochet juſqu'aux coins de la bouche a deux pouces cinq lignes de longueur, le bout en eſt noir & le reſte eſt comme de la corne bleuâtre ; ſa baſe eſt couverte, entre les trous des narines, d'une membrane rougeâtre ; le deſſus de la tête & du col ſont d'un brun ferrugineux ; la prunelle des yeux eſt noire, & leur iris eſt de couleur de noiſette ; le dos, le croupion, les couvertures des aîles, celles du deſſus de la queue, la gorge, la poitrine, le ventre & les côtés ſont noirâtres, quoique toutes blanches à leur origine, elles ne le paroiſſent cependant pas lorſqu'elles ſont rangées les unes ſur les autres ; les plumes des jambes ſont brunes, celles du deſſus de la queue ſont blanches dans la plus grande partie de leur longueur, le bout ſeulement en eſt brun ; les deux premieres plumes de l'aîle ſont entiérement noirâtres, toutes les autres n'en différent en couleur que par leur côté inférieur, qui eſt blanc & tacheté de noir juſques vers la moitié de ſa longueur ; il en eſt de même des plumes de la queue, c'eſt-à-dire, depuis leur origine juſques vers le milieu, elles ſont blanches, tachetées de noir, & l'autre

moitié tire sur le noir ; les pieds sont couverts, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes d'un blanc sale ; les doigts sont jaunes & les ongles plombés. Cet Aigle habite les forêts & les montagnes de plusieurs provinces de la France. Dans les montagnes du Bugey, du Dauphiné & de l'Auvergne, les Liévres sont sa nourriture la plus ordinaire ; il attaque quelquefois le Cerf, & il amasse pour cet effet autant de poussiere qu'il peut dans ses aîles, il s'attache ensuite aux bois du Cerf, & battant des aîles, il aveugle sa proie, qui, fuyant çà & là, se précipite enfin & succombe.

48. Falco ossifragus. Falco cera lutea pedibusque semilanatis, corpore ferrugineo, rectricibus latere interiore albis. *Linn. Syst. nat.* 124. Ossifraga. *Gesn.*

Grand Aigle de mer ; c'est le plus grand des Aigles, si on en excepte l'*Aigle doré.*

Il est long de trois pieds quatre pouces six lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, ou jusqu'à celui des ongles ; il pese onze livres ou environ ; son bec est long de quatre pouces & sa queue de douze ; son pied a cinq pouces & demi, & son envergure est de six pieds neuf pouces ; les plumes de tout son corps sont blanchâtres, variées de brun & de ferrugineux ; celles qui couvrent immédiatement la chair, sont très-molles & tout-à-fait blanches ; les aîles sont d'un brun tirant sur le marron ; la tête & le col sont couverts de plumes longues & étroites, & le dessus de la queue est blanc, tacheté de noir, le bout seulement est noirâtre ; le ventre, qui est blanchâtre, est parsemé de larges taches ferrugineuses ; les jambes & la moitié des pieds sont couverts de petites plumes oblongues d'un brun ferrugineux ; les douze plumes qui composent la queue, sont mêlées de blanc & de noir, les latérales sont blanches intérieurement & brunes extérieurement : elles sont

toutes terminées de noir ; la peau nue qui couvre la base du bec est jaune ; le bec est fort crochu, & d'un brun bleuâtre ; la partie nue des pieds & les doigts sont d'un jaune vif ; les ongles sont très-noirs, très-aigus & courbés en demi-cercle. Cet Aigle se nourrit des Chevres & des Chevreaux qui paissent sur les montagnes, de Chiens de chasse & d'Anguilles. Si on souhaite de plus grands détails sur l'Aigle, on peut lire ce que nous en avons dit dans l'Histoire naturelle des Oiseaux de la Ménagerie du Roi.

49. Falco chrysætos. Falco cera lutea, pedibusque lanatis luteo-ferrugineis, corpore fusco ferrugineo vario, cauda nigra basi cinereo-undulata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 125.

Aigle doré.

C'est le plus gros de tous les Aigles : on en voit qui pesent jusqu'à douze livres & plus ; il a trois pieds de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & depuis le bout du bec jusqu'à celui des ongles, huit pouces ; son bec a deux pouces deux lignes de long depuis le bout du crochet jusqu'aux coins de la bouche, la pointe en est noire, le reste a l'air d'une corne bleuâtre tachetée de brun ; sa queue a douze pouces, son pied trois pouces dix lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, deux pouces dix lignes ; l'intérieur est un peu plus court, l'extérieur est le plus court de tous, & celui de derriere est de la même longueur que l'intérieur de ceux de devant ; ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue ; la tête & le col sont couverts de plumes étroites, d'un roux ferrugineux ; les plumes des aîles, & sur-tout les plus grandes, sont noirâtres ; les moyennes du côté intérieur sont traversées de bandes blanchâtres, tachetées de brun foncé ; celles de la queue sont d'un blanc sale depuis leur origine

jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; le reste est d'un brun ferrugineux ; la membrane qui couvre la base du bec est jaune ; les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes d'un roux ferrugineux, les doigts sont jaunâtres & les ongles noirâtres. On trouve cet Aigle dans les montagnes d'Auvergne, des Alpes, dans celles des Cevennes.

50. Falco pygargus. Falco cera pedibusque flavis, corpore cinereo, abdomine pallido maculis oblongis rufis, oculorum orbita alba. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 126.

Le Faucon à collier. Voyez ce que nous en avons dit art. *Faucon.*

51. Falco milvus. Falco cera flava, caudâ forficatâ, corpore ferrugineo, capite albidiore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 126.

Milan. Voyez art. *Milan.*

52. Falco gentilis. Falco cera pedibusque flavis, corpore cinereo, maculis fuscis, caudâ fasciis quatuor nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 125.

Faucon ordinaire, Faucon de montagnes. On en trouve sur les montagnes des Alpes, voyez art. *Faucon* dans ce Dictionnaire.

53. Falco subbuteo. Falco cera pedibusque flavis, dorso fusco, nuchâ albâ abdomine pallido maculis oblongis fascis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 127. Subbuteo. *Aldrov.*

Hobereau.

Cet oiseau est presqu'aussi gros, mais moins grand que l'Epervier. Il a un pied de long depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & son bec, depuis le crochet jusqu'aux coins de la bouche, a neuf lignes, sa queue quatre pouces neuf lignes, & son pied quatorze lignes ; lorsque ses aîles sont pliées & arrangées, elles s'étendent un peu au-delà de la queue ; la tête, la partie supérieure du col, le dos, le croupion, les couvertures du dessus des aîles & celles du dessus de la

queue ſont brunes ; il y a de chaque côté de la tête, depuis l'origine du bec juſqu'au-deſſous des tempes une tache preſque cendrée ; & au-deſſous des yeux, il y en a une autre longitudinale brune ; les plumes du deſſus des yeux ſont jaunâtres ; la gorge & la partie inférieure du col ſont blanches, de même que la poitrine, le haut du ventre & les côtés ; mais le milieu de chaque plume de ces trois dernieres parties a une tache brune qui s'étend en long ; les couvertures du deſſus de l'aîle ſont de la même couleur & variées auſſi de taches brunes ; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſſes ; les grandes & moyennes plumes de l'aîle ſont brunes, & leur côté intérieur eſt rayé en travers de bandes rouſſes : celles de la queue ſont d'un gris brun ; toutes les plumes latérales ſont rayées de même du côté intérieur ; l'iris des yeux & les pieds ſont jaunes, le bec eſt comme de la corne bleuâtre & les ongles ſont noirs ; il a des eſpeces de tubercules ou protubérances ſous la plante des pieds. Il habite les forêts épaiſſes, où il fait ſon nid dans les arbres touffus ; il a coutume de ſuivre les hommes qui chaſſent les Perdrix & les Cailles, pour ſurprendre plus facilement ces oiſeaux, lorſqu'ils prennent leur eſſor, effrayés par l'aboiement des Chiens.

54. Falco buteo. Falco cera pedibuſque luteis, corpore fuſco, abdomine pallido maculis fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 127. Buteo vulgaris. *Geſn.*

Buſe. Voyez art. *Buſe.*

55. Falco tinnunculus. Falco cera pedibuſque flavis, dorſo rufo punctis nigris, pectore ſtriis faſcis, caudâ rotundatâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 127. Tinnunculus ſeu cenchris. *Geſn.*

Crecerelle.

Le mâle de cette eſpece eſt un peu plus petit que l'Epervier ; il a quatorze pouces de long depuis

le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & son bec a neuf lignes de long depuis le crochet jusqu'aux coins de la bouche. Il a deux pieds quatre pouces d'envergure; & lorsque ses aîles sont pliées, elles s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue : la tête, dont le sommet est applati, est cendrée, de même que le dessus du col & les couvertures du dessus de la queue, laquelle est aussi grande que le reste du corps; le dos, les couvertures du dessus des aîles, & les plumes scapulaires sont d'un roux tirant sur le vineux, & chaque plume a vers le bout une tache noirâtre; le croupion est de la même couleur que le dos; la gorge est sans tache & tire sur le roux; les plumes du dessous du col & de la poitrine sont de même couleur, mais chacune a une ligne noirâtre en long; celles du haut du ventre & des côtés sont d'un roussâtre tirant sur le vineux, & chacune d'elles a à son bout une tache ovale noirâtre; celles du bas-ventre, des jambes & des couvertures du dessous de la queue sont de la même couleur sans taches; les grandes plumes des aîles sont brunes & blanchâtres à leur bord extérieur; mais elles ont des raies transversales blanches du côté intérieur; celles de la queue sont cendrées, & leur bout est noir, terminé de blanc; l'iris des yeux, la membrane qui couvre la base du bec & les pieds, sont jaunes; le bec est cendré & les ongles sont noirs.

La femelle est plus grosse & plus grande que le mâle, elle a le bec plus court & plus crochu; les plumes du dessus de la tête & du col ont chacune une petite ligne noirâtre, qui s'étend selon la longueur de la tête; la partie supérieure du dos & des aîles est d'un roux ferrugineux, & la partie inférieure du dos & le croupion sont tachetés de noir. Cet oiseau habite les tours, les édifices éle-

vés

vés & les creux des vieux arbres : on en voit beaucoup sur la tour de la Cathédrale de Metz. Voyez notre *Aldrovand. Loth.* Il se nourrit de Papillons, de Sauterelles, de Guêpes & de Souris.

56. Falco lanarius. Falco cerâ luteâ, pedibus rostroque cœruleis, corpore subtus maculis nigris longitudinalibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 129. Lanarius. *Gesn.*

Lanier. Le mâle ou tiercelet se nomme *Laneret.* Les marques caractéristiques de cet oiseau sont d'avoir le bec & les jambes avec les pieds bleus; les plumes antérieures variées de blanc & de noir avec des taches qui ne sont pas disposées de travers comme dans le Faucon, mais longitudinalement; tout le dessus du corps est brun; le dessous des aîles piqueté de marques rondes & semées sur la superficie comme de petites pieces de monnoie. Cet oiseau reste perpétuellement en France; M. Salerne dit néanmoins n'en avoir jamais vu : il y en a dans la province de Lorraine. Voyez notre *Aldrov. Lotharing.*

57. Falco haliœtus. Falco cerâ pedibusque cœruleis, corpore suprà fusco subtus albo, capite albido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 129. Haliœtus sive Aquila marina. *Briss.*

L'Aigle de mer ou de riviere, l'Ofraie, l'Orfraie. Cet Aigle est de la petite espece, il a un pied onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & un pied sept pouces jusqu'au bout des ongles; son bec a dix-huit lignes de long, & sa queue neuf pouces; son pied a deux pouces trois lignes; ses aîles étant pliées s'étendent un peu au-delà du bout de la queue, & étant étendues, elles donnent cinq pieds trois pouces d'envergure; le milieu de l'œil est noir, & le contour est de couleur d'or; sa langue est presque semblable à la langue humaine; elle tient de chaque côté de la racine par un appendice; le sommet de la tête est blanc, rayé de lignes brunes; le

derriere de la tête, la gorge & le col sont blancs avec quelques lignes longitudinales brunes sous la gorge, & une grande tache de la même couleur à la partie supérieure du col; celui-ci a de chaque côté une large bande brune qui s'étend en long en commençant derriere les yeux; la poitrine est toute blanche dans la plupart, & d'un brun roussâtre dans quelques-uns; le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures des aîles sont brunes; le ventre, les côtés, les jambes & le dessous de la queue sont de même couleur que la poitrine, le dessous de l'aîle est varié de brun & de blanc; les grandes plumes de l'aîle sont d'un brun foncé, & les moyennes sont brunes; dans toutes, le côté intérieur est rayé transversalement de blanc dans la moitié de sa longueur depuis l'origine; il en est de même du côté intérieur des plumes de la queue, qui sont brunes; les pieds & les quatre doigts sont couverts d'écailles rondes d'un gris bleuâtre; le bec & les ongles sont noirs. Cet oiseau habite les côtes de la mer, les bords des rivieres & des étangs; il se nourrit tantôt de Pigeons, tantôt d'oiseaux d'eau, & le plus ordinairement de poissons. M. Marionelle a tué en 1765 à Gorze, à quatre lieues de Metz, un de ces Aigles tenant dans le bec un Barbeau de quatre livres. Voyez notre *Aldrov. Loth.*

58. Falco gyrfalco. Falco cerâ cœruleâ, pedibus luteis; corpore fusco, subtus fasciis cinereis, caudâ lateribus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 130. Gyrfalco. *Aldrov.*

Gerfaut. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Gerfaut.*

59. Falco apivorus. Falco cerâ nigrâ, pedibus seminudis flavis, capite cinereo, caudæ fasciâ cinereâ apice albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 130. Buteo apivorus seu vespivorus. *Alb.*

Bondrée.

Cet oiseau est de la grosseur de la Buse: elle a un pied dix pouces de long depuis le bout du bec

jusqu'à celui de la queue; son bec qui est crochu est noir vers le bout; le tour des narines & de la bouche est jaunâtre; les aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'aux trois quarts de la queue, & quand elles sont étendues, elles ont quatre pieds deux pouces d'envergure; tout le corps est couvert de plumes brunes, blanches à leur origine, mais cette blancheur n'est pas visible quand elles sont rangées les unes sur les autres; cependant la gorge, le dessous du col, la poitrine, le ventre & les côtés sont garnis de plumes blanches à leur origine, dont la tige & le bout sont de couleur brune; les couvertures du dessous de la queue & les jambes sont blanches, variées de larges bandes transversales brunes; les grandes plumes de l'aîle sont brunes du côté extérieur & blanches du côté intérieur depuis l'origine, avec quelques bandes transversales brunes & larges; le tiers de leur longueur vers le bout est noirâtre; les moyennes plumes sont brunes du côté extérieur & au bout, & le côté intérieur est rayé transversalement de brun & de blanc; les plumes de la queue sont grises en-dessous, blanches à leur origine, & d'un brun foncé au bout; en-dessus elles sont brunes, portant de larges bandes transversales d'un brun plus foncé; le bout est d'un blanc roussâtre; l'iris des yeux est d'un jaune tirant sur le safran; la membrane qui couvre la base du bec est noire, & le bec est noirâtre; les pieds sont jaunes, & les ongles bruns & peu crochus.

60. Falco œruginosus. Falco cerâ virescente, corpore griseo, vertice gulâ axillis pedibusque luteis, *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 130. Milvus œruginosus. *Aldrov.*

Busard des marais.

Il est presqu'aussi gros que l'Autour femelle; il a un pied dix pouces depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; son bec a seize pouces

de long depuis ſon crochet juſqu'aux coins de la bouche ; ſes aîles étant pliées s'étendent juſqu'aux trois quarts de la longueur de la queue ; les plumes de la partie ſupérieure de la tête ſont rouſsâtres, & ont chacune une petite tache longitudinale d'un brun ferrugineux ; celles de la partie ſupérieure du col & de la poitrine ſont variées de brun ferrugineux & de rouſsâtre, tachetées de même que le deſſus de la tête ; le deſſous du col, la partie ſupérieure du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & celles du deſſous de l'aîle ſont variées de brun ferrugineux & de roux ; les petites couvertures du deſſus de l'aîle ſont de la même couleur que le deſſus de la tête, les grandes ſont d'un brun ferrugineux mêlé d'un peu de roux ; les grandes plumes des aîles ſont d'un brun ferrugineux foncé & ſans taches ; celles de la queue ſont griſes en-deſſous ; les trois plus extérieures de chaque côté ſont tachetées de roux, ſur-tout du côté intérieur ; les taches rouſſes que l'on voit ſur tout le corps ſont différemment diſtribuées dans différens individus de cette eſpece. Cet oiſeau ſe voit dans toute l'Europe, & n'eſt pas rare en France ; il eſt de paſſage : pendant l'hyver il habite les pays chauds ; c'eſt l'ennemi du Renard, du Corbeau, des Poules & des Pigeons.

61. Falco palumbarius. Falco cerâ nigrâ margine pedibuſque flavis, corpore fuſco, rectricibus faſciis pallidis, ſuperciliis albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 130 Aſtur. *Briſſ. n.*

Autour. Voyez l'art. qui concerne cet oiſeau dans ce Dictionnaire.

62. Falco niſus. Falco cerâ viridi, pedibus flavis, abdomine albo griſeo undulato, caudâ faſciis nigricantibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 130.

Epervier. Voyez art. *Epervier.*

63. Strix bubo. Strix capite auriculato, corpore ruffo. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. 131. Bubo. *Briſſon.*

Grand Duc. Il eſt fort commun aux environs

de St. Hubert. On en a tué un dans la forêt de Schnuback, à une lieue de Sarrebourg. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Duc.*

64. Strix otus. Strix capite auriculato pennis senis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 132. Bubo asio. *Briss.*

Hibou, ou *moyen Duc*. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Duc*, *Hibou*, & dans notre *Aldr. Loth.* n°. 98.

65. Strix scops. Strix capite auriculato pennâ solitariâ. Scops. *Aldrov.*

Petit Duc. Voyez art. *Duc.*

66. Strix aluco. Strix capite lævi, corpore ferrugineo, iridibus atris, remigibus primoribus seratis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Noctua major. *Frisch.*

La Hulote, espece de Chouette. Voyez article *Chouette.*

67. Strix flammea. Strix capite lævi, corpore luteo punctis albis, subtus albido punctis nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 133. Aluco minor. *Aldrov.*

Le petit Chat-Huant, ou *petite Chouette des vieux édifices*, *la Fresaie* ou *Affraie*. Voyez art. *Chouette* & le n°. 68; il ne différe presque du suivant que parce qu'il est plus petit.

68. Strix stridula. Strix capite lævi, corpore ferrugineo, remige tertio longiore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 133. Strix. *Gesn.*

Chat-Huant.

Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon : sa longueur depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue est de quatorze pouces, & jusqu'à celui des ongles, de treize pouces ; son bec, depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche, a quinze lignes de long, sa queue six pouces, son pied un pouce huit lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs joint avec l'ongle, dix-huit lignes ; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere l'est encore davantage : il a deux

pieds huit pouces de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à un pouce de distance du bout de la queue. Tout le dessus du corps, sçavoir les parties supérieures de la tête & du col, le dos, le croupion, les couvertures du dessus des aîles & celles du dessus de la queue, sont d'un roux ferrugineux, varié de noirâtre, cette derniere couleur occupant le milieu de chaque plume, & le roux ferrugineux en occupant les bords; & si on examine chaque plume avec attention, on la trouvera de plus variée de lignes brunes transversales & en zigzags. Les plumes du sommet de la tête & les scapulaires ont quelques taches blanches. La plupart des grandes couvertures des aîles en ont aussi une vers leur bout & du côté extérieur. La gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont variées de blanc, de noirâtre & de roux ferrugineux. Les jambes & les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des ongles de plumes d'un blanc sale semé de petits points bruns ou roussâtres. Les couvertures du dessous de l'aîle sont variées de blanc & de brun clair; les plumes des aîles & celles de la queue sont variées de bandes transversales, alternativement brunes & rousses. La premiere des grandes plumes de l'aîle est la plus courte, & la quatrieme est la plus longue: les bouts des barbes extérieures de ces plumes sont séparés les uns des autres, un peu recourbés vers le haut, & forment une dentelure pareille à celle d'une scie. La queue est composée de douze plumes, dont celles du milieu sont un peu plus longues que les latérales; les yeux sont entourés de plumes décomposées, ou dont les barbes sont séparées les unes des autres, d'un gris sale mêlé de roussâtre: ces plumes partent des yeux comme d'un centre commun & s'étendent en rond, for-

mant de chaque côté de la tête un cercle dont la circonférence eſt terminée par des plumes roides, friſées & variées de blanc, de brun & de roux dans le mâle, & de roux & de noirâtre dans la femelle; l'iris des yeux eſt bleuâtre, le bec eſt d'un jaune verdâtre, & les ongles ſont d'une couleur de corne.

69. Strix ulula. Strix capite lævi, corpore ſuprà fuſco-albo maculato, rectricibus faſciis linearibus albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 133. Noctua ſaxatilis. *Geſn.*

La grande Chouette. Voyez art. *Chouette.*

70. Strix paſſerina. Strix capite lævi, remigibus maculis albis quinque ordinum. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Noctua minima. *Geſn.*

La petite Chouette, ou *la Chevelue.* Voyez art. *Chouette.*

71. Lanius excubitor. Lanius caudâ cuneiformi lateribus albâ, dorſo cavo, alis nigris maculâ albâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 135.

La Piegrieſche griſe.

Elle a neuf pouces & demi depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue; ſon bec eſt long d'un pouce, ſa queue de quatre pouces deux lignes, & ſon pied de 12 lignes & demi; elle a environ un pied & un pouce d'envergure: le deſſus de la tête, du col, le bec, le croupion & les petites plumes du deſſus de l'aîle ſont d'un cendré clair; les plumes ſcapulaires ſont blanches: elle a de chaque côté de la tête une large bande noire qui commence aux coins de la bouche, paſſe par les yeux & finit vers le derriere de la tête; il y a au-deſſus des narines & aux coins de la bouche de longs poils noirs roides comme des ſoies; tout le deſſous du corps, les couvertures de la queue & celles du deſſous des aîles ſont blanches; les petites couvertures du deſſus de l'aîle ſont d'un cendré clair, les grandes ſont noires. Les plumes

des aîles sont blanches depuis l'origine jusqu'au milieu, le reste est noir; les premieres ont leur bord extérieur d'un brun sale; les moyennes ont leur bout blanc, ainsi que leur bord intérieur; la queue est semblable à celle de la Pie ordinaire, c'est-à-dire, mêlée de noir & de blanc; les yeux, le bec, les pieds & les ongles sont d'un beau noir. On trouve cette espece d'oiseau par toute la France.

72. Lanius collurio. Lanius caudâ subcuneiformi, dorso griseo, rectricibus quatuor intermediis unicoloribus, rostro plumbeo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 136. Lanius collurio. *Briss.* *L'Ecorcheur.*

Il est à peu-près de la grosseur de la Piegriesche rousse; il a de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, sept pouces sept lignes, & jusqu'à celui des ongles, six pouces deux lignes; son bec depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche a neuf lignes de long; sa queue deux pouces onze lignes, son pied dix lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux du devant: il a onze pouces trois lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue; les parties supérieures de la tête & du col, la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont cendrées. La partie supérieure du dos est rousse; il y a au-dessus des narines, de même qu'aux coins de la bouche, de longs poils noirs, tournés en devant & roides comme des soies; de chaque côté de la tête est une large bande noire, qui commence au-dessus des narines & s'étend vers le derriere de la tête en passant par les yeux. La gorge & la partie inférieure du col sont blanches; la poitrine, le ventre & les côtés

sont d'une couleur de rose pâle ; les jambes sont cendrées ; les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous de l'aîle sont blanches. Les petites du dessus de l'aîle sont brunes & bordées de roux ; les grandes sont de la même couleur, mais la bordure rousse ne s'étend que du côté extérieur seulement ; les plumes de l'aîle sont brunes, & leur bord extérieur est roussâtre. La queue est composée de douze plumes ; les deux du milieu sont noirâtres ; les latérales sont blanches à leur origine & noirâtres vers leur bout. Le blanc de chacune de ces plumes s'étend d'autant plus loin vers son bout, que la plume est plus extérieure ; les trois plus extérieures de chaque côté sont aussi bordées de blanc du côté extérieur & à leur bout, & les deux latérales de chaque côté, les plus voisines des deux plumes du milieu, ne sont bordées de blanc qu'à leur bout seulement ; de plus, les tiges de toutes les plumes latérales sont noirâtres dans toute leur longueur ; le bec est noir, les pieds sont bruns & les ongles noirâtres.

73. Lanius infaustus. Lanius dorso cinereo, rectricibus rufis, intermediis duabus cinereis fascia nigricante, caudâ rotundatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 138. Merula saxatilis. *Gesn.*

Merle de roche.

Cet oiseau est un peu moins gros que le Merle : sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de sept pouces neuf lignes, & jusqu'à celui des ongles de sept pouces six lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a quatorze lignes de long ; sa queue, deux pouces neuf lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, treize lignes ; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a douze pouces six lignes de

vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. La tête, la gorge & le col sont d'un cendré très-foncé ou noirâtre varié de petites taches roussâtres. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les petites couvertures du dessus des aîles, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont variées de noirâtre, de brun & de roussâtre, cette derniere couleur terminant chaque plume; les couvertures du dessus & du dessous de la queue & celles du dessous des aîles sont rousses & sans taches; les grandes du dessus des aîles sont noirâtres & bordées de roussâtre, les plumes des aîles sont pareillement noirâtres, & ont leur bord extérieur roussâtre. La queue est composée de douze plumes; les deux du milieu sont noirâtres, leurs bords tirent un peu sur le roux; les latérales sont rousses avec un peu de noirâtre mêlé sur le côté extérieur vers le bout, & la plus extérieure de chaque côté est noirâtre du côté extérieur & rousse du côté intérieur. Les coins de la bouche & le palais sont jaunes; le bec & les ongles sont noirâtres, & les pieds sont d'une couleur de plomb. On le trouve sur les montagnes, où il fait son nid.

74. Corvus corax. Corvus ater, dorso atro cærulescente, caudâ subrotundatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 155. Corvus. *Gesn.*

Corbeau. Voyez art. *Corbeau.*

75. Corvus corone. Corvus atro cærulescens totus, caudâ rotundatâ, rectricibus acutis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 155. Cornix. *Gesn.*

Corneille. Voyez art. *Corneille* dans ce Dictionnaire.

76. Corvus frugilegus. Corvus ater, fronte cinerascente, caudâ subrotundatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 156. Cornix frugilega. *Aldrov.*

Corneille moissonneuse. Voyez art. *Corneille* dans ce Dictionnaire.

77. Corvus cornix. Corvus cinerafcens, capite jugulo, alis caudâque nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 156. Cornix cinerea frugilega. *Geſn.*

Corneille mantelée. Voyez art. *Corneille.*

78. Corvus monedula. Corvus fuſcus, occipite incano, fronte, alis, caudaque nigris *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 156. Graculus ſeu Monedula. *Geſn.*

Choucas. Voyez art. *Corneille.*

79. Corvus glandarius. Corvus tectricibus alarum cæruleis, lineis tranſverſis albis nigriſque, corpore ferrugineo variegato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 156. Garrulus. *Briſſ.*

Le Geai. Voyez art. *Geai.*

80. Corvus caryocatactus. Corvus fuſcus alboque punctatus, alis caudaque nigris rectricibus apice albis, intermediis apice detritis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 157. Nucifraga. *Briſſon.*

Caſſenoix, *Pie grivelée.*

Cet oiſeau eſt à peu près de la groſſeur d'une Pie. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de douze pouces dix lignes, & juſqu'à celui des ongles, de onze pouces neuf lignes. Le demi-bec ſuperieur, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a deux pouces une ligne de long, & l'inférieur un pouce onze lignes; la queue, quatre pouces neuf lignes; le pied, dix-ſept lignes & demi, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, quinze lignes & demie; les latéraux ſont beaucoup plus courts, & celui de derriere eſt un peu plus long que ces derniers. Il a un pied neuf pouces de vol; & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent un peu au-delà des deux tiers de la longueur de la queue. Le deſſus de la tête & l'occiput ſont bruns, les parties ſupérieure & inférieure du col ſont couvertes de plumes brunes, qui ont chacune à leur bout une petite ligne longitudinale blanche; celles qui couvrent les joues & les côtés du col, ſont de la même couleur & marquées de même d'une ligne longitudinale blanche, mais plus large.

Celles qui couvrent le dos & le croupion, ainsi que les plumes ſcapulaires, ſont pareillement brunes & ont chacune à leur bout une tache ovale blanche. La poitrine, le ventre & les côtés ſont de la même couleur que le dos, mais les taches blanches ſont plus grandes, ſur-tout à la poitrine & à la partie ſupérieure du ventre; les jambes ſont brunes & variées d'un peu de blanc à la partie poſtérieure ſeulement. Les couvertures du deſſus de la queue ſont noirâtres, & quelques-unes des plus grandes ayant à leur bout une très-petite tache blanche; les grandes ſont du même noirâtre & ſans taches, excepté cependant les plus grandes, les plus éloignées du corps, dont chacune eſt terminée par une petite tache blanche. Les plumes de l'aîle ſont d'un noirâtre brillant; la ſixieme & la ſeptieme ſont bordées de blanc par le bout; & les ſuivantes, ſçavoir depuis la huitieme juſqu'à la quatorzieme incluſivement, ſont terminées par une très-petite tache blanche. La queue eſt compoſée de douze plumes d'un noirâtre brillant & terminées de blanc; cette couleur s'étend d'autant plus loin que la plume eſt plus extérieure. Les plumes qui couvrent les narines ſont longues, étroites, roides, d'un blanc ſale & bordées de brun; l'iris des yeux eſt d'une couleur de noiſette; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. Il en paſſa en France en 1753 un très-grande quantité.

81. Corvus pica. Corvus albo nigroque varius, caudâ cuneiformi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 157. Pica varia ſeu caudata. *Geſn.*

Pie. Voyez art. *Pie.*

82. Corvus pyrrhocax. Corvus nigricans roſtro luteo, pedibus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 158. Pyrrhocax. *Geſn.*

Choucas des Alpes. Voy. *Corneille* dans ce Dictionnaire.

83. Coracias garrula. Coracias cærulea, dorso rubro, remigibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 159. Garrulus argentoratensis. *Brisson.*

Geai de Strasbourg. Voyez art. *Geai* dans ce Dictionnaire.

84. Cuculus canorus. Cuculus caudâ rotundatâ nigricante albo-punctatâ. *Linn. Syst nat. edit.* XII. 168. Cuculus *Gesn.*

Le Coucou. Voyez art. *Coucou* dans ce Dictionnaire.

85. Yunx torquilla. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 172. Torquilla. *Gesn.*

Le Torcol.

Cet oiseau est tout au plus de la grosseur d'une Allouette ; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de six pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces six lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a neuf lignes de long ; sa queue, deux pouces six lignes ; son pied, sept lignes & demie ; le doigt extérieur de devant joint avec l'ongle, huit lignes & demie ; l'intérieur, cinq lignes & demie ; l'extérieur de ceux de derriere, sept lignes & demie, & l'intérieur, quatre lignes. Son envergure est de neuf pouces six lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'au tiers de la longueur de la queue ; les parties supérieures de la tête & du col, le dos & le croupion sont très-joliment variés transversalement & en zigzags de gris, de brun & de noirâtre. Les couvertures du dessus de la queue sont variées de même & des mêmes couleurs ; il y a plus de noirâtre sur le dos que par-tout ailleurs, & il y est semé par plus grandes taches. Les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des aîles sont pareillement variées des mêmes couleurs que le dos, auxquelles est mêlé un peu de roussâtre ; & elles sont de plus marquées d'assez grandes taches

d'un blanc roufsâtre. Cet oiseau releve quelquefois les plumes du sommet de la tête en forme de huppe; les côtés de la tête au-dessous des yeux, la gorge, la partie inférieure du col, la poitrine & les côtés sont d'un roufsâtre rayé transversalement de noirâtre. Le ventre & les jambes sont d'un blanc sale mêlé d'un peu de roufsâtre, & varié de quelques petites taches noirâtres; les couvertures du dessous de la queue sont roufsâtres, & rayées transversalement de noirâtre. Celles du dessous des aîles sont d'un roufsâtre rayé transversalement de gris. Les plumes de l'aîle sont brunes & marquées sur leur côté extérieur de taches quarrées d'un roux clair. Les grandes sont aussi marquées sur le bord de leur côté intérieur de taches triangulaires d'un roufsâtre très-clair; & les moyennes sont variées intérieurement de bandes transversales rousses : de plus, le côté extérieur de celles de ces dernieres, qui sont les plus proches du corps, est varié de même que les plumes scapulaires. La queue est composée de dix plumes d'un gris clair varié de petites lignes en zigzags & de petites taches noirâtres, & marqué d'assez larges bandes transversales noires; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette tirant sur le jaune; le bec est d'une foible couleur de plomb; les pieds sont d'un gris tirant sur la couleur de chair, & les ongles gris. La femelle differe du mâle, en ce que ses couleurs sont plus pâles. Cet oiseau tourne singulierement sa tête, de sorte que son bec se trouve dans la direction du milieu de son dos; cette attitude lui est très-familiere. Aussi lui a-t-on donné par cette raison le nom de *Torcol*. Il se nourrit de Fourmis.

86. Picus martius. Picus niger, pileo coccineo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Picus niger maximus, Gesneri.

Pic noir. Voyez art. *Pic* dans ce Dictionnaire.

87. Picus viridis. Picus viridis vertice coccineo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 175. Picus viridis. *Gesn.*

Pic-verd. Voyez art. *Pic.*

88. Picus major. Picus albo nigroque varius, crisso occipiteque rubro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 176. Picus varius major. *Raii.*

Pic panaché de la grande espece. Voyez art. *Pic.*

89. Picus medius. Picus albo nigroque varius, crisso pileoque rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Picus varius ex albo & nigro. *Gesn.*

Pic panaché de la moyenne espece. Voyez article *Pic.*

90. Picus minor. Picus albo nigroque varius, vertice rubro, crisso testaceo. *Linn. Syst.. nat. edit.* XII. 176. Picus varius minor. *Aldrov.*

Pic panaché de la petite espece. Voyez art. *Pic.*

91. Sitta Europæa. Sitta rectricibus nigris, lateralibus quatuor infrà apicem albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 177. Sitta seu picus cinereus. *Gesn.*

Torchepot ; Masson.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une Allouette. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces onze lignes, & jusqu'à celui des ongles, de six pouces. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a dix lignes & demie de long ; sa queue, un pouce neuf lignes ; son pied, neuf lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs joint avec l'ongle, dix lignes ; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est presqu'aussi long que celui du milieu de ceux du devant ; il a neuf pouces trois lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà des trois quarts de la longueur de la queue. Les parties supérieures de la tête & du col, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus

des aîles ſont d'un joli cendré; la gorge & les joues ſont blanchâtres. La partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un roux clair, avec un peu de marron mêlé aux jambes & aux côtés, ſur-tout vers le croupion. Les couvertures du deſſous de la queue ſont d'une couleur de marron & terminées de blanchâtre. Les narines ſont couvertes de petites plumes noires, roides & tournées en devanr, & depuis cet endroit juſqu'au de-là des oreilles, s'étend une bande noire qui paſſe par les yeux; les grandes couvertures du deſſus des aîles ſont brunes & bordées extérieurement de cendré; les grandes plumes de l'aîle ſont brunes & ont leur bord intérieur blanchâtre; l'extérieur de la ſeconde, de la troiſieme & de la quatrieme vers le milieu de leur longueur eſt d'un gris blanc; les moyennes ſont cendrées du côté extérieur, brunes du côté intérieur, & leur bord intérieur eſt blanchâtre. La queue eſt compoſée de douze plumes; les deux du milieu ſont cendrées: toutes les latérales ſont d'abord noires; la plus extérieure de chaque côté eſt marquée vers le bout d'une bande tranſverſale blanche & terminée de cendré; le blanc remonte auſſi ſur ſon côté extérieur juſques vers la moitié de ſa longueur; celle qui la ſuit immédiatement eſt terminée de cendré & a une tache blanche du côté intérieur ſeulement; la troiſieme & la quatrieme ſont terminées de cendré du côté extérieur, & de blanc du côté intérieur; la cinquieme eſt ſimplement terminée de cendré: le noir s'étend d'autant plus loin dans chacune de ces plumes, qu'elle eſt plus proche de celle du milieu; le bec eſt cendré ou d'une couleur de plomb; les pieds & les ongles ſont gris. Cet oiſeau habite les bois, & il grimpe à la façon des Pics le long des troncs & des branches des arbres.

92. Alcedo ispida. Alcedo brachyura, suprà cyânea, subtus fulva, loris rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 179. Ispida. *Gesn.*

Martin-pêcheur.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une Allouette ; les tempes, le dessus de la tête & du col sont d'un verd foncé avec des taches transversales bleues ; il a une tache rousse entre chaque narine & l'œil, & au-dessous une noire ; derriere l'œil il y a une autre tache rousse ; le long de la joue & après celle-ci une longue tache d'un blanc mêlé de peu de roux ; la gorge est de même couleur que cette derniere tache ; le milieu du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau bleu d'aigue marine ; les côtés du dos, les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des aîles sont d'un verd foncé ; tout le dessous du corps est roux, excepté le milieu du ventre qui est blanchâtre ; les plumes des aîles en dessus ont leur côté extérieur d'un bleu foncé, & leur côté intérieur brun, ainsi que le dessous ; la queue est bleue, foncée en dessus & brune en dessous ; le bec est noir, sa base seulement est blanchâtre ; les pieds sont rouges & les ongles noirs. On trouve cet oiseau le long des rivieres & des petits ruisseaux ; il vit de poissons : sa ponte est de sept œufs.

93. Merops apiaster. Merops dorso ferrugineo, abdomine caudâque viridi-cæruliscente, rectricibus duabus longioribus, gulâ luteâ. *Linn. Syst. nat. édit.* XII. Merops *Jonst.*

Guêpier.

Cet oiseau égale ou surpasse le Merle en grandeur ; le front est d'abord d'un bleu d'aigue marine, ensuite verd ; le sommet de la tête est d'un marron légerement mêlé de verd ; le derriere de la tête & le dessus du col sont d'un beau marron qui s'éclaircit à mesure qu'il approche du dos : il a de chaque côté de la tête une bande longitu-

dinale noire, qui s'étend depuis les angles de la bouche, en paſſant par les yeux, juſques vers la nuque; la gorge eſt d'un jaune doré; le dos eſt d'un fauve clair mêlé très-légerement de marron & de verd; le deſſous du corps eſt d'un bleu d'aigue marine. Les dix premieres plumes de l'aîle ſont d'un bleu d'aigue marine en deſſus; les ſuivantes ſont rouſſes, & ont le bout du même bleu; les autres ſont d'un verd nuancé d'un peu de roux; la queue eſt auſſi d'un bleu d'aigue marine en deſſus, & cendrée en deſſous, ainſi que les aîles; l'iris des yeux eſt du rouge le plus vif; les pieds ſont d'un brun rougeâtre & les ongles noirâtres. Le Guêpier vit d'inſectes volans; il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France: on en voit même en Lorraine.

94. Merops congener. Merops flaveſcens, uropygio vireſcente remigibus apice rubris, rectricibus baſi luteis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 183. Merops alter. *Geſn.*

Guêpier à tête jaune.

Cet oiſeau eſt de la groſſeur & de la grandeur de la Grive. Il a la tête d'un blanc parſemé de jaunâtre & de taches de couleur d'or; le deſſus du col, le dos & les plumes ſcapulaires ſont jaunâtres; le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'une couleur ferrugineuſe; tout le deſſous du corps eſt blanchâtre, excepté la poitrine, qui eſt teinte de rougeâtre; toute l'aîle eſt de couleur ferrugineuſe; les plumes de la queue ſont blanchâtres à leur origine, mais tout le reſte eſt ferrugineux; l'iris des yeux eſt jaune; le bec, qui a deux pouces de long, eſt d'un jaune verdâtre.

95. Upupa apops. Upupa criſtata variegata. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 183. Upupa. *Geſn.*

Huppe. Voyez article *Huppe* dans ce Dictionnaire.

96. Certhia familiaris. Certhia grisea, subtus alba, remigibus fuscis, decem maculâ albâ, rectricibus decem. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 184. Certhia. *Gesn.*

Grimpereau. Voyez cet art. dans ce Dictionnaire.

97. Certhia muraria. Certhia cinerea, maculâ alarum fulvâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 184 Picus murarius. *Gesn.*

Grimpereau de murailles. Voyez art. *Grimpereau.*

98. Anas cygnus. Anas rostro semicylindrico atro, cerâ flavâ, corpore albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 194. Cygnus. *Gesn.*

Cygne. La plupart des grands Seigneurs élevent ces oiseaux dans leurs pieces d'eaux & leurs bassins. Voyez art. *Cygne* dans ce Dictionnaire.

99. Anas tadorna. Anas rostro simo, fronte compressa, capite nigro virescente, corpore albo variegato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 195. Tadorna. *Bell.*

Tadorne.

Cet oiseau tient le milieu entre l'Oye & le Canard domestique; il a à la base du bec un tubercule charnu; le plumage en général blanc; la tête & le haut du col d'un noir verdâtre; la partie antérieure du corps est entourée d'une large bande rousse; les aîles sont d'un noirâtre brillant & marquées d'une bande oblique de verd doré, changeant en une couleur de cuivre de rosette; les couvertures du dessus sont blanches comme la queue, dont les douze plumes du milieu sont terminées de noir; le bec est d'un rouge pâle, excepté le tour des narines & l'onglet du demi-bec supérieur, qui sont noirs; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles sont de couleur de chair. On trouve cet oiseau sur les bords de la mer.

100. Anas fusca. Anas nigricans, palpebrâ inferiore speculoque alarum albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 196. Anas fera fusca. *Jonst.*

Le Millouin.

Il eſt un peu plus petit que le Canard domeſtique ; il a la tête & le col d'un beau marron ; le deſſus du corps eſt gris, blanc & brun ; le deſſous eſt gris-blanc, ondé & rayé tranſverſalement de gris ; la partie antérieure du corps eſt de couleur de biſtre, & le bas-ventre de même couleur que le dos ; la queue eſt d'un cendré brunâtre.

101. Anas nigra. Anas roſtro baſi gibbo, corpore toto nigra. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 196. Anas nigrâ. *Briſſ.*

La Macreuſe.

Cet oiſeau eſt un peu plus gros que le Canard domeſtique ; il a un pied huit pouces trois lignes de longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & un pied huit pouces juſqu'à celui des ongles. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche eſt long de deux pouces trois lignes, & la longueur de ſa queue eſt de quatre pouces. La partie de ſes jambes, qui eſt dégarnie de plumes, a quatre lignes ; ſon pied, dix-ſept lignes & demi ; celui du milieu des trois doigts antérieurs joint avec l'ongle, deux pouces neuf lignes ; l'extérieur, deux pouces dix lignes ; l'intérieur, deux pouces deux lignes ; & celui de derriere, huit lignes. Son envergure eſt de deux pieds ſix pouces, & ſes aîles, lorſqu'elles ſon pliées, ne s'étendent gueres au-delà de l'origine de la queue. La tête, la gorge & le col ſont d'un noir changeant en violet foncé très-brillant ; le haut de la poitrine, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir brillant ; les côtés & le haut des jambes ſont de la même couleur, mais moins brillantes. Le bas de la poitrine, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont noirâtres ; les petites couvertures du deſſous des aîles ſont de la même couleur, les grandes ſont cendrées ; les petites du deſſus des aîles, ainſi que les grandes les plus pro-

ches du corps ſont du même noir que le dos : les grandes les plus éloignées du corps ſont noirâtres. L'aîle eſt compoſée de vingt-cinq plumes, dont les vingt premieres ſont noirâtres du côté extérieur & à leurs extrémités, & d'un cendré brun du côté intérieur ; les cinq plus proches du corps ſont de même couleur que les ſcapulaires, ces cinq dernieres ſont fort longues, & s'étendent, lorſque l'aile eſt pliée, preſqu'auſſi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue eſt compoſée de ſeize plumes noirâtres & qui ſe terminent en pointe ; les deux du milieu ſont un peu plus longues que les latérales : celles-ci vont toutes en diminuant de longueur par degré juſqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui eſt la plus courte. L'iris des yeux eſt d'une couleur obſcure ; leurs paupieres ſont jaunes. Sur l'origine du demi-bec ſupérieur s'éleve un tubercule charnu, gros comme une cериſe, d'un beau rouge & diviſé en deux parties par une ligne jaune qui s'étend ſelon la longueur du bec. Le demi-bec ſupérieur eſt jaune dans ſon milieu & noir ſur ſes bords ; l'inférieur eſt entiérement noir. La partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds, les doigts, ainſi que leurs membranes & les ongles, ſont bruns. Cet oiſeau ſe rencontre ſur les bords de la mer.

102. Anas anſer. Anas roſtro ſemi-cylindrico, corpore ſuprà cinereo, ſubtus pallidiore, collo ſtriato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 197. Anſer ferus. *Geſn.* Anſer domeſticus, *idem.*

Oye domeſtique, *Oye ſauvage*. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Oye.*

103. Anas Clypeata. Anas roſtri extremo dilatato rotundato, ungue incurvo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 200. Anas vireſcens. *Cateſb.*

Souchet.

Il eſt un peu plus petit que le Canard ordinaire,

il a le bec oblong, très-noir, beaucoup plus large vers la pointe qu'à sa base, creusé comme un bouclier, arrondi par le bout; les jambes & les pieds, de couleur de vermillon, plus petits que dans les autres Canards; la tête & le cou jusqu'au milieu, d'une belle couleur bleuâtre, ainsi que les petits rangs des plumes des aîles qui sont en recouvrement; les pennes du milieu des aîles sont ornées d'une marque verte foncée luisante; la région du jabot est blanchâtre; le reste de la poitrine & tout le ventre jusqu'à l'anus sont rougeâtres; le dessous de l'anus est noirâtre; le dos est brun mêlé de couleur verte bleue ou pourprée luisante; la queue est variée de blanc & de noir, en un mot, c'est un fort bel oiseau. On en trouve dans les marais & sur les grands étangs.

104. Anas strepera. Anas speculo alarum rufo nigro albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 200. Anas strepera. *Gesn.*

Le Chipeau.

Ce Canard approche beaucoup du Canard commun; son corps est longuet; son bec est semblable à celui de la Sarcelle, dont les côtés sont un peu safranés & le milieu noir; tout son croupion est noir; son dos est brun; les franges des plumes sont d'un blanc roux; le menton & les mâchoires sont blancs, piquetés de petites taches brunes; la tête est d'un bleu noirâtre; le bas du cou, le haut de la poitrine & les épaules sont d'un très-beau plumage, varié de blanc & de noir; les côtés sont pareillement très-joliment bigarrés par de petites lignes noires; la poitrine est blanchâtre; le ventre sali par des taches noires transversales; la queue courte, blanche, composée de seize plumes, dont les deux du milieu sont brunes en-dessus; les grandes plumes des aîles sont brunes; il se trouve cependant une tache blanche au milieu de l'aîle, terminée supérieurement par une cou-

leur d'un noir pourpré, luiſante; enfin dans le troiſieme rang des plumes en recouvrement, il ſe trouve des taches rouſſes ou rouges ſemées. Cet oiſeau ſe diſtingue de tous les autres oiſeaux de ſon genre, en ce qu'il a trois taches de diverſes couleurs l'une ſur l'autre à chaque aîle, blanche, noire & rouſſe.

105. Anas clangula. Anas nigro alboque varia, capite tumido, violaceo, ſinu oris maculâ albâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 201. Clangula. *Geſn.*

Garrot, Canard aux yeux d'or.

Il eſt plus petit que le Canard commun; ſon corps eſt gros, un peu court; ſa tête eſt pareillement groſſe d'un verd obſcur ou d'un pourpre noirâtre: on remarque une grande tache arrondie blanche aux coins de la bouche; l'iris des yeux eſt doré; tout le cou, tant deſſus que deſſous, les épaules, la poitrine & tout le ventre ſont blancs; l'entredeux des épaules & toute la partie inférieure du dos ſont noirâtres. Les aîles ſont variées de blanc & de noir; la queue eſt toute noire, les jambes ſont très-courtes, ſafranées, & les membranes qui lient les doigts enſemble ſont brunes ou noirâtres.

106. Anas glaucium. Anas corpore nigricante, pectore nebuloſo, ſpeculo alarum albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 201. Anas platyrynchos. *Geſn.*

Morillon.

Il eſt plus petit que le Canard ſauvage; les parties ſupérieures du corps ſont d'un brun noirâtre mêlé d'une teinte de violet; le deſſous du corps eſt blanc, mais la poitrine, le corps & le ventre ſont tachetés de brun; la tête & le haut du col ſont d'un noir brillant & tirant ſur le violet; le bas du col eſt d'un brun rouſsâtre; les aîles ont une bande tranſverſale blanche; la queue eſt d'un brun noirâtre tirant ſur le violet; le bec, les

pieds, les doigts, ainſi que leurs membranes, ſont de couleur de plomb noirâtre, & les ongles ſont noirs. Cet oiſeau vit ſur les bords de la mer, des rivieres & des étangs.

107. Anas penelops. Anas caudâ acutiuſculâ, criſſo nigro, capite brunneo, fronte albâ, dorſo cinereo undulato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 202. Anas fiſtularis. *Geſn.*

Canard ſiffleur.

Il eſt plus petit que le Canard domeſtique; il a la tête & le col bruns, le front blanc, une grande tache blanche à la baſe de l'aîle, puis une tache noire, enſuite une azurée, enfin une noire; le bec & les pieds ſont noirs; le dos eſt ondé de cendré & de noir. Le col eſt gris en deſſous; la queue eſt un peu pointue, courte, noire en deſſous, & en deſſus griſe, chaque plume étant bordée de blanchâtre, le demi-bec ſupérieur eſt d'un cendré bleu, excepté l'onglet qui eſt noir; l'inférieur eſt noir, excepté l'origine, qui eſt d'un cendré bleu; la partie nue des jambes, les pieds, &c. ſont de couleur de plomb, & les ongles noirâtres. La femelle eſt d'une couleur cendrée obſcure, à l'exception de la poitrine & du ventre qui ſont blancs: elle a le bec & les pieds cendrés, point de taches aux aîles. On a donné à ce Canard le nom de Siffleur, à cauſe du ſon aigu de ſa voix, qui imite la flûte. C'eſt un oiſeau très-commun ſur les bords de la mer & dans les endroits marécageux.

108. Anas querquedula. Anas maculâ alarum viridi, lineâ albâ ſuprà oculos. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 203. Sarcella. *Bell.*

Sarcelle.

M. Linnæus décrit ainſi cet oiſeau. La Sarcelle, dit-il, a le corps le plus petit d'entre les Canards; la tête tannée; une ligne qui s'étend depuis le bec juſqu'aux yeux, où elle devient fourchue; une

branche montant au-dessus de l'œil, & l'autre descendant au-dessous ; entre cette bifurcation se trouve une tache bleue luisante qui descend des yeux vers le cou, & qui vient s'unir par derriere en devenant bleuâtre; tout le corps est ondé en dessus de lignes noires & blanches. Les dix premieres plumes des aîles sont brunes ; les suivantes, depuis onze jusqu'à dix-huit, sont blanches par le bout & noires au côté antérieur ; les autres, depuis seize jusqu'à dix-neuf, sont d'un vert luisant au côté antérieur ; la vingtieme est noire au côté antérieur. On remarque une tache noire sous le croupion, blanche sur les côtés dans le mâle ; il y a aussi une tache aux aîles d'un vert soyeux, noire en dessus & en dessous, blanche devant & derriere ; le bec est camus, noir ; les pieds sont noirs avec des ongles aigus ; les plumes des aîles qui sont en recouvrement sont brunes, les inférieures sont blanches ; la poitrine est blanchâtre avec des taches rondes, noires ; le bas du ventre est blanchâtre ; les grandes plumes de la queue sont brunes avec un bord blanc.

109. Anas crecca. Anas speculo alarum viridi, lineâ albâ suprà infrâque oculos. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 204. Querquedula. *Gesn.*

Sarcelle à tête noirâtre.

Cette espece est très-semblable à la Sarcelle ordinaire pour la figure du corps ; elle est presque de sa grandeur : son bec est noir, ses pieds livides, le sommet de la tête noirâtre ; une ligne blanche qui prend son origine au coin interne de l'œil, passe par-dessus les yeux & les oreilles, & va jusqu'au milieu du cou. Sa gorge est noire ; sa poitrine ondée de noir & de cendré ; son cou d'un pourpre brun ; ses cuisses ondées de noir & de blanc ; les dix premieres plumes des aîles brunes au côté antérieur, & d'un gris de souris au côté

intérieur ; les ſuivantes, depuis onze juſqu'à vingt-une, ſont blanches par les bouts, du reſte d'un verd luiſant intérieurement : elle a quatorze plumes à la queue, brunes avec des taches d'un blanc roux au bord extérieur. La femelle eſt moins bien colorée, & n'a point la gorge noire.

110. Anas circia. Anas ſpeculò alarum varii coloris, lineâ albâ ſuperciliari, roſtro pedibuſque cinereis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 204. Anas circia *Geſn.*

La petite Sarcelle.

C'eſt le plus petit d'entre les Canards : elle a le bec noirâtre & tout le deſſus du corps d'un brun cendré ; les extrémités des plumes du dos ſont blanchâtres ; on remarque une ligne d'un pouce aux aîles, qui eſt en partie noire, en partie de couleur d'émeraude, blanche des deux côtés ; les pennes de la queue ſont pointues ; tout le deſſous du corps d'un blanc qui ſemble tirer ſur le jaunâtre clair ; il ſe trouve cependant à la poitrine & au bas du ventre des taches un peu grandes, noirâtres, qui y ſont mêlées fréquemment. Les jambes ſont d'une couleur bleuâtre claire, & les membranes qui ſont entre les doigts, noires.

111. Anas boſchus. Anas rectricibus intermediis (maris) recurvatis, roſtro recto. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 205.

Canard domeſtique. Voyez art. *Canard* dans ce Dictionnaire.

112. Anas fuligula. Anas criſtâ dependente, corpore nigro, abdomine ſpeculoque alarum albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Anas fuligula. *Geſn.*

Morton, ou *Canard crêté.*

Il eſt plus petit que le Canard ordinaire : ſon poids eſt de deux livres. Son corps eſt court & gros ; ſon bec un peu large, d'un bleu pâle, excepté la pointe qui eſt noire : ſes pieds ſont livides ou obſcurément bleus ; les membranes qui lient les doigts enſemble ſont noires ; la tête d'un pourpre

noirâtre, avec une huppe d'un pouce & demi, qui lui pend au derriere de la tête; tout le dessus du corps, le cou & le haut de la poitrine, sont d'une couleur brune plus foncée & presque noire; le bas de la poitrine & le ventre jusqu'à l'anus sont blancs ou argentés; les grandes pennes du milieu de l'aile sont blanches comme neige.

113. Mergus merganser. Mergus cristâ longitudinali erectiusculâ, pectore albido immaculato, rectricibus cinereis scapo nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Merganser. *Gesn.*

Harle. Voyez cet art. dans ce Dictionnaire.

114. Mergus serrator. Mergus crista dependente, pectore rufescente variegato collari albo, rectricibus fuscis cinereo variegatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 208. Anas longirostra. *Gesn.*

Harle huppé. Voyez art. *Harle.*

115. Mergus castor. Mergus capite cristato cinereo, subtus ferrugineo, gulâ albâ, rostro pedibusque nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 209. Mergus ruber. *Gesn.*

L'Harle cendré, ou *le Bievre.*

Ce plongeon a la tête rousse, avec une frissure ou une espece de crette qui lui pend en arriere; les dents du bec sont comme une scie, dures, réfléchies à reculons; les jambes & les doigts des pieds sont rouges avec des membranes d'un roux brun; le bec est long de trois doigts, roussâtre en dessous, noirâtre en dessus; la trachée artere n'est pas ronde, mais serrée & inégale, tantôt plus épaisse & tantôt plus étroite, ayant dans son milieu deux especes de nœuds qui débordent; lorsqu'elle est parvenue à la région du ventricule, elle s'étend en une cavité formée de membranes, & d'un os un peu grand & inégal.

116. Mergus albellus. Mergus cristâ dependente, occipite nigro, corpore albo, dorso temporibusque nigris, alis variegatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 209. Mergus rhenanus. *Gesn.*

Plongeon du Rhin. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Plongeon.*

117. Mergus minutus. Mergus capite lœvi griſeo : faſciâ oculari nigrâ, maculâ ſub oculari albâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 209. Merganſer ſtellatus. *Briſſ.*

Harle étoilé.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur de la Sarcelle. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue & des ongles, eſt d'environ ſeize pouces ; ſon envergure eſt d'environ deux pieds ; & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſques vers le tiers de la longueur de la queue. La partie ſupérieure de la tête eſt d'un rouge bai ; de chaque côté de la tête eſt une aſſez grande tache noire preſque ronde, qui s'étend juſqu'à l'origine du bec, & dans laquelle ſont placés les yeux. Au-deſſous de chacun des yeux eſt une autre tache qui a la figure d'une étoile ; la partie ſupérieure du col, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun noirâtre. La partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du deſſus de la queue & les côtés ſont blancs. Les petites couvertures du deſſus des aîles, ainſi que les grandes les plus proches du corps, ſont de cette derniere couleur ; les grandes les plus éloignées du corps ſont noires ; l'aîle eſt compoſée de vingt-trois plumes ; les quatorze premieres ſont noires ; les ſept ſuivantes ; ſçavoir depuis la quinzieme juſqu'à la vingt-unieme incluſivement ſont blanches ; la vingt-deuxieme eſt de la même couleur du côté extérieur, & noire du côté intérieur ; la plus proche du corps eſt entierement noire. La queue eſt compoſée de ſeize plumes d'un brun noirâtre ; les deux du milieu ſont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur par degré juſqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui eſt la plus courte : ce qui rend le bout de la queue

arrondi. Le bec eſt noir ; la partie des jambes, qui eſt dégarnie de plumes, les pieds & les doigts, ainſi que leurs membranes, ſont noirs dans les uns, & d'un oranger pâle dans d'autres, & les ongles ſont noirs.

118. Larus tridactylus. Larus albicans, dorſo caneſcente, rectricum apicibus excepto extimo nigris, pedibus tridactylis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 224. Larus hybernus. *Alb.*

Movette d'hyver.

Cet oiſeau peſe ſeize onces, il a la tête blanche, variée de taches brunes ; le cou & la région du jabot un peu brunâtres ; du reſte tout le deſſous du corps eſt blanc. Le milieu du dos eſt cendré ; les épaules variées de taches brunes ; le croupion blanc ; les extrémités des plumes de la queue blanchâtres, à quoi ſuccéde un cercle noir large d'un pouce & demi, le reſtant étant blanc ; le bec eſt long de deux doigts, d'un brun blanchâtre depuis les narines juſqu'au bout, & on remarque un renflement à la mâchoire inférieure.

119. Larus canus. Larus albus, dorſo cano. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 224. Larus albus. *Alb.*

Movette cendrée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Movette.*

120. Larus cinerarius. Larus albus, dorſo cano, maculâ pone oculos fuſcâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 224. Larus cinereus major. *Aldrov.*

La petite Movette cendrée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Movette.*

121. Larus nœvius. Larus albus, dorſo cinereo, rectricibus apice nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 225. Gævia cinerea nœvia. *Briſſ.*

Movette cendrée tachetée.

Cette Movette reſſemble aſſez au pigeon domeſtique, qu'elle égale en grandeur : elle a tout le deſſous du corps d'un blanc de neige ; le deſſus de la tête & du col blanc : on remarque cependant

des deux côtés de la tête une tache noire près des oreilles, & une au-dessous du col. Le milieu du dos & les épaules sont cendrés; la queue est blanche, les extrémités des aîles noires, le bec long d'un doigt, noir; les pieds d'un jaune olivâtre, & les ongles noirâtres : elle n'a qu'une maniere d'ébauche de doigt postérieur : ce qui la distingue des autres de son espece. On en tue toute l'année sur la Loire.

122. Sterna hyrundo. Sterna caudâ forficatâ : rectricibus duabus extimis albo nigroque dimidiatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 227. Sterna. *Gesn.*

La grande Hyrondelle de mer.

Cette Hyrondelle n'est gueres plus grosse que le Râle d'eau : elle a quinze pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue. Son bec est long de deux pouces sept lignes, & sa queue de cinq pouces trois lignes; elle a un pied neuf pouces d'envergure. Le dessus du corps est d'un joli gris-blanc, & tout le dessous est d'un blanc de neige. Les aîles sont variées de blanc & de gris-blanc; la queue est de cette derniere couleur; comme elle est fourchue, elle a fait donner à cet oiseau le nom d'Hyrondelle. Le bec est rouge; les pieds & les doigts, de même que leurs membranes, sont d'un rouge obscur; les ongles sont noirâtres. Elle est commune aux environs de Verdun.

123. Sterna nigra. Sterna caudâ subforficatâ, corpore cano, capite rostroque nigro, pedibus rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 227. Larus cinereus minor *Aldrov.*

Hyrondelle de mer cendrée.

Cette Hyrondelle a la tête noire, tout le corps & la queue cendrées; les couvertures du dessous de la queue & le bord de l'aîle blancs; le bec est noir; les jambes, les pieds & les doigts rouges, & les ongles noirs.

124. Sterna minuta. Sterna caudâ forficatâ, corpore albo, dorso cano, fronte superciliisque albis. *Linn Syst. nat. edit.* XII. Larus piscator. *Gesn.*

La petite Hyrondelle de mer.

Elle a huit pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue. Son bec est long de dix-huit lignes & demie, & sa queue de trois pouces quatre lignes. Elle a un pied six pouces huit lignes d'envergure; son front est blanc; le sommet & le derriere de la tête sont noirs; le col & tout le dessous du corps d'un blanc de neige; le dos & les aîles d'un brun cendré; la queue blanche, les pieds bas & petits; rouges, ainsi que le bec, dont le bout est seulement noirâtre.

125. Sterna nœvia. Sterna caudâ emarginatâ, corpore variegato, maculâ aurium nigrâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 228. Sterna nœvia. *Briss.*

Hyrondelle de mer tachetée.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de dix pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles de neuf pouces cinq lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a dix-huit lignes de long; sa queue trois pouces quatre lignes; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, quatre lignes & demie; son pied neuf lignes & demie; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, treize lignes; l'extérieur, un pouce; l'intérieur, neuf lignes, & celui de derriere quatre lignes. Son envergure est de deux pieds un pouce quatre lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à un pouce cinq lignes au-delà du bout de la queue. La base du demi-bec supérieur & le sinciput sont couverts de petites plumes d'un gris-blanc, bordées en roussâtre : celles qui couvrent le dessus de la tête sont noirâtres & bordées pareillement de roussâtre; celles qui couvrent l'oc-

ciput & la partie ſupérieure du col, qui eſt la plus voiſine, ſont noirâtres & bordées de gris-blanc. Le dos eſt couvert dans ſa partie ſupérieure de plumes brunes, & dans ſa partie inférieure de plumes cendrées, bordées les unes & les autres de rouſsâtre. Le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré clair. Les plumes ſcapulaires ſont cendrées à leur origine, & dans le reſte de leur longueur, elles ſont rouſsâtres & variées de grandes taches brunes. Derriere chacun des yeux eſt une grande tache noirâtre. La gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du deſſous de la queue, celles du deſſous des aîles, & les côtés ſont bleues : cette couleur eſt mêlée ſur les côtés d'une très-légere teinte de rouſsâtre. Le bord de l'aîle eſt blanc dans toute ſa longueur. Les couvertures du deſſus des aîles ſont d'un gris-blanc, mais les moyennes ſont terminées par une petite bordure tirant ſur le rouſsâtre ; & parmi les grandes, celles qui ſont les plus proches du corps ſont terminées de rouſsâtre, & ſur chaque plume cette couleur eſt marquée d'une grande tache brune. Les grandes plumes de l'aîle ſont d'un gris-blanc du côté extérieur ; leur côté intérieur eſt d'un cendré foncé tout le long de la tige, & blanc vers le bord de la plume. Son extrémité eſt cependant entiérement d'un cendré foncé, & cette couleur remonte ſur le blanc & y forme une étroite bande parallèle au bord de la plume : les moyennes ſont blanches du côté intérieur, d'un cendré clair du côté extérieur & à leur extrémité, & bordées de rouſsâtre par le bout ; les quatre plus proches du corps ſont cependant variées des mêmes couleurs que les ſcapulaires. La queue eſt compoſée de douze plumes d'un cendré clair, qui devient cependant très-foncé à l'extrémité de chaque plume ;

de

de plus, la plus extérieure de chaque côté eſt blanche du côté extérieur, & toutes ſont bordées de blanc rouſsâtre par le bout. Les deux plumes du milieu de la queue ſont les plus courtes; toutes les latérales vont en augmentant de longueur par degrés juſqu'à la plus extérieure de chaqne côté, qui eſt plus longue de ſept lignes que les deux du milieu; ce qui rend la queue un peu fourchue. Le bec eſt d'un brun noirâtre; la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds & les doigts, ainſi que leurs membranes, ſont d'un gris verdâtre, & les ongles noirâtres; les membranes qui réuniſſent les doigts, ſont très-échancrées.

126. Sterna fiſſipes. Sterna caudâ emarginatâ, corpore nigro, dorſo cinereo, abdomine albo, pedibus rubicundis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 228. Larus niger. *Geſn.*

Hyrondelle de mer cendrée.

Elle a la tête noire, tout le corps & la queue cendrés; les couvertures du deſſous de la queue & le bord de l'aîle blanc; le bec noir; les jambes, les pieds, les doigts rouges, & les ongles noirs.

127. Platalea leuco-rodia. Platalea corpore albo, gulâ nigrâ, occipite ſub criſtato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 231. Platea ſeu Pelecanus. *Geſn.*

Spatule, *Palette.*

La Spatule eſt à peu-près de la groſſeur du Héron ordinaire. Elle a deux pieds huit pouces, du bout du bec à celui de la queue: ſon bec a ſix pouces & demi de longueur, ſept lignes de largeur vers le milieu de ſa longueur, & un pouce ſept lignes vers ſon extrémité qui eſt arrondie en forme de *ſpatule;* elle a quatre pieds quatre pouces d'envergure. La gorge & le tour des yeux ſont nuds & couverts d'une peau noire. Toutes les plumes de cet oiſeau ſont blanches; (dans quelques-uns les grandes plumes des aîles ſont terminées de noir) le bec eſt brun, ſemé de taches

noires vers l'origine, & vers l'extrémité il est jaunâtre, semé de taches rougeâtres. Les jambes, les pieds & les ongles sont noirs. Cet oiseau est extrêmement rare en France; cependant on en tua un auprès de Chartres il y a quelques années.

128. Ardea grus. Ardea occipite nigro papilloso, pileo remigibusque nigris, corpore cinereo, tectricibus intimis laceris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 234. Grus. *Bell.*

Grue. Voyez art. *Grue.*

129. Ardea ciconia. Ardea alba, orbitis nudis remigibusque nigris, rostro, pedibus cuteque sanguineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 235. Ciconia. *Bell.*

Cicogne. Voyez l'art. *Cicogne* dans ce Dictionnaire.

130. Ardea nycticorax. Ardea cristis occipitis tripenni alba horizontali, dorso nigro, abdomine flavescente. Nycticorax. *Bell.*

Le Bihoreau.

Il est plus petit que le Héron ordinaire, & gros à peu-près comme la Corneille. Le sommet de la tête est d'un noir verdâtre; les parties supérieures du corps sont d'un verd obscur; le col est cendré; les parties inférieures sont blanches; une ligne blanche s'étend depuis le bec jusqu'aux yeux. Trois plumes comme des soies, longues de cinq pouces, lui pendent au d rriere de la tête; les aîles & la queue sont cendrées; les pieds d'un jaune verdâtre. Il vit dans les marais: on l'entend la nuit crier d'une voix discordante, & comme s'il vouloit vomir.

131. Ardea cinerea. Ardea occipite nigro lævi, dorso cœrulescente, subtus albido, pectore maculis oblongis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 236. Ardea. *Gesn.*

Le Heron. Voyez dans ce Dictionnaire article *Heron.*

132. Ardea major. Ardea occipite cristâ nigrâ dependente,

corpore cinereo, collo ſubtus lineâ faciâque pectorali nigris; *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Ardea criſtata. *Briſſon.*

Héron huppé. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Héron.*

133. Ardea ſtellaris. Ardea capite læviuſculo, ſuprà teſtacea maculis tranſverſis, ſubtus pallidior maculis oblongis fuſcis. 239. Ardea Botaurus. *Briſſ.*

Butor. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Heron.*

134. Ardea alba. Ardea capite lævi, corpore albo, roſtro fulvo, pedibus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 237. Ardea candida. *Briſſ.*

Héron blanc. Voyez art. *Héron.*

135. Scopolax arquata. Scopolax roſtro armato, pedibus cœruleſcentibus, alis nigris, maculis niveis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Corlis. *Bell.*

Courly.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur d'un Chapon : il a deux pieds un pouce de longueur du bout du bec à celui de la queue. Son bec eſt long de cinq pouces huit lignes, & ſa queue de quatre pouces huit lignes. La partie nue de ſes jambes a dix-huit pouces de longueur, & ſon pied trois pouces. Son envergure eſt de trois pieds quatre pouces; la tête, le deſſus du col & de tout le corps ſont couverts de plumes brunes au milieu & bordées de fauve tout autour; le deſſous du corps eſt blanc; cependant la gorge eſt marquée de taches griſes; la poitrine & les côtés, qui tirent un peu ſur le fauve, ſont rayés de lignes tranſverſales brunes. Le croupion eſt blanc, rayé de lignes longitudinales brunes; les aîles ſont compoſées chacune de trente plumes, dont les cinq premieres ſont noirâtres & rayées intérieurement de bandes tranſverſales blanches; les cinq ſuivantes ſont auſſi noirâtres & ont le côté extérieur tacheté de blanc & de gris; le côté intérieur eſt comme dans les cinq premieres : celles depuis l'onzieme juſqu'à la

vingt-quatrieme inclusivement, sont brunes & variées sur leurs bords d'un blanc comme dentelé & engrené dans le brun, qui devient d'autant plus clair, que la plume est plus proche du corps; enfin les six plus proches du corps sont brunes & variées sur les bords d'un gris comme dentelé dans le brun; les couvertures du dessus des aîles sont d'un brun noirâtre; chaque plume étant bordée de blanchâtre ou de fauve; la queue est composée de douze plumes blanches, excepté les deux du milieu qui sont grises, & toutes rayées transversalement de brun; le demi-bec supérieur est d'un brun qui se fonce de plus en plus en approchant du bout qui est noirâtre, l'inférieure est blanchâtre depuis la base jusqu'à la moitié de sa longueur, le reste devient noirâtre vers le bout; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont bruns. Cet oiseau fréquente non-seulement les côtes de France, mais encore les bords de la Loire & de la Seine; il s'en trouve même dans le Bois de Boulogne.

136. Scolopax rusticola. Scolopax rostro recto basi rufescente pedibus cinereis, femoribus tectis, faciâ capitis nigrâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 243. Scolopax. *Bell.*

Bécasse. Voy. son art. dans ce Dictionnaire.

137. Scolopax gallinago. Scolopax rostro recto tuberculato; pedibus fuscis frontis lineis fuscis quaternis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 244. Gallinago minor. *Bell.*

Bécassine. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

138. Scopolax gallinula. Scopolax rostro recto tuberculato, pedibus virescentibus, loris fuscis, uropygio violaceo-vario. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 244. Gallinago minima. *Bell.*

Petite Bécassine. Voyez dans ce Dictionnaire, *Bécassine.*

139. Scopolax glottis. Scopolax rostro recto basi inferiore rubro, corpore subtus niveo, pedibus virescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 245. Pluvialis major. *Aldrov.*

Grande Barge grise.

Elle eſt un peu moins groſſe que la Barge ordinaire. Les plumes qui couvrent la tête, le deſſus du col & le deſſus de tout le corps ſont d'un brun foncé, bordées de blanchâtre ; la gorge eſt d'un blanc rouſsâtre ; le deſſous du col eſt blanc, marqué de taches longitudinales brunes ; le deſſous du corps eſt blanc : la queue eſt compoſée de douze plumes blanches rayées tranſverſalement de noirâtre ; les aîles ſont de la même couleur que le deſſus du corps ; les pieds ſont d'un noir verdâtre & les ongles noirs ; le bec eſt brun à ſon origine & noirâtre vers le bout.

140. Scopolax calidris. Scopolax roſtro recto rubro, pedibus coccineis, remigibus ſecundariis albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 245.

Chevalier.

Il eſt à peu-près de la groſſeur du Pluvier doré ; il a les plumes du deſſus du corps brunes dans le milieu, ayant leurs bords gris ; le deſſous du corps eſt blanc ; les plumes qui couvrent le deſſous du col ſont griſes, bordées de blanc ; celles des aîles ſont noirâtres en-deſſus, bordées vers le bout d'un peu de blanchâtre, dont leur tige eſt de cette derniere couleur ; les douze plumes de la queue ſont d'un gris brun & bordées de blanchâtre au bout ; celles du milieu ſont rayées de taches tranſverſales noirâtres ; le bec, les jambes & les pieds ſont d'un rouge clair, & les ongles ſont noirâtres. Cet oiſeau ſe trouve ſur les bords de la mer.

141. Scopolax totanus. Scopolax roſtro ſubrecto, pedibus fuſcis, ſuperciliis pectore abdomine uropygioque albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 245.

La Barge griſe.

Elle eſt à peu-près de la groſſeur du Chevalier. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de onze pouces dix lignes, & juſqu'à celui des ongles, de quatorze pouces trois

lignes. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a deux pouces trois lignes de long; ſa queue deux pouces huit lignes; la partie de ſes jambes, qui eſt dégarnie de plumes, un pouce cinq lignes; ſon pied, deux pouces deux lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, un pouce quatre lignes; l'extérieur, quatorze lignes; l'intérieur, douze lignes & demie, & celui de derriere, trois lignes & demie ſeulement. Celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane, qui s'étend juſqu'à la premiere articulation, & avec le doigt intérieur, par un petit commencement de membrane. Elle a un pied huit pouces ſix lignes de vol; & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſqu'au bout de la queue. Les parties ſupérieures de la tête & du col ſont couvertes de plumes d'un brun noirâtre, bordées des deux côtés de blanchâtre: la partie ſupérieure du dos eſt d'un gris brun, marqué d'aſſez grandes taches noirâtres. Les plumes ſcapulaires ſont de la même couleur, mais elles ſont bordées des deux côtés de blanchâtre, qui eſt comme dentelé & engrené dans le gris-brun. La gorge eſt blanche; de chaque côté de la tête eſt une bande de la même couleur, qui part d'auprès de l'origine du bec, & s'étend juſqu'au-deſſus des yeux. La partie inférieure du col & la poitrine ſont couvertes de plumes blanches, marquées chacune d'une ligne d'un brun noirâtre, qui s'étend ſelon la longueur de leur tige. Le ventre, les côtés, le haut des jambes, les couvertures du deſſous de la queue, la partie inférieure du dos & le croupion ſont blancs. Les couvertures du deſſus de la queue ſont de la même couleur, & rayées tranſverſalement de brun; celles du deſſous des aîles ſont pareillement blanches, & rayées de bandes brunes, placées obli-

quement sur chacun des côtés, & formant ensemble des angles dont les sommets sont sur la tige de la plume ; le bord de l'aîle au-dessous du pli, qui répond à celui du poignet, est couvert de petites plumes brunes, bordées de blanc. Les plus petites couvertures du dessus des aîles sont brunes ; & parmi celles-ci, celles qui couvrent le pli qui répond à celui du poignet, sont bordées de blanchâtre ; les moyennes sont d'un gris brun ; les grandes les plus proches du corps sont de cette derniere couleur, bordées extérieurement de gris clair, & intérieurement de blanc, ces deux couleurs étant comme dentelées & engrenées dans le gris brun ; enfin les grandes les plus éloignées du corps sont noirâtres ; & de celles-là, les plus intérieures sont bordées de blanc par le bout. L'aîle est composée de vingt-six plumes ; les sept premieres sont d'un gris blanc en dessous ; mais en dessus elles sont noirâtres, ayant une grande partie de leur côté intérieur grise & un peu tachetée de brun ; de plus, la tige de la premiere est blanche : les quatorze suivantes, sçavoir depuis la huitieme jusqu'à la vingt-unieme inclusivement, sont d'un gris brun ; bordées extérieurement d'un blanc qui est comme dentelé & engrené dans le gris brun, & ayant de plus une grande partie de leur côté intérieur blanche & rayée de bandes transversales & en zigzags d'un gris brun ; les cinq plus proches du corps sont de cette derniere couleur & bordées de gris clair, lequel est comme dentelé & engrené dans le gris brun ; la vingt-quatrieme & la vingt-cinquieme sont de plus rayées des deux côtés vers leurs bords de bandes transversales d'un brun noirâtre. Les cinq plumes de l'aîle les plus proches du corps sont longues & pointues, & s'étendent, lorsque l'aîle est pliée, aussi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue est composée de

douze plumes blanches; les deux du milieu ſont des deux côtés rayées tranſverſalement de brun; toutes les latérales ſont rayées de même, mais ſeulement du côté extérieur, & un peu vers le bout du côté intérieur; le bec eſt brun; la partie des jambes, qui eſt dégarnie de plumes, & les pieds ſont gris, & les ongles noirâtres.

142. Scopolax limoſa. Scopolax roſtro ſubrecurvato baſi rubro, pedibus fuſcis, remigibus maculâ albâ: quatuor primis immaculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 245. Totanus. *Aldrov.*

La Barge.

Cet oiſeau a quinze pouces & demi de longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue; ſon bec eſt long de trois pouces & demi, & ſa queue de deux pouces cinq lignes. La partie nue de ſes jambes a un pouce neuf lignes; ſon pied, deux pouces cinq lignes, & ſon envergure eſt de deux pieds; les plumes qui couvrent la tête & le deſſus du corps ſont noirâtres dans leur milieu, & ont des taches rouſsâtres ſur les bords; la gorge eſt d'un blanc mêlé de très-peu de rouſsâtre; le col eſt varié de gris & de rouſsâtre, marqué de lignes longitudinales brunes dans ſa partie inférieure; la poitrine eſt d'un gris blanc varié de taches tranſverſales brunes; le bas du dos & le croupion ſont bruns; les couvertures des aîles ſont d'un gris brun avec un bord blanchâtre dans chaque plume, excepté les plus grandes, qui ſont noirâtres & terminées de blanc. L'aîle eſt compoſée de vingt-ſept plumes, dont les quatre premieres ſont noirâtres, & ont la plus grande partie de leur côté intérieur blanche, ainſi que leur tige; la cinquieme juſqu'à la treizieme incluſivement ſont blanches depuis l'origine juſqu'au milieu de la longueur, & le reſte eſt noirâtre; les deux ſuivantes ſont blanches depuis l'origine juſques vers les deux tiers de leur

longueur, le reste, est d'un brun noirâtre bordé de blanc; la dix-septieme & la dix-huitieme sont blanches, excepté le bout qui est aussi d'un brun noirâtre bordé & terminé de blanc; les trois suivantes sont blanches avec une tache brune assez grande sur l'extrémité du côté intérieur; les six dernieres sont d'un gris brun. Les douze plumes qui composent la queue sont blanches à leur origine & noires vers leur bout : le blanc s'étend d'autant plus loin, que les plumes sont plus extérieures, ensorte que les deux dernieres de chaque côté sont blanches jusqu'aux trois quarts de leur longueur; la prunelle des yeux est noire, & l'iris blanchâtre; le bec est d'un rouge jaunâtre depuis la base jusqu'anx deux tiers de la longueur, le reste est noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont noirs.

143. Scopolax ægocephola. Scopolax rostro recto, pedibus virescentibus, capite colloque rufescentibus, remigibus tribus nigris basi albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 284. Limosa rufa major. *Brisson.*

La grande Barge rousse.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est d'environ quinze lignes, & jusqu'à celui des ongles, d'un pied quatre pouces six lignes; son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a trois pouces quatre lignes de long; sa queue, trois pouces; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, treize lignes; son pied, deux pouces deux lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, quinze lignes; l'extérieur, douze lignes & demie; l'intérieur, un pouce, & celui de derriere, quatre lignes seulement. Celui du milieu des trois doigts antérieurs est réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend jusqu'à la premiere articulation; elle a deux pieds

trois pouces de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent preſque juſqu'au bout de la queue; les parties ſupérieures de la tête & du dos ſont couvertes de plumes noirâtres, bordées de rouſsâtre; les ſcapulaires ſont de la même couleur. De chaque côté de la tête eſt une bande d'un blanc rouſsâtre qui part d'auprès de l'origine du bec & s'étend juſqu'au-deſſus des yeux. La gorge & le col ſont roux; mais la partie inférieure du col eſt variée de taches tranſverſales noirâtres; la partie inférieure du dos & le croupion ſont d'un blanc varié de taches noirâtres. Les couvertures du deſſus de la queue ſont rayées tranſverſalement de blanc & de noirâtre. La poitrine, le ventre, les couvertures du deſſus de la queue & les côtés ſont d'un blanc ſale varié de taches tranſverſales noirâtres; le haut des jambes eſt d'un blanc ſale & ſans taches, les petites couvertures du deſſus des aîles, de même que les grandes les plus proches du corps ſont noirâtres & bordées de rouſsâtre; les grandes les plus éloignées du corps ſont noires & bordées de blanc ſeulement par le bout. Les grandes plumes de l'aîle ſont noires & ont leur tige blanche; les trois premieres ſont de plus marquées vers le tiers de leur longueur d'une grande tache tranſverſale blanche: toutes les moyennes ſont noirâtres bordées & terminées de rouſsâtre. De celles-ci, les plus proches du corps ſont longues & pointues, & s'étendent, lorſque l'aîle eſt pliée, preſqu'auſſi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue eſt compoſée de douze plumes noirâtres rayées tranſverſalement de blanc; les deux du milieu ſont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant un peu de longueur par degrés juſqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui eſt la plus courte. Le bec eſt d'un blanc rougeâtre à

ſon origine, & noir vers ſon extrémité. La partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes & les pieds ſont d'un brun verdâtre, & les ongles noirs.

144. Tringa vanellus. Tringa pedibus rubris, criſtâ dependente, pectore nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 248. Capella ſeu Vanellus. *Bell.*

Vanneau. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui concerne cet oiſeau.

145. Tringa gambatta. Tringa roſtro pedibuſque rubris, corpore luteo cinereoque variegato ſubtus albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 248. Totanus ruber. *Briſſon.*

Le Chevalier rouge.

Cet oiſeau a les pieds d'un jaune rouge, le bec un peu plus court que celui du grand Pluvier, le cou & la tête d'un brun cendré, avec une ligne blanche au-deſſus des yeux, & dans tout le reſte il eſt ſemblable au grand Pluvier.

146. Tringa ſtriata. Tringa roſtri baſi pedibuſque flavis, rectricibus albis fuſco faſciatis, remigibus plurimis albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 248. Totanus ſtriatus. *Briſſ.*

Le Chevalier rayé.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que le Chevalier rouge, cependant il eſt à peu-près de la groſſeur du Pluvier doré. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de neuf pouces trois lignes, & juſqu'à celui des ongles, de dix pouces neuf lignes. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a dix-huit lignes de long; ſa queue, deux pouces trois lignes; la partie de ſes jambes qui eſt dégarnie de plumes, treize lignes; ſon pied, un pouce ſix lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, treize lignes & demie; l'extérieur, un pouce; l'intérieur, onze lignes, & celui de derriere, quatre lignes ſeulement; celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend juſqu'à la

premiere articulation, & avec le doigt intérieur; par un petit commencement de membrane. Il a un pied ſix pouces de vol; & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſqu'à ſix lignes au-delà du bout de la queue. La partie ſupérieure de la tête eſt couverte de plumes d'un brun noirâtre, bordées des deux côtés de rouſsâtre : celles qui couvrent le deſſus du col, ſont brunes dans leur milieu ſelon la longueur de leur tige, & d'un blanc rouſsâtre ſur leurs bords : celles qui couvrent la partie ſupérieure du dos, ainſi que les ſcapulaires, ſont d'un gris brun, & marquées de raies tranſverſales d'un brun noirâtre; leur tige eſt de cette derniere couleur. La partie inférieure du dos & le croupion ſont blancs; la gorge & la partie inférieure du col ſont couvertes de plumes brunes, dans leur milieu ſelon la longueur de leur tige; & d'un blanc rouſsâtre ſur leurs bords : celles qui couvrent la poitrine, le ventre & les côtés, ſont blanches & variées de bandes brunes, les unes tranſverſales & quelques autres longitudinales; le haut des jambes eſt blanc, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont de la même couleur, & rayées tranſverſalement de brun noirâtre; celles du deſſous des aîles ſont entiérement blanches, ſi l'on en excepte les plus grandes, qui ſont rayées de bandes tranſverſales d'un gris blanc. Le bord de l'aîle au-deſſous du pli qui répond à celui du poignet, eſt couvert de petites plumes brunes bordées de blanc. Les plus petites couvertures du deſſus des aîles ſont d'un gris brun, les moyennes ſont de la même couleur & rayées tranſverſalement de brun noirâtre; les grandes les plus proches du corps ſont brunes & terminées d'un blanc ſur lequel eſt une bande brune tranſverſale & en zigzags, enfin les grandes les plus éloignées du corps ſont d'un brun noirâtre. L'aîle eſt compo-

fée de vingt-fix plumes ; les fept premieres font en-deffous d'un gris blanc, & en deffus d'un brun noirâtre, ayant cependant une grande partie de leur côté intérieur d'un gris blanc, de plus la tige de la premiere eft blanche; les treize qui fuivent celles-ci, depuis la huitieme jufqu'à la vingtieme inclufivement, font brunes à leur origine & blanches dans le refte de leur longueur, cette derniere couleur occupant d'autant plus d'efpace que la plume eft plus proche du corps, enforte que la huitieme eft prefqu'entiérement brune, & la vingtieme prefqu'entiérement blanche. Dans quatre de ces plumes, depuis la huitieme jufqu'à l'onzieme inclufivement, le blanc eft marqué de quelques petites lignes tranfverfales brunes : la vingt-unieme a un peu plus de brun à fon origine ; tout le refte eft blanc & mêlé de quelques lignes tranfverfales brunes : la vingt-deuxieme eft d'un gris brun & bordée des deux côtés d'un blanc rayé tranfverfalement de gris brun : les quatre plus proches du corps font d'un gris brun, rayées tranfverfalement de brun noirâtre; cette rayure eft d'autant moins apparente, que la plume eft plus proche du corps ; les fix plumes les plus proches du corps font longues, étroites & pointues, & s'étendent lorfque l'aîle eft pliée, prefqu'auffi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue eft compofée de douze plumes blanches, rayées tranfverfalement de brun noirâtre : dans les deux du milieu les intervalles blancs font tachetés de gris brun. Le bec eft rougeâtre depuis fon origine jufques vers la moitié de fa longueur, & delà jufqu'à fon extrémité il eft noir ; la partie des jambes qui eft dégarnie de plumes & les pieds font d'un rouge pâle & les ongles noirâtres. Cette defcription eft tirée de *l'Ornithologie de Briffon.*

147. Tringa ocrophus. Tringa roſtri apice punctato, pedibus vireſcentibus, dorſo fuſco viridi, abdomine retricibuſque extimis albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 250. Tringa. *Geſn.*

Bécaſſeau, vulgairement appelé Cul-blanc.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur du Pluvier doré; il a huit pouces & demi de longueur du bout du bec à celui de la queue; le bec eſt long d'un pouce cinq lignes, & la queue de deux pouces deux lignes. La partie nue des jambes a huit lignes & demie de longueur, & le pied quinze lignes; ſon envergure eſt de quinze pouces neuf lignes; le deſſus du corps eſt d'un brun luiſant varié de taches blanchâtres, le deſſous du corps eſt blanc; au-deſſus des yeux eſt une bande blanche, & au-deſſous du col une tache d'un gris brun; les côtés ſont de cette derniere couleur, rayés tranſverſalement de blanc; les aîles ſont d'un brun noirâtre en partie, & en partie d'un brun brillant. Les plus proches du corps ſont rayées de blanc au côté extérieur; les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un brun noirâtre & rayées des deux côtés de bandes tranſverſales blanches; toutes les autres ſont blanches & rayées vers le bout de larges bandes tranſverſales d'un brun noirâtre; l'iris des yeux eſt de couleur de noiſette; le bec eſt d'un verd obſcur, le bout ſeulement en eſt noir; la partie nue des jambes & les pieds ſont de couleur de plomb verdâtre, & les ongles noirs.

148. Tringa hypoleucos. Tringa roſtro lævi, pedibus lividis, corpore cinereo lituris nigris, ſubtus albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 250. Gallinula hypoleucos. *Geſn.*

La Guignette.

Elle eſt à peu-près de la groſſeur d'une Allouette, elle a le bec long de treize lignes, & douze pouces

& demi de vol ou d'envergure ; tout le deſſus du corps eſt d'un gris brun varié de raies longitudinales, de tranſverſales & en zigzags d'un brun noirâtre. Le deſſous du corps eſt blanc ; la gorge, le deſſous du col & le haut de la poitrine ſont d'un blanc cendré ; chaque plume eſt marquée d'une raie longitudinale brune au milieu ; les aîles ſont brunes : des douze plumes qui compoſent la queue, les dix du milieu ſont d'un gris brun brillant un peu ombré de verdâtre & rayé tranſverſalement & en zigzags de brun noirâtre ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche ; les jambes, les pieds & les ongles ſont d'un brun verdâtre.

149. Tringa littorea. Tringa roſtro lævi, pedibuſque cinereis, remigibuſque fuſcis, rachi primæ nivea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 251. Totanus cinereus. *Briſſ.*

Chevalier cendré.

Cet oiſeau a, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, dix pouces dix lignes, & juſqu'à celui des ongles, treize pouces. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a ſeize lignes de long ; ſa queue, deux pouces quatre lignes ; la partie de ſes jambes qui eſt dégarnie de plumes, quinze lignes ; ſon pied, un pouce dix lignes ; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, ſeize lignes & demie ; l'extérieur, treize lignes ; l'intérieur, douze lignes & demie, & celui de derriere, quatre lignes ſeulement : celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend juſqu'à la premiere articulation, & avec le doigt intérieur, par un petit commencement de membrane ; il a un pied neuf pouces de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſqu'à trois lignes au-delà du bout de la queue. Le ſommet de la tête eſt noirâtre ; tout le reſte du deſſus de la tête eſt couvert de plumes

brunes dans leur milieu, & grises dans leur circonférence. La partie supérieure du col est entiérement de cette derniere couleur : le dos est couvert de plumes noirâtres dans leur milieu & roussses sur leurs bords, les scapulaires sont de la même couleur ; cependant sur les plus grandes de ces dernieres le noirâtre tire sur le verdâtre brillant. Le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré brun, & chaque plume est marquée par son bout d'une tache noirâtre, de plus le cendré brun tire un peu sur le roussâtre sur les bords des plumes. La gorge est d'un blanc roussâtre ; la partie inférieure du col & la poitrine sont d'un gris roussâtre. Le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue & les côtés sont d'un blanc tirant un peu sur le roussâtre. Les couvertures du dessous des aîles sont blanches ; les petites, sçavoir celles qui sont vers le bord de l'aîle, étant variées d'un peu de cendré brun. Les petites couvertures du dessus des aîles sont noirâtres dans leur milieu, & d'un gris brun sur leurs bords. Les grandes les plus proches du corps sont noirâtres & bordées de roux. Les grandes les plus éloignées du corps sont pareillement noirâtres & bordées de blanchâtre par le bout seulement. L'aîle est composée de vingt-deux plumes : les neuf premieres sont d'un brun noirâtre, cette couleur étant plus claire sur le côté intérieur, & bordées de blanchâtre par le bout seulement ; les neuf suivantes, sçavoir depuis la dixieme jusqu'à la dix-huitieme inclusivement, sont d'un cendré brun & bordées de blanc. Ces dix-huit plumes ont la tige blanche ; les quatre plus proches du corps sont noirâtres & bordées de roussâtre. Ces quatre dernieres sont longues & pointues, & s'étendent, lorsque l'aîle est pliée, presqu'aussi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue est composée de douze

douze plumes d'un gris brun brillant, marquées vers leur extrêmité d'une bande noirâtre paralléle à sa circonférence, & bordées de roussâtre par le bout; les huit du milieu sont de plus tachées d'un peu de roussâtre sur leur côté extérieur vers le bout, le bec & les ongles sont de couleur de plomb noirâtre; la partie des jambes qui est dégarnie de plumes, & les pieds sont d'un cendré foncé.

150. Tringa cinclus. Tringa rostro pedibusque nigris, loris albis, corpore uropygioque griseis fuscisque. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 251. Junco Bellonii. *Jonston.*

L'Alouette de mer.

Cette Alouette est beaucoup plus grosse que l'Alouette hupée; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de sept pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, de sept pouces six lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a quatorze lignes & demi de long; sa queue, un pouce onze lignes; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, six lignes; son pied, dix lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes & demi; l'extérieur, huit lignes; l'intérieur, sept lignes & demi, & celui de derriere, deux lignes seulement : tous ses doigts sont séparés les uns des autres jusqu'à leur origine; son envergure est de treize pouces quatre lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à deux lignes au-delà du bout de la queue. Les parties supérieures de la tête & du col, le dos & le croupion sont couverts de plumes brunes dans leur milieu selon la longueur de leur tige, & grises sur leurs bords; les scapulaires sont de la même couleur. Les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des aîles & les côtés sont bleues. Le haut des jambes est gris du côté extérieur, & blanc du côté intérieur. Le bord de l'aîle, au-

deſſous du pli qui répond à celui du poignet, eſt couvert de petites plumes griſes bordées de blanc. Les petites couvertures du deſſus des aîles ſont d'un gris brun bordées de gris clair ; le milieu de chaque plume eſt d'une couleur plus foncée ; les grandes les plus proches du corps ſont d'un gris brun & terminées de blanc ; les grandes les plus éloignées ſont d'un brun foncé & terminées pareillement de blanc ; mais dans les trois premieres, cette derniere couleur eſt peu apparente. L'aîle eſt compoſée de vingt-quatre plumes ; les neuf premieres ſont d'un brun aſſez foncé du côté extérieur & plus clair du côté intérieur ; leur tige eſt blanchâtre vers leur extrémité ſeulement ; de plus, cinq de celles-là, ſçavoir depuis la cinquieme juſqu'à la neuvieme incluſivement, ſont bordées de blanc du côté extérieur, mais ſeulement vers le milieu de leur longueur : les onze ſuivantes, ſçavoir depuis la dixieme juſqu'à la vingtieme incluſivement, ſont d'un gris-brun, bordées de blanc, elles ont auſſi la plus grande partie de leur côté intérieur blanche, & le blanc y occupe d'autant plus d'eſpace, que la plume eſt plus proche du corps ; ces vingt plumes ſont d'un gris blanc endeſſous ; les quatre plus proches du corps ſont d'un gris brun, cette couleur étant plus obſcure dans leur milieu ſelon la longueur de leur tige : ces quatre dernieres plumes ſont longues & pointues, & s'étendent, lorſque l'aîle eſt pliée, preſque juſqu'au bout de la queue. Celle-ci eſt compoſée de douze plumes ; les deux du milieu ſont d'un brun foncé du côté extérieur, & griſes du côté intérieur ; toutes les latérales ſont des deux côtés de cette derniere couleur ; les deux du milieu ſe terminent en pointe, & ſont plus longues que les latérales de près de trois lignes ; le bec eſt noir ; la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes,

les pieds & les ongles ſont d'un brun noirâtre. On rencontre cet oiſeau ſur les bords de la mer & des rivieres.

151, Tringa calidris. Tringa roſtro pedibuſque nigricantibus, corpore ſubtus olivaceo, uropygio variegato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 252. Calidris. *Briſſ.*

La Maubêche.

Elle eſt preſqu'auſſi groſſe que le Chevalier; les plumes qui couvrent le deſſus du corps ſont d'un brun noirâtre bordées de marron clair; le deſſous du corps eſt marron; le croupion eſt d'un gris brun rayé tranſverſalement de noirâtre, chaque plume étant bordée de blanc; les plumes de la queue ſont d'un gris brun, bordées extérieurement de blanc; le bec & les ongles ſont noirâtres; la partie nue des jambes & les pieds ſont bruns; ſes doigts ſont larges & gros; elle habite les bords de la mer.

152. Tringa varia. Tringa roſtro pedibuſque nigris, corpore fuſco albo variegato, abdomine albo, rectricibus albis, fuſco faſciatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 252. Vanellus varius. *Briſſon.*

Le Vanneau panaché.

Il eſt un peu plus gros que celui du numero ſuivant. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt d'onze pouces, & juſqu'a celui des ongles, d'onze pouces onze lignes. Son bec, depuis ſa pointe juſqu'aux coins de la bouche, a quinze lignes de long; ſa queue, deux pouces neuf lignes; la partie de ſes jambes qui eſt dégarnie de plumes, dix lignes; ſon pied, un pouce huit lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, quatorze lignes; l'extérieur, onze lignes; l'intérieur, dix lignes; & celui de derriere, une ligne & demie ſeulement. Celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite

membrane qui s'étend jusqu'à la premiere articulation. Son envergure est d'un pied onze pouces huit lignes; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à six lignes au-delà du bout de la queue. La tête, la partie supérieure du col, le dos & les plumes scapulaires sont d'un brun varié de blanchâtre, de façon que chaque plume est brune, marquée sur ses bords de petites taches rondes blanchâtres, & bordée de la même couleur par le bout: celles qui couvrent le croupion sont pareillement brunes, bordées & variées de même de taches, mais qui au lieu d'être blanchâtres sont jaunâtres. Les couvertures du dessus de la queue sont blanches & variées à leur bout d'un peu de gris & de jaunâtre. La gorge est blanche; la partie inférieure du col est couverte de plumes d'un gris brun dans leur milieu, selon la longueur de leur tige, & blanches sur leurs bords. La poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue, celles du dessous des aîles & les côtés sont blancs; les petites couvertures du dessus des aîles, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont de la même couleur que les plumes du dos; les grandes les plus éloignées sont noirâtres & bordées de blanc par le bout; l'aîle bâtarde est noirâtre; les grandes plumes de l'aîle sont de cette derniere couleur, & ont depuis leur origine jusques vers les trois quarts de leur longueur, la plus grande partie de leur côté intérieur blanche; cinq de celles-là, sçavoir depuis la cinquieme jusqu'à la neuvieme inclusivement, sont de plus bordées de blanc par le bout; les suivantes sont blanches du côté intérieur, d'un gris brun & bordées de blanc du côté extérieur: les six plus proches du corps sont brunes & variées sur leurs bords de taches blanchâtres. Ces dernieres sont longues & pointues,

& lorſque l'aîle eſt pliée, il ne s'en faut que de quinze lignes qu'elles ne s'étendent auſſi loin que les plus grandes plumes de l'aile. La premiere des plumes de l'aîle eſt la plus longue de toutes. La queue eſt compoſée de douze plumes ; les dix du milieu ſont blanches & rayées tranſverſalement de brun ; le blanc tire un peu ſur le jaunâtre ſur les deux plumes du milieu & ſur le côté extérieur des latérales. Ces dernieres ont du côté intérieur d'autant moins de bandes brunes qu'elles ſont plus extérieures ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche & marquée ſeulement ſur ſon côté extérieur d'un bande longitudinale brune ; le bec, la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds & les ongles ſont noirs. On trouve cet oiſeau ſur les bords de la mer.

153. Tringa ſquatarola. Tringa roſtro nigro, pedibus vireſcentibus, corpore griſeo, ſubtus albido. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 252. Pluvialis cinerea. *Bellon.*

Le Vanneau gris.

Il eſt de la groſſeur du Vanneau ordinaire, dont il eſt parlé dans ce Dictionnaire ; les plumes qui couvrent la tête, le deſſus du col & tout le corps ſont d'un gris brun bordées de blanchâtre ; la gorge eſt blanche, & le deſſous du col & de tout le corps eſt varié de blanc & de brun noirâtre, excepté le bas-ventre qui eſt tout blanc. Les aîles ſont d'un brun noirâtre ; toutes les plumes, excepté les deux premieres, ſont marquées d'une petite tache blanche ſur le côté extérieur, vers les deux tiers de leur longueur. Les plumes de la queue ſont blanches rayées tranſverſalement de brun ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirâtres. Ce Vanneau ſe trouve ſur les bords de la mer, rarement dans les terres de France, excepté en Lorraine.

154. Charadrius morinellus. Charadrius pectore ferrugineo fascia superciliorum pectorisque lineari albâ pedibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 254. Morinellus. *Gesn.*

Le petit Pluvier ou le Guignard.

Il n'est pas si gros que le Pluvier doré. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue est de huit pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de huit pouces huit lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a neuf lignes & demie de long ; sa queue, deux pouces trois lignes ; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, cinq lignes & demie ; son pied, quinze lignes ; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, dix lignes ; l'extérieur, huit lignes, & l'intérieur, sept lignes. Le doigt extérieur est réuni avec celui du milieu par une petite membrane qui s'étend jusqu'à la premiere articulation. Il a seize pouces quatre lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue ; le synciput est couvert de plumes grises bordées des deux côtés de blanchâtre. Celles qui couvrent le dessus de la tête & l'occiput sont de couleur de suie & bordées des deux côtés de roussâtre. De chaque côté de la tête est une bande d'un blanc roussâtre qui s'étend depuis l'œil jusqu'au-dessous de l'occiput. Les parties supérieures du col & du dos, & les plumes scapulaires, sont d'un gris brun, chaque plume étant bordée de roussâtre : celles qui couvrent la partie inférieure du dos & le croupion, ainsi que les couvertures du dessus de la queue, sont grises & bordées pareillement de roussâtre. Les côtés de la tête sont d'un blanc roussâtre, chaque plume étant marquée d'une petite ligne brune qui s'étend selon la longueur de la tige. La gorge est blanchâtre ; la partie inférieure du col est d'un gris mêlé d'un peu de roussâtre ;

la poitrine & les côtés ſont d'un rouſsâtre qui devient de plus en plus foncé en approchant du ventre. Le haut du ventre eſt de couleur de ſuie; le bas-ventre & le haut des jambes ſont blancs; les couvertures du deſſous de la queue & celles du deſſous des aîles ſont de la même couleur. Les petites couvertures du deſſus des aîles, ainſi que les grandes les plus proches du corps, ſont d'un gris brun & bordées de rouſsâtre; les grandes les plus éloignées ſont griſes. L'aîle eſt compoſée de vingt-quatre plumes; les vingt premieres ſont d'un gris blanc en deſſous; mais en deſſus les ſix premieres ſont d'un gris tirant ſur le rouſsâtre, & la tige de la premiere eſt blanche; les quatre ſuivantes, ſçavoir depuis la ſeptieme juſqu'à la dixieme incluſivement, ſont griſes & bordées d'un peu de rouſsâtre par le bout; les dix qui ſuivent, ſçavoir depuis l'onzieme juſqu'à la vingtieme incluſivement, ſont griſes & bordées de blanc dans toute leur circonférence: les quatre plus proches du corps ſont d'un gris brun & bordées de rouſsâtre; ces dernieres ſont longues & pointues, elles s'étendent, lorſque l'aîle eſt pliée, preſqu'auſſi loin que les plus longues plumes de l'aîle. La queue eſt compoſée de douze plumes; les quatre du milieu ſont griſes, excepté vers le bout où elles ſont brunes; les quatre plus extérieures de chaque côté ſont de la même couleur & terminées de blanc; cette couleur occupant d'autant plus d'eſpace que la plume eſt plus extérieure; de plus, les deux plus extérieures de chaque côté ſont auſſi bordées extérieurement de blanc. Le bec & les ongles ſont noirs; la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes & les pieds ſont bruns; la femelle différe du mâle en ce qu'elle n'a point le haut du ventre couleur de ſuie; pour la reſte, elle lui reſſemble aſſez bien. On trouve cette eſpece

d'oiſeaux dans les champs, & quelquefois aux bords des eaux.

155. Charadrius pluvialis. Charadrius corpore nigro viridique maculato, ſubtus albido, pedibus cinereis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 254. Pluvialis viridis. *Alb.*

Pluvier doré. Voyez ſon art. dans ce Dictionn.

156. Charadrius calidris. Charadrius roſtro pedibuſque nigris, loris uropygio ſub griſeis, corpore ſubtus albo immaculato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 255. Calidris griſea minor. *Briſſ.*

La petite Maubêche griſe.

La longueur de cet oiſeau, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de ſept pouces trois lignes, & juſqu'à celui des ongles, de ſept pouces cinq lignes. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a un pouce de long; ſa queue, un pouce dix lignes; la partie de ſes jambes qui eſt dégarnie de plumes, trois lignes; ſon pied, onze lignes & demie; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes; l'extérieur, huit lignes, & l'intérieur, ſept lignes & demie. Cette Maubêche n'a point de doigt derriere, ce qui eſt très-ſingulier; celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend juſqu'à la premiere articulation : elle a treize pouces huit lignes de vol; & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſqu'à trois lignes au-delà du bout de la queue. Les parties ſupérieures de la tête & du col ſont d'un gris varié de petites taches noires, qui occupent le milieu de chaque plume. Le dos eſt couvert de plumes griſes dont la tige eſt noire. Les ſcapulaires ſont de la même couleur, & ſont de plus bordées de blanc : celles qui couvrent le croupion ſont d'un gris clair. Parmi les couvertures du deſſus de la queue, celles qui occupent le milieu ſont griſes, & celles des

côtés ſont blanches. La partie antérieure de la tête, ainſi que ſes côtés au-deſſous des yeux, la gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés, le haut des jambes, les couvertures du deſſous de la queue & celles du deſſous des aîles ſont d'un blanc de neige; de chaque côté de la tête eſt une petite bande griſe qui s'étend depuis l'origine du bec juſqu'aux yeux ; le bord de l'aîle, un peu au-deſſous du pli qui répond à celui du poignet, eſt couvert de petites plumes noirâtres bordées de blanc. Les plus petites couvertures du deſſus des aîles, ſçavoir celles qui couvrent le pli qui répond à celui du poignet, ſont noirâtres; les moyennes, ainſi que les grandes les plus proches du corps ſont de la même couleur dans leur milieu & blanches ſur leurs bords ; les grandes les plus éloignées du corps ſont noirâtres & bordées de blanc. L'aîle eſt compoſée de vingt-trois plumes ; les quatre premieres ſont noirâtres & ont leur tige blanche ; les ſeize ſuivantes, ſçavoir depuis la cinquieme juſqu'à la vingtieme incluſivemement, ſont blanches à leur origine & noirâtres vers leur extrémité, le blanc occupant d'autant plus d'eſpace que la plume eſt plus proche du corps ; les cinq premieres de celles-ci, ſçavoir depuis la cinquieme juſqu'à la neuvieme incluſivement, ſont de plus bordées de blanc par le bout ; & les onze autres, ſçavoir depuis la dixieme juſqu'à la vingtieme incluſivement, ſont terminées de blanc ; les trois plus proches du corps ſont brunes & bordées de blanc ; ces trois dernieres plumes ſont longues & pointues, & s'étendent, lorſque l'aîle eſt pliée, environ juſqu'aux trois quarts de la longueur de la queue. Celle-ci eſt compoſée de douze plumes ; les deux du milieu ſont brunes & bordées de blanchâtre ; toutes les latérales ſont griſes & bordées pareillement de blanchâtre. Le bec, la

partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle différe du mâle en ce que les plus petites couvertures du deſſus des aîles & les grandes plumes de l'aîle ſont brunes, tandis que dans le mâle elles ſont noirâtres.

157. Charadrius œdicnemus. Charadrius griſeus, remigibus prioribus duabus nigris medio albis, roſtro acuto, pedibus cinereis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 255. Œdicnemus. *Bell.*

Le grand Pluvier, le Courly de terre.

Selon Geſner, cet oiſeau eſt de la grandeur d'une petite Poule ou d'un Pigeon; ſon bec eſt aſſez long, la partie antérieure en eſt noirâtre & la partie poſtérieure jaunâtre, les deux bouts, tant ſupérieur qu'inférieur, ſe croiſent un peu; les plumes de la tête, du col & de la poitrine ſont tachetées; le bas du col tire ſur le brun; les plumes du dos & des aîles ſont d'un brun varié de taches rouſſes; les jambes ſont longues & jaunâtres; les trois doigts ſont joints intérieurement par de petites membranes; les ongles ſont fort courts & tronqués. On trouve cet oiſeau dans les prés marécageux.

158. Recurviroſtra avocetta. Recurviroſtra albo nigroque varia. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 256. Avocetta ſeu Recurviroſtra. *Geſn.*

L'Avocette.

Elle eſt plus groſſe & plus grande que le Vanneau. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt d'un pied cinq pouces; ſon bec eſt long de trois pouces & demi, & ſa queue de trois pouces trois lignes : elle a tout le deſſous du corps d'un blanc de neige, & le deſſus en partie noir & en partie blanc; la tête eſt toute noire; le reſte du deſſus du corps eſt d'un fond blanc ſur lequel eſt une bande noire le long du col, & deux ſur le haut du dos qui partent des

épaules, s'étendent obliquement jusques vers le milieu du dos sans se réunir, & s'en vont ensuite en droite ligne vers le croupion, en passant par dessus les plumes scapulaires; il y a aussi une bande oblique noire qui s'étend sur le milieu de l'aîle, dont les sept premieres plumes sont noires. La queue est d'un beau blanc; les jambes sont très-longues, d'un beau bleu, nues jusqu'à trois doigts au-dessus du genouil; le bec est noir, réfléchi en haut comme une faucille renversée. L'Avocette est commune sur les côtes du bas Poitou. Les paysans prennent dans la saison de l'incubation de ces oiseaux, des œufs par millier pour les manger.

159. Fulica fusca. Fulica fronte flavescente, armillis concoloribus, pedibus simplicibus, corpore fuscescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 257. Gallinula minor. *Briss.*

Petite Poule d'eau. Voyez dans ce Dictionnaire l'article qui la concerne.

160. Fulica atra. Fulica fronte incarnata, armillis luteis, pedibus pinnatis, corpore nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 257. Fulica. *Bell.*

La Foulque.

Cet oiseau est de la grosseur d'une moyenne Poule. Elle a tout le dessus du corps d'un cendré foncé, & le dessous d'un cendré plus clair. La tête & le col sont noirâtres; le bord de l'aîle est blanc; les jambes sont entourées d'une bande jaunâtre; le front est dégarni de plumes & couvert d'une membrane épaisse d'un rouge vif; les jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un brun olivâtre. Cet oiseau nage presque toujours dans les rivieres, les étangs & les marais.

161. Fulica aterrima. Fulica fronte albâ, armillis rubris, pedibus pinnatis, corpore nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Fulica major. *Brisson.*

La Macroule.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du

bec jusqu'à celui de la queue est de quatorze pouces quatre lignes, & jusqu'à celui des ongles, d'un pied six pouces neuf lignes; son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a seize lignes de long; sa queue un pouce onze lignes, la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, neuf lignes & demie; son pied, deux pouces deux lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, trois pouces quatre lignes; l'extérieur, deux pouces neuf lignes; l'intérieur, deux pouces sept lignes, & celui de derriere, treize lignes. Les membranes, dont les trois doigts antérieurs sont garnis, sont divisées de part & d'autre en plusieurs lobes: celles du doigt intérieur le sont en deux: celles du doigt du milieu en trois, & celles du doigt extérieur en quatre. Chacun de ces lobes est fort grand, quelques-uns ont jusqu'à cinq lignes & demie de largeur. La Macroule a vingt-quatre pouces huit lignes de vol, & ses aiies, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent environ jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. Le front est dégarni de plumes & couvert d'une membrane fort épaisse d'un beau blanc; le reste de la tête, la gorge & le col sont noirâtres. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré très-foncé, & tirant tant soit peu sur l'olivâtre. La poitrine, le ventre, les côtés, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont d'un cendré foncé; les grandes les plus éloignées du corps sont d'un cendré brun: les grandes plumes de l'aîle sont de cette derniere couleur; les moyennes sont d'un cendré un peu plus clair & bordées de blanc par le bout. Il faut cependant en excepter les plus proches du corps qui sont du même cendré que le dos, & tirant de même un peu sur l'olivâtre: ces

dernieres ſont très-longues, & s'étendent, lorſque l'aîle eſt pliée, auſſi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue eſt compoſée de douze plumes d'un cendré noirâtre. Les deux du milieu ſont un peu plus longues que les deux latérales, qui vont toujours en diminuant de longueur par degrés juſqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui eſt la plus courte : ce qui rend le bout de la queue obtus. Le bec eſt d'un jaune olivâtre, excepté ſon bout qui eſt blanc. Les jambes, à l'endroit où elles commencent à être dégarnies de plumes, ſont entourées d'une petite bande rouge d'environ deux lignes de largeur ; le reſte de la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds, les doigts, ainſi que leurs membranes & les ongles, ſont d'un brun olivâtre. On trouve cet oiſeau dans les rivieres, les étangs & les marais.

162. Fulica chloropus. Fulica fronte fulvâ, armillis rubris pedibus ſimplicibus, corpore nigricante. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 258. Gallinula. *Briſſ.*

La Poule d'eau. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. qui la concerne.

163. Rallus crex. Rallus alis rufo ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 261. Ortygometra. *Jonſt.*

Le Râle de Geneſt, ou *le Roi des Cailles.*

Il eſt un peu plus gros & plus grand qu'une Caille. Le deſſus de ſon corps eſt couvert de plumes noirâtres dans leur milieu, & d'un gris rouſsâtre ſur leurs bords, le deſſous eſt d'un blanc roux ; les joues, le deſſous du col & la poitrine ſont d'un cendré clair ; les côtés ſont roux avec des bandes tranſverſales blanches ; les plumes de la queue ſont ſemblables à celles du deſſus du corps ; le demi-bec ſupérieur eſt gris-brun & l'inférieur gris. La partie nue des jambes & les pieds ſont gris, les ongles gris-bruns. Voyez ce que nous diſons du Râle dans l'article de ce Dictionnaire qui le concerne.

154. Rallus aquaticus. Rallus alis griſeis fuſco maculatis; hypochondriis albo maculatis, roſtro ſubtus fulvo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 262. Gallinula aquatica. *Geſner.*

Le Râle d'eau. Voyez art. *Râle.*

165. Rallus porzana. Gallus rectricibus binis intermediis albo marginatis, roſtro pedibuſque ſubolivaceis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 262.

Le petit Râle d'eau. Voyez l'art. de ce Dictionnaire qui le concerne.

166. Otis tetrax. Otis capite juguloque lævi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Anas compeſtris. *Geſn.*

La Canepetiere.

Elle reſſemble beaucoup à l'Outarde, mais elle eſt de moitié plus petite. C'eſt un fort bel oiſeau : on le dit propre à la France ; ſon dos eſt varié de trois ou quatre couleurs, ſçavoir de jaune tirant ſur le rouge, de gris cendré & de rouge ; les plumes des aîles ſont noires vers leurs extrémités ; le haut de la poitrine eſt revêtu de plumes blanches qui y forment une eſpece de collier ; les racines de toutes les plumes ſont d'un rouge très-vif. Cet oiſeau n'a que trois doigts aux pieds, ainſi que les Outardes : il eſt commun en Beauce dans les terres pierreuſes & maigres : on en voit quelquefois en Lorraine.

167. Tetrao urogallus. Tetrao pedibus hirſutis, caudâ rotundatâ, axillis albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Urogallus major. *Briſſ.*

Le Coq de Bruyere. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

168. Tetrao tetrix. Tetrao pedibus hirſutis, caudâ bifurcatâ, remigibus ſecundariis baſin verſus albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 274. Lagopus urogallus minor. *Briſſ.*

Le Coq de Bruyere à queue fourchue.

169. Tetrao lagopus. Tetrao pedibus lanatis, remigibus albis, rectricibus nigris apice albis, intermediis albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 274. Lagopus. *Geſn.*

La Gelinotte blanche. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui la concerne.

170. Tetrao bonasia. Tetrao pedibus hirsutis, rectricibus cinereis, punctis nigris, fasciâ nigrâ : exceptis intermediis duabus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 275.

La Gelonotte commune.

171. Tetrao alchata. Tetrao pedibus subhirsutis muticis, rectricibus duabus intermediis duplo longioribus subulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 276. Bonasia pyrenaica. *Briss.*

La Gelinotte des Pyrénées.

172. Tetrao rufus. Tetrao pedibus nudis calcaratis rostroque sanguineis, gulâ albâ cinetâ fasciâ nigrâ albo punctatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 276. Perdix rufa sive major. *Gesn.*

La Bartavelle, espece de Perdrix rouge. Voyez l'art. *Perdrix.*

173. Tetrao perdix. Tetrao pedibus nudis calcaratis, maculâ nudâ coccineâ sub oculis, caudâ ferrugineâ, pectore brunneo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 276. Perdix cinerea. *Aldr.*

Perdrix grise. Voyez art. *Perdrix.*

174. Tetrao cothurnix. Tetrao pedibus nudis, corpore griseo maculato, superciliis albis, rectricibus margine lunulâque ferrugineâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 278. Perdix cothurnix. *Briss.*

La Caille. Voyez art. *Caille* dans ce Dictionnaire.

175. Columba œnas. Columba cærulescens, cervice viridinitente, dorso postico albo, fasciâ alarum apiceque caudâ nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Œnas seu vinago. *Briss.* Columba domestica. *idem.*

Pigeon sauvage. Pigeon domestique. Voyez art. *Pigeon.*

176. Columba palumbus. Columba rectricibus postice atris, remigibus prioribus margine exteriore albidis, collo utrinque albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 282. Palumbus torquatus. *Briss.*

Pigeon ramier. Voyez art. *Pigeon.*

177. Alauda arvensis. Alauda rectricibus extimis duabus

extrorſum longitudinaliter albis, intermediis interiori latere ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 287. Alauda vulgaris. *Will.*

L'Alouette commune. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Alouette.*

178. Alauda pratenſis. Alauda rectricibus extimis duabus extrorſum albis, lineâ ſuperciliorum albâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 287. Alauda pratenſis. *Briſſ.*

L'Alouette des prés. Voyez dans ce Dictionnaire *Alouette.*

179. Alauda arborea. Alauda capite vittâ annulari albâ cincto. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 287.

L'Alouette des bois. Voyez art. *Alouette* dans ce Dictionnaire.

180. Alauda compeſtris. Alauda rectricibus fuſcis, inferiori medietate, exceptis intermediis duabus albis, gulâ pectoreque flaveſcente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 288.

L'Alouette des champs. Voyez art. *Allouette.*

181. Alauda criſtata. Alauda rectricibus nigris, extimis duabus margine exteriori albis, capite criſtato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 288. Alauda criſtata major. *Raii.*

L'Alouette huppée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Alouette.*

182. Alauda calendra. Alauda rectriee extimâ exterius totâ albâ, ſecundâ tertiâque apice albis, faſciâ pectorali fuſcâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 288. Calendra. *Geſn.*

La Calandre. Voyez art. *Alouette.*

183. Sturnus vulgaris. Sturnus roſtro flaveſcente, corpore nigro punctis albis. *Ltnn. Syſt. nat. édit.* XII. 290. Sturnus. *Geſn.*

Etourneau. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

184. Sturnus cinclus. Sturnus niger pectore albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 290. Merula aquatica. *Geſn.*

Le Merle d'eau.

Il eſt un peu moins grand que le Merle commun; il a onze pouces neuf lignes d'envergure; le

le dessus de la tête & du col sont d'un brun foncé; tout le dessus du corps est noirâtre; les joues, la gorge, le dessous du col & la poitrine sont d'un blanc de neige; le haut du ventre est d'un blanc tirant sur le roux; le reste du dessous du corps est noirâtre; les aîles & la queue sont aussi d'un brun noirâtre; les paupieres sont blanches, & l'iris des yeux est d'une couleur de noisette; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont noirs. Cet oiseau, semblable aux oiseaux terrestres, se plonge néanmoins quelquefois sous l'eau, surtout quand il apperçoit quelqu'un; il n'est pas rare dans les montagnes des Vosges, de la Lorraine, il les habite même toute l'année.

185. Turdus viscivorus. Turdus dorso fusco, collo maculis albis, rostro flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 291. Turdus major. *Briss.*

La grosse Grive. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Grive.*

186. Turdus pilaris. Turdus rectricibus nigris, extimis margine interiore apice albicantibus, capite uropygioque cano. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 291. Turdus pilaris. *Gesn.*

La Litorne ou *Tourdelle.*

Elle égale à peu-près la grosse Grive en grosseur; elle a quinze pouces & demi d'envergure; la tête, le dessus du col, le croupion & les couvertures du dessus des aîles sont d'un brun rousâtre. La gorge est blanche; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de l'aîle sont blanches, ainsi que celles du dessous de la queue; mais celles-ci sont tachetées de cendré brun. Le dessous du col, la poitrine & les côtés sont rousâtres, chaque plume ayant au milieu une tache noirâtre; les aîles sont brunes en dessus & cendrées en dessous; la queue est de la même couleur; le bec est jaunâtre, excepté le bout, qui est noirâtre; les pieds & les ongles sont bruns, & il y a aux coins de la bouche

des poils roides comme des ſoies. Les Litornes ſont des oiſeaux de paſſage qui nous viennent du Nord, & qui arrivent en Automne.

187. Turdus iliacus. Turdus alis ſubtus ferrugineis, ſuperciliis albicantibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Turdus minimus. *Friſch.*

Grive de vigne, Mauves. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Grive*, de même que pour le numero précédent.

188. Turdus muſicus. Turdus remigibus baſi interiore ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 292. Turdus ordinarius. *Alb.*

La petite Grive. Voyez art. *Grive.*

189. Turdus merula. Turdus ater roſtro palpebriſque fulvis *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Merula. *Bellon.*

Le Merle. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Merle.*

190. Turdus Torquatus. Turdus nigricans, torque albo, roſtro flaveſcente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 296. Merula torquata *Geſn.*

Le Merle à Collier.

Il égale & ſurpaſſe en grandeur le Merle ordinaire; il a le deſſus du corps d'un brun noirâtre, un collier blanc au-deſſus de la poitrine, large d'un doigt, fait en forme de croiſſant; l'aîle a dix-huit plumes brunes en deſſus, cendrées en deſſous, dont les huit premières ſont marquées d'une petite ligne blanche au côté extérieur; le bas-ventre, les cuiſſes & le croupion ſont couvertes de plumes ceintes d'une petite ligne blanchâtre; la partie ſupérieure du bec eſt d'un brun noirâtre; l'inférieure eſt blanchâtre à ſa baſe, le bec & le palais ſont jaunes; les pieds & les ongles ſont bruns. La femelle différe du mâle en ce que ſon collier blanc eſt très-peu apparent, c'eſt-à-dire que les plumes qui le forment ſont d'un gris moins clair que dans le mâle: elle a auſſi le contour des plumes du ventre d'un gris plus marqué.

191. Turdus arundinaceus. Turdus fuſco ferrugineus ſubtus albido teſtaceus, remigibus faſciis apice rufeſcentibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 196. Junco. *Geſn.*

La Rouſſerolle, le Roſſignol de riviere.

Cet oiſeau eſt plus gros qu'une Alouette ; tout le deſſus du corps, les couvertures du deſſus des aîles & la queue ſont d'un brun rouſsâtre ; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc ſale ; les plumes de l'aîle ſont brunes en-deſſus, & ont le bord extérieur d'un brun rouſsâtre, en deſſous elles ſont griſes ; la queue eſt de même couleur que le deſſus du corps ; la mandibule ſupérieure eſt brune, & l'inférieure eſt blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont gris. Cet oiſeau chante continuellement & reſte dans les endroits marécageux & parmi les roſeaux, le long deſquels il grimpe, comme les Pics le long des arbres.

192. Loxia curvi roſtra, Loxia roſtro forficato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 290. Loxia. *Geſn.*

Le Bec croiſé.

La longueur de cet oiſeau, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de ſix pouces neuf lignes ; ſon bec, depuis ſon crochet juſqu'aux coins de la bouche, a huit lignes de long ; ſa queue, deux pouces trois lignes ; ſon pied, huit lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, dix lignes ; les latéraux ſont beaucoup plus courts, & celui de derriere eſt un peu plus long que ces derniers. Il a dix pouces huit lignes de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Il varie beaucoup en couleur, non-ſeulement les différens individus de la même eſpece, mais le même change de couleur pluſieurs fois l'année. M. Briſſon en a décrit un qui avoit la tête, la gorge, le col, la partie inférieure du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue,

la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'une couleur de rose pâle; le bas-ventre étoit blanc, les jambes grises, les couvertures du dessous de la queue étoient brunes dans leur milieu, bordées de blanc & mêlées d'une légere teinte de couleur de rose; la partie supérieure du dos & les couvertures du dessus & du dessous des aîles étoient brunes. Les plumes de l'aîle étoient de la même couleur & avoient leur bord extérieur d'un verd d'olive. La queue étoit composée de douze plumes de la même couleur que celles des aîles; il s'en trouve cependant d'autres qui sont jaunes dans les endroits où celes-là étoient couleur de rose; d'autres ont ces mêmes parties grises, d'autres d'un verd d'olive, d'autres enfin sont variées de toutes ces couleurs. La couleur des plumes de la queue & celle des aîles est la seule constante dans ces oiseaux; les plumes du milieu de la queue sont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue; l'iris des yeux est d'un cendré tirant sur la couleur de noisette; le demi-bec supérieur est noirâtre, & l'inférieur est gris; les pieds sont bruns & les ongles noirs; les deux mandibules ne se croisent pas toujours du même côté; dans les uns, la supérieure descend du côté droit, & dans d'autres c'est le contraire, la supérieure est tournée à gauche & l'inférieure à droite. On trouve cet oiseau dans les bois de sapin des Vosges.

193. Loxia coccothraustes. Loxia lineâ alarum albâ, remigibus mediis apice rhombeis, rectricibus latere tenuiore baseos nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 299. Coccothraustes. *Gesn.*

Le gros Bec. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

194. Loxia pyrrhula. Loxia artubus nigris, rectricibus caudæ remigumque posticarum albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 300. Rubicilla seu Pyrrhula. *Gesn.*

Le Bouvreuil; en Lorraine, *le Pion.*

C'eſt un oiſeau aſſez joli ; le mâle a la tête noire ; les tempes, la gorge, la poitrine & le ventre rouges ; le cou & le dos d'un bleu cendré ; la queue entiere noire, bleuâtre en deſſus ; le croupion blanc deſſus & deſſous ; le bec noir, très-gros, boſſu des deux côtés ; les deux mâchoires mobiles, la langue entiere, les narines larges recouvertes de petites ſoies ; les aîles noires avec une ligne tranſverſale blanche ; ſeize grandes plumes des aîles noires, blanches vers le bord intérieur ; douze plumes à la queue, noires, ſans taches ; les plumes de l'aîle qui ſont en recouvrement, noirâtres, mais blanches au bout depuis la neuvieme juſqu'à la ſeizieme. Quant à la femelle, elle a la tête noire juſqu'aux yeux ; ſa gorge noire, ſes aîles noires, blanches en-deſſus comme auſſi à la queue ; le croupion blanc, & la région de derriere, les cuiſſes pareillement blanches ; le dos cendré, la baſe de ſa queue blanche en deſſus & en deſſous ; le bec très-court, très gros & convexe de tous les côtés ; la langue ovale, charnue, diviſée par filamens à ſon extrémité ; le deſſous du corps, depuis les yeux juſqu'aux cuiſſes, cendré ; les grandes plumes des aîles & de la queue, noires, & celles qui recouvrent les grandes plumes poſtérieures des aîles & de la queue, blanches par le bout.

195. Loxia chloris. Loxia flavicanti-virens, remigibus primoribus antice luteis, rectricibus lateralibus quatuor baſi luteis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

Le Verdier.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur & de la grandeur du Moineau-franc ; il a de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, une tache d'un cendré foncé ; tout le deſſus du corps, ainſi que la tête, eſt d'un verd d'olive mêlé d'un peu de cendré ; le deſſous du corps eſt d'un verd d'olive tirant ſur le jaune ; le ventre & le bord extérieur des

plumes des aîles sont jaunes ; les plumes de la queue sont noirâtres & cendrées par le bout ; les trois dernières de chaque côté sont jaunes à leur origine, terminées de noirâtre, & bordées de cendré par le bout ; la mandibule supérieure est brune, l'inférieure est blanchâtre ; les pieds sont de couleur de chair, & les ongles sont bruns.

196. Emberiza miliaria. Emberiza grisea, subtus nigro maculata, orbitis rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 208.

Le Proyer.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'Alouette huppée ; il a sept pouces & demi de long depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue : son bec a sept lignes de long, & sa queue deux pouces dix lignes. Son envergure est d'environ onze pouces & demi ; le dessus du corps est couvert de plumes dont le milieu est brun & les bords sont roussâtres ; le tour des yeux & la gorge sont d'un rouge clair ; les plumes qui couvrent le dessous du corps sont d'un blanc tirant sur la couleur du soufre, ayant chacun une ligne longitudinale brune sur la tige ; il n'y a point de ces lignes brunes sur le ventre ni sur les couvertures du dessous de la queue ; les couvertures des aîles sont d'un brun foncé ; les petites ont leur bord d'un gris tirant sur le roux, & les grandes ont le leur d'un roussâtre clair, ainsi que les plumes des aîles qui sont du même brun que les couvertures ; la queue a les mêmes couleurs que les aîles ; le bec, les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. La femelle différe du mâle en ce qu'elle a les bords des plumes de l'aîle & de la queue beaucoup plus clairs & presque blancs, & en ce qu'elle a le tour des yeux & la gorge d'un blanc tirant sur la couleur de soufre.

197. Emberiza hortulana. Emberiza remigibus nigris pri-

mis tribus margine albidis, rectricibus nigris, lateralibus duabus extrorsum nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 309. Hortulanus. *Gesn.*

L'Ortolan.

Cet oiseau est égal & semblable au Verdier jaune; il a le bec court, (rougeâtre dans le mâle); la gorge & la poitrine cendrées; le reste du dessous du corps jusqu'à la queue, roux; le croupion plus roux. Dans les mâles la poitrine est roussâtre & ils ont une tache jaune sous le bec; la tête est d'un cendré verd; les plumes qui couvrent le dos ont leur milieu noir, & leur côté extérieur est roux ou d'un cendré verd; celles des aîles sont d'un brun foncé & ont leur bord extérieur d'un gris roussâtre, & l'intérieur blanchâtre; la queue est d'un brun foncé. La femelle différe du mâle en ce qu'elle a la tête & le col tirant un peu plus sur le cendré, & marqués de petites lignes noirâtres longitudinales; le bec, les pieds & les ongles sont jaunâtres dans les deux sexes.

198. Emberiza citrinella. Emberiza rectricibus nigricantibus, extimis duabus latere interiore maculâ albâ acutâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 309. Zivolo. *Olin.*

Le Bruant.

Il est aussi gros que le Moineau-franc; il a six pouces trois lignes de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; son bec a cinq lignes de long, & sa queue deux pouces huit lignes; il a neuf pouces deux lignes d'envergure; le sommet de la tête est jaune tacheté de brun; de chaque côté de la tête s'étend une tache brune depuis la base du demi-bec supérieur jusques vers le derriere de la tête; les joues sont jaunes; il y a encore aux tempes une bande brune placée derriere l'oreille, qui s'étend vers le derriere de la tête, où elle se réunit à une bande de la même couleur qui entoure le bas de la joue; le dessus

du col eſt olivâtre ; le deſſus du corps eſt noirâtre varié de rouſsâtre & de gris blanc ; la gorge & le deſſus du col ſont jaunes. La poitrine & les côtés ſont variés de jaune & de marron clair avec quelques taches olivâtres ſur la poitrine ; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous des aîles ſont tout-à-fait jaunes ; les petites couvertures du deſſus des aîles ſont olivâtres, les moyennes ſont noirâtres terminées de marron clair & bordées de gris blanc, les plus grandes ſont auſſi noirâtres, & ont la plus grande partie de leur côté extérieur d'un marron clair, & le bord extérieur gris blanc. Les plumes de l'aîle ſont brunes, leur bord intérieur tire ſur le blanc ; l'extérieur des grandes eſt jaunâtre, & celui des moyennes eſt gris. Les plumes de la queue ſont brunes ; les deux plus extérieures ont ſur leur côté intérieur une tache oblique blanche ; l'iris des yeux eſt de couleur de noiſette ; le bec & les ongles ſont bruns ; les pieds ſont jaunâtres. La femelle ſe diſtingue du mâle en ce qu'elle a beaucoup moins de jaune.

199. Emberiza cia. Emberiza rufeſcens, capite lineis nigricantibus ſparſis, ſuperciliis albis. *Linn. Syſt. nat. édit.* XII. 310. Emberiza pratenſis. *Geſn.*

Le Bruant des prés.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur du Moineau-franc ; il a ſix pouces deux lignes depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue. Son bec a cinq lignes & demie de long, & ſa queue deux pouces quatre lignes. Son vol eſt de neuf pouces & demi ; les plumes qui couvrent le deſſus du corps ſont noirâtres dans leur milieu, & d'un gris rouſsâtre ſur les bords ; les joues ſont griſes & le tour des yeux d'un blanc rouſsâtre ; il a une ligne de la même couleur qui s'étend le long de la mâchoire inférieure ; le deſſous du col eſt de la couleur du deſſus du corps ; le deſſous du corps eſt

d'un roufsâtre clair & ſans taches ; les côtés ſont encore colorés comme le deſſus du corps ; les aîles ſont d'un brun foncé, & le bord extérieur de chaque plume eſt d'un gris roufsâtre, l'intérieur eſt blanchâtre. Des douze plumes qui compoſent la queue, les deux du milieu ſont brunes & bordées de gris roufsâtre ; toutes les autres ſont d'un brun plus foncé, bordées de même que les precédentes excepté la derniere de chaque côté dont le bord extérieur eſt blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

200. Emberiza cirlus. Emberiza griſea, pectore maculato ſuperciliis luteis, rectricibus duabus extimis maculâ albâ cuneatâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 311. Emberiza ſepiaria. *Briſſon.*

Le Bruant de haie.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur du Bruant ordinaire ; ſa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de ſix pouces deux lignes, & juſqu'à celui des ongles, de quatre pouces onze lignes. Son bec, depuis ſa pointe juſqu'aux coins de la bouche, a cinq lignes & demie de long ; ſa queue, deux pouces neuf lignes ; ſon pied ſept lignes & demie, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, ſept lignes ; les latéraux ſont beaucoup plus courts, & celui de derriere eſt un peu plus long que ces derniers ; il a neuf pouces trois lignes de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. La tête eſt couverte de plumes d'un verd d'olive, qui ont chacune une petite ligne noirâtre qui s'étend ſelon la longueur de leur tige ; de chaque côté de la tête eſt une bande longitudinale jaune qui commence à l'origine du bec & paſſe par deſſus les yeux, au-deſſus deſquels eſt auſſi une tache jaune ; la partie ſupérieure du col & le dos ſont

couverts de plumes noirâtres dans leur milieu selon la longueur de leur tige & rousses sur leurs bords. Les plumes scapulaires sont de la même couleur; le croupion est d'un olive roussâtre. Les couvertures du dessus de la queue sont rousses; la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des aîles sont jaunes; il y a cependant sur la poitrine une grande tache brune & une autre de même couleur, mais plus petite, sous la gorge. Les côtés sont d'un jaune tirant sur le roux, chaque plume ayant une ligne noirâtre qui s'étend selon la longueur de sa tige. Les petites couvertures du dessus des aîles sont rousses; les grandes les plus proches du corps sont de la même couleur du côté extérieur, & brunes du côté intérieur; & les plus éloignées du corps sont brunes & bordées extérieurement d'olivâtre. Les plumes de l'aîle sont brunes, si l'on en excepte les trois plus proches du corps qui sont rousses & mêlées d'un peu de brun tout le long de leur tige; leur bord extérieur est olivâtre, & l'intérieur est blanc depuis l'origine de la plume jusques vers la moitié de sa longueur. La queue est composée de douze plumes brunes; les deux du milieu sont bordées tout autour de gris roussâtre; les quatre suivantes de chaque côté ont leur bord extérieur d'un gris olivâtre, & la plus extérieure aussi de chaque côté est bordée extérieurement de blanc : cette derniere a en outre une grande tache oblique placée du côté intérieur, & qui s'étend depuis la moitié de sa longueur jusqu'à son bout, & ce toujours en s'élargissant : celle qui la suit immédiatement a aussi une petite tache oblique blanche placée à son bout du côté intérieur. Les plumes du milieu de la queue sont plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue; le

bec eſt d'un cendré brun ; les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

201. Emberiza ſchæniclus. Emberiza capite nigro, corpore griſeo nigroque, rectricibus extimis maculâ albâ cuneiformi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 311. Paſſer arundinaceus. *Geſn.*

L'Ortolan des Roſeaux.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur du Bruant ordinaire. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de cinq pouces neuf lignes, & juſqu'à celui des ongles, de quatre pouces onze lignes. Son bec, depuis la pointe juſqu'aux coins de la bouche, a quatre lignes & demie de long ; ſa queue, deux pouces ſix lignes ; ſon pied, neuf lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, huit lignes ; les latéraux ſont beaucoup plus courts, & celui de derriere eſt un peu plus long que ces derniers. Il a neuf pouces de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent environ juſqu'à la moitié de la longueur de la queue. La partie ſupérieure de la tête & l'occiput ſont noirs ; cette couleur deſcend de chaque côté derriere les oreilles ; les plumes des joues ſont noires & terminées de rouſsâtre ; de chaque côté de la tête au-deſſus des yeux eſt une petite bande d'un blanc rouſsâtre ; au-deſſous de l'occiput il y a une large bande tranſverſale blanche qui s'étend ſur les côtés du col, & forme une eſpece de collier ; une autre bande de la même couleur, mais plus étroite, part de la baſe du premier bec inférieur, & va joindre ce collier en paſſant au-deſſous des joues ; les parties ſupérieures du col & du dos & les plumes ſcapulaires ſont variées de rouſsâtre & de noir ; cette derniere couleur occupant le milieu de chaque plume. La partie inférieure du dos & le croupion ſont couverts de plumes griſes terminées de rouſsâtre ; les couvertures du deſſus de la queue ſont de la

même couleur ; la gorge & la partie inférieure du col ſont couvertes de plumes noires terminées de gris rouſsâtre. Les plumes des côtés ſont d'un blanc rouſsâtre & ont chacune une ligne mêlée de noir & de roux qui s'étend ſelon la longueur de leur tige ; les jambes ſont rouſsâtres ; la poitrine, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc mêlé d'une légere teinte de rouſsâtre ; celles du deſſous de l'aîle ſont blanches, les petites du deſſus ſont rouſſes ; les moyennes ſont noires & terminées de roux ; les grandes les plus éloignées du corps ſont brunes & bordées extérieurement de rouſsâtre, & les plus proches du corps ſont noires & bordées de roux extérieurement, & à leur bout les plumes de l'aîle ſont brunes, leur bord intérieur eſt gris-blanc ; l'extérieur des grandes eſt rouſsâtre, & celui des moyennes eſt roux. La queue eſt compoſée de douze plumes ; les deux du milieu ſont noirâtres & bordées tout autour de rouſsâtre ; les trois qui ſuivent de chaque côté ſont noirâtres & n'ont de rouſsâtre qu'à leur bord extérieur vers leur bout, & même fort étroitement ; la cinquieme eſt tout-à-fait blanche du côté extérieur, mais du côté intérieur elle eſt noirâtre depuis ſon origine juſques vers la moitié de ſa longueur & le reſte eſt blanc ; ces deux couleurs coupent obliquement la plume ; la tige eſt noirâtre dans toute ſa longueur ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche, excepté ſon origine qui eſt noirâtre du côté intérieur, & ſon bout qui eſt brun, ces deux couleurs coupent le blanc obliquement ; le bec & les ongles ſont bruns ; les pieds ſont d'une couleur de chair noirâtre. La femelle différe du mâle en ce que le deſſus de ſa tête eſt varié de rouſsâtre, chaque plume étant terminée de cette couleur. Son collier eſt fort peu apparent, & la partie inférieure du col eſt moins noire. Ils font leurs nids dans les roſeaux.

202. Fringilla lapponica. Fringilla capite nigro, corpore griseo nigroque, superciliis albis, rectricibus extimis maculâ albâ cuneiformi. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 317. Monti fringilla congener. *Aldrov.*

Pinson de Montagnes. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Pinson.*

203. Fringilla cælebs. Fringilla artubus nigris, remigibus utrinque albis : tribus primis immaculatis, rectricibus duabus oblique albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 318. Fringilla. *Gesn.*

Pinson. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

204. Fringilla montifringilla. Fringilla alarum basi subtus flavissima. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 318. Montifringilla seu Fringilla montana. *Gesn.*

Pinson d'Ardennes. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

205. Fringilla carduelis. Fringilla remigibus antrorsum luteis, extimâ immaculatâ, rectricibus duabus extimis medio, reliquisque apice albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 318. Carduelis. *Gesn.*

Le Chardonneret. Voyez art. *Pinson.*

206. Fringilla spinus. Fringilla remigibus medio luteis : primis quatuor immaculatis, rectricibus basi flavis, apice nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 322.

Le Tarin.

Cet oiseau est presque de la grosseur de la Linotte ; il a le sommet de la tête noir ; le dessus du col & du corps sont d'un verd d'olive jaunâtre avec une ligne noirâtre le long de la tige de chaque plume ; la gorge est brune ; les joues, le dessous du col & la poitrine sont d'une belle couleur de citron ; le ventre est d'un blanc un peu jaunâtre ; les petites couvertures du dessus de la queue sont jaunes, & les grandes sont d'un verd d'olive terminées de cendré ; les aîles sont variées de noirâtre, de verd d'olive & de jaune. La queue est composée de douze plumes dont les deux du milieu sont noirâtres bordées de verd d'olive extérieure-

ment & intérieurement, & par le bout de gris; les autres ſont jaunes & ont le bout noirâtre & bordé de gris; le bec eſt blanc excepté la pointe qui eſt noirâtre, les pieds & les ongles gris. La femelle différe du mâle en ce qu'elle a la gorge blanche, au lieu que celle du mâle eſt brune; cet oiſeau ſe trouve en très-grande quantité en automne ſur les bords des ruiſſeaux, ſur-tout où il y a des aulnes dont il aime beaucoup la ſemence.

207. Fringilla cannabina. Fringilla remigibus primoribus rectricibuſque nigris utroque margine albis. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. Linaria rubra major. *Alb.*

La grande Linotte des vignes. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

208. Fringilla linaria, Fringilla remigibus rectricibuſque fuſcis margine obſolete pallido, liturâ alarum albidâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 322. Linaria rubra. *Geſn.*

La Linotte rouge, Voyez art. *Linotte.*

209. Fringilla petronia. Fringilla griſea, ſuperciliis albis, gulâ luteâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 322. Parus ſilveſtris. *Briſſ.*

Le Moineau des bois, Voyez ſon article dans ce Dictionnaire.

210. Fringilla domeſtica. Fringilla remigibus rectricibuſque fuſcis, corpore griſeo, nigroque faſciâ alarum albâ ſolitariâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 323. Paſſer domeſticus. *Geſn.*

Le Moineau-franc. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

211. Fringilla montana. Fringilla remigibus rectricibuſque fuſcis, corpore griſeo nigroque, alarum faſciâ albâ geminâ. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. Paſſer montanus. *Aldrov.*

Le Moineau de Montagnes.

212. Muſcicapa atricapilla. Muſcicapa nigra, ſubtus frontiſque maculâ alarumque ſpeculo albis, rectricibus lateralibus extus albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 326. Muſcicapa nigra. *Briſſ.*

Le Gobe-mouche noir.

Il eſt un peu plus gros que le Gobe-mouche ordinaire ; ſa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de cinq pouces huit lignes, & juſqu'à celui des ongles, de cinq pouces deux lignes. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a ſix lignes de long ; ſa queue, un pouce onze lignes ; ſon pied, huit lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, ſept lignes ; les latéraux ſont un peu plus courts, & celui de derriere eſt de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a huit pouces dix lignes de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent environ juſqu'à la moitié de la longueur de la queue. La tête, la partie ſupérieure du col, le croupion, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des aîles ſont d'un noir mêlé d'un peu de gris. Sur le front, immédiatement au-deſſus de la baſe du demi-bec ſupérieur, eſt une tache blanche. La gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & celles du deſſous de l'aîle ſont blanches ; les jambes ſont variées de brun & de blanc ; les grandes couvertures du deſſus des aîles ſont noires & terminées de blanc ; les grandes plumes de l'aîle ſont brunes ; les moyennes ſont blanches à leur origine & noires vers le bout, mais le blanc s'étend beaucoup plus loin vers le bout de la plume, qu'elle eſt plus proche du corps : ce qui forme ſur chaque aîle une grande tache blanche. La queue eſt compoſée de douze plumes ; les ſix du milieu ſont noires, & les trois plus extérieures de chaque côté ſont de la même couleur du côté intérieur & à leur bout, & blanches du côté extérieur. Les deux plumes du mileu de la queue ſont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue. Au-deſſus des

narines & vers les coins de la bouche sont quelques poils noirs, tournés en devant & roides comme des soies. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On trouve cet oiseau dans les Provinces méridionales de la France.

213. Muscicapa grisola. Muscicapa subfusca, subtus albicans, collo longitudinaliter maculato, crisso rufescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 328. Grisola. *Aldrov.*

Le Gobe-mouche.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur d'une Fauvette. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces huit lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces seulement; son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche a huit lignes & demie de long; sa queue, deux pouces une ligne; son pied, sept lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, six lignes & demie; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est encore un peu plus court que ces derniers. Il a huit pouces huit lignes de vol, & ses aîles lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. La partie supérieure de la tête est couverte de plumes d'un gris brun, le milieu de chaque plume étant cependant plus obscur. Le derriere & les côtés sont couverts de plumes blanchâtres, marquées chacune d'une bande d'un gris brun qui s'étend selon la longueur de leur tige : celles qui couvrent le ventre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, sont blanches; cependant toutes ces plumes sont à leur origine d'un cendré noirâtre, mais cette couleur ne paroît pas lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres. Les jambes & les couvertures du dessous des aîles sont d'un roussâtre clair; le bord de l'aîle, vers le pli qui répond à celui du poignet, est de la même couleur. Les

petites

petites couvertures du dessus des aîles sont d'un gris-brun ; les grandes sont de la même couleur, mais elles sont bordées de blanchâtre extérieurement & par le bout. Les plumes de l'aîle sont d'un gris-brun ; leur bord intérieur est d'un blanc roussâtre, & le bord extérieur des moyennes seulement est blanchâtre. La queue est composée de douze plumes d'un gris-brun. Au-dessus des narines & vers les coins de la bouche sont quelques petits poils noirâtres tournés en devant & roides comme des soies. Le bec est noirâtre, excepté la base du demi-bec inférieur qui est blanchâtre. Les pieds & les ongles sont d'un brun foncé.

214. Motacilla luscinia. Motacilla rufo cinerea, armillis cinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 328. Luscinia. *Gesn.*

Le Rossignol. Voyez ce qui le concerne dans ce Dictionnaire.

215. Motacilla modularis. Motacilla suprà griseo-fusca, tectricibus alarum apice albis, pectore cærulescente cinereo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 329. Prunella. *Gesn.*

La Fauvette de haie, ou *Passe-buse.*

Cet oiseau est presque de la grosseur de la Rouge-gorge. Le dessus de son corps est varié de noir & de roux ; le dessous du col & la poitrine sont d'une couleur plombée ; le ventre est blanc. Le croupion est d'un verd sale ; il y a sur chaque oreille une tache roussâtre en forme de demi-cercle. Les plumes des grandes couvertures des aîles ont chacune vers leur bout & du côté extérieur une petite tache ronde d'un blanc sale : celles de la queue sont brunes & ont leur bord extérieur d'un verdâtre sale ; le bec est noirâtre ; les pieds sont d'une couleur de chair jaunâtre, & les ongles bruns. Cette espece de Fauvette se tient ordinairement dans les buissons.

216. Motacilla schænobænus. Motacilla testaceo fusca,

subtus pallido testacea, capite maculato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 329. Lusciniola. *Aldrov.*

La Fauvette des bois. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

217. Motacilla curruca. Motacilla suprà fusca, subtus albida, rectricibus fuscis, extimâ margine tenuiore albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 329. Currula garrula. *Briss.*

La Fauvette babillarde. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

218. Motacilla hippolaïs. Motacilla virescente cinerea, subtus flavescens, abdomine albido, artubus fuscis, superciliis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 330. Curruca. *Brisson.*

La Fauvette. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui la concerne.

219. Motacilla salicaria. Motacilla cinerea, subtus alba, superciliis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 330. Salicaria. *Gesn.*

La Fauvette des roseaux. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui la concerne.

220. Motacilla ficedula. Motacilla subfusca, subtus alba; pectore cinereo maculato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 330. Ficedula. *Gesn.*

Le Becfigue. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui le concerne.

221. Motacilla alba. Motacilla pectore nigro, rectricibus duabus lateralibus dimidiato oblique albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 331.

La Lavandiere.

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que le Moineau-franc : elle a la tête noire depuis le sommet jusqu'à la nuque; le front, les tempes & la gorge blanches; le col marqué en dessous depuis la gorge jusqu'au sternum, d'une grande tache noire; le dos est blanchâtre; la poitrine & le ventre sont blancs avec un mélange de gris; les aîles & la queue sont brunes; les huit plumes du milieu de la queue sont bordées de gris, & les deux plus extérieures de cha-

que côté sont blanches ; le dedans de la bouche est noir ; l'iris des yeux est de couleur de noisette. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs : l'ongle postérieur des pieds est le plus grand. Cet oiseau habite les bords des ruisseaux & s'y nourrit de Vermisseaux.

222. Motacilla sylvia. Motacilla suprà cinerea, subtus alba, rectrice primâ longitudinaliter dimidiato albâ, secundâ apice albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Stoparola. *Aldrov.*

La Fauvette grise. Voyez dans ce Dictionnaire l'article qui la concerne.

223. Motacilla flava. Motacilla pectore abdomineque flavo, rectricibus duabus lateralibus dimidiato obliquè albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 331. Motacilla verna. *Briss.*

La Bergeronnette du Printems.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur de la Lavandiere. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de six pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces six lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a sept lignes & demie de long ; sa queue, deux pouces six lignes ; son pied, dix lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes ; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est presqu'aussi long que celui du milieu de ceux de devant, car son ongle est très-long. L'envergure est de neuf pouces deux lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent pas tout-a-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue ; la tête est cendrée, & il y a un peu d'olivâtre mêlé sur son sommet. De chaque côté est une ligne blanchâtre qui passe au-dessus de l'œil & s'étend vers l'occiput. La partie supérieure du col, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus de l'aîle sont d'un verd d'olive obscur. La

gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune : les moyennes couvertures du dessus des aîles sont brunes & terminées de jaunâtre : ce qui forme sur chaque aîle une bande transversale de cette couleur ; les plus grandes sont du même brun & bordées de blanc sale & jaunâtre ; les plumes de l'aîle sont brunes & ont leur bord extérieur blanchâtre. La troisieme en commençant, à compter par celle qui est la plus proche du corps, est presqu'aussi longue que les plus grandes, & s'étend presqu'aussi loin lorsque l'aîle est pliée. La queue est composée de douze plumes ; les huit du milieu sont noirâtres & bordées extérieurement d'olivâtre, & les deux plus extérieures de chaque côté sont noirâtres à leur origine & ensuite blanches, ces deux couleurs coupant obliquement chaque plume ; le blanc en occupe plus de la moitié : la seconde a de plus une ligne noirâtre qui s'étend dans le blanc selon la longueur de sa tige ; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette ; le bec est noirâtre, excepté la base du demi-bec inférieur, qui tire sur la couleur de chair ; les pieds & les ongles sont noirâtres. Le mâle différe de la femelle en ce qu'il a sous les joues & à la partie inférieure du col des taches noires en forme de croissant ; que la bande qui passe au-dessus des yeux est jaune, & que le bas des jambes est varié de quelques petites lignes transversales brunes.

224. Motacilla ænanthe. Motacilla dorso cano, fronte albâ, oculorum fasciâ nigrâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 332. Ænanthe. *Jonst.*

Le Cul-blanc.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un Moineau-franc. Les parties supérieures du corps sont d'un gris mêlé d'une légere teinte de fauve ; les parties infé-

rieures sont roussâtres. Il a au front & au-dessus de chaque œil une bande d'un blanc roussâtre, & des coins de la bouche part une bande noire (dans le mâle) qui s'étend jusqu'aux oreilles en passant par dessous les yeux; le bas-ventre est presque blanc, ainsi que les couvertures du dessous de la queue: ce qui lui a sans-doute fait donner le nom de Cul-blanc. Les plumes des aîles sont d'un brun noirâtre; les moyennes ont leur côté extérieur & le bout d'un gris tirant un peu sur le fauve. La queue est composée de douze plumes dont les deux du milieu sont blanches depuis l'origine jusqu'au tiers de la longueur, le reste est noirâtre; toutes les autres sont de même blanches depuis l'origine jusques vers le milieu de leur longueur, & noirâtres dans l'autre moitié: le dedans de la bouche est noir. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs. La femelle n'a point de bandes noires au-dessus des yeux. Cet oiseau suit souvent les Laboureurs pour manger les vers de terre & autres insectes que la charrue a découverts.

225. Motacilla rubetra. Motacilla nigricans, superciliis albis, maculâ alarum albâ, gulâ pectoreque flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 332. Avicula parva. *Gesner.*

Le grand Traquet.

Il est un peu plus gros que le Traquet ordinaire. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces deux lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a sept lignes de long; sa queue, un pouce neuf lignes; son pied, neuf lignes & demie; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a huit pouces six lignes de vol; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Les parties supérieures de la

tête & du col, le dos & le croupion ſont variés de noirâtre & de rouſsâtre, le noirâtre occupant le milieu de chaque plume, & le rouſsâtre en occupant les bords. Les plumes ſcapulaires ſont variées de même & des mêmes couleurs. Les couvertures du deſſus de la queue ſont rouſſes & marquées chacune vers leur bout d'une petite tache noirâtre. De chaque côté de la tête eſt une bande longitudinale blanche qui part de l'origine du bec & s'étend juſqu'à l'occiput en paſſant par deſſus les yeux. Les joues ſont noirâtres ; il y a cependant un peu de roux mêlé vers les oreilles. La gorge eſt blanche ; cette couleur s'étend de chaque côté ſous les mâchoires ; la partie inférieure du col, la poitrine, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſsâtres. Le ventre & les jambes ſont d'un blanc tirant un peu ſur le rouſsâtre. Les couvertures du deſſous des aîles ſont variées de blanc & de brun ; les petites du deſſus ſont noirâtres & bordées de gris ; les grandes les plus éloignées du corps ſont noirâtres à leur origine & à leur bout, & marquées dans leur milieu d'une large bande tranſverſale blanche qui forme ſur chaque aîle, en cet endroit qui eſt au-deſſous de l'aîle bâtarde, une petite tache de la même couleur ; les grandes couvertures qui ſuivent ces dernieres ſont noirâtres & terminées d'un peu de rouſsâtre ; enfin les plus proches du corps ſont blanches & forment encore ſur chaque aîle une grande tache de cette couleur. Les plumes de l'aîle ſont brunes & bordées intérieurement de blanchâtre ; le bord extérieur des grandes eſt gris, & celui des moyennes eſt rouſsâtre ; la premiere des plumes de l'aîle eſt extrêmement courte ; la troiſieme & la quatrieme ſont les plus longues de toutes. La queue eſt compoſée de douze plumes ; les deux du milieu ſont brunes & bordées de gris : elles ſe terminent en pointe ; les latérales

ſont blanches depuis leur origine juſques vers les deux tiers de leur longueur, le reſte eſt d'un noirâtre d'autant plus foncé, que la plume eſt plus extérieure & bordée de gris-rouſsâtre par le bout; de plus, le bord extérieur de la plus extérieure de chaque côté eſt blanc dans toute ſa longueur; l'iris des yeux eſt d'une couleur de noiſette; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle différe du mâle en ce que ſes couleurs ſont plus pâles, & que les taches blanches de ſes aîles ſont beaucoup moins apparentes.

226. Motacilla rubicola. Motacilla griſea, ſubtus rufeſcens jugulo faſciâ albâ, loris nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 332. Muſcipeta. *Jonſton.*

Le Traquet.

Il eſt de la groſſeur d'une Linotte; il a la tête & le col noirs; une tache blanche des deux côtés du col, de ſorte qu'il ſemble avoir un collier; les plumes qui couvrent le dos ſont noires, bordées de fauve; il y a une tache blanche ſur le croupion; les couvertures du deſſus de la queue ſont blanches & terminées de roux, ſur le milieu duquel eſt une petite tache noirâtre; le deſſous du col & du corps eſt roux; mais cette couleur eſt plus foible ſur le ventre qui eſt preſque blanchâtre; les aîles ſont noirâtres; le bord extérieur des grandes plumes étant gris, & celui des moyennes rouſsâtre; celles de la queue ſont auſſi noirâtres bordées de roux par le bout; le côté extérieur de la derniere de chaque côté eſt d'un blanc rouſsâtre. L'iris des yeux eſt de couleur de noiſette; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle a la gorge d'un rouſsâtre clair, au lieu que le mâle l'a noire. Toutes les plumes de la queue ſont bordées extérieurement de blanc rouſsâtre.

227. Motacilla atricapilla. Motacilla testacea, subtus cinerea, pileo obscuro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 332. Atracapilla seu ficedula. *Gesn.*

La Fauvette à tête noire.

Elle est un peu plus petite que la Fauvette ordinaire : elle a le sommet de la tête noir, d'où lui vient son nom, le dessus du col & tout le corps d'un gris-blanc tirant sur l'olivâtre; les joues, la gorge, le dessous du col & tout le corps sont gris; le ventre, les couvertures du dessous des aîles & celles du dessous de la queue sont d'un gris-blanc; les aîles sont d'un gris-brun; le bord extérieur des plumes est d'un brun olivâtre & l'intérieur blanchâtre. La queue est de la même couleur que les aîles; le bec est brun, les pieds sont plombés & les ongles noirâtres. La femelle se connoît par le sommet de la tête qui est d'un marron clair; au lieu que dans le mâle il est noir.

228. Motacilla phænicurus. Motacilla gulâ nigrâ, abdomine caudâque rufis, capite dorsoque cano. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 335.

Le Rossignol de Murailles.

Il est beaucoup moins gris que le Rossignol ordinaire. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces seulement. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a sept lignes de long; sa queue, deux pouces; son pied, neuf lignes; & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, sept lignes; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a huit pouces de vol; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue; les parties supérieures de la tête & du col, le dos, les plumes scapulaires &

les couvertures du dessus des aîles sont d'un fort joli cendré; la base du bec est toute entourée de plumes noires, les joues, la gorge & la partie inférieure du col sont de la même couleur. Le synciput est blanc; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la poitrine, le ventre, les jambes & les côtés sont roux; il y a cependant un peu de blanc au bas-ventre; les couvertures du dessous des aîles sont rousses; celles du dessous de la queue sont d'un blanc roussâtre; les plumes de l'aîle sont d'un gris-brun; toutes les latérales sont rousses; celles du milieu sont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue fourchue. L'iris des yeux est d'une couleur de noisette; les coins de la bouche sont jaunes. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs. La femelle est de la même grandeur & de la même grosseur que le mâle, mais elle en differe par ses couleurs; la tête, la gorge, le col & le dos sont gris; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des aîles sont de la même couleur; le croupion est roux, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, la poitrine, le ventre les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des aîles sont d'un roux clair & moins foncé que dans le mâle; quelques-uns ont un peu de blanc au synciput, d'autres n'en ont point du tout; les plumes de l'aîle & celles de la queue sont de la même couleur que celles du mâle; les coins de la bouche sont jaunes; le bec est noir; les pieds & les ongles sont noirâtres.

229. Motacilla erithacus. Motacilla dorso remigibusque cinereis, abdomine rectricibusque rufis: extimis duabus cinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 335. Rubecula seu Phænicurus. *Jonst.*

Le Rouge-queue.

Cet oiseau est un peu plus gros que le Rossignol de muraille; il a la tête, le dessus du col & le

corps gris ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont rousses ; la gorge & tout le dessous du corps sont d'un gris-blanc mêlé confusément de roussâtre ; les plumes des aîles sont d'un gris-brun, bordées extérieurement de gris roussâtre ; les douze plumes de la queue sont rousses ; le bec, les pieds & les ongles sont noirâtres ; sa ponte est de cinq à six œufs.

230. Motacilla rubecula. Motacilla grisea, gulâ pectoreque ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 337. Rubecula seu Erithacus. *Gesn.*

Le Rouge-gorge. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Gorge-rouge.*

231. Motacilla troglodytes. Motacilla grisea, alis nigro cinereoque undulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 337. Passer troglodytes. *Gesn.*

Le Roitelet.

C'est un oiseau des plus petits de la France ; il est long de trois pouces neuf lignes, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Son bec a six lignes & demie de longueur, & sa queue quinze lignes. Son envergure est de cinq pouces huit lignes ; la tête & le dessus du corps sont d'un brun tirant sur le roux ; il a les joues tachetées de blanc sale & de roussâtre ; une petite bande de la même couleur s'étend de chaque côté au-dessus de l'œil ; la gorge, le dessous du col & la poitrine sont d'un blanc sale & roussâtre ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun un peu roussâtre rayé transversalement de petites lignes brunes & terminées de blanchâtres ; les couvertures du dessus des aîles sont de la même couleur que le dessus du corps, mais rayées transversalement de brun : le côté extérieur des plumes de l'aîle est d'un brun roux rayé transversalement de petites lignes brunes ; le côté intérieur est brun. La queue est composée de douze

plumes de la même couleur que le côté extérieur des aîles; l'oiseau la porte presque toujours relevée; le bec est noirâtre dans la mandibule supérieure, l'inférieure est brune; le palais est jaune; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

232. Motacilla regulus. Motacilla remigibus secundariis exteriori margine flavis, medio albis, vertice luteo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 338. Regulus cristatus. *Will.*

Le Roitelet huppé.

Cet oiseau est le plus petit de la France; il n'a que trois pouces & demi depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Son bec a cinq lignes de long, & sa queue un pouce cinq lignes; son envergure est de six pouces. Selon Willughby, il ne pese qu'un gros; il a le sommet de la tête d'un bel orangé, bordé de chaque côté d'une bande noire qui prend depuis la base du bec & s'étend jusques derriere la tête; le derriere de la tête, le dessus du col & de tout le corps sont d'un olivâtre tirant un peu sur le jaune; tout le dessous du corps est d'un gris roussâtre; les plumes des aîles sont d'un gris-brun avec le bord intérieur blanc, & toutes, excepté les deux premieres, ont le bord extérieur d'un olive jaunâtre; cependant depuis la sixieme jusqu'à la seizieme, le tiers de la longueur du bord extérieur est noirâtre; les douze plumes de la queue sont d'un gris-brun & ont le bord extérieur olivâtre; l'iris des yeux est de couleur de noisette; le bec est noir, les pieds & les ongles sont jaunâtres. La femelle a la tache de la tête jaune & non orangée, & son dos ne tire pas sur le jaune.

233. Parus cristatus. Parus capite cristato, collari nigro, ventre albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 340. Parus cristatus. *Gesn.*

La Mésange huppée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Mésange.*

234. Parus major. Parus capite nigro, temporibus albis; nuchâ luteâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 341.

La grosse Mésange, ou *la Charbonniere.* Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Mésange.*

235. Parus cæruleus. Parus remigibus cærulescentibus; primoribus margine exteriore albis, fronte albâ, vertice cæruleo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 341.

La Mesange bleue. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Mésange.*

236. Parus ater. Parus capite nigro, dorso cinereo, occipite pectoreque albis *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 341.

La Mésange noire. Voyez art. *Mésange.*

237. Parus palustris. Parus capite nigro, dorso cinereo; temporibus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 341.

La Mésange des marais.

238. Parus caudatus. Parus vertice albo, caudâ corpore longiore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 342.

La Mésange à longues queues.

239. Parus biarmicus. Parus vertice cano, caudâ corpore longiore capite barbato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 342.

La Mésange barbue.

240. Hirundo rustica. Hirundo rectricibus, exceptis duabus intermediis, maculâ albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 343. Hirundo domestica. *Gesn.*

L'Hirondelle de cheminée. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui concerne cet oiseau.

241. Hirundo urbica. Hirundo rectricibus immaculatis, dorso-nigro cærulescente, tota subtus alba. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 344. Hirundo agrestis seu rustica. *Gesn.*

L'Hirondelle à cul-blanc. Voyez art. *Hirondelle.*

242. Hirundo riparia. Hirundo cinerea, gulâ abdomineque albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 344. Hirundo riparia seu dreponis *Gesn.*

L'Hirondelle des rivages. Voyez art. *Hirondelle.*

243. Hirundo apus. Hirundo nigricans, gulâ albâ, digitis omnibus quatuor anticis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 344.

Le Martinet.

244. Caprimulgus Europæus. Caprimulgus narium tubis obsoletis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 346.

La Tête-chevre ou Crapaud volant.

Cet oiseau est un peu plus gros que le Merle. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de dix pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de sept pouces. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a quatorze lignes de long; sa queue, cinq pouces une ligne; son pied sept lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est encore plus court. Les trois doigts antérieurs sont joints ensemble par une petite membrane, qui s'étend depuis leur origine jusqu'à leur premiere articulation; l'ongle du doigt du milieu est dentelé comme une scie du côté intérieur, comme on le remarque dans les Herons, il a un pied neuf pouces six lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue. Les parties supérieures de la tête, du col & du dos sont très-joliment variées de petites lignes transversales & en zigzags, alternativement grises & noirâtres, chaque plume ayant une bande noire qui s'étend selon la longueur de la tige : ces bandes sont fort larges sur quelques-unes des plumes du sommet de la tête, & très-étroites sur toutes les autres; il y a aussi un peu de roussâtre mêlé à la partie supérieure du col. La partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont variées de petites lignes alternativement grises & noirâtres formées en zigzags, & qui suivent toute sorte de direction. Les plumes

ſcapulaires ſont colorées comme celles de la partie ſupérieure du dos, & de plus variées de taches rouſsâtres, & de quelques grandes taches noires. De chaque côté de la tête, tout le long de la mâchoire inférieure, eſt une bande blanche qui s'étend juſques vers l'occiput. Les joues & la gorge ſont rayées de petites lignes tranſverſales, alternativement rouſsâtres & noirâtres. La partie inférieure du col & la poitrine ſont auſſi rayées tranſverſalement & un peu en zigzags de bandes alternativement griſes & noirâtres, & variées de quelques taches d'un blanc rouſsâtre. Le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de l'aîle ſont d'un blanc rouſsâtre, rayé tranſverſalement d'un brun foncé. Les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouſsâtre clair, rayé de même tranſverſalement de brun foncé; celles du deſſus des aîles ſont noirâtres, & variées de taches, les unes rouſſes, & les autres d'un rouſsâtre clair; les plus grandes ſont rayées tranſverſalement & en zigzags de gris & de noirâtre, mais vers le bout ſeulement; les plumes des aîles ſont d'un brun noirâtre & variées des deux côtés de taches rouſsâtres, avec un peu de gris mêlé vers le bout; les trois premières ont une grande tache blanche du côté intérieur vers les deux tiers de leur longueur: cette tache s'étend quelquefois ſur le côté extérieur de la ſeconde & de la troiſieme plume; la ſeconde eſt la plus longue de toutes. La queue eſt compoſée de dix plumes: les deux du milieu ſont griſes & variées de bandes tranſverſales noirâtres; mais les eſpaces gris, contenus entre ces bandes, ſont eux-mêmes variés de petites lignes noirâtres, formées en zigzags: les latérales ſont noirâtres & rayées tranſverſalement de bandes variées de gris & de noirâtre; les deux plus extérieures de chaque côté ſont de plus terminées de

blanc. Les bords de la mâchoire ſupérieure ſont garnis de gros poils noirâtres, tournés en devant & roides comme des ſoies. Le bec & les ongles ſont noirâtres & les pieds ſont bruns. Cet oiſeau ſe nourrit d'inſectes & de graines de plantes.

Nota. La plupart des deſcriptions rapportées dans cette claſſe des Oiſeaux ſont tirées de l'Ornithologie de M. Briſſon, qui a traité cet objet *ex profeſſo.*

CLASSE III.

Des Amphibies.

245. TESTUDO orbicularis. Teſtudo pedibus palmatis; teſtâ orbiculatâ planiuſculâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 351.

Tortue orbiculaire. On en trouve dans le Languedoc; voyez pour ſa deſcription notre *Hiſtoire naturelle & œconomique des trois Regnes de la Nature.*

246. Rana bufo. Rana corpore ventricoſo verrucoſo, lurido fuſcoque. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 354.

Crapaud. Voyez l'article qui le concerne dans ce Dictionnaire.

247. Rana bombina. Rana corpore verrucoſo, abdomine albido nigro maculato, plicâ gulari. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 355. Rana variegata.

Grenouille panachée. Voyez art. *Grenouille.*

248. Rana temporaria. Rana dorſo planiuſculo ſubangulato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 357. Rana aquatica. *Rai.*

Grenouille aquatique.

249. Rana eſculenta. Rana corpore angulato, dorſo tranſverſe gibbo abdomine marginato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 357.

Grenouille verte aquatique.

250. Rana arborea. Rana corpore lœvi, subtus punctis contiguis tuberculato, pedibus fissis, unguibus orbiculato dilatatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 357.

Reine ou Grenouille d'arbre.

251. Lacerta agilis. Lacerta caudâ verticillatâ longiusculâ, squamis acutis, collari subtus squamis constructo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 363. Lacerta minor maculata indigena submus. Lacertus viridis. *Aldrov.*

Petit Lezard maculé, Lezard verd. Voyez ce qui le concerne dans ce Dictionnaire.

252. Lacerta vulgaris. Lacerta caudâ tereti mediocri, pedibus unguiculatis, palmis tetradactylis, dorso lineâ duplici fusca. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 370.

Lézard commun. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. *Lézard.*

253. Lacerta aquatica. Lacerta caudâ tereriusculâ, mediocri, pedibus muticis, palmis tetradactylis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 370.

Lézard aquatique, Salamandre.

254. Lacerta palustris. Lacerta caudâ lanceolatâ mediocri, pedibus muticis, palmis tetradactylis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 370. Salamandra aquatica. *Rai.*

Salamandre aquatique. Voyez ce qui la concerne dans ce Dictionnaire.

255. Lacerta Salamandra. Lacerta caudâ tereti brevi, pedibus muticis, palmis tetradactylis, corpore poroso nudo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 371. Salamandra terrestris. *Aldrov.*

Salamandre terrestre.

256. Coluber berus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 377.

Vipere d'Europe. Voyez art. *Vipere.*

257. Coluber prester. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 377.

Vipere noirâtre.

258. Coluber aspis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 378.

Aspic.

M. Daubenton dit qu'en France on a donné le nom d'*Aspic* à un Serpent assez commun aux environs

rons de Paris, qui paroît plus éfilé & un peu plus court que la Vipere; il a le cou aſſez mince; il eſt marqué de taches noirâtres ſur un fond de couleur rouſsâtre, & dans certains tems les taches diſparoiſſent. Cet Aſpic mord & déchire la peau par ſa morſure; mais cette morſure n'eſt point venimeuſe, au moins on n'a reſſenti aucun ſymptôme de venin, après s'en être fait mordre au point de rendre le ſang par la plaie.

259. Cæcilia fragilis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 392.

L'Aveugle, l'Anvoye, l'Orvert.

C'eſt un Serpent ovipare très-connu dans nos Provinces ſeptentrionales. Il ſe trouve le plus ſouvent dans les fentes des rochers & aux environs: on le tue ſans beaucoup de peine. Sa longueur ordinaire eſt d'un pied; ſa peau paroît fort unie tout le long du corps; il a la lévre ſupérieure très-élevée & obtuſe; ſes yeux, quoique brillans, ſont ſi petits, que quelques-uns ont avancé qu'il n'en avoit pas; il eſt partagé par des taches noirâtres, blanches & purpurines; ſes dents ſont ſi menues, qu'à peine paroiſſent-elles; ſa langue eſt fourchue. Il rampe d'une grande vîteſſe; ſa queue eſt obtuſe & ſi courte, qu'à peine la diſtingue-t-on; l'ouverture de l'anus eſt placée à l'extrémité du corps.

260. Petromyzon marinus. Petromyzon ore intus papilloſo, pinna dorſali poſteriore a cauda diſtincta. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 394. Muſtela ſeu lampetra Geſneri.

Lamproie de mer. Voyez ſon art. dans ce Dictionnaire.

261. Petromyzon fluviatilis. Petromyzon pinna dorſali poſteriori angulata. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 394. Lampetræ medium genus. *Rai.*

Lamproie de riviere de la moyenne eſpece. Voyez l'art. dans ce Dictionnaire.

262. Petromyzon branchialis. Petromyzon pinna dorſali

posteriore lineari, labio oris posteriore latere lobato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 394. Lampetra parva. *Rai.*

Lamproie de riviere de la petite espece. Voyez l'art. dans ce Dictionnaire.

263. Raja torpedo. Raja tota lævis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Torpedo *Gesn.*

Torpille.

264. Raja botis. Raja varia, dorso medio glabra, caudâ unico aculeorum ordine. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 395. Raja undulata seu cinerea.

La Raie ondée ou cendrée. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

265. Raja oxyrinchus. Raja varia, dorso medio tuberculis decem aculeatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 395.

La Raie lisse. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

266. Raja miraletus. Raja dorso, ventreque glabris, aculeis ad oculos ternoque eorum ordine in caudâ *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 396. Raja oculata. *Jonst.* Raja stellaris. *Salv.*

La Raie mirallet, Raie étoilée. Voyez dans ce Dictionnaire.

267. Raja fullonica. Raja dorso toto aculeato, aculeorum ordine symplici ad oculos, duplici in caudâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 396.

La Raie à fullon.

268. Raja aquila. Raja corpore glabro, aculeo longo serrato in caudâ pinnata. *Lin. Syst. nat. edit.* XII. 396. Aquila marina. *Gesn.*

La Glorieuse, l'Aigle-Poisson.

Cette espece est en tout semblable à la suivante par sa maniere de vivre, par son aiguillon, qu'on dit venimeux, &c. Elle a cependant la tête plus grande, le bec moins pointu, rond, court, semblable à la tête d'un crapaud ; ses yeux sont grands, ronds & élevés, ses nageoires sont semblables aux aîles d'une Chauve-souris. Ce poisson pique de son aiguillon les poissons qui nâgent autour de lui.

269. Raja pastinaca. Raja corpore glabro, aculeo longo anterius serrato in caudâ & dorso opterygio. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 396.

La Pastenade.

Cet animal a une queue semblable, par sa couleur & sa rondeur, à la racine nommée *Pastenade*, d'où lui est venu son nom. Ses nageoires sont étendues comme les aîles de la Tourterelle : il est plat, cartilagineux, & a la peau lisse ; il n'a qu'un aiguillon long, pointu, dentelé comme une scie de côté & d'autre, & placé à la queue, qui est longue & fléxible & va toujours en diminuant ; cet aiguillon est venimeux, même après la mort de l'animal. Cet animal a le bec pointu, les yeux au-dessus de la bouche, & au-dessous, des trous au lieu de narines, & d'autres trous devant les ouïes ; sa bouche, quoique petite & sans dents, ne laisse pas que d'être large en dedans ; ses mâchoires sont dures & rudes. Il nâge à plat, il n'a qu'une petite nageoire à la queue.

270 Raja clavata. Raja aculeata, dentibus tuberculosis, cartilagine transversa abdominali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 397.

La Raie bouclée, la Clavelade des Provençeaux. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

271. Squalus. *Linn.*

Squal.

C'est un nom générique qu'on donne à différentes especes de Chiens de mer ; mais comme cet animal ne se trouve pas dans le Royaume, nous n'en donnerons pas ici la description.



CLASSE IV.

Des Poiſſons.

272. XIPHIAS gladius. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 432.
L'Empereur, ou *Eſpadon.*

Le corps de ce poiſſon eſt oblong, grêle, un peu comprimé, nud, rude, ſans écailles; ſa tête eſt proportionnée, comprimée, nue, rude, terminée par un bec, & ſon front eſt plat; l'ouverture de ſa bouche eſt horizontale, proportionnée, arquée en deſſous; ſes mâchoires ſont ſans dents, rudes, inégales; la ſupérieure eſt la plus longue, linéaire, applatie en forme d'épée; l'inférieure eſt courte, aiguë, voilée; ſa langue eſt attachée, très-courte, cartilagineuſe, enfermée ſous le voile de la mâchoire inférieure; ſon palais eſt rude, ſans dents. Il a trois oſſelets; le dernier eſt ovale & le plus grand; ſes yeux ſont latéraux vers le milieu, proportionnés, arrondis; la membrane clignotante eſt annulaire, petite; ſes narines ſont doubles, voiſines, ſupérieures proche les yeux, inégales; le premier trou eſt le plus grand; les opercules des ouïes ſont arrondis, rudes, luiſans, mobiles, de deux piéces; l'inferieure eſt très-petite; la membrane branchiſtege eſt apparente, a ſept ou huit oſſelets; les premiers ſont les plus petits; l'ouverture des ouïes eſt latérale & ſous la gueule, arquée, operculée, proportionnée; ſon dos & ſon ventre ſont arrondis, les côtés un peu comprimés; ceux de la queue ſont un peu carenés; les ouïes ſont operculées au nombre de quatre, voiſines, pectinées partout; la ligne latérale eſt oblitérée; le trou de l'anus eſt éloigné de la tête, très-petit, arrondi;

la nageoire du dos eſt ſolitaire, au point de l'équilibre, interrompue, compoſée ; les nageoires pectorales ſont baſſes, faites en faulx, ſimples ; le plus long rayon eſt plat ; il n'a point de nageoires au ventre ; celle de l'anus eſt ſolitaire, interrompue, éloignée, compoſée ; celle de la queue eſt libre, arquée & preſqu'en tenaille, ſimple, proportionnée. Ce poiſſon a encore deux fauſſes nageoires cartilagineuſes, une de chaque côté : elles forment le carene de la queue.

273. Trachinus draco. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 435.
La Vive.

Le corps de ce poiſſon eſt lanceolé, comprimé par les côtés, couvert d'écailles très-petites, tombant facilement, tuilées, arrondies. Sa tête eſt petite, comprimée, écailleuſe ; la nuque eſt faite en ſcie ou dentelée ; l'ouverture de la bouche eſt terminale, médiocre, oblique, preſque arquée ; les mâchoires ſont dentées, extractiles, inégales ; la ſupérieure eſt plus courte, obtuſe ; les dents ſont aiguës, ramaſſées, recourbées, immobiles, ſemblables ; la langue eſt liſſe, obtuſe, libre par la pointe ; le palais n'eſt pas fort large ; ſes oſſelets ſont armés de petites pointes aiguës ; ſes yeux ſont hauts, grands, marginaux, recouverts d'une membrane clignotante, entière ; ſes narines ſont accouplées, preſqu'égales, marginales, mais proche des yeux ; les opercules des ouïes ſont écailleux, mobiles, de trois pièces ; la poſtérieure eſt molle & plus fléxible ; la membrane branchioſtage eſt recouverte par l'opercule, a ſix rayons courbes, preſqu'égaux ; l'ouverture des ouïes eſt latérale, médiocre, couverte par l'opercule ; les addimens ſont pluſieurs aiguillons, un ſeul de chaque côté au bord de la mâchoire ſupérieure, deux devant les yeux, deux autres faits en ſcie, placés ſur le

bord supérieur des opercules; telle est la description de la tête de ce poisson: passons à celle de son tronc. Le dos de la Vive est presque droit, le ventre peu renflé, les côtés un peu applatis; les ouïes sont au nombre de quatre de chaque côté, operculées, voisines, différentes entr'elles; les deux premieres sont pectinées tant en dedans qu'en dehors; la ligne latérale est droite, supérieure, apparente, parallele au dos; l'anus est proche la poitrine; son trou a un petit rebord. Les membres de ce poisson sont les nageoires du dos, les pectorales, celles du ventre, la nageoire de l'anus & celle de la queue. Celles du dos sont au nombre de deux, distinctes; la premiere est courte, piquante & placée un peu après la nuque; la seconde est plus grande, descendante, composée; les nageoires pectorales sont basses, petites, simples, pointues pour l'ordinaire; celles du ventre sont placées au col avant les pectorales, petites, rapprochées, composées; celle de l'anus est opposée à la premiere du dos; elle est longitudinale, presqu'égale, composée; celle de la queue est libre, proportionnée, fendue, simple; il n'y a point d'addimens au tronc ni aux membres.

274. Gadus morhua. Gadus tripterygius cirratus, caudâ sub æquali radio primo anali spinoso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 436.

La Morue. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

275. Gadus merlangus. Gadus tripterygius imberbis albus, maxilla superiore longiore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 438.

Le Merlan. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Merlan.*

276. Gadus lota. Gadus diptergius cirratus, maxillis æqualibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 440.

La Lotte. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Lotte.*

277. Coltus gobio. Coltus lævis, capite ſpinis duabus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 452.

Le Goujon. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Goujon.*

278. Scorpœna porcus. Scorpœna cirris ad oculos nareſque. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 452.

Le Scorpeno, ou *Raſcaſſe.*

C'eſt un poiſſon à nageoires épineuſes, qui vit ſur les rivages & dans la fange ; ſa tête eſt groſſe ; ſon corps eſt garni d'aiguillons dangereux ; ſa bouche eſt grande ; ſes dents ſont petites & épaiſſes ; ſa mâchoire eſt baſſe, faite en triangle bien formé : au lieu de ſourcils, on lui voit deux excroiſſances molles & cartilagineuſes ; les aîlerons ſont larges & forts ; ceux près des ouïes tiennent preſque la moitié du corps ; ceux de deſſous ſont un peu plus petits ; celui qui eſt proche de l'anus eſt grand & large, ſoutenu d'aiguillons fort piquans ; les nageoires du dos en ont neuf bien forts ; ſa queue eſt unie. Les écailles de ce poiſſon reſſemblent à celles des Serpens ; il a quatre ouïes de chaque côté : ſa couleur eſt rouſsâtre ; ſa chair eſt dure ; mais en la gardant quelque tems, elle devient tendre.

279. Scorpœna ſcrofa. Scorpœna cirris duobus ad labium inferius. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 453.

Le Scorpion de mer.

Rai dit qu'il eſt trois ou quatre fois plus grand que le précédent ; il eſt rouge, ſafrané par tout le corps, tiqueté de noir ; il a pluſieurs filets, ſurtout autour de la mâchoire inférieure, & quelques-uns à la mâchoire ſupérieure ; les angles de la couverture de ſes ouïes ſont garnis d'aiguillons. Cette eſpece, de même que la précédente, ſe trouve dans la Méditerranée.

280. Pleuronectes limanda. Pleuronectes oculis dextris,

ſquamis ciliatis, ſpinulis ad radicem pinnarum dorſi anique; dentibus obtuſis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 457.

La Limande. Voyez cet article dans ce Dictionnaire.

281. Pleuronectes ſolea. Pleuronectes oculis dextris, corpore aſpero oblongo, maxilla ſuperiore longiore. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 457.

La Sole.

C'eſt un poiſſon de mer à nageoires molles ; il eſt plus long, plus plat & moins large que la plie ; il devient grand dans l'Ocean : la partie de deſſous eſt blanche, & celle de deſſus eſt noire ; les yeux ſont placés ſur la ſurface ſupérieure de la tête ; la bouche eſt de travers, & ſes mâchoires ſont ſans dents ; il a quatre ouïes & le cœur applati, des écailles petites, & un trait qui va droit de la tête jusqu'à la queue ; le corps eſt environné d'aîlerons ou de nageoires étroites, qui ont la même couleur que la partie du corps où elles ſe trouvent.

282. Pleuronectes rhombus. Pleuronectes oculis ſiniſtris, corpore glabro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 458.

Le Turbot.

C'eſt un poiſſon de mer à nageoires molles, large, plat, de figure rhomboïde ou en loſange, fort connu dans les Poiſſonneries.

283. Pleuronectes paſſer. Pleuronectes oculis ſiniſtris, linea laterali ſiniſtra aculeata. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 459.

La Plie.

C'eſt un poiſſon de mer plat à nageoires molles : elle eſt d'une figure ſemblable à celle du Turbot, mais plus étroite & plus large que la Sole ; ſes yeux ſont ſur la partie de deſſus qui eſt brune ; ſes nageoires font le tour de ſon corps ; ſa queue eſt large ; depuis la tête juſqu'à la queue, on remarque un trait un peu tortu par le milieu du corps ; ſa bouche eſt petite comme celle de la

Sole : elle eſt ſans dents & ſemblable intérieurement à celle du Turbot.

284. Perca fluviatilis. Perca pinnis dorſalibus diſtinctis; ſecunda radiis ſexdecim. *Linn. Syſt. nat. édit.* XII. 481.

La Perche. Voyez ce qui concerne ce poiſſon dans l'art. du Dictionnaire qui lui eſt particulier.

285. Perca lucio perca. Perca pinnis dorſalibus diſtinctis ; ſecunda radiis XXIII. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

La Perche brochet. Voyez ſon art. dans ce Dictionnaire.

286. Scomber ſcomber. Scomber pinnulis quinque. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 492.

Le Maquereau. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. qui le concerne.

287. Mullus barbatus. Mullus cirris geminis, corpore rubro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 495.

Le Surmulet barbu.

Ce poiſſon a un pied de longueur ; il eſt orné de lignes dorées depuis la tête juſqu'à la queue : on remarque au travers de ſes écailles une couleur pourprée ; ces écailles ſont grandes, découpées à l'entour, & placées de travers : elles tombent aiſément. Le dos & la tête de ce poiſſon ſont voûtés, les yeux rouges, la bouche petite & ſans dents ; au bout de la mâchoire inférieure pendent deux filets blancs & mous ; ce poiſſon a deux nageoires dorées près des ouïes, & deux autres blanches au-deſſous ; il s'en trouve une autre près de l'anus & deux au dos ; ſa queue eſt rouge ; le paſſage de ſon goſier eſt petit, & ſes ouïes ſont au nombre de quatre de chaque côté.

288. Salmo ſalar. Salmo roſtro ultrà inferiorem maxillam prominente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 509.

Le Saumon. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. qui le concerne.

289. Salmo trutta. Salmo ocellis nigris iridibus brunneis; pinna pectorali punctis. 6.

La Truite. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

290. Salmo eperlanus. Salmo capite diaphano, radiis pinnæ ani 17.

L'Eperlan. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

291. Salmo lavaretus. Salmo maxilla superiore longiore, radiis pinnæ dorsali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 512.

Le Lavaret.

C'est un poisson de riviere à nageoires molles, qui tient un peu du Saumon & de l'Alose; il est long d'environ un pied, gros comme le poing, & couvert d'écailles blanches, argentines, tendres, sans taches, mais toujours très-propres. Sa tête est oblongue; il est camus & sans dents; il a deux nageoires près des ouïes; sa queue est fourchue & noire au bout. Ce poisson est très-connu dans les Poissonneries de Lyon.

292. Cyprinus barbus. Cyprinus pinna ani radiis 9, cirris 4, pinnæ dorsi radio secundo utrinque serrato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 525.

Le Barbeau. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

293. Cyprinus carpio. Cyprinus pinna ani radiis 7, cirris 4, pinnæ dorsalis radio secundo postice serrato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 525.

La Carpe. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

294. Cyprinus gobio. Cyprinus pinna ani radiis 11, cirris 2. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 526.

Le Goujon. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

295. Cyprinus trinca. Cyprinus pinna ani radiis 25, caudâ integra corpore mucoso, cirris 2.

La Tanche. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

296. Cyprinus aphia. Cyprinus pinna ani radiis 9, iridibus rubris corpore pellucido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 528.

La Loche. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

297. Cyprinus alburnus. Cyprinus pinna ani radiis 20; *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 531.

L'Ablette. Voyez ce Dictionnaire.

298. Cyprinus brama. Cyprinus pinna ani radiis 27; pinnis fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 531.

La Breme. Voyez dans ce Dictionnaire.

CLASSE V.

Des Insectes.

299. SCARABÆUS typhæus. Scarabæus scutellatus, thorace tricorni: intermedio minore, lateralibus porrectis longitudine capitis, capite murico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 543.

Le Phalangiste.

Le Scarabée a huit lignes de longueur sur quatre lignes & demi de largeur; la forme de cet insecte est tout-à-fait singuliere; son corps est assez large & court, ses étuis ont des stries longitudinales qui s'effacent peu à peu sur les côtés; sa tête avance assez, & ses antennes sont très-apparentes; tout le corps de l'insecte est noir, excepté quelques poils bruns qui se trouvent au-dessous du corps; mais ce qui rend cet animal singulier, c'est la forme de son corcelet, dont les deux pointes latérales s'avancent & débordent la tête, ayant une petite éminence sur le côté, tandis que la pointe du milieu est plus courte, & s'élève un peu; ces longues cornes avancées semblent avoir été données à cet insecte comme une arme offensive, quoiqu'elles

ne puiſſent faire aucun mal : on trouve ſa larve dans les bouſes de Vache.

300. Scarabæus lunaris. Scarabæus exſcutellatus, thorace bicorni, intermedio obtuſo bifido, capitis cornu erecto, clypeo emarginato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 543.

Le Bourſier Capucin.

Cet inſecte a huit lignes de longueur ſur quatre lignes deux tiers de largeur ; il a un rebord conſidérable à ſa tête, ſous lequel ſont cachées ſes antennes & ſa bouche ; ſur cette eſpece de chapeau s'étend une corne, à la baſe de laquelle on voit une petite dent, qui ſemble être le principe d'une autre corne. Dans la femelle, le chaperon de la tête eſt plus petit, & la corne petite, courte, tronquée, & ſouvent comme échancrée ; le corcelet eſt large ; irrégulier en devant & comme tronqué, formant au milieu une avance conſidérable, & deux autres moindres ſur les côtés ; ces éminences paroiſſent beaucoup moins dans la femelle : on voit dans ces dernieres, comme dans les mâles, une ligne longitudinale qui diviſe le corcelet en deux : les étuis ſont larges, courts, luiſans & ſillonnés chacun de huit raies longitudinales ; tout l'inſecte eſt d'un brun foncé & luiſant ; il a ſeulement en deſſous quelques poils d'un brun plus clair.

301. Scarabæus naſicornis. Scarabæus ſcutellatus, thorace prominentia triplici, capitis cornu incurvato, antennis heptaphyllis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 544.

Le Moine.

Cet inſecte a quinze lignes de longueur ſur neuf lignes de largeur. On reconnoît aiſément cette eſpece de Scarabée par la corne qu'elle porte ſur ſa tête, & qui la fait nommer par pluſieurs Auteurs *Rhinoceros.* Son corcelet n'eſt pas moins ſingulier & irrégulier ; il s'éleve ſur le derriere & forme une éminence tranſverſe à trois angles ;

cette éminence eſt bien moins conſidérable dans la femelle, qui n'a point non plus la corne de la tête. Tout le corps de l'animal eſt d'un brun châtain ; ſes étuis ſont liſſes & ſon ventre un peu velu ; la larve de ce Scarabée reſſemble tout-à-fait à celle du Hanneton. On trouve cet inſecte en grande quantité dans les couches des jardins potagers & dans le bois pourri.

302. Scarabæus nucicornis. Scarabæus exſcutellatus, thorace inermi rotundato, occipite ſpina erecta armato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 547.

Le petit Bouſier noir cornu.

Cet inſecte a de longueur 3 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{1}{2}$ lignes, & de largeur 2, 1 $\frac{1}{3}$ lignes. Sa tête & ſon corcelet ſont d'un noir opaque ; ſes étuis ſont cendrés d'un noir nébuleux.

303. Scarabæus vacca. Scarabæus exſcutellatus, thorace inermi retuſo, occipite ſpina gemina erecta. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 547.

Le Bouſier Vache. On le trouve dans la Provence.

304. Scarabæus taurus. Scarabæus exſcutellatus, thorace antice mucronato, vertice capitis cornibus binis lunaribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 547.

Le Bouſier Taureau. On le voit dans la Provence & dans le Languedoc.

305. Scarabæus fimetarius. Scarabæus ſcutellatus, thorace inermi, capite tuberculato, elytris rubris, corpore nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 548.

Le Scarabée Bedeau.

Cet inſecte a trois lignes de longueur ſur une ligne deux tiers de largeur. Sa tête eſt noire & formée en chaperon avancé, ſur lequel on remarque trois points ou élévations rangés tranſverſalement. Les antennes qui ſont ſous ce chaperon ſont rouges ; le corcelet, qui eſt arrondi, eſt d'un noir luiſant ; il a ſeulement ſur les côtés, vers la

partie antérieure une marque rouge ; enfin tout le reste du corps est noir, excepté les étuis, qui sont d'un beau rouge: ces étuis ont des stries longitudinales ; on en peut compter neuf sur chacun ; vues à la loupe, elles paroissent composées & formées de points rangés sur une même ligne : on trouve la larve de ce Scarabée dans la fiente & les bouses de Vaches.

306. Scarabæus fossa. Scarabæus scutellatus, thorace inermi subretuso, capite tuberculis tribus, medio sub cornuto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 548.

La Tête armée.

Cet insecte a de longueur deux, trois, quatre & cinq lignes, & de largeur une ligne, deux lignes & deux lignes & demie ; il ressemble beaucoup au Scarabée Bedeau, à la couleur près, & se trouve de même que lui dans les bouses ; il est tout noir & fort luisant ; la tête porte trois petites pointes posées transversalement ; ses étuis sont noirs & chargés de neuf stries longitudinales.

307. Scarabæus stercararius. Scarabæus scutellatus muticus ater glaber, elytris sulcatis, capite rhombeo, vertice prominulo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 550.

Le grand Pillulaire.

Cet insecte a dix lignes de longueur, & cinq lignes de largeur. Il est noir & lisse en dessus, quelquefois un peu verdâtre ; en dessous il a quelques poils clairs semés. Sa tête ressemble à un chaperon formé en losange, dont le milieu est élevé & les bords saillans ; ses mâchoires débordent sa tête ; son corcelet est très-lisse, arrondi, bordé dans son contour, ayant dans son milieu une légere rainure ; ses étuis sont rayés d'un grand nombre de stries longitudinales : en dessous tout l'animal est fort brillant, tantôt bleu & tantôt verd, & les couleurs pénétrent quelquefois jusqu'aux bords du

corcelet, & des étuis en deſſus. On remarque ſur les cuiſſes antérieures une tache formée par des poils roux, qui cependant manque quelquefois; les tarſes de toutes les parties paroiſſent foibles & bien grêles par rapport aux cuiſſes.

308. Scarabæus vernalis. Scarabæus ſcutellatus muticus, elytris glabris læviſſimis, capitis clypeo rhombeo, vertice prominulo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 551.

Le petit Pillulaire.

Cet inſecte reſſemble extrêmement au grand; il n'en paroît différer d'abord que par ſa grandeur & ſa couleur, qui eſt par-tout d'un bleu foncé & brillant, tant en deſſus qu'en deſſous; mais ſi on compare ces deux inſectes, on voit que celui-ci a les étuis liſſes ſans aucune ſtrie, ce qui le diſtingue du précédent; tout le reſte eſt de même; ils ont l'un & l'autre le chaperon en loſange, qui forme le deſſus de la tête, & cette tache de poils bruns ſur la premiere paire des cuiſſes; on rencontre cet inſecte au Printems dans les bouſes, la fiente & les immondices.

309. Scarabæus fullo. Scarabæus ſcutellatus muticus, antennis heptaphyllis, corpore nigro, pilis albis, ſcutello macula duplici alba. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

Le Foulon.

Cet inſecte a dix-ſept lignes de longueur ſur ſept lignes de largeur; c'eſt un des plus beaux & des plus gros de ce genre; il a la tête & le corcelet noirs, & les étuis un peu moins foncés & bruns; mais ce qui le rend plus agréable à la vue, c'eſt la couleur blanche qui tranche ſur ce fond & forme des taches irrégulieres; ſi on conſidere ces taches blanches à la loupe, elles repréſentent un ſpectacle fort joli : elles ſont compoſées & formées par quantité de petites écailles blanches, qui s'implantent dans les cavités des étuis & du corcelet, & qui reſſemblent à ces écailles qui ſe trouvent ſur les

aîles des Papillons. Une autre particularité du Foulon, ce sont les feuillets de ses antennes, qui sont très-longs, & qui égalent la longueur de la tête & du corcelet réunis ensemble, du moins dans les mâles, car ils sont plus courts dans les femelles; le reste de l'antenne est fort court, & composé seulement de trois articles; le dessous de l'animal est velu.

310. Scarabæus horticola. Scarabæus scutellatus muticus, capite thoraceque cœruleo sub pilloso, elytris griseis, pedibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 554.

Le petit Hanneton à corcelet verd.

Il a quatre lignes de longueur sur deux lignes deux tiers de largeur; sa tête & son corcelet sont d'un verd luisant & un peu velu; le corps en dessous est noir, mêlé d'un peu de verd; ses étuis sont d'un canelle clair, & ses pieds sont noirs; il est plus petit de moitié que le petit Hanneton d'Automne. On le trouve communément dans les bouses de Vaches.

311. Scarabæus solsticialis. Scarabæus scutellatus muticus testaceus, thorace villoso, elytris luteo pallidis, lineis tribus albis parallelis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 554.

Le petit Hanneton d'Automne.

Il est long de sept lignes, & large de trois lignes & demi; il ressemble beaucoup au grand, mais il est plus petit de moitié; de plus, son corcelet & tout son corps sont d'un brun plus clair, & ses étuis sont d'un jaune ambré & un peu transparent; il est aussi plus velu que le grand; les poils qui sont sur les côtés du ventre sont un peu blanchâtres; ce qui semble au premier coup d'œil former des marques approchantes de ces taches triangulaires qui se trouvent sur le grand Hanneton; mais la principale différence spécifique de ces insectes, consiste dans la forme de la queue, qui, dans cette espece, n'a point de prolongement comme dans l'autre.

l'autre. Ce petit Hanneton paroît sur la fin de l'Eté.

312. Scarabæus hemipterus. Scarabæus ſcutellatus muticus, thorace tomentoſo rugis duabus longitudinalibus marginato, elytris abbreviatis. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. 555.

Le Scarabée à tariere.

Ce Scarabée eſt plat, & quand on le prend, il retire ſes pattes ſous ſon corps, & reſte ſi parfaitement immobile, qu'on le croiroit mort. Tout ſon corps eſt d'un fond noir & couvert de petites écailles partout. Ces écailles ſont noires dans beaucoup d'endroits, & blanches dans d'autres : ce qui produit de jolies taches. La tête de l'animal eſt petite & allongée ; ſon corcelet l'eſt auſſi, & paroît avoir cinq angles ; les étuis ſont courts & ne couvrent gueres plus de la moitié du ventre ; tout le corps de l'animal eſt applati : on voit de plus à l'extrémité du ventre de la femelle, une pointe ou tariere longue d'une ligne, qui ne ſe trouve point dans les mâles ; ſans doute que l'uſage de cette partie eſt de ſervir à loger & dépoſer les œufs de cet inſecte dans le bois pourri, où il ſe trouve ordinairement.

313. Scarabæus faſciatus. Scarabæus ſcutellatus muticus niger tomentoſo flavus, elytris faſciis duabus luteis coadunatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 556.

La Livrée d'ancre.

Tout le corps de ce Scarabée, ſa tête & ſon corcelet ſont noirs, mais couverts de petits poils jaunes en grande quantité ; ſes étuis, qui ne ſont point velus, ſont d'un jaune plus pâle, ayant chacun trois bandes tranſverſales noires, qui commencent au côté extérieur, mais qui ne vont pas juſqu'au milieu ; ils ont auſſi un rebord noir un peu relevé. Le bout du ventre de l'inſecte n'eſt pas recouvert par les étuis : ce qui eſt commun à beaucoup de Scarabées.

314. Scarabæus nobilis. Scarabæus ſcutellatus muticus lævis, auratus, abdomine poſtice albo punctato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 558.

Le Verdet.

Cet inſecte reſſemble beaucoup à l'Emeraudine, dont il eſt parlé dans le premier volume de M. Geoffroi, page 74. La ſeule différence qu'on apperçoive d'abord, eſt celle de ſa couleur, qui eſt verte, ſans mélange de rouge cuivreux; ſa forme eſt la même, ſi ce n'eſt qu'il eſt un peu moins grand, & il a, de même que l'Emeraudine, quelques petites taches blanches ſur les étuis: ce qui le différencie néanmoins de l'Emeraudine, c'eſt cette avance à la partie inférieure du corcelet qui ſe trouve dans l'Emeraudine, & qui manque dans le Verdet.

315. Lucanus cervus. Scarabæus maxillis lunatis prominentibus dentatis, thorace inermi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 560.

Le Foulon.

Ce Scarabée a dix-ſept lignes de long ſur ſept lignes de large; c'eſt un des plus beaux & des plus gros de ce genre; il a la tête & le corcelet noirs, & les étuis un peu moins foncés & bruns; mais ce qui le rend plus agréable à la vue, c'eſt la couleur blanche qui tranche ſur ce fond & forme des taches irrégulieres; ces taches blanches conſidérées à la loupe, repréſentent un ſpectacle fort joli. Elles ſont compoſées & formées par quantité de petites écailles blanches, qui s'implantent dans des cavités des étuis & du corcelet; & qui reſſemblent à ces écailles qui ſe trouvent ſur les aîles des Papillons. Une autre particularité du Foulon, ce ſont les feuillets de ſes antennes, qui ſont très-longs, & qui égalent la longueur de la tête & du corcelet réunis enſemble, du moins dans les mâles, car ils ſont plus courts dans les femelles; le

reste de l'antenne est fort court, & composé seulement de trois articles; le dessous de l'animal est velu. On trouve cet insecte dans le Languedoc.

316. Lucanus parallelipipedus. Lucanus scutellatus depressus niger, maxillis dente laterali elevato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 561.

Le Moine.

Cet insecte a quinze lignes de longueur sur neuf lignes de largeur. Il se reconnoît aisément par la corne qu'il porte sur la tête, & qui l'a fait nommer par plusieurs Auteurs, *Rhinoceros.* Son corcelet n'est pas moins singulier & irrégulier; il s'éleve sur le derriere, & forme une éminence transverse à trois angles; cette éminence est bien moins considérable dans la femelle, qui n'a point non plus la corne de la tête.

317. Lucanus caraboides. Lucanus scutellatus cærulescens, maxillis lunulatis, thorace marginato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 561.

La Chevrette bleue.

Ce joli Cerf-volant est tout bleu, tirant un peu sur le violet. Ses antennes sont les mêmes en petit que celles de la grande & petite Biche; ses mâchoires avancent & débordent la tête, & leur côté intérieur est dentelé; son corcelet a un rebord bien marqué; ses étuis sont allongés & de la même forme que ceux du grand Cerf-volant; ils sont chagrinés, & le corcelet vu à la loupe paroît ponctué.

318. Dermestes domesticus. Dermestes niger, elytris griseis, margine nigris, thorace villoso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 563.

La Vrillette des tables.

Cet insecte varie beaucoup de grandeur & de couleur; on en trouve qui sont d'un brun foncé, & d'autres d'une couleur beaucoup plus claire; sa forme est oblongue & presque cylindrique; ses étuis sont striés; son corcelet est épais & un peu

en bosse. Quand on touche ce petit animal, il retire sa tête sous son corcelet, & ses pieds sous son ventre, & reste tellement immobile, qu'on le croiroit mort; il est très-commun dans les maisons.

319. Dermestes fumatus. Dermestes oblongus glaber testaceus, oculis nigris. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 564.

Le Dermeste du fumier.

Cet insecte a une demi-ligne de longueur, & quelquefois même encore moins; tout son corps est d'un brun clair, excepté ses yeux, qui sont noirs; sa couleur est cependant quelquefois plus ou moins foncée; son corcelet est bordé, & cet insecte a tout le port d'un Scarabée; mais ses antennes ont le caractere de celles des Dermestes: on le trouve dans le fumier.

320. Ptinus pectinicornis. Ptinus fuscus, antennis luteis pectinatis. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 565.

Le Panache brun.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur une ligne de largeur; il est oblong, noirâtre, à l'exception des pattes & des antennes, qui sont pâles; ses antennes sont fort jolies, branchues & comme en peigne, mais d'un seul côté; son corcelet est en bosse, & cet animal retire sa tête sous son corcelet, & ses pieds sous son ventre; dès qu'on le touche, il reste tellement immobile, qu'on le croiroit mort. Il fait sa demeure dans les vieux troncs de saule.

321. Ptinus pertinax. Ptinus fuscus unicolor. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 565.

La Vrillette Savoyarde.

Elle a deux lignes & demie de longueur sur une de largeur; sa forme est précisément la même que celle de toutes les especes de Vrillettes; son corcelet fait une bosse, sous laquelle l'animal retire sa tête lorsqu'il contrefait le mort; les étuis sont

longs & ferrés. Tout l'infecte eft d'une couleur brune, matte, obfcure & prefque noire ; mais en deffus il a des taches irrégulieres d'un jaune fale, qui, vues à la loupe, paroiffent formées par de petits poils courts.

322. Ptinus fur. Ptinus teftaceus fubapterus, thorace quatuor dentato, elytris fafciis duabus albis. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 566.

La Bruche à bandes.

Cet infecte a une ligne & demie de longueur fur deux tiers de ligne de largeur ; fes antennes font plus longues que fon corps ; fa tête eft large, un peu applatie, avec les yeux faillans. Son corcelet eft globuleux, affez petit, plein de tuberofités irrégulieres, cependant fans pointes fur les côtés, quoi qu'en dife Linnæus : ce qui fembleroit en former, ce font de petites touffes de poils qui font fur les côtés & un peu fur le deffus du corcelet. Ces poils font blanchâtres ; l'écuffon eft pareillement couvert de poils blancs. Les étuis font convexes, avec des ftries formées par des points, & ils font chargés de deux bandes tranfverfales de poils blancs, l'une proche le corcelet, l'autre plus bas, toutes deux interrompues dans leur milieu, fouvent l'infecte retire fa tête & fes pattes en deffous, & contrefait le mort, principalement quand on le touche. La couleur de cet animal eft brune, mais elle varie pour la nuance, qui eft tantôt plus & tantôt moins claire.

323. Hifter unicolor. Hifter totus ater, elytris fubftriatis. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 567.

L'Efcarbot noir.

Le corps de cet infecte eft noir, poli & fort luifant ; il a une forme prefque quarrée ; fon corcelet eft grand, très-poli, avec un petit rebord qui le termine à l'entour. Ce corcelet en devant eft échan-

cré, & dans cette échancrure est logée la tête; dont on n'apperçoit souvent la position, que par les mâchoires qui avancent; car cette tête se retire tellement la plupart du temps sous le corcelet, qu'il semble que l'Escarbot n'en ait point. Les étuis sont larges, courts, coupés presque quarrément vers le bout, & ne couvrent pas l'extrémité du ventre; ils sont très-polis, & n'ont que quelques stries imperceptibles, posées principalement vers leur côté extérieur; enfin la partie postérieure du ventre qui déborde les étuis, est arrondie & mousse. On trouve cet insecte dans les bouses & souvent sur le sable.

324. Byrrhus scrophulariæ. Byrrhus niger, elytris albis maculatis suturâ sanguineâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 568.

L'Anthrêne à broderie.

Cet insecte a une ligne de longueur sur trois quarts de ligne de largeur; son corps est presqu'oval; le fond de sa couleur est noir; mais le dessous du ventre paroît presque tout blanc, à cause d'une infinité de petites écailles de cette couleur qui le couvrent. Les antennes sont courtes, en masse, terminées par une palette applatie qui ne se divise point en feuillets; la tête est petite & souvent renfoncée sous le corcelet; celui-ci est large, couvert d'écailles blanches & rougeâtres, qui laissent paroître par endroit le fond noir. Les étuis sont recourbés & enveloppent même un peu les côtés & le dessous du corps: ils sont noirs, avec des écailles blanches & rougeâtres, qui forment une espece de broderie; on voit d'abord une bande transverse blanche assez large au haut des étuis: au bas des mêmes étuis, il y a deux points blancs distincts près la suture, un sur chaque étui. La couleur rougeâtre occupe principalement le bas de la suture des étuis, & le haut de cette même partie près de leur jonction avec le corcelet. Cet in-

fecte eſt très-commun dans les jardins ſur les fleurs.

325. Byrrhus verbaſei; Byrrhus fuſcus, elytris faſciis tribus undulatis pallidis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 568.

L'Amourette.

Cet inſecte a deux tiers de ligne de longueur ſur une demi-ligne de largeur ; il a beaucoup de rapport avec le précédent, mais il eſt bien plus petit ; au ſurplus, ſa figure & ſa forme ſont les mêmes ; il eſt pareillement tout couvert d'écailles, & il ſe trouve communément avec lui ſur les fleurs ; ſeulement les écailles, qui recouvrent ſes étuis, ſont plus nombreuſes & plus ſerrées, enſorte que la couleur noire qui fait le fond des étuis, ne paroit pas ; ces écailles forment trois bandes blanches tranſverſales & ondées, entre leſquelles il y a des bandes rougeâtres brunes de même forme.

326. Silpha germanica. Silpha oblonga atra, clypeo obrotundo inæquali marginato, elytris obtuſiſſimis margine laterali ſanguineis. *Linn. Syſt. Plant.* 569.

Le grand Dermeſte noir.

Ce Dermeſte a quatorze lignes de longueur ſur ſix lignes de largeur ; il eſt tout-à-fait ſemblable à celui du numéro ſuivant ; la forme du corcelet, des étuis & de tout le corps eſt la même ; il a auſſi cette épine aux cuiſſes poſtérieures que l'on remarque dans le Dermeſte à points d'Hongrie ; il n'en différe que par ſa couleur, qui eſt toute noire, ſans mélange d'aucune autre, & par ſa grandeur qui ſurpaſſe d'un tiers celle de l'inſecte ſuivant.

327. Silpha veſpillo. Silpha oblonga atra, clypeo orbiculato inæquali, elytris faſciâ duplici ferruginea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 569.

Le Dermeſte à points d'Hongrie.

Ce Dermeſte a neuf lignes de longueur ſur quatre de largeur ; ſa tête reſſemble un peu, pour ſa forme & ſes mâchoires avancées, à celle d'une

Guêpe ; ses antennes sont fort différentes de celles des Scarabées ; elles ont à leur extrémité une masse rougeâtre formée par quatre petites plaques enfilées l'une sur l'autre par leur milieu, & dont la derniere plus épaisse forme un petit bouton irrégulier & pointu ; sa tête, son corcelet & son corps sont noirs, chargés de quelques poils jaunâtres ; la forme de son corcelet mérite attention, il est assez rond, forme quelques éminences, sur-tout une au milieu, qui est divisée en deux par une rainure longitudinale, & tout son contour est terminé par un bord large & plat. Ses étuis sont courts comme coupés transversalement au bout, & laissant un tiers du corps à découvert ; ils sont noirs, avec deux bandes jaunes transversales, dont les bords sont terminés irrégulierement, à peu près comme ceux des points d'Hongrie.

328. Silpha bipustulata. Silpha oblonga nigra, elytris singulis puncto unico rubro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 570.

Le Dermeste à deux points rouges.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur une ligne de largeur ; ses antennes sont longues & minces, terminées par une masse longue & perfoliée ; son corcelet est large & bordé ; ses étuis sont aussi assez larges ; tout le corps de l'insecte est noir, à l'exception de deux points ronds de couleur rouge, sçavoir un au milieu de chaque étui. Ce Dermeste se rencontre dans les charognes.

329. Silpha atrata. Silpha atra, elytris sub punctatis, lineis elevatis tribus lævibus, clypeo antice integro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 571.

Le Bouclier noir à trois raies & corcelet lisse.

Cet insecte est assez grand ; le mâle a quatre ou cinq lignes de long, & sa femelle en a environ six ; l'un & l'autre sont tout noirs ; mais ce noir est plus matte dans la femelle & plus brillant dans le mâle ; leurs antennes sont composées d'onze

articles, qui vont en grossissant vers l'extrémité de l'antenne, & dont les derniers plus larges que les autres, sont perfoliés & enfilés par leur milieu. Le corcelet est large, applati & bordé ; la tête avance & déborde quand l'insecte marche ; mais quand on le touche, il la replie en dessous & la cache. Les étuis ont un rebord grand & relevé en gouttiere ; on voit sur chacun d'eux trois lignes élevées, longitudinales & lisses, & l'espace qui est entre ces lignes est chargé d'une infinité de petits points, ensorte qu'il paroît comme chagriné.

330. Silpha thoracica. Sylpha nigra, elytris obscuris, lineâ elevatâ unicâ, clypeo retuso testaceo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 571.

Le Bouclier à corcelet jaune.

Les antennes de ce bouclier sont noires ; leur derniere articulation forme un bouton allongé, & les trois d'ensuite sont assez larges & enfilés par leur milieu. Le corcelet est d'un jaune couleur de rouille, & avec le secours de la loupe, cette couleur paroît due à beaucoup de petits poils jaunâtres fort courts ; ce corcelet est large, bordé, raboteux, un peu échancré en devant pour laisser paroître la tête ; les étuis sont noirs, bordés à l'extérieur par une gouttiere ; & ont au milieu trois lignes longitudinales élevées, principalement l'extérieure, qui paroît interrompue vers la fin. Tout l'animal est oval, oblong & applati.

331. Silpha quadripunctata. Silpha nigra, elytris pallidis puncto baseos medioque nigro, thorace emarginato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 571.

Le Bouclier jaune à taches noires.

Ce Bouclier est une des plus jolies especes de son genre ; sa tête, ses antennes, son corps & ses pattes sont noirs ; le corcelet est large, bordé, noir au milieu, jaune-pâle sur les bords ; en devant il a une échancrure qui laisse la tête à découvert ;

les étuis ſont du même jaune, & portent chacun deux points ronds, noirs, luiſans, & tellement placés, que ces quatre points forment un quarré lorſque les étuis ſont fermés : de plus, l'écuſſon eſt noir, ainſi que les bords des étuis qui lui ſont contigus : ce qui forme en tout cinq taches noires. Ces étuis ſont bordés d'une gouttiere & ont chacun dans leur milieu trois lignes longitudinales peu ſaillantes.

332. Silpha ſabuloſa. Silpha fuſca, elytris lineis elevatis tribus utrinque dentatis, thorace ſubemarginato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 572.

Le Tenebrion à ſtries dentelées.

Cet inſecte eſt noir; ſa tête eſt courte & bordée; il la retire en partie ſous ſon corcelet; les yeux ſont petits & placés poſtérieurement. Les antennes ſont compoſées d'articles globuleux, plus gros vers l'extrémité; elles ſont courtes & n'égalent que la moitié de la longueur du corcelet: celui-ci eſt large, uni & bordé; les étuis, qui ſont aſſez courts ont cinq ſtries longitudinales, élevées, dont il n'y en a que trois qui ſoient bien marquées. Des deux côtés de ces ſtries ſont des points élevés qui ſe confondent avec elles, & les rendent dentelées. Sous les étuis ſont des aîles courtes, dont il ne paroît pas que l'inſecte faſſe uſage.

333. Silpha aquatica. Silpha cinerea, elytris ſubſtriatis, thorace emarginato longitudinaliter rugoſo vireſcente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 573.

Le Dermeſte bronzé.

Cette eſpece de Dermeſte varie beaucoup pour la grandeur, depuis une ligne & demie juſqu'à trois lignes de long; ſa forme eſt alongée; ſa couleur eſt brune, bronzée & un peu brillante; ſon corcelet eſt fort peu bordé, & les étuis le ſont encore moins. On remarque ſur le corcelet cinq enfoncemens ſinueux ſuivant ſa longueur, entre leſquels

s'élevent quatre côtes. Il y a sur chacun des étuis dix stries longitudinales serrées, formées par des raies de points; enfin les antennes sont en masse & perfoliées au bout.

334. Silpha pulicaria. Silpha nigra oblonga, elytris abbreviatis, abdomine acuto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 574.

L'Antribe des fleurs.

Cette espece a une ligne de long sur une demi-ligne de large : elle est noire partout ; sa forme est ovale, un peu quarrée. Ce qui la rend très-aisée à reconnoître, c'est que ses étuis sont plus courts que son ventre, & n'en recouvrent que les deux tiers. On trouve cet insecte sur les plantes à ombelles.

335. Cassida viridis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 574. Cassida viridis, corpore nigro. Act. upf. 1736.

La Casside verte.

La grandeur de cet insecte varie; son corcelet est large, un peu applati & a des rebords plats, fort saillans, ensorte que la tête de l'animal est tout-à-fait cachée; les étuis ont des stries de points, & débordent pareillement de beaucoup le corps; cette conformation donne à l'insecte l'air d'une petite Tortue. Tout le dessus du corps est uni & de couleur verte; en dessous, on voit le corps de l'animal plus petit & plus étroit que ses étuis, & tout noir, à l'exception des pattes, qui sont d'une couleur pâle. La Casside verte se trouve sur les plantes verticillées & les chardons.

336. Cassida nobilis. Cassida grisea, elytris lineâ cæruleâ nitidissima. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 575.

La Casside à bandes d'or.

La couleur de cet insecte est pâle, d'un jaune terne tirant un peu sur le fauve, ses étuis ont des stries longitudinales de points; mais la troisieme strie, en commençant à compter de la suture, est

écartée des deux premieres, & le long de cet endroit est une belle raie longitudinale d'un verd doré, mais qui ne se voit que sur l'insecte vivant; car lorsque l'animal est mort, elle disparoît à mesure qu'il se desseche.

337. Cassida maculata. Cassida viridis, elytris rarius, sutura dorsali confertius nigro maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 575.

La Casside panachée.

Il y en a deux variétés : l'une a le corcelet & les étuis rouges, l'autre les a d'un beau verd; toutes deux ont les pattes, les antennes & le dessous du corps noirs; toutes deux ont sur leurs étuis des stries longitudinales formées par des points enfoncés; toutes deux enfin ont les mêmes taches noires sur les étuis. Ces taches sont d'abord au nombre de cinq ou six le long de la suture longitudinale qu'elles touchent, se joignant souvent avec les correspondantes de l'autre étui, ce qui fait pour lors une bande longue, noire, dentelée & festonnée; il y a ensuite deux grandes & longues taches vers l'angle extérieur du haut des étuis, & enfin deux ou trois petits points noirs sur le milieu de l'étui. On trouve ces deux insectes ensemble, en grande quantité au bord des étangs, sur l'aunée des prés; leurs larves ressemblent à celle de la Casside verte; elles sont applaties, épineuses, sur-tout sur les côtés, & ont une queue fourchue avec laquelle elles soutiennent leurs excréments : elles rongent les feuilles de l'aunée.

338. Coccinella 24-punctata. Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris viginti quatuor. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1. 585.

La Coccinelle rayée.

Cette Coccinelle est une des plus petites de la France : elle est même assez rare aux environs de Paris; sa couleur est rouge; ses yeux & ses mâchoires sont seulement noirs; il y a aussi une petite

tache de même couleur sur son corcelet; quant à ses étuis, ils sont rouges, & on voit sur chacun douze points noirs, sçavoir trois en haut séparés & distincts, ensuite quatre autres dont les deux du milieu tiennent ensemble; plus bas, trois autres qui sont joints & forment une espece de raie, & enfin deux au bas plus petits & séparés l'un de l'autre.

339. Coccinella 6-pustulata. Coccinella coleoptris nigris, punctis rubris sex. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 585.

La Coccinelle à pustules.

M. Geoffroi rapporte quatre variétés de cette espece à six points, à quatre & à deux rouges, & à deux points jaunes. La tête, dans toutes ses variétés est noire avec deux points jaunes. Le corcelet est de même noir, avec un peu de jaune sur les côtés; quant aux étuis, ils sont oblongs & noirs dans toutes, mais leurs taches sont différentes. Dans la premiere, il y a six taches rouges, trois sur chaque étui; sçavoir une en haut à l'angle extérieur, une moindre au milieu plus proche du bord intérieur, & une en bas vers la pointe de l'étui. Dans celle à quatre points, c'est la tache d'en bas qui manque; dans celle à deux points, il n'y a que la tache d'en haut qui se trouve, les deux dernieres n'y sont point; enfin celle à deux points jaunes ne différe, que par la couleur des taches, de celle à deux points rouges.

340. Chrysomela tanaceti. Chrysomela ovata atra punctata, antennis pedibusque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 3. 587.

La Galeruque brunette.

Cet insecte a quatre lignes de longueur sur trois de largeur; il est par-tout d'un brun noir, tantôt plus, tantôt moins foncé; ses antennes sont composées d'onze articulations, comme celles de tous les insectes de ce genre, égalant environ la moitié

de son corps; sa tête est presque quarrée, avec les yeux saillans; son corcelet est aussi quarré avec des bords saillans, une impression ou sinuosité au milieu, & des enfoncemens sur les côtés, ce qui rend le corcelet inégal & raboteux; il est de plus chargé de beaucoup de points. Les étuis un peu alongés en sont pareillement chargés, & ont chacun quatre lignes longitudinales élevées, dont les deux qui sont les plus proches de la suture sont plus marquées & plus apparentes.

341. Chrysomela graminis. Chrysomela ovata viridi cærulea nitida, antennis pedibusque concoloribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 587.

Le Grand Vertubleu.

Ce bel insecte est ovale & fort convexe; sa couleur est par-tout d'un beau verd glacé d'un peu de bleu, ce qui produit de très-beaux reflets; il n'y a en tout que ses yeux qui soient jaunâtres; son corcelet est échancré en devant à l'endroit de la tête; il est parsemé, ainsi que les étuis, de petits points qui ne se touchent pas, & qui font quelques stries, mais peu régulieres.

Ce Chrysomele se rencontre sur le galeopsis, le lamium, la menthe & les autres plantes labiées.

342. Chrysomela ænea. Chrysomela ovata viridis nitida, abdomine postice ferrugineo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 587.

Le petit Vertubleu.

Cet insecte est par-tout d'un beau vert doré, entrecoupé par une bande d'un beau bleu qui se trouve le long de chaque étui au milieu, outre la suture longitudinale de ces étuis, qui est de la même couleur, ce qui divise tout le dessus du corps en sept bandes ou raies longitudinales, dont quatre sont d'un verd doré, & trois bleues aussi un peu dorées; ces mêmes étuis sont parsemés de points de même que le corcelet, qui est assez échancré

en devant. Les aîles de cette Chryſomele ſont rouges. On la rencontre ſur les plantes labiées.

443. Chryſomela alni. Chryſomela ovata violacea, elytris punctis excavatis ſparſis, antennis pedibuſque nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 587.

Le Gribouri bleu de l'aune.

Ce Gribouri a quatre lignes de longueur ſur trois de largeur, c'eſt le plus grand de tous les Gribouris; il eſt d'un beau violet, tant en deſſus qu'en deſſous; ſes étuis vus à la loupe, paroiſſent parſemés de très-petits points irréguliers. La forme de ſon corcelet, ſous lequel rentre ſa tête, le range parmi les inſectes de ce genre. Cet inſecte ſe voit ſur l'aune.

344. Chryſomela betulæ. Chryſomela ovata violacea, elytris puncti, excavato-ſtriatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 507.

La Chryſomele bleue du ſaule.

La larve qui produit cet inſecte reſſemble beaucoup à celle des Coccinelles. Sur chacun de ſes anneaux, il y a une bande de petites pointes qui font paroître cette larve comme hériſſée; lorſqu'on examine ces pointes à la loupe, on voit qu'elles ſont un peu velues à leur extrémité, & il en ſuinte un peu d'humeur: on trouve ſouvent les feuilles du ſaule & celles du bouleau toutes chargées en deſſous de ces petites larves, qui rongent le parenchyme des feuilles ſans toucher à la nervure & à la pellicule ſupérieure; lorſqu'elles veulent ſe métamorphoſer, elles s'attachent fortement à la feuille par l'extrémité poſtérieure de leur corps & reſtent immobiles & comme arrondis pendant une quinzaine de jours; au bout de ce tems, la peau de cette eſpece de Chryſalide ſe fend vers le corcelet, & on en voit ſortir l'inſecte parfait, ou la Chryſomele. Celle-ci eſt aſſez arrondie, de couleur pourpre imitant la couleur violette, quelquefois blanc ou verdâtre, rarement noir, car ſa cou-

leur varie beaucoup. Sa tête, ſon corcelet & ſes étuis ſont chargés d'une infinité de petits points, qui, regardés à la loupe, paroiſſent former ſur les étuis des ſtries aſſez régulieres.

345. Chryſomela hæmoptera. Chryſomela ovata violacea, alis rubris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 587.

La Chryſomele violette.

Cette eſpece eſt grande, bien ronde, & partout d'un beau violet; elle eſt liſſe & polie en deſſus; ſes aîles, qui ſont cachées ſous ſes étuis, ſont liſſes.

346. Chryſomela cerealis. Chryſomela ovata aurata, thorace lineis tribus, coleoptriſque quinque cæruleis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 588.

L'Arlequin doré.

Cet inſecte a depuis trois lignes juſqu'à trois lignes & demie de longueur, & depuis deux lignes juſqu'à deux lignes & un quart de largeur; chacun de ſes étuis a quatre belles bandes longitudinales d'un rouge cuivreux, entrecoupées par autant de bandes bleues, & ſur les bords des unes & des autres ſont d'autres bandes d'un verd jaune & brillant, fort étroites; cet aſſemblage produit les plus belles couleurs. Le corcelet eſt pareillement couvert de trois bandes cuivreuſes, entrecoupées par quatre bandes bleues bordées auſſi de jaune un peu vert; la tête eſt ornée des mêmes couleurs; le deſſous de l'inſecte, ſes antennes & ſes pattes ſont de couleur violette; les étuis ſont chargés de points irréguliers, & les aîles ſont rouges.

347. Chryſomela polygoni. Chryſomela ovata cærulea, femoribus anoque rufis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 589.

La Châtaigne morte.

Cette jolie & ſinguliere eſpece de Criocere eſt toute noire, & ſa couleur eſt matte & foncée: tout ſon corps eſt couvert en deſſus de longues & fortes épines, ce qui la rend hériſſée comme une

coque

coque de châtaigne ; il y a même une épine à la base des antennes ; le corcelet en a un rang posé transversalement : ces dernieres sont fourchues ; enfin ses étuis en ont une très-grande quantité qui sont simples ; ces pointes sont dures & roides. On trouve ce petit insecte sur le haut des tiges du gramen.

348. Chysomela polita. Chrysomela ovata, thorace aurato, elytris rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 590.

La Chrysomele rouge à corcelet doré.

Cette Chrysomele en dessous est d'un verd bronzé ; sa tête & son corcelet sont d'une couleur brillante, cuivreuse & dorée ; ses étuis sont d'un rouge terne de couleur de brique, chargés de points distribués irréguliérement ; les aîles qui sont sous ces étuis sont rouges ; les antennes seules sont noires.

349. Chrysomela populi. Chrysomela ovata, thorace cærulescente, elytris rubris, apice nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 590.

La grande Chrysomele rouge à corcelet bleu.

Cet insecte a cinq ou six lignes de longueur sur quatre lignes de largeur ; il est un des plus grands de son genre. La forme de son corps est ovale & arrondie ; sa tête & son corcelet sont d'un bleu un peu verdâtre ; tout le dessus du corps est de la même couleur, ainsi que les pattes ; ses antennes sont noires, composées de onze articles qui vont sensiblement en grossissant ; il y a sur le corcelet deux fossettes ou impressions oblongues posées sur ses côtés ; les étuis sont rouges avec un peu de noir à leur pointe inférieure ; leur bord est élargi & embrasse le corps. On trouve cet insecte sur le peuplier, dont sa larve ronge & mange les feuilles.

350. Chrysomela boleti. Chrysomela ovata nigra, elytris fasciis tribus flavis rependis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 591.

La Diapere.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une

ligne trois quarts de largeur ; il ressemble beaucoup à une Chrysomele, au nombre de laquelle Linnæus le place ; mais il en différe, selon M. Geoffroi, par le nombre des pieces de ses tarses & par ses antennes, qui sont tout-à-fait singulieres. Elles sont courtes, de la longueur du corcelet tout au plus, & composées d'anneaux lenticulaires applatis & enfilés à peu près comme on voit des anciens ifs taillés dans quelques jardins ; il n'y a cependant que les huit dernieres pieces des antennes qui ont cette forme ; les trois premieres sont courtes & sphériques, ce qui donne à l'antenne la forme d'une massue allongée. Tout l'insecte est très-lisse, brillant, noir, à l'exception des étuis, qui ont chacun huit stries longitudinales formées par des points, & trois bandes transversales jaunes. La premiere de ces bandes placée au haut de l'étui, est large & terminée par un bord ondé. La seconde, qui est au milieu de l'étui, est plus étroite, & ses bords, tant en haut qu'en bas, sont pareillement ondulés ; enfin la troisieme est à l'extrémité de l'étui & ne forme gueres qu'une large tache à l'extrémité de chaque étui. On a trouvé cet insecte à Fontainebleau dans le cœur pourri d'un chêne.

351. Chrysomela sanguinolenta. Chrysomela ovata nigra, elytris margine serratis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 591.

La Chrysomele noire à bordure rouge.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur quatre de largeur ; il est ovale & assez large ; sa tête & son corcelet sont bleus, ainsi que le dessous de son corps : on remarque une impression sur les côtés du corcelet, qui le rend comme bordé ; les étuis sont d'un noir foncé, chargés de points, qui les font paroître chagrinés. Ils sont bordés sur les côtés jusqu'en bas d'une bande assez large d'un rouge clair ; les aîles sont rouges. Ce joli insecte habite les bois.

352. Chryſomela hyoſciami. Chryſomela ſaltatoria vireſcenti-cærulea, pedibus teſtaceis, femoribus poſticis violaceis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. I. 594.

L'Altiſe du choux.

Ce petit inſecte a une ligne de longueur ſur une ligne & demie de largeur ; il eſt en deſſus d'un beau bleu brillant avec des ſtries de points ſur ſes étuis. Ses pattes ſont de couleur de rouille, à l'exception des cuiſſes poſtérieures ; la baſe des antennes eſt de la même couleur.

353. Chryſomela exſoleta. Chryſomela ſaltatoria livida, pedibus teſtaceis, abdomine capiteque fuſco. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. I. 594.

L'Altiſe jaune.

Tout le corps de cet inſecte eſt jaune ; cette couleur eſt plus pâle ſur le corcelet, la tête & les étuis, & plus fauve aux pattes, aux antennes & ſur le deſſous du corps ; les yeux ſeuls ſont bruns. On le rencontre dans les jardins.

354. Chryſomela nitidula. Chryſomela ſaltatoria, elytris cæruleis, capite thoraceque aureo, pedibus ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 594.

L'Altiſe rubis.

Cet inſecte a une ligne de longueur ſur une demi-ligne de largeur ; il eſt d'une belle couleur bronzée ; ſon corcelet eſt d'un rouge doré, vif, éclatant, & imitant la couleur du rubis ; il eſt chargé de points irréguliers, & ſes étuis ont des ſtries régulieres ; les pattes & la baſe des antennes ſont de couleur fauve.

355. Chryſomela nemorum. Chryſomela ſaltatoria, elytris linea flava, pedibus pallidis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 595.

L'Altiſe à bandes jaunes.

Cet inſecte eſt des plus jolis & des plus petits de ſon genre, ſa grandeur varie cependant quelquefois de moitié ; tous ont tout le corps noir, à

l'exception de la base des antennes, qui est un peu fauve, ainsi qu'une partie des pattes postérieures. Sur chaque étui regne une bande longitudinale jaune que le noir borde de tous côtés : ces étuis sont chargés de points noirs, mais irréguliers & sans stries. Cette Altise est commune dans les jardins.

356. Chrysomela 4-punctata. Chrysomela cylindrica, thorace nigro, elytris rubris, punctis duobus nigris, antennis brevibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 595.

La Melolonte quadrille à corcelet noir.

Cet insecte a quatre lignes de longueur sur deux de largeur; en dessous, il est noir & chargé de quelques petits points, qui, vus dans un certain jour, paroissent soyeux & un peu blancs. Ses pattes, ses aîles, sa tête, ses antennes, son corcelet & l'écusson sont noirs & un peu luisans; les étuis seuls sont d'un rouge un peu jaune, avec deux taches noires sur chacun, l'une plus petite & plus ronde vers le haut de l'étui à son angle extérieur, l'autre plus grande & comme transversale presqu'au milieu de l'étui, tirant un peu vers le bas. Les antennes formées en scie sont assez courtes, & n'égalent gueres que le corcelet en longueur.

357. Chrysomela 2-punctata. Chrysomela cylindrica, thorace nigro viridi, elytris rubris, punctis duobus nigris, antennis longis. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 597.

Le Gribouri rouge strié à points noirs.

Ce Gribouri a deux lignes & un quart de longueur sur une ligne & demie de largeur; le dessous de son corps, ses pattes, ses antennes, sa tête & son corcelet sont noirs & luisans, sans qu'on apperçoive aucun point sur le corcelet; les étuis seuls sont rouges & striés longitudinalement; leurs bords, tant extérieurs qu'intérieurs, sont noirs, & de plus chaque étui a deux taches noires, l'une grande & ronde, placée inférieurement un peu

plus bas que le milieu de l'étui, l'autre petite & allongée, placée vers ſon angle ſupérieur & extérieur; les antennes égalent la longueur du corps de l'animal.

358. Chryſomela nitens. Chryſomela cylindrica, thorace cæruleo nitido, elytris cæruleis, pedibus teſtaceis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 598.

La Melolonte bleue.

Le deſſous de ſon corps & ſa tête ſont d'un bleu noir; les étuis ſont d'un bleu plus clair; les pieds & le corcelet ſont d'un rouge brun : les antennes ſont noires, un peu brunes à leurs baſes; les étuis ſont parſemés de points irréguliers.

359. Chryſomela merdigera. Chryſomela oblonga rubra, thorace cylindrico utrinque impreſſo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 599.

Le Criocere rouge du lys.

Cet inſecte a trois lignes de longueur ſur une ligne & demie de largeur; il varie pour la grandeur. Le deſſous du corps, les pattes, la tête & les antennes ſont noirs; le corcelet & les étuis ſont d'un beau rouge vermillon, & ſur ces derniers on voit des ſtries formées par des rangées longitudinales de petits points. La larve qui donne cet inſecte eſt mollaſſe, aſſez groſſe, de couleur de chair, avec ſix pattes au-devant de ſon corps: on la trouve ſur les plantes liliacées qu'elle ronge & détruit; elle eſt toujours couverte de ſes ordures, qu'elle fait remonter ſur ſon dos, & ſous leſquelles elle eſt à l'abri; ſouvent les lys ſont tous mangés par ces eſpeces de larves. L'inſecte auſſi beau & auſſi propre que ſa larve eſt ſale & dégoûtante, ſe trouve pareillement ſur le lys. Lorſqu'on le prend, il fait une eſpece de cri produit par le frottement des jointures du corcelet avec la tête & le corps. La Nymphe tient pour ainſi dire le milieu entre la larve & l'inſecte parfait; on y voit très-diſtincte-

ment toutes les parties de l'animal qui en doit ſortir. L'accouplement de ces Crioceres eſt long, il dure pluſieurs heures. La femelle après avoir été fécondée, dépoſe ſes œufs irréguliérement les uns auprès des autres ſur la partie inférieure de quelques feuilles de lys; ces œufs ſont diſpoſés par tas de huit ou dix, & ſont enduits d'une liqueur qui les colle à la feuille; ils ſont oblongs, de couleur rougeâtre lorſqu'ils ſont nouvellement dépoſés, mais en ſe ſéchant ils deviennent bruns; au bout de quinze jours on en voit ſortir les petites larves, qui ſe répandent ſur les feuilles de lys.

360. Chryſomela 12-punctata. Chryſomela oblonga rufa, el tris punctis ſex, pectore pedumque geniculis nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 601.

Le Criocere rouge à points noirs.

Il y a beaucoup de reſſemblance entre cet inſecte & le précédent pour la forme, la grandeur & même la couleur; ſa tête eſt rouge, avec les yeux & les antennes noirs; le corcelet eſt rouge en deſſus, noir en deſſous; ſes étuis ſont rouges, ſtriés & chargés chacun de ſix points ou marques noires, qui forment deux eſpeces de triangles, l'un ſupérieur, dont la baſe regarde l'intérieur, l'autre inférieur, dont la baſe eſt tournée vers le bord extérieur de l'étui: outre ces douze points des étuis, il y en a un troiſieme en haut à la jonction des deux étuis, poſé ſur l'écuſſon. Les pattes de l'animal ſont rouges avec les jointures & les pieds ou tarſes noirs: enfin les anneaux du ventre ſont rayés tranſverſalement de rouge & de noir. Cet inſecte ſe rencontre ſur les aſperges.

361. Chryſomela aſparagi. Chryſomela oblonga, thorace rubro: punctis duobus nigris, elytris flavis, cruce punctiſque quatuor nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 601.

Le Criocere porte-croix de l'aſperge.

Cet inſecte eſt un des plus joliment habillés qu'on

puiſſe voir ; il eſt aſſez allongé ; tout le deſſous de ſon corps, ainſi que ſes pattes & ſa tête, ſont d'un noir bleuâtre ; les antennes ſont noires ; le corcelet eſt rouge, ayant ſur ſon milieu deux points noirs ordinairement aſſez marqués, mais ſi petits dans quelques-uns, qu'à peine les voit-on ; les étuis ſont longs, ſtriés, d'une couleur fauve vers le rebord extérieur, & variés diverſement pour la couleur ; le jaune paroît faire le fond ; ſur ce fond eſt une eſpece de croix de couleur noire bleuâtre, dont la branche du milieu aſſez large, eſt ſur le bord intérieur de l'un & de l'autre étui & commune à tous les deux ; les bras de la croix ſont au milieu ; ils ſont larges & courts & ne vont point juſqu'au bord extérieur des étuis. Au haut de ce bord extérieur eſt une marque ou tache bleue, qui, pour l'ordinaire, eſt ſéparée de la croix, & quelquefois y eſt jointe : vers le bas des étuis, ſont deux ſemblables taches rondes qui tiennent au pied de la croix ; quelquefois ces taches & ces couleurs varient. La larve de cet inſecte eſt d'un brun gris & de forme allongée : on la trouve ſur l'aſperge.

362. Hiſpa atra. Hiſpa corpore toto atro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 605.

La Châtaigne noire.

Cet inſecte eſt tout noir, & ſa couleur eſt matte & foncée ; tout ſon corps eſt couvert en deſſus de longues & fortes épines, ce qui le rend hériſſé comme une coque de châtaigne ; il y a même une épine à la baſe des antennes ; le corcelet en a un rang poſé tranſverſalement. Ces dernieres ſont fourchues : enfin ſes étuis en ont une très-grande quantité qui ſont ſimples : ces pointes ſont dures & roides. Nous avons déjà parlé plus haut de cet inſecte, dont M. Linnæus a ſans doute fait deux eſpeces.

363. Bruchus pisi. Bruchus elytris griseis albo punctatis; podice albo maculis binis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 604.

Le Mylabre à croix blanche.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur une ligne de largeur ; ses antennes sont de la longueur du tiers de son corps ; leurs sept derniers anneaux vont en grossissant ; elles sont placées devant les yeux sur une espece de petite avance ou trompe plate & courte, au bout de laquelle sont les antennules. Ses yeux sont assez saillans ; le corcelet est large & uni sans rebords ; les étuis ont des stries longitudinales assez serrées ; ils sont courts, & laissent au moins le quart du ventre à découvert. Tout l'insecte est brun, mais chargé par endroits d'un duvet cendré qui forme sur le corcelet & les étuis des taches nébuleuses ; l'écusson & le bout du corcelet qui y touche sont ordinairement plus blancs. Le bout du ventre qui déborde les étuis est d'un gris-blanc, avec deux taches noires, une de chaque côté : ce qui partage le blanc en trois raies qui se coupent & forment une espece de croix d'autant plus remarquable, que l'extrémité des étuis est brune. Les cuisses de l'insecte ont chacune une petite appendice en forme de dent ou d'épine.

364. Curculio granarius. Curculio longirostris piceus oblongus, thorace punctato longitudine elytrorum. *Linn. Sp. Plant.* 608.

Le Charanson brun du bled. Voyez art. *Charanson* dans ce Dictionnaire.

365. Curculio alni. Curculio longirostris, pedibus saltatoriis, elytris lividis maculis duabus obscuris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 611.

Le Charanson sauteur à taches noires.

Ce Charanson a une ligne & demie de longueur sur deux tiers de largeur ; il a la tête, la trompe & le dessous de son corps noir, & le dessus de cou-

leur fauve. Les pattes ſont de cette derniere couleur, excepté ſeulement les cuiſſes qui ſont noires; les étuis ſont ſtriés; leurs cuiſſes poſtérieures ſont fort groſſes & leur ſervent à ſauter; il y a des taches noires ſur chaque étui, l'une plus petite à la baſe, l'autre plus large un peu plus bas que le milieu de l'étui. Cet inſecte eſt commun ſur les buiſſons.

366. Curculio ſalicis. Curculio longiroſtris, pedibus ſaltatoriis, elytris atris, faſciis duobus albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 611.

L'altiſe bleu.

Cet inſecte eſt bleu en deſſus & en deſſous, & quelquefois un peu verdâtre; ſa tête eſt aſſez quarrée, ſes yeux ſont ſaillans, & ſes antennes de la moitié de la longueur de ſon corps. Le corcelet eſt quarré un peu large, liſſe, avec un enfoncement tranſverſal à ſa partie poſtérieure. Ses étuis ſont liſſes, & vus à la loupe, ils paroiſſent parſemés de petits points irréguliers; cet inſecte ſaute très-bien, & a les cuiſſes poſtérieures groſſes comme tous ceux de ſon genre.

367. Curculio nucum. Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, corpore griſeo longitudine roſtri. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 613.

Le Charanſon trompette.

Cet inſecte a ſon écuſſon blanc, & ſa trompe allongée en alène; cette trompe varie pour la grandeur; ordinairement elle égale la longueur du corps de l'animal, ſouvent elle le ſurpaſſe d'un bon tiers; elle eſt fine, mince & déliée; pour ce qui eſt de la grandeur de l'inſecte, elle varie beaucoup; ſa couleur eſt d'un roux foncé; ſon corps ſe termine en pointe; ſes étuis ſont légérement ſtriés & chargés d'un duvet roux fort court, mais diſtribué par plaques, ce qui rend le corps bariolé & comme marbré; les pattes ſont grandes & longues pour le corps. Cet inſecte mange les noix.

368. Curculio ſcrophulariæ. Curculio longiroſtris ſubgloboſus, coleoptris maculis duabus atris dorſalibus. *Linn. ſyſt. nat. edit.* XII. 614.

Le Charanſon à loſange de la ſcrophulaire.

La forme du corps de cet inſecte eſt arrondie; ſa trompe eſt noire & luiſante, aſſez fine & plus longue que le corcelet; lorſqu'il ſent qu'on veut le prendre, il la retire ſous lui, ainſi que ſes pattes, & il contrefait le mort. Son corcelet, plus étroit que ſes étuis, eſt couvert de petits poils d'un bleu jaunâtre; les étuis ſont d'un brun noirâtre, chargés chacun de cinq ſtries, entre leſquelles ſont des lignes moins élevées, entrecoupées de points blancs formés par des poils, ce qui rend l'animal aſſez joli; mais ce qui conſtitue ſon caractere ſpécifique, c'eſt une tache noire aſſez conſidérable au milieu du dos, ſur la future même des étuis, moitié ſur l'un & moitié ſur l'autre, dont la figure imite une loſange, & qui eſt formée par le heurtement que ſouffrent en cet endroit les ſtries les plus proches de la future; derriere cette tache noire ſe trouve une tache blanche aſſez marquée, & une autre pareillement blanche à quelque diſtance, plus près des extrémités des étuis; les pattes ſont noires & les tarſes de couleur fauve.

369. Curculio argentatus. Curculio brevi roſtris, femoribus dentatis, corpore viridi argenteo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 615.

Le Charanſon à écailles vertes.

Ce Charanſon eſt d'une couleur brun noirâtre, tout couvert d'écailles qui le font paroître d'une couleur verte bronzée; ſes antennes & ſes pattes ſont plus brunes; ſa trompe eſt à peu près de la longueur de ſon corcelet; ce dernier eſt chagriné, ainſi que la tête, & les étuis ſont chacun chargés de dix ſtries formées par des rangées de points.

370. Curculio incanus. Curculio brevi roftris cinereus oblongus, elytris obtufiufculis. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 616.

Le Charanfon gris, ftrié & fans aîles.

La trompe de ce Charanfon eft très-courte, & n'égale pas la longueur du corcelet; fon corps eft affez renflé, rond & obtus par le bout; fes étuis font larges & fe recourbent en enveloppant une partie du ventre; le corps de l'infecte eft brun, mais il eft tout couvert d'écailles grifes plus ou moins foncées, qui donnent à cet animal une couleur grife comme marbrée; la tête & le corcelet font chagrinés, & les étuis ont chacun dix ftries formées par des rangées de points.

271. Curculio nebulofus. Curculio brevi roftris oblongus canus, elytris fafciis obliquis nigris. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 617.

Le Charanfon à trompe fillonnée.

La trompe de ce Charanfon eft groffe, de la longueur du corcelet, portant un fillon creux en deffus dans toute fa longueur; elle eft de couleur noire avec des bandes longitudinales grifes. Le corcelet eft chagriné & parfemé de points noirs élevés. Le fond de fa couleur eft noir, mais il eft couvert de petits poils qui le font paroître gris; de plus, on voit fur le corcelet cinq bandes grifes longitudinales plus claires que le refte, une au milieu & deux de chaque côté; les étuis font pareillement noirs & chagrinés, mais ils paroiffent gris & comme nébuleux, à caufe des petits poils de cette couleur qui les recouvrent; les pattes font grifes, ainfi que le deffous de l'animal.

372. Attelabus coryli. Attelabus niger, elytris rubris. *Linn. Syft nat. edit.* XII. 619.

La Tête écorchée.

Sa longueur eft de trois lignes, & fa largeur eft d'une ligne & demie. La trompe de cette écorce,

qui eſt groſſe & courte, n'égale pas la moitié de la longueur de ſa tête; les antennes poſées ſur le milieu de cette trompe, ſont auſſi aſſez courtes & ne ſurpaſſent gueres la longueur de la tête : celle-ci eſt longue & preſque d'une forme triangulaire allongée, dont la pointe tient droit au corcelet, & dont la baſe donneroit naiſſance à la trompe, ayant à ſes deux angles les deux yeux. Cette forme de tête, dont l'articulation avec le corcelet paroit étranglée, & qui va enſuite en s'élargiſſant, la fait reſſembler à un ſquelette, ou à une tête écorchée; le deſſous du corps eſt noir, ainſi que la tête, les antennes, le devant du corcelet, l'écuſſon & les jambes. Les cuiſſes, les étuis & les deux tiers poſtérieurs du corcelet ſont d'un beau rouge : on voit ſur les étuis des ſtries formées par des points.

373. Attelabus apiarius. Attelabus cæruleſcens, elytris rubris, faſciis tribus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

Le Clairon à bandes rouges.

Cet inſecte a ſix lignes de longueur ſur deux de largeur; il eſt oblong : c'eſt le plus beau de tous ceux de ſon genre; ſon corcelet eſt de forme un peu cylindrique, il eſt d'un beau bleu brillant & chargé de poils; ſes étuis ſont de même couleur & chargés chacun de trois bandes d'un beau rouge de lacque, ou pour mieux dire, on en peut compter quatre, ſçavoir une en haut qui deſcend un peu obliquement en partant de l'angle ſupérieur & extérieur des étuis; une plus bas plus droite & plus large; enfin une troiſieme plus étroite, qui, ſe prolongeant au côté extérieur, en forme une quatrieme.

374. Cerambyx coriarius. Cerambyx thorace marginato tridentato, corpore piceo, elytris mucronatis, antennis brevioribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 622.

Le Prione.

Il a quinze lignes de longueur ſur ſix de largeur;

Il eſt un des plus ſinguliers pour la forme; tout ſon corps eſt aſſez luiſant & d'une couleur brune tirant ſur le noir; ſa tête a des mâchoires fortes, au-deſſous deſquelles on voit quatre antennules, deux plus grandes, compoſées de quatre pieces, & deux plus petites qui n'en ont que trois. Les antennes ſont compoſées d'onze articles, dont les neuf derniers ſont preſque triangulaires, ayant cependant leur angle extérieur plus allongé & plus pointu : ce qui donne à l'antenne la figure d'une ſcie. Ces antennes égalent preſque la moitié de la longueur du corps ; leur poſition a quelque choſe de particulier, c'eſt que leur baſe, à l'endroit de ſon inſertion avec la tête, eſt environnée par l'œil, au moins en partie, enſorte que l'œil ſe trouve par-là rétréci dans ſon milieu, & prend la figure d'un rein; le corcelet eſt large, aſſez applati, ſes côtés ſont aigus & garnis chacun de trois pointes aiguës. Les étuis ont des rebords bien marqués; ils ſont luiſans & comme chagrinés ſans aucune ſtrie.

375. Cerambyx hiſpidus. Cerambyx thorace ſpinoſo, elytris ſubpræmorſis, punctiſque tribus hiſpidis, antennis hirtis longioribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 627.

Le Capricorne à étuis dentelés.

La couleur de ce Capricorne eſt brune, plus ou moins foncée en différens endroits. Ses antennes ſurpaſſent d'un bon tiers la longueur de ſon corps; elles ſont compoſées d'anneaux moitié bruns, moitié gris, avec un anneau tout-à-fait blanc vers le milieu. Le corcelet, outre les épines latérales, a deux tubercules conſidérables en deſſus, un de chaque côté. Les étuis ſont bruns, ornés d'une large bande griſe tranſverſale proche leur baſe. Cette bande eſt formée par de petits poils cendrés, & elle n'eſt pas par-tout du même blanc, mais elle paroît comme panachée de différentes nuances : on voit ſur les étuis deux ou trois ſtries longitudinales

élevées, chargées de quelques poils gris, & de plusieurs touffes de poils bruns. L'extrémité de chacun des deux étuis a deux pointes aiguës, une extérieure plus longue, & une intérieure plus courte.

376 Cerambyx moſchatus. Cerambyx thorace ſpinoſo, elytris obtuſis viridibus nitentibus, femoribus muticis, antennis mediocribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 627.

Le Capricorne verd à odeur de roſe.

Tout le corps de ce beau capricorne eſt d'un verd tirant ſur le bleu, luiſant, brillant & doré, quelquefois il eſt d'un bleu doré & azuré; ſon ventre eſt bleu en deſſus, dit Linnæus; les aîles ſont noires, les jambes bleues, ainſi que les tarſes qui ſont velues en deſſous. Le corcelet a de chaque côté une pointe, & entre ces pointes, ſur le bas du corcelet proche les étuis, ſe trouvent trois tubercules & quelques autres plus petits ſur le devant du corcelet, ce qui le fait paroître raboteux. Les étuis ſont longs, un peu mols & flexibles, & finement chagrinés; ils ont chacun deux raies longitudinales un peu élevées. Les antennes ſont préciſément les mêmes que celles des autres Capricornes, ſi ce n'eſt que l'extrémité des articles ou anneaux eſt un peu moins renflée; ces antennes ſont au moins de la longuenr du corps.

377. Cerambyx alpinus. Cerambyx thorace ſpinoſo, coleoptris obtuſis faſcia maculiſque quatuor atris, antennis longis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 628.

La Roſalie.

Cet inſecte a quinze lignes de longueur ſur quatre de largeur; c'eſt un des plus beaux du pays. Sa tête eſt d'un bleu cendré, avec les mâchoires plus noires; ſes antennes ſont grandes, elles ont une fois & demie la longueur de tout le corps: elles ſont du même bleu, ayant à l'extrémité de chaque article une touffe de duvet brun, ce qui en-

trecoupe la couleur-bleue & rend ces antennes très-belles. Le corcelet eſt bleu, avec une tache brune de couleur de ſuie ſur le devant; les étuis ſont de la même couleur cendrée bleuâtre, chargés chacun de trois taches, une en bas plus petite, une au milieu fort grande, tenant toute la largeur de l'étui, & une moyenne en haut. Ces taches ſont brunes, de couleur matte & comme veloutées; elles ſont entourées, ainſi que celles du corcelet, par une raie de couleur plus claire que le reſte du corps. Tout le deſſous de l'animal eſt d'un beau bleu; les jointures des pattes ſont ſeulement plus brunes.

378. Cerambyx lamed. Cerambyx thorace ſpinoſo pubeſcente, elytris faſtigiatis lividis, tænia obſcura longitudinali ſinuata, antennis brevioribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 630.

Le Stencore Bedeau.

Les antennes ſont de la longueur du corps, preſqu'auſſi groſſes à leur extrémité qu'à leur baſe; le corcelet eſt en cône, arrondi & ſans pointes ni tubercules latéraux. Tout le corps eſt noir, à l'exception des étuis, qui ſont d'un rouge brun, ſi ce n'eſt à leur extrémité, où ils ſont noirs, & ſur la moitié poſtérieure & un peu plus de la ſuture, qui a une bande noire aſſez large. Cette bande eſt plus large en haut, & va en ſe rétréciſſant à meſure qu'elle deſcend, juſqu'à ce qu'elle ſe joigne à la partie noire qui termine les étuis.

379. Cerambyx inquiſitor. Cerambyx thorace ſpinoſo, elytris nebuloſis fuſco ſubfaſciatis, antennis brevibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 630.

Stencore noir velouté de jaune.

Ce Stencore, qui a ſix lignes & demie de longueur ſur deux de largeur, eſt tout noir, chargé de points & couvert de petits poils jaunes, qui, ſouvent forment différentes plaques ſur les étuis; ſa tête eſt allongée; les antennules ſont bien mar-

quées, & les antennes placées devant les yeux & courtes, n'égalent que le tiers de la longueur du corps. Derriere les yeux il y a une tache noire oblongue, & entr'eux un fillon affez profond ; le corcelet eft affez cylindrique, avec une pointe aiguë de chaque côté. Les étuis ont chacun deux lignes longitudinales élevées, & en regardant de près, il femble qu'on apperçoive le commencement d'une troifieme.

380. Cerambyx carcharias. Cerambyx thorace mutico cylindrico, corpore grifeo nigro punctato, antennis mediocribus. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 631.

La Lepture chagrinée.

Elle a un pouce de longueur fur quatre lignes de largeur ; elle eft toute couverte de petits poils qui la font paroître d'un gris cendré un peu jaunâtre ; à travers cette couleur, on voit des points noirs, liffes, élevés ; les antennes font de la longueur du corps, compofées d'onze articles, dont la bafe eft grife & le fommet noir ; le corcelet eft cylindrique, avec un petit fillon élevé dans fon milieu.

381. Cerambyx teftaceus. Cerambyx thorace mutico fubrotundo, glabro, corpore teftaceo, antennis mediocribus. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 655.

La Lepture livide à corcelet liffe.

Elle eft longue de quatre lignes trois quarts, & elle eft large d'une ligne & demie ; fes antennes font de la longueur de fon corps à peu de chofe près ; fon corcelet eft raboteux & inégal ; fes étuis font pointillés finement, fans raies ni ftries ; quant à la couleur, les antennes, la tête, le corcelet & les pattes font d'une efpece de rouge fade ou de couleur fauve brune ; les yeux feulement font noirs, & dans quelques-uns les jointures des cuiffes ; ces dernieres font les mâles. Les étuis font d'une

d'une couleur fauve plus claire ; le dessous du corps est jaune, un peu livide & mêlé de noir.

382. Cerambyx sanguineus. Cerambyx thorace mutico subrotundo, elytrisque sanguineis, corpote nigro, antennis mediocribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 636.

La Lepture veloutée couleur de feu.

Cette Lepture a cinq lignes de longueur sur une ligne trois quarts de largeur ; ses antennes sont de la longueur des deux tiers du corps ; elles sont noires, ainsi que la tête & tout l'animal, à l'exception du corcelet & des étuis, qui sont d'un beau rouge couleur de feu, & qui paroissent soyeux à cause des petits poils dont l'insecte est couvert : on voit aussi un peu de rouge au dernier anneau du ventre en dessous. Le corcelet est très-raboteux, & on seroit tenté de le croire épineux, & de faire de cet insecte un Capricorne ; mais lorsqu'on regarde de près, on voit que ces especes de pointes, qu'on apperçoit dans quelques-uns, ne sont que des touffes du petit poil qui couvre le corcelet.

383. Leptura melanura. Leptura nigra, elytris rubescentibus lividisque sutura apiceque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 637.

Le Stencore noir à étuis rougeâtres.

Tout le corps de cet insecte est noir, excepté les étuis, qui sont tantôt rouges, (ceux-là sont les femelles,) tantôt rougeâtres vers le bout noir, & quelquefois les bords inférieurs des étuis, & ceux-là sont les mâles; les étuis sont rétrécis vers le bout, & vus à la loupe, ils paroissent ponctués & couverts de poils; il y a aussi des poils sur le corcelet & le ventre, qui à un certain jour luisent, & paroissent blanchâtres ou un peu jaunes. On trouve cet insecte sur les ronces.

384. Leptura arcuata. Leptura thorace globoso nigra, ely-

tris fasciis linearibus : tribus retrorsum arcuatis, pedibus ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 640.

La Lepture aux Croissans dorés.

Cet insecte varie beaucoup pour la grandeur ; le fond de sa couleur est d'un brun noirâtre, matte & comme velouté ; ses pattes & ses antennes sont d'une couleur fauve claire ; ces dernieres sont à peu-près de la longueur du corps. Sur la mâchoire supérieure, il y a une raie transversale d'un jaune citron, une autre pareille sur la tête entre les antennes, & enfin la base de la tête est entourée d'une raie ou bande de même couleur ; le corcelet, qui est rond & large, est de même terminé en haut & en bas par une semblable ligne qui ne se voit qu'en dessus & non en dessous, & de plus au milieu du corcelet il y a encore une bande jaune transverse, mais souvent interrompue dans son milieu. L'écusson qui est entre les étuis vers leur base, est jaune ; sur chaque étui, aux deux côtés de l'écusson, il y a une tache ou point jaune ; sur la suture, plus bas que l'écusson, se trouve une grande tache ronde, jaune, commune aux deux étuis ; ensuite en descendant on voit sur chaque étui trois bandes transversales en arc, ou croissant dont les pointes regardent le bas de l'insecte. La premiere de ces bandes ne va pas tout-à-fait jusqu'à la suture, les deux autres y vont & se joignent aux correspondantes de l'autre étui ; enfin l'étui est terminé par une quatrieme & derniere bande ou tache longue qui part de l'angle extérieur ; remonte vers la suture. Toutes ces taches & raies sont formées par de petits poils d'un beau jaune doré ; en dessous l'animal est noir, avec quelques poils jaunes & quatre raies transversales jaunes sur les anneaux du ventre.

385. Leptura arietis. Leptura thorace gibboso nigro, ely-

tris nigris, fasciis flavis, secunda antrorsum arcuata, pedibus ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 640.

La Lepture à trois bandes dorées.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une de largeur; sa couleur est d'un noir brun velouté; sur la tête on ne voit point de taches jaunes. Le corcelet est bordé de jaune en haut & en bas, mais sans raie transversale au milieu; l'écusson est jaune; à ses côtés sont deux raies oblongues, une sur chaque étui, qui ne vont point jusqu'à la suture; ensuite viennent deux autres raies sur chaque étui; la premiere en arc, dont les extrémités regardent la tête de l'animal; la seconde tout-à-fait transverse, joignant sa correspondante; l'étui est terminé par une derniere tache ou raie oblongue en arc qui suit le bord de cette partie. L'animal en dessous est noir, avec deux points jaunes de chaque côté de la poitrine, & quatre bandes semblables sur les anneaux du ventre. Les pattes & les antennes sont fauves; celles-ci égalent la moitié de la longueur du corps, & sont quelquefois plus brunes à l'extrémité: on trouve communément cet insecte sur les fleurs.

386. Leptura præusta. Leptura thorace subgloboso fusco, elytris flavis, apice nigris, pedibus 4 pallidis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 641.

La Lepture noire à étuis jaunes.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur une demi-ligne de largeur. Sa couleur est noire; il n'y a que ses étuis qui sont jaunes avec l'extrémité noire, & les pattes de devant qui sont aussi jaunes. Les antennes sont un peu plus courtes que le corps; les étuis sont pointillés irréguliérement & plus mols que ceux des autres especes de ce genre. Tout l'animal, vu à la loupe, paroît couvert d'un petit duvet de poils.

387. Lampyris noctiluca. Lampyris oblonga, fusca, clypeo cinereo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 643.

Le Ver-luisant à femelle sans aîles.

Le Ver-luisant femelle varie beaucoup pour la grandeur; sa couleur est brune; on n'apperçoit point d'abord sa tête; la plaque du corcelet, qui est large, applatie, demi-circulaire, & qui déborde beaucoup, le couvre entierement; mais si on regarde en dessous, on voit une espece de fourreau évasé dans lequel se retire cette tête qui est fort petite. Les antennes, qui sont filiformes, assez unies, sont à peine de la longueur du corcelet, & lorsque la tête est retirée, elles sont cachées en partie; le reste du corps de l'insecte est nud, sans aîles ni étuis, & composé de dix anneaux unis en dessus, mais qui en dessous ont sur leurs bords, de chaque côté, un repli molasse. Lorsque l'animal est en vie, les trois derniers anneaux sont jaunâtres, & dans l'obscurité, ils répandent une lumiere assez vive pour pouvoir lire, sur-tout si l'on a trois ou quatre de ces vers. Cette lumiere s'apperçoit souvent le soir pendant l'été dans les jardins & les campagnes.

Le mâle est plus petit que la femelle; sa tête est figurée précisément de même & recouverte pareillement par la plaque du corcelet, seulement elle paroît un peu plus grosse que celle de la femelle: elle est noire, ainsi que les antennes. Le ventre de ce mâle, moins gros & moins long que celui des femelles, a les plis & les papilles des côtés bien moins marqués; mais la plus grande différence qui se trouve entre les deux sexes, c'est que le mâle est couvert d'étuis bruns chagrinés, chargés de deux lignes longitudinales relevées, plus longs que le ventre, & sous lesquels sont les aîles. Les derniers anneaux du ventre ne sont pas aussi lumineux que ceux de la femelle: on voit seulement

quatre points de lumiere, deux ſur chacun des deux derniers anneaux.

388. Lampyris ſanguinea. Lampyris nigra, thoracis lateribus elytris ſanguineis *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 646.

Le Ver-luiſant rouge.

Cet inſecte a quatre lignes & demie de longueur ſur une ligne trois quarts de largeur; ſes antennes, ſes pattes & tout ſon corps ſont noirs, à l'exception de ſon corcelet & de ſes étuis, qui ſont d'un beau rouge; ſur le milieu de ſon corcelet eſt une tache longitudinale noire qui en occupe plus d'un tiers, & qui s'étend juſqu'au petit écuſſon, qui eſt pareillement noir. Ses étuis ont des ſtries fines & légeres; la tête eſt toute cachée ſous le corcelet, dont les rebords ſont grands & larges; les antennes ſont de la longueur de la moitié de l'inſecte, & ſes étuis débordent ſon corps.

389. Cantharis fuſca. Cantharis thorace marginato rubro macula nigra, elytris fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 647.

La Cicindele noire à corcelet maculé.

Cet inſecte a cinq lignes de longueur ſur une ligne deux tiers de largeur; ſa tête eſt noire, mais ſes mâchoires ſont rouges; ſes antennes, qui ſont un peu applaties, vont en diminuant par le bout, & ont une longueur égale à celle de la moitié du corps; elles ſont noires & leur baſe eſt rougeâtre. Le corcelet élevé dans ſon milieu avec des rebords larges & plats, eſt d'un rouge fauve, & a ſur le devant une tache noire preſque ronde. Les étuis ſont aſſez larges; leur couleur eſt noire, & ils ſont mols, flexibles, un peu chagrinés & comme ſoyeux. Les cuiſſes ſont rouges, mais leurs extrémités, ainſi que les jambes & les tarſes, ſont noires. Le deſſous de l'animal eſt tout noir, à l'exception des derniers articles du ventre qui ſont d'un jaune rouge; les côtés ſont auſſi de la même couleur jaune, & forment des replis papillaires.

390. Cantharis livida. Cantharis thorace marginato, tota testacea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 647.

La Cicindele à corcelet rouge.

Cet insecte varie pour la couleur des étuis, qui sont tantôt noirs & tantôt de couleur jaunâtre; on en trouve de noirs qui sont accouplés avec des jaunes, & d'autres fois des noirs accouplés ensemble, ce qui prouve très-certainement que ce ne sont que des variétés; d'ailleurs les uns & les autres, à la couleur près de leurs étuis, se ressemblent parfaitement. Les antennes noires, applaties & jaunâtres à la base, sont de la longueur de la moitié du corps; la tête est toute d'un jaune rouge avec les yeux noirs; le corcelet est entiérement d'un rouge fauve sans taches noires; les étuis flexibles & soyeux sont ou noirs ou d'un jaune pâle; les pattes sont de cette derniere couleur, à l'exception des genoux & des jambes des pattes postérieures & quelquefois de celles du milieu, qui sont noirs. Le dessous de l'animal est noirâtre, mais les côtés & les derniers anneaux du ventre sont jaunes.

391. Cantharis ænea. Cantharis thorace marginato, corpore viridi æneo, elytris extrorsum undique rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele Bedeau; la Cicindele à cocarde.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur; sa tête est verte & ses mâchoires sont d'un jaune citron, ainsi que les trois ou quatre premiers anneaux de ses antennes; celles-ci sont verdâtres à leur extrémité, elles sont presqu'aussi longues que la moitié du corps, & elles ont une particularité remarquable, c'est que leur second anneau a une appendice formée en pointe, & le troisieme, une autre qui fait le crochet. Le corcelet lisse & presqu'applati avec les rebords, est verd; il a seulement un peu de rouge sur les côtés;

le ventre & les pattes sont verds ; les étuis le sont aussi à leur base & le long du côté intérieur qui forme la suture, sans cependant que cette couleur aille jusqu'au bas de la suture. Tout le reste de l'étui, qui en fait plus des deux tiers, sçavoir le côté extérieur & le bas, sont rouges. Quand l'insecte est en vie, on voit deux vésicules rouges comme charnues terminées par deux points, placées aux deux côtés du corcelet, qui s'enflent & se désenflent alternativement ; il y a deux semblables vésicules aux deux côtés du ventre : ces vésicules ressemblent à des cocardes.

392. Cantharis bipustulata. Cantharis thorace marginato, corpore æneo-viridi, elytris apice rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele verte à points rouges.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur ; ses antennes sont un peu moins longues que la moitié de son corps ; il a des crochets aux premiers anneaux de ses antennes, ce qui est commun aux Cicindeles à cocardes ; aussi cette Cicindele a-t-elle des vésicules rouges tricuspidales aux côtés du corcelet & du ventre ; quant à la couleur, elle est par-tout d'un verd bronzé, seulement le bout de ses étuis se termine par une tache ponceau. Le dessus du ventre caché par les aîles & les étuis, est aussi rouge.

393. Cantharis fasciata. Cantharis thorace subrotundo virescente, elytris nigris, fasciis duabus rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele à bandes rouges.

Cette espece a une ligne & demie de longueur sur une demi-ligne de largeur ; ses antennes & ses pattes sont noires ; ses pieds seulement sont un peu pâles. Sa tête & son corcelet sont d'un verd un peu bleuâtre ; ses étuis sont noirs, chargés de deux bandes transverses d'un beau rouge, l'une au haut

ou à la baſe de l'étui, quelquefois interrompue dans ſon milieu, l'autre placée à la pointe, où elle termine l'étui ſans être interrompue; la largeur de ces bandes varie, enſorte que tantôt le noir, tantôt le rouge domine ſur les étuis; le deſſous de l'inſecte eſt noir.

394. Cantharis biguttata. Cantharis thorace marginato, medio atro, elytris abbreviatis nigris, apice flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele noire à points jaunes & corcelet noir.

La grandeur de cette Cicindele ne différe pas de celle de l'eſpece précédente; quant à la couleur, elle eſt par-tout d'un brun noirâtre, un peu vert, ſans aucune couleur rouge ſur le corcelet; ſeulement ſes étuis ſont terminés par deux points jaunes un peu rougeâtres, & ſes jambes ſont jaunes.

395. Cantharis minima. Cantharis thorace marginato rufo macula nigra, corpore fuſco, elytris apice flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 649.

La Cicindele noire à points jaunes & corcelet rouge.

Cette eſpece a la tête & les antennes noires; ſon corcelet eſt rougeâtre, avec une tache noire au milieu. Les étuis ſont d'un brun foncé, liſſes, avec un point jaune à l'extrémité de chacun; les pattes ſont aſſez longues & noirâtres, ainſi que le deſſous de l'animal.

396. Elater bipuſtulatus. Elater niger nitidus, elytris utriſque puncto baſeos rubro. *Lin. Syſt. nat. edit.* XII. 652.

Le Taupin noir à taches rouges.

Il eſt tout noir, mais ſes pattes ſont fauves; ſon corcelet eſt liſſe & ſes étuis ſont ſtriés; on voit ſur chacun des étuis à leur baſe, du côté extérieur, une tache d'un rouge brun.

397. Elater ruficollis. Elater thorace rubro nitido, antice

nigro, elytris corporeque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 653.

Le Taupin noir à corcelet rouge.

Cette espece est toute noire, à l'exception du corcelet, qui est rouge; les étuis tirent cependant un peu sur le bleu : on voit sur chacun d'eux huit stries formées par des rangées de points. Quant au corcelet, M. Linnæus dit qu'il a les bords antérieurs & postérieurs noirs, ce qui formeroit comme une bande rouge au milieu.

498. Elater castaneus. Elater thorace testaceo pubescente, elytris flavis, apice nigris, corpore atro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 654.

Le Taupin à corcelet velouté.

Le corcelet de cet insecte, qui est noir, paroît jaune à cause des poils jaunes un peu bruns dont il est chargé. Ses étuis striés ont une pointe noire & varient pour la couleur, qui est tantôt d'un jaune clair, tantôt d'un brun rougeâtre.

399. Elater sanguineus. Elater thorace atro, elytris rubris, corpore nigro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 654.

Le Taupin à étuis rouges.

Cet insecte varie pour la grandeur, cependant il a pour l'ordinaire cinq lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur. Tout l'insecte est noir, à l'exception des étuis, qui sont rouges; ces étuis ont quelquefois la pointe un peu noire & un point noir chacun vers le haut, ce qui n'est pas toujours constant. Les antennes sont en scie, surtout dans les mâles; le corcelet est luisant, poli, & vu à la loupe, il paroît chargé de quelques poils noirs. Les étuis ont chacun dix stries serrées, formées par autant de rangées de petits points.

400. Elater pectinicornis. Elater thorace elytrisque æneis, antennis maris pectinatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 655.

Le Taupin brun-cuivreux.

Cet insecte est d'une couleur brune tirant sur

le vert & un peu cuivreuſe. Ses étuis ont chacun neuf ſtries, & ſont chargés de petits points, du fond deſquels partent des poils courts que l'on découvre avec la loupe : ces étuis ſont un peu bordés ; ſur-tout vers le bas, ce qui ne ſe rencontre que très-rarement dans les eſpeces de ce genre ; les antennes formées en ſcie ſont plus courtes que le corcelet ; les dents de la ſcie ſont beaucoup plus marquées dans les mâles ; ceux-ci ſont plus verdâtres, & les femelles plus noires & plus cuivreuſes.

401. Elater niger. Elater thorace lævi, elytris, pedibus corporeque nigris. *Linn. Syſt. nat. edit* XII. 656.

Le Taupin brun nébuleux.

Cette eſpece, qui a cinq lignes de longueur ſur deux de largeur, eſt une des grandes de ſon genre ; elle eſt plus large & moins allongée que les autres : elle eſt toute d'un brun noir, couverte de poils gris très-courts, qui la rendent nébuleuſe ; la quantité plus ou moins conſidérable de ces poils fait varier ſa couleur ; ſous ces mêmes poils, les étuis ont des ſtries, mais difficiles à voir, parce qu'elles ſont cachées. Les antennes brunes ſont plus courtes que le corcelet & médiocrement formées en ſcie. Cette eſpece a une particularité très-remarquable, ce ſont deux véſicules qui paroiſſent aux deux côtés de l'anus, pour peu qu'on preſſe le ventre.

402. Cicindela campeſtris. Cicindela viridis, elytris punctis 5 albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 657.

Le Velours noir à douze points blancs.

Cet inſecte a cinq lignes de longueur ſur deux & demie de largeur. Le deſſus de ſon corps eſt d'une belle couleur verte, matte, un peu bleuâtre ; le deſſous, ainſi que les pattes & les antennes, ſont d'une couleur dorée rouge un peu cuivreuſe. Les

yeux font très-saillans & font paroître la tête large ; le corcelet est anguleux & plus étroit que la tête ; il est chagriné & d'un verd un peu doré, ainsi que la tête ; les étuis sont finement & irréguliérement pointillés ; chacun d'eux a six taches blanches, sçavoir une au haut de l'étui à son angle extérieur, trois autres le long du bord extérieur, dont celle du milieu forme une espece de lunule ; une cinquieme sur le milieu des étuis vis-à-vis cette lunule, celle-là est plus large & assez ronde ; enfin une sixieme & derniere au bout des étuis. On voit aussi quelquefois un point noir sur le milieu de chaque étui, vis-à-vis la seconde tache blanche ; la levre supérieure est pareillement blanche, ainsi que le dessus des mâchoires, qui sont très-saillantes & aiguës. Cet insecte court fort vîte & vole aisément : on trouve sa larve dans les endroits secs & sablonneux ; elle ressemble à un ver long, mol, blanchâtre, armé de six pattes & d'une tête brune écailleuse, qui fait un trou perpendiculaire & rond dans la terre, & tient sa tête au bord de ce trou pour attraper les insectes qui y tombent.

403. Cicindela germanica. Cicindela viridis, elytris puncto lunulaque apicum albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 657.

Le Bupreste vert à six points blancs.

Cette espece a quatre lignes de longueur sur une ligne de largeur ; elle est dorée & cuivreuse, mais le dessous de son corps est d'un verd doré brun & foncé ; sur chaque étui il y a trois points blancs, un en haut à l'angle extérieur de l'étui, un vers le milieu du bord extérieur, & un dernier plus long & oblique vers la pointe des étuis. On trouve cet insecte dans les terreins sablonneux près des rivieres & des ruisseaux.

404. Cicindela riparia. Cicindela viridi ænea, elytris punctis, latis excavatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 658.

Le Bupreste à mamelons.

La tête de cet insecte, son corcelet, son ventre; ses cuisses & ses pieds sont d'un verd doré matte & un peu brun, les jambes seules sont brunes; les yeux sont noirs & saillans; le corcelet plus étroit que la tête, est anguleux & inégal; les étuis sont couverts de larges points ronds & enfoncés, du milieu desquels s'éleve un petit mamelon: comme ces étuis sont d'un verd matte & pointillés, & que les mamelons sont d'un rouge cuivreux, ce mélange forme une couleur singuliere. Ces larges points sont rangés longitudinalement & joints ensemble par une raie élevée de couleur plus foncée.

405. Cicindela aquatica. Cicindela ænea nitida, capite striato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 658.

Le Bupreste à tête cannelée.

La couleur de ce Bupreste est d'un noir bronzé; ses yeux sont saillans, & entre les yeux on voit sur la tête des stries longitudinales ou cannelures profondes; les antennes sont fines, & les mâchoires avancent & forment une espece de bec. Le corcelet est large, marginé, un peu taillé en cœur, plus étroit cependant que la tête; il est chargé de petits points. Les étuis ont des stries formées par des rangées de points fort petits. La premiere de ces stries est proche la suture des étuis, ensuite se trouve un grand espace lisse formant près de la moitié de la largeur de l'étui, puis la seconde strie & les autres qui sont assez serrées; sur la troisieme se trouve un point enfoncé assez profondément.

406. Buprestis 8-guttata. Buprestis elytris fastigiatis, muticis maculis 4 albis, corpore cæruleo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 659

Le Richard à points blancs.

Cette espece a cinq lignes de longueur sur une ligne & un cinquieme de largeur; c'est une des plus allongées. Tout son corps est d'un verd doré

un peu bleuâtre en dessous ; mais ce qui la distingue, ce sont quatre fossettes blanches ou quatre points blancs enfoncés qu'on voit sur ses étuis, deux sur chacun. Un de ces points est sur le bord extérieur de l'étui ; sur le milieu proche le ventre c'est le plus grand ; l'autre se trouve au bord intérieur attenant la suture. Vers les trois quarts de cette suture en descendant & tout vis-à-vis son pareil situé sur l'autre étui, ce dernier est le plus petit ; tout le dessus de l'insecte, vu à la loupe, paroît finement pointillé.

407. Buprestis chrysostigma. Buprestis elytris serratis longitudinaliter sulcatis, maculis duabus aureis impressis, thorace punctato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 660.

Le Richard à fossettes.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur deux de largeur ; il est d'une couleur dorée un peu brune & foncée ; ses antennes sont un peu plus courtes que son corcelet ; ses yeux sont gros comme ceux de toutes les especes de ce genre, & s'approchent beaucoup l'un de l'autre par derriere ; la tête est large, courte & à moitié cachée & enfoncée sous le corcelet ; celui-ci est aussi large que les étuis, a moitié moins de longueur que de largeur, & paroît bordé sur les côtés ; les étuis allongés & un peu bordés se terminent en pointe ; on observe sur chacun d'eux trois lignes longitudinales élevées, dont les deux intérieures plus marquées que l'extérieure, se joignent vers le bas ; chaque étui a de plus deux enfoncemens ou fossettes, une plus haut vers le tiers de l'étui, l'autre un peu plus bas. Ces fossettes répondent à celles de l'autre étui, & les quatre ensemble paroissent disposées en quarré ; elles sont encore plus brillantes que le reste du corps, & semblent d'une couleur d'or vif. Les pattes & le dessous du corps de l'insecte sont d'un or plus brun.

408. Bupreſtis ruſtica. Bupreſtis elytris ſtriatis faſtigiatis, thorace punctato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 660.

Le Richard doré à ſtries.

Cet inſecte a ſept lignes de longueur ſur deux de largeur ; ſa couleur eſt par-tout ſon corps d'un verd doré & très-brillant ; ſa tête & ſon corcelet ſont ponctués ; ſes yeux ſont de couleur rouge un peu brune ; ſur la partie inférieure de ſon corcelet, immédiatement avant l'écuſſon, il y a un enfoncement arrondi bien marqué ; les étuis allongés, étroits, & qui n'ont point de rebords, ſont chargés chacun de dix ſtries longitudinales formées par autant de rangées de points.

409. Dytiſcus piceus. Dytiſcus antennis perfoliatis, corpore lævi, ſterno carinato poſtice ſpinoſo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 664.

Le grand Hydrophile.

Cet inſecte a dix-ſept lignes de longueur ſur neuf lignes de largeur ; il eſt tout noir & aſſez luiſant ; ſa tête eſt un peu applatie, munie de grandes mâchoires, & les yeux ſont placés ſur ſes côtés poſtérieurement ; les antennes poſées en deſſous & immédiatement devant les yeux, ſont brunes & compoſées de neuf articles, ſçavoir un long, courbe & applati qui tient à la tête ; un ſecond plus court & rond ; trois autres très-courts, enſuite quatre qui forment la maſſe ou le gros de l'antenne, comme dans les Dermeſtes. Le premier de ces quatre eſt évaſé en entonnoir ; les deux d'enſuite ſont applatis & enfilés par leur milieu, ce qu'on appelle perfoliés ; le dernier qui termine l'antenne forme une eſpece de cône qui finit en pointe ; ces antennes ſont de la longueur de la tête ; les quatre antennules ſont de la même couleur que les antennes, mais deux des quatre ſurpaſſent les antennes en longueur ; le corcelet eſt uni & poli ; les étuis le ſont auſſi : on y apperçoit ſeulement quelques

sillons superficiels, dont trois sont plus apparens. Sous le corcelet de l'insecte est une élévation longitudinale considérable, qui, formant une espece de sternum, passe entre ses pattes & se termine du côté du ventre par une pointe forte & aiguë assez saillante. Le bout des jambes a deux épines aiguës, & les tarses de l'insecte sont applatis avec des barbes de poils du côté intérieur, ce qui les fait ressembler à des nageoires, aussi l'insecte nage-t-il très-bien; les pieces des tarses qui sont au nombre de cinq, sont difficiles à distinguer; enfin le pied se termine par des onglets courbes ou especes de griffes au nombre de quatre; c'est à l'aide de ces crochets, que l'animal marche sur terre & hors de l'eau, quoique sa démarche soit irréguliere, ses pattes n'ayant pas le mouvement de rotation ou de genoux, mais seulement celui de charniere.

410. Dytiscus caraboides. Dytiscus antennis perfoliatis; corpore glabro, striis aliquot recurvis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 664

L'Hydrophile noir picoté.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur trois de largeur; il est d'un noir luisant moins allongé & plus arrondi postérieurement que celui du numéro précédent, qui le surpasse beaucoup pour la grandeur; un de ses principaux caracteres distinctifs se tire de la forme des étuis, qui au lieu d'être sillonnés comme dans le numéro précédent, ont seulement des points rangés en stries sur leur milieu & posés irréguliérement sur leur bord extérieur. La pointe du corcelet ou du *sternum* en dessous est un peu saillante; enfin les antennes & antennules sont noires.

411. Dytiscus fuscipes. Dytiscus antennis perfoliatis, elytris striatis, margine lividis, pedibus fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 664.

L'Hydrophile noir strié.

Cet insecte a trois lignes & demie de longueur sur une ligne deux tiers de largeur ; il est noir ; ses pattes & ses antennules sont brunes ; les antennes sont noires ; le corcelet est ponctué & les étuis ont des stries formées par des points serrés.

412. Ditiscus marginatus. Dytiscus niger, thorace elytrorumque margine flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 665.

Le Ditique noir à bordures.

Cet insecte a un pouce de longueur sur deux lignes de largeur ; sa couleur en dessus est très-noire, à l'exception du bord extérieur du corcelet & des étuis, & d'une raie fauve transverse placée sur la levre supérieure au-devant de la tête. Le dessous du corps est mêlé de jaune & de brun ; les étuis sont très-lisses, & n'ont que quelques points enfoncés, éloignés les uns des autres, formant deux bandes longitudinales sur chaque étui. Le sternum en dessous se termine par une fourche mousse ; les pattes n'ont que l'articulation de charniere ; les quatre antérieures sont figurées singuliérement dans les mâles. Les quatre premieres pieces de leurs tarses sont très-courtes, larges, avec des brosses en dessous, ce qui forme une palette ronde dont cet insecte se sert pour accrocher sa femelle. La derniere piece de ces mêmes tarses est longue & soutient les onglets. Les pattes postérieures ont leurs tarses applatis, barbus, formés en nageoires, & les onglets de ces pattes, droits & nullement crochus. Les antennes & les antennules sont de couleur fauve. Cette espece vit dans l'eau.

413. Dytiscus cinereus. Dytiscus cinereus, elytrorum margine theracisque mediatate flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 666.

Le Ditique à corcelet à bandes.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur quatre de largeur ; le fond de la couleur de sa tête est noir, mais la partie antérieure est jaune, & il y a

de

de plus cinq taches jaunes, ſçavoir une en devant en équerre, dont l'angle regarde la partie poſtérieure ; deux autres aux côtés de celle-là, oblongues, obliques, & ſe réuniſſant avec le jaune du devant de la tête ; & enfin deux poſtérieures à côté l'une de l'autre, figurées en lunules, dont les pointes regardent le corcelet ; celui-ci eſt noir, mais tous ſes bords, tant en devant qu'en arriere, que ſur les côtés, ſont jaunes ; il y a de plus dans ſon milieu une large bande tranſverſe de la même couleur, qui ſe termine à chaque bout par une tache ronde ſans ſe réunir à la bordure jaune. Les étuis ſont d'une couleur cendrée formée par le mélange de jaune & de noir dont ils ſont pointillés ; leurs bords ſont jaunes. Le deſſous de l'inſecte eſt noir, à l'exception du côté des anneaux du ventre, qui ont des taches jaunes. Les pattes de devant ſont variées de jaune & de noir, & celles de derriere ſont noires, à l'exception des cuiſſes, qui ſont jaunes.

414. Dytiſcus ſulcatus. Dytiſcus elytris ſulcis decem longitudinalibus. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. 666.

Le Ditique ſillonné.

Ce Ditique paroît être la femelle de l'eſpece du numéro précédent ; la tête & le corcelet ſont très-ſemblables, mais les étuis ne le ſont nullement ; les étuis de l'eſpece dont il s'agit dans ce numéro ſont noirs, avec quatre ſillons enfoncés ſur chacun, & cinq élévations entre les ſillons ; le creux des ſillons eſt garni de poils griſâtres un peu fauves ; le deſſous de l'animal eſt préciſément de même que celui du numéro précédent : toutes ces reſſemblances ſemblent prouver que ces deux inſectes ne different que par le ſexe ; le dernier n'a point à ſes pattes de devant les broſſes, qui ne ſe trouvent que dans les mâles, & que nous avons oublié de

donner comme un caractere dans la description précédente.

415. Carabus coriaceus. Carabus apterus ater opacus, elytris punctis intricatis subrugosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 668.

Le Bupreste noir chagriné.

Cette espece d'insecte a quatorze lignes de longueur sur six de largeur. Sa couleur est toute noire, lisse & luisante en dessous, opaque & terne en dessus. Sa tête & son corcelet sont pointillés irréguliérement; les étuis le sont aussi, mais les points sont plus gros & se confondent les uns dans les autres, ce qui rend ces étuis comme chagrinés. Le corcelet est en cœur, plus étroit du côté des étuis, avec des bords saillans & relevés, & un sillon longitudinal dans son milieu; les étuis ont aussi des rebords, mais moins saillans. Les quatre antennules sont grandes, les mâchoires avancées & les yeux éminens. Cet insecte, ainsi que plusieurs autres Buprestes, n'a point d'aîles sous ses étuis; en récompense il court fort vîte.

416. Carabus granulatus. Carabus apterus elytris longitudinaliter convexè punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 668.

Le Bupreste galonné.

Ce Bupreste a onze lignes de longueur sur cinq lignes de largeur. Sa tête, son corcelet & ses étuis sont d'un verd cuivreux; les étuis ont trois rangées longitudinales de points oblongs élevés, & entre ces rangées des lignes longitudinales élevées, accompagnées chacune de deux autres petites lignes semblables sur les côtés. Tout le dessus de l'insecte est noir; il n'a presque point d'aîles sous ses étuis, & court fort vîte.

417. Carabus leucophthalmus. Carabus elytris lævibus; striis obsoletis octo. *Linn. Sp. Plant.* 668.

Le Bupreste tout noir.

Cet insecte a quatre ou cinq lignes de longueur sur deux de largeur ; sa couleur est noire par-tout, tant en dessus qu'en dessous ; chacun de ses étuis a huit stries bien marquées formées par des points petits & serrés ; son corcelet est en cœur, ses pattes sont rougeâtres.

418. Carabus sycophanta. Carabus aureo-nitens, thorace cæruleo, elytris aureo-viridibus striatis, abdomine serrato. *Linn. Sp. Plant.* 670.

Le Bupreste quarré couleur d'or.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur trois de largeur ; ses étuis fort larges à proportion de la grandeur. L'insecte a des aîles sous ces étuis ; la tête, le corcelet, les antennes, les pattes & le dessous du corps sont d'un noir violet, tirant en quelques endroits sur le vert. Le corcelet est court, avec des rebords saillans & bronzés, & il est très-étranglé à sa partie postérieure. Les étuis sont d'une belle couleur dorée, verte du côté intérieur, rougeâtre du côté extérieur. Ils ont chacun seize stries fines qui sont formées par des points serrés ; les bandes élevées de ces stries sont lisses, excepté la quatrieme, la huitieme & la douzieme, qui sont interrompues par des points posés sur leur longueur de distance en distance.

419. Carabus crepitans. Carabus thorace, capite, pedibusque ferrugineis, elytris nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 671.

Le Bupreste à tête, corcelet & pattes rouges, & étuis bleus.

Cet insecte est long de trois lignes sur une ligne & demie de large ; sa tête, ses antennes, son corcelet & ses pattes sont d'un rouge brun ; ses yeux sont noirs, & le ventre & les étuis sont d'un bleu noirâtre ; ces étuis ont des stries larges, mais peu profondes.

420. Carabus melanocephalus. Carabus thorace pedibusque ferrugineis, elytris capiteque atris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Bupreste noir à corcelet rouge.

Ce Bupreste a trois lignes de longueur sur une ligne & un quart de largeur; le dessous de son corps, sa tête & ses étuis sont noirs; les antennes, les pattes & le corcelet sont d'un rouge brun; ses étuis sont rases, avec huit stries lisses & unies sur chacune.

421. Carabus 6-punctatus. Carabus subæneus, elytris punctis longitudinaliter sex impressis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 672.

Le Bupreste à étuis cuivreux.

Cet insecte a quatre lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur: sa tête & son corcelet sont d'un beau verd brillant; ses étuis sont d'un rouge éclatant cuivreux, chargés de stries peu enfoncées & peu apparentes. Entre la seconde & la troisieme strie, en commençant à compter de la suture, on voit sur chaque étui six points rangés longitudinalement; les bords extérieurs des étuis sont verts; le dessous de l'insecte & ses pates sont d'un brun cuivreux.

422. Carabus ustulatus. Carabus thorace nigricante, elytris obscuris ferrugineo bifasciatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 673.

Le Bupreste quadrille à corcelet rond & étuis striés.

La grandeur de cet insecte varie considérablement; sa tête & son corcelet sont noirs; ce corcelet est arrondi & presqu'hémisphérique. Les pieds & la base des antennes sont bruns; les étuis ont huit stries formées par des petits points; ils sont noirâtres, avec quatre taches fauves, une à la base de chaque étui assez ronde, & une oblongue vers le bas. Ces deux dernieres se touchent & se joi-

gnent quelquefois, ce qui forme une espece de bande.

423. Carabus crux major. Carabus thorace capiteque nigro-rubescente, coleoptris ferrugineis, cruce nigra. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 673.

Le Chevalier rouge.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur ; il porte sur ses étuis une espece de croix formée par une bande transverse noire, qui coupe la suture des étuis, qui est de couleur noire; son corcelet & ses pattes sont d'un fauve rougeâtre; il est entiérement lisse, & sa tête, ainsi que le dessous du corps, sont noirs.

424. Carabus 4-maculatus. Carabus thorace flavo, elytris obtusissimis fuscis, maculis duabus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 673.

Le Bupreste quadrille à corcelet plat & noir & étuis striés.

Cet insecte est brun; son corcelet est noir, & ses étuis striés.

425. Tenebrio molitor. Tenebrio alatus niger totus, femoribus anticis crassioribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Tenebrion ridé.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur trois de largeur; il est par-tout d'une couleur matte, noire & nullement luisante; ses étuis ont quelques rides élevées, longitudinales, tortueuses, & ils se terminent par une pointe ou un prolongement; sa tête & son corcelet, vus à la loupe, paroissent très-joliment chagrinés.

426. Meloë monoceros. Meloë alatus, thorace in cornu supra caput protenso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 681.

La Cuculle.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur deux tiers de ligne de largeur ; sa forme singuliere le rend très-remarquable; sa couleur est jaunâtre; ses yeux sont noirs & fort gros; ses antennes sont de

la longueur de la moitié de son corps & filiformes. Le corcelet a en dessus une grosse pointe qui revient en devant & recouvre la tête dans son milieu, s'avançant jusqu'à sa partie antérieure ; cette pointe forme une espece de cuculle ou coqueluchon ; son extrémité est un peu noire ; le reste du corcelet est d'un jaune fauve. Les étuis sont de la même couleur, jaunes, avec quatre taches noires, deux sur chaque étui, une en haut, l'autre en bas, un peu avant l'extrémité de l'étui ; outre cela, la suture des étuis est noire & forme une bande, qui, commençant à l'écusson par une tache assez large, devient plus étroite & descend pour se confondre avec les deux taches inférieures, qui, par cette jonction, forment une large bande transversale sur les étuis, au lieu que les taches supérieures sont isolées; les pattes & tout le dessous de l'insecte sont d'un jaune fauve.

427. Mordella aculeata. Mordella atra, ano spina terminato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 682.

La Mordelle noire à pointe.

Elle a deux lignes de longueur sur deux tiers de ligne de largeur ; elle est toute noire ; sa tête est lisse ; ses antennes, placées devant les yeux, sont composées d'onze articles, dont les quatre premiers sont ronds & globuleux, & les sept derniers sont triangulaires & forment un peu la scie : ces antennes sont de la longueur du corcelet; celui-ci est convexe, uni, sans que ses bords soient relevés. Les étuis sont aussi très-lisses & moins longs que le ventre, qui se termine en pointe assez aiguë & longue, mais qui ne pique point ; les pattes sont longues, ainsi que les tarses, dont les articles sont allongés & vont en décroissant, ensorte que le premier est le plus gros, & le dernier, qui termine la patte, le plus petit.

428. Staphylinus maxillosus. Staphylinus pubescens niger,

fasciis cinereis, maxillis longitudine capitis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 683.

Le grand Staphylin noir lisse.

Il a onze lignes de longueur sur deux lignes trois quarts de largeur ; il est tout noir, tant en dessus qu'en dessous ; sa tête, son corcelet & ses étuis sont d'un noir matte ; ses mâchoires sont aiguës, dures & de la longueur de la tête pour le moins. Ses antennes implantées sur le dessus de la tête, sont composées d'onze anneaux, dont le premier est long, droit & double des autres, ce qui est commun à tous les insectes de ce genre & fait paroître leurs antennes comme coudées ; dans cette espece elles vont en diminuant, se terminant en pointe, & leur dernier article est échancré & comme taillé en croissant, dont un des côtés est plus long. Ces antennes sont d'un tiers plus longues que la tête ; le corcelet est uni, convexe & un peu bordé ; les étuis couvrent le tiers du ventre ; celui-ci est un peu velu sur les côtés & est souvent terminé par deux touffes de poils ; les pattes sont assez longues, & leurs pieds ou tarses sont composés de cinq articles qui vont en diminuant également, tous en général assez courts & chargés de brosses ou de pelottes en dessous.

429. Staphylinus erytropterus. Staphylinus ater, elytris pedibusque rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 683.

Le Staphylin à étuis couleur de rouille.

Cet insecte a six lignes & demie de longueur sur une ligne & demie de largeur ; sa tête & son corcelet sont d'un noir matte ; le ventre est pareillement noir, & a sur chaque anneau deux taches triangulaires, une de chaque côté, formées par quelques poils dorés ; on voit quelques poils semblables sous le ventre ; les étuis sont d'une couleur rousse, matte, ainsi que les pattes,

les antennules & les antennes, sur-tout à leur base; l'écusson est tout noir.

430. Staphylinus rufus. Staphylinus rufus, capite elytrorum abdominis posticis nigris, femoribus basi nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 684.

Le Staphylin jaune à tête, étuis & anus noirs.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne de largeur; ses antennes sont très-jolies, elles vont en grossissant vers le bout & sont découpées en ifs; leur couleur est jaune; la tête est noire & munie de longues mâchoires. Le corcelet est jaune, ainsi que le haut des étuis, mais leur partie postérieure est noire, & cette couleur noire en couvre les deux tiers. Ces étuis ont dans leur milieu deux bandes longitudinales pointillées & enfoncées, qui sont posées à côté l'une de l'autre; le reste est irréguliérement pointillé. Le ventre est jaune, mais l'anus, ou son extrémité, est noire; enfin les pattes sont jaunes.

431. Staphylinus riparius. Staphylinus rufus, elytris cæruleis capite abdominisque apice nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 684.

Le Staphylin rouge à tête noire & à étuis bleus.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une demi-ligne de largeur, le fond de sa couleur est d'un rouge tirant sur le brun; la tête & les deux derniers anneaux de son ventre sont noirs & ses étuis sont bleus; ces étuis, vus à la loupe, sont finement pointillés; les articulations des pattes, ainsi que les antennes, sont noires. Ces antennes sont à peu-près d'égale grosseur par-tout, mais les antennules se terminent en masse; le corcelet a quelques points enfoncés, qui, par leur arrangement, forment quatre stries longitudinales.

432. Staphylinus chrysomelinus. Staphylinus niger, tho-

nee elytris pedibusque subtestaceis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 685.

Le Staphylin couleur de paille.

Cet insecte a une ligne de longueur sur deux tiers de ligne de largeur. Il est court & ovale ; sa tête est noire, & ses antennes, qui vont en grossissant, sont de couleur brune & de la longueur du corcelet ; celui-ci est large, lisse, brillant, de couleur jaune, claire, un peu fauve. Les étuis sont de la même couleur, il se trouve seulement un peu de noir sur le devant ; le ventre est large, court, de couleur noire & couvert de quelques poils. Son corcelet est pour le moins aussi large que les étuis, qui, eux-mêmes, ont beaucoup de largeur ; ce qui donne à l'insecte une forme ovale.

433. Forficula auriculata. Forficula elytris apice albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 686.

Le grand Perce-oreille.

La grandeur de cet insecte varie beaucoup. Sa tête est de couleur brune, ainsi que ses antennes, qui égalent la moitié de la longueur du corps & qui sont composées de quatorze anneaux. Le corcelet est plat, noir, avec des rebords élevés de couleur pâle. Les étuis sont d'un gris un peu fauve, ainsi que le bout des aîles qui déborde les étuis : on voit sur les bouts d'aîles une tache blanche arrondie, quelquefois peu marquée. Le ventre est brun & son dernier anneau est large, avec quatre éminences, une sur chaque côté & deux au milieu. Ce dernier anneau soutient deux longues pinces dures formées en arc, dont les pointes se touchent, & qui sont de couleur jaunâtre, mais plus brunes à leur extrémité. Ces pinces sont applaties à leur base, & ont à cet endroit, dans leur côté intérieur, plusieurs dents, dont deux sont plus inférieures & plus saillantes que les autres ; dans

quelques individus ces dents ne se rencontrent point.

434. Forficula minor. Forficula elytris testaceis maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 686.

Le petit Perce-oreille.

Cette espece est beaucoup plus petite que la précédente; elle est par-tout de couleur jaune un peu fauve, plus claire en dessous, plus brune en dessus. Ses antennes n'ont qu'onze articles, dont la base mince est pâle, ce qui les fait paroître joliment entrecoupées & panachées; les aîles sont de la couleur des étuis, & n'ont pas la tache blanche que l'on voit dans l'espece précédente; ses pinces sont assez courtes & formées par deux crochets réunis, sans aucune appendice ni dent à leur côté intérieur; l'animal releve souvent ses pinces en haut.

435 Blatta Americana. Blatta ferruginea, thoracis clypeo postice ex albido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 687.

La grande Blatte.

Cet insecte a quinze lignes de longueur sur cinq de largeur. Sa couleur est brune, mais d'un brun plus jaune que dans l'espece suivante, sur-tout sur les pattes & le corcelet; l'animal est aussi beaucoup plus grand, du reste, sa forme est la même; seulement les appendices de la queue sont plus longues & recourbées en dehors, & les aîles & les étuis débordent le corps, au lieu que dans l'espece suivante ils ne le couvrent pas en entier.

436. Blatta orientalis. Blatta ferrugineo fusca, elytris abbreviatis sulco oblongo impresso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 688.

La Blatte des Cuisines.

Cet insecte a neuf lignes de longueur sur quatre lignes & demie de largeur; il est par-tout de couleur brune comme brûlée. Ses antennes lon-

gues & unies ſurpaſſent d'un tiers la longueur du corps ; elles ſont compoſées d'un nombre infini d'anneaux courts. La tête eſt petite & preſqu'entiérement cachée ſous la platine du corcelet, qui eſt large & ovale ; les étuis de la même couleur que le reſte du corps, ſont tranſparens, membraneux & plus courts d'un tiers que le ventre. Du haut de chacun partent trois ſtries principales preſque toutes trois du même point ; celle du milieu eſt élevée dans une partie de ſa longueur, & va en ſerpentant juſqu'au bout de l'étui vers l'angle extérieur ; l'extérieure eſt enfoncée, tire ſur le côté, & après un chemin fort court, ſe termine vers le bord extérieur de l'étui ; l'intérieure pareillement enfoncée, forme une courbure & va prendre fin au bord intérieur de l'étui, un peu plus bas que le milieu, vis-à-vis ſa correſpondante ſur l'autre étui. Les eſpaces que renferment entr'elles ces deux ſtries, ſemblables ſur les deux étuis, forment une eſpece d'ovale : on voit outre cela ſur les étuis beaucoup de ſtries ſerrées & diverſement arrangées qui ſuivent la direction de ces trois principales. La femelle n'a ni étuis ni aîles, mais ſeulement deux moignons ou commencemens des uns & des autres : aux deux côtés du dernier anneau du ventre ſont des appendices véſiculaires pointues débordant le ventre, longues d'une ligne, qui paroiſſent ſtriées tranſverſalement, à cauſe des anneaux dont elles ſont compoſées. Les jambes ſont très-épineuſes.

437. Blatta lapponica. Blatta flaveſcens, elytris nigro maculatis *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 688.

La Blatte jaune.

Cet inſecte a depuis trois lignes & demie juſqu'à quatre lignes & demie de longueur ſur deux lignes de largeur ; ſes antennes ſont de la longueur du corps au plus ; ſes yeux ſont noirs ; ſon corcelet eſt

large, membraneux & diaphane; ses étuis sont pareillement transparens, d'une couleur jaune pâle avec une seule strie longitudinale élevée dans leur milieu, de laquelle partent, comme d'une arrête, nombre de stries obliques qui vont en descendant se terminer aux deux côtés de l'étui. Ces stries obliques, qui partent de la strie du milieu, représentent à peu près les barbes d'une plume, qui naissent de son tuyau; on voit quelquefois différens points noirs irréguliérement semés sur les étuis, souvent aussi il n'y en a pas. Quant à la couleur, les femelles, à l'exception des yeux, sont d'une couleur jaunâtre; les mâles au contraire ont leur corcelet noir bordé de jaune, les étuis plus bruns, les pattes & le ventre noirs. Une autre distinction, c'est que les étuis débordent le ventre d'un bon tiers dans les mâles, & ne le débordent point du tout dans les femelles; les aîles sont transparentes & membraneuses, les jambes épineuses, & cette Blatte a deux appendices aux côtés de l'anus, qui ne débordent que de moitié le dernier anneau.

438. Mantis oratoria. Mantis thorace lævi, elytris viridibus, alis macula nigra, antice rufescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 690.

La Mante.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur cinq à six lignes de largeur; sa figure est singuliere; il est étroit & allongé; sa tête est petite, applatie, avec deux antennes filiformes assez courtes. Aux deux côtés de la tête, sont deux gros yeux à réseau, & en dessus, deux petits yeux lisses, ce qui fait quatre en total. Le corcelet est long, étroit, bordé, avec une élévation longitudinale dans son milieu & une impression transverse au tiers de sa longueur. Les étuis qui couvrent le reste de l'insecte sont veinés, réticulés, croisés l'un sur l'autre, & couvrent des aîles transparentes & veinées.

Les pattes de derriere sont très-longues, celles du milieu le sont un peu moins, & celles de devant sont fort larges & plus courtes ; l'insecte s'appuie assez souvent sur ses quatre pattes de derriere seulement, & tenant les deux de devant élevées, il les joint l'une contre l'autre : ce qui l'a fait appeller par les habitans du Languedoc, où il est très-commun, *Pregadiou*, comme s'il prioit Dieu. Sa couleur est par-tout d'un vert un peu brun ; les jeunes sont plus verts & les vieux plus bruns. Il dépose ses œufs ramassés en paquets hémisphériques, plats d'un côté ; il y a dans ces paquets deux rangs d'œufs oblongs posés transversalement, avec une rangée longitudinale d'écailles posées en toit les unes sur les autres, qui couvrent la jonction des deux rangs d'œufs : tout ce paquet est léger & comme composé de parchemin très-mince.

439. Gryllus bulla punctatus. Gryllus bulla thoracis scutello abdominis longitudine. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 693.

Le Criquet à Capuchon.

Cet insecte a quatre lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur ; ses antennes sont courtes & n'égalent pas le quart de la longueur de son corps ; sa couleur est brune & obscure, semblable à la couleur de Capucin ; quelquefois cependant l'insecte est parsemé de taches plus claires ; mais ce qui rend cette espece très-aisée à distinguer, c'est la forme de son corcelet qui se prolonge, couvre tout son corps & va en diminuant jusqu'au bout du ventre. Ce prolongement du corcelet tient lieu des étuis qui manquent à cet animal ; il a seulement des aîles sous cette avance du corcelet.

440. Gryllus bulla subulatus. Gryllus bulla thoracis scutello abdomine longiore *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 693.

Le Criquet à corcelet allongé.

Il a cinq lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur ; ses antennes sont à peu-près de la longueur du quart de son corps ; elles sont composées de douze ou treize articles ; sa couleur est noirâtre & obscure, quelquefois il y a un peu de clair sur le dessus du corps, avec des taches rhomboïdales sur les côtés, mais ces taches ne sont pas constantes. Ce qui caractérise principalement cet insecte, c'est son corcelet qui se prolonge, & tenant lieu d'étuis dont cet animal manque, couvre les aîles qui sont dessous. Ce prolongement du corcelet est plus long que le corps de l'insecte de près d'un quart, & cet allongement du corcelet en forme d'étui est plus étroit que dans le Criquet à Capuchon.

441. Gryllus acheta gryllotalpa. Gryllus acheta thorace rotundato, alis caudatis elytro longioribus, pedibus anticis palmatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 693.

La Courtilliere ou *Taupegrillon*. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Taupegrillon.*

442. Gryllus acheta domesticus. Gryllus acheta thorace rotundato, alis caudatis elytro longioribus, pedibus simplicibus, corpore glauco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 694.

Le Grillon. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Grillon.*

443. Gryllus tettisonia viridissimus. Grillus tettisonia thorace rotundato alis viridibus immaculatis, antennis setaceis longissimis. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 698.

La Sauterelle à sabre. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Sauterelle.*

444. Gryllus tettisonia verrucivorus. Gryllus tettisonia thorace subquadrato lævi, alis viridibus fusco maculatis, antennis setaceis longitudine corporis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 698.

La Sauterelle à Coutelas. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Sauterelle.*

445. Gryllus locusta cærulescens. Gryllus locusta thorace

ſubcarinato, alis viresſcenti-cæruleis, faſcia nigra. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 700.

Le Criquet à aîles bleues & noires.

Il eſt long d'un pouce & large de trois lignes; ſes antennes ſont à peine auſſi longues que la moitié de ſon corps, un peu renflées dans leur milieu, noirâtres à l'extrémité, & dans tout le reſte, de couleur de rouille matte, ainſi que le corcelet & le corps de l'inſecte. Ce corcelet eſt raboteux, avec une élévation aiguë, longitudinale dans le milieu, & deux autres ſur les côtés, qui, poſtérieurement, s'éloignent l'une de l'autre; les étuis ſont de couleur de rouille, avec trois larges bandes tranſverſes irrégulieres plus obſcures; ils ſont plus longs que le corps & fort étroits; les aîles ployées ſous les étuis ſont bleues du côté intérieur, noires du côté extérieur, avec la pointe preſque ſans couleur; les pattes poſtérieures ſont longues, & l'animal s'en ſert pour ſauter. Leurs cuiſſes ſont larges, fauves, avec quelques taches noires du côté intérieur, & leurs jambes, garnies d'un double rang de pointes comme une double ſcie, ſont un peu bleues; les pattes de devant ſont plus noires.

446. Gryllus locuſta ſtridulus. Gryllus locuſta thorace ſubcarinato, alis rubris extimo nigris nebuloſis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 701.

Le Criquet enſanglanté.

Il a cinq, dix, onze lignes de longueur ſur une & demie, trois de largeur. Ses antennes ſont cylindriques, compoſées d'environ vingt-quatre articles, & elles ne ſont pas plus longues que le quart du corps. Pour la couleur, les petits individus ſont preſque tous rouges tachés de noir, avec le deſſous du corps ſeulement d'un jaune verdâtre. Les grands ont tout le corps verdâtre & le deſſous plus jaune, ſeulement le dedans des cuiſſes poſtérieures eſt rouge. Ce qui caractériſe ſpécialement cette

espece, c'est la forme du corcelet, qui a en dessus une élévation longitudinale, & deux autres, une de chaque côté, dont le milieu s'approchant de la premiere forme une espece d'*x*; de plus, entre les griffes qui terminent les pattes, il y a de petites éponges beaucoup plus grosses que dans aucune espece de ce genre.

447 Cicada cornuta. Cicada thorace bicorni posticè subulato longitudine abdominis, alis nudis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 705.

Le petit Diable.

Il a quatre lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur; sa couleur est brune, noirâtre & obscure; sa tête est écrasée, peu saillante & comme recourbée en dessous; son corcelet, qui est assez large, a deux cornes aiguës qui se terminent en pointes assez longues sur les côtés. Sur le milieu du corcelet est une crête qui, se prolongeant en une espece de corne sinuée & tortue, va se terminer en pointe fort aiguë un quart avant l'extrémité des étuis : sous cette corne est l'écusson; les étuis sont obscurs, veinés de brun, & les aîles, plus courtes que les étuis, sont assez transparentes.

448. Cicada aurita. Cicada thorace biaurito, capitis clypeo antrorsum dilatato, rotundato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 706.

Le grand Diable.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur deux de largeur; il a une figure singuliere & hideuse; sa couleur est brune verdâtre, pointillée de noir & munie d'un peu de rouge; les nervures des étuis sur-tout sont pointillées d'un peu de rouge brun. Sa tête est applatie, saillante en devant, en pointe mousse avec trois élévations, une au milieu & deux sur les côtés. Son corcelet, qui est singuliérement conformé, a deux especes de cornes ou aîles larges qui, s'élevant de chaque côté, se portent un peu

peu obliquement en dehors & se terminent par une crête arrondie. Les pattes sont verdâtres & les yeux sont noirs.

449. Cicada spumaria. Cicada fusca, elytris maculis binis albis lateralibus, fascia duplici interrupta albida. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 708.

La Cigale Bedeaude.

Cette Cigale a quatre lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur : c'est la plus grande de son genre. Elle est d'une couleur brune, souvent un peu verdâtre; sa tête, son corcelet & ses étuis sont finement pointillés. Sur ces derniers, on voit deux taches blanches, oblongues & transverses, qui partent du bord extérieur des étuis, l'une plus haut, l'autre plus bas, mais qui ne vont pas tout-à-fait jusqu'au bord intérieur, ensorte que les bandes qu'elles forment sur les étuis sont interrompues dans leur milieu ; le dessous de l'insecte est d'un brun clair ; avant qu'il ait subi sa métamorphose, la larve qui le doit produire habite sur les plantes, mais on ne la voit point, à moins qu'on ne sache où elle est ; elle rend par l'anus & par tout son corps des bulles écumeuses qui produisent une écume semblable à la salive qu'on voit souvent dans les prés sur les plantes, & qu'on n'imagineroit jamais être le séjour d'un insecte ; si l'on écarte cette écume, on voit au milieu la larve de couleur verte, qui bientôt se recouvre d'une nouvelle écume.

450. Cicada nervosa. Cicada fusca, alis hyalinis fusco maculatis, nervis punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 709.

La Cigale à aîles transparentes.

Elle a trois lignes de longueur sur une ligne & un quart de largeur ; sa couleur est brune; sa tête est jaunâtre avec deux points noirs sur le haut ; elle est large & fort courte, un peu saillante en devant vers son milieu. Le corcelet aussi jaunâtre est si

court, qu'il femble n'être qu'une petite écaille tranfverfale pofée derriere la tête ; mais l'écuffon eft large & tient la place du corcelet; il eft d'un brun noirâtre avec une raie ou ligne longitudinale élevée, formant une crête aiguë fur le milieu de cet écuffon. Aux deux côtés de cette crête, on en voit deux autres un peu obliques qui s'éloignent en defcendant, ce qui fait trois en tout. Les étuis font blancs, tranfparens, avec des points fur toutes les nervures, & de plus quelques taches brunes qui forment deux bandes tranfverfales, une à la bafe, l'autre vers le milieu de l'étui, mais ces bandes ne font pas conftantes; il en eft de même des pattes; dans certaines elles font blanchâtres, dans d'autres brunes. Le ventre eft brun & les aîles font tranfparentes & veinées; ces aîles font plus courtes que les étuis.

451. Cicada leucocephala. Cicada nigra, capite albo, *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 709.

La Cigale à tête & bordure jaune.

La tête de cette efpece eft d'un jaune fale, ainfi que le devant de fon corcelet. La partie poftérieure de ce même corcelet & l'écuffon font d'un brun finement panaché de jaune; les étuis font de cette même couleur brune, mais leurs bords ont une affez large bordure jaune; le deffous de l'infecte eft jaunâtre.

452. Cicada lateralis. Cicada nigra, elytris latere albis. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 709.

La Cigale à bordure.

Cet infecte a trois lignes de longueur fur une ligne cinq quarts de largeur. Il eft tout noir en deffus, à l'exception du bord extérieur des étuis, qui a une bordure blanche affez large; les yeux font auffi un peu blanchâtres; prefque tout le deffous du corps eft blanc; il n'y a que le milieu du ventre qui foit noir.

453. Cicada ſtriata. Cicada elytris albido nigroque ad angulum acutum ſuturæ dorſalis ſtriatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 709.

La Cigale rayée.

Elle eſt d'une ligne & demie de longueur ſur deux tiers de ligne de largeur ; ſa tête eſt d'un verd pâle, avec deux points noirs tout à la pointe ſur le devant, & quatre autres plus en arriere. Le corcelet eſt de la même couleur que la tête, avec quelques points noirs ſouvent peu marqués ; mais ſur l'écuſſon, on en voit deux très-diſtincts, enfoncés, entourés d'un cercle pâle, ce qui forme comme deux yeux ſéparés l'un de l'autre par une ligne noire longitudinale qui ſe dilate aux deux bouts ; ſur les étuis, on apperçoit des raies alternativement noirâtres & blanchâtres, qui deſcendent obliquement de dehors en dedans & vont ſe terminer au bord intérieur des étuis ; le deſſous de l'inſecte eſt brun, & ſes pattes ſont tantôt noires, tantôt pâles.

454. Cicada interrupta. Cicada elytris flavis, linea nigra duplici interrupta longitudinali. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. 710.

La Cigale jaune à raies noires obliques.

Cet inſecte a deux lignes de longueur ſur une ligne de largeur ; ſa tête eſt noire, avec quelques taches jaunes, & le bord poſtérieur de même couleur. Le corcelet eſt auſſi noir, terminé poſtérieurement par une raie jaune dont le milieu un peu plus large forme une tache. L'écuſſon jaune au milieu eſt noir ſur les côtés ; les étuis ſont jaunes ; du haut de chacun part une raie noire qui, en deſcendant obliquement, s'étrécit & finit en pointe vers les deux tiers de l'étui près la future. Du bas de l'étui part une autre raie noire qui ſe rétrécit en montant, & s'approchant du bord extérieur, ſe termine en pointe vers la moitié de l'étui, enſorte qu'entre ces deux raies noires, le

fond forme une raie jaune oblique. Le dessous de l'insecte est jaune, seulement le ventre a un peu de noir au milieu.

455. Notonecta glauca. Notonecta grisea, elytris griseis margine fusco punctatis apice bifidis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 712.

La grande Punaise à avirons.

Cet insecte a six lignes de longueur sur deux de largeur; sa tête est assez arrondie & paroît formée pour la plus grande partie par les yeux; ceux-ci sont bruns & fort gros, & le reste de sa tête est jaune; au devant elle a une trompe pointue qui descend & se recourbe entre les premieres jambes. Sur les côtés, on apperçoit les antennes qui sont fort petites, jaunâtres & qui partent du dessous de la tête. Le corcelet, qui est large, assez court & lisse, est jaune antérieurement & noir à sa partie postérieure; l'écusson est grand, d'un noir matte & comme velouté. Les étuis assez grands & croisés sont mêlés de couleur brune & jaune, semblable à la rouille, ce qui les rend nébuleux. Le dessous du corps est brun, & au bout du ventre on voit quelques poils; les pattes, au nombre de six, sont d'un brun clair; les deux postérieures ont à la jambe & au tarse ces poils qui leur donnent la forme de nageoires, & elles n'ont point d'onglets au bout; les quatre antérieures sont un peu applaties & servent à l'animal pour nâger, mais elles ont au bout des onglets & n'ont point de poils. Cet insecte nâge sur le dos dans les eaux tranquilles; ses deux pattes de derriere, plus longues que les autres, lui servent d'avirons.

456. Notonecta striata. Notonecta elytris pallidis, lineolis transversis undulatis striatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 712.

La Corise.

Cet insecte a cinq lignes & demie de longueur

sur deux lignes de largeur. Son corps est assez applati ; sa tête est large & courte, & elle est de couleur jaune, à l'exception des yeux qui sont bruns ; sa trompe est aiguë & recourbée en dessous. Son corcelet est noir & luisant, chargé de beaucoup de raies transversales d'un jaune pâle. Ses étuis sont fléxibles, lisses & finement travaillés pour la couleur. Lorsqu'on les regarde de près, on voit des raies noires & jaunes un peu pâles, ondulées, & la plus grande partie transversales, qui les recouvrent. Les pattes sont jaunes & le dessous du ventre est d'un brun jaunâtre ; ces pattes sont très-singulieres. Les premieres sont très-courtes & composées de trois parties, une plate qui sert de cuisse, une seconde grosse & longuette, qui est la jambe, & une troisieme courte & globuleuse qui représente le tarse. Cette derniere soutient deux onglets longs posés l'un sur l'autre, dentelés du côté par lequel ils se regardent, & pointus par le bout, comme les pinces des crabes. Les secondes pattes plus longues n'ont rien de singulier, si ce n'est que leurs onglets sont déliés, longs & paralleles ; mais les dernieres pattes sont larges & plus longues que les autres ; leur derniere pince ou tarse, & l'onglet lui-même, sont barbus des deux côtés & représentent une nageoire large.

457. Notonecta minutissima. Notonecta elytris cinereis, maculis fuscis longitudinalibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 713.

La petite Punaise à avirons.

Cet insecte a une ligne de longueur sur une demi-ligne de largeur ; il est si petit, qu'il ne paroît dans l'eau que comme un point gris. Ses yeux sont bruns, le dessus de son corps l'est aussi un peu, tout le reste est d'un gris cendré ; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on trouve toujours cet insecte sans étuis & sans aîles, de sorte qu'il ressemble plutôt à une Nymphe qu'à un insecte parfait.

458. Nepa cinerea. Nepa cinerea thorace inæquali, corpore oblongo ovata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 714.

Le Scorpion aquatique à corps ovale.

Ce Scorpion a depuis huit jusqu'à neuf lignes de longueur & cinq lignes de largeur. Sa couleur est brune, noirâtre, quelquefois un peu jaunâtre; sa tête est petite, comme enfoncée dans les épaules & placée dans une échancrure du corcelet; celui-ci est large, presque quarré, un peu plus étroit cependant antérieurement. A cette partie antérieure sont comme deux gros moignons qui s'avancent, débordent la tête & soutiennent des antennes applaties, larges, qui se terminent par un crochet replié, comme dans les pattes des Crabes; l'écusson est grand & brun. Les étuis larges se croisent & couvrent presque tout le ventre, à l'exception d'une petite partie; dans les femelles seulement, le ventre est terminé par deux appendices qui égalent les trois quarts de sa longueur. Les pattes, au nombre de quatre, sont grosses & longues.

459. Nepa cimicoides. Nepa abdominis margine serrato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 715.

La Naucore.

Cet insecte a quatre à cinq lignes de longueur sur trois lignes de largeur; il est ovale & son dos est arrondi; sa couleur est verte, panachée de brun; sa tête est large, applatie, avec une espece de bec pointu recourbé en dessous. Aux deux côtés de cette pointe sont les antennes placées en dessous proche les yeux; elles sont très-courtes, difficiles à voir, & paroissent composées de trois pieces; le corcelet est large, avec quatre ou cinq bandes brunes longitudinales; l'écusson est assez grand. Les étuis sont larges, fléxibles & croisés l'un sur l'autre: le ventre est applati & forme presque le rond.

Ses bords qui débordent les étuis, comme dans les Punaiſes, ſont entrecoupés de vert & de brun, & paroiſſent figurés en ſcie, parce que les anneaux debordent & avancent les uns ſur les autres; les pattes ſont au nombre de ſix; les premieres naiſſent du corcelet au-deſſous, & ſont ſinguliérement figurées. Il y a d'abord un gros moignon court qui tient lieu de cuiſſe, enſuite une piece large, applatie & aſſez courte qui tient la place de la jambe, & enfin une troiſieme compoſée de deux articles minces, crochus & pointus, ſemblable aux pinces des Crabes, qui eſt le tarſe. Les quatre autres pattes ſont plus minces, plus longues, de couleur verte, & elles n'ont rien de ſingulier.

460. Nepa linearis. Nepa linearis, manibus ſpina laterali pollicatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 714.

Le Scorpion aquatique à corps allongé. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Scorpion.*

461. Cimex lectularius. Cimex apterus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 715.

La Punaiſe des lits. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Punaiſe.*

462. Cimex lineatus. Cimex ſcutellaris niger, thorace lineis quinque, ſcutello tribus luteis, abdomine flavo, punctis nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 716.

Punaiſe rayée. Voyez art. *Punaiſe* dans ce Dictionnaire.

463. Cimex clavicornis. Cimex coleoptratus, elytris nervoſo carinatis reticulato punctatis, antennis clavatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 717.

La Punaiſe Tigre.

La tête & le deſſous du corps de cette Punaiſe ſont noirs & ſes pattes ſont brunes. Le corcelet eſt noir au milieu & blanc ſur les côtés: on voit en outre ſur la longueur de ce corcelet trois ſillons élevés, mais les deux des côtés ne vont pas

jusqu'à la tête. Les étuis sont blancs, diaphanes, imitant le réseau, avec leurs bords ponctués de noirs; les antennes ont leurs deux premiers articles courts, le troisieme très-long, & le quatrieme court & fort gros, ce qui donne à l'antenne la figure d'une massue.

464. Cimex baccarum. Cimex ovatus griseus abdominis, margine nigro maculato *Linn. Syst. nat. edit.* XII 721.

La Punaise brune à antennes & bords panachés.

La couleur & la grandeur de cet insecte varient; il est cependant pour l'ordinaire brun; quelquefois ce brun est un peu jaunâtre & uniforme; d'autres fois l'insecte paroît d'un brun nébuleux par un mélange de taches jaunes & brunes. Les aîles & la partie membraneuse des étuis varient aussi, tantôt elles sont transparentes & nullement colorées, tantôt elles sont parsemées de taches noires; mais ce qui est constant dans toutes, c'est que les antennes, ainsi que les bords du ventre, qui passent les étuis, sont variés & panachés alternativement de deux couleurs, noire & jaune fauve. Le bout du corcelet, qui est assez long, est aussi ordinairement un peu jaunâtre; le dessous de l'insecte est pâle, souvent tacheté de noir. Le corcelet est large, quelquefois un peu bronzé, & se termine sur les côtés, par des ongles mousses; ses pattes sont brunes, & on voit sur sa tête deux petits yeux lisses.

465. Cimex juniperinus. Cimex subrotundatus viridis, margine undique scutelloque apice flavo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 722.

La Punaise verte.

Elle a cinq lignes & demie de longueur sur trois lignes & demie de largeur. Sa forme est ovale; quant à sa couleur, elle est toute verte, mais le dessus de son corps est d'un beau vert, & le dessous d'un vert jaunâtre. Ses antennes sont compo-

ſées de cinq articles, dont le premier eſt très-court & les quatre autres ſont aſſez longs. Le dernier article eſt d'une couleur un peu fauve, les autres ſont d'un vert pâle. La trompe affilée & pointue eſt couchée ſous le ventre entre les pattes, & va juſqu'à la derniere paire; elle eſt formée de deux filets compoſés chacun de quatre pieces, & entre ces deux filets vers le haut ſe trouve la langue de l'animal, plus courte des deux tiers que la trompe. La tête eſt plate, plus longue que large, avec les deux yeux à réſeau ſur les côtés & poſtérieurement deux petits yeux liſſes. Le corcelet eſt large, avec des angles obtus qui avancent ſur les côtés. L'écuſſon eſt grand, & ſa pointe déborde le côté intérieur de la partie écailleuſe des étuis. La tête, le corcelet, l'écuſſon & les étuis ſont finement & irréguliérement pointillés, & le fond de ces points eſt noirâtre. La partie membraneuſe des étuis eſt tranſparente & ſans couleur. Les aîles ſont plus brunes, ſur-tout au côté extérieur; le deſſus du ventre ſous les aîles eſt brun. Tout le deſſous, ainſi que les pattes, eſt d'un vert jaunâtre: on apperçoit auſſi un peu de cette même couleur ſur les bords du corcelet & à la pointe de l'écuſſon.

466. Cimex oleraceus. Cimex ovatus cæruleo æneus, thorace lineola ſcutelli apice elytriſque puncto albo rubrove. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 722.

La Punaiſe verte à raies & taches rouges ou blanches.

Cette Punaiſe à trois lignes de longueur ſur deux lignes de largeur; tout ſon deſſus eſt d'un noir bleuâtre ou verdâtre un peu cuivreux, avec différentes taches ou raies tantôt blanches, tantôt rouges. Il y a d'abord une raie longitudinale ſur le milieu du corcelet, une tache ſur la pointe de l'écuſſon & une ſur chaque étui à côté de la pré-

cédente ; enfin une petite bande sur les bords extérieurs du corcelet & des étuis. Le corps en dessous est noir, ainsi que les pattes & les antennes. M. Linnæus prétend que la différence de la couleur des taches vient du sexe, que les mâles portent ces taches blanches, tandis qu'elles sont rouges dans les femelles.

467. Cimex bicolor. Cimex ovatus niger, elytris nigro alboque variis alis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 722.

La Punaise verte à quatre taches blanches.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur deux lignes de largeur ; sa couleur est d'un noir bleuâtre ; les bords de son corcelet sont terminés sur les côtés par une bande blanche. Les étuis ont chacun deux taches de même couleur, l'une oblongue & irréguliere placée en haut, l'autre plus bas à la pointe de la partie écailleuse, moins longue, mais aussi peu réguliere que l'autre ; la partie membraneuse des étuis est brune ; le dessous du corps est tout noir ; les pattes le sont aussi avec un peu de blanc aux articulations.

458. Cimex ornatus. Cimex rotundato-ovatus nigro rubroque varius, capite alisque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 723.

La Punaise rouge du choux.

Elle a quatre lignes & demie de longueur sur trois de largeur. Ses antennes sont noires, ainsi que sa tête, qui a quelquefois un peu de rouge devant les yeux ; le corcelet est rouge, avec quatre taches noires presque quarrées posées l'une à côté de l'autre vers le milieu de sa longueur ; ces quatre taches s'avancent sur le devant, se réunissent souvent en deux proche la tête. L'écusson est noir, avec une tache rouge, longue, fourchue du côté du corcelet, & il est terminé par une tache plus large du côté de la pointe. Les étuis sont rou-

ges, avec trois taches ou plaques noires ſur chacun, ſçavoir une petite & ronde ſur la pointe des étuis, une plus grande & ovale vers le bord extérieur, & une troiſieme quarrée plus grande que les deux autres, placée ſur le bord intérieur de l'étui, s'avançant entre les deux autres taches, & repréſentant avec celle de l'autre étui une large bande tranſverſe placée ſur le milieu de l'inſecte : outre cela, les bords de l'étui qui touchent l'écuſſon ſont noirs. La partie membraneuſe des étuis eſt noire, de même que le deſſous de l'inſecte & les pattes. Les bords du ventre ſont panachés alternativement de noir & de rouge.

469. Cimex acuminatus. Cimex ovalis antice attenuatus cinereo exalbidus, antennis incarnatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 723.

La Punaiſe à tête allongée.

Cette eſpece n'a rien de bien ſingulier pour ſa couleur, qui eſt d'un jaune pâle & blanchâtre, mais ſa forme eſt extraordinaire ; ſa tête eſt allongée & finit en pointe comme un coin ou comme la trompe d'une des groſſes eſpeces de Charanſons. Le corcelet eſt large & fait une ſuite continue avec la tête, allant en s'élargiſſant vers ſa partie poſtérieure ; le reſte du corps eſt ovale. L'écuſſon eſt aſſez grand ; la tête, le corcelet, les étuis ſont couverts de petits points noirs. Du ſommet de la tête partent deux raies brunes qui parcourent le corcelet dans ſon milieu, & qui ne ſont ſéparées l'une de l'autre que par une petite raie jaunâtre. Ces mêmes raies vont juſques ſur l'écuſſon, ſur le milieu duquel elles diſparoiſſent. Les antennes ſont compoſées de cinq articles, dont les deux premiers ſont fort courts ; les deux derniers ſont les plus longs, & leur couleur eſt d'un rouge brun.

470. Cimex perſonatus. Cimex roſtro arcuato, antennis

apice capillaceis, corpore oblongo subvilloso fusco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 724.

La Punaise Mouche.

Elle a sept à huit lignes de longueur sur deux de largeur. Sa tête est petite, occupée pour la plus grande partie par deux yeux gros & ronds; sur le devant se voit une trompe grosse, courbée en arc & réfléchie en dessous, avec laquelle cet animal pique très-fort. Devant les yeux sont les antennes, composées de quatre articles, tous les quatre assez longs. Le premier est le plus gros; le second est plus mince; & les deux derniers sont comme des filets très-déliés dont on a même peine à reconnoître l'articulation. Sur le derriere de la tête, un peu après les gros yeux réticulés, sont deux yeux lisses très-apparens. Le corcelet, inégal & presque triangulaire, a sur le devant deux gros tubercules, & va en s'élargissant postérieurement; les étuis tout-à-fait membraneux sont fort croisés l'un sur l'autre & recouvrent les aîles. Le ventre déborde un peu sur les côtés comme dans la plupart des Punaises. Les pattes sont longues, & les premieres sont plus courtes que les autres; tout l'insecte est lisse & noir par-tout. La larve de cet insecte ressemble à une araignée mal-propre, ou à une petite motte de terre qui marcheroit; elle est toujours couverte de poussiere & d'ordure; cependant ses antennes & sa trompe semblables à celles de l'insecte parfait, aident à la reconnoître; si on la touche ensuite avec une plume, la poussiere & les ordures tombent aisément, & on reconnoît toute la forme & les parties de la Punaise, aux aîles près; les pattes sont aussi plus grosses que dans l'insecte parfait.

471. Cimex annulatus. Cimex rostro arcuato, antennis apice capillaribus, corpore oblongo, subtus sanguineo maculato. *Linn. Sp. Plant.* 725.

La Punaise Mouche à pattes rouges.

Il n'y a de différence entre cette espece & la précédente que dans la couleur & les antennes ; ces antennes ont les deux derniers articles moins fins & moins déliés ; quant à la couleur, cette espece est noire comme la précédente, mais son ventre est varié de rouge & de noir, sur-tout aux côtés qui débordent les étuis. Il en est de même des pattes, où le rouge & le noir sont distribués alternativement par anneaux, sur-tout sur les cuisses, car les jambes sont toutes rouges, à l'exception de leurs extrémités ; les pieds ou tarses sont noirs.

472. Cimex gotthicus. Cimex antennis apice capillaribus, corpore oblongo nigro, scutello elytrorumque apicibus coccineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 726.

La Punaise rougeâtre à antennes incarnattes.

En dessus cette Punaise est d'un rouge brun, seulement le bout de ses étuis a une tache d'un rouge sanguin ; le dessous de l'insecte & les pattes sont d'un jaune un peu verdâtre ; mais ce qui le caractérise, ce sont les antennes, dont la premiere piece plus grosse est d'un rouge brun, & la seconde fort longue, qui, à elle seule, fait les deux tiers de l'antenne, est d'un rouge incarnat, excepté vers le bout, où elle est noire ; la troisieme & la quatrieme plus courtes de beaucoup, sont jaunes vers leur origine, & noires vers le bout.

473. Cimex hyoscyami. Cimex oblongus rubro nigroque varius, alis fuscis immaculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 726.

La Punaise rouge à croix de Chevalier.

Cette Punaise a la tête rouge avec les yeux noirs & deux taches noires derriere les yeux, sur lesquelles sont placés les petits yeux lisses. Ses antennes & ses pattes sont noires ; son corcelet est rouge, avec une bande transverse noire sur le devant, & deux taches noires assez grandes & quarrées sur le derriere, une de chaque côté ; l'écusson antérieurement est noir, mais sa pointe postérieure est

rouge; les étuis font rouges, avec une grande tache ovale quelquefois un peu angulaire fur leur milieu, & deux petits points noirs en haut proche l'écuffon. Les aîles font toutes brunes: les taches des deux étuis réunis femblent former une croix de Chevalier; le deffous de l'infecte eft rouge, avec un peu de noir vers l'origine des pattes, & trois points noirs fur chaque anneau du ventre.

174. Cimex equeftris. Cimex oblongus rubro nigroque varius, alis fufcis albo maculatis. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 726.

La Punaife rouge à bandes noires & à taches blanches.

Cet infecte a cinq lignes de longueur fur une ligne trois quarts de largeur. Sa tête eft rouge, les yeux feulement font noirs, avec quelque peu de noir derriere ces yeux. Les antennes & les pattes font auffi noires; les corcelet eft rouge, fi ce n'eft fur le devant, où il a une affez large bande noire tranfverfe terminée poftérieurement par deux appendices de même couleur. Les étuis font rouges, avec une bande noire tranfverfe & finuée dans leur milieu. Cette bande eft d'un noir plus foncé vers le bord extérieur de l'étui, & fe prolonge vers le bord intérieur jufqu'à une tache noire qui eft un peu plus haut vers l'écuffon. La partie membraneufe des étuis eft chargée de plufieurs taches blanches, fçavoir une ronde vers le milieu, & plufieurs oblongues vers le haut, qui partent de la jonction de cette membrane avec la partie écailleufe: en deffous l'infecte eft noir vers le haut; fon ventre feul eft rouge, avec quatre points noirs fur chaque anneau.

475. Cimex apterus. Cimex oblongus rubro nigroque varius, elytris rubris punctis duobus nigris. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 727.

La Punaife rouge des jardins.

Cette eſpece ſe trouve en quantité & par tas dans les jardins aux pieds des arbres; & parmi le grand nombre qui s'en trouve, il eſt rare d'en voir qui aient des aîles. Cette partie manque à preſque toutes, ainſi que la portion membraneuſe des étuis; elles ont ſeulement la partie écailleuſe. Malgré cette défectuoſité, elles ſont parfaites pour la forme & la grandeur, puiſqu'elles s'accouplent; ſa tête eſt noire, ainſi que les antennes, les pattes & l'écuſſon. Le corcelet eſt rouge dans tout ſon contour & noir au milieu par le moyen d'une grande tache de cette couleur, qui, dans ſa partie intérieure, eſt à moitié diviſée en deux par un trait rouge. Les étuis ſont rouges avec une tache noire, grande & très-ronde dans leur milieu, & un point noir vers le haut; les aîles, quand elles ſe rencontrent, ſont noires. Le deſſous de l'inſecte eſt noir, bordé de rouge, outre un peu de rouge qui ſe trouve à l'origine des pattes & à l'anus.

476. Cimex pratenſis. Cimex oblongus griſeus, ſcutello macula cordata viridi, elytris macula ferruginea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 728.

La Punaiſe gris-fauve porte-cœur.

La tête de cette Punaiſe & ſon corcelet ſont gris, entremêlés de couleur fauve & verdâtre. Sur le derriere de ſa tête, on voit une petite raie tranſverſe noire. L'écuſſon a une tache d'un jaune citron bien formée en cœur, & entourée de noir. Les étuis ſont de la même couleur que le corcelet, mais ils ont un peu plus bas que leur milieu, en tirant vers le bout, une tache fauve plus ou moins grande & plus ou moins marquée, après laquelle eſt une tache jaunâtre & enſuite la pointe de l'étui qui eſt brune; les aîles ſont auſſi un peu brunes; le deſſous de l'inſecte eſt jaunâtre, avec un peu de fauve; ſes pattes & ſes antennes ſont de la même couleur.

177. Cimex campestris. Cimex oblongus viridis, scutello macula cordata viridi, elytris macula ferruginea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 728.

La Punaise verte porte-cœur.

Le verd jaunâtre domine dans cette espece. Sa tête & son corcelet sont de cette couleur, avec un peu de brun, sur-tout vers la partie postérieure du corcelet. L'écusson a une tache d'un jaune vert figurée en cœur, & bien terminée par un peu de brun, qui est sur les bords des étuis qui touchent cet écusson. Ces étuis sont verdâtres, avec une tache brune bien marquée, un peu plus bas que leur milieu, tirant vers la pointe. Les antennes sont un peu brunes; les pattes & le dessous de l'insecte sont jaunes.

478. Cimex vagabundus. Cimex linearis variegatus, pedibus anticis brevissimis crassis inflexis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 732.

La Punaise culiciforme.

Cette Punaise a l'air d'un Cousin ou d'une petite Tipule; son corps est long & très-étroit; sa tête est assez grande, avec une trompe un peu en arc recourbée en dessous. Son corcelet est allongé & cylindrique. Les étuis, qui sont fort larges, ont leur partie écailleuse fort petite & la partie membraneuse très-grande. Les pattes de devant sont courtes & plus grosses que les autres; les quatre de derriere & les antennes sont plus fines qu'un fil de soie & très-longues, ayant deux fois la longueur du corps. Tout l'insecte est entrecoupé & panaché de blanc & de brun.

479. Aphis sambuci. Aphis sambuci nigra. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Puceron du Sureau.

Cette espece est toute d'un noir matte bleuâtre; souvent les tiges du sureau en sont couvertes.

480.

480. Aphis tiliæ. Aphis tiliæ Europea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 734.

Le Puceron du tilleul.

Le corps de cette espece est allongé ; sa couleur est verdâtre, mais des deux côtés de son corcelet on voit des raies noires ; le dessous du ventre a aussi quatre raies longitudinales de points noirs. Les antennes & les pattes sont entrecoupées de blanc & de noir, & les ailes, bordées de noir, ont outre cela vers le bord extérieur sept ou huit taches ou points bruns.

481. Aphis betulæ. Aphis betulæ alba. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 735.

Le Puceron du bouleau.

Ce Puceron est un des plus petits ; sa couleur est verdâtre : on voit sur les bords des anneaux de son ventre des points noirs ; la loupe peut à peine découvrir les appendices de sa queue.

482. Aphis qercus. Aphis qercus proboscide longissimâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 735.

Le Puceron des écorces à longues trompes.

Sa couleur brune approche de celle du caffé : on n'apperçoit point les appendices de son ventre ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est la longueur de sa trompe, qui est trois fois au moins plus longne que son corps ; l'insecte la fait passer entre ses jambes, & elle déborde de beaucoup par derriere ; il peut cependant la racourcir & la retirer quand il veut.

483. Aphis aceris platenoides. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 736.

Le Puceron de l'érable.

Ce Puceron est grand & large ; sa couleur est verte, mais le milieu de sa tête & son corcelet sont noirs ; le dessous du ventre a quelques tubérosités, & sur sa partie postérieure, on voit une

tache brune formée en cœur, divisée en deux antérieurement ; les appendices de son ventre sont fort courts, ce ne sont que deux boutons ; les antennes sont déliées.

484. Chermes abietis. Chermes pini abietis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 738.

La Psylle du sapin.

Sa couleur est jaunâtre ; ses yeux sont bruns, & entre les deux yeux on voit un petit point noir ; ses antennes sont longues & cétacées ; ses aîles, vues à un certain jour, paroissent de couleur bleuâtre plombée.

485. Coccus hesperidum. Coccus hybernaculorum. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 739.

Le Kermès des orangers.

On trouve souvent les orangers tout couverts de cet insecte, que quelques-uns ont appellé la Punaise des orangers. Il est ovale, oblong, de couleur brune, & couvert d'une espece de vernis qui le rend luisant ; il a six pattes en dessous & une échancrure à sa partie postérieure ; c'est un peu avant cette échancrure que sont les filets au nombre de quatre, qui sortent pour peu que l'on presse l'insecte : ces filets sont blancs. Celui que nous venons de décrire est la femelle, le mâle doit être aîlé. Lorsque la femelle est jeune, elle court sur l'oranger, mais bientôt elle se fixe à une place où elle s'attache, & elle grossit en suçant le suc de la feuille par le moyen de sa trompe qui est en dessous ; enfin à mesure que son corps augmente, elle perd tout mouvement & même la forme d'insecte ; ses anneaux s'effacent : ce n'est plus qu'une espece de pellicule seche formée en calotte attachée sur la feuille, sous laquelle est renfermé un nombre infini d'œufs. Le corps de la mere leur fait une enveloppe de dessous laquelle sortent les petits lorsqu'ils éclosent.

486. Coccus adonidum. Coccus rufa farinacea pilosa, *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 740.

La Cochenille des serres.

Le mâle de cet insecte est petit; ses antennes sont longues pour sa grandeur; ses pattes & son corps sont rougeâtres, presque de couleur de rose & couverts d'un peu de farine blanche; ses deux aîles & les quatre filets de sa queue sont d'un blanc de neige; de ces quatre filets, deux sont plus longs, & les deux autres un peu plus courts. La femelle n'a point d'aîles & ressemble pour la forme à un petit Cloporte; elle est ovale, oblongue, toute couverte d'une farine blanche; elle a des antennes un peu moins grandes que celles du mâle; en dessous elle a six pieds; son corps est composé de quatorze anneaux qui ont sur les côtés des appendices, dont les deux dernieres qui terminent la queue sont plus longues que les autres, ensorte que cette queue paroît comme bifurquée; c'est entre ces deux appendices plus longues que sont les quatre filets de la femelle, plus courts que ceux du mâle, peu apparens, & que l'on ne voit gueres sans presser le corps de l'animal.

487. Coccus ulmi. Coccus ulmi campestris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 740.

La Cochenille de l'orme.

Elle est brune, ovale & se termine en pointe par les deux bouts; elle se fixe de bonne heure sur l'arbre, & forme en dessous & sur les côtés un duvet blanc & cotonneux dans lequel elle paroît enfoncée; elle conserve jusqu'à la fin sa forme d'insecte, & l'on distingue toujours les anneaux de son corps, quoiqu'elle meure sur la place.

488. Coccus polonicus. Coccus radicis scleranthi perennis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Kermès des racines.

Cet insecte se trouve à la racine d'une espece de *polygonum*, appellé *Knawel*, où il forme un grain rond de couleur brun rougeâtre. Voyez dans le Dictionnaire *des Plantes, Arbres & Arbustes de la France.*

489. Coccus phaleridis. Coccus radicum phaleridis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 742.

La Cochenille du chiendent.

Elle ressemble beaucoup à la Cochenille des serres. La femelle est blanchâtre, un peu couleur de chair, couverte d'une poussiere farineuse, avec deux antennes courtes & six pattes en dessous.

490. Thrips physapus. Thrips elytris glaucis, corpore atro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 743.

Le Trips noir des fleurs.

Cet insecte est noir; ses étuis sont bleuâtres ou couleur de gorge de Pigeon. Voyez pour sa forme la description de l'insecte suivant.

491. Thrips juniperina. Thrips elytris niveis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 743.

Le Trips à pointe.

Cette espece, la plus grande de son genre, est noire & luisante; ses antennes sont jaunâtres & composées de sept articles, trois plus longs & d'une couleur plus claire, & les quatre derniers plus courts & plus foncés; sa tête est allongée; on voit en dessous une petite fente longitudinale qui forme la bouche; le corcelet est noir, ainsi que le ventre qui est allongé & qui se termine par une pointe assez visible. Les aîles & les étuis sont blanchâtres, étroits, un peu croisés vers le bout & chargés vers la pointe de quelques petits poils. Le ventre des deux côtés déborde les aîles & les étuis. Les pattes ont leurs cuisses & leurs jambes noires, & leurs tarses jaunâtres comme les anten-

nes ; ces tarses ont deux articles, un long, l'autre gros, formant une vésicule.

492. Thrips fasciata. Thrips elytris albis nigrisque fasciatis, corpore fusco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 743.

Le Trips à bandes.

Les étuis de cet insecte ont trois bandes blanches transverses sur un fond noir, une au milieu & une au bas de l'étui.

493. Papilio eques macheon. Papilio eques alis caudatis concoloribus flavis limbo fusco lunulis flavis, angusto ani fulvo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 750.

Le grand Papillon à queue de fenouil.

Ce Papillon est un des plus grands & des plus beaux de ce pays ; il est panaché de jaune & de noir ; ses yeux, ses antennes & sa trompe sont noirs ; son corps est jaune sur les côtés & en dessous, & noir en dessus. Les aîles supérieures assez arrondies ou du moins terminées par un angle extérieur mousse, sont noires, à l'exception de ce qui suit : 1°. elles ont trois grandes taches jaunes irrégulieres & inégales le long du bord supérieur de l'aîle ; 2°. huit petites taches demi-circulaires presqu'égales le long du bord postérieur, & sur le milieu de l'aîle, huit autres taches jaunes longues rangées en bande transverse, inégales, & qui vont en grandissant à mesure qu'elles approchent du bord inférieur ; le reste de l'aîle est noir, mais comme parsemé d'une poussiere jaune, le dessus & le dessous sont de même ; les aîles inférieures sont comme dentelées à leur bord, & une des dents, sçavoir la troisieme en commençant, à compter du corps, est allongée en pointe ou stilet, & forme une assez longue queue. Ces aîles ont leur partie supérieure & leur milieu jaunes, avec quelques traits noirs seulement : vient ensuite une large bande transversale noire, mais couverte d'une pous-

ſiere bleue ou azurée, & enfin l'aîle eſt terminée à ſon bord par ſix taches jaunes formées en croiſſant, outre une ſeptieme de couleur fauve rougeâtre entourée de bleu, qui eſt la plus proche du ventre & qui forme une eſpece d'œil. La Chenille qui donne ce Papillon eſt grande & liſſe : elle a ſeize pattes; ſa couleur eſt d'un beau vert clair, avec une bande tranſverſale d'un noir foncé ſur chaque anneau; ſur cette bande noire ſont des taches fauves. Cette Chenille eſt fort belle : elle ſe trouve ſur le fenouil, la ferule, &c.

494. Papilio eques podalirius. Papilio eques alis caudatis ſubconcoloribus flaveſcentibus, faſciis nigricantibus geminatis, poſticis ſubtus linea ſanguinea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 751.

Le Flambé.

La forme de ce Papillon eſt préciſément la même que celle du précédent. Il eſt de couleur jaune un peu pâle; ſes aîles ſupérieures colorées en deſſous comme en deſſus ont leur bord extérieur noir, & de plus ſix bandes noires tranſverſes qui partent du bord ſupérieur de l'aîle, & vont en ſe rétréciſſant vers le bord intérieur. Ces bandes ſont alternativement grandes & petites; les grandes traverſent toute l'aîle, & les petites ne vont pas juſqu'à la moitié. Les aîles inférieures ſont jaunes, avec une ſeule bande noire qui traverſe toute l'aîle en deſcendant obliquement; elles ſont dentelées à leur bord & ont une longue appendice ou queue encore plus fine & plus longue que celle du Papillon du fenouil; leur bord a une bande noire aſſez large, après laquelle ſont ſix taches jaunes; la bande noire eſt chargée de quatre ou cinq lunules bleues, & à ſon extrémité du côté intérieur eſt une tache fauve bordée de bleu par en bas; le deſſous de ces aîles inférieures eſt ſemblable au deſſus.

495. Papilio heliconii cratægi. Papilio alis integerrimis rotundatis albis venis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 758.

Le Gasé.

Cet insecte a treize lignes de longueur sur deux pouces & demi de largeur ; il est blanc tant en dessus qu'en dessous ; les nervures seules sont noires & s'élargissent un peu aux bords des aîles supérieures ; ces nervures noires sur un fond blanc, font ressembler ce Papillon à une gase. Sa Chenille est velue, noire, chargée de poils courts qui partent immédiatement de son corps : ces poils blancs & jaunes forment de chaque côté du corps une espece de bande de la même couleur.

496. Papilio danai brassicæ. Papilio danai alis integerrimis rotundatis albis, primoribus maculis duabus apicibusque nigris, major. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 759.

Le grand Papillon blanc du choux.

Ce Papillon est un des plus communs & des plus connus : on le voit voltiger par-tout dans les jardins ; il est de couleur blanche, avec quelques différences suivant le sexe. Le mâle en dessus est blanc, avec le bout des aîles supérieures noir, & deux taches noires sur ces mêmes aîles, outre une troisieme petite tache au bord intérieur de la même aîle, & une autre au bord supérieur & correspondant de l'aîle inférieure. La femelle en dessous est toute blanche sans aucuns poils noirs, & a seulement le bout des aîles noir. En dessous le mâle & la femelle sont tout-à-fait semblables ; ils sont blancs avec deux taches noires sur les aîles supérieures & le bout de ces aîles, ainsi que toutes les aîles de dessous, lavées d'un peu de jaune pâle ou couleur de soufre. La Chenille de ce Papillon est panachée de couleur jaune, noire & bleue.

497. Papilio danai rapæ. Papilio danai alis integerrimis

rotundatis, primoribus maculis duabus apicibusque nigris; minor. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 759.

Le petit Papillon blanc du choux.

Il a onze lignes de longueur sur vingt-trois lignes de largeur; il ne différe du précédent que parce qu'il est plus petit; il est blanc avec les deux points noirs, & le bout des aîles supérieures noir; le dessous ressemble aussi tout-à-fait à celui du grand Papillon blanc, mais sa Chenille est différente de celle du précédent; elle est d'un assez beau vert, avec une bande d'un blanc jaunâtre de chaque côté.

498. Papilio danai napi. Papilio danai alis integerrimis rotundatis albis, subtus venis dilatato-virescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 560.

Le Papillon blanc veiné de vert.

Ce Papillon est assez semblable aux deux précédens; il est tout blanc en dessus sans taches ni points, seulement les bouts des aîles supérieures sont un peu noirâtres. En dessous les aîles sont toutes blanches, si ce n'est à leur base, où il y a un peu de teinte verte; les inférieures aussi de couleur blanche ont en dessous de larges veines ou bandes de couleur verdâtre dont elles sont panachées.

499. Papilio danai cardamines. Papilio danai alis integerrimis rotundatis albis, primoribus medio fulvis, posticis subtus viridi nebulosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 761.

L'Aurore.

Ce Papillon a huit lignes de longueur sur dix-neuf lignes de largeur. La femelle est toute blanche en dessus, avec très-peu de brun au bout des aîles supérieures, & une tache noire en croissant dans leur milieu; la base des aîles est aussi un peu noire. En dessous les aîles supérieures ont la tache noire en croissant dans leur milieu & le bout panaché d'un jaune verdâtre; mais les aîles inférieu-

res ont en deſſous des raies & des taches vertes qui panachent toute l'aîle en ſuivant les nervures. Le mâle eſt tout-à-fait ſemblable à la femelle, ſi ce n'eſt que la moitié extérieure des aîles de deſſus, depuis le croiſſant noir juſqu'au bout, eſt teinte d'une belle couleur jaune aurore.

500. Papilio danai hyale. Papilio danai alis integerrimis rotundatis flavis, poſticis macula fulva, ſubtus puncto ſeſqui altero argenteo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 764.

Le Souci.

Il y a trois variétés de ce Papillon. La premiere eſt en deſſus de couleur de ſouci, avec une large bordure noire, plus étroite cependant aux aîles inférieures; de plus, les aîles ſupérieures ont dans leur milieu une tache noire ronde qui tranche ſur la couleur de ſouci; & les inférieures ont dans le haut une tache de couleur fauve aſſez vive.

La ſeconde variété différe de la premiere en ce que la bordure de ſes aîles eſt moins noire & plus large, & qu'elle eſt panachée de taches citronées au nombre de trois ou quatre ſur chaque aîle, tant ſupérieure qu'inférieure.

La troiſieme variété eſt de couleur de citron pâle; ſes aîles ſupérieures ont une bordure noire, étroite, panachée d'une bande pareillement de couleur de citron qui la coupe dans ſon milieu; les inférieures n'ont point de bordure noire, mais ſeulement quelques points à leur bord; du reſte, on voit ſur les aîles ſupérieures la tache noire, & ſur les inférieures la tache fauve.

En deſſous tous ces Papillons ſont d'un jaune pâle, ſur-tout aux aîles ſupérieures, avec le point noir ſur ces aîles & le point fauve, mais blanchâtre au milieu ſur les inférieures. Ils n'ont point de bordure noire de ce côté; tout le tour de leurs aîles eſt terminé par un trait fauve rougeâtre; les pattes ſont de la même couleur fauve ainſi que les antennes.

501. Papilio danai rhamni. Papilio danai alis integerrimis angulatis flavis, singulis puncto flavo, subtus ferrugineo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 765.

Le Citron.

Les antennes de ce Papillon figurées en masse allongée sont de couleur fauve ; ses aîles, tant supérieures qu'inférieures, ont chacun un angle bien marqué. Leur couleur est d'un jaune citron, quelquefois verdâtre des deux côtés, avec une tache ronde de couleur de souci sur le milieu de chaque aîle ; le bord des supérieures a aussi quelques points de même couleur ; le corps du Papillon est noir, avec de longs poils blancs ; les pattes sont blanches. Le mâle est d'un citron plus foncé, & la femelle est plus pâle ; sa Chenille est rase, de couleur verte, & a de chaque côté du corps une ligne blanche : elle est garnie de petites pointes coniques, noires & écailleuses ; ses jambes sont au nombre de seize, comme celles de toutes les Chenilles de son genre, & elles sont garnies d'une demi-couronne de crochets ; sa chrysalide, attachée transversalement, a une particularité, c'est d'avoir sous le ventre une espece de sac très-renflé qui sert de fourreau pour loger les aîles du Papillon qui en doit sortir.

502. Papilio danai hyperantus. Papilio danai alis integerrimis fuscis, subtus primoribus ocellis tribus, posticis duobus tribusque.

Le Tristan.

Ce Papillon a six lignes de longueur sur dix-huit de largeur ; il est tout brun en dessus ; en dessous il est aussi de couleur brune, mais un peu plus claire, avec trois yeux sur chacune des aîles supérieures, & cinq sur les inférieures. Ces yeux sont formés par un point ou prunelle blanche entourée d'un cercle noir, qui, lui-même, est enfermé dans un autre cercle jaune ; les yeux des aîles supérieures sont plus petits, & leur prunelle paroît peu ;

ceux des inférieures sont plus marqués. Les deux qui sont placés proche le bord extérieur se touchent, & les trois autres disposés en bande transversale & presqu'à égale distance, sont près du bord intérieur.

503. Papilio nymphalis jo. Papilio nymphalis alis angulato dentatis fulvis nigro-maculatis, singulis subtus ocello cæruleo *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 769.

Le Paon du jour, ou *l'Œil de Paon.*

Ce Papillon est très-aisé à reconnoître par les yeux de Paon qu'il porte en dessus au nombre de quatre, un sur chaque aîle : ce qui lui fait donner le nom qu'il porte. Ses aîles fort anguleuses sont noires en dessous, en dessus elles sont d'une couleur fauve rougeâtre ; les supérieures ont à leur bord d'en haut deux taches noires allongées, avec une tache jaune entr'elles ; à leur extrémité se trouve l'œil grand, rougeâtre au milieu, entouré d'un cercle jaune, accompagné d'un peu de bleu vers le côté extérieur ; de ce même côté, en suivant la direction du bord, sont cinq ou six taches blanches rangées par ordre ; les aîles inférieures sont plus brunes, & ont chacune un grand œil d'un bleu noirâtre au milieu, entouré d'un cercle gris. La Chenille de ce Papillon est d'un noir foncé piqué d'un peu de blanc.

504. Papilio nymphalis mæra. Papilio nymphalis alis subdentatis fuscis, utrinque primoribus sesqui ocello, posticis ocellis suprà tribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 771.

Le Satyre.

Ce Papillon varie infiniment : non-seulement les mâles différent des femelles, mais parmi ceux du même sexe, on en trouve qui ont des différences très-sensibles ; en général, tous ont les aîles en dessus variées & comme nébuleuses par un mélange de brun & de fauve ; les mâles ont ordinairement plus de brun : souvent toutes leurs aîles

font brunes en deffus, avec une bande fauve feulement fur les bords, qui eft entrecoupée par des nervures brunes ; d'autres fois, outre cette bande il y a fur le refte des aîles des taches fauves. Les femelles ont leurs aîles fauves en deffus ; il y a feulement quelques raies brunes ondées. Les aîles fupérieures ont en deffus, vers l'angle, un œil noir avec la pupille blanche ; fouvent cet œil eft allongé & a deux prunelles blanches ; enfin quelquefois à côté de cet œil il y en a un très-petit comme un point du côté extérieur, qui cependant, malgré fa petiteffe, a une prunelle blanche bien diftincte. Les aîles inférieures ont ordinairement en deffus trois yeux, dont un placé du côté du ventre, eft très-petit & quelquefois manque, enforte qu'alors il n'y en a que deux ; d'autres fois au contraire il y en a quatre au lieu de trois ; en deffous les aîles fupérieures font fauves, avec des raies ondées, brunes, plus membraneufes & plus noires dans les mâles que dans les femelles; ces aîles ont en deffous les mêmes yeux qu'en deffus. Les aîles inférieures font en deffous brunes, ondées de bandes tranfverfales finuées, de couleur cendrée plus claire dans les femelles que dans les mâles : ces aîles ont conftamment en deffous fept yeux fort jolis ; leur milieu eft formé par un point blanc entouré d'un cercle noir, au tour eft un cercle fauve entouré d'un autre brun ; celui-ci eft lui-même enfermé par un fecond cercle fauve, & un dernier cercle brun termine le tout ; tous ces cercles droits & bien marqués font un effet très-joli ; il faut remarquer que des fept yeux dont nous parlons, les deux plus proches du ventre s'uniffent & fouvent fe confondent enfemble par leurs bords.

505. Papilio nymphalis ægeria. Papilio nymphalis alis den-

fatis fuscis luteo maculatis, utrinque primoribus ocello, posticis suprà tribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 771.

Le Tircis.

Ses aîles sont arrondies, mais un peu dentelées à leurs bords ; elles sont en dessus de couleur brune, avec des taches d'un jaune fauve, assez grandes, isolées & séparées les unes des autres, de forme différente, la plupart rondes ou quarrées, au nombre de dix ou douze sur les aîles supérieures, & de deux ou trois sur les inférieures. Les aîles supérieures ont vers l'ongle du bout un œil formé par un point blanc entouré d'un cercle noir. Les inférieures ont une rangée de quatre yeux, dont le dernier, placé près du bord extérieur, est petit & souvent manque, ensorte qu'il n'y en a que trois. Ces yeux ont un cercle extérieur jaune de plus que ceux des aîles supérieures ; en dessous les aîles supérieures sont à peu près comme en dessus, si ce n'est qu'elles sont plus claires, parce que leurs taches jaunes sont bien plus grandes & se touchent en plusieurs endroits ; les inférieures sont d'un brun gris marbré & nuancé sans yeux, on apperçoit seulement quelques vestiges des yeux qui sont en dessus. Les antennes de ce Papillon ont la masse du bout un peu allongée ; & sa Chenille n'est point épineuse.

506. Papilio nymphalis galathea. Papilio nymphalis alis dentatis albo nigroque variis, subtus primoribus ocello unico, posticis quinque obsoletis. *Linn. Sp. Plant.* 774.

Le Demi-deuil.

Ce Papillon a dix lignes de longueur sur vingt-deux de largeur ; ses aîles sont arrondies, de couleur blanche un peu jaune en dessus, avec les nervures & des taches presque quarrées assez grandes & de couleur noire, placées entre les nervures. Le dessous des aîles est de même d'un blanc jaunâtre, avec des taches & des nervures noires, mais moins larges & moins grandes qu'en dessus ; parmi ces

taches du dessous, il y en a une sur les aîles supérieures, & cinq sur chacune des inférieures, qui forment de petits yeux.

507. Papilio nymphalis semele. Papilio nymphalis alis dentatis fulvo nigroque nebulosis, primoribus utrinque ocellis duobus, posticis suprà unico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 772.

Le Silene.

C'est un des grands Papillons du pays : en dessus, ses aîles sont d'un noir brun, avec une large bande transversale blanche proche le bord extérieur; sur cette bande sont aux aîles supérieures deux especes d'yeux bleus entourés d'un cercle noir, l'un proche l'angle extérieur, l'autre très-petit vers le milieu de la bande blanche. Sur les aîles inférieures il n'y a qu'un œil vers le bas de la bande blanche. Le dessous du Papillon est semblable au dessus, si ce n'est que le noir des aîles inférieures est panaché d'ondes blanches.

508. Papilio nymphalis dejanira. Papilio nymphalis alis dentatis fuscis, primoribus utrinque ocellis quinque, posticis sex fasciâque albâ rependâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 774.

La Baccante.

La Baccante est toute brune en dessus; en dessous, elle est à peu près de la même couleur, mais la moitié inférieure de ses aîles est plus pâle & même blanche dans les aîles de dessous. Sur cette partie blanche, sont cinq petits yeux sur chaque aîle, & le bord de l'aîle est terminé par trois raies brunes parallèles. Ces yeux des aîles sont formés par un point ou prunelle blanche entourée d'un cercle noir, autour duquel est un second cercle jaune, & le tout est enfermé par un troisieme cercle brun; mais les yeux des aîles supérieures n'ont point de points blancs au milieu, & des cinq que l'on compte sur ces aîles, les trois d'en haut sont beaucoup plus petits, & les deux d'en bas plus grands; ils se touchent tous & forment une bande;

les yeux des aîles inférieures ont tous la prunelle blanche ; deux d'entr'eux se touchent & sont placés près le bord extérieur ; ceux-là sont d'une grandeur moyenne ; les trois autres sont éloignés des premiers, & des trois, il y en a deux grands & un très-petit proche le bord extérieur.

509. Papilio nymphalis jurtina. Papilio nymphalis alis subdentatis fuscis, primoribus suprà litura flava ocello utrinque unico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 774.

Le Corydon.

Les quatre aîles sont en dessus de couleur brune un peu cendrée, & celles de dessous ont chacune une tache longue transverse plus foncée, qui, partant du corps ou de la base de l'aîle, s'avance jusqu'à la moitié environ. En dessous, les aîles supérieures sont jaunes, avec un bord brun, large environ d'une ligne & demie vers le côté extérieur ; de plus, elles ont chacune à leur angle extérieur un petit œil noir, avec un point blanc dans son milieu. Les aîles inférieures sont brunes, un peu plus claires cependant qu'en dessus, & elles ont chacun quatre petits points noirs, dont deux sont plus grands & deux plus petits ; ces derniers manquent assez souvent.

510. Papilio nymphalis cardui. Papilio nymphalis alis dentatis fulvis albo nigroque variegatis, posticis utrinque ocellis quatuor sæpiùs cæcis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 774.

La Belle-dame.

Ce Papillon est élégant ; il a les aîles dentelées, peu anguleuses ; les supérieures en dessus sont mêlées de taches fauves, un peu couleur de cerise vers le bord intérieur, & de taches blanches au bord extérieur vers le bout de l'aîle, le tout sur un fond noir peu foncé ; les inférieures sont de couleur fauve rougeâtre, avec plusieurs taches noires, dont il y a une rangée de forme ronde qui borde l'aîle. En dessous, les aîles supérieures sont

presque toutes de couleur de cerise, avec quelques taches noires, blanches & jaunes; les inférieures sont marbrées de gris, de jaune & de brun, avec cinq taches en forme d'yeux, rangées en bandes qui bordent l'aîle au même endroit où sont en dessus les taches rondes & noires; l'élégance de ce Papillon lui a fait donner le nom de Belle-dame. Sa Chenille est de couleur grise & épineuse, & se trouve sur les chardons.

511. Papilio nymphalis antiopa. Papilio nymphalis alis angulatis nigris limbo albido, *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 776.

Le Morio.

Ce grand & beau Papillon est un des plus rares de ce pays. Ses aîles ont des pointes & des ongles à leurs bords, elles sont noires tant en dessus qu'en dessous, avec un bord large de deux lignes environ, & d'un blanc souvent un peu jaunâtre; le bord supérieur de l'aîle n'a point cette bande, mais en dessus il a deux taches blanches allongées. Le bord inférieur de l'aîle avant la bande blanche, a souvent une rangée de lunules violettes ou bleuâtres peu marquées. Le corps & les antennes de l'insecte sont noirs.

La Chenille est chargée d'épines qui sont simples & sans branches; elle est noire, avec de grandes taches roussâtres sur le dos, & ses huit jambes intermédiaires, de même couleur rousse. Les crochets des jambes membraneuses forment presqu'une couronne complette. Sa chrysalide est noire, avec quelques taches rougeâtres.

512. Papilio nymphalis polychloros. Papilio nymphalis alis angulatis fulvis nigro maculatis, primoribus suprà punctis quatuor nigris. *Linn. Syst. nat edit.* XII. 777.

La grande Tortue.

Les aîles anguleuses de ce Papillon sont de couleur fauve en dessous; celles de dessus ont à leur bord supérieur quatre taches noires un peu allongées,

gées, entre lesquelles l'aîle est plus jaune & plus claire qu'ailleurs. Dans le milieu de l'aîle, il y a quatre autres taches plus petites, isolées & pareillement de couleur noire; les aîles inférieures ont leur moitié d'enhaut noire, & le reste de la même couleur que les supérieures. Le bord extérieur des unes & des autres est noir, avec une raie jaune dans le milieu de cette bande noire; en dessous, les aîles sont d'un brun noirâtre. Sa Chenille est entremêlée de brun & de jaune; elle se trouve sur l'orme; sa chrysalide est remarquable par quatre ou six points argentés, posés en deux bandes longitudinales, dont elle est ornée.

513. Papilio nymphalis urticæ. Papilio nymphalis alis angulatis fulvis nigro-maculatis, primoribus suprà punctis tribus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 777.

La petite Tortue.

Il y a beaucoup de ressemblance entre ce Papillon & le précédent: celui-ci est plus petit; il a au bord extérieur des aîles de dessus, vers l'angle extérieur entre les taches noires, une tache blanche qui n'est point dans le précédent; de plus, sur le milieu des aîles de dessus, il y a trois taches ou points noirs isolés, au lieu de quatre qui se voient dans la grande Tortue. Enfin les bords extérieurs des aîles de dessus & de dessous sont noirs, avec une raie jaune, mais ils ont de plus sur la bande noire, des lunules ou croissans bleus: en dessous, les aîles sont d'un brun ondé par nuances, & celles de dessus ont dans leur milieu une grande tache jaune pâle.

514. Papilio nymphalis C album. Papilio nymphalis alis angulatis fulcis nigro-maculatis, posticis subtus C albo notatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 778.

Le Gamma, ou *Robert-le-diable.*

Les aîles de cette espece sont très-anguleuses & comme déchiquetées à leurs bords: en dessus,

elles sont fauves, avec plusieurs taches noires, dont quelques-unes, au nombre de quatre ou cinq, sont isolées, & les autres tiennent ensemble; en dessous, elles sont plus ou moins brunes, ondées de différentes nuances, & quelquefois d'un peu de bleu, & de plus, les aîles inférieures ont chacune dans leur milieu en dessous une tache blanche de la forme d'un *g*; ses pattes sont blanches dans leur milieu. Sa Chenille épineuse est brune sur les côtés, & a sur le dos une large bande longitudinale blanche qui ne va pas jusqu'aux quatre premiers anneaux: ce qui la fait ressembler à l'habillement d'un Bedeau.

515. Papilio nymphalis atalantæ. Papilio nymphalis alis dentatis albo maculatis, fascia communi purpurea, primoribus utrinque posticis marginali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 779.

Le Vulcain.

Il a les aîles dentelées, un peu anguleuses; elles sont en dessus de couleur noire, avec une large bande rouge sur chacune, outre quelques petites taches blanches au bout des aîles supérieures, ce qui le fait aisément reconnoître. En dessous, les aîles supérieures ont les mêmes taches rouges & blanches qu'en dessus, & de plus quelques ondes bleues sur un fond noir entre ces taches. Les aîles inférieures en dessous sont marbrées de différentes nuances de brun; les antennes sont composées d'anneaux alternativement blancs & noirs; sa Chenille épineuse est noire; elle a de chaque côté du corps une suite de traits couleur de citron.

516. Papilio nymphalis cinxia. Papilio nymphalis alis dentatis fulvis nigro-maculatis, subtus fasciis tribus exalbido flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 784.

Le Damier.

Il y a plusieurs variétés de ce Papillon; la premiere est fauve en dessus, parsemée de taches noi-

res, rondes & de points iſolés, comme le petit Nacré : en deſſous, elle a des petits points ſemblables, & ſa couleur eſt la même, à l'exception du bord des aîles ſupérieures, qui eſt d'un jaune citron, & de trois bandes tranſverſes ſur les aîles inférieures.

La ſeconde variété reſſemble à la premiere pour la couleur, mais au lieu de points noirs iſolés, elle a, tant en deſſus qu'en deſſous, des nervures noires longitudinales & tranſverſes qui ſe croiſent & forment des mailles ou quarrés, à peu près comme ſur un damier ou un échiquier.

La troiſieme variété, plus grande que les autres, leur reſſemble pour la couleur, & outre les mailles de ſes aîles, ſemblables à celles qui ſe voyent ſur la ſeconde, elle a une rangée de points noirs poſés chacun ſur le milieu d'un quarré, le long du bord des aîles inférieures, tant en deſſus qu'en deſſous.

Enfin une quatrieme qui a les mailles de la ſeconde & les points de la troiſieme, & en outre trois bandes jaunes tranſverſes ſur les quatre aîles, tant en deſſus qu'en deſſous; le reſte de ſes aîles eſt fauve.

517. Papilio nymphalis paphia. Papilio nymphalis alis dentatis luteis nigro-maculatis, ſubtus lineis argenteis tranſverſis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 785.

Le Tabac d'Eſpagne.

Les aîles de cette grande & belle eſpece ſont en deſſus de couleur fauve ou de tabac d'Eſpagne, avec quelques raies longitudinales & pluſieurs rangées de taches noires rondes, qui ſuivent la direction du contour de l'aîle: en deſſous, les aîles ſupérieures ſont comme en deſſus; mais les inférieures ont des bandes tranſverſes un peu obliques & comme ondées, de couleur d'argent ou de nacre, & de plus elles ſont lavées d'une petite teinte de verd.

518. Papilio nymphalis aglaja. Papilio nymphalis alis dentatis flavis nigro-maculatis, ſubtus maculis XXI argenteis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 785.

Le grand Nacré.

Ses aîles arrondies & peu dentelées, ſont fauves en deſſus, avec des taches & des raies noires. En deſſous, les aîles ſupérieures ſont d'une couleur fauve plus pâle, avec des taches ſemblables, & quelquefois un peu de nacre vers l'angle extérieur ; mais les inférieures, preſque jaunes, ont de grandes plaques argentées ou nacrées au nombre de vingt, vingt-une, ou vingt-quatre ſur chacune, ſçavoir une bande qui borde l'aîle, ordinairement compoſée de ſept taches en forme de croiſſant ; une au milieu poſée tranſverſalement, compoſée de ſept, huit & quelquefois dix taches, les unes plus grandes, les autres plus petites ; & enfin cinq ou ſix taches aſſez grandes poſées irréguliérement proche la baſe de l'aîle, ou vers l'endroit où elle s'attache au corps de l'inſecte. Sa Chenille eſt épineuſe, de couleur noire, avec une bande de taches fauves de chaque côté, & une bande plus pâle ſur le dos.

519. Papilio nymphalis lathonia. Papilio nymphalis alis dentatis luteis nigro maculatis, ſubtus maculis XXXVII argenteis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 786.

Le petit Nacré.

Ce Papillon varie pour la grandeur ; il y en a d'un tiers plus petits les uns que les autres. Ses aîles ſont en deſſus de couleur fauve avec des taches ou gros points noirs diſtincts & ſéparés les uns des autres ; les ſupérieures ſont en deſſus jaunes, avec des points noirs ſemblables, & ſept ou huit taches nacrées bien marquées vers l'angle extérieur de l'aîle, ſçavoir quatre plus grandes vers le bord rangées de front, deux ou trois petites plus haut que les précédentes, & une encore plus haut en for-

me de croiſſant, plus grande, mais moins apparente. Les aîles inférieures en deſſous ſont jaunes, avec une trentaine de taches argentées ſur chacune, ſçavoir ſept grandes le long du bord, ſept petites plus haut entre les premieres, huit autres grandes de diverſe forme dans le reſte de l'aîle, & ſix ou huit petites entre ces grandes.

520. Papilio nymphalis euphroſine. Papilio nymphalis aliis dentatis fulvis nigro-maculatis, ſubtus maculis IX argenteis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 786.

Le Collier argenté.

Les aîles de cette eſpece ſont en deſſus de couleur jaune, avec des nervures, des bandes tranſverſes noires, & une double rangée de points de même couleur diſtincts & iſolés, qui parcourent les bords des aîles. Le deſſous des aîles ſupérieures eſt ſemblable au deſſus, ſi ce n'eſt que la couleur jaune eſt encore plus pâle, & que les taches noires ſont moins marquées. Les aîles inférieures pareillement jaunes, ont chacune en deſſous neuf taches argentées, ſçavoir ſept triangulaires qui parcourent le bord inférieur de l'aîle, & forment comme un collier argenté; une huitieme plus grande ſituée dans le milieu de l'aîle, & une neuvieme plus petite vers ſon bord extérieur. Souvent ces aîles ont en deſſous, dans leur milieu, une bande tranſverſe plus jaune que le reſte & preſque de couleur citron.

521. Papilio plebeius betulæ. Papilio plebeius alis ſubcaudatis fuſcis, primoribus macula raniformi fulva, ſubtus luteis faſcia fulva. *Linn Syſt. nat. edit.* XII. 787.

Le Porte-queue fauve à deux bandes blanches.

La couleur des aîles de ce Papillon en deſſus eſt brune, aſſez foncée avec une grande tache oblongue de couleur fauve ſur les aîles ſupérieures, & quelques petites taches ſemblables au bord des inférieures. En-deſſous, les aîles ſont fauves & preſque jaunes. Les ſupérieures ont au milieu une

tache brune oblongue bordée de blanc en-haut & en-bas : après cette tache sont deux lignes transverses blanchâtres, dont la supérieure est peu apparente, l'inférieure plus sensible est bordée de brun en haut. Ces deux lignes s'unissent vers les deux tiers de l'aîle, & ne vont pas plus loin; les aîles inférieures ont en dessous deux lignes blanches, transverses, ondées, très-apparentes, bordées de brun du côté par où elles se regardent. Le bord de ces aîles est plus rouge que le reste, & leur extrémité a une petite bande noire; elles sont dentelées à leur bord du côté du ventre, & elles ont une petite queue un peu plus longue.

522. Papilio plebeius quercus. Papilio plebeius alis secundatis suprà cæruleis, subtus cinereis lineâ albâ, puncto ani gemino fulvo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 788.

Le Porte-queue bleu à une bande blanche.

Le dessus de ce petit Papillon est d'un bleu verdâtre assez brillant; le dessous est d'une couleur brune grise, avec une bande blanche transverse & ondulée sur chaque aîle; de plus, les aîles inférieures ont chacune en dessous, vers le bout, près du bord intérieur, deux taches rondes d'un jaune fauve, entourées d'un cercle noir, avec un petit point noir dans leur milieu, & au-dessous de ces taches, le bord de l'aîle est une petite pointe ou queue courte & aiguë.

523. Papilio plebeius pamphilus. Papilio plebeius alis integerrimis flavis, subtus primoribus ocello, posticis cinereis fascia ocellis duobus, subtus unico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 790.

Le Procris.

Ce petit Papillon est en dessus de couleur fauve, avec le bord des aîles brun; ce bord est étroit: le dessous des aîles supérieures est de la même couleur, avec un petit œil à l'angle extérieur qui, quelquefois, paroît un peu en dessus. Les aîles

inférieures font en dessous de couleur brune cendrée, avec une bande transverse blanche, ondée : elles n'ont point d'yeux ni en dessus ni en dessous. Sa Chenille est noire, avec une tête rouge, & son corps est chargé de tubercules ornés de quelques poils.

524. Papilio plebeius argus. Papilio plebeius alis e-caudatis cæruleis posticis subtus limbo ferrugineo, ocellis cæruleo-argenteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 789.

L'Argus bleu.

Tout le dessus de ce Papillon est d'un beau bleu; le dessous est d'un gris blanc, parsemé de petits yeux noirs bordés de blanc, avec une rangée de taches fauves triangulaires qui termine ces aîles. Ces taches sont peu apparentes sur les aîles supérieures, mais sur les inférieures, elles sont marquées & plus vives. Le bord des aîles a une belle frange blanche.

525. Papilio plebeius virgaureæ. Papilio plebeius alis subangulatis fulvis margine fusco, punctis atris sparsis. *Linn. Syst. nat. édit.* XII. 793.

Le Bronzé.

Ce petit Papillon a les aîles, tant en dessus qu'en dessous, de couleur fauve bronzée & bordées de brun. Sur la couleur fauve, on voit une douzaine de points noirs qui paroissent des deux côtés, & dont plusieurs se touchent. Les aîles inférieures sont brunes terminées par une bordure fauve, avec quelques points noirs sur la partie brune. Au bas de ces aîles inférieures, sont de petites appendices qui approchent de celles des Papillons Porte-queues. Le corps du Papillon est brun en dessus, gris en dessous; ses pattes sont grises. Les antennes sont composées d'anneaux alternativement noirs & blancs, & les yeux sont noirs, bordés en haut & en bas d'une ligne blanche.

526. Papilio plebeius hero. Papilio plebeius alis integerrimis fuscis, subtus primoribus ocellis duobus, posticis senis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 793.

Le Céphale.

Ses aîles supérieures sont fauves, entourées d'un bord brun : elles ont en dessous vers l'angle extérieur un petit œil. Les aîles inférieures sont entiérement brunes en dessus ; en dessous, elles sont d'un brun cendré, avec une large bande transverse blanche, & un bord orné d'une bande ou raie souvent argentée. Sur la bande blanche sont quatre yeux rangés en ligne, dont les deux les plus proches du bord intérieur sont les plus grands, & les deux autres plus petits, sur-tout celui qui est proche le bord extérieur, qui quelquefois manque tout-à-fait ; entre ces quatre yeux, il y en a un cinquieme plus grand & plus marqué vers le milieu du bord extérieur ; celui-ci est éloigné des autres.

527. Papilio plebeius comma. Papilio plebeius alis integerrimis divaricatis fulvis, punctis albis lineolâque nigrâ. *Linn. Sp. Plant.* 793.

La Bande noire.

Le port d'aîles de ce Papillon est singulier ; lorsqu'il est en repos, ses aîles inférieures sont presque paralleles au plan de position, pendant que les supérieures sont relevées, sans cependant se toucher & être tout-à-fait perpendiculaires. La couleur de ces aîles est fauve, mais elles sont bordées de brun ou de noir, & elles ont des nervures de la même couleur ; les supérieures ont de plus une tache longue transverse dans leur milieu, qui est pareillement de couleur noire ; en dessous les aîles sont toutes fauves, mais d'une teinte plus pâle.

528. Papilio plebeius malvæ. Papilio plebeius alis denticulatis divaricatis nigris albo maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 795.

Le Plein-chant.

Cette espece porte ses aîles à peu-près comme l'espece du numéro précédent ; son corps & ses aîles sont en dessus d'un brun noir, & les aîles sont parsemées de points blancs quarrés, dont plusieurs se touchent. Ces points ressemblent par leur forme & leur position à des notes de plein-chant. Les aîles sont bordées d'une frange noire & blanche, ce qui les fait paroître dentelées ; les aîles & le corps sont en dessous d'un gris-brun, & l'on voit sur le dessous des aîles des taches blanches, mais moins régulieres qu'en dessus. Ce petit Papillon se trouve dans les prés dès le printemps. Sa Chenille a le corps gris, la tête noire & quelques taches jaunes autour du col : elle a quelques points courts.

529. Papilio plebeius tages. Papilio plebeius alis denticulatis divaricatis fuscis obsolete albo punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 795.

Le Papillon grisette.

Cette espece peut fort bien n'être qu'une variété de l'espece précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup pour sa forme, son port d'aîles, sa grandeur & même sa couleur. Les aîles de celle-ci sont d'un gris un peu brun, tant en dessus qu'en dessous, avec deux bandes transverses de points blancs, dont une est aux deux tiers de l'aîle & l'autre la termine. Les quatre aîles ont des points blancs tant en dessus qu'en dessous.

530. Sphinx ocellata. Sphinx alis repandis, posticis ocellatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 796.

Le demi-Paon.

Ce beau Sphinx a les aîles supérieures brunes en dessus, & marbrées de différentes nuances ; les inférieures sont d'un rouge de lacque, avec un grand œil sur chacune vers le bas du côté intérieur. Le fond de cet œil est noir, & il est chargé d'un large cercle bleuâtre ; en dessous, les aîles supérieures sont rouges vers leur base & brunes dans tout le reste, & les inférieures sont toutes brunes,

mais nuancées. Ce Sphinx a le corps fort gros ; son ventre eſt brun en deſſus, orné de bandes rougeâtres en deſſous. Ses antennes & ſes pattes ſont jaunes, & ſa tête eſt griſe, ainſi que le corcelet. Sa Chenille eſt raſe, verte, a ſeize pattes, chagrinée de points élevés, avec une corne bleuâtre ſur la queue. Les œufs ſont de couleur verte.

531. Sphinx populi. Sphinx alis dentatis reverſis, poſticis baſi ferrugineis, anticis punćto albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 797.

Le Sphinx à aîles dentelées.

Ses aîles ſont dentelées d'une maniere aſſez fine à leur bord : elles ſont grandes ; les ſupérieures ont environ ſeize lignes de long ; elles ſont d'un gris un peu brun avec des bandes tranſverſes de nuances plus ou moins brunes ; les inférieures ſont de la même couleur ; mais elles ont vers leur baſe une grande tache brune un peu fauve. La Chenille de cette eſpece eſt raſe, verte & chagrinée, avec des taches jaunes obliques & une corne ſur la queue.

532. Sphinx tiliæ. Sphinx alis angulatis vireſcenti-nebuloſis ſaturatius ſub faſciatis, poſticis ſuprà luteo teſtaceis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 797.

Le Sphinx du tilleul.

Ses antennes ſont blanches en deſſus, fauves en deſſous ; ſes premieres pattes ſont fauves & les poſtérieures ſont blanches ; le corcelet couvert de poils eſt gris, avec trois bandes longitudinales verdâtres, une au milieu & une ſur chaque côté. Ces bandes ſont plus larges du côté de la tête & ſe terminent en pointe du côté du ventre ; celui-ci eſt gris. Les aîles ſupérieures ſont auſſi griſes, avec quelques nuances vertes, ſur-tout vers le bout de l'aîle, qui eſt tout verdâtre ; & de plus, ſur le milieu de l'aîle il y a une bande irréguliere d'un vert brun qui traverſe l'aîle, & qui ſouvent eſt

coupée dans son milieu & partagée en deux taches. Les aîles inférieures sont un peu fauves; toutes les quatre sont découpées à leurs bords & terminées par une tranche fauve; en dessous, elles sont d'un gris plus clair, mais toujours un peu verd. Le Papillon mâle est d'une couleur plus claire que sa femelle; celui-ci pond des œufs ovales de couleur verte. La Chenille est rase, a seize pieds, verte, chagrinée, avec une corne sur la queue.

533. Sphinx convolvuli. Sphinx alis integris, posticis nigro fasciatis margine posticè albo punctatis, abdomine rubro cingulis atris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 798.

Le Sphinx à cornes de bœuf.

Ses antennes sont grosses, longues de dix ou douze lignes, & semblables à des cornes de bœuf; sa trompe est aussi monstrueuse pour la grosseur; ses aîles supérieures ont plus de deux pouces de long: elles sont brunes, plus claires en quelques endroits, plus foncées en d'autres, avec des bandes noires transverses formées en zigzags; les inférieures sont brunes, avec quelques bandes transverses plus foncées. Le ventre, qui est fort gros, est rayé de bandes transversales alternativement noires & rouges: ce qui fait aisément reconnoître cette espece.

534. Sphinx ligustri. Sphinx alis integris, posticis incarnatis fasciis nigris, abdomine rubro cingulis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 799.

Le Sphinx du troësne.

Ce beau Sphinx a les antennes grosses, longues & brunes; son corcelet est brun, ainsi que ses aîles supérieures, qui sont cependant nuancées de plusieurs teintes de brun, avec quelques raies noires longitudinales, & quelques bandes transverses vers le bout de l'aîle; ces aîles supérieures sont assez étroites, mais longues de deux pouces; les aîles inférieures beauconp plus courtes, ont le fond

de leur couleur d'une teinte rouge couleur de rose, avec une bande transverse noire étroite dans le haut, & deux larges bandes semblables vers le bout de l'aîle; le ventre de l'insecte, qui est assez gros, a des bandes alternativement noires & rouges par anneaux. La Chenille de ce Sphinx est rase, a seize pattes d'un beau vert, avec des bandes obliques comme des boutonnieres placées de chaque côté, nuées du gris de lin au blanc; elle porte une belle pointe souvent bleue sur sa queue; elle tient volontiers sa tête relevée & son corps allongé, comme on représente le Sphinx de la Fable.

535. Sphinx atropos. Sphinx alis integris, posticis luteis fasciis fuscis, abdomine luteo, cingulis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 799.

Le Sphinx à tête de mort.

Cette grande espece, qui a deux pouces & demi de longueur sur neuf lignes de largeur, a les antennes moins longues que son corcelet, également grosses, excepté vers le commencement & le bout, noires en dessus, blanches en dessous. Sa tête est noire, & ses yeux sont fort gros; ses aîles supérieures sont d'une couleur brune, noirâtre, sinuées en haut & en bas par des bandes irrégulieres plus claires variées de brun & de gris, & sur le milieu de l'aîle il y a un point blanc bien marqué. Les aîles de dessous ont deux bandes noires, une supérieure plus étroite, & l'inférieure plus large; le reste de l'aîle est d'un beau jaune. Le ventre a pareillement cinq ou six bandes jaunes & autant de noires transverses placées alternativement, & sur son milieu, une longue bande longitudinale noirâtre; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est le corcelet de cet animal. Il est noir, mais en dessus il a une tache grise irréguliere sur laquelle sont deux points noirs: ce qui représente très-bien la

figure d'une tête de mort. Sa Chenille eſt du nombre de celles qui ont une pointe fauve ſur la queue.

536. Sphinx elpenor. Sphinx alis integris vireſcentibus, faſciis purpureis variis, poſticis rubris baſi atris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 801.

Le Sphinx de la vigne.

Son corcelet & ſon corps ſont mêlés de vert & de rouge, de façon cependant que le vert domine en deſſus. Ses antennes ſont jaunâtres ; ſes aîles ſupérieures ont des bandes tranſverſes alternativement rouges & vertes ; les inférieures ſont noires à leur baſe & rouges vers le bout. Sa Chenille eſt raſe, noire, veloutée & a une corne ſur l'onzieme anneau. Le devant de ſon corps eſt gros & comme renflé, & ſa tête imite le grouin d'un Cochon.

537. Sphinx porcellus. Sphinx alis integris margine rubris, poſticis baſi fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 801.

Le Sphinx à bandes rouges dentelées.

Son corcelet & ſon corps ſont d'un vert olive & bordés de pourpre ; le milieu des aîles eſt du même vert, avec quelques bandes tranſverſales brunes, mais leur bord ſupérieur eſt rouge, & l'inférieur a auſſi une grande bordure rouge dentelée.

538. Sphinx ſtellatarum. Sphinx abdomine barbato, lateribus albo nigroque variis, alis poſticis ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 803.

Le Moro-Sphinx.

Cette eſpece a les antennes groſſes, brunes en deſſus, blanchâtres en deſſous. Son corps eſt gros, brun & velu ; ſes aîles ſont courtes pour ſa groſſeur ; les ſupérieures ont dix lignes de long ; elles ſont brunes, avec quelques bandes tranſverſes ondées & nébuleuſes plus brunes & plus foncées ; les inférieures fort courtes ſont d'un jaune couleur de rouille ; l'extrémité du corps a de longs poils bruns. La Chenille eſt raſe, chagrinée, a ſeize pat-

tes, & porte ſur ſa queue une corne ou pointe bleue terminée de rouge.

539. Sphinx fuciformis. Sphinx abdomine barbato nigro, faſcia flaveſcente, alis feneſtratis margine nigro atro-purpuraſcente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 803.

Le Sphinx-Mouche.

Ce petit Sphinx reſſemble pour ſa forme, ſa grandeur & ſes aîles, à une Mouche ou à une Abeille. Ses aîles inférieures ſont tranſparentes comme du verre, & ont ſeulement leurs nervures & leurs bords noirs. Les ſupérieures, preſqu'auſſi tranſparentes, ſont étroites; elles ont au milieu une tache noire bien marquée. Leur extrémité eſt pareillement noire, mais d'une teinte moins foncée, & elles ſont parſemées de quelques écailles fauves qui les rendent nébuleuſes. Le dos ou corcelet eſt noir, mais il y a une bande jaunâtre de chaque côté, & le ventre pareillement noir, eſt bordé de jaune. Le bout du ventre a quelques poils plus longs de couleur fauve. Les antennes priſmatiques ſont noires en deſſus, blanches en deſſous, & les pattes ont leurs articulations épineuſes.

540. Sphinx filipendulæ. Sphinx alis ſuperioribus cyaneis, punctis ſex rubris, inferioribus rubris immaculatis. *Linn. Syſt. nat. edit* XII. 805.

Le Sphinx Belier.

Ses pattes, ſes antennes, ſa tête & ſon corps ſont noirs & un peu velus. Ses antennes ſont figurées en fuſeau, plus groſſes au milieu qu'aux bouts. Les aîles ſupérieures ſont d'un vert bleuâtre brillant avec ſix taches d'un beau rouge ſur chacune rangées deux à deux. Dans les femelles cependant il n'y a que cinq taches rouges, les deux taches de la baſe de l'aîle ſe joignant enſemble, enſorte qu'elles n'en forment qu'une ſeule grande; les aîles inférieures ſont toutes d'un beau rouge, bordées

d'un peu de vert. La Chenille de ce Sphinx est jaune, lisse, a seize pattes chargées de taches noires : elle n'a point de corne sur la queue.

541. Phalæna bombyx quercifolia. Phalæna bombyx elinguis, alis reversis, semitectis, dentatis. ferrugineis margine posticè nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 812.

La Feuille-morte.

Sa tête est grande, grosse & avance en pointe. Tout son corps & ses aîles sont d'une couleur brune rougeâtre ; les bords des aîles sont dentelés. Quand cette Phalene est en repos, elle tient ses aîles supérieures paralleles au plan de position, & les inférieures relevées & presque perpendiculaires ; en même-tems ses antennes sont couchées le long de son corps, ensorte que cette figure singuliere, jointe à sa couleur tannée & à la dentelure de ses aîles, la fait tout-à-fait ressembler à un paquet de feuilles mortes & séches. Sa Chenille est grande, longue ; elle a seize pattes ; sa couleur est d'un gris de souris, & elle a des appendices charnues de chaque côté au bas de chaque anneau ; elle est un peu velue. Les œufs de l'insecte sont fort jolis, ils sont d'un bleu d'émail entourés de cercles & de bandes brunes, comme des petits barils.

542. Phalæna bombyx quercus. Phalæna bombyx elinguis, alis reversis ferrugineis, fasciâ flavâ punctoque albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 814.

Le Minime à bande.

Le mâle de cette Phalene a les antennes larges, très-pectinées & de couleur brune rougeâtre. En-dessus, son corps est de la même couleur, ainsi que la moitié supérieure de ses aîles ; sur cette moitié, dans les aîles de dessus, se trouve un point blanc de forme ronde. La moitié inférieure des aîles est d'une couleur claire jaune ; mais sur les supérieures le bord est encore brun, ensorte que

le jaune ne forme qu'une bande. Le dessous de l'insecte est semblable au dessus, si ce n'est qu'en dessous le corps est jaune, ainsi que les pattes. La femelle, de près d'un tiers plus grande que le mâle, a les antennes moins pectinées. Elle est toute de couleur jaune, avec le point blanc sur les aîles supérieures, & une bande un peu plus claire à l'endroit où se trouve la bande jaune dans le mâle.

543. Phalæna bombyx vinula. Phalæna bombyx elinguis albida nigro-punctata, alis sub reversis fusco venosis, striatisque. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 815.

La Queue-fourchue.

Cette Phalene est d'une couleur cendrée, avec les nervures de ses aîles noires, & son corcelet pointillé de noir. Sa Chenille est fort remarquable; elle est grande, rase, de couleur verte, a quatorze pattes; elle retire sa tête sous une espece d'angle que forment ses premiers anneaux; on voit sur son dos deux grandes taches brunes terminées par des lignes qui se croisent, & enfin sa queue est terminée par deux longues appendices ou especes de fouets. Cette Chenille seringue une liqueur par une ouverture particuliere qu'elle a en dessous du corps entre la tête & la premiere paire de pattes: cette liqueur, qui sort d'une vessie ovale, est claire, transparente & d'une odeur forte.

544. Phalæna bombyx bucephala. Phalæna bombyx sub elinguis, alis subreversis cinereis, strigis duobus ferrugineis, maculâque terminali magnâ flavâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 816.

La Lunule.

Ses antennes sont de couleur fauve; son corcelet est jaune, entouré d'une bande de couleur rougeâtre brune qui est double. Ses aîles sont d'un gris de perle cendré, avec une bande de couleur rougeâtre à la base, une autre transverse un peu plus

plus haut que le milieu de l'aîle, & une troisieme plus bas, dont le bord est courbé en arc pour envelopper une grande tache jaune marbrée, ovale, en forme de lunule, qui termine le bout de l'aîle. Toutes ces bandes sont doubles, ainsi qu'une derniere semblable qui est à l'extrémité de l'aîle. Les aîles inférieures sont jaunâtres; le dessous des aîles est de la même couleur, avec une bande brune qui traverse le milieu des quatre aîles. La Chenille de cette Phalene a seize pattes; elle est presque rase, de couleur un peu jaune, marbrée & variée de taches noires irrégulieres.

545. Phalæna bombyx mori. Phalæna bombyx elinguis; alis reversis pallidis, strigis tribus obsoletis fuscis, maculâque lunari. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 817.

Le Ver-à-soie. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

546. Phalæna bombyx neustria. Phalæna bombyx elinguis, alis reversis, fasciâ sesqui alterâ, subtus unicâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 818.

La Livrée.

Sa couleur est d'un blanc jaunâtre terne, avec une bande transverse plus brune sur le milieu de ses aîles, terminées en haut & en bas par deux raies brunes. Sa Chenille est très-belle, longue, presque rase, & a seize pattes; elle est couverte de bandes longitudinales bleues & jaunes, ce qui ressemble aux couleurs d'un habit de livrée: elle vient par troupes, & souvent mange & détruit tout.

547. Phalæna bombyx caja. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis fuscis, rivulis albis, inferioribus purpureis nigro-punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 819.

L'Ecaille morte ou *hérissonne.*

Son corcelet est brun avec un collier rouge sur le devant; ses aîles supérieures sont brunes, cou-

vertes de bandes ſinuées blanches qui forment comme des ruiſſeaux ; ces bandes ſont bien plus larges dans les mâles que dans les femelles. Le ventre & les aîles inférieures ſont d'un rouge un peu oranger. Sur le milieu du ventre en deſſus ſont quatre ou cinq taches noires aſſez larges rangées en bandes longitudinales, une ſur chaque anneau. Les aîles inférieures ſont chargées chacune de ſix taches, tant grandes que petites, d'un noir bleuâtre. Le deſſous de l'inſecte eſt ſemblable au deſſus, ſi ce n'eſt que le bord extérieur des aîles ſupérieures eſt un peu rouge.

La Chenille de cette Phalene eſt très-velue, chargée de tubercules, & ſes poils ſont fort longs : c'eſt ce qui l'a fait appeller la Martre ou la Hériſſonne : elle a ſeize pattes ; ſes poils ſont de couleur fauve, & ſur les côtés de chaque anneau de ſon corps, il y a un point blanc ; ſes œufs ſont de couleur verte.

548. Phalæna bombyx hebe. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis atris, faſciis atris, faſciis albis, inferioribus rubris, rivulis nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 820.

L'Ecaille couleur de roſe.

Ses aîles ſupérieures ſont blanches, avec des bandes noires bordées d'un peu de jaune aurore. Ces bandes ſont tranſverſes & au nombre de cinq ; mais la quatrieme eſt diviſée en deux par le milieu, & la cinquieme borde l'aîle. Les aîles inférieures ſont d'une belle couleur de roſe, bordées en bas d'un peu de noir, avec trois taches longues ou bandes noires, dont une eſt beaucoup plus petite que les deux autres. Le corps de la Phalena eſt noir, lavé d'un peu de rouge.

549. Phalæna bombyx villica. Phalæna bombyx ſpirilinguis alis deflexis atris, maculis octo albidis, inferioribus flavis nigro-maculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 820.

L'Ecaille marbrée.

Sa tête & ses antennes sont d'un noir matte & velouté ; son corcelet est de la même couleur, avec des taches triangulaires d'un blanc jaunâtre au nombre de huit ; sçavoir, une longue triangulaire à la base, ensuite deux à côté l'une de l'autre de forme ovale, puis deux petites, l'une longue & l'autre ronde, ensuite deux fort larges, & enfin une presque quarrée tout en bas : en dessous ces aîles sont pareillement noires, avec les mêmes taches, & de plus, un peu de rouge couleur de feu vers le bord extérieur de l'aîle. Les aîles inférieures sont jaunes en dessus, avec plusieurs taches noires, dont quatre sont plus grandes que les autres & de forme allongée ; en dessous elles sont semblables au dessus, excepté tout le bord extérieur, qui est de couleur de feu. Le corps de l'insecte est noir en dessous, rouge vif en-dessus & sur les côtés, avec une bande longitudinale de points noirs sur le dessous du ventre, & une autre de chaque côté ; la base des cuisses est de même couleur de feu.

550. Phalæna bombyx plantaginis. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis atris, rivulis flavis, inferioribus rubro maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 820.

La Phalene chinée.

Les antennes de cette Phalene sont longues, fines, noirâtres & en filets ; son col est jaune ; ainsi que son corcelet, qui a seulement un peu de noir sur les épaules. Le ventre est jaune & a en dessous trois bandes longitudinales de points noirs ; les aîles supérieures sont noires en dessus, avec de longues bandes jaunes au nombre de quatre ou cinq obliques & transverses, ce qui fait paroître ces aîles flambées ou chinées : en dessous, elles sont jaunes, avec des bandes noires bordées de rouge & quelques taches blanches vers le bas. Les aîles inférieures sont en dessus d'un beau rouge,

avec trois ou quatre taches noires oblongues; en dessous elles sont d'un rouge plus pâle & terne, avec une seule tache noire vers l'angle intérieur.

551. Phalæna bombyx dispar. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis, maculis griseo fuscoque nebulosis, femineis albidis litturis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 821.

Le Zigzag.

Ses antennes sont noires & très-pectinées, surtout celles du mâle. Son corps & ses aîles sont d'un blanc gris. Sur les aîles sont quatre bandes transverses noires ondulées en angles ou zigzags, & de plus, quelques marques noires transverses à la base de l'aîle, formant une cinquieme petite bande. Le bord inférieur de l'aîle est ponctué de noir, & il y a un point pareillement noir au milieu de l'aîle entre la troisieme bande transverse & la quatrieme en remontant. Les aîles inférieures & le dessous des aîles sont tout gris. La femelle a souvent un très-gros ventre chargé à l'extrémité de beaucoup de duvet de couleur châtain qui lui sert à couvrir les œufs qu'elle pond. Sa Chenille est velue & a auprès de la tête des aigrettes de poils qui lui forment comme des oreilles; son corps est couvert de tubercules ronds élevés de couleur fauve.

552. Phalæna bombyx chrysorrhæa. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis albidis, abdominis apice barbato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 822.

La Phalene blanche à cul brun.

Ses antennes sont un peu jaunâtres; tout le reste de son corps est velu & très-blanc. La femelle a l'extrémité de son ventre grosse & garnie de poils longs, bruns & fauves, qui lui servent à couvrir les œufs qu'elle pond.

553. Phalæna bombyx salicis. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis albis, pedibus nigris albo maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 822.

L'Apparent.

Ses antennes ſont noires & pectinées ; ſes pattes ſont blanches, avec pluſieurs anneaux noirs ; ſon corps eſt griſâtre, & ſes aîles ſont toutes blanches. Sa Chenille a ſeize pattes & eſt velue, avec des eſpeces de boutons bruns élevés, plus garnis de poils que le reſte de ſon corps ; des deux côtés elle a des taches jaunes allongées.

554. Phalæna bombyx pudibunda. Phalæna bombyx elinguis criſtata, alis cineraſcentibus, faſciis tribus fuſcis linearibus undulatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 824.

La Patte étendue.

Le mâle a ſes antennes très-pectinées ; celles de la femelle le ſont moins ; dans l'un & dans l'autre elles ſont brunes. Les aîles du mâle ſont de couleur cendrée, avec pluſieurs bandes tranſverſes larges, ondulées, peu diſtinctes & de couleur noirâtre. Celles de la femelle ſont d'un gris plus clair, avec pluſieurs bandes ondées & tranſverſes, dont trois ſont plus noires & plus marquées que les autres : en deſſous, les aîles ſont d'un gris-blanc, avec une ſeule bande tranſverſe noire & un point de même couleur dans leur milieu ; elle porte ſes pattes antérieures étendues devant ſes antennes, ayant la tête entre les cuiſſes de ſes pattes. Sa Chenille eſt une de celles qu'on appelle *Chenilles à broſſes* : elle eſt velue, d'un jaune verdâtre, avec quatre broſſes ou aigrettes coupées tranſverſalement de couleur jaune blanchâtre rangées le long du dos ; elle a de plus un long pinceau de poils de couleur rouge poſé ſur la queue ; ſes pattes ſont au nombre de ſeize.

555. Phalæna bombyx antiqua. Phalæna bombyx elinguis, alis planiuſculis, ſuperioribus ferrugineis, lunulâ albâ anguli poſtici, fæminâ apterâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 825.

Linnæus confond dans cette eſpece deux Phalenes dont M. Geoffroi a fait de chacune une eſpece. La premiere, ſelon M. Geoffroi, ſe nomme de

même que l'espece générale de Linnæus, c'est l'*Etoilée.* Le mâle de l'Etoilée a ses antennes grandes, noires & pectinées. Ses aîles sont arrondies, & il les porte un peu étendues ; les supérieures sont en dessus d'un fauve nébuleux taché & ondé de brun, avec une tache blanche arrondie & apparente vers l'angle de l'aîle qui touche l'anus. Le dessous des aîles, ainsi que les aîles inférieures, est d'un jaune un peu roux. La femelle a ses antennes pectinées & est de couleur cendrée ; elle n'a point d'aîles, mais seulement des moignons d'aîles attachés à un corps gros & court, ensorte qu'on ne la prendroit jamais pour une Phalene. La Chenille est à brosse & ressemble beaucoup à celle de la *Patte étendue* : elle a seize pattes, est velue, & a le long du dos des broches blanches, outre deux longues aigrettes aux deux côtés de la tête & une sur la queue de couleur noire. Les poils de ces aigrettes sont longs & se terminent en bouton par le bout.

La seconde espece, suivant M. Geoffroi, se nomme *Phalæna pectinicornis elinguis, alis exterioribus fuscis, venis plurimis, fasciá circulari, & marginis interioris appendice nigricantibus, inferioribus albidis, limbo lineari fusco.* Geoff. 2. 124.

Le bois veiné.

Ses antennes pectinées sont assez longues & de couleur brune ; son corps est de la même couleur, ainsi que ses aîles supérieures, qui ont des veines plus brunes, ce qui les fait ressembler à un bois veiné ; il y a une de ces raies qui est presque circulaire vers le bord inférieur de l'aîle ; de plus, ces aîles, vers le haut de leur bord intérieur, ont une appendice très-remarquable ; les aîles inférieures sont d'une couleur d'agathe claire, avec leur bord inférieur brun. Sa Chenille a seize pattes, elle est d'une couleur blanchâtre, avec les der-

niers anneaux de ſon corps rougeâtres ; ſur le ſixieme & ſeptieme anneau, on voit en deſſus des boſſes pointues dont la pointe regarde le derriere de l'inſecte : ces boſſes, & l'habitude ſinguliere que prend quelquefois cette Chenille, qui releve ſa partie poſtérieure en haut, rendent cet animal très-remarquable.

556. Phalæna bombyx cæruleo-cephala. Phalæna bombyx elinguis criſtata, alis deflexis griſeis, ſtigmatibus albidis coadunatis. *Linn. Sp. Plant.* 826.

Le double Omega.

Tout ſon corps & ſes aîles ſont de couleur brune, avec quelques bandes plus ou moins brunes, dont elles paroiſſent marbrées. De plus, il y a ſur les aîles ſupérieures une tache d'un jaune verdâtre qui paroît compoſée de deux *o* doubles, ou de quatre petits *o* qui ſe touchent & ſe confondent. La Chenille de cette Phalene a ſeize pattes ; elle eſt un peu velue ; ſa couleur eſt d'un bleu ardoiſé, avec trois bandes longitudinales jaunes, une ſur le milieu du dos, & une autre de chaque côté plus étroite que celle du milieu ; de plus, ſon corps eſt chargé de petits tubercules noirs, d'où partent des poils courts & aſſez gros.

557. Phalæna bombyx coſſus. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis nebuloſis, thorace poſticè faſcia atra, antennis lamellatis. *Linn. Sp. Plant.* 827.

Le Coſſus.

Cette grande Phalene eſt toute de couleur blanchâtre cendrée ; les anneaux de ſon ventre chargés de la même couleur, forment des bandes tranſverſes ; les aîles ſupérieures, dont le fond eſt plus blanc par endroits, ſont comme ſtriés d'une quantité de petites lignes noires tranſverſes irrégulieres qui ſe joignent ſouvent & ſe confondent enſemble. La Chenille de cette Phalene eſt de la longueur du doigt, rougeâtre, nue, ſemblable à

un ver, avec la tête & les mâchoires écailleuſes : elle a ſeize pattes & très-peu de poils éloignés les uns des autres ; elle vit dans l'intérieur des ſaules, qu'elle perce & dont elle ronge le bois.

558. Phalæna bombyx purpurea. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis, ſuperioribus flavis fuſco punctatis, inferioribus rubris nigro-maculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 828.

L'Ecaille mouchetée.

Cette belle Phalene a le corps jaune, aſſez gros, tacheté d'une rangée longitudinale de points noirs ſur le milieu du ventre. Les aîles ſupérieures en deſſus ſont jaunes, avec un grand nombre de petites taches brunes, on en a compté juſqu'à vingt-deux de différentes grandeurs. Les aîles inférieures ſont en deſſus d'un beau rouge couleur de ceriſe, avec cinq ou ſix grandes taches d'un noir foncé. En deſſous, les aîles ſupérieures ſont jaunes, bordées en haut d'un peu de rouge, & chargées à la diſtance d'environ une ligne du bord, d'une large raie rouge qui forme un ſecond bord. Sur cette bande les taches ſont noires, & ſur le reſte de l'aîle, elles ſont brunes comme en deſſus. Les aîles inférieures en deſſous ſont jaunes, lavées d'un peu de rouge, avec une bande noire vers leur baſe, & dans le reſte elles ont cinq taches noires un peu allongées ; la Chenille de cette Phalene a ſeize pattes ; elle eſt velue.

559. Phalæna bombyx lubricipeda. Phalæna bombyx ſpirilinguis, alis deflexis albidis, punctis nigris, abdomineque quinquefariam nigro-punctato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 829.

La Phalene Tigre.

Ses antennes ſont noires, ainſi que ſes yeux ; ſon corps eſt jaunâtre, avec cinq rangs longitudinaux de points noirs placés ſur le ventre & poſés régulièrement. Les aîles ſont blanches, chargées de points noirs, ce qui lui a fait donner le nom de Tigre ; ces points ſont en moindre nombre ſur

les aîles des femelles ; quelquefois la couleur du mâle varie. Sa Chenille eſt velue, brune, a ſeize pattes, chargée de dix tubercules & court aſſez vîte.

560. Phalæna bombyx ruſſula. Phalæna bombyx ſpirilinguis, alis deflexis luteis margine ſanguineo lunulaque fuſca, inferioribus ſubtus immaculatis *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 830.

La bordure enſanglantée.

Les antennes de cet inſecte ſont pectinées plus dans les mâles que dans les femelles ; leur nervure du milieu eſt d'un beau rouge, & les barbes des côtés ſont brunes ; le corps eſt jaune, ſi ce n'eſt en deſſous où il y a du rouge entre les pattes. Les aîles ſont jaunes, bordées de rouge couleur de roſe ; celles de deſſus ont au milieu une tache brune, à côté de laquelle eſt une tache rouge qui lui eſt jointe ; les aîles inférieures ont deux bandes tranſverſes & en arc de couleur brune ; le deſſous des aîles ſupérieures a de pareilles bandes, & les inférieures ont ſeulement une tache obſcure au milieu.

561. Phalæna bombyx grammica. Phalæna bombyx ſpirilinguis, alis deflexis luteis, ſuperioribus flavis nigro lineatis, inferioribus faſcia terminali nigra. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 831.

La Phalene Chouette.

Ses antennes ſont noires & bien pectinées ; ſon corps eſt pareillement noir avec un peu de jaune. Ses aîles ſupérieures ſont d'un gris jaunâtre, couvertes de ſept ou huit raies longitudinales noires ſerrées l'une contre l'autre. Vers le bout, une partie de ces raies ſe courbe & forme une eſpece de lunule. Les aîles inférieures ſont d'un beau jaune, bordées du côté extérieur, & en bas par une large bande noire, après laquelle eſt une petite bande jaune qui termine l'aîle ; de plus, ſur le milieu de l'aîle il y a une eſpece de croiſſant noir qui part de la bande du bord extérieur. L'in-

ſecte porte ſes aîles roulées autour de ſon corps ; il vient d'une Chenille à ſeize pattes, un peu velue, dont la couleur eſt noire, avec une large bande longitudinale jaune & quelques poils de même couleur.

562. Phalæna bombyx libatrix. Phalæna bombyx ſpirilinguis criſtata, alis incumbentibus dentato-eroſis rufo griſeis, puncto albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 831.

La Découpure.

Les antennes de cet inſecte ſont peu pectinées ; elles ſont jaunâtres, avec un peu de blanc en devant à leur baſe. Les pattes de la même couleur ont auſſi les anneaux blancs, ſur-tout aux tarſes. La tête & le corcelet ſont jaunes ; les aîles ſont fort découpées à leur bord poſtérieur : elles ſont jaunâtres, fauves, mêlées de brun & de couleur cendrée ; vers leur baſe elles ont une tache blanche ; plus bas, vers le tiers de l'aîle, ſe trouve une raie tranſverſe cendrée, & une autre aux deux tiers de l'aîle : cette derniere eſt double. Entre ces deux raies, vers le milieu de l'aîle, eſt un point blanc, & un peu plus bas deux petits points noirs. En deſſous, les aîles ſont d'un brun nébuleux. L'inſecte les porte couchées ſur ſon corps un peu en toit. Sa Chenille eſt verte, avec une raie blanche en deſſus le long du dos.

563. Phalæna noctua glyphica. Phalæna noctua ſpirilinguis lævis, alis patulis fuceſcentibus maculis hieroglyphicis nigris, ſubtus faſcia atra. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 838.

La Doublure jaune.

Son corps eſt noirâtre ; ſes aîles ſont en deſſus d'une couleur brune obſcure, marbrées de taches & de raies plus noires, principalement vers le bord extérieur, & jaunâtres vers le bord inférieur : en deſſous, les aîles ſont jaunes, avec quelques bandes tranſverſes brunes mal terminées & une tache au milieu des aîles ſupérieures.

564. Phalæna noctua jacobææ. Phalæna noctua ſpirilinguis læ vis, alis fuſcis, linea punctiſque duobus, inferioribuſque rubris nigro marginatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 839.

La Phalene Carmin du Seneçon.

Les antennes de cette Phalene & tout ſon corps ſont d'un noir matte ; ſes aîles ſupérieures ſont d'un noir un peu brun, avec une longue bande rouge près du bord extérieur, & deux taches rondes de même couleur, l'une vers l'angle extérieur, l'autre proche l'angle intérieur du bas de l'aîle. L'aîle inférieure eſt rouge, avec ſon bord extérieur noirâtre. Cette Phalene a les mêmes couleurs deſſus & deſſous. Sa Chenille eſt à ſeize pattes, elle a des anneaux alternativement noires & jaunes un peu ſafranés.

565. Phalæna noctua rubricollis. Phalæna noctua ſpirilinguis lævis nigra, collari purpureo, abdomine flavo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 840.

La Veuve.

Les aîles de cette Phalene ſont longues & couchées le long de ſon corps ; elles ſont noires, ainſi que tout l'inſecte, à l'exception d'un petit collier jaune au-deſſous de la tête & du ventre, qui eſt auſſi de couleur jaune. Le port d'aîles les fait reſſembler à un manteau dont la couleur noire imite le deuil ; c'eſt ce qui a fait appeller cette Phalene la Veuve.

566. Phalæna noctua nupta. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis cineraſcentibus, inferioribus rubris, faſciis nigris, abdomine cano ſubtus albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 841.

La Likenée rouge.

Tout le corps de cette Phalene eſt de couleur cendrée ; ſes aîles ſupérieures ſont de la même couleur, avec des bandes brunes ondées ; les inférieures ſont d'un beau rouge, ſur-tout proche le ventre, avec deux bandes tranſverſes noires, lar-

ges & en arc. Les aîles en dessous sont toutes les quatre blanchâtres, avec de pareilles bandes transverses noires; il y a seulement un peu de rouge aux aîles inférieures près du ventre. La Chenille de cette Phalene est une arpenteuse à seize pattes, qui vient sur le chêne & qui est de couleur grise cendrée, comme les Lichens qui viennent sur les arbres.

567. Phalæna noctua pronuba. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis incumbentibus griseis, inferioribus luteis, fascia atra sub marginali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 842.

La Phalene Hibou.

Le corcelet, la tête, les antennes, les pattes & les aîles extérieures de cette Phalene sont d'une couleur brune plus ou moins claire, quelquefois foncée & presque noire, souvent bleuâtre. Les aîles extérieures sont de plus un peu nuancées & nébuleuses, & ont deux taches noires, l'une au milieu, l'autre vers l'angle extérieur du bas de l'aîle. Les aîles inférieures sont d'un beau jaune doré, avec une large bande noire proche le bord inférieur de l'aîle, dont elle suit la direction. La Chenille de cette Phalene est lisse & a seize pattes; on voit quelques variétés de couleurs parmi ces Chenilles; les unes sont vertes, les autres sont brunes; celles-ci donnent les mâles, & les autres des femelles.

568. Phalæna noctua chrysitis. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis deflexis, superioribus orichalceis fascia grisea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 843.

Le Volant doré.

Sa tête, ses antennes & le devant de son corcelet, sont d'un jaune pâle; ses aîles supérieures sont brunes, mais très-marbrées; leur bord inférieur est plus pâle & plus clair : en dessus se trouve une bande ondulée un peu pâle, dorée & chargée d'une légere teinte de vert; plus haut, elles

font nébuleuſes, avec une légere teinture dorée qui forme comme une ſeconde bande; leur baſe eſt plus matte pour la couleur. De plus, elles ont vers le milieu, proche le bord intérieur, une tache pâle aſſez large; en deſſous ces aîles ſont brunes, avec le bord inférieur de couleur plus claire. Les aîles de deſſous ſont brunes en deſſus, & inférieurement griſâtres, avec un point noir & une raie tranſverſe en arc de même couleur. Sa Chenille eſt raſe, a ſeize pattes, elle eſt d'une couleur jaune rougeâtre, avec quelques rangées de points blancs.

569. Phalæna noctua gamma. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis deflexis, ſuperioribus fuſcis λ aureo inſignitis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 843.

Le Lambda.

Cet inſecte eſt tout brun en deſſus & en deſſous. Ses aîles ſupérieures ſont variées & marbrées de différentes nuances de brun plus ou moins claires ou foncées. Sur le milieu de chacune de ces aîles eſt une grande tache, tantôt jaune, tantôt blanche, repréſentant un lambda ou un gamma Grec couché de côté.

La Chenille de cette Phalene eſt une arpenteuſe à douze pattes de couleur verte: elle fait ſa coque en terre. La Phalene mâle a une ſingularité remarquable; en preſſant le bout de ſon ventre pour en faire ſortir les parties du ſexe, il ſort en même temps deux belles houppes rondes de poils qui diſparoiſſent & rentrent lorſque la preſſion ceſſe.

570. Phalæna noctua meticuloſa. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis eroſis pallidis, ſuperioribus baſi incarnata intra triangulum fuſcum. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 845.

La Meticuleuſe.

La couleur de cette Phalene eſt griſe, marbrée d'un peu de brun. Ses aîles ſupérieures ont en deſ-

ſus à la baſe une teinte un peu rougeâtre, & vers le milieu du bord extérieur, une petite tache triangulaire brune enfermée dans un triangle rougeâtre qui lui-même eſt entouré d'un autre triangle brun. Après ces taches, le bas de l'aîle eſt plus clair; les bords inférieurs des quatre aîles ſont découpés & comme rongés; en deſſous les aîles ſont griſes; toutes les quatre ont près du bord inférieur une bande brune tranſverſe, & celles de deſſous ont au milieu un point noir.

La Chenille de cette Phalene eſt liſſe, a ſeize pattes. Sa couleur eſt verte, un peu claire, avec des bandes longitudinales blanches ſur le dos.

571. Phalæna noctua abſynthii. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis eroſis pallidis, ſuperioribus baſi incarnata intrà triangulum fuſcum. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 845.

L'Iota.

Sa couleur eſt par-tout griſe; ſes aîles ſupérieures ont quelques lignes fines & longues de couleur noire, qui imitent des *j*, ce qui l'a fait appeller l'Iota. Sa Chenille a ſeize pattes; ſa coulenr eſt blanchâtre, avec des taches jaunes & noires.

572. Phalæna noctua pſi. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis deflexis canis, ſuperioribus caracteribus pſi nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 846.

Le Pſi.

Tout le corps de l'inſecte eſt gris; ſes yeux ſeuls ſont noirs. Ses aîles ſupérieures ont trois ou quatre taches noires qui repréſentent chacune la figure renverſée de la lettre grecque *pſi*. Celle de ces taches qui eſt vers la baſe de l'aîle prend ſa naiſſance d'une longue ligne noire qui, partant de l'œil, deſcend le long du corcelet. Proche le milieu du bord extérieur de l'aîle, une de ces taches a un petit cercle noir qui lui eſt attaché, & qui paroît plus dans la femelle que dans le mâle, ſur lequel les *pſis* ſont plus noirs & plus marqués. Les

aîles inférieures ont en dessous dans leur milieu un point noir. La Chenille est noire & a peu de poils : elle a seize pattes, & sur le milieu de son dos on voit une espece de corne ou d'élévation noire ; sur le long de son dos regne une bande citron, & sur les côtés plusieurs taches rougeâtres.

573. Phalæna noctua persicariæ. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis fusco-nebulosis stigmate uniformi albo pupilla lineari flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 847.

L'Omicron geographique.

Le dessous du corps de cette Phalene est d'un brun clair & cendré ; ses aîles inférieures ont en dessous dans leur milieu un point noir ; les supérieures sont brunes, avec des raies blanchâtres tirées en divers sens, & deux taches blanches, une en rond formant un O, & une oblongue presque quarrée ; les traits blancs dont cette Phalene est couverte la font un peu ressembler à une carte de géographie.

574. Phalæna noctua verbasci. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis deflexis obsoletis sub punctatis, margine exteriore fusco adjecta macula subocellari. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 850.

La Striée buune du Verbascum.

Elle est en dessous d'un brun un peu gris. Ses aîles supérieures sont d'un brun foncé, plus noir près du bord extérieur, & chargé de raies longitudinales plus obscures, ce qui fait paroître l'aîle striée. Vers le bord intérieur de l'aîle sont deux petites lunules blanches à côté l'une de l'autre. La Chenille de cette Phalene a seize pattes ; elle est de couleur jaune, avec des points & des taches noires.

575. Phalæna noctua triplucia. Phalæna noctua spirilinguis, alis deflexis, superioribus arcu duplici contrario maculisque tribus glaucis intermediis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 854.

L'Aîle brune à base fauve.

Cette Phalene est en dessous de couleur cendrée ; en dessus ses aîles sont plus brunes, de couleur d'agathe, avec des bandes rougeâtres transverses irrégulieres qui paroissent bordées en quelques endroits de taches plus claires. La base des aîles supérieures, ainsi qu'une partie du corcelet, est d'une couleur jaune pâle un peu rougeâtre, ce qui forme une grande tache terminée en bas par une bande semi-circulaire rougeâtre & brune, semblable à celles qui sont sur le reste de l'aîle, mais mieux marquée, & comme composée de deux lignes, dont l'extérieure est plus foncée que l'autre. Les aîles ont chacune en dessous un point brun au milieu.

576. Phalæna noctua leucomelas. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis nigricante nebulosis maculâ albâ, inferioribus antice niveis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 856.

L'Alchymiste.

Ses antennes fines & noires égalent la moitié de la longueur de son corps. Tout le dessus de l'insecte est d'un noir foncé ; ses aîles supérieures ont cependant quelques ondes plus claires, sur-tout vers leur bord inférieur. Les aîles de dessous ont leur tiers supérieur du côté de leur base de couleur blanche, avec un point noir au milieu du blanc, ensuite une large bande transverse & noire ; puis un peu avant leur bord, une autre petite bande blanche, étroite & interrompue par du noir en plusieurs endroits. Le dessous de l'insecte est moins noir que le dessus. Sa trompe est brune, ainsi que ses pattes postérieures.

577. Phalæna geometra sambucaria. Phalæna geometra subseticornis, alis caudato-angularis flavescentibus lineis duabus, posticis apicibus bipunctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 860.

La Souffrée à queue.

Cette Phalene est par-tout d'une couleur jaune pâle

pâle imitant la couleur de soufre; ses yeux seuls sont noirs. Ses quatre aîles ont en dessus deux lignes transverses un peu brunes, entre lesquelles la couleur n'est pas plus foncée que dans le reste de l'aîle; de plus, près du bord extérieur, entre les deux raies, il y a un commencement d'une troisieme semblable, mais fort court. A l'extrémité des aîles inférieures, il y a des especes d'appendices ou petites queues, avec deux taches noires souvent un peu dorées vers la base de ces queues. La Chenille est une arpenteuse à dix pattes, de couleur brune, & qui ressemble pour la forme & la couleur à un Raton.

578. Phalæna geometra syringaria. Phalæna geometra pectinicornis, alis suberosis, omnibus griseo flavescentibus, strigis repandis punctisque duobus fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII, 860.

La Phalene jaspée.

Ses antennes sont pectinées & jaunâtres; ses aîles vont en s'évasant un peu circulairement vers le bas, & leur bord inférieur est sinué; leur couleur est marbrée & composée d'un mélange de nuances jaunâtres, brunes & rougeâtres. Ces couleurs, vers le bord extérieur, sont plus marquées que vers l'intérieur. Le dessous des aîles est semblable mais plus obscur, & chaque aîle a en dessous, dans son milieu, un point noir. La Chenille de cette Phalene est une arpenteuse rase à dix pattes; ses couleurs ressemblent un peu à celles de l'insecte parfait, mais sa forme est très-singuliere: elle a sur le dos quatre gros tubercules élevés outre plusieurs petits, & une longue corne sur le huitieme anneau.

579. Phalæna geometra clathrata. Phalæna geometra seticornis, alis omnibus flavescenti-albis, lineis nigris decussatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 867.

Les Barreaux.

La couleur de la tête de cette Phalene, de son corps & de ses antennes, est noirâtre. Le fond de la couleur des aîles est brun, avec des taches nombreuses, la plûpart quarrées, de couleur blanche, ou, si l'on veut, les aîles sont blanches, avec des bandes brunes longitudinales & transverses qui se croisent & forment comme des grillages ou barreaux sur les aîles.

580. Phalæna geometra grossulata. Phalæna geometra seticornis, alis albidis maculis rotundatis nigris, anticis strigis luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 867.

La Mouchetée.

Cette belle Phalene a la tête noire, les antennes & les pattes brunes. Son corcelet est jaune, avec quelques taches noires en dessus; son ventre pareillement jaune a cinq bandes longitudinales de taches noires, trois en dessus, sçavoir une au milieu & une de chaque côté, & deux en dessous; ses aîles sont blanches, avec plusieurs taches noires, la plupart rondes comme des mouchetures, dont plusieurs forment des rangées transversales; vers la base de l'aîle, entre deux de ces rangées, est une petite bande d'un jaune aurore, & vers le milieu, entre deux autres rangées semblables, se trouve une pareille bande bien plus grande. Ces bandes aurores ne sont que sur les aîles supérieures, & seulement en dessus. La Chenille de cette Phalene est aussi fort belle; c'est une arpenteuse à dix pattes, de couleur blanche, tachetée de rouge & de noir.

581. Phalæna geometra cratægata. Phalæna geometra seticornis, alis flavissimis, anterioribus maculis costalibus, tribus ferrugineis, media subargentea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 868.

La Citronelle rouillée.

Les antennes de cette Phalene, sa trompe, son corps & ses pattes sont d'une couleur safranée, & ses yeux sont noirs; ses aîles fort arrondies sont

d'un jaune citronné, avec deux bandes tranſverſes de points ou de petites taches cendrées ſur chacune, & de plus, les aîles de deſſus ont leur bord extérieur d'un jaune couleur de rouille, avec deux taches ſemblables qui vont ſe confondre avec ce bord.

582. Phalæna geometra marginata. Phalæna geometra ſeticornis, alis omnibus albis, margine exteriore limbo fuſco interrupto. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 870.

La Bordure entrecoupée.

Les pattes, les antennes & tout le corps de cette Phalene ſont bruns, à l'exception des yeux qui ſont noirs; ſes aîles ſont blanches, bordées de bandes brunes entrecoupées. Dans les aîles de deſſus, le bord inférieur a une large bande inégale pour la largeur; au bord extérieur, il y a d'abord une aſſez longue bande qui part de la baſe; enſuite, après un intervalle vuide, eſt une ſeconde bande courte irrégulière, & enfin après un autre intervalle, ſe trouve l'extrémité de la bande du bord inférieur. Les aîles de deſſous n'ont que deux bandes ou taches au bord inférieur; le deſſous de l'inſecte eſt ſemblable au deſſus, ſi ce n'eſt que le brun eſt plus clair.

583. Phalæna geometra immutata. Phalæna geometra ſeticornis, alis albis concoloribus, ſtrigis pallidis puncto margineque poſtico nigro-punctatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 871.

Les Atômes à une bande.

Les yeux de cette Phalene ſont noirs; ſon corps eſt jaunâtre & ſon ventre brun. Ses aîles ſont blanchâtres, toutes piquées de points cendrés, avec une bande tranſverſe de couleur de rouille au milieu: en deſſous, à l'endroit de cette bande, eſt une bande de points noirs plus gros que ceux du reſte des aîles.

584. Phalæna geometra ſtratiorata. Phalæna geometra ſeti-

cornis, alis pallidis ſub faſciatis, anterioribus punctis tribus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 873.

La Phalene griſe à lignes brunes & points noirs.

Cette Phalene eſt toute griſe ; ſes aîles ont des raies brunes tranſverſes ondulées, ſouvent mal terminées, avec un point noir bien marqué au milieu de chacune. Sa Chenille vit ſur le ſtatriote & le potamogeton.

585. Phalæna pyralis forficalis. Phalæna pyralis alis glabris pallidis, ſtrigis ferrugineis retrorſum obliquatis, lituræque anterioris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 882.

La Bande eſquiſſée.

Sa couleur eſt jaunâtre en deſſus ; ſes aîles ſont couchées ſur ſon corps, un peu en toit, & forment en bas la figure d'une queue d'hyrondelle. Les ſupérieures ont en deſſus trois bandes tranſverſes un peu obliques, de couleur fauve pâle, dont une, ſçavoir celle du milieu, ſe diviſe en deux ; les aîles inférieures n'ont que deux de ces bandes : en deſſous ces mêmes bandes, ſur-tout les inférieures, paroiſſent, mais bien plus brunes & noirâtres, en ſorte qu'il ſemble que celles de deſſus ne ſoient que l'eſquiſſe de celles de deſſous. Le deſſous du ventre & des pattes eſt auſſi brun, tandis que le deſſus eſt jaunâtre. Les pattes ont aux articulations de longues épines. La Chenille de cette Phalene a ſeize pattes ; elle eſt de couleur jaune, un peu verte, avec ſix rangées longitudinales de petits points noirs, & quelques points clair-ſemés.

586. Phalæna tinea evonymella. Phalæna tinea alis ſuperioribus albis, punctis 50 nigris, inferioribus fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 885.

La Teigne blanche à points noirs.

Tout le deſſus de cette Teigne eſt d'un blanc argenté. Ses aîles ſupérieures ont en deſſus trois ou quatre rangées longitudinales de petits points noirs : on apperçoit auſſi de pareils points ſur la

tête & le corcelet. Le dessous des aîles supérieures & les deux faces des inférieures sont de couleur plombée. Le ventre est noir en dessus & d'un blanc un peu brillant en dessous. La Chenille de cette Teigne est d'un blanc jaunâtre & chargée de quelques poils ; sa tête & le premier anneau de son corps sont noirs, & on voit une rangée de dix points noirs de chaque côté de son corps ; ses pattes sont au nombre de seize. Ces Chenilles n'ont point, comme la plupart des autres Teignes, de fourreau particulier, mais elles vivent en société & par troupes sur les arbres fruitiers, enveloppées toutes dans des toiles grandes & fortes qu'elles filent.

587. Phalæna tinea vestianella. Phalæna tinea alis cinereis costa albis, apicibus adscendentibus plumosis, palpis recurvatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 888.

La Teigne des habits. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

588. Phalæna tinea tapetzella. Phalæna tinea alis nigris posticè albidis, capite niveo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 888.

Autre espece de Teigne qui ronge les peaux & les habits, de même que les deux suivantes. Voyez pour toutes les Teignes l'art. qui les concerne.

589. Phalæna tinea pellionella. Phalæna tinea alis canis medio puncto nigro, capite subgriseo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 888.

590. Phalæna tinea sarcitella. Phalæna tinea alis cinereis; thorace utrinque puncto albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 889.

591. Phalæna tinea granella. Phalæna tinea alis albo nigroque maculatis, capite albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 889.

La Teigne brune à tête blanchâtre.

Sa couleur est brune par-tout ; ses aîles supérieures ont beaucoup de taches noirâtres plus foncées que le reste, & deux petites taches jaunes, l'une vers le milieu, l'autre vers le bord intérieur,

ce qui rend ces aîles nébuleuſes. La tête eſt d'un blanc jaunâtre en deſſus, avec les yeux noirs.

592. Phalæna tinea de geerella. Phalæna tinea antennis longiſſimis, alis atris, faſciâ argenteâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 895.

La Coquille d'or.

Cette Teigne eſt noire, un peu bronzée, avec une large bande tranſverſe dorée ſur le milieu des aîles ſupérieures. Au-deſſus de cette bande ſont des lignes longitudinales dorées, & au-deſſous d'autres lignes, qui, allant en s'écartant les unes des autres, forment une eſpece de figure de coquille. Les antennes en filets très-fins ſont quatre fois de la longueur du corps dans pluſieurs individus, & trois fois ſeulement dans d'autres.

593. Phalæna tinea merianella. Phalæna tinea alis nigris, faſciis tribus argenteis tranſversè divaricatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 897.

La Teigne dorée à bandes d'argent.

Sa tête & ſes antennes ſont noires, mais le bout de celles-ci eſt blanc; ſes aîles ſont d'un noir doré & bronzé, avec trois bandes tranſverſes argentées, poſées à diſtances égales les unes des autres; la derniere de ces bandes ſe courbe un peu en arc vers le devant.

594. Phalæna tinea wilkella. Phalæna tinea alis nigris, faſciis 4 argenteis arcuatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 897.

595. Phalæna tinea linnella. Phalæna tinea alis fuſcis, punctis tribus argenteis elevatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 898.

La Teigne dorée à quatre points argentés.

Son corps eſt noir & bronzé; ſes aîles ſupérieures ſont d'un jaune bien doré, bordées d'une frange noire un peu bronzée; ſur chaque aîle ſe trouvent, ſur le fond jaune, deux taches noires, rondes & couvertes d'argent, ce qui fait quatre taches pour les deux aîles, dont les deux ſupérieures ſont

près du bord extérieur de l'aîle, & les deux inférieures touchent presqu'au bord intérieur. Outre ces quatre taches, on en voit plus haut une cinquieme, mais peu marquée, posée sur la jonction des deux aîles, & commune à toutes les deux. Les antennes sont à peu près de la longueur du corps; elles sont noires, à l'exception de leur extrémité, qui est blanche.

516. Phalæna alucita didactyla. Phalæna alucita alis patentibus fissis fuscis, strigis albis, anticis bifidis, posticis tripartitis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 899.

Le Pterophore brun.

Cet insecte est tout brun; ses antennes sont de la longueur du tiers du corps, & ses pattes postérieures sont très-longues & épineuses, comme celles des Teignes. Les aîles supérieures roides & étroites, se divisent au bout en deux & sont velues sur leurs bords. Les inférieures se divisent presque dès leur naissance en trois nerfs ou fils barbus des deux côtés. La Chenille de cet insecte est à seize pattes; elle est velue & de couleur verte claire. Sa Chrysalide est aussi velue.

517. Phalæna alucita pentadactyla. Phalæna alucita alis patentibus fissis quinque partitis niveis, digito quinque distincto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 900.

Le Pterophore blanc.

Les yeux de cet insecte sont noirs, & son corps est d'un jaune pâle; ses aîles sont très-blanches & l'insecte les tient étendues & écartées lorsqu'il est en repos. Les supérieures sont divisées en deux, ou plutôt paroissent comme composées de deux bouts de plumes d'oiseau réunis par leur base. Les inférieures sont de même divisées en trois fils ou soies qui ont de belles barbes fines des deux côtés. Sa Chrysalide est suspendue comme celle des Papillons à six pieds, sçavoir par l'extrémité &

par un anneau de fil qui lui ſoutenoit le milieu du corps.

598. Phalæna alucita hexadactyla. Phalæna alucita alis patentibus fiſſis, ſingulis ſexpartitis cinereis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 900.

Le Pterophore en éventail.

Ce Pterophore, le plus charmant de tous, a les aîles ſupérieures diviſées en huit nervures barbues, & les inférieures en quatre. Ces douze nervures s'attachent & ſe collent enſemble par leurs barbes, enſorte qu'elles ſemblent ne faire qu'une aîle continue qui ſe plie & ſe déploie, comme font les éventails des dames, moyennant les bâtons qui les ſoutiennent & qui reſſemblent aux nervures de cet inſecte; celui-ci en étendant ſes aîles, remplit & décrit un demi-cercle; ces aîles ſont chargées de bandes brunes ſur un fond gris un peu brun.

599. Libellula 4-maculata. Libellula alis poſticis baſi omnibuſq., medico antico maculâ nigricante. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 901.

La Françoiſe.

La tête de cet inſecte eſt brune, & le devant, au-deſſus des mâchoires, eſt d'un jaune verdâtre; le corcelet eſt brun, mais couvert en deſſus de poils gris; le ventre eſt large en haut, mais il va en diminuant par le bas & il ſe termine par deux appendices cylindriques; ſa couleur eſt brune en haut; il eſt un peu velu ſur les côtés; les quatre aîles ſont jaunes à leur baſe & le long d'une partie du bord extérieur, & de plus, les inférieures ont au-deſſous de cette couleur jaune une tache d'un brun noir; mais ce qui fait diſtinguer aiſément cette eſpece de toutes les autres, c'eſt qu'elle a deux taches marginales au bord extérieur de chaque aîle, une vers le bout, à l'endroit où les autres eſpeces en ont une, & une ſeconde preſqu'au

milieu du bord extérieur, qui, dans cet endroit, a un étranglement. Toutes deux sont d'un brun noir.

600. Libellula flaveola. Libellula alis basi luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 901.

L'Eleonore.

Les yeux de cette espece d'insecte sont fort gros, de couleur brune, & se touchent vers le dessus de la tête : c'est au-devant de cette jonction des deux yeux, que se trouvent les trois petits yeux lisses, qui, pour l'ordinaire, sont à la partie postérieure de la tête. Le corcelet large est d'un brun noirâtre & velu, avec deux plaques jaunes un peu verdâtres, une de chaque côté. Les pattes sont noires & épineuses; le ventre large, court, applati & composé de neuf anneaux, est noir en dessous & jaune en dessus. Les aîles diaphanes & claires ont à leur pointe une tache oblongue noire placée au bout du bord extérieur, & à leur base, il y a une assez grande tache d'un jaune brun.

601. Libellula depressa. Libellula alis omnibus basi nigricantibus, thorace lineis duabus flavis, abdomine lanceolato lateribus flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 902.

La Silvie.

Les yeux de cet insecte sont bruns; sa tête & son corcelet sont verdâtres, avec deux bandes jaunes, mais un peu irrégulieres sur les côtés du corcelet. Ses pattes sont d'un brun noir; les aîles sont tout-à-fait diaphanes, avec une petite tache brune oblongue au bord extérieur, & un peu jaunâtres. Le ventre cylindrique & gros est jaune en dessous & il est noir en dessus, mais couvert d'une poussiere grise, cendrée & bleuâtre.

602. Libellula vulgatissima. Libellula thorace flavo strigis octo nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 902.

La Justine.

Elle eſt brune, mais ſon front eſt jaune, ainſi que les côtés de ſa poitrine & de ſon ventre. Ses aîles ſont très-diaphanes, & n'ont que la petite tache du bord extérieur, qui eſt oblongue, d'une couleur brune un peu cendrée, avec les bords noirs.

603. Libellula ænea. Libellula thorace æneo viridi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 902.

L'Aminthe.

Cette eſpece eſt par-tout d'un beau verd doré, à l'exception de ſa levre inférieure, qui eſt jaunâtre, & des deux yeux qui ſont d'un verd brun. Le corcelet a quelques poils bruns. Les aîles ſont un peu jaunâtres, avec les taches marginales brunes au bord extérieur, & de plus, les aîles inférieures ont leur baſe lavée d'un peu de jaune clair. Le mâle a quatre pointes à la queue, dont les deux ſupérieures ſont velues, & les inférieures fourchues. La femelle a les deux appendices de ſa queue ſemblables à des feuillets : ce qui eſt commun à pluſieurs eſpeces de ce genre.

604. Libellula grandis. Libellula alis glaucefcentibus, thoracis lineis quatuor flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 903.

La Julie.

Cette eſpece eſt la plus grande de toutes celles de ce pays-ci. Sa tête eſt jaune, ſur-tout en devant, & ſes yeux ſont bruns. Ces yeux, qui ſont fort gros, ſe joignent au-deſſous de la tête, & ſont ſouvent parſemés de points élevés & luiſans, ce qui feroit un caractere bien diſtinctif s'il étoit conſtant, mais quelquefois ces points manquent, ou il n'y en a tout au plus qu'un ou deux. Le corcelet eſt de couleur fauve, avec deux bandes obliques citronnées de chaque côté ; le ventre, qui eſt fort long, eſt auſſi de couleur fauve foncée, ſouvent tacheté de blanc au haut & au bas de chaque anneau. Les petits feuillets qui terminent le ven-

tre font fort longs dans cette espece ; les aîles sont plus ou moins jaunâtres, avec une tache brune au bord extérieur ; à la naissance de chaque aîle, il y a une petite éminence brune noirâtre.

605. Libellula forcipata. Libellula thorace nigro characteribus variis flavescentibus, caudâ unguiculatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 903.

La Caroline.

Sa tête est jaune & a de gros yeux bruns. Son corcelet est aussi d'un jaune tirant un peu sur le vert, avec trois lignes noires de chaque côté qui descendent obliquement de l'extérieur vers l'intérieur. Le ventre, qui est fort long & brun, est composé de neuf anneaux ; sur le dos du ventre, dans le milieu, est une bande jaune, mais qui se termine au sixieme anneau, sans aller sur les trois derniers ; de plus, tous les anneaux ont sur les côtés deux taches jaunes, une au haut de l'anneau plus petite & transverse, l'autre plus bas, longitudinale, un peu courbe, & dont les pointes regardent le dessous du corps. Les aîles sont transparentes, sans couleur, & elles ont la tache oblongue & noire du bord extérieur.

606. Libellula virgo. Libellula alis erectis coloratis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 904. Libellula corpore viridi-cæruleo nitido, alis medio cærulescentibus, basi & apice albidis, margine immaculato. *Geoff.* 2. 221.

La Louise.

Cette belle demoiselle a la tête grosse, les yeux réticulés, saillans & bruns, qui ne se touchent point : dans l'espace qui est entre les deux yeux, on voit les trois petits yeux bruns posés en triangle. Le col, sur lequel la tête est appuyée, est court & étroit ; le corcelet est plus gros, de couleur brillante, verte & bleue. De la partie inférieure de ce corcelet partent les six pattes longues & chargées d'une double rangée de petites épi-

nes ou pointes, ce qui eſt commun à ce genre ; de la partie ſupérieure naiſſent les quatre aîles, toutes de même grandeur : ces aîles ſont fort réticulées, & elles ont dans leur milieu une grande tache d'un brun bleuâtre qui en occupe plus de la moitié. La baſe & la poitrine ſont-les ſeules parties de l'aîle qui ne ſont point chargées de la même couleur ; elles ſont ſeulement jaunâtres. Sur le bord extérieur de l'aîle il n'y a aucune tache, ce qui eſt rare dans ce genre. Le ventre long, cylindrique & compoſé de neuf ou dix anneaux, eſt d'un bleu quelquefois un peu vert & brillant.

607. Libellula puella. Libellula alis erectis hyalinis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 905. Libellula corpore cinereo, cæruleoque alterno, alis puncto marginali nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 905.

L'Amelie.

Ses aîles ſont blanchâtres, finement veinées de noir, avec un point noir ſur le bord extérieur vers le bout. Sa tête eſt d'un bleu cendré, avec les yeux bruns. Le corcelet, qui eſt bleu, eſt orné de trois bandes longitudinales brunes, une au milieu, & deux plus étroites ſur les côtés. Les ſegmens du ventre ſont bleus, avec un anneau noir vers le bout poſtérieur. Ils ſont au nombre de neuf, & les deux derniers ſont plus gros que les autres & tout bruns.

608. Ephemera vulgata. Ephemera caudâ triſetâ, alis nebuloſo-maculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 906.

L'Ephémere à trois filets & aîles tachetées.

Cette eſpece d'Ephémere eſt la plus grande que nous ayons dans ce pays ; elle eſt brune par-tout ; ſes aîles ſont ornées de veines brunes qui forment un réſeau, & de plus elles ont cinq ou ſix taches de la même couleur. Elle porte à ſa queue trois filets bruns à peu près de la longueur de ſon corps.

609. Ephemera vespertina. Ephemera caudâ trisetâ, alis nigris, inferioribus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 906.

L'Ephémere noire à trois filets.

Cette espece est la plus petite de son genre. Sa tête, son corcelet, son ventre, ses pattes, en un mot, tout son corps est de couleur noire. Il n'y a que ses aîles qui soient claires & transparentes, à l'exception de leur bord extérieur qui est noirâtre. Les antennes & les filets de la queue sont très-longs & égalent trois fois la longueur du corps.

610. Ephemera horaria. Ephemera caudâ bisetâ, alis albis margine crassiore nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 907.

L'Ephémere à deux filets & aîles marginées.

La couleur de cet insecte est brune; ses pattes sont blanchâtres; les anneaux de son ventre sont aussi bordés de blanc, & les deux filets de sa queue sont blancs, ponctués de noir. Ses aîles sont diaphanes & blanches, mais leur bord extérieur est plus épais & noirâtre. Ses pattes de devant sont très-longues; sur sa tête il y a deux gros tubercules posés sur les yeux qui se trouvent cachés; ensorte qu'on ne les voit que sur les côtés : en devant sont les petits yeux lisses. Par cette conformation, il semble que l'insecte ait sept yeux, trois de chaque côté & un au milieu, sçavoir les deux gros tubercules, les deux yeux réticulés & les trois yeux lisses, dont un est au milieu & impair.

611. Ephemera striata. Ephemera caudâ bisetâ alis hyalinis striatis, thorace fusco, abdomine albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 907.

L'Ephémere à deux filets & aîles brunes.

La couleur de cette espece est brune, mais son ventre est blanchâtre. Ses aîles sont un peu brunes & chargées de veines qui ne forment point de

réſeau. Sa queue a deux filets de la longueur de ſon corps, de couleur pâle, & ſa tête a deux tubercules aſſez marqués poſés ſur les yeux.

612. Ephemera culiciformis. Ephemera caudâ biſetâ, alis albis, corpore fuſco. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 907.

L'Ephémere à deux filets & aîles blanches.

Cette petite Ephémere eſt toute brune, quelquefois cependant ſon ventre eſt plus clair & ſes pattes ſont blanchâtres ; ſes aîles n'ont aucune couleur, & ſont très-tranſparentes. Les filets de ſa queue ſont blanchâtres & plus longs que ſon corps. Elle a ſur ſa tête deux gros tubercules au-deſſus des yeux, qu'ils couvrent en partie.

613. Phryganea bicaudata. Phryganea caudâ biſetâ, alis venoſo-reticulatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 908.

La Perle brune à raies jaunes.

La couleur de cet inſecte eſt toute d'un brun obſcur & foncé ; il n'y a qu'une ſeule bande jaune longitudinale qui parcourt le milieu de ſa tête & de ſon corcelet. Ses antennes ſont longues, filiformes & brunes, ainſi que ſes pattes. Son ventre ſe termine par deux filets bruns preſqu'auſſi longs que les antennes ; ſes aîles, plus longues d'un tiers que ſon corps, ſont veinées de nervures brunes ; elles ſont étroites par le haut, larges par le bas, appliquées & collées ſur le corps qu'elles enveloppent, & croiſées les unes ſur les autres.

614. Phryganea nebuloſa. Phryganea caudâ biſetâ, alis ſubcinereis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 908.

La Perle brune à aîles pâles.

Cette eſpece eſt toute brune & noirâtre ; ſes aîles ſont pâles, un peu cendrées & veinées ſurtout vers le bord intérieur. Les filets de la queue ſont très-courts & les antennes plus courtes que le corps.

615. Phryganea striata. Phryganea nigra, alis testaceis nervoso-striatis. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 908.

La Frigane de couleur fauve.

Cette espece a onze lignes de longueur; elle est par-tout de couleur fauve, excepté ses yeux qui sont noirs: elle ressemble à une Phalene par son port d'aîles; ses antennes sont de la longueur de son corps; elle les porte droites en devant. Ses aîles sont plus grandes d'un bon tiers que le reste de son corps; elles ont des veines dont la couleur est un peu plus foncée que le reste. Ses pattes sont grandes, longues & un peu épineuses.

616. Phryganea rhombica. Phryganea alis flavescentibus deflexo-compressis maculâ rhombeâ laterali albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 909.

La Frigane panachée.

Cette Frigane porte ses aîles de même que les Teignes; sa couleur est d'un jaune un peu brun. Sur l'aîle supérieure il y a une large tache blanche qui va obliquement en descendant du côté du bord extérieur; derriere cette tache, il y en a une seconde de même couleur, mais moins marquée, & entre ces deux taches il y a un peu de brun. La Larve qui produit cette Frigane est une Teigne aquatique qui vit dans un fourreau qu'elle se file, & qui est recouverte de petites pierres & de débris de coquilles: on y voit même quelquefois des coquilles entieres, & dont l'animal est encore vivant quoiqu'attaché à ce fourreau; la Larve porte par-tout avec elle ce fourreau, auquel elle tient par des crochets qui sont à la partie postérieure de son corps; elle se nourrit de petits insectes: lorsqu'elle veut subir sa métamorphose, elle s'enfonce dans ce fourreau, dont elle bouche l'ouverture avec les soies qu'elle y file, & elle se change en Nymphe: au bout de quelques jours la Nymphe devient une belle Frigane, & quittant sa dé-

pouille & son fourreau, elle abandonne le séjour de l'eau, où elle a passé une partie de sa vie.

617. Phryganea flavilatera. Phryganea alis reticulatis, caudâ inermi, thorace lateribus flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 900.

L'Hémerobe aquatique.

Ses antennes sont plus courtes que son corps au moins de moitié ; elles sont noires, ainsi que tout l'insecte ; il y a cependant sur le devant du corcelet un peu de brun, mais obscur & peu apparent. Les aîles grandes, brunes & comme plissées, sont ornées d'un réseau brun de vaisseaux bien marqués, & le bord extérieur de ses aîles de dessus est dilaté & comme élargi vers le haut.

618. Phryganea nigra. Phryganea alis cæruleo atris, antennis corpore duplo longioribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 909.

La Frigane à aîles ponctuées.

Son corps est d'un brun verdâtre un peu panaché ; ses antennes fines & déliées sont brunes & un peu plus courtes que le corps. Ses aîles plus grandes du double que son corps & posées en toit, sont diaphanes, avec des nervures & des taches noires, & elles ont particulierement six points noirs vers le bas de l'aîle placés chacun dans le milieu d'une maille de nervures.

619. Phryganea longicornis. Phryganea alis superioribus nebulosis antennis corpore triplo longioribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 910.

La Frigane à aîles tachetées & longues antennes.

La couleur de cette Frigane est cendrée & un peu brune ; ses yeux sont noirs, & l'on voit sur ses aîles supérieures de petites taches noires plus ou moins marquées ; ses pattes sont bleuâtres ; mais ce qui la distingue de toutes les autres especes de son genre, c'est la longueur de ses antennes,

nes, qui ſont très-fines, & trois fois plus longues que le corps.

620. Hemerobius perla. Hemerobius luteo viridis, alis hyalinis, vaſis viridibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 911.

Le Lion des Pucerons.

Ce bel inſecte eſt d'un vert jaunâtre, avec des yeux dorés & fort brillans; ſes antennes ſont à filets & de la longueur de ſon corps; ſur ſon ventre on voit quelques points noirs; ſes aîles ſont grandes, poſées le long de ſon corps, qu'elles ſurpaſſent de moitié pour la longueur: elles ſont diaphanes, avec des nervures vertes, enſorte qu'elles reſſemblent à un réſeau, ou à une gaze verte; les œufs que dépoſent cet Hémerobe ſont blancs, fort petits & portés ſur un long pédicule plus fin qu'un cheveu. L'inſecte oularve qui en ſort eſt ovale, un peu allongée, & ſe termine en pointe par derriere: elle a ſix pieds & ſa tête eſt munie de deux pinces, avec leſquelles elle ſaiſit les Pucerons qu'elle dévore & dont elle fait un grand dégât; lorſqu'elle eſt à ſa groſſeur, elle forme une petit coque blanche de la moitié de la groſſeur d'un pois, dans laquelle elle ſe métamorphoſe: au bout de quelque temps ſa coque s'ouvre en deſſus, & on en voit ſortir l'inſecte parfait & aîlé que nous venons de décrire.

621. Hemerobius chryſops. Hemerobius viridi-nigroque varius, alis hyalinis maculis reticulatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 912.

L'Hémerobe à aîles ponctuées.

Cette eſpece reſſemble beaucoup à la précédente pour ſa figure, mais elle eſt plus petite. Ses yeux ſont de même dorés & brillans; ſes antennes ſont de la longueur de ſon corps, mais non pas de ſes aîles. Tout l'animal eſt jaune; ſes aîles plus longues preſque du double que le corps, ſont diapha-

nes, avec des nervures ponctuées de brun, en quoi cet insecte est très-aisé à distinguer du précédent; sa larve est plus courte & plus sphérique que celle de l'espece précédente; elle porte sur son corps une couverture informe faite des débris des Pucerons qu'elle a mangés, & auxquels elle fait une chasse perpétuelle. Pour se transformer, elle se file une coque ronde semblable à celle de la premiere espece.

622. Hemerobius sexpunctatus. Hemerobius alis albis, maculis fuscis posticè punctis sex distinctis, antennis fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 913.

La Frigane à aîles ponctuées.

Son corps est d'un brun verdâtre un peu panaché; ses antennes fines & déliées sont brunes & un peu plus courtes que le corps; ses aîles, plus grandes du double que son corps & posées en toit, sont diaphanes, avec des nervures & des taches noires, & elles ont particulierement six points noirs vers le bas de l'aîle placés chacun dans le milieu d'une maille de nervures.

623. Myrmeleon formicarium. Myrmeleon alis maculâ albâ marginali posticâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 914.

Le Fourmillon.

L'insecte parfait du Fourmillon est allongé; sa tête est large, brune, tachetée de jaune en dessus, avec de gros yeux sur les côtés, & en dessus deux antennes qui vont en grossissant par le bout, & dont la longueur n'égale pas celle du corcelet. Après la tête vient le col de l'animal, qui est assez long, cylindrique, plus étroit que la tête, & de même couleur qu'elle. Le corcelet semble composé de deux parties, une antérieure, d'où partent les aîles supérieures, & une postérieure qui donne naissance aux aîles de dessous. Ce corcelet est pareillement brun & taché de jaune en dessus. Le ventre allongé & composé de huit anneaux est tout brun, à l'ex-

ception du bord des anneaux qui eſt un peu jaune. Les pattes ſont brunes ; les aîles grandes, plus longues que le corps & ſouvent mal développées, ſont diaphanes, ornées d'un réſeau de nervures noires & chargées de pluſieurs taches brunes noirâtres, aſſez grandes, principalement du côté de leur bord extérieur.

624. Panorpa communis. Panorpa alis æqualibus nigro maculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 915.

La Mouche Scorpion.

Les antennes de ce ſingulier inſecte ſont en filets menus environ de la longueur de ſon corps, noires & compoſées de petits anneaux au nombre d'environ trente-ſix ; ſa tête eſt noire, avec les trois petits yeux liſſes en deſſus, & en devant elle a une longue trompe dure, cylindrique, de couleur brune, au bout de laquelle ſont quatre antennes, deux plus longues & deux plus courtes. Le corps de l'inſecte eſt brun, noirâtre, jaune ſur les côtés, avec quelques taches de même couleur en deſſus. Sa queue, formée par les trois derniers anneaux du ventre, eſt de couleur marron ; de ces trois anneaux le dernier eſt plus gros, preſque rond, & il ſe termine par deux crochets, ce qui forme une queue ſemblable à celle du Scorpion ; il n'y a cependant que les mâles dont la queue ſoit ainſi figurée. Les femelles n'ont pas cette pointe & ce dernier anneau avec des crochets. Les aîles, auſſi longues que le corps, ſont diaphanes, réticulées, avec des nervures & des bandes de taches de couleur brune.

625. Cynips glechomæ. Cynips glechomæ hederaceæ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 917.

Le Cinips de la galle du lierre terreſtre.

Sa couleur eſt brune & noirâtre ; ſon corcelet eſt un peu velu ; il vient de galles dures & rondes

que l'on trouve quelquefois dans la ſubſtance même de la feuille du lierre terreſtre.

626. Cynips quercus baccarum. Cynips nigra, baſi antennarum pedibuſque flaveſcentibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 917.

Le Cinips de la galle en chapeau de chêne.

Ce Cinips eſt noir, & ſes pattes ſont d'une couleur fauve claire.

627. Cinips quercus petioli. Cinips nigra, pedibus albidis, femoribus fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 918.

Le Cinips de la galle en grappe du chêne.

Sa tête eſt noire, ſon corps eſt d'un brun brillant, & le bout de ſon ventre eſt un peu velu. Ce Cinips vient de petites galles rondes, dures & diſpoſées en grappes ſur l'extrémité des pédicules des feuilles de chêne.

628. Cynips quercus gemmæ. Cynips gemmæ quercus roboris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 919.

Le Cinips de la galle en roſe du chêne.

Ce Cinips eſt d'un noir verdâtre un peu doré; ſes antennes & ſes pattes ſont d'un couleur fauve un peu foncée. Il dépoſe ſes œufs dans les bourgeons du chêne, ce qui produit une de plus belles eſpeces de galles, feuilée comme un bouton de roſe qui commence à s'épanouir : quand la galle eſt petite, cette grande quantité de feuilles eſt ſerrée, & elles ſont rangées l'une ſur l'autre comme les tuiles d'un toît. Au centre de la galle eſt une eſpece de noyau ligneux, au milieu duquel eſt une cavité dans laquelle ſe trouve la petite larve qui s'y nourrit, y groſſit, ſubit ſa métamorphoſe & perce les parois de cette eſpece de coque pour en ſortir. Toute la galle a ſouvent près d'un pouce de diametre, quelquefois davantage lorſqu'elle eſt ſeche & épanouie, & elle tient à la branche par un pédicule.

629. Tenthredo femorata. Tenthredo antennis clavatis

luteis, corpore atro femoribus posterioribus maximis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 920.

Le Frelon noir à échancrure.

Ses antennes sont jaunes, composées de deux premiers articles courts, velus & noirâtres, ensuite de trois longs, jaunes & lisses, puis d'un sixieme & dernier jaune & plus gros qui forme le bout de la massue : ce dernier, vu de près, paroît composé de quatre parties peu distinctes, ensorte que toute l'antenne auroit neuf parties ou articles, comme celles des Mouches à scie. Tout l'insecte est noir & un peu velu ; il n'y a que ses tarses qui sont d'un jaune fauve. Le premier anneau de son ventre est singulier ; son bord inférieur est profondément échancré en demi-cercle, ensorte que dans le milieu cet anneau manque presque tout-à-fait, mais à sa place on voit une membrane jaune demi-circulaire qui forme une tache à cet endroit. Les aîles sont diaphanes, veinées, avec leur bord extérieur brun & fort épais.

630. Tenthredo rustica. Tenthredo antennis subelevatis, abdomine nigro, cingulis tribus flavis, posticis duobus interruptis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 923.

La Mouche à scie à deux bandes noires sur le ventre.

Ses antennes sont noires, seulement les deux anneaux de la base sont jaunes ; sa tête est noire & sa levre supérieure jaune. Son corcelet est noir, avec une tache jaune assez grande de chaque côté devant l'attache des aîles faite en forme d'épaulette ; il y a aussi à la pointe du corcelet une tache jaune, mais qui n'est pas absolument constante. Le ventre est noir, avec le bord des anneaux jaunes, à l'exception cependant du second, du troisieme & du cinquieme anneau qui sont tout noirs ; ce qui forme deux bandes noires sur le ventre, dont la supérieure est

plus large. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noires, & la partie inférieure des cuiſſes de la même couleur. Les aîles ſont un peu brunes, & leur bord extérieur eſt plus épais & de couleur fauve.

531. Tenthredo ſcrophulariæ. Tenthredo antennis ſeptemnodiis luteis, abdomine cingulis quinque flavis, primo remotiore. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 923.

La Mouche à ſcie de la ſcrophulaire.

Le noir eſt la couleur qui domine dans cette Mouche à ſcie, mais ſur la tête la levre ſupérieure eſt jaune, & il y a une petite raie de même couleur ſous les yeux. Les antennes ſont de couleur fauve; le corcelet a vers ſa baſe deux raies pareillement jaunes qui vont ſe terminer aux aîles; de plus, il y a à la même baſe une tache jaune de chaque côté, & une autre plus bas ſous l'inſertion de l'aîle; enfin en deſſous il y en a une troiſieme de même couleur, à l'endroit d'où les pattes poſtérieures prennent naiſſance. Le corcelet ſe termine par deux petites taches jaunes, l'une au-deſſus de l'autre. Le bord de tous les anneaux du ventre eſt jaune, à l'exception du ſecond & du troiſieme anneau, enſorte qu'il y a une grande diſtance noire entre la premiere bande jaune & les autres; quelquefois cependant ces deux anneaux ont un peu de jaune à leur bord, au moins ſur les côtés; les jambes & les pieds ſont fauves; les aîles ſont preſque de la même couleur, ſur-tout au bord extérieur, dont le point marginal eſt de couleur de rouille. Cet inſecte reſſemble beaucoup à une Guêpe, & on s'y trompe preſque toujours au premier coup d'œil. La larve qui le produit eſt une fauſſe Chenille à vingt-deux pattes, ſçavoir ſix écailleuſes & ſeize membraneuſes; elle eſt groſſe, ſa tête eſt noire, & le reſte de ſon corps eſt blanc, mais parſemé de points noirs.

632. Tenthredo rosæ. Tenrhredo antennis septemnodiis, corpore flavo, costa alarum superiorum longitudinali nigra *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 925.

La Mouche à scie du rosier.

Sa tête est noire, ainsi que ses antennes; son corcelet est de même couleur, à l'exception d'une tache jaune de chaque côté au-dessus de l'attache des aîles; son ventre & ses pattes sont d'un jaune couleur de safran, mais les anneaux des tarses sont bordés de noir; ses aîles sont aussi jaunâtres, avec le bord extérieur noir : on en trouve dont le dessus du corcelet n'est pas noir entiérement, mais qui ont au haut & au bas des taches safranées faites en losange, & qui se touchent par leurs pointes dans le milieu du corcelet; celles-là sont les femelles, dans lesquelles on voit distinctement la petite scie de l'aiguillon : elles ont encore une autre différence; c'est que dans les femelles les anneaux des antennes sont très-distincts, au lieu que dans les autres il n'y a que les deux premiers anneaux les plus proches de la tête qu'on puisse distinguer, & tout le reste de l'antenne ne semble être composé que d'un seul anneau très-long.

633. Tenthredo cynosbati. Tenthredo antennis setaceis, corpore atro, pedibus ferrugineis, posticis albo nigroque annulatis. *Linn. Syst nat. edit.* XII. 937.

La Mouche à scie à jambes variées.

Ses antennes sont noires & de la longueur des deux tiers du corps. Sa tête est aussi noire, de même que le corcelet, mais sur celui-ci il y a deux petits points jaunes aux attaches des aîles, un de chaque côté, & une tache jaune à la pointe du corcelet. Le ventre est noir & étroit dans cette espece, ce qui la fait un peu ressembler à un Ichneumon, quoique le ventre ne soit point attaché au corcelet par un filet comme dans les Ichneumons. Les pattes sont toutes fauves, il n'y a que les jam-

bes de celles de derriere qui ſont blanches dans leur milieu & noires au haut & au bas.

634. Tenthredo capreæ. Tenthredo ſalicis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 928.

La Bedeaude du ſaule.

Tout le deſſous de ſon corps eſt jaune, ainſi que ſes pattes. Le deſſus du ventre & le devant de la tête ſont de la même couleur, mais le deſſus de la tête eſt noir ; le corcelet eſt auſſi noir en deſſus, à l'exception du devant, où il y a ſur les côtés du jaune qui forme des eſpeces d'épaulettes. Les aîles ont leur bord extérieur épais & noir. La larve ou fauſſe Chenille qui produit cet inſecte eſt très-belle, & la bigarrure de ſes couleurs lui a fait donner le nom de *Bedeaude.* Sa tête eſt noire & liſſe ; le devant de ſon corps, c'eſt-à-dire les trois premiers anneaux, ſont de couleur fauve, ainſi que les trois anneaux poſtérieurs. Tout le milieu eſt d'un bleu fort beau tirant ſur le verd ; le corps, tant ſur la portion bleue que ſur les endroits fauves, a neuf rangs longitudinaux de points noirs. Cet animal a vingt pattes, ſix écailleuſes en devant & quatorze membraneuſes.

635. Sirex gigas. Sirex abdomine ferrugineo, ſegmentis 3, 4, 5, 6 nigris, thorace villoſo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII 928.

L'Urocere.

Les antennes de cet inſecte ont la moitié de la longueur de ſon corps ; elles ſont jaunes & compoſées de vingt-trois articles. Sa tête eſt noire, avec une grande tache jaune derriere chaque œil, qui ſemble former un ſecond œil. Son corcelet eſt noir & velu ; ſon ventre eſt cylindrique & naît du corcelet par une baſe longue & continue ; il eſt compoſé de neuf anneaux ; le premier eſt noir & bordé de jaune, le ſecond eſt tout jaune, les quatre ſuivans ſont noirs ; des trois derniers, deux

ſont tout jaunes, & le dernier de tous eſt jaune, avec un peu de noir dans ſa partie ſupérieure : ce dernier anneau ſe prolonge en une pointe droite, cylindrique & aiguë par le bout. Sous le ventre, il y a une fente qui part preſque du milieu, & de laquelle ſort, comme dans les Ichneumons, un long aiguillon qui déborde le ventre & la pointe. Cet aiguillon eſt compoſé de trois lames, deux aux côtés, qui ſervent de fourreaux, & une au milieu un peu en ſcie, qui eſt le véritable aiguillon, & qui, au bout, ſe bifurque. Les aîles ſont grandes, jaunâtres & veinées ; les cuiſſes ſont courtes & noires, & les jambes, ainſi que les pieds, ſont jaunes. Le mâle eſt plus petit d'un tiers que ſa femelle, & il n'a ni point, ni aiguillon à l'extrémité de ſon ventre.

636. Ichneumon Jactatorius. Ichneumon ſcutello flavicante, thorace maculato, abdominis ſegmento ſecundo tertioque luteis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 931.

Sa tête, ſes antennes & ſon corcelet ſont noirs. Sur ſa tête, on voit la levre ſupérieure & la baſe des antennes qui ſont d'un jaune citron. La pointe du corcelet a une tache de même couleur. Le premier anneau du ventre, plus mince que les autres, eſt noir ; le ſecond & le troiſieme ſont jaunes, & les derniers ſont noirs, mais le quatrieme a deux taches fauves, une de chaque côté. Les pattes ſont jaunes, à l'exception des cuiſſes poſtérieures & de la partie inférieure des jambes. Les antennes ſont de la longueur des deux tiers du corps ; le ventre de cet inſecte eſt appiati.

637. Ichneumon comitator. Ichneumon ater totus, antennis faſciâ albâ. *Linn. Sp. Plant.* 933.

L'Ichneumon noir à anneaux blancs aux antennes.

Ses antennes ſont preſque de la longueur de ſon corps : elles ont dans le milieu trois ou quatre arti-

cles blancs l'un à côté de l'autre, ce qui fait que le milieu de l'antenne est blanc & forme une espece d'anneau ; tout le reste de l'insecte est d'un noir matte ; ses aîles même sont noirâtres : on voit seulement à l'origine des cuisses postérieures une petite tache blanche ; le premier anneau du ventre qui tient au corcelet est long & mince.

638. Ichneumon peregrinator. Ichneumon niger, pedibus subclavatis abdomineque ferrugineis, segmentis duobus ultimis nigris, ano albido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

L'Ichneumon à ventre fauve en devant, & à anneaux blancs aux pattes & aux antennes.

Sa tête & son corcelet sont tout noirs : ses antennes sont de la même couleur, avec leur milieu blanc ; elles sont de la longueur des trois quarts du corps. Le ventre, qui part du corcelet par un filet mince, a les quatre premiers anneaux fauves, & les derniers noirs. Les pattes sont aussi fauves, mais la base des jambes du milieu & de derriere a un anneau blanc bien marqué. Les tarses & les jambes postérieures sont noirs. Les aiguillons de la queue sont pareillement noirs & de la longueur du tiers du ventre.

639. Ichneumon incubitor. Ichneumon niger, abdomine ferrugineo, apice nigro maculâ albâ, alis hyalinis, antennis fasciatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 933.

L'Ichneumon noir à ventre & pattes fauves, & anneau blanc aux antennes.

Sa tête & son corcelet sont noirs ; ses antennes sont brunes, avec quelques anneaux blancs dans leur milieu. Les pattes & le ventre sont fauves, mais l'extrémité du ventre est noire. Le ventre est assez gros, à l'exception des premiers anneaux qui partent du corcelet & qui sont minces ; les filets de la queue sont courts & noirâtres.

640. Ichneumon manifestor. Ichneumon corpore atro im-

maculato, abdomine sessili cylindrico, pedibus rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 934.

L'Ichneumon à longue queue.

Ce grand & singulier Ichneumon est tout noir, à l'exception de ses pattes, qui sont d'un roux fauve. Ses antennes ont les trois quarts de la longueur de son corps, & les soies de sa queue en ont au moins le double. Cette espece est celle de ce genre qui a la plus longue queue. Des trois soies qui la composent, deux sont noires, grosses & velues : ce sont celles des côtés qui servent de gaînes. Celle du milieu qu'elles enveloppent, & qui est le véritable aiguillon, est brune, lisse, plus mince & plus roide : elle part du dessous du ventre, au lieu que les autres naissent de sa pointe. Les aîles, qui sont grandes, ont un point marginal brun. Tout l'insecte est allongé, mais son ventre sur-tout est fort long & plus gros par le bout.

641. Ichneumon inculcator. Ichneumon niger, abdomine falcato, toto ferrugineo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 936.

L'Ichneumon noir à ventre & pattes fauves.

Cette petite espece a la tête, les antennes & le corcelet noirs; son ventre & ses pattes sont de couleur fauve. Le pédicule qui tient son ventre est fort mince & long; ce ventre est gros vers le bout, un peu applati sur les côtés, comme un coutelas, & les filets de l'aiguillon sont très-courts. Sur les aîles il y a un point marginal fort gros pour leur grandeur.

642. Ichneumon pugillator. Ichneumon niger abdomine falcato, segmentis secundo tertio quartoque rufis, pedibus tenuibus ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 936.

L'Ichneumon noir à pattes & milieu du ventre citron.

Le ventre de cet insecte est fait en arc & plat des côtés, ensorte qu'il ressemble à un coutelas court, ou à une faucille; il tient au corcelet par

un pédicule long, très-mince, & ſemblable à un filet qui eſt compoſé de ſes premiers anneaux; ſes antennes ſont de la longueur de ſon corps; tout l'inſecte eſt noir, à l'exception du milieu de ſon ventre, ſçavoir le ſecond, le troiſieme & le quatrieme anneau, & des pattes, qui ſont de couleur citron, encore les cuiſſes poſtérieures ſont-elles ſouvent noires; les aîles ſont brunes.

643. Ichneumon ruſpator. Ichneumon niger, abdomine ſubcylindrico, pedibus ferrugineis, femoribus clavatis, poſticis dentatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 937.

L'Ichneumon noir à pattes brunes & groſſes cuiſſes dentelées.

Cet inſecte eſt tout noir; ſes pattes ſeules ſont d'un brun fauve; ſes antennes ſont de la longueur des trois quarts de ſon corps. Ses cuiſſes poſtérieures ſont ſingulieres; elles ſont groſſes, preſque rondes & armées intérieurement d'une pointe ou petite dent aiguë, ce qui fait le caractere principal de cette eſpece.

644. Ichneumon jaculator. Ichneumon niger, abdomine falcato, ſegmento ſecundo, tertio quartoque rufis, tibiis poſticis elevatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 937.

L'Ichneumon tout noir à pattes poſtérieures très-longues & groſſes.

Cet Ichneumon eſt noir, mince & long: on voit cependant un petit anneau blanc à l'origine de ſes jambes, & des tarſes près de l'articulation. Les pattes poſtérieures ſont plus longues que les autres, & ont ſur-tout des jambes fort groſſes. Le ventre, qui eſt mince, applati, plus gros vers le bout & recourbé, eſt terminé par trois aiguillons très-déliés & plus longs que le corps de l'animal; les deux latéraux ſont noirs & un peu blanchâtres vers le bout, & celui du milieu eſt un peu fauve; les aîles ſont blanches & diaphanes.

645. Ichneumon ramidulus. Ichneumon luteus abdomine fulcato, apice nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 937.

L'Ichneumon jaune à corcelet noir en deſſous & extrêmité du ventre noire.

Les antennes de cette eſpece ſont auſſi longues que ſon corps & d'un jaune fauve; le reſte de ſon corps eſt de la même couleur, à l'exception des yeux, du deſſous du corcelet & de l'extrémité du ventre, qui ſont noirs. Les aîles ſont auſſi jaunes; le ventre de cet inſecte eſt en coutelas & applati des côtés; les filets de ſa queue ſont très courts & peu apparens.

646. Ichneumon bedeguaris. Ichneumon auratus, thorace viridi, abdomine aureo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 939.

Le Cinips doré à queue du Bedeguar liſſe.

Ses antennes ſont noires, groſſes, cylindriques, plus longues de moitié que ſa tête; ſes yeux ſont bruns. La tête, le corcelet, le ventre & les cuiſſes poſtérieures ſont d'un verd doré plus brillant ſur le ventre que par-tout ailleurs. Les pattes, à l'exception des cuiſſes poſtérieures, ſont blanchâtres & pâles; l'aiguillon du ventre, plus long que le corps d'un bon tiers, eſt compoſé de trois filets dont deux aux côtés ſont noirs & ſervent de gaîne, & celui du milieu, qui eſt le véritable aiguillon, eſt de la couleur des pattes. Les aîles diaphanes ont un petit point à leur bord extérieur.

647. Ichneumon puparum. Ichneumon auratus cæruleus, abdomine viridi nitido, pedibus pallidis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 939.

Le Cinips des Chryſalides des Papillons.

Les Chryſalides du Papillon blanc du choux ont donné à M. Geoffroi en très-grande quantité cette belle eſpece, ſoit qu'elle ait été dépoſée primitivement dans la Chryſalide, ou la Chenille qu'elle

aura fait périr, ſoit que quelqu'Ichneumon ait d'abord fait périr la Chryſalide, & ait enſuite été tué lui-même par ces Cinips. Une ſeule Chryſalide en a donné à M. Geoffroi plus de quatre-vingt. Ils ſont d'un vert clair doré, & leur ventre eſt bronzé. Dans les mâles, les antennes & les pattes ſont d'une couleur fauve très-pâle; dans les femelles, les antennes ſont brunes, les cuiſſes d'un verd doré & les jambes ſeules ſont pâles.

648. Ichneumon aphidum. Ichneumon niger, abdomine baſi pedibuſque anticis, genubuſque poſticis, flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

L'Ichneumon des Pucerons.

Parmi les Pucerons qui couvrent les plantes & les arbres, on en voit qui ſont morts, & dont le corps brun, gros & luiſant, reſte collé à la feuille. Ces Pucerons ont été piqués par des petits Ichneumons, qui ont dépoſé leurs œufs dans leur corps; ces œufs venant à éclorre, la petite larve vit dans le corps du Puceron, qu'elle fait périr: elle fait enſuite ſa coque dans ce cadavre, qui paroît dur & gros, & elle en ſort ſous la forme d'inſecte parfait & aîlé par une ouverture qu'elle fait à la peau. Ce petit Ichneumon eſt noir, avec les pattes jaunes & les antennes preſqu'auſſi longues que ſon corps. On le voit quelquefois voltiger ſur les Pucerons, s'y arrêter & approcher ſon aiguillon & ſon ventre de l'anus du Puceron pour y dépoſer ſes œufs.

649. Ichneumon globatus. Ichneumon niger pedibus ferrugineis *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 940.

L'Ichneumon à cocon blanc.

On trouve ſouvent dans les prés des eſpeces de boules ſoyeuſes blanches, d'un pouce environ de long, & de la forme d'un œuf, attachées aux tiges des herbes; elles reſſemblent, à la premiere vue, à une coque de quelques Chenilles; mais ſi on

ouvre une de ces boules, on voit que c'eſt un amas de petites coques recouvertes d'une couche de ſoie. Toutes ces coques ſont filées par de petites larves d'Ichneumons qui s'y métamorphoſent, & en les gardant, on en voit ſortir les petites mouches-Ichneumons en très-grande quantité: elles ſont noires; leurs antennes ſont au moins de la longueur de leur corps; leurs aîles ſont diaphanes, avec un petit point marginal brun, & leurs pattes ſont entrecoupées de couleur fauve & de noir; à l'extrémité du ventre des femelles, on voit trois petits aiguillons courts qui partent de deſſous le ventre, & qui paroiſſent davantage en le preſſant.

650. Ichneumon glomeratus. Ichneumon niger, pedibus flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 940.

L'Ichneumon à cocon jaune.

Ces Ichneumons vivent en compagnie; ils dépoſent pour l'ordinaire leurs œufs dans le corps de quelques Chenilles, & principalement de celle du Papillon blanc du choux; les petites larves qui en viennent vivent dans le corps de la Chenille, & ſe nourriſſent de ſa ſubſtance, ce qui la fait périr; quelquefois cependant elle parvient à ſe changer en Chryſalide, mais bientôt après elle périt ſans ſe transformer en Papillon. Les petites larves parvenues à leur groſſeur, ſortent du corps de la Chenille ou de la Chryſalide, qu'elles percent de tous côtés & ſe mettent à filer des petites coques jaunes les unes à côté des autres; mais ces coques ne forment point de boules régulieres & ne ſont pas recouvertes d'une couche de ſoie, enſorte que l'on diſtingue très-bien chaque coque en particulier; au bout de quelques jours on en voit ſortir de petits Ichneumons ſemblables aux précédens, ſi ce n'eſt qu'ils ſont un peu plus grands, que leurs pattes ſont jaunes, & que leurs anten-

nes n'égalent pas tout-à-fait la longueur de leur corps.

651. Ichneumon pectinicornis. Ichneumon ater, antennis ramosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 941.

L'Eulophe.

Ses antennes sont composées de sept pieces assez longues, dont trois, sçavoir la seconde, la troisieme & la quatrieme, jettent de longues appendices ou branches aussi longues que l'antenne, ce qui forme comme deux bouquets sur la tête de l'animal. Tout l'insecte est d'un beau verd doré & brillant; il n'y a que les antennes qui sont jaunâtres & les pattes qui sont blanches : ce sont de petites Chrysalides semblables à des Cinips sans galles, qui ont donné à M. Geoffroi ce bel insecte.

652. Sphex viatica. Sphex nigra pubescens, alis fuscis, abdomine anticè ferrugineo, cingulis nigris. *Linn. Syst. nat. edit* XII. 943.

L'Ichneumon noir, avec les trois anneaux antérieurs du ventre rougeâtres & les aîles noires.

Ses antennes sont grosses, noires, courtes, n'égalent que la moitié de la longueur du corps & composées d'onze articles. Sa tête & son corcelet sont noirs. Le ventre est de la même couleur, à l'exception des trois derniers articles qui sont rougeâtres & souvent bordés d'un peu de noir. Les pattes sont noires & les aîles noirâtres : ces pattes sont assez longues & le ventre tient au corcelet par un filet court. Sa larve fait des trous en terre dans lesquels elle enfouit les corps des Chenilles qu'elle a tué pour y déposer ses œufs, après quoi elle rebouche ses trous.

653. Vespa coerctata. Vespa abdominis primo articulo infundibuliformi secundo campanulato maximo bipunctato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 950.

La Guêpe à premier anneau du ventre en poire & le second en cloche.

Ses

Ses antennes sont noires, avec un peu de jaune sur leur premier anneau ; sa tête est pareillement noire, avec un petit point jaune entre l'origine des antennes, & une tache de même couleur à la base de la levre supérieure. Le corcelet, qui est noir, a une tache jaune à la base, une autre à sa pointe, aux côtés desquels sont souvent deux petits points jaunes de chaque côté, un point jaune à l'origine des aîles, & une tache à côté en dessous. Tous les anneaux du ventre sont bordés de jaune ; le premier, plus long que les autres, est fait en poire allongée, & a de chaque côté un petit point jaune ; le second, le plus grand de tous, est fait en cloche & a de chaque côté une bande jaune oblique qui descend vers l'extérieur. Cet anneau est si grand, que l'insecte peut cacher & retirer tous les autres sous celui-là. Les pattes sont jaunes, avec un peu de noir aux cuisses, & les aîles sont noirâtres. Cet insecte construit sur les tiges des plantes, & sur-tout des bruyeres, de petits nids sphériques qu'il fait avec une terre fine ; lorsque le nid est fait, il y laisse une ouverture en haut, par laquelle il le remplit de miel & y dépose un œuf, pour lors il ferme cette ouverture. La petite larve étant sortie de l'œuf, se nourrit de miel, après quoi elle se métamorphose & sort enfin sous la forme de Guêpe par une ouverture qu'elle fait au côté de cette boule. Chaque nid ne contient qu'un seul insecte.

654. Apis cantuncularis. Apis nigra, ventre lanâ fulvâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 953.

L'Abeille charpentiere à ventre velu & roux en dessous.

Cette espece est noire ; les poils de son corcelet, de ses pattes & du devant de sa tête sont un peu gris ; le ventre est lisse, noir en dessus, & le bord de ses anneaux est couronné de poils blanchâtres ;

en dessous, le ventre est très-velu & ses poils sont roux. Les mulets sont plus petits d'un tiers que les mâles, mais du reste ils n'en différent point. Cette Abeille fait son nid dans de vieux bois, dans des troncs d'arbres pouris qu'elle perce, & c'est pour cette raison qu'on l'a nommée *Charpentiere.*

655. Apis succincta. Apis thorace flavescente subvilloso, abdomine nigro, cingulis 4 albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 955.

L'Abeille à levre jaune & anneaux du ventre blanchâtres.

Cette Abeille est velue & ses poils sont gris, tirant un peu sur le fauve; le ventre est plus lisse & noir, seulement ses anneaux sont bordés de poils gris & blanchâtres. La levre supérieure & le devant de la tête de l'insecte sont d'un jaune citron; enfin ses antennes sont noires, mais elles n'égalent pas la moitié de la longueur du corps. Cette espece forme dans la terre des trous horisontaux qui sont fort longs & divisés au bout en plusieurs cellules. On voit ces trous dans les terreins coupés perpendiculairement.

656. Apis mellifica. Apis pubescens, thorace subgriseo, abdomine fusco, tibiis posticis ciliatis, intus transversè striatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 955.

L'Abeille domestique ou des ruches. Voyez ce que nous en avons dit dans ce Dictionnaire, article *Abeilles, Mouches à miel.*

657. Apis manicata. Apis nigra, pedibus anticis hirsutissimis, abdomine maculis flavis lateralibus, ano tridentato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 958.

L'Abeille à cinq crochets.

Cette espece a un caractere distinctif particulier; ce sont cinq petites pointes recourbées en crochets qui sont à l'extrémité de son ventre, sçavoir trois sur le dernier anneau, deux sur les côtés

& une au milieu, & deux ſur l'avant-dernier anneau, une de chaque côté; mais ces crochets ne ſe trouvent que dans les mâles & les femelles; ils manquent dans les mulets. Ces derniers ſont beaucoup plus petits que les autres, ont la tête noire, un peu velue, avec les levres ſupérieures & les côtés des mâchoires jaunes, & deux petites raies de même couleur derriere les yeux; leur corcelet, qui eſt noir, a de chaque côté une petite raie jaune proche l'attache des aîles, & un point de même couleur poſtérieurement. Les anneaux du ventre, au nombre de ſix, ont chacun une bande jaune aſſez large interrompue dans ſon milieu, mais dont l'interruption eſt plus large dans les anneaux ſupérieurs que ſur les inférieurs. Le ventre en deſſous a un duvet épais de couleur fauve; les pattes ſont brunes, avec du jaune ſur le deſſus des jambes & des tarſes, & un duvet fauve ſemblable à celui du ventre.

Les mâles, plus gros que les mulets, en different premierement parce que leur corcelet, qui eſt noir, a de chaque côté une raie longitudinale jaune, au lieu de la petite ligne & du point de même couleur qui ſe voient ſur celui des mulets; de plus, leur ventre a ſept anneaux, dont le dernier, qui a trois crochets, eſt tout noir, les ſix autres ont chacun une bande jaune interrompue dans ſon milieu: outre cela, ſur les trois premiers anneaux on voit de chaque côté un point noir poſé ſur la bande jaune, mais qui n'eſt point iſolé: enfin les femelles les plus groſſes de toutes ſont auſſi beaucoup plus velues; elles n'ont point de jaune ſur le corcelet, mais un duvet brun & ſerré. Leur ventre a ſept anneaux, comme celui des mâles; les deux premiers n'ont qu'une tache jaune triangulaire de chaque côté; les deux ſuivans ont une bande jaune interrompue dans ſon milieu, avec un point noir

de chaque côté ; le cinquieme & le ſixieme ont la même bande légerement interrompue & ſans aucun point ; enfin le ſeptieme ou dernier anneau eſt tout noir ; le ventre eſt plus velu que celui des mâles & des mulets, & il y a de chaque côté beaucoup de poils bruns qui cachent en partie les taches jaunes ; les pattes ont des poils blanchâtres.

658. Apis violacea. Apis hirſuta atra, alis cæruleſcentibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 959.

L'Abeille perce-bois.

Cette Abeille eſt toute noire & velue ; ſes aîles ſont auſſi d'un noir violet ; on la voit ſouvent voltiger ſur les fleurs en bourdonnant : elle fait ſon nid dans de vieux bois.

659. Apis ſubterranea. Apis hirſuta atra, ano fuſco. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 961.

L'Abeille noire à ventre brun vers l'extrémité.

Elle eſt à peu près de la groſſeur & de la figure de la précédente. Ses aîles ſont noires, ainſi que tout ſon corps ; l'extrémité de ſon ventre ſeulement eſt brune, & il y a quelques poils jaunes, mais peu apparens autour du col.

660. Formica herculanea. Formica nigra, abdomine ovato, femoribus ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 962.

La grande Fourmis. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Fourmis.*

661. Formica rufa. Formica thorace compreſſo toto ferrugineo capite abdomineque nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

La Fourmis brune à corcelet fauve. Voyez pour cette eſpece, de même que pour celles que nous omettons, art. *Fourmis.*

662. Œſtrus bovis. Œſtrus alis maculatis, thorace flavo, faſciâ fuſcâ, abdomine flavo apice nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 969.

L'Œſtre des Bœufs.

Cet Œſtre reſſemble pour l'ordinaire à une groſſe

Mouche ou à un petit Bourdon; ses yeux sont noirs, & le bouton de ses antennes, duquel sort le poil latéral, est applati & en palette; son corcelet est jaune, avec une bande transverse noire entre les aîles qui va de l'une à l'autre. Le bout ou la pointe de ce corcelet a aussi quelques poils noirs mêlés avec des poils fauves; le ventre est de la même couleur fauve, avec des bandes transverses noires formées par les bords supérieurs & inférieurs de chaque anneau, qui sont de cette couleur. Le dernier article du ventre est noir, les balanciers des aîles sont blancs, & les pattes sont de couleur pâle; le bout du ventre se termine par une queue recourbée en dessous, mais qui ne pique point; les aîles couchées sur le ventre sont joliment panachées; le fond de leur couleur est blanc, mais dans leur milieu elles ont une large bande brune transversale, & outre cela trois points bruns, l'un vers la pointe de l'aîle, le second un peu plus bas vers le bord intérieur, & le troisieme entre la bande transverse & le corps de l'insecte proche le bord intérieur.

Cet insecte dépose ses œufs sous le cuir des Bœufs, & il en sort des larves de couleur ardoisée, dont la peau est comme chagrinée; ces larves sont convexes du côté du ventre & plates du côté du dos; elles n'ont point de crochets à leurs bouches, comme la plupart des larves des insectes à deux aîles, mais seulement deux boutons écailleux. La larve grossissant sous la peau du bœuf, produit un ulcere d'où il suinte un pus & des humeurs dont elle se nourrit; quand elle est parvenue à sa grosseur, elle sort du corps de l'animal, se laisse tomber à terre, s'y enfonce & s'y métamorphose en coque & ensuite en Œstre. Voyez ce que nous avons dit de cet insecte lorsque nous avons parlé des maladies du Bœuf dans ce Dictionnaire.

663. Œſtrus hemorrhoidalis. Œſtrus alis immaculatis, thorace nigro, ſcutello pallido, abdomine nigro, baſi albo apiceque fulvâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 970.

L'Œſtre du fondement des Chevaux.

Cet Œſtre eſt fort velu, ſur-tout le mâle; ſon corps eſt noir, mais ſes poils ſont jaunâtres. Le milieu du corcelet eſt moins chargé de poils, enſorte qu'on voit le noir du fond en cet endroit. Le haut du ventre eſt très-velu; ſon milieu eſt liſſe & noir, & le bout eſt velu, mais les poils de cette extrémité ſont d'une autre couleur que ceux du reſte du corps; ils ſont de couleur de ſouci: la femelle eſt plus allongée & moins velue que le mâle. Les aîles de l'un & de l'autre ſont comme enfumées de brun, mais ſur-tout celles de la femelle; leurs antennes ſont très-courtes, ce n'eſt qu'un filet qui ſort d'une baſe brune & globuleuſe; leurs pattes ſont jaunâtres.

La larve de cet inſecte ſe loge dans le fondement des chevaux, auquel elle tient fortement par les crochets dont elle eſt armée: on l'apperçoit même à l'extérieur; c'eſt-là qu'elle ſe nourrit & qu'elle groſſit. Lorſqu'elle eſt prête à faire ſa métamorphoſe, elle ſe laiſſe tomber & s'enfonce dans la terre, où, ſans changer de peau, ſon corps ſe durcit; de cette Chryſalide ou coque ſort l'Œſtre que l'on voit voltiger autour des chevaux & les tourmenter lorſqu'il cherche à dépoſer ſes œufs dans leur fondement.

664. Œſtrus ovis. Œſtrus alis ſubpunctatis, abdomine albo nigroque verſicolore. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 456.

L'Œſtre des Moutons.

Le fond de ſa couleur eſt gris; il eſt parſemé de taches noires & de petites tubercules de même couleur, qui le rendent comme chagriné. Son corps eſt aſſez raz; le devant de ſa tête eſt d'un jaune pâle, & ſes pattes ſont un peu brunes. Ses aîles

ſont veinées de noir, mais non pas juſqu'en-bas. Les veines longitudinales ſont terminées par une autre tranſverſe joliment goudronnée. Sa larve habite dans les ſinus frontaux du nez des moutons. Lorſqu'elle eſt prête de ſe métamorphoſer, elle en ſort, elle tombe & s'enfonce dans la terre pour s'y changer en coque.

665. Tipula rivoſa. Tipula alis hyalinis, rivulis fuſcis, maculaque nivea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 971.

La Tipule à aîles panachées.

Cette eſpece, la plus grande de toutes celles que nous ayons, a les yeux noirs & tout le corps d'un brun cendré. La queue, dans la femelle, ſe termine par une pointe fourchue, & dans le mâle, qui eſt plus petit, par une eſpece de maſſue. Ses pattes ſont brunes, avec un peu de noir au bas des cuiſſes. Ses aîles larges & plus grandes que ſon corps, ſont joliment panachées; leur fond eſt blanc : elles ont à leur bord extérieur trois grandes taches brunes preſque triangulaires qui ſe touchent au bord de l'aîle & s'avancent juſqu'au milieu de ſa largeur : au bord intérieur, elles en ont trois ſemblables, mais moins foncées; entre ces deux rangs de taches ſont des plaques & des bandes blanches ſur le milieu de l'aîle. La premiere de ces plaques blanches, la plus proche de la baſe de l'aîle, eſt formée en loſange & a au milieu une tache brune. Le bout de l'aîle eſt plus entremêlé de petites taches que le reſte.

666. Tipula crocata. Tipula alis maculâ fuſcâ, abdomine atro, faſciis fulvis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 971.

La Tipule variée de brun, de jaune & de noir.

Cette Tipule eſt la plus belle & la plus brillante eſpece de ce genre. Le fond de ſa couleur eſt noir; mais le corcelet a vers ſa circonférence pluſieurs taches fauves & ſafranées. Le ventre, plus large

dans les femelles & plus long dans les mâles, a auſſi ſur chaque anneau quelques taches d'un jaune clair, autrement figurées dans les mâles que dans les femelles, & un peu de couleur fauve à ſa baſe. Les pattes ſont de la même couleur fauve dans les deux ſexes; les tarſes ſeulement ſont noirs, & les cuiſſes poſtérieures ont dans leur milieu un anneau noir; les aîles ſont un peu fauves, ſur-tout à la baſe & au bord extérieur, avec des veines brunes & un point marginal noirâtre. Les antennes des mâles ſont grandes, figurées en peigne, ou avec un double rang de poils de chaque côté dans toute leur longueur : celles des femelles ſont très-peu pectinées & paroiſſent à la premiere vue preſque ſimples. Les unes & les autres ſont noires, excepté à leur origine, où elles ſont fauves. La larve qui produit cet inſecte eſt longue, liſſe, de couleur jaunâtre, fort luiſante, composée de quatorze anneaux, & elle a antérieurement ſix petites pattes. La Chryſalide qui en vient eſt d'un brun couleur d'écorce & d'une forme ſinguliere; chacun de ſes anneaux eſt comme couronné de petites pointes tournées un peu vers la queue, & ſa tête eſt ornée de deux cornes minces, déliées, aſſez longues & recourbées.

667. Tipula oleracea. Tipula alis hyalinis coſtâ marginali fuſcâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 971.

La Tipule à bords des aîles bruns.

De toutes les grandes eſpeces de Tipules, celle-ci eſt la plus commune en France. Sa couleur eſt par-tout la même, d'un brun cendré; les aîles ſont auſſi un peu brunes, mais principalement au bord extérieur, où il y a une longue bande brune qui les parcourt, ſans aller cependant juſqu'au bout, & qui ſemble formé par les plis de l'aîle; ces aîles ſont plus longues que le corps dans les mâles & plus courtes dans les femelles; le corps de celles-ci

étant allongé & finissant en pointe, au lieu que celui des mâles est plus court & gros par le bout. Dans les deux sexes, les pattes sont fort longues : on ne voit gueres de différence dans cette espece entre les antennes des mâles & celles des femelles, qui sont les unes & les autres en filets simples & sans poils latéraux.

668. Tipula lunata. Tipula alis cinerascentibus, lunula marginali alba. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 972.

La Tipule à aîles cendrées, avec une tache blanche marginale.

Elle approche beaucoup de la précédente pour la grandeur, la forme & la couleur ; seulement il y a sur les côtés du ventre du mâle deux bandes longitudinales plus claires, une de chaque côté, tout le reste du corps est de couleur cendrée. Les aîles sont aussi un peu obscures, avec des veines assez foncées ; mais ce qui fait reconnoître cette espece, c'est qu'au lieu de tache marginale noire au bord de l'aîle, il y a une plaque blanche transparente & claire, où l'on n'apperçoit point les nervures de l'aîle, qui perdent leur couleur en cet endroit.

669. Tipula cornicina. Tipula alis hyalinis puncto marginali fusco, abdomine flavo, lineis tribus fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 972.

La Tipule jaune à points noirs rangés en trois bandes sur le ventre.

Cette espece est jaune, sur-tout sa tête & son corcelet sont d'un jaune citron ; ses antennes, ses yeux & les appendices de sa bouche sont noirs ; son corcelet a en dessus quelques taches longitudinales noires qui forment trois bandes obliques. Le ventre, plus long dans les femelles, est de couleur jaune un peu plus foncée que celle du corcelet, & chargé de points noirs rangés en trois bandes longitudinales, une au milieu & une de chaque côté du ventre ; l'extrémité du ventre est

de couleur fauve. Les aîles ſont un peu obſcures & n'ont aucun point marginal, mais ſeulement des veines noires; les pattes ſont fort longues, noirâtres, excepté les cuiſſes, qui ſont de couleur fauve, ſur-tout à leur partie ſupérieure.

670. Tipula plumoſa. Tipula thorace vireſcente, alis hyalinis puncto nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 974.

La Tipule à corcelet vert & point marginal noir ſur les aîles.

Le corps de cette Tipule eſt brun; ſon corcelet ſeulement eſt un peu verdâtre; ſes yeux ſont noirs, & les anneaux de ſon ventre ont chacun une bande plus pâle; ſes pattes ſont d'une couleur plus claire que le reſte du corps; celles de devant ſont beaucoup plus longues que les autres. ſous le corcelet eſt une boſſe ou groſſe appendice ſituée entre la premiere & la ſeconde paire de pattes. Les aîles couchées ſur le corps de l'inſecte ſont blanches & tranſparentes, avec un point noir ou brun vers leur milieu, proche leur bord extérieur, formé par la réunion des nervures. Le mâle a ſes antennes en panaches touffues, ornées de quantité de petits poils, & de plus, ſa queue qui eſt terminée par deux crochets, déborde ſes aîles, & il la porte ordinairement relevée. La femelle a les antennes moins chargées de poils, & ſa queue, qui ne déborde pas les aîles, n'eſt point relevée. La larve qui donne cet inſecte eſt longue, rouge, compoſée de douze anneaux, avec une queue diviſée en deux & comme fourchue : elle a deux pattes proche la tête & deux autres avant la queue, ſans crochets, mais ſeulement couronnées de poils, & outre cela, à l'avant-dernier anneau de ſon corps, on voit quatre appendices filiformes plus longues que les pattes. Cette larve ſe trouve dans l'eau des étangs & des ruiſſeaux, où elle forme dans la terre & dans la glaiſe de longs tuyaux,

dans lesquels elle se métamorphose, & d'où sort la Tipule, qui, dans le moment de sa naissance, est d'un beau vert, mais qui brunit ensuite.

671. Tipula littoralis. Tipula virescens, alis immaculatis, pedibus anticis longissimis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 974.

La Tipule à ventre de couleur verte en dedans.

Cette espece varie beaucoup pour la grandeur & pour la grosseur. Le ventre dans la plupart est cylindrique, long & mince comme un filet, du moins dans les mâles. Tout l'insecte est brun, à l'exception du ventre, qui est vert, encore les trois derniers anneaux & quelquefois les quatre derniers sont-ils bruns. Les aîles sont transparentes, sans taches ni points, & couchées sur le ventre. Les pattes sont blanchâtres, avec un peu de noir aux articulations; celles de devant sont fines & très-longues. Les antennes sont en plumet ou panache, du moins celles du mâle.

672. Tipula mocitatrix. Tipula pedibus anticis maximis motatoriis, annulo albo. *Linn. Syst. nat. édit.* XII. 974.

La Tipule à pattes en forme d'antennes, ornées d'un anneau blanc.

La couleur de cette Tipule varie; les unes sont d'un vert clair, les autres d'une couleur rouge pâle comme couleur de chair, avec différentes taches noires. Le dessus de son corcelet a trois bandes noires longitudinales, dont les deux latérales sont plus longues que celles du milieu. Les pattes sont noires, mais une partie du milieu des jambes est blanche & forme une espece d'anneau long. Les pattes de devant sont fort longues, & lorsque l'insecte est posé, il les tient en l'air & les agite comme des antennes. Les antennes, beaucoup plus courtes que ces pattes, forment un plumet orné de beaucoup de poils, du moins dans les mâles.

673. Tipula monilis. Tipula pedibus albis annullis septem nigris, alis albo cinereoque variis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 97 .

La Tipule à pattes d'Arlequin.

Sa couleur est noire, mais ses pattes sont blanches, avec des anneaux noirs qui les entrecoupent très-joliment. Ces anneaux sont aux articulations & au milieu de chaque partie des pattes, comme de la cuisse, de la jambe, &c. ce qui fait aisément reconnoître cette espece. Les aîles sont blanches, avec un point marginal noir & des taches cendrées assez grandes.

674. Tipula febrilis. Tipula atra oblonga hirta, alis nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 976.

Le Bibion de saint Marc noir.

Ce Bibion est assez long, tout noir & un peu velouté; il porte ses aîles croisées sur son corps: elles sont blanches transparentes, & leur bord extérieur est plus épais & noir. Le mâle & la femelle sont de même couleur, seulement la femelle a le ventre plus gros & plus court. Le Bibion s'envole difficilement & se laisse aisément prendre

675. Tipula florilega. Tipula atra holo soricea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 975.

Le Bibion de saint Marc rouge.

La tête, les pattes & les antennes de cet insecte sont noires; la tête est fort petite, & les antennes sont encore plus courtes que la tête. Le corcelet est rouge & lisse, & le ventre est plus jaunâtre. A la jonction du ventre & du corcelet, il y a un peu de noir. Les aîles sont d'un transparent un peu brun & ont leur bord extérieur épais & noir. Celles que nous venons de décrire sont les femelles; leurs mâles sont tout noirs & tout-à-fait semblables aux Bibions de saint Marc noirs, si ce n'est qu'ils sont plus petits & qu'ils ont les cuisses de devant plus

grosses; sans cela on les regarderoit comme une simple variété plus petite ; mais l'accouplement fait voir qu'on ne doit pas les confondre, quoiqu'ils leur ressemblent beaucoup & qu'ils différent considérablement de leurs femelles.

676. Tipula hortulana. Tipula alis albis margine exteriore nigro, thorace abdomineque rubro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 977.

Voyez l'art. précédent; ce n'est qu'une variété.

677. Tipula phalænoides. Tipula alis deflexis cinereis ovato-lanceolatis ciliatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 977.

Le Bibion à aîles frangées & sans taches.

Sa couleur est noirâtre ; ses aîles sont de couleur un peu cendrée, striées de veines longitudinales plus longues du double que le corps de l'insecte, en forme de fer de pique, & frangées finement par tous leurs bords. L'Animal les porte posées latéralement un peu en toit, à peu près comme les Phalenes. Les antennes, un peu plus longues que la tête, sont composées d'onze articles demi-circulaires, enfilés comme des grains de chapelet par un petit fil très-mince.

678. Musca chamæleon. Musca antennis filatis clavatis, scutello bidentato luteo, abdomine nigro, fasciis lateralibus luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 979.

La Mouche armée à ventre plat chargé de six lunules.

Cette Mouche a six lignes de longueur sur deux lignes de largeur ; elle ressemble beaucoup à celle des Œstres : les yeux en occupent la plus grande partie ; ils sont bruns, ainsi que le dessus de l'animal ; le corcelet est un peu velu, & ses poils sont de couleur fauve. Le bout du corcelet est jaune, ainsi que les deux pointes qui en naissent. Le ventre large, plat & presque circulaire, a six taches triangulaires un peu formées en croissant, de cou-

leur jaune tirant ſur le ſouci, trois de chaque côté vers le bord, outre une ſeptieme tache impaire de même couleur placée à l'extrémité du ventre; en deſſous le ventre eſt jaune, avec quelques taches noires; les pattes ſont auſſi jaunes, à l'exception des cuiſſes qui ſont brunes; les aîles ont leur bord extérieur brun; les larves d'où proviennent ces inſectes ſont compoſées d'onze ou douze anneaux, & ont à leur extrémité un pinceau de poils qu'elles appliquent à la ſurface de l'eau en l'évaſant en entonnoir & qui entoure leur ſtigmate.

679. Muſca hydroleon. Muſca antennis filatis clavatis, ſcutello bidentato nigro, abdomine viridi medio nigro-angulato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 980.

La Mouche armée à ventre vert.

Les antennes de cette Mouche ſont de couleur noire & plus courtes que ſa tête. Ses yeux, qui ſont verts, ſont ornés d'une bande violette qui les traverſe preſque dans le milieu, & de pluſieurs points de même couleur, du moins dans l'inſecte vivant, & ils occupent preſque toute la tête. Le corcelet eſt brun tant en deſſus qu'en deſſous, & quelquefois vert à ſa pointe. Le ventre eſt partout d'une belle couleur verte claire, mais en deſſus il a ſur ſon milieu une bande noire longitudinale plus large vers le bas qu'en haut, & qui regne tout le long du ventre. Les pattes ſont jaunâtres & les aîles très-tranſparentes.

680. Muſca morio. Muſca antennis filatis ſubulatis, corpore hirto atro, alis dimidiato nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 981.

La Mouche à aîles noires bordées de blanc ondé.

Cette Mouche varie beaucoup pour la grandeur; elle eſt toute noire & velue, ſeulement les bords des anneaux de ſon ventre ont chacun deux ou quatre taches blanches; les aîles ſont auſſi noires, à l'exception de leur bord intérieur qui eſt blanc.

Ce blanc forme différentes ſinuoſités, enſorte que l'aîle paroît comme déchiquetée : ces aîles ſont longues & beaucoup plus grandes que le corps.

681. Muſca nemorum. Muſca antennis ſetoriis, tomentoſa, abdomine cingulisque tribus albis, ſegmento primo lateribus luteo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 984.

La Mouche cendrée à bandes blanches ſur le ventre & deux grandes taches jaunes ſur le premier anneau.

La tête de cette Mouche eſt griſe & les yeux ſont bruns. Le fond de la couleur de ſon corcelet eſt brun, mais il eſt couvert de poils gris ſouvent un peu jaunâtres. Le ventre, composé de quatre anneaux, eſt en deſſous d'un jaune pâle, en deſſus il eſt noir, avec une bande jaune tranſverſe & large ſur le premier anneau, mais interrompue dans ſon milieu, ce qui forme deux grandes taches, une de chaque côté; le bord de cet anneau eſt blanc, ainſi que celui des deux ſuivans, enſorte qu'il y a trois raies blanches tranſverſes & étroites ſur le ventre. Les pattes ſont brunes, à l'exception de la partie ſupérieure des jambes, qui eſt blanche. Les aîles ſont diaphanes, claires, & ont un petit point marginal noir au milieu de leur bord extérieur.

682. Muſca tenax Muſca antennis ſetariis tomentoſa, thorace griſeo, abdomine ſubfuſco unicolore, tibiis poſticis compreſſo-gibbis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 984.

La Mouche apiforme.

Cette eſpece reſſemble infiniment à une Abeille pour ſa couleur, ſa groſſeur, & les poils dont ſon corps eſt couvert, enſorte qu'on n'oſe la prendre avec la main avant que de s'être aſſuré qu'elle n'a que deux aîles. Ses yeux ſont bruns, & le devant de ſa tête eſt blanchâtre, à cauſe de quelques petits poils blancs dont il eſt couvert. Le corcelet eſt brun, velouté, chargé de quelques bandes lon-

gitudinales peu marquées & un peu plus brunes que le reſte; quelquefois la pointe du corcelet eſt jaunâtre. Le ventre, compoſé de quatre anneaux, varie pour la couleur. Il eſt conſtamment brun, avec une large tache jaune de chaque côté du premier anneau, tache qui paroît auſſi au-deſſous du ventre, & qui même occupe quelquefois tout le deſſous du premier anneau, qui, dans ce cas, eſt jaune de ce côté; pour le reſte du ventre, quelquefois les trois premiers anneaux ſont bordés de blanc, d'autres fois ils ne le ſont point; dans quelques Mouches, outre cette bordure, il y a ſur le ſecond anneau une tache jaune de chaque côté comme ſur le premier. Dans toutes, le milieu des aîles eſt d'un jaune roux & les pattes ſont brunes, avec le haut des jambes & des tarſes de couleur blanche. La larve de cette Mouche a une longue queue par laquelle elle pompe l'air.

683. Muſca pyraſtri. Muſca antennis ſetariis nigra nudiuſcula, thorace immaculato, abdomine bis tribus lunulis flavis recurvatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 987.

La Mouche à ſix taches blanches en croiſſant ſur le ventre.

La tête de cette Mouche eſt jaune & ſes yeux ſont gros & bruns. Son corcelet eſt d'un vert un peu noirâtre, luiſant & chargé de quelques poils bruns. Le ventre eſt ovale, allongé, compoſé de quatre anneaux; il eſt blanc en deſſous, d'un noir matte en deſſus, chargé de ſix taches blanches diſtribuées par paires: la premiere paire ſe trouve ſur le premier anneau, & ſes taches ſont allongées; ſur le ſecond eſt une ſeconde paire de taches formées en croiſſant, dont les pointes & la concavité regardent le corcelet; il y en a deux pareilles ſur le milieu du troiſieme anneau; le quatrieme & dernier eſt plus petit, tout noir, bordé cependant d'un peu de jaune. Les pattes ſont noirâtres,

avec les articulations jaunes. La larve ſe nourrit de Pucerons ; elle eſt d'une belle couleur verte, avec une bande ou raie tantôt blanche, tantôt jaunâtre tout le long de ſon dos ; ſes ſtigmates poſtérieurs ne ſont formés que par des points.

684. Muſca menthaſtri. Muſca antennis ſetariis nigra nuda, thorace maculato, abdomine cingulis quatuor ſcutelloque flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 987.

La Mouche à pointe du corcelet & bandes ſur le ventre de couleur jaune.

Le ventre & la tête de cette Mouche eſt jaune, & les yeux ſont bruns. Le corcelet eſt d'un noir un peu verdâtre, aſſez liſſe, avec une bande jaune de chaque côté, & ſa pointe eſt auſſi jaune ; le deſſous du corcelet eſt noirâtre, orné de taches d'un jaune un peu verd ; les pattes & le deſſous du ventre ſont pareillement jaunes. Le ventre, composé de cinq anneaux, eſt étroit & preſque cylindrique dans les mâles, & ſon extrémité eſt un peu plus groſſe ; dans les femelles il eſt plus large : en deſſus ſa couleur eſt noire, avec une bande jaune tranſverſe ſur le milieu de chaque anneau, ce qui fait cinq bandes jaunes, dont les trois premieres ſont aſſez droites, ſeulement elles ſont quelquefois interrompues & comme coupées dans leur milieu ; les deux dernieres ſont ondées, irrégulieres & comme goudronnées ; les aîles ſont tranſparentes & n'ont pas de point marginal.

685. Muſca pipiens. Muſca antennis ſetariis glabra nigra, abdomine utrinque albo maculato, femoribus poſticis clavatis dentatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 988.

La Mouche à groſſes cuiſſes.

Cette Mouche eſt étroite & allongée ; elle eſt liſſe, & le fond de ſon corcelet eſt noir : le devant de ſa tête & les côtés de ſon corcelet, principalement vers ſa baſe, ſont de couleur jaune. Le

ventre est composé de quatre anneaux, dont le deuxieme & le troisieme ont à leur base, de chaque côté, une tache jaune. Le dessous des trois premiers anneaux du ventre est aussi jaune, & le dessous du quatrieme est noir. Les quatre pattes antérieures sont d'une couleur un peu fauve; les deux dernieres ont leurs cuisses beaucoup plus longues & plus grosses que les autres; l'animal s'en sert pour sauter. Ces dernieres pattes sont noires, à l'exception de deux points jaunes sur chaque cuisse, un en dessous, l'autre en dessus, & d'un anneau pareillement jaune au milieu de la jambe.

686. Musca inanis. Musca antennis plumatis pilosa flavescens, abdomine pellucido, cingulis duobus nigris *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 989.

La Nemotele à bandes.

Cette espece a la tête assez grosse & les yeux bruns noirâtres. Son corcelet est d'un noir lisse; le ventre assez large, est d'un beau blanc en dessus, mais entrecoupé de noir en quelques endroits. 1°. Il y a un peu de noir à la base du premier anneau au milieu; le second anneau est tout blanc; le troisieme & le quatrieme sont blancs, avec un peu de noir à leur bord inférieur; le reste du ventre & ses bords latéraux sont blancs; les balanciers sont de même couleur; en dessous, l'animal est noir & ses pattes le sont aussi, à l'exception des jambes, qui sont plus claires.

687. Musca pellucens. Musca antennis plumatis pilosa nigra, abdominis segmento primo albo pellucido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 989.

La Mouchelle à ventre blanc en devant.

Ses yeux sont d'un brun rougeâtre; le devant de sa tête & l'étui qui renferme sa trompe sont d'un jaune lisse & luisant. Son corcelet est noir, chargé de quelques poils bruns, avec sa pointe quelquefois un peu jaune, & d'autres fois noire

comme le reste, car elle varie pour la couleur. Le ventre a sa moitié inférieure noire & sa moitié supérieure blanche, transparente, tant en dessus qu'en dessous; mais quelquefois en dessus ce blanc est divisé en deux dans son milieu par une petite raie noire longitudinale; les pattes sont toutes noires; les aîles sont blanches, transparentes, quelquefois un peu jaunes vers leur base; leur milieu a une large tache ou bande transverse noire; leur pointe est aussi noirâtre, & depuis la tache noire jusqu'à cette pointe, il y a des veines brunes qui descendent.

688. Musca cæsar. Musca antennis plumatis pilosa viridi nitens, pedibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 989.

La Mouche dorée commune.

Ses yeux sont rougeâtres; tout le reste de son corps est d'un vert doré & brillant: on voit cependant sur le corps quelques poils noirs, si on y regarde de près. Les pattes sont noires; il y a sur le corcelet deux sillons transversaux qui semblent le partager en trois parties. Le ventre est composé de quatre anneaux, & les aîles ont plusieurs nervures tant longitudinales que transverses.

689. Musca cadaverina. Musca antennis plumatis pilosa æneo-nitens, thorace cæruleo, abdomine viridi. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 989.

La Mouche dorée à corcelet bleu & ventre vert.

Les yeux de cette Mouche sont rougeâtres: sa tête & son corcelet sont d'un bleu brillant, & son ventre est d'un verd doré. Ses pattes sont noires & un peu verdâtres: en regardant de près, on voit que le corps est parsemé de quelques poils noirs.

690. Musca vomitoria. Musca antennis plumatis pilosa, thorace nigro, abdomine cæruleo nitente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 989.

La Mouche bleue de la viande.

On ne connoît que trop cette grosse Mouche bleue. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Mouche.*

691. Musca carnaria. Musca antennis palmatis pilosa nigra, thorace lineis pallidioribus, abdomine nitidulo tessellato, oculis rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 990.

La grande Mouche à extrémité du ventre rougeâtre. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Mouche.*

692. Musca domestica. Musca antennis plumatis pilosa nigra, thorace lineis quinque obsoletis, abdomine nitidulo tessellato, oculis fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 990.

La Mouche commune. Voyez dans ce Dictionnaire son article.

693. Musca cellaris. Musca antennis setariis pilosa nigra, alis nervosis, oculis ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 993.

La Mouche du vinaigre.

Sa couleur est d'un fauve brun, & elle est tant soit peu chargée de poils : ses yeux sont d'un brun plus foncé ; son ventre est composé de six anneaux dont la base est plus noire que le reste. Le dessous de l'insecte est plus clair que le dessus. Ses aîles assez larges, ont trois nervures longitudinales, outre leur bord extérieur qui est plus épais. Cette espece de Mouche est large, elle a le ventre court, & elle marche très-lentement. Elle est attirée par toutes les liqueurs qui s'aigrissent, & elle y dépose ses œufs, quelquefois elle saute.

694. Musca cupraria. Musca antennis setariis glauca ænea, thorace viridi, abdomine cupreo oblongo, halteribus nudis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 994.

La Mouche dorée à taches brunes sur les aîles.

Cette espece ressemble beaucoup à celle du numero 689 par sa forme allongée & applatie, & par son port d'aîles ; ses yeux sont gros & bruns ; le reste de la tête est vert. Le corcelet est d'une couleur noire dorée ; le ventre allongé & applati est composé de cinq anneaux, & sa couleur est d'un pourpre cuivreux & brillant. Les pattes sont noi-

res, un peu dorées, avec les articulations blanches. Les aîles longues ont un point marginal oblong, duquel part une tache brune qui traverse l'aîle en devenant plus claire vers le bord extérieur.

695. Musca stercoraria. Musca antennis setariis pilosa grisea hirta, alis puncto obscuro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 996.

La Mouche Merdivore.

Cette espece varie beaucoup pour la grandeur & les couleurs; les mâles différent aussi très-fort de leurs femelles; les uns & les autres ont les yeux roux, le devant de la tête jaunâtre, la base & le bord extérieur des aîles un peu jaune, avec un point brun au milieu de l'aîle, outre une petite raie transverse de même couleur un peu plus bas, ce qui fait le caractere spécifique de cette Mouche; quant au reste, les mâles sont gris & couverts d'un duvet jaune un peu aurore; les femelles n'ont point ce duvet, mais sont seulement parsemées de quelques poils gris ou noirs en petite quantité; leur couleur est ou un peu fauve, avec quelques bandes noires sur le ventre, ou toute grise, ou grise avec quatre taches noires assez considérables placées en quarré sur le corcelet, sans compter quelques autres petites dans l'intervalle, & deux ou trois taches brunes sur chaque anneau du ventre.

696. Musca grossificationis. Musca antennis setariis, alis nigris, apice albis *Linn. Syst. nat. edit.* XII 996.

La Mouche à aîles noires & tache blanche à l'extrémité.

Cette petite Mouche est lisse & toute noire; ses aîles sont pareillement noires, mais l'extrémité de l'aîle se termine par une tache ronde de couleur blanche.

697. Musca vibrans. Musca antennis setariis pilosa, alis

hyalinis, apice nigro, capite rubro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 996.

La Mouche à aîles vibrantes ponctuées.

Cette Mouche est de forme presque cylindrique ; sa couleur est noire ; son ventre cependant est souvent un peu doré ; sa tête est rouge, & les pattes sont jaunes dans les femelles, noires dans les mâles. Le ventre ne se termine pas en pointe, mais il est assez obtus par le bout ; les aîles sont blanches, avec un point ou petite tache ronde & noire vers le bout. La grandeur de cette Mouche varie.

698. Musca flava. Musca antennis setariis flava nuda, oculis viridissimis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 997.

La Mouche jaune aux yeux noirs.

Elle est toute jaune, à l'exception des yeux seuls qui sont noirs ; son corps est large & écourté ; ses aîles sont blanches & ont quelques nervures jaunâtres peu apparentes.

699. Musca solstitialis. Musca antennis setariis, alis albis unguiculatis, fasciis 4 fuscis, scutello flavo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 999.

La Mouche des têtes de chardons.

Sa tête est jaune & ses yeux sont bruns. Son corcelet est cendré & sa pointe est jaune ; le ventre est noir & les pattes sont fauves : on voit sur les aîles, qui sont blanches, trois bandes brunes ; la premiere est transverse, un peu en arc, & ne va pas jusqu'au bord intérieur de l'aîle ; la seconde plus basse, traverse toute la largeur de l'aîle ; la troisieme, jointe à la seconde, au bord extérieur de l'aîle, parcourt ce bord jusqu'à sa pointe. Le bord extérieur de cette tête a une très-petite dent à l'endroit de la premiere bande.

700. Tabanus bovinus. Tabanus oculis virescentibus, abdo-

nimis dorso maculis albis trigonis longitudinalibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1000.

Le Taon à ventre jaunâtre & taches triangulaires blanches.

Sa tête est grise, mais ses yeux bruns & presque noirs, en occupent la plus grande partie, laissant entr'eux fort peu d'intervalle. Dans cette espece & dans les autres de ce genre, la tête est large, courte, applatie du haut en bas. Le corcelet est de couleur grise; le ventre est jaunâtre, principalement en haut sous les aîles. Le milieu & le bas sont bruns, avec une tache blanche triangulaire au milieu de chaque anneau, ce qui fait une bande longitudinale de taches, dont la pointe regarde le corcelet. Les cuisses sont noirâtres & les jambes jaunes; les aîles sont un peu obscures, avec des veines brunes plus foncées.

701. Tabanus cæcutiens. Tabanus oculis nigro punctatis, alis maculatis *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1001.

Le Taon brun à côté du ventre jaune & aîles tachetées de noir.

Sa tête est brune; dans l'animal vivant, les yeux sont mêlés de verd & de couleur fauve, avec quelques points noirs. Les trois premiers anneaux des antennes sont gros & pâles, & les autres forment un filet mince & noir. Le corcelet est brun, avec quelques bandes longitudinales grises. Les côtés & le haut du ventre sont jaunes, & chaque anneau de cette partie a une tache triangulaire brune; le bas du ventre est brun. Les pattes sont jaunes, à l'exception des tarses qui sont noirâtres. Les aîles sont blanches, mais chargées de plusieurs taches brunes & noires.

702. Culex pipiens. Culex cinereus, abdomine annulis fuscis octo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1002.

Le Cousin commun. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Cousin.*

703. Conops calcitrans. Conops antennis subplumatis cinerea glabra ovata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1004.

Le Stomoxe.

Ses antennes sont tout-à-fait semblables à celles de la Mouche, & terminées comme les siennes par une palette platte & solide, avec un poil qui en sort sur le côté, & qui, regardé de près, paroît tout velu & semble former une aigrette ou panache. Il ressemble aussi à la Mouche commune pour la couleur, la forme & la grosseur; seulement les aîles plus écartées, & son ventre qui est plus court, lui donnent un port qui le fait reconnoître quand on le regarde avec attention; mais un autre caractere qui sépare ce genre de celui des Mouches, est celui qui se tire de la forme de la bouche. Le Stomoxe a une trompe dure, noire, pointue par le bout, avec laquelle il pique les hommes & les animaux.

704. Conops macrocephala. Conops antennis clavatis mucronatis luteis, abdomine subcylindrico glabro, segmentis quatuor margine flavescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1005.

L'Asile à antennes en masse & aîles brunes.

A la premiere vue, on prendroit cette espece pour une Guêpe: elle est lisse; ses antennes ont leur derniere piece grosse, en fuseau allongé & pointu, & elles sont grandes & plus longues que la tête; le devant de la tête est d'un jaune citron, ainsi que les balanciers; les pattes sont fauves; le corcelet est varié de noir & de fauve rougeâtre il en est de même des anneaux du ventre, dont quelques-uns sont bordés de jaune citron, principalement le second & une partie du troisieme sur les côtés; les aîles sont brunes, ondées & nébuleuses.

705. Asilus craboniformis. Asilus abdomine tomentoso

anticè segmentis tribus nigris, posticè flavo inflexo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1007.

L'Asile brun à ventre à deux couleurs.

Cette espece est la plus grande de toutes celles de ce genre; sa trompe, plus courte que sa tête, est de couleur noire ainsi que ses yeux; son corcelet, grand & convexe en dessus, est de couleur de rouille; les pattes sont de la même couleur, ainsi que les aîles, qui ont pourtant quelques taches noirâtres presque triangulaires à leur bord intérieur. Les trois premiers anneaux du ventre sont noirs, mais les quatre suivans sont jaunes & un peu velus; le bout ou l'extrémité est brune & se termine en pointe.

706. Asilus gilvus. Asilus abdomine pubescente nigro; suprà rufo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1007.

L'Asile noir à tache fauve sur le ventre.

Cet Asile est noir, presque sans poils, si ce n'est en quelques endroits, & particulierement sur le devant de la tête. Son ventre est composé de sept anneaux, dont le quatrieme & le cinquieme sont d'un brun fauve rougeâtre, outre deux taches de même couleur au côté du troisieme; de plus, les anneaux vus à un certain jour, ont sur chaque côté une tache blanche formée par des poils très-courts, ce que l'on apperçoit plus distinctement sur le quatrieme anneau que sur les autres; les aîles sont nébuleuses & les pattes brunes.

707. Asilus forcipatus. Asilus hirtus subcinereus, lateribus flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1008.

L'Asile cendré.

Il est velu & d'une couleur grise cendrée; en regardant son corcelet à un certain jour, il paroît chargé de bandes longitudinales de poils dorés. Le bord des anneaux du ventre paroît un peu brun, surtout dans le milieu, où il y a une tache allongée comme triangulaire de cette couleur. Les par-

ties du ſexe ſont longues, noires & débordent de beaucoup le ventre; les pattes ſont griſes & les aîles diaphanes avec des veines noires. Tout l'inſecte eſt allongé, ſon ventre ſur-tout eſt long & ſe termine en pointe.

708. Aſilus œlandicus. Aſilus ater nudus, alis nigris, pedibus halteribuſque ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1008.

L'Aſile noir liſſe à pattes & balanciers fauves & aîles toutes noires.

Cet inſecte eſt tout noir, liſſe & luiſant; ſes pattes, tant les cuiſſes que les jambes, ſont de couleur fauve, mais les tarſes & le bas des jambes poſtérieures ſont noirs; les balanciers ſont de la même couleur que les pattes; les aîles ſont étroites & très-noires; cette eſpece a le haut du ventre plus étroit que le bas.

709. Bombylius major. Bombylius alis dimidiato nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1009.

Le Bichon.

La trompe de cet inſecte eſt mince, noire, longue, égalant les deux tiers ou les trois quarts de ſa longueur, & ſouvent diviſée en deux à ſon extrémité; l'animal la porte toujours avancée devant lui, & ſouvent il en fait ſortir une autre plus fine qui y eſt renfermée comme dans un étui. Les antennes, de la longueur de la tête, ſont un peu coudées dans leur milieu. Pour les pattes, elles ſont fines, déliées & longues pour la grandeur de l'inſecte: elles ſont noires, ainſi que les antennes. Tout l'inſecte eſt court & ramaſſé & pareillement de couleur noire, mais couvert d'un duvet touffu, cotoneux & blanchâtre. Ses aîles ſont longues pour ſon corps, ont leur partie ſupérieure noire proche la baſe, principalement du côté du bord extérieur; le reſte eſt d'un clair obſcur.

710. Hippobosca equina. Hippobosca alis obtusis, thorace albo variegato, pedibus tetradactylis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1010.

La Mouche à Chien.

Cette Mouche est large, plate, luisante & comme écailleuse; sa tête est jaune & ses yeux sont bruns; son corcelet & son ventre sont aussi jaunes, avec des ondes brunes; les pattes sont entrecoupées de jaune & de brun; les aîles sont croisées l'une sur l'autre, & débordent le corps de plus de moitié: elles sont transparentes, lavées d'un peu de jaune, avec leur bord extérieur & un point près de ce bord de couleur brune.

711. Hippobosca hirundinis. Hippobosca alis subulatis; pedidus tetradactylis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1010.

La Mouche-Araignée.

Cette Mouche différe de la Mouche à Chien en ce qu'elle est plus large; sa tête est plus allongée & de couleur jaune. Son corcelet applati est plus court, & d'un jaune obscur sans mélange d'autre couleur. Le ventre est gros, plat, large, de couleur obscure. Les aîles courtes & étroites ne vont que jusqu'à l'extrémité du ventre, qu'elles laissent à découvert entr'elles, étant éloignées l'une de l'autre; elles ne ressemblent presque qu'à des moignons d'aîles. Ses pattes assez longues, sont jaunâtres & se terminent par deux onglets divisés chacun en trois griffes. La longueur des pattes, la grosseur du ventre & la petitesse des aîles, donnent à cet insecte la figure d'une Araignée.

712. Lepisma saccharina. Lepisma squamosa, caudâ triplici. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1012.

La Forbicine plate.

Le corps de cet insecte est allongé & composé de neuf ou dix anneaux qui vont en diminuant de la tête à la queue. Ses antennes sont longues, min-

ces, filiformes & égalent la longueur des deux tiers du corps. Sa bouche a deux longues appendices composées de plusieurs articles, à peu près comme celles des Tipules. Ses pattes sont au nombre de six, trois de chaque côté, larges, courtes & blanchâtres; elles sont renfermées & reçues dans autant de rainures qui sont dans la partie inférieure de l'animal, & leur origine est couverte d'une large lame ou écaille de forme ovale; mais outre ces six pattes, l'insecte en a six autres courtes, minces, qui sont de fausses pattes, trois de chaque côté, placées vers l'extrémité du corps avant la queue. Ces especes d'appendices sont très-courtes; la queue se termine par trois longs filets, l'un au milieu plus allongé & posé en long, & deux autres posés de travers, un de chaque côté, ensorte que les trois forment ensemble une espece de croix: ces filets sont minces, fins, & vus à la loupe, ils paroissent un peu velus. L'insecte est de couleur plombée, luisante & argentée; à cause des petites écailles de cette couleur dont il est couvert par ce même endroit, il ressemble, surtout en dessous, à ces petits poissons blancs argentés.

713. Podura viridis. Podura subglobosa viridis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1013

La Podure verte aux yeux noirs.

Elle est ronde, de couleur verte claire. Sa tête est plus jaune que le reste de son corps, avec deux yeux très-noirs sur le sommet; ses antennes sont de la longueur de sa tête & coudées dans leur milieu. Le ventre a vers sa partie postérieure, qui est très-grosse, deux angles, un de chaque côté, ce qui fait un peu ressembler cet insecte à un Puceron. Entre ces deux angles, le ventre de l'animal se termine un peu en pointe, à peine apperçoit-on le corcelet, qui est très-petit.

714. Podura plumbea. Podura teres fusco-cærulea nitida. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1013.

La Podure grise commune.

Elle est par-tout de la même couleur grise plombée & luisante. Cette couleur est produite par de petites écailles argentées & plombées, semblables à celles des aîles des Papillons, dont tout son corps est couvert. Si on touche cet insecte, ces écailles se détachent, & on voit à nud le corps qui est blanchâtre. La queue de cette espece est grande & presqu'aussi longue que son corps.

715. Podura aquatica. Podura nigra aquatica. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1014.

La Podure noire aquatique.

La couleur de cet insecte est noire quoique matte; ses antennes égalent à peu-près la longueur de son corps; elle est cylindrique, & vue à la loupe, elle paroît un peu velue.

716. Termes pulsatorium. Termes abdomine oblongo ore rubro, oculis luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1015.

Le Pou des bois.

Cette espece est plus petite que le Pou ordinaire. Voyez dans ce Dictionnaire, l'article *Pou.* Elle varie pour la couleur & la grandeur: quelquefois elle est toute blanche ou grise, d'autres fois de couleur plombée; dans d'autres le ventre est taché d'une bande annulaire brune, après laquelle, proche la queue, se trouve un point brun. Toutes ont les antennes fines, environ de la longueur du corps, les yeux jaunâtres, & aux deux côtés de chaque anneau du ventre, un point rougeâtre plus ou moins marqué.

717. Pediculus humanus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1016.

Le Pou ordinaire. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Pou*, pour cette espece & pour les autres.

718. Acarus passerinus. Acarus femoribus tertiis crassissimis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1023.

La Tique de la Chauve-souris.

Cette Tique est brune, ovale & ressemble en tout à la Tique des Chiens; ses pattes sont d'un brun un peu plus clair que le reste de son corps.

719. Acarus telerius. Acarus rubicundo hyalinus, abdomine utrinque maculâ fuscâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1023.

Le Tisserand d'Automne.

La couleur de cette espece est brune, un peu jaunâtre ; elle a une particularité, c'est qu'elle file de la toile comme les Araignées, ce que ne fait aucune autre espece de ce genre.

720. Acarus aquaticus. Acarus abdomine sanguineo depresso tomentoso posticè obtuso, aquaticus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1025.

La Tique rouge satinée aquatique.

Elle ressemble tout-à-fait à la suivante pour la grandeur, la forme & la couleur, & on seroit tenté de croire que c'est la même espece, si ce n'est que celle-ci ne peut vivre hors de l'eau, & que l'autre y périt. C'est dans les eaux dormantes qu'on trouve cette Tique qui nâge fort vîte.

721. Acarus holosericeus. Acarus abdomine sanguineo depresso tomentoso posticè retuso, terrestris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1025.

La Tique rouge satinée terrestre.

Le corps de cette Tique est ovale, un peu allongé, médiocrement applati vers le ventre, mollasse, pulpeux, de couleur rouge de carmin, soyeux & comme satiné : on le trouve à terre dans les prés & les gazons un peu secs.

722. Acarus muscarum. Acarus abdomine rufo, pedibus posticis longissimis filiformibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1025.

La Mitte brune des Mouches.

Cette Mitte eſt infiniment petite ; elle reſſemble à un petit point brun, & ſi elle ne remuoit point, on auroit peine à croire que ce fut un inſecte ; la loupe fait voir que c'eſt une vraie Tique, & on apperçoit ſur-tout les pattes poſtérieures de l'inſecte, qui ſont fines & longues.

723. Acarus coleoptratorum. Acarus rufus, ano albicante. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1026.

La Mitte des Coleopteres.

Le corps de cette Mitte eſt dur, écailleux, liſſe & de couleur fauve, à l'exception de ſa partie ſupérieure qui eſt blanchâtre ; il eſt difficile, à la vue ſimple, de diſtinguer la tête & le corcelet de cet inſecte ; ſes pattes ſont longues, ſur-tout les poſtérieures. Cette Tique court aſſez vîte.

724. Acarus longicornis. Acarus ruber antennis bifidis roſt o longioribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1026.

La Pince rouge.

Sa forme eſt allongée & comme en poire ; ſa tête eſt pointue en devant, & on ne remarque pas vers ſa bouche les deux petites pinces qu'on remarque dans le Scorpion Araignée ; ſes antennes, plus longues que ſa tête, reſſemblent à celles du Scorpion Araignée, ſi ce n'eſt que les articulations dont elles ſont compoſées ſont plus grêles, plus minces, & que la pince de l'extrêmité eſt formée par deux longs filets, dont l'un eſt un peu plus court que l'autre. Le ventre eſt entiérement d'une couleur rouge foncée ; les pattes, au nombre de huit, ſont aſſez longues & d'un rouge un peu plus pâle.

725. Phalangium opilio. Phalangium abdomine atro, ſubtus albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1027.

Le Faucheur.

Cet inſecte approche pour ſa forme de l'Arai-

gnée ; il n'en differe que par le nombre de ses yeux. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Araignée.*

726. Phalangium cancroïdes. Phalangium abdomine obovato depresso, chelis lævibus, digitis pilosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1028.

Le Scorpion Araignée.

Son corps est de couleur un peu brune, & son ventre a des sillons transversaux ; ses pattes sont au nombre de huit, quatre de chaque côté, & outre cela, il a en devant deux longues antennes de la longueur du corps, plus grosses que les pattes, composées de quatre articles ou nœuds arrondis, & dont le dernier est allongé & terminé par deux pinces : ces antennes ressemblent précisément aux pattes des Crabes.

727. Aranea extensa. Aranea abdomine longo argenteo-virescente, pedibus longitudinaliter extensis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1033.

L'Araignée à ventre cylindrique & pattes de devant étendues. Voyez pour cette Araignée, & toutes les suivantes, dans ce Dictionnaire, article *Araignée.*

728. Aranea scenica. Aranea saliens nigra, lineis semicircularibus tribus albis transversis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1035.

L'Araignée sauteuse aux chevrons blancs.

729. Aranea aquatica. Aranea livida, abdomine ovato ; lineâ transversâ, punctisque duobus excavatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1036.

L'Araignée brune aquatique.

730. Aranea viatica. Aranea abdomine subrotundo plano ; obtuso, pedibus quatuor posticis brevissimis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1036.

L'Araignée à pattes de devant longues & arlequinées.

731.

731. Aranea domeftica. Aranea abdomine ovato fufco, maculis nigris quinque fubcontiguis, anterioribus majoribus. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 1031.

L'Araignée commune.

732. Scorpio Europæus. Scorpio pectinibus 18-dentatis, manibus angulatis. *Linn. Syft. nat. edit.* XII 1038.

Le Scorpion. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Scorpion.*

733. Cancer aftecus. Cancer macrovrus, thorace lævi, roftro lateribus dentato, bafi utrinque dente unico. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 1051.

L'Ecreviffe. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Ecreviffe.*

734. Cancer pulex. Cancer macrovrus articularis, manibus quatuor dactylis, pedibus decem. *Linn. Syft. nat. edit.* XII. 1055.

La Crevette des ruiffeaux.

Cette Crevette eft d'un jaune couleur de rouille; fes yeux font noirs; fes antennes font fines & affez longues, à peu près de la longueur des deux tiers du corps; elle a cinq pattes de chaque côté & plufieus appendices à la queue; tout fon corps eft compofé de douze anneaux fans la tête; quatre de ces anneaux compofent le corcelet, qui, dans l'Ecreviffe, eft d'une feule piece. Cette Crevette eft applatie par les côtés, auffi elle eft toujours pofée fur les côtés, foit qu'elle fe meuve, foit qu'elle refte en place, & lorfqu'elle marche, elle approche par des mouvemens vifs fa tête & fa queue l'une de l'autre; elle fe trouve communément dans l'eau courante des petits ruiffeaux & dans la riviere des Gobelins.

735. Monoculus pifcinus. Monoculus tefta cordata plana; *Linn. Syft. nat. edit* XII. 1057.

Le Binocle à queue en plumet.

La couleur de cet insecte est d'un jaune un peu brun; il est crustacé, rond, hémisphérique, presqu'aussi large que rond, ressemblant pour la figure à une Coccinelle, & concave en dessous. Ses antennes sont petites, très-courtes, difficiles à appercevoir, composées de cinq articles & placées proche les yeux: ceux-ci éloignés l'un de l'autre & situés aux deux côtés de la tête sont noirs; outre ces yeux, il y a encore entr'eux sur la tête trois taches brunes posées en triangle. La mâchoire de devant se termine en pointe, mais recourbée en dessous; après la tête, qui est assez grande, se voient deux écailles lisses terminées par un bord saillant, qui couvrent le corps comme les étuis des Scarabées, mais elles ne vont pas jusqu'au bout, & elles laissent à nud une queue écailleuse formée de quatre anneaux, qui se termine par deux appendices barbus comme des plumes, que l'insecte étale en courant dans l'eau. En dessous, ce Binocle a six pattes courtes, dont les origines sont éloignées les unes des autres.

736. Monoculus apus. Monoculus testa subcompressa anticè retusa, posticè truncata, caudâ bisetâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1058.

Le Binocle à queue en filets.

Ce Binocle est fort grand; le côté de sa tête est plus large, & celui de sa queue plus étroit; sa tête a une petite pointe en devant, & près de cette pointe en dessus, deux yeux assez proches l'un de l'autre. Le corps est couvert de deux écailles qui, vers le bout, s'écartent & se séparent, formant un angle aigu vers les bords extérieurs, & laissant voir entr'elles la queue; le bord inférieur, par lequel se regardent ces écailles, est un peu dentelé en scie. La queue est écailleuse & se termine en deux longs filets assez durs; en dessous, l'animal a six pattes crustacées.

737. Monoculus pulex. Monoculus antennis dichotomis, caudâ inflexâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1058.

Le Perroquet d'eau.

Sa couleur eſt d'un blanc verdâtre un peu rouge; ſa tête ſe termine par une eſpece de bec pointu réfléchi en deſſous, & proche lequel eſt un ſeul œil noir, qui paroît des deux côtés de l'inſecte comme s'il y en avoit deux. Les antennes qui, à leur naiſſance, ne ſont qu'au nombre de deux, une de chaque côté, ſe bifurquent peu après & ſe diviſent chacune en deux, comme ſi l'inſecte en avoit quatre: elles ſont compoſées de pluſieurs articles, & de chaque jointure ſort un long poil, ce qui fait l'effet des diviſions & ſubdiviſions des branches d'arbre, auſſi a-t-on appellé cet inſecte *Pulex arboreſcens.* Ses antennes ſont preſque de la longueur du corps; l'inſecte eſt applati des côtés comme la Puce, & ſon corps eſt ferme, dur & couvert par-tout d'une eſpece d'écaille qui n'a qu'une ouverture en deſſous en forme de rainure: c'eſt dans cette rainure que ſont ſituées les pattes, dont il ne fait gueres d'uſage; au lieu d'elles, ſes antennes lui ſervent comme de bras pour avancer par ſauts & par bonds. A l'extrêmité de la même rainure eſt la queue, qui ſe diviſe en deux branches, dont chacune ſe ſubdiviſe en deux autres. L'écaille qui couvre cet inſecte eſt tranſparente, & l'on voit ſouvent à travers, du côté du dos, un nombre conſidérable de petits œufs bruns. La figure de ce petit animal eſt preſque quarrée: on le trouve ſouvent dans l'eau des mares; il varie un peu pour la couleur, étant quelquefois d'un blanc rougeâtre, d'autrefois verdâtre & quelquefois rouge. Cette derniere couleur donne dans certains temps un œil rouge à l'eau lorſqu'il y a beaucoup de ces inſectes.

738. Monoculus pediculus. Monoculus antennis dichotomis, caudâ reflexâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1058.

Le Monocle à queue retroussée.

Cette espece ne différe de celle du numéro précédent que parce que sa queue est retroussée en dessus du côté du dos, au lieu que celle du Perroquet d'eau est recourbée en devant.

739. Monoculus quadricornis. Monoculus antennis quaternis caudâ rectâ bifidâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 656.

Le Monocle à queue fourchue.

Ce petit Monocle est d'un brun un peu cendré. De sa tête naissent quatre antennes, deux en devant & deux en arriere, toutes quatre garnies de quelques poils qui leur donnent la figure d'une branche : entre ces quatre antennes, tout en devant de la tête, est un seul œil. De la tête à la queue, le corps va en diminuant en forme de poire; il est composé de sept ou huit anneaux qui vont toujours en se rétrécissant. La queue est longue, divisée en deux, & chaque division donne naissance extérieurement à trois ou quatre poils assez forts. L'animal porte ses œufs aux deux côtés de la queue en forme de deux paquets jaunâtres tout remplis de petits grains, & qui à eux deux égalent presque la grosseur de l'insecte ; ses pattes sont en dessous, mais il s'en sert peu ; ses antennes lui sont d'un plus grand usage pour aller dans l'eau par sauts & par bonds très-vifs. Ce petit insecte n'a pas une demi-ligne de long ; on le trouve dans les mares.

740. Monoculus conchaceus. Monoculus antennis capillaribus multiplicibus, testa bivalvi. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1059.

Le Monocle à coquille longue.

Cette espece est renfermée dans une coquille bivalve, c'est-à-dire, composée de deux parties

appliquées l'une contre l'autre, oblongue, liſſe, preſque de la même groſſeur aux deux bouts, & de couleur cendrée. Cette coquille s'entr'ouvre en deſſous, & c'eſt par une des extrémités de cette ouverture que l'animal fait ſortir ſes antennes diviſées en pluſieurs filets blanchâtres, avec leſquelles il court très-vîte de côté & d'autre en nâgeant dans l'eau; lorſqu'il rencontre quelque corps ſolide, il s'arrête & marche avec ſes pattes, qui ſortent un peu le long de la même ouverture; ſi on tire l'inſecte de l'eau, il ſe renferme tout entier dans ſa coquille.

741. Oniſcus aquaticus. Oniſcus lanceolatus, caudâ rotundatâ, ſtylis bifurcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1061.

L'Aſelle d'eau douce.

Cet Aſelle eſt de couleur cendrée & aſſez liſſe. Son corps eſt compoſé de ſept articles, ſans compter la tête & la queue: cette derniere partie eſt beaucoup plus grande que les autres anneaux, arrondie par le bout, & il en ſort deux appendices qui ſe diviſent chacune en deux filets. Cet inſecte a cela de commun avec quelques Aſelles de mer, mais il en differe en ce que les marins ont dix anneaux; il a ſept pattes de chaque côté, dont les dernieres vont toujours en croiſſant pour la longueur, & ſont conſtamment plus grandes que les premieres. Ses antennes n'ont que trois articles allongés, dont le dernier eſt beaucoup plus long que les autres.

742. Oniſcus aſellus. Oniſcus ovalis, caudâ obtusâ, ſtylis ſimplicibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1061.

Le Cloporte ordinaire. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Cloporte.*

743. Oniſcus armadillo. Oniſcus ovalis, caudâ obtusâ integrâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1062.

Le Cloporte armadille.

Ce Cloporte eſt large, très-liſſe & très-uni. Sa couleur eſt noire, avec un peu de blanc au bord des anneaux ; ſouvent cette couleur varie, mais l'inſecte eſt toujours liſſe & uni. Son corps eſt compoſé de dix anneaux, ſans compter la tête & la queue ; de ces dix anneaux, les ſept premiers ſont larges & les trois derniers courts ; de ces trois derniers, le premier paroît diviſé dans ſon milieu, qui eſt plus large que le reſte, en trois autres. Ces derniers anneaux courts, avec celui de la queue, forment l'extrémité du corps de l'animal qui eſt arrondie, ſans aucune appendice, ce qui fait le caractere ſpécifique de cet inſecte ; il a quatorze pattes, ſept de chaque côté ; dès qu'on touche ce Cloporte, il ſe roule en boule, rapprochant ſa tête de ſa queue, comme l'animal nommé Taton ou Armadille, & on ne voit ni ſes antennes ni ſes pattes : on le prendroit pour une perle ronde & brillante.

744. Scolopendra lagura. Scolopendra pedibus utrinque XII, corpore ovali, caudâ penicillo albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1062.

La Scolopendre à pinceau.

Cette eſpece de Scolopendre eſt la plus petite, mais la plus jolie de toutes ; ſes antennes ſont compoſées de ſept pieces, dont la derniere eſt très-petite ; ſa tête eſt noire & ſon corps eſt brun ; il eſt compoſé de dix anneaux, avec douze pattes de chaque côté, lorſque l'inſecte eſt à ſa grandeur, car avant ce temps, il a moins d'anneaux & de pattes. De chaque côté de ſon corps eſt une rangée de petites touffes ou aigrettes de poils friſés, au nombre de neuf de chaque côté, du moins lorſque l'animal eſt à ſa perfection. La queue eſt compoſée d'un pinceau de poils ſemblables plus longs & droits, qui ſe reſſemblent & qui ont une

couleur argentine. Cette Scolopendre ressemble pour la forme à un petit Cloporte.

745. Scolopendra forficata. Scolependra pedibus utrinque XV. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1062.

La Scolopendre à trente pattes.

Cette Scolopendre, la plus grande de ce pays-ci, est de couleur fauve, lisse, composée de neuf anneaux écailleux, sans compter sa tête. Ses pattes sont au nombre de quinze de chaque côté, & les dernieres plus longues que les autres & tournées postérieurement, forment une espece de queue fourchue. Ses antennes sont deux fois aussi longues que la tête & composées d'une très-grande quantité d'articles courts, au nombre de quarante-deux. Lorsque l'insecte marche, il court fort vîte & quelquefois en serpentant.

746. Scolopendra electrica. Scolopendra pedibus utrinque LXX. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1063.

La Scolopendre à cent quarante pattes.

Celle-ci est très-platte, tant en dessus qu'en dessous. Sa couleur est fauve, mais tout du long de son corps, elle a dans le milieu une bande noire; ses pattes sont au nombre de cent quarante, soixante-dix de chaque côté, mais ce n'est que quand l'animal a atteint toute sa grandeur; lorsqu'il est plus jeune & plus petit, il n'en a quelquefois que soixante, soixante-quatre, soxante-six ou soixante-huit. Lorsqu'il marche, il fait des plis & des replis comme un Serpent. Ses pieds sont courts & forment comme deux rangs de cils ou de poils de chaque côté de son corps. Les anneaux dont le corps est composé, sont fort courts & en même nombre que les pattes; ses antennes sont composées de dix-sept articles. On trouve cet insecte sur la terre, dans laquelle il s'enfonce; la nuit son corps paroît quelquefois lumineux.

747. Yulus terreſtris. Yulus pedibus utrinque centum. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1065.

L'Yule à deux cens pattes.

Ce petit Yule a de chaque côté cent pattes fort courtes & ſerrées; ſon corps eſt rond, cylindrique, compoſé de cinquante anneaux, dont chacun donne naiſſance à deux paires de pattes. Ces pattes, par ce moyen, ſont deux à deux une à côté de l'autre, enſorte que de deux en deux il y a un peu plus d'eſpace entr'elles. Sa couleur eſt noirâtre & il eſt fort liſſe. On trouve cet inſecte ſous les pierres & dans la terre.

748. Yulus ſabuloſus. Yulus pedibus utrinque CXX. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1065.

L'Yule à deux cens quarante pattes.

Cet Yule eſt de couleur cendrée, liſſe & a quelquefois deux bandes longitudinales de couleur fauve ſur ſon dos. Son corps eſt compoſé d'environ ſoixante anneaux qui paroiſſent doubles, une partie de l'anneau étant toute liſſe & l'autre chargée de ſtries longitudinales fort ſerrées, ce qui fait que le corps cylindrique de l'inſecte eſt comme entrecoupé alternativement d'anneaux liſſes & d'anneaux ſtriés. Chaque anneau donne naiſſance à deux paires de pattes, ce qui fait deux cens quarante, ou cent vingt pattes de chaque côté : ces pattes ſont fines, petites & blanches. Les antennes ſont très-courtes & compoſées de cinq anneaux. Si on touche cet inſecte, il ſe roule en ſpirale, de façon que ſes pattes ſont en dedans, mais cependant du côté qui regarde la terre.

N. B. Il y a encore une infinité d'autres inſectes en France dont nous n'avons pas parlé ; ſi nous avions voulu faire l'énumération de tous ceux qui y exiſtent, ce volume ne ſuffiroit pas pour les contenir ; mais comme ce Dictionnaire & ſes acceſ-

ſoires ſont déjà plus conſidérables que nous ne l'avions penſé, & que nous nous ſommes reſtraints au nombre de ſix volumes, nous aimons mieux inviter nos Lecteurs de vouloir bien avoir recours pour ces inſectes à notre *Aldrovandus Lotharingiæ*, & à la Liſte des inſectes de l'Europe, que nous avons donné à la ſuite de la nouvelle édition que nous avons publiée chez Deſnos, de la *Deſcription des inſectes de Surinam & de toute l'Europe, par Mademoiſelle de Mérian.* Nous avons fait monter dans cette Liſte ces inſectes au nombre de 2035, ſans ceux que nous ne connoiſſons pas. A l'égard de ceux dont nous avons parlé ici, nous nous ſommes ſervis pour leurs deſcriptions ſpécifiques, de celles qu'en a donné M. Geoffroi dans ſon Hiſtoire des inſectes des environs de Paris; nous prions auſſi nos Lecteurs de conſulter cet excellent Ouvrage, tant pour les deſcriptions génériques qui n'ont pas pu entrer dans notre Plan, que pour les autres inſectes qui s'y trouvent, & dont il n'eſt pas fait mention ici; nous nous ſommes contentés de rapporter ceux qui ſe trouvent en quelque façon inſérés & adoptés au Syſtême de Linnæus, qui eſt celui que nous ſuivons par préférence pour ce Fauna, ainſi que nous l'avons déjà dit.



CLASSE VI ET DERNIERE.

Des Vermisseaux.

749. GORDIUS aquaticus. Gordius pallidus extremitatibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1075.

Ver aquatique.

C'est un Ver aquatique qui se trouve dans les lacs & les fontaines ; si on le coupe par morceaux, alors chaque morceau coupé conserve son mouvement, reprend, de même que le Polype, une tête, un corps & une queue quand on le remet dans l'eau.

750. Ascaris vermicularis. Ascaris pollicaris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1076.

Ascaride.

C'est un petit ver rond, court & menu, semblable à une aiguille pour la grosseur & la longueur ; sa couleur naturelle est blanche ; il se loge à l'extrémité de l'intestin *rectum* en très-grand nombre ; ils y sont collés les uns & les autres par une matiere visqueuse. Ces Ascarides se trouvent dans les intestins des enfans, & très-communément dans ceux des Chevaux ; voyez ce que nous en avons dit à l'article *Médecine Vétérinaire*, en donnant l'analyse du Cours d'Hippiatrique de M. Lafosse.

751. Ascaris lumbricoides. Ascaris spithamea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1076.

Ascaride en forme de Lombric, ou *Lombric humain.*

Cet Ascaride habite les intestins humains ; il est de la longueur du Lombric terrestre, mais il n'a

point d'anneaux élevés, ce qui le distingue du Lombric; son corps est cylindrique, en forme d'alêne à chaque extrémité; sa queue est cependant à trois côtés.

751. Lumbricus terrestris. Lumbricus trifarium retrorsum aculeatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1076.

Ver terrestre. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Ver*.

753. Fasciola hepatica. Fasciola ovata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1077.

Douve. Voyez pour sa description dans ce Dictionnaire, article *Matiere médicale*, page 103.

754. Fasciola intestinalis. Fasciola linearis longa. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1078.

La Fasciole intestinale.

On la trouve dans les intestins des poissons, principalement de la Brême : elle est tout-à-fait différente du Tœnia; elle n'est ni articulée ni composée.

755. Hirudo medicinalis. Hirudo depresso nigricans; suprà lineis flavis sex, intermediis nigro arcuatis, subtus cinerea nigro maculata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La Sang-sue médicinale. Voyez pour sa description, article *Sang-sue*, & pour les especes suivantes.

756. Hirudo sangui-suga. Hirudo dupressa fusca, margine laterali flavo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La grande Sang-sue commune.

757. Hirudo stagnalis. Hirudo depressa nigra, abdomine subcinereo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La Sang-sue d'étang.

758. Hirudo complanata. Hirudo depressa ovato-oblonga; interenneis fuscis pinnatis pellucentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La Sang-sue applatie.

759. Limax ater. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.

Limace toute noire. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Limaçon.*

On la trouve dans les bois & dans les lieux ombrageux.

760. Limax albus. Limax albus margine luteo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.

Limace blanche. Voyez aussi article *Limaçon*, de même que pour les especes suivantes.

761. Limax rufus. Limax subrufus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.

Grande Limace à couleur roussâtre.

On la trouve aux pieds des montagnes.

762. Limax maximus. Limax cinereus immaculatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.

La plus grande des Limaces.

On la trouve dans les bois ombrageux & feuillés.

763. Limax agrestis. Limax cinereus immaculatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1082.

Limace cendrée sans taches.

Elle est commune dans les prés, les jardins & les champs. Les Corneilles en mangent beaucoup.

764. Limax flavus. Limax maculatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1082.

Limace jaune.

On la trouve entre les herbes.

765. Nereis acustris. Nereis linearis, linguâ exsertâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1085.

Millepied à dard.

Son corps est de la grandeur de la soie d'un Porc, luisant, presqu'articulé & garni des deux côtés, à chaque article, d'un pied court en forme de soie. On le trouve sous terre dans les marais argilleux.

766. Lernea ciprinacea. Lernea corpore abclavato, thorace cylindrico bifurco, tentaculis apice lanatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1093.

Lerne de la Brême.

Espece de Zoophyte qui se trouve sur une espece de Brême, & qui se nourrit de son sang.

767. Scyllæa pelagicum. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1094. Lepus pelagicus. *Mus. Adolp. Frid.*

Limace de mer.

Elle a une grande ressemblance extérieure avec la Limace terrestre : elle a le ventre plus gros & moins visqueux, & au lieu de capuce, que porte la Limace de terre, elle a deux expansions membraneuses qui lui servent de nageoires. On en trouve beaucoup sur le *fucus.*

768. Mya pictorum. Mya testa ovata, cardinis dente primario crenulato, laterali longitudinali, alterius duplicato, *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1112

Moule fluviatil des Peintres. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Moule.*

769. Tellina cornea. Tellina globosa glabra cornei coloris, sulco transversali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1120.

Telline cornée.

Cette Telline est de la grandeur d'un pois, rude, couleur de corne à sillons transverses : on la trouve dans les marais & les étangs.

770. Muscus anatinus. Muscus testa ovali compressiuscula fragilissima margine membranaceo, natibus decorticatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1158.

La Moule des Canards. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Moule.* C'est la nourriture des Canards.

771. Bulla fontinalis. Bulla testa ovata pellucida contraria, spira obsoleta, apertura ovato-oblonga. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1185.

La Bulle de fontaine.

On trouve ce coquillage dans les plantes aquatiques : elle eſt de la grandeur d'un grain d'orge ; ſa coquille eſt ovale, tranſparente, jaune, très-fragile, à peine la peut-on toucher.

772. Bulla hypnorum. Bulla teſta ovata pellucida contraria ſpira prominente, apertura ovato-oblonga. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

La Bulle de l'Hypnum.

Elle eſt de la longueur d'un grain d'avoine, mais plus épaiſſe. La coquille eſt tranſparente, jaunâtre, très-délicate, élevée, oblongue, moins aiguë, a quatre lignes ſpirales réfléchies à gauche.

773. Turbo bidens. Turbo teſta turita pellucida : anfractibus contrariis, ſutura ſubernata, apertura poſticè bidentata. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1240.

Le Sabot à double dent.

La coquille de ce Sabot eſt en forme de tour, tranſparente ; ſes anfractuoſités ſont en ſens contraire ; ſa ſuture eſt crénelée ; ſon ouverture eſt doublement dentelée poſtérieurement. Cette coquille eſt terreſtre.

774. Turbo perverſus. Turbo teſta turrita pellucida, anfractibus contrariis, apertura edentula. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1240.

Sabot renverſé.

Sa coquille eſt tranſparente, jaunâtre, a huit, dix ou douze ſpirales inſenſiblement plus petites & allant à gauche, elle s'aggrandit en longueur ; elle eſt obtuſe & s'amincit inſenſiblement par le ſommet. On la trouve dans la Mouſſe aux pieds des arbres.

775. Turbo muſcorum. Turbo teſta ovata obtuſa pellucida, anfractibus ſenis ſecundis, apertura edentula. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1240.

Sabot de mouſſe.

Il eſt de la grandeur d'un grain de ſeigle ; ſa coquille eſt brune lorſque l'animal y eſt, autrement elle eſt de couleur de corne, tranſparente, a cinq ou ſix ſpirales ; ſon ouverture eſt ovale, pointue, & ſa pointe eſt obtuſe ; les ſpirales tournent, comme il eſt d'ordinaire, à droite. On le trouve dans la mouſſe.

N. B. Nous ne parlerons pas ici des autres coquilles terreſtres & fluviatiles, d'autant que nous donnerons à la ſuite de ce Catalogue un extrait de ces coquilles, qui ſe trouvent aux environs de Paris, par M. Geoffroi. Nous ſommes obligés de nous reſtraindre dans ce Catalogue le plus qu'il nous eſt poſſible, pour ne pas groſſir ce volume plus que les autres, qui ſont déjà aſſez conſidérables.

776. Tœnia ſolium. Tœnia oſculis marginalibus ſolitariis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1323.

Le Cucurbitain ou *Ver ſolitaire.* Voyez ce que nous avons dit de ce Ver dans la *Nature conſidérée, années 1771 & 1772.* Nous en avons été malheureuſement affligés, & nous avons eu le bonheur d'en être délivrés par une circonſtance la plus ſinguliere : nous l'avons fait graver dans le quatrieme volume des Planches de notre *Hiſtoire univerſelle du Regne végétal.* Cent. IV. Pl. IV. Décade 9e.

777. Tœnia vulgaris. Tœnia oſculis lateralibus geminis. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. 1323.

Le Tœnia commun.

778. Tœnia lata. Tœnia oſculis lateralibus ſolitariis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1324.

Tœnia à articles fort courts.

779. Tœnia canina. Tænia osculis marginalibus oppositis; *Linn. Syst. nat. edit.* 1324.

Tœnia des Chiens.

Toutes ces différentes especes de Tœnia habitent ordinairement les inteftins des animaux à mamelles.

Fin du Fauna Gallicus.

TABLE

Des genres qui se trouvent rapportés dans le Fauna Gallicus.

A

B

C



R

S

T

TABLE

Des noms synonimes du Fauna Gallicus.

A

F

G

H

J

L

M

N

O

P

TABLE

Des Noms François du Fauna Gallicus.

B

Hemerobe

M

S

T

V



LISTE

Des Animaux qui habitent quelques Provinces de la France.

Pour suivre exactement le plan que nous avons observé pour le Dictionnaire des plantes, arbres & arbustes de la France, nous rapporterons à la suite de ce Dictionnaire les différens Mémoires que nous avons pu trouver, tant imprimés qu'autres, sur l'Histoire naturelle des animaux de la France, & sur l'Art vétérinaire, spécialement quand nous n'en aurons pas fait mention dans le corps de cet Ouvrage : nous indiquerons aussi les divers Auteurs qui ont traité sur ces objets ; par ce moyen, nos Lecteurs trouveront réunis dans un seul corps d'Ouvrage tous les Mémoires propres à donner dans la suite une Histoire animale complette du Royaume ; nous ne les rassemblons même que pour pouvoir un jour la donner, de même que celle des arbres, arbustes, plantes, mines, fossiles & fontaines minérales : nous suivrons alors un systême dans cette Histoire, ce que nous n'avons pu faire ici en présentant à nos Lecteurs tous les différens Mémoires & Notices. La forme alphabétique nous a paru la plus commode pour pouvoir les exposer à nos Lecteurs ; mais nous n'avons pu parvenir à faire toutes ces recherches qu'à force de peines, de voyages & de dépenses ; & si par-là nous n'avons pas pu être utiles à nos concitoyens, du moins en avons-nous eu l'envie. Il faut laisser à d'autres l'avantage de tirer profit de nos travaux.

LISTE des Coquillages qui se trouvent aux environs de Paris, extraite d'un Ouvrage de M. Geoffroy sur cet objet.

1. HELIX, testa umbilicata, subovata, obtusa, decolori, apertura subrotunda lunata, vulgò pomatia. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 771.

Le Vigneron.

2. Cochlea major pulla maculata & fasciata hortensis. *List. Angl. p.* 113.

Le Jardinier.

3. Helix testa imperforata, subrotunda, lævi, diaphana, fasciata, apertura subrotunde lunata, vulgò nemoralis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 773.

La Livrée.

4. Cochea dilute rufescens aut subalbida, sinu ad umbilicum exiguo circinato ?

La Chartreuse.

5. Cochlea, testa utrinque convexa, subtus perforata striata, albido cinereoque fasciata, quinque spirarum. *Geoff.*

La grande Striée.

6. Cochlea, testa utrinque, subtus perforata, striata, alba, quatuor spirarum, ore reflexo. *Geoff.*

La petite Striée.

7. Cochlea, testa utrinque convexa, subtus perforata, cornea, pellucida, nitida, quinque spirarum. *Geoff.*

La Luisante.

8. Cochlea, testa tota pellucida, fragili, subvirescente, utrinque convexa, spiris tribus. *Geoff.*

La Transparente.

9. Cochlea, testa utrinque convexa, subtus concavæ, striata, cornea, lineis transversè ferrugineis, quinque spiris rotundis. *Geoff.*

Le Bouton.

10. Helix testa carinata, umbilicata, utrinque convexa; apertura marginata transversali ovata vulgò lapicida. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 767.

La Lampe, ou *le Planorbis terrestre.*

11. Helix, testa umbilicata, convexa, hispida, diaphana, anfractibus quinis, apertura subrotundo-lunata, vulgò hispida. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 771.

La Veloutée.

12. Cochlea, testa fusca, hispida, suprà plana, subtus perforata, spiris sex, apertura triangulari : labio reflexo luteo. *Geoff.* 45.

La Veloutée à bouche triangulaire.

13. Cochlea cinerea albidave, fasciata ericetorum. *Hist. Angl.* 126.

Le grand Ruban, ou *Ruban plat.*

14. Cochlea testa alba, suprà plana, latere acuto, subtus convexa, sinu angusto perforata, spiris quatuor, fascia suprà unica, subtus plurimis fuscis. *Geoff.*

Le petit Ruban, ou *Ruban convexe.*

15. Buccinum rupium majusculum, circiter senis orbibus circumvolutum. *List. Angl.* 122.

Le grain d'orge.

16. Cochlea, testa fusca, obscura, aucta, spiris octo. *Geoff.*

Le grain d'avoine.

17. Buccinum exiguum, quinque anfractuum, mucrone acuto. *List. Angl.* 122.

La Brillante.

18. Cochlea, testa cinerea, aucta, striata, apertura quinque dentata, labro reflexo, spiris novem. *Geoff.* 54.

L'Anti-nompareille.

19. Cochlea, testa subcylindricea obtusa, labro albo reflexo, spiris octo. *Geoff.* 56.

Le grand Barillet.

20. Turbo, testa turrita, obtusa, pellucida, anfractibus

fecundis, apertura edentula, vulgò mufcorum. *Linn. Syft. nat. edit.* X. 70.

Le petit Barillet.

21. Cochlea, tefta alba, fragili, acuta, fpiris fex. *Geoff.* 59.

L'Aiguillette.

22. Cochlea, tefta membranacea, fubflava, oblonga, mucrone obtufo, anfractibus tribus. *Geoff.* 60.

L'Amphibie, ou *l'Ambree.*

23. Buccinum pullum, opacum, ore compreffo, circiter denis fpiris faftigiatum. *Lift. Angl. p.* 123.

La Nompareille.

24. Cochlea, tefta fubcylindracea, obtufa, labro albo reflexo, ore quadridentato, fpiris octo finiftrofis. *Geoff.* 64.

L'Anti-Barillet.

25. Helix, tefta imperforata, ovato-fubulata, fubangulata, apertura ovata vulgò ftagnalis. *Linn. Syft. nat. edit.* X. 774.

Le grand Buccin.

26. Buccinum minus, fufcum, fex fpiratum, ore anguftiore. *Lift. Angl.* 139.

Le petit Buccin.

27. Helix tefta imperforata, ovata, obtufa, fpira aucta breviffima, apertura ampliata, vulgò auricularia. *Linn. Syft. nat. edit.* X. 774.

Le Radix, ou *Buccin ventru.*

28. Helix, tefta fuprà umbilicata, plana, nigricans, anfractibus quatuor teretibus, vulgò cornea. *Linn. Syft. nat. edit.* X. 770.

Le grand Planorbe.

29. Helix, tefta utrinque concava, plana, albida, anfractibus quinque teretibus, vulgò fpirorbis. *Linn. Syft. nat. edit.* X. 770.

Le petit Planorbe.

30. Planorbis tefta fufca, fuprà plana, fubtus concava, perforata, anfractibus fex teretibus. *Geoff.*

Le petit Planorbe à fix fpirales rondes.

31. Helix, testa subcarinata, umbilicata, plana, subtus concava, apertura oblique ovata, utrinque acuta, vulgò planorbis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 769.

Le Planorbe à quatre spirales à arrête.

32. Helix, testa carinata, plana, suprà concava, apertura ovali vulgò vortex. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 770.

Le Planorbe à six spirales à arrête.

33. Cochlea, testa plana, suprà convexa, subtus concava; anfractibus quatuor deorsum marginatis. *Linn. Fauna Suec.* 1308.

Le Planorbe à trois spirales à arrête.

34. Planorbis, testa plana, subvillosâ, subtus concava, anfractibus tribus, medio marginatis. *Geoff.*

Le Planorbe velouté.

35. Planorbis, testa plana, subtus concava, anfractibus tribus, plicis transversis fimbriatis. *Geoff.*

Le Planorbe tuilé.

36. Planorbis, testa nigricante, producta, oblonga, anfractibus septem, quadratis marginatis. *Geoff.*

Le Planorbe en vis.

37. Buccinum fluviatile, à dextra sinistrorsum tortile, triumque orbium, sive neritoides. *Geoff.* 101.

La Bulle aquatique.

38. Cochlea cinerea, interdum leviter rufescens, striata, operculo testaceo cochleato donata. *List. Angl.* 119.

L'Elégante striée.

39. Helix, testa imperforata, subovata, obtusa, cornea, cingulis fuscatis, apertura suborbiculari. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 772.

La Vivipare à bandes.

40. Helix, testa imperforata, ovata, obtusa, impura, apertura subovata vulgò tentaculata.

La petite Operculée aquatique.

41. Nerita, testa ovata, livida pellucida, subtus perforata anfractibus tribus. *Geoff.* 125.

Le Porte-plumet.

42. Nerita, testa rugosa, labiis edentulis, vulgò fluviatilis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 777.

La Nérite des rivieres.

43. Patella, testa integerrima, ovali, membranacea, verticè mucronato reflexo, vulgò lacustris. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 783.

L'Ancile.

44. Musculus exiguus, pisi magnitudine, rotundus subflavus, ipsis valvarum oris albidis. *List. Angl.*

La Came des ruisseaux.

45. Mytulus, testa ovali, compressiuscula, fragilissima, margine membranaceo, natibus decortinatis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 706.

La grande Moule des étangs.

46. Mytulus, testa fusca, umbrone prominente. *Geoff.* 141.

La Moule des rivieres.



ZOOLOGIE

DU MONT PILAT,

Tirée d'un Ouvrage qui a pour Titre :
Voyage au Mont Pilat.

La Zoologie fournit, dans le Mont Pilat, plusieurs objets peu connus dans nos plaines, & même dans nos petites montagnes. Le gibier y abonde, & dans ce genre la Bartavelle & la Perdrix rouge doivent être placées à la tête.

On peut nommer ensuite le Becfigue, qui se trouve en Automne dans tous les côteaux du pays, où croît la mercuriale annuelle ; & l'Ortolan très-fréquent au Printemps & dans l'Eté entre saint-Chaumont & saint-Etienne. Parmi une grande variété d'oiseaux de proie, l'Epervier est le plus commun à Pilat ; on y distingue le grand Duc & deux especes d'aigles, qui, au rapport des habitans, nichent quelquefois sur la montagne : je crois l'un l'*Aigle à queue blanche*, l'autre *l'Aigle royal*, qui, le plus souvent, vient du Gévaudan, du Vivarais ou de l'Auvergne, & fait rarement ses petits à Pilat. Je les ai vu tous deux dans le haut Bugey, ainsi que le *grand Duc*, le plus gros des oiseaux nocturnes : celui-ci multiplie encore davantage dans les rochers qui bordent la Loire, au-dessus de saint-Rambert en Forez.

Dans le nombre des oiseaux de moyenne grandeur, il y a quelques especes particulieres à Pilat ; un des plus curieux est le Bec-croisé, que les Ro-

mains nommoient *avis crucifera* ; il eſt de la groſſeur d'une Grive & d'une couleur brune ; la forme & la force de ſon bec le diſtinguent ; les deux mâchoires en ſont courbées & diſpoſées de maniere que pour les fermer il eſt contraint de les croiſer : cette conformation paroît ſinguliérement deſtinée par la nature à procurer à l'oiſeau la nourriture qui lui eſt la plus ordinaire. Il détache avec effort pluſieurs fruits du ſapin, qu'on nomme cônes ; il vient enſuite les chercher à terre ; il embraſſe chaque cône avec ſes pattes, à la maniere des Perroquets ; une des deux mâchoires reſte appuyée contre l'*écaille* qui enveloppe les ſemences ; l'autre mâchoire s'introduit à côté & va tirer l'amande ; celles qui lui échappent ſervent de *ſemis* dans la forêt. Le *Bec-croiſé* n'eſt commun que dans l'Allemagne : on en voit quelquefois en Angleterre ; il multiplie à Pilat. Il habite les forêts de ſapins, & n'en deſcend que pour venir gâter beaucoup de fruits dans les vergers.

La Pic de muraille eſt remarquable par les couleurs de ſes aîles, qui ſont tachetées de blanc, de noir & d'un beau rouge couleur de roſe. Il grimpe le long des murailles pour chercher des inſectes dans les trous, comme les autres Pics montent contre l'écorce des arbres. Cet oiſeau eſt peu commun. Rai dit ne l'avoir pas trouvé en Angleterre : on le nomme *Echalette* en Auvergne, mais il n'habite pas ce pays uniquement, comme le prétend le *Dictionnaire des animaux* ; il eſt auſſi dans le Forez, au bas du Pilat, quelquefois dans le Beaujolois & aux environs de Lyon.

La Pivoine, nommée autrement *Bouvreuil*, fait également ſon nid ſur notre montagne & dans celles du haut Dauphiné. Au moyen de ſon gros bec & de ſa langue fendue par le bout, elle

apprend aisément à siffler & rend des sons aussi doux que ceux de la flûte.

Enfin on observe dans ce canton, indépendamment du Moineau de montagne, trois variétés du Moineau-franc. Le Moineau domestique est partout trop commun; vers le haut de Pilat, il n'est pas extraordinaire d'en trouver de blancs, ou du moins de panachés. Au bas de la montagne, auprès de saint-Chaumond, il en est dont le bec, les pattes, la gorge sont absolument noirs, d'un brun très-foncé; on diroit que la couleur du terreau, noirci par les détrimens du charbon fossile, influe sur ceux-ci, & celle des neiges de Pilat sur les premiers.

Le Chevreuil y est plus rare que le Sanglier: on dit qu'on y a vu des Chamois, espece de Chêvre sauvage qui ne se tient gueres que sur les rochers des hautes *Alpes*. Il est possible qu'ils soient venus des montagnes d'Auvergne; ils sont communs dans celles du Dauphiné: il ne paroît pas qu'ils peuplent à Pilat. On y rencontre dans l'hyver des Liévres blancs, ainsi que dans tous les lieux où les neiges séjournent longtemps; c'est une variété qui ne doit pas être distinguée de l'espece commune. On y trouve cinq quadrupédes du même genre, qui ne font que trois especes distinctes; le Putois, la Marte & la Fouine, la Belette & l'Hermine. Celle du Putois est fétide; & devient insupportable lorsqu'on l'irrite; il tient de la Fouine, mais il est plus petit, plus noir, avec les oreilles blanches; il vit dans les rochers, d'où il sort la nuit pour aller à la chasse des rats, des œufs des petits oiseaux, & surtout des oiseaux domestiques. La *Fouine*, plus connue, s'établit dans les habitations avec les mêmes vices & le même instinct: son odeur est musquée.

La Marte du Pilat niche dans les nids d'Ecureuils,

reuils, qui y ſont en grand nombre, & dont elle s'empare. Ce n'eſt pas cette belle Marte qui nous vient de l'Aſie ſeptentrionale ſous le nom de *Zibeline*, mais la *Marte* commune dans les anciennes forêts du Nord, de l'Allemagne, de la Lorraine Allemande, & plus encore dans celles du Canada : elle eſt plus grande que la *Zibeline*; c'eſt vraiſemblablement une *Fouine* ſauvage, dont le poil change de nuances, s'adoucit, s'allonge & s'embellit, parce qu'elle vit en toute liberté dans les bois, & par la même raiſon que les plus belles laines ſont celles des moutons parqués en plein air. Les Chaſſeurs de Pilat tuent aſſez ſouvent des *Martes* & les envoient à nos Foureurs. Ils rencontrent auſſi, mais rarement, des *Hermines ;* rien n'eſt plus fin ni plus agréable à la vue que ce petit animal ; rien n'eſt plus dégoûtant que ſon odeur ; l'effroi le fait tomber d'épilepſie comme la Belette, dont il n'eſt qu'une variété, malgré la diſtinction qu'en font quelques Auteurs. L'*Hermine* eſt pendant l'été d'un gris fauve, blanche en deſſous, ainſi que le Liévre ; elle change quelquefois en hyver, prend un poil blanc & devient *Hermine*; mais cela n'arrive que dans les hautes & froides montagnes, ſur-tout dans celles du Nord & de l'Arménie, d'où leur nom eſt venu ; la faim leur fait quitter les hauteurs ; elles entrent ſouvent dans les baſſes-cours & les colombiers. J'en conſerve une empaillée, qui fut tuée à Cicerieux en Lyonnois, tenant à la bouche un jeune Pigeon. On en a tiré pluſieurs fois dans le *haut Beaujolois*, & l'on a vu des Martes du côté de *Magni* & de *Pramenoy*.

Dans la claſſe infinie des animaux, on peut remarquer à Pilat le beau Papillon connu ſous le nom d'*Alpicola*, parce qu'il eſt habitant des Alpes ; il eſt auſſi dans les montagnes de *ſaint-Claude* &

au *Mont-Jurat.* Sa grandeur, ses écailles en partie transparentes, ses taches rondes, oculées, blanches dans le centre, qui est entouré d'un rouge éclatant, bordé de noir, le rendent très-agréable à la vue.

Il se trouve à Pilat trois especes de Fourmis, en particulier une très-grosse qui ne vit pas en société & qui se tient sur les troncs des arbres : on y voit aussi, mais moins communément qu'à la *grande Chàrtreuse*, un bel insecte peu connu des Auteurs, & que je soupçonne la *Mutilla formicaria. Linn.* Il ressemble au premier coup d'œil à une énorme Fourmis sans aîles, mais il différe de ce genre par des caractères essentiels ; il est bon de le connoître pour se garantir d'un aiguillon très-piquant qu'il porte à l'anus. Le temps ne m'a pas permis de recueillir beaucoup de notes sur les insectes de Pilat, mais parmi les *Coleopteres*, j'ai trouvé une jolie petite *Cicindele*, qui est le troisieme Bupreste de M. Geoffroy, & un très-beau *Bouclier*, que ce savant Auteur ne décrit pas, dont le corcelet large est d'un rouge brun.

Je citerai encore ici le *Gordius*, petit Ver aquatique qui ressemble à un crin de Cheval ; il est connu des Naturalistes sous le nom de *Seta,* ou *Vitullus aquaticus* ; M. Linnæus le nomme *Gordius aquaticus.* Il se trouve à Pilat dans les eaux vives de quelques sources, ainsi qu'à la *grande Chartreuse* & dans les montagnes de la Suisse ; il est de cette classe étonnante d'animaux dont les propriétés connues depuis peu d'années sont venues troubler toutes les théories imaginées sur la reproduction animale. Semblable au *Polype,* si on lui rend le service de le couper en deux ou en plusieurs portions, ce qui donne la mort aux autres animaux, multiplie en quelque sorte sa vie, un individu en forme plusieurs ; la portion qui tient à la tête

reproduit une queue, celle qui tient à la queue régénere une tête : une partie isolée pousse une tête & une queue ; c'est une bouture animale qui croît, se déploie & redevient animal complet.

Toutes les rivieres de Pilat sont poissonneuses. Au-dessus de saint-Chaumont, le Gier fournit seulement des Truites ; près de Rieu-de-Gier, on y pêche aussi quelques Anguilles & quelques Lotes, plus communément des Barbeaux, des Meuniers & autres poissons blancs d'une qualité dépendante de leur grosseur & du lieu où on les prend ; tout le poisson des rivieres du Pilat est généralement bon, quoique petit. Les Truites de Dorley & de Janon ne sont gueres plus grosses que le Hareng, mais saumonées & très-estimées : on y trouve aussi beaucoup d'Ecrevisses, insecte assez rare dans le Gier. Le *Furand* produit des Truites, des Barbeaux, des Meuniers, & à une lieue de son embouchure, des brochets & des Anguilles.

ZOOLOGIE

Des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, suivant M. Dulac.

LES poissons sont l'objet du premier Mémoire que M. Dulac a publié sur la Zoologie de ces trois Provinces. Dans la premiere partie de ce Mémoire, il parle des poissons qui sont naturels aux trois provinces, & il donne dans la seconde l'abrégé des poissons qui quittent la mer pour remonter dans les rivieres. Voici, suivant cet Auteur, la liste des poissons naturels au pays : 1°. la Carpe. Rondelet donne la figure & l'explication d'une

espece de Carpe extraordinaire qui fut pêchée à Lyon; elle avoit la tête d'un Dauphin. 2°. Le Carpeau; on le trouve dans le Rhône & dans la Saône: au jugement de tous les Connoisseurs, c'est peut-être le poisson le plus délicat en France; il n'est pas encore connu. 3°. La Tanche; le Rhône fournit des Tanches qui pesent cinq à six livres. 4°. L'Anguille; on en trouve beaucoup dans le Rhône, la Saône & la Loire. 5°. Le Brochet; on donne le nom de Lanceron au moyen Brochet. 6°. La Perche. 7°. Le Gardon; c'est un petit poisson d'eau douce qui est au rang des poissons blancs & peu estimé; il a le corps large, le dos bleu, la tête verdâtre, le ventre blanc & les yeux grands. 7°. La Truite. 8°. La Brême. 9°. La Vandoise. 10°. Le Barbeau. 11°. Le Meunier. 12°. La Lotte. 13°. Le Goujon. 14°. La Loche. 15°. Le Vairon; c'est une espece de Goujon. 16°. L'Ablette. 17°. Le Chabot. 18°. Le Cabot. 19°. L'épron ou Aspic: on en trouve beaucoup dans le Rhône entre Lyon & Vienne. 20°. La Bordeliere. 21°. Le Friton ou Fritan; c'est le nom qu'on donne à Lyon, dit Rondelet, à un petit poisson semblable à un autre qu'il appelle *Siége*. 22°. Le Tetard. 23°. Les Ecrevisses. A l'égard des autres poissons qui remontent de la mer dans les fleuves des Provinces dont il s'agit ici, ce sont ceux qu'on nomme l'Alose, le Cornu, la Pucelle, la Lamproie & le Saumon.

Les oiseaux sont l'objet du second Mémoire de M. Dulac. L'Aigle est l'oiseau le plus remarquable qu'il y ait dans les trois provinces par sa grandeur; il n'y en a que deux especes, la grande & la petite, & toutes deux se trouvent dans le Forez: on voit dans les montagnes de Pila & du côté de Verrieres, au-dessus de Montbrison, l'Aigle de la petite espece, & dans la montagne de *Pierre-sur-haute*, ainsi que dans celles qui sépa-

rent l'Auvergne du Forez, des Aigles de la grande espece, appellées Aigles royales; vient ensuite la Buse, qu'on appelle aussi Buzard, Buisard, Bousan, Lanier ou Boudrée; elle habite les montagnes du Forez. 3°. Le Buzard, qui est plus petit que la Buse. 4°. La Boudrée, qu'on nomme Goiran en certains pays; il n'y a point de bergers dans l'Auvergne & dans les montagnes du Forez, qui ne connoissent le Goiran, dit Bellon. 5°. Le Chat-huant. 6°. La Chevêche. 7°. La Chouette. 8°. La grande Chauve-souris. 9°. Le grand Duc. 10°. Le moyen Duc. 11°. Le petit Duc. 12°. L'Emérillon. 13°. L'Epervier. 14°. Le *Fauperdrieu*; c'est un oiseau de rapine qui fait son nid sur les sommités des hauts arbres séparés dans les plaines d'Auvergne & du Forez, le long des garennes. 15°. La Fresaie ou l'Offraie. 16°. La Blanche-queue, que les paysans nomment dans ces contrées *Jean-le-blanc*, ou l'*Oiseau-saint-Martin*. 17°. Le Lanier. 18°. Le Hobereau. 19°. Le Milan. 20°. La Quercerelle. 21°. Le Corbeau. 22°. L'Etourneau. 23°. La Pie. 24°. Le Geai. 25°. Le Pic-verd. 26°. Le Pic de muraille; il est particulier aux pays d'Auvergne & de Forez. 27°. Le Grimpereau ou Torche-pot. 28°. Le Merle. 29°. Le Coq de bruyere: on en trouve dans la Province de Forez. 30°. La Gelinotte des bois; les montagnes de Forez en fournissent quelques-unes. 31°. Le Pigeon ramier. 32°. La Tourterelle. 33°. Les Grives. 34°. Le Loriot. 35°. La Pie-griesche. 36°. Le Faisan; on en trouve, dit M. Dulac, dans le Forez. 37°. Les Perdrix grises & rouges. 38°. Le Courlis, & la plupart des autres oiseaux qu'on trouve dans les provinces de France.



BIBLIOGRAPHIE
VÉTÉRINAIRE
ET DU REGNE ANIMAL
DE LA FRANCE.

Histoire Naturelle.

1. Histoire Naturelle, générale & particuliere, avec la Description du Cabinet du Roi, par MM. de Buffon & Daubenton, 15 volum. *in*-4°. & deux de Supplément.
2. Histoire Naturelle des Oiseaux, par le même, 3 vol. *in*-4°.
3. Dictionnaire raisonné & universel des animaux, par M. de la Chenaye des Bois. 4 vol. *in*-4°.
4. Dictionnaire portatif d'Histoire Naturelle, &c. *Paris*, *Bauche*, 1763, 2 vol. *in*-8°.
5. Spectacle de la Nature, 9 vol. *in*-12 avec planc.
6. Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle, par M. Valmont de Bomare, 6 volum. *in*-4°. troisieme édition.
7. Cours d'Histoire Naturelle, *ou* Tableau de la Nature considérée dans l'Homme, les Quadrupédes, les Oiseaux, les Poissons & les Insectes; Ouvrage propre à inspirer aux gens du monde le desir de connoître les merveilles de la Nature. *Paris*, *Dessaint*, 1770, *in*-12, 7 vol. avec fig.

8. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des inſectes, par M. de Réaumur, 6 vol. *in*-4°. avec fig.

9. Hiſtoire abrégée des inſectes qui ſe trouvent aux environs de Paris, par M. Geoffroy, 2 vol. *in*-4°.

10. L'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans deux de ſes parties principales, la Lithologie & la Conchyologie, dont l'une traite des Pierres & l'autre des Coquillages, par M. d'Argenville, 1 vol. *in*-4°. *A Paris, chez Debure.* On travaille actuellement à la troiſieme édition.

11. L'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans une de ſes parties principales, l'Ornithologie qui traite des Oiſeaux de terre, de mer & de riviere, par M. Salerne, 1 vol. *in*-4°.

12. *Volatilium, Greſſibilium, piſcium & plantarum magis frequentium apud gallias nomina, per leodagarium à quercu.* Cette nomenclature eſt à la ſuite d'un petit Ouvrage intitulé : *In ruellium de Stirpibus epitome, Rhotomagi Jo.* Le Marchand, 1537, *in*-8°. *Pariſ. Tiletan*, 1544.

13. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des animaux, par Claude Perrault. *Paris, Imp. Roy.* 1671, 1676. *in-fol.* 2 vol.

14. Hiſtoire Naturelle des Animaux, par MM. Arnault de Nobleville & Salerne, Médecins à Orléans.

15. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle du Lyonnois, Forez & Beaujolois, par M. Dulac. 2 vol. *in*-12. *A Lyon, chez Cizeron*, 1765.

16. Hiſtoire de la Nature des Oiſeaux en 7 livres, par Belon. *Paris, Cavellot*, 1555. *infol.* fig.

17. *Ornithologiæ Specimen novum, ſine ſeries avium, in raſcinore, Pyræneis montibus atque in galliâ æquinoctiali obſervatarum in claſſes, genera & ſpecies nova methodo digeſta, auctore* Petro Bar-

rere, Societatis Regiæ ſcientiarum Monſpelienſis Socio. Perpiniani, Lecomte, 1745. *in*-4.

18. Ornithologie, *ou* Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux en Latin & en François, par M. Briſſon, de l'Académie Royale des Sciences. *Paris, Bauche*, 1760 & *ſuiv. in*-4°. 6 vol. avec fig.

19. *Petri Bellonii de aquatilibus libri duo, cum iconibus ad vivam ipſorum effigiem expreſſis in ligno. Pariſiis*, 1553, *in*-8°. oblong.

20. La nature & la diverſité des Poiſſons, avec leurs portraits repréſentés au plus près du naturel, par Pierre Bellon. *Paris, Ch. Etienne*, 1555, *in*-8°. oblong.

21. *Guillelmi Rondeletii de Hiſtoriâ piſcium, libri XVIII, cum altera parte in quâ teſtacea, turbinata & cochleæ, inſecta & zoophita, ſtagnorum, marinorum, lacuum, fluviorum, paludum piſces, poſtrema amphibia delineantur, cum figuris eorum ligno inciſis. Lugd.* Bonhomme, 1554 & 1555, 2 tom. en un vol. *in-fol.*

22. Des différentes ſortes de Poiſſons qu'on ſert en France ſur les Tables, par M. Lamarre, Conſeiller-Commiſſaire du Roi au Châtelet de Paris. *Cet Ouvrage fait partie du livre V du Traité de la Police, tome troiſieme.*

23. Eſſai ſur l'Hiſtoire Œconomique des mers occidentales de France, par M. Tiphaigne, Docteur en Médecine. *Paris, Bauche*, 1760, *in*-8°.

24. Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

25. Le Journal Œconomique.

26. Voyage au Mont Pilat, dans la Province du Lyonnois, contenant des obſervations d'Hiſtoire Naturelle ſur cette montagne & les lieux circonvoiſins. *Avignon & Lyon*, 1770, *in*-8°.

27. Manuel du Naturaliſte. 1 vol. *in*-8°. *Deſprés.*

28. Hiſtoire des Poiſſons, par M. Antoine Gouan. *A Strasbourg*, 1770, *Kœnig. in*-4.

BIBLIOGRAPHIE VÉTÉRINAIRE

Selon M. l'Amoreux fils, Médecin de Monpellier.

ANATOMIE.

1. JOANNIS *Fabricii, differentiæ animalium quadrupedum, ſecundum locos communes, opus ad animalium cognitionem opprime conducibile. Tiguri.* 1555. *in*-8.
2. *Joannis Æmiliani, naturalis de ruminantibus & ruminatione hiſtoria. Venetiis*, 1584, *in*-4.
3. Hippoſtologie, c'eſt-à-dire, Diſcours des os du Cheval, par Jean Heroard, Conſeiller-Médecin ordinaire & Secrétaire du Roi. *Paris, Mamert, Patiſſon*, 1599. *in*-4. de 46 pag. avec fig.
4. *Simiæ Oſteologia à Joh. Riolano Med. Pariſiis*, 1614, *in*-8.
5. *Marci Aurelii Sev. Med. Zootomia Democritea, id eſt, anatome generalis totius animantium opificii, libris v. diſtincta. Noriburg.* 1746, *in*-4. fig.
6. *Joannis Fabri, additiones ad librum Franciſci Hernandez. Romæ*, 1651. fig.
7. *Nicolai Hobokeni Med. ſecundinæ vitulinæ anatomia. Ultrajecti*, 1672. *in*-12. fig. 1675. *in*-8.
8. *Gerardi Blaſii. Med. anatome hominis brutorumque variorum. Amſt.* 1673, 1677. *in*-8. *ejuſd. anatome animalium. Amſt.* 1681. *in*-4. fig.
9. Deſcription du Cabinet de la Société royale à Londres, par Nehemias Grew, Medecin. 1681, *in-fol.* fig.

10. *Sceletographia variorum animalium. Hag. Comit.* 1682. *in*-4. fig.

11. *Jo. Conradi Peyeri Med. Merycologia, ſeu de ruminantibus & ruminatione commentarius. Baſilea.* 1685, *in*-4.

12. Anatomie du ventricule de la Poule, par le même. *Cela ſe trouve inſéré dans ſon Traité des glandes des inteſtins. Amſtel.* 1681. *in*-8.

13. Anatomie générale du Cheval, par André Snape, Maréchal Anglois, traduite de cette langue en François, par M. de Garſault. *Paris, Deſpilly*, 1734, *in*-4. fig.

14. *Deſcriptio comparata muſculorum corporis humani & quadrupedis, &c. Lugdb.* 1729. *in*-4. *ibid.* 1738, *in*-8. *A Jacobo Douglas Medico.*

15. Myotomie humaine & canine, *ou* la Maniere de diſſéquer les muſcles des hommes & des chiens, &c. par M. René-Jacques Croiſſant de Garengeot, Chirurgien de Paris. 1724, *in*-12. Seconde édition augmentée, *Paris*, 1728. Troiſieme édition conſidérablement augmentée, *Par.* 1750, 2 vol. *in*-12.

16. Mémoire où l'on donne les raiſons pourquoi les Chevaux ne vomiſſent point, par M. Lamorie, Chirurgien de Montpellier. (Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1733.)

17. Mémoire ſur la ſtructure de l'eſtomac du Cheval, & ſur les cauſes qui empêchent cet animal de vomir, par M. Bertin, Médecin. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1746.

18. Elémens d'Hippiatrique, *ou* nouveau Principe ſur la connoiſſance & ſur la Médecine des Chevaux, par M. Bourgelat, Ecuyer. *Lyon*, 1750, 3 vol. *in*-8.

19. Elémens de l'Art Vétérinaire, Précis anatomique du corps du Cheval à l'uſage des Eléves

des Ecoles Royales Vétérinaires, par M. Bourgelat. *Paris*, *Vallat-la-Chapelle.* 1769, *in*-8.

20. Mémoire ſur l'Hippomane, par M. Daubenton, Médecin, Mémoire de l'Académie des Sciences, 1751.

21. Obſervations ſur la cauſe de la chûte du bois ou des cornes des Cerfs, par M. le Comte de Villiamſon. Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences, année 1763.

22. Mémoire ſur le Méchaniſme de la rumination & ſur le tempérament des bêtes à laine. Mém. de l'Acad. Royale des Sciences. 1768.

Hippiatrique, Manege, Maréchallerie.

23. *Veterinariæ Medecinæ libri duo Joanne Ruellio interprete. Pariſiis, apud Simonem Colinæum*, 1530, *in-fol.*

24. On voyoit autrefois dans la Bibliotheque des Ducs de Milan une Hippiatrique rédigée en Crec par Aſclepiade.

25. L'Art Vétérinaire, *ou* grande Maréchallerie d'Hieroclés, Auteur Grec, contenue en trois livres, par Jean Maſſé, Champenois. *Paris*, *Charles Perier*, 1563, *in*-4.

26. *Pub. Vegetii Renati, artis Veterinariæ, ſeu mulo Medicina lib.* IV. *Baſilea, apud Jo. Fabrum Emmeum*, 1528, *in*-4.

27. Il a paru en 1530 à Strasbourg, chez *Egenolph*, une Médecine des Chevaux & des Beſtiaux, en Allemand, ſans aucun titre d'Auteur, *in*-4.

28. *Othon Brunfelt Medici Germ. Jatron medicamentorum ſymplicium continens remedia omnium morborum qui tam hominibus, quàm pecudibus acci-*

dere possent, in libr. IV. digestum. Argentorati, 1533, *in*-8.

29. On trouve un traité de *Medecina Veterinaria* dans le second tome des Œuvres de Henry Corneille Agrippa, imprimées à Lyon en 1538, sous format *in*-8.

30. *Sexti Platonici Papyriensis, de Medicina animalium, bestiarum, pecorum & avium liber, Nurimbergæ*. 1538, *in*-8. édition deuxieme. *Tiguri*, 1539, *in*-4.

31. *Joachimi Camerarii Pabepergensis, hippocomicus, sive de curandis equis.... ejusd. conversio libelli Xenophontis de rè equestri, de nominibus equestribus Græcis & Latinis, &c. Tubingæ Suev*. 1539, *in*-8. *Lipsiæ*, 1556, *in*-8. Ce petit Ouvrage est compris dans le onzieme volume du magnifique Recueil de Jacques Gronovius. *Thesaurus Græcarum antiquitatum. Venetiis*, 1737, *in-fol.*

32. Albert, Maréchal Ferrant de l'Empereur Frédéric, publia une Hippiatrique en Allemand, imprimée à Vienne en 1542. *in*-8.

33. *Opere della Medicina di Cavalli, & del modo del medicar le loro infirmita. In Venetia*, 1547, *in*-8.

34. *Ordini di Cavalcare di Frederico Grisone. In Pesaro*, 1556. *Venetia*, 1584. Il fut traduit sous ce titre : l'Ecurie du sieur Frédéric Grison, Gentilhomme Napolitain, &c. traduit de l'Italien par Bernard Dupoy Monalar de Luc en Bearn. *Paris, Charles Perier*, 1565, *in*-4.

35. Recettes pour guérir les chevaux de toutes les maladies, par Jean Vincent, traduit de l'Italien à Anvers, 1557, *in*-8.

36. Traité sur les Chevaux de manége, par Jean-Baptiste Galiberti. Vienne, 1559.

37. *Norma seu Regula equorum. Bononiæ*, 1561, *in*-4.

38. *Delle Mascalcie del Cavallo, del signor Giordano rusto Calaurese, &c. In Venetia*, 1561, *in*-12 de 176 pages.
39. *La Gloria del Cavallo, di Paschali Caracciolo, Cavelliero Neopolitano, divisa in dieci libri, &c. In Venetia, Giolito*, 1566, *in*-4. de 970 pag.
40. *Guilielmi Grataroli Med. equorum & domesticorum aliquot animalium remedia.*
41. *Il Cavallerizzo di messer Claudio Corte di paviá. In Lyone*, 1573, *in*-4.
42. Traité de la maniere de bien emboucher, manier & ferrer les Chevaux, traduit de l'Italien de César Fiaschi, Gentilhomme Ferrarois. *Par. Auvray*, 1578, *in*-4.
43. Le Maréchal de Lozone. *Paris, Bonfons, in*-12.
44. *Libro de Marci de Cavalli. Venetia*, 1588, *in*-4.
45; *Hippoliti Bonacossæ tractatus equorum. Venetia*, 1590, *in*-8.
46. *Gio. Antonio Cito, Neapolitana, del modo di Conoscere le infirmita che Awengono al Cavallo è al Bue, co-rimedi à ciascuna di asser, lib.* III. *In Venitia, Giolito*, 1590, *in*-4.
47. *Seuola de Cavalieri, d'Octavim Silice. Orvieto*, 1598.
48. Traité de la Ferrure, par Philippe Scavo, en Italien, imprimé à Venise en 1603.
49. Jean de Gamboa est Auteur de la *Ragione dellarte del Cavalcare. Palerme*, 1606.
50. Le Cavalier François, contenant plusieurs préceptes concernant l'art de monter à Cheval & de traiter les maladies des chevaux, par Salomon de la Broue. *Paris*, 1610, *in-fol.* fig. *Il y a une édition portant ce titre :* le Cavalier François, composé par Salomon de la Broue, Ecuyer du Roi & de M. le Duc d'Epernon, qua-

trieme édition augmentée par l'Auteur. *Paris*, *Dumesnil*, 1646, *in-fol.* fig.

51. *Anatomia del Cavallo, infirmita & suoi remedii &c. opera del signor Carlo ruini, Senator Bolognese. In Venetia*, 1618, *in-fol.* fig. 2 t.... 1707, *in-fol.*

52. La Pratique du Cavalier, par René de Menou, Chevalier, Seigneur de Charnizay. *Lyon*, 1619, *in-12*..... *Paris*, *l'Oiseau*, 1651, *in-4.* fig.

53. *Il Cavallo Frenato di Pirro Antonio Ferrari, Neapolitano. In Venetia*, 1620.... *Ibid.* 1653, *in-fol.* fig.

54. *Regole del Cavalcare di Alfonso Macetti.* 1621.

55. *Il modo di conoscere la Natura de Cavalli è le lor Medicine di Agostino Colombo. Venezia*, 1622.

56. Le Maréchal François. *Paris*, 1622. *in-4.*

57. *Perfetto Regole è modi di Cavalcare, di Lorenzo Palmieri. Venezia*, 1625.

58. L'Instruction du Roi en l'Art de monter à Cheval, par Messire Antoine de Pluvinel. *Paris*, 1625. *in-fol.* fig.

59. L'Art de la Maréchallerie, par Dumesnil, *Paris*, 1628, *in-4.*

60. *Petri à Naaldwyck, libri duo Philippicorum, sive de equorum Natura, electione, educatione, disciplinâ & curatione. Lugdb. Clovequius*, 1631, *in-4.*

61. Le Maréchal Expert, &c., par feu N. Beaugrand, Maître Maréchal à Paris. *Lyon*, *Rigaud*, 1633, *in-8.*

62. *Disciplina del Cavallo con l'uso del Piliere di Giovani Paoli d'Aquino. Udine*, 1636.

63. La grande Maréchallerie du sieur de l'Epinay, Gentilhomme Perigourdin. *Paris*, 1642, *in-8.* de 345 pag..... *Paris*, 1664, *in-4.*

64. La vraie connoissance du Cheval, ses mala-

dies & remedes, avec l'Anatomie de Ruini, par Jean Jourdain, Docteur en Médecine. *Paris*, 1647, *in-fol.* fig..... *La même reparut sous ce titre :* le parfait Cavalier, *ou* la connoissance du Cheval, ses maladies & remedes, par J. J. *Par.* 1655, *in-fol.*

65. Le grand Maréchal Expert & François, &c. *Paris*, 1654, *in-12.*

66. Méthode & invention nouvelle de dresser & travailler les Chevaux, par M. le Prince & Comte de Newcastle.

67. Le nouveau Newcastle, *ou* nouveau Traité de Cavalerie, traduit de l'Anglois par M. de Bourgelat. *Paris*, *Grangé*, 1747, *in-12.* & 1771.

68. L'Art de monter à Cheval, par le sieur Delcampe, Ecuyer du Roi. *A Paris*, 1658, *in-12.*

69. *Martinus de Arredonda, de Alberteria, seu Veterinaria Medicina Madriti.* 1658.

70. *Jacobi Savary album hipponæ, seu hippodromi leges. Cadomi*, 1662, *in-4.*

71. Le nouveau & savant Maréchal, &c. traduit de l'Anglois de Marckam, Gentilhomme Anglois, par le sieur de Faubert, Ecuyer. *Paris*, *Ribou*, 1666, *in-4.*

72. Avis. On peut en France élever des Chevaux aussi beaux, aussi grands & aussi bons qu'en Allemagne, & Royaumes voisins, &c.; présenté au Roi par Querbrat Calloët, ci-devant Avocat-général en la Chambre des Comptes de Bretagne. *Paris*, *Langlois le jeune*, 1666, *in-4.* figures.

73. *La Perfettione del Cavallo libri tre, di Francisco liberati Romano. In Roma, per Hercole.* 1669. *in-4.* fig.

74. Le Modele du parfait Cavalier, par de Baurepert. *Paris*, 1671, *in-12.*

75. *Georgii Simonis Winsteri, Bellorophon, seu*

eques peritus & hippiater expertus, five artis equeſtris, accuratiſſima inſtitutio. Norimb. 1678, *in-fol.* fig..... *Ibid.* 1685. *in-4.*

76. *Ejuſdem de re equaria tractatio nova, latine, Germanice & gallicè conſcripta & figuris æneis illuſtrata. Nurimb.* 1672, *in-fol.*

77. L'Ecuyer François qui enſeigne à monter à Cheval, à voltiger, à bien dreſſer un Cheval; l'Anatomie de leurs veines & de leurs os; la ſcience de connoître leurs maladies, & des remedes ſouverains & éprouvés pour les guérir, &c. *Paris*, 1684.

78. *Regole per Ben Cavalcare. Venezia*, 1685, *in-12.*

74. *Il Cavallo Ammaeſtrato di Giovani Batiſta Perſa. Padova*, 1688.

80. *Jac. Ambroſii Lang, differentia inter hominum morbos cum brutis communes & proprios. Altd.* 1689, *in-4.*

81. *L'arte di Conſervar le Razza nobili, e di quanto à Cavalli appartiene, di Maria Garzoni. Venezia*, 1692..... 1713.

82. *L'arte del Cavallo di Nicola è luigi Santa Paulina, diviſa in trè libri, &c. In Padova*, 1696, *in-4.*

83. Le parfait Maréchal, qui enſeigne à connoître la beauté, la bonté & les défauts des Chevaux, les ſignes & les cauſes des maladies, les moyens de les prévenir, leur guériſon & le bon ou mauvais uſage de la purgation ou ſaignée, par Jacques de Solleyſel, ſieur de Clapier de Berauderie, Ecuyer du Roi dans la grande Ecurie. *Paris, in-4.*

84. La Connoiſſance parfaite des Chevaux, &c. d'après les meilleurs Auteurs & les Mémoires de M. Deſcampes. *Paris*, 1712.... *Ibid.* 1730, *in-8. Ibid.* troiſieme édition augmentée d'un

nouveau

nouveau Dictionnaire du Manége, 1741, *in*-8. figures.

85. Réglement du Roi & Instruction touchant l'administration des Haras du Royaume. *Paris*, 1717, *in*-4.

86. *Regola di Cavalcare, d'imbrigliore, &c. Napoli*, 1725.

87. Manuel des Ecuyers, par Carbon de Besgrieres. *Paris*, 1725, *in*-8. *Ce même Ouvrage reparut sous ce titre :* la parfaite Science des Ecuyers, avec un Recueil d'excellens remedes pour les Chevaux. *Paris*, 1751, *in*-8.

88. Le Manuel du Cavalier, traduit de l'Anglois du Capitaine Burdon. 1737, *in*-12, *Paris, Chaubert & Bullot*.... *Ibid.* 1766. *in*-12.

89. Ecole de Cavalerie, contenant l'Ostéologie, le traité des Maladies, celui des Opérations Chirurgicales qui se pratiquent sur les chevaux, par le sieur de la Guériniere. *Paris*, *Guérin*, 1730, *in*-12..... *Ibid. Colombat*, 1733, *in-fol.* fig. sous le titre d'*Ecole parfaite de la Cavalerie*, par François Robichon de la Guériniere....... *Paris*, *Guérin & Latour*, 1736, *in-fol.* fig.

90. Les Elémens de la Cavalerie. *Paris*, 1741..... 1768, 2 vol. *in*-12.

91. La parfaite connoissance des Chevaux, leur anatomie, leurs bonnes & mauvaises qualités, leurs maladies & les remedes qui y conviennent, par M. Saunier. *A la Haie*, 1734, *in-fol.* fig.

92. Les vrais principes de la Cavalerie. *Amsterdam*, 1749, in-12, par Gaspard Saunier.

93. L'Art de la Cavalerie, &c. avec une idée générale des maladies des Chevaux, par le même. *Paris & Amsterdam*, 1756, *in-fol.*

94. L'Art de monter à Cheval, *ou* Description du Manége moderne dans sa perfection, écrit & dessiné par le Baron d'Eisemberg, gravé par

Picard. *La Haie, Dehondt*, 1737, *in-fol.* fig.... *Ibid.* 1700, *in-fol.* obl.

95. Le nouveau parfait Maréchal, *ou* la connoiſſance générale & univerſelle du Cheval, par M. François Albert de Garſault, ancien Capitaine en ſurvivance du Haras du Roi. *Paris*, 1741, *in-4.... Ibid. Huart*, 1746.... *Ibid. Geneve*, 1755.... *Ibid. Bailli*, 1771, *in-4.* fig. dédié à M. le Comte de Maurepas.

96. Le Guide du Cavalier. *Paris, chez les Libraires Aſſociés*, 1770, *in-12*, 216 pag. fig.

97. Secrets utiles & éprouvés dans la Pratique de Médecine & de Chirurgie, avec un Appendix ſur les maladies des Chevaux. *Paris, Prault le pere*, 1742.... 1743, *in-12.*

98. Le parfait Cocher, avec une inſtruction ſur les principales maladies des Chevaux de Carroſſe. *Paris*, 1744, *in-12.*

99. Nouveau Recueil des remedes pour toutes ſortes de maladies, par M. Naudié, Médecin de Paris. 1745, 2 vol. *in-12.*

100. Mémoire ſur une des cauſes qui peuvent rendre les Chevaux pouſſifs, & ſur les précautions que l'on peut apporter pour prévenir cette maladie, par M. Guettard. Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences.

101. Traité ſur le véritable Siége de la morve des Chevaux & les moyens d'y remédier, par M. Lafoſſe le pere, Maréchal des petites écuries du Roi. *Paris*, 1749, *in-8.*

102. *Treatiſe on The Diſeaſes of horſes, by William Gibſon. London*, 1750, *in-4.*

103. Inſtructions ſur les Haras, par M. J. C. Chentner. *Berlin*, 1754, *in-8.*

104. Obſervations & découvertes faites ſur des Chevaux, avec une nouvelle Pratique de la Ferrure, par M. Lafoſſe le pere, Maréchal des

petites écuries du Roi. *Paris*, 1754, *in*-8. de 125 pages.

105. Nouvelle Pratique de ferrer les Chevaux de selle & de carosse. *Paris*, 1756, *in*-8.

106. Réponse à la nouvelle Pratique de ferrer, par les Maîtres Maréchaux de Paris. *Paris*, 1758, *in*-8.

107. Dissertation sur les Chevaux, par Guillaume Osmer, en Anglois. *Londres*, 1756, *in*-8.

108. Dictionnaire Médicinal, &c. On y a joint les maladies des Chevaux, rangées par ordre alphabétique, avec les remedes propres à les guérir tirés d'un Cahier d'un des plus grands Ecuyers qui aient vécu jusqu'à nous, par J. G. Docteur en Médecine; nouvelle édition. *Paris*, *Prault pere*, 1757, *in*-12.

109. Observations sur les articles de l'Encyclopédie, concernant la Maréchallerie, par M. Ronden l'aîné, Maréchal de la grande écurie du Roi. *Paris*, 1759, *in*-8.

110. Mémoire sur des vers trouvés dans les sinus frontaux, dans le ventricule & sur la surface extérieure des intestins d'un Cheval, par M. Bourgelat. Mém. des Sav. Etrang.

111. Nouveau Systême de Cavalerie, *ou* Traité du Manége réduit à ses principes naturels, par le même. Mém. des Sav. Etrang.

112. Expériences faites au sujet de la maladie des Chevaux nommée la morve, par M. Mallouin, Médecin. Hist. de l'Acad. Roy. des Sciences.

113. Recettes pour les maladies des Chevaux, par M. Harpur. *Lauf.* 1761.

114. Médecine des Chevaux à l'usage des Laboureurs, tirée des meilleurs Auteurs, & confirmée par l'expérience: on y a joint des observations sur la Clavelée des bêtes à laine. *Paris*, *Hérissant*, 1763, *in*-12 de 76 pag. avec fig.

115. Pratique de l'équitation, &c. par M. Dupaty de Calm. *Paris, Lacombe*, 1765.

116. Traité sur l'équitation, par le même, avec une traduction du Traité de la Cavalerie de Xenophon. *Paris, Lacombe*, 1772, *in*-12 de 214 pages.

117. Matiere médicale raisonnée, *ou* Précis des médicamens considérés dans leurs effets, à l'usage des Eléves de l'Ecole Royale Vétérinaire, avec les Formules médicinales de la même Ecole, par M. Bourgelat. *Lyon, Bruyset*, 1765, *in*-8.

118. Démonstrations élémentaires de Botanique, &c. à l'usage de l'Ecole Royale Vétérinaire. *Lyon*, 1766, *in*-8. fig. 2 vol.

119. Le Gentilhomme Maréchal, traduit de l'Anglois de Jean Barthelet, par M. Dupuy Demportes. *Paris*, 1766, 2 vol. *in*-12.

120. Le Manuel du Cavalier, qui renferme les connoissances nécessaires pour conserver le Cheval en santé & pour le guérir en cas de maladie, par M. le Baron de Sind. *Paris*, 1766, *in*-12, seconde édition revue & corrigée.

121. Guide du Maréchal, Ouvrage contenant une connoissance du Cheval & la maniere de distinguer & guérir ses maladies, par M. Lafosse fils. *Paris, Lacombe*, 1766, *in*-4.

122. Cours d'Hippiatrique, *ou* Traité complet de la Médecine des Chevaux, orné de 60 planches, par M. Lafosse, Hippiatre.

123. Essai sur les Haras. *Turin, les freres Reycends*, 1769, *in*-8.

124. Dissertation sur le Farcin, maladie qui attaque très-communément les Chevaux, par M. Hurel. *Lacombe*, 1769, *in*-12 de 69 pages.

125. Elémens de l'Art vétérinaire, *ou* Essai sur les appareils & sur les bandages propres aux

Quadrupedes, par M. Bourgelat. *Paris*, *Imp. Royale*, 1770, *in*-8. fig.

126. Médecine vétérinaire, par M. Vitet. *Lyon, les freres Perisse*, 1772, 3 vol. *in*-8.

127. Mémoires sur les Haras. *Paris*, *Lacombe*, 1770, *in*-8.

128. Essai sur la Ferrure, par M. de Bourgelat, *in*-8.

129. L'Ecuyer complet, *ou* l'Art de monter à cheval rendu facile par des regles puisées dans la Nature, & confirmées par l'expérience, avec des instructions au sexe pour monter avec grace & en sûreté, enrichi de gravures, par Charles Hughes, Ecuyer.

130. Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique, Cavalerie, Manége & Maréchallerie, par M. Lafosse, 4 vol. *in*-8. *Boudet*, 1775.

Bêtes a cornes, Bêtes blanches ou a laine, Epidémies.

1. *Gasp. Bauh. Med. de lapidis Besaar Orientalis & Occidentalis cervini item Germanici ortu, natura, differentiis, veroque usu liber. Basil.* 1613, *in*-8..... *Ibid.* 1625, *in*-8.

2. *Georgii Hieronymi Welschii, Medica dissertatio Medico Philosophica de Ægagropilis, editio secunda cui auctarii vice altera accedit. Augustæ Vindelicorum*, 1668, *in*-4.

3. Observations sur les Hydatides trouvées dans différens animaux & dans des cadavres humains, par J. Valentin Willius. Actes de Copenhague.

4. Extrait d'une Lettre écrite à l'Auteur du Journal des Savans, touchant la mortalité du gros bétail, qui a ravagé plusieurs provinces du Royau-

me l'été dernier (1682). Journal des Sçavans du Lundi 30 Novembre 1683.

4. Extrait d'une Lettre du Docteur Wincler, premier Médecin du Prince Palatin, au Docteur Slare, sur une maladie contagieuse du bétail en Italie, en Suisse, en Allemagne, &c. Transactions Philosophiques.

5. *De Constitutione anni* 1690 *ac de rurali Epidemiâ, quæ mutinensis agri & vicinarum regionum colonos graviter afflixit, dissertatio, &c. Bernardini Ramazzini, Med. ad illustrem & Doctiss. Antonium Maliabechium. Mutinæ*, 1690, *in*-4. de 51 pages.

6. Observations sur le Bezoard & sur les autres matieres qui en approchent, par M. Geoffroi le jeune, Médecin. Mémoires de l'Académie Roy. des Sciences.

7. *J. Bapt. Mazini, Med. Tesoro di vari segreti, è rimedi provati contra il male contagioso de Buoi. Venezia*, 1712, *in*-8. *acta erudit.*

8. *De contagiosa epidemia, quæ in Patavino agro & tota fere Veneta Ditione in Boves irrepsit, Dissertatio habita in Patavino Lyceo à Bernardino Ramazzini Praticæ Medicinæ Professore primario, die 9 Novembris* 1711. *Serenissimo Venetiorum Duci Joanni Cornelio dicata. Patavii*, 1712, *Conzatti*, *in*-8. de 45 pages.

9. *Marus Gerbezius de moderno pecorum interitu.* C'est un Appendix à son Livre, *Intricatum extricatum medicum, &c. Francof.* 1713, *in*-4.

10. *Origine, præservativo, è rimedio del corrente contagio pestilenziale del Bue, descritto dal Dottor Giuseppe Gazola, Veronese Medico Cesareo, è Promotore dell' Academia degli Aletofili consagrato alla Serenissima Republica di Venezia. In Verona, Merli*, 1712, *in*-4 de 52 pages.

11. *Manuale d'avertimenti, cautele, rimedi è præser-*

vativo, è curativo dell' occorrente epidemia Bovina dispoſto à communi beneficio da Paolo Geronimo Biumi Fiſico Collegiato, &c. In Milano, 1712, *in*-12 de 46 pages.

12. *Conghietture del Dottor Pietro Antonio Michellotti, Filoſophe, è Medico d'arco ſopra la natura, cagione, è redimi dell' infimita regnanti nè animali Bovini di molte Citta Villaggi, è Caſtelli del Sereniſſimo Dominio di Venezia, è Paeſi vicini, Nell' autunno dell' anno cadente* 1711. *In Venezia*, 1712, *in*-8 de 59 pages.

13. *Iſtoria dell' Epidemia dè Buoi accaduto l'anno 1711 con l'eſame della cagioni, uſo dè rimedi, è modo di preſervare ì Buoi Sani, &c. In Venezia, Orlandi, in*-8. de 186 pages.

14. *Lanzoni Opera.*

15. *Parere intorno alla corrente epidemia degli animali Bovini. Ferrara*; 1713, *in*-4. *Auctore Doct. Nigriſoli.*

16. *Valliſneri Opera.*

17. *Nuova idea del male contagioſo de Buoi, &c. In Milano*, 1734, *in*-12. *Autore Carolo Franciſco cogroſſi Philoſopho & Medico.*

18. *L'Idea della Bovina infezione eſaminata. Pavia*, 1714, *in*-8. *Autore Doctore Gallorati.*

19. *Franciſci Fantaſti, Medici Veronenſis de febre contagioſa, quæ in Veronenſi agro & tota ferè ditione Boves ſolum & juvencas exercuit & exercet diſſertatio.*

20. *Caroli Nicolai Langii deſcriptio contagii Bovini ab anno 1711 ad 1714, in orbis Chriſtiani variis Provinciis graſſati. Lucernæ*, 1714, *in*-8. *Act. erudit. Lipſ.* 1715.

21. Rapport fait par ordre de M. l'Intendant, de la maladie du bétail, par M. Guillo, Profeſſeur en Médecine à Beſançon, & par un Chirurgien de ladite Univerſité, du 30 Juillet 1714.

22. Syſtême des maladies des bêtes à cornes de l'an 1714, par le même.

23. Remedes pour préſerver & guérir les chevaux & beſtiaux attaqués des maladies contagieuſes, ſuivant les expériences qui en ont été faites par M. Hermant, Médecin du Roi & Docteur-Régent de la Faculté de Paris, en pluſieurs provinces par ordre de Sa Majeſté, imprimé par ordre de M. l'Intendant de Paris. 1714; feuille volante *in*-4.

24. Méthode pour traiter les beſtiaux, tant ceux qui ſont malades que ceux qui naiſſent en ſanté, ordonnée par le ſieur Drouin, Chirurgien Major des Gardes-du-Corps du Roi, envoyé par ordre de Sa Majeſté; feuille volante.

25. Précautions & remedes pour préſerver les beſtiaux des maladies contagieuſes, & pour guérir ceux qui en ſont attaqués. Biblioth. de Planque.

26. Remedes pour les maladies des beſtiaux, par Chriſtophe de Juſſieux. *Lyon*, 1714, *in*-12.

27. Jugement de la Faculté de Médecine de Paris ſur les Mémoires qui courent touchant la mortalité des beſtiaux. *Paris*, 1714, *in*-4.

28. *Jo. Mariæ Lanciſii à ſecretiori Cubiculo & Archiatri Pontificii Diſſertatio hiſtorica de Bovilla peſte ex Campaniæ finibus anno 1713, latio importata, deque Præſidiis per Sanctiſſimum Clementum XI, Pontificem maximum ad advertendam aëris labem & annonæ caritatem opportunè adhibitis; cui accedit conſilium de Equorum epidemiâ quæ Romæ graſſata eſt anno 1712. Romæ*, 1716, *in*-4.

29. *Trattato utile e neceſſario ad ogni Agricoltore per guarir Cavalli, Bovi, Vacche, Cani, Aſini, Muli & Vecelli di Gabbia, con il modo de caſtrar porci, & il rimedio di guarire le Beſtia Bovine dal cancro volante, &c. di Gio Battiſta Ferrari*

Cavallerizzo Neapolitano. In Lucca, *in*-12 de 118 pages, fig.

30. Réfléxions ſur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe, par la Société des Médecins de Geneve, avec un Recueil de quelques autres pieces ſur ce ſujet. *Geneve*, *Cramer & Perachon*, 1716, *in*-12 de 296 pages.... *Paris*, *Piget*, 1745, *in*-12.

31. Jean Kanold, Médecin de Breſlau, a donné en Idiôme Allemand, ſous format *in*-8. en 1721, une Hiſtoire détaillée de la cruelle peſte qui attaqua les Bœufs au commencement de ce ſiécle; ouvrage qui a dû lui coûter beaucoup de travail & de recherches.

32. *Andreæ Ottomari Goelicke Med. & Joh. Ottonis Bruckneri de lue contagioſa Bovillum genus nunc depopulante. Francof. ad Viadrum* 10 *Febr.* 1730, *in*-4. réimprimé, dans *Haller diſputationes Medico Practicæ.* t. 5, pag. 715.

33. Obſervations ſur la maladie qui attaque les bêtes à cornes & les chevaux dans la Généralité d'Auvergne, & qui s'eſt introduite ſur la fin du mois dernier dans l'Election de Gannat, Généralité de Moulins. Mercure de France, Octobre 1731.

34. Remede contre la maladie du bétail, tant chevaux, jumens, bœufs, vaches, mules, mulets, qu'autres, ſervant à l'uſage de l'homme, à laquelle, ſi on n'y remédie, ils meurent dans vingt-quatre heures.

35. Mémoire d'obſervations ſur une maladie qui a attaqué le gros bétail dans le Gévaudan. *Montpellier*, *Rochard*, 1732, placard *in-fol.*

36. *Caroli Mazzuchelli notizie pratiche intorno all' Epidemia de Bovi*, *anno* 1735. *In Milano*, 1736, *in*-8.

37. *Relazzione dell' epidemia de Buoi, che fu l'anno 1738 nel Contado d'Arimino, è come per le diligenze fatte in poco d'ora restò sponta.*

38. Observations sur la maladie contagieuse qui regne en Franche-Comté parmi les bœufs & les vaches, par M. René Charles, Médecin de Besançon. *A Besançon, Roches & Daclin*, 1744, *in*-8. de dix-huit pages.

39. Observations sur la maladie du gros bétail, faites à l'occasion d'une Ordonnance qui proscrivoit les cuirs des animaux morts de la maladie contagieuse, par M. le Marquis de Courtivron. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

40. Dissertation sur la maladie épidémique des bestiaux, par M. Raudot, Docteur en Médecine, Aggrégé au Collége des Médecins de Dijon. *Desventes*, 1745, *in*-8. de 46 pages.

41. Lettre d'un Médecin de Paris (M. J. B. L. Chomel) à un Médecin de Province, sur la maladie des bestiaux. *Paris, de l'Epine*, 1745, *in*-8.

42. *Disputatio prior de lue Vaccarum Tubingensi, præside Burcardo Davide Mauchart, Med. Prof. respondente Joh. Phil. Elwert, die 11 Sept. 1745. Tubingæ, in*-4 de 24 pag. & *in Halleri disput. ad morborum hist.* t. 7. Suppl. p. 877; *ejusdem disputatio posterior de lue Vaccarum Tubingensi, respond. Christoph. Henric. Klemm, Act. 1745. Tubingæ, in*-4. de 32 pages, & *apud Hallerum idid.* t. 5, pag. 747.

43. Il a paru en 1745, sous format *in*-8. une Dissertation Allemande sur la contagion des Vaches.

44. Mémoire sur la maladie des bœufs du Vivarais, par M. de Sauvages, Professeur en Médecine à Montpellier. *Montpellier, Rochard*, 1746, *in*-4. de 24 pag.... seconde édition. *Ibid. Martel*, 1746, *in*-4. de 27 pages.

45. Dissertation sur la mortalité des bestiaux. *Paris*, *Gissey*, 1746, *in*-12.

46. Recette pour les maladies des bœufs. Journal de Verdun 1746, Mars, pag. 184.

47. Observations sur la maladie de bestiaux. Journal de Verdun, 1746, Mai, p. 348.

48. Lettre de M. Norman sur la maladie des bestiaux. Journ. de Verd. Octobre 1746, p. 259.

49. *Abrahami Ens disquisitio anatomico pathologica de morbo Boum osterviensium pro peste non habendo. Halberstad.* 1746, *in*-4. *edit. 3. acutior.*

50. *Christiani Andreæ Cothenii triga observationum de lue Bovina in circulo prignicensi anno 1746 notata.*

51. Dissertation sur la question de sçavoir si quelqu'un peut être garant & responsable de la perte arrivée par les cas fortuits, telle que celle des bestiaux occasionnée par la contagion & mortalité générale. *Paris*, 1746, brochure de 120 pages.

52. Lettre au P. B. J. au sujet de la contagion qui fait périr les bêtes à cornes en plusieurs provinces du Royaume, Journal de Trévoux, Mai, 1747.

53. Lettre écrite de Bayeux, par M. L. Médecin de Caën, à M. l'Abbé J. au Collége d'Harcourt, à Paris, sur les maladies des bestiaux, qui, souvent annoncent les maladies épidémiques des hommes. Mercure de France, Avril, 1747.

54. Mémoire sur la maladie des bêtes à cornes. Mercure de France, Juin, 1747.

55. Dissertation sur les maladies épidémiques des bestiaux, par M. Blondel, Médecin. *Paris*, *Leloup*, 1748, *in*-12. de 72 pages.

56. Journal sur la naissance, le progrès & le terme de la maladie contagieuse du gros bétail à Issurtille, ville du Duché de Bourgogne, avec

les observations qui y ont rapport, par M. le Marquis de Courtivron : Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences, 1748.

57. Essai d'expériences sur quelques voies de communication de la maladie contagieuse du gros Bétail : Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, 1748.

58. *Colla giunta di vari rimedi de più celebri Autori, dedicata al nobiliss. vomo Signor Conte Ovidio Bargellini Senatore di Bologna* : *in Bologna*, 1748, *in*-8. de 63 pages.

59. Bibliotheque choisie de Médecine, par M. Planque, Médecin. *Paris*, *d'Houry*, 1749.

60. Dissertation de Jean Ernest Stief, Médecin de Breslau, sur la maladie des bœufs de Silésie, année 1747 : Journal de Breslau.

61. Relation d'une maladie dangereuse des brebis, qui est une espece de gale. Magasin d'Hamb. 1750.

62. *Anthropologia forensis*, &c. *Lipsiæ*, 1751, *in*-8. *Aut. Joan. Ernest Hebenstreit.*

63. *Lettera Medica practica della morte apparentè de gli animali non dependente da malattia, e maniera di soccorerli, da G. D. P. in Genova*, 1751, *in*-4.

64. *P. Giovan Carlo Ignaci Alessi-Farmaco per la corrente epidemia degl' animali è preservativo per la consequenti epidemia in Venezia*, 1751. *in*-4.

65. Lettre où l'on indique un remede pour la maladie des Brebis, appellée *das faulfressen* par les Allemands. *Cette Lettre est insérée dans les* Adversaires économiques.

66. Recherches théoretico-pratiques sur la maladie contagieuse du Bétail.

67. Magasin d'Hambourg.

68. *Balth. Jo. Buchwald brevis expositio eorum quæ circa luem contagiosam observata sunt, de que*

hujus morbi origine & remediis : & Lud. Holbergii animadversiones in morbum armentorum jam sævientem. Acta Medica Hauniensia.

69. *Georgii Augusti Langguth, Med. de morbi Boum contagiosi causa & sanatione probabili : Wittenbergæ ; Eichsfeld*, 1753, *in*-4. de 16 pages.

70. Dissertation en forme de Lettre sur plusieurs maladies populaires, par M. Navier. *Paris*, 1753, *in*-12.

71. *Gentlemans Magazine.*

72. Médecine expérimentale, par M. Thiery.

73. Instruction sur la maniere d'élever & de perfectionner les bêtes à laine, composée en Suédois, par Frédéric W. Hastfer, mise en François par M. ***. *A Paris, Guillyn & à Dijon, Desventes*, 1756, 2 vol. *in*-12.

74. Le Guide fidéle du Berger Suédois, par Alstromer en Suédois.

75. Les Arts secrets du Berger, par le même.

76. Courte & solide instruction pour bien élever les Brebis, 1746, en Suédois.

77. Observations sur la maladie qui a attaqué les Bestiaux en différentes parties de l'Europe, par Erland Tursen, en Suédois. Académie Royale de Suede.

78. Essai sur la nature, les causes & la guérison d'une maladie contagieuse, régnant en Angleterre parmi les bêtes à cornes, par Daniel Pierre Layard. Transactions Philosophiques.

79. Description de la maladie des Bestiaux de la Finlande, par J. Hartmann, en Suédois. Mém. de l'Académ. de Suéde.

80. *Nova Acta Physico-Medica, Acad. nat. curios.*

81. Observations sur la contagion des Bœufs, par J. Engelmann. Commentaires de la Société des Sciences de Harlem.

82. *Marci Ant. Plenciz, Med. Opera, Vindobonæ*

1762, 4 vol. *in-4. Tractatus I. contagii morborum ideam novam unà cum addimento de lue Bovina anno 1761, epidemicè grassante, sistit.*

83. Relation d'une maladie épidémique & contagieuse, qui a regné l'été, l'automne 1757 sur les animaux de différentes especes dans quelques Villes, & plus de soixante Paroisses de la Brie, &c. par M. H. Audouin de Chaignebrun, ancien Chirurgien des Hôpitaux & Armées du Roi, & actuellement Médecin employé ordinaire, par ordre de Sa Majesté, aux épidémies des hommes. *Paris*, *Prault*, 1762, *in*-12 de 57 pages.

84. Le Louvet, maladie du Bétail, ses causes, ses remedes, & les moyens de le prévenir, par M. Regnier, Médecin. *Lauf. Chapuis*, 1762, *in*-12.

85. Mémoire sur la mortalité des Moutons en Boulonnois, dans les années 1761 & 62, par M. Desmars, Médecin, Pensionnaire de la ville de Boulogne sur mer. *Boulogne*, *Battat*, 1762, *in*-4. de 21 pages.

86. Observations sur la maladie des Bêtes à cornes. Affiches de Province, 1763.

87. Gazette du Commerce.

88. *Georgii Frederici Sigwart Med. de Scabie Ovium. Tubingæ*, 1764, *in*-4.

89. *Mich. Sagar Med. de aphthis pecorinis anni 1764, cum appendice de morbis in hac Provincia tam frequentibus, eorumdemque causis & medelis præservativis. Viennæ*, 1765, *in*-8.... *Ibid.* 1769.

90. Mémoire sur les maladies contagieuses & épidémiques des Bêtes à cornes, par M. Bruand, Médecin. *A Besançon*, 1766, *in*-12.

91. Mémoire sur les maladies épidémiques des Bestiaux, qui a remporté le prix proposé par la

Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris, par M. Barberet, Médecin, Pensionnaire de la Ville de Boug-en-Bresse, &c. avec des notes instructives. *Paris, veuve d'Houry*, 1766, *in*-8. de 162 pages.

92. Le Parfait Bouvier, *ou* Instructions concernant la connoissance des Bœufs & des Vaches; leurs âge, maladies & symptômes, avec les remedes les plus expérimentés propres à les guérir, &c. par M. J. G. Boutrolle. *Rouen, Besogne*, 1766, *in*-12 de 175 pages.

93. Essais sur les maladies contagieuses du Bétail, avec les moyens de les prévenir & d'y remédier efficacement, par M. Clerc, ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne. *Paris, Tilliard*, 1766, *in*-12 de 62 pages.

94. Recette pour les maladies des bestiaux, &c. *Geneve*, 1768, *in*-16.

95. La Médecine de Bêtes à laine, contenant leur histoire naturelle & vétérinaire, plusieurs observations qui leur sont relatives, leurs maladies, & les remedes pour les guérir. *Paris*, 1769, *in*-12.

96. Description de la maladie épizootique qui a régné en Hollande en 1769, par M. Saudifort, en Suédois.

97. Remarques & considérations sur l'inoculation des maladies épizootiques, par M. Bergius.

98. Mémoire sur la Maladie épizootique du pays Lanois, par M. Augier du Fot, Médecin Pensionnaire de la Ville de Laon & de la généralité de Soissons pour les maladies épidémiques. *Laon, Calvet*, 1771, *in*-8.

99. Mémoire sur la maladie contagieuse des Bêtes à cornes, dans lequel on cherche un remede préservatif, le plus simple, le plus efficace, le plus général & le moins coûteux, par M. Needham.

100. L'Ecole des Bergers, par Beyer, en Allemand.
101. Traité ſur les Brebis, par Caller, en Allemand.
102. Le Berger Anglois, de Jacques Serenius.
103. La Pharmacie portative des Brebis, par Van Aten.
104. Recueil des Edits publiés en Pruſſe à l'occaſion d'une maladie contagieuſe de Bœufs, par Schreber, &c.

Chasse, Vénerie.

1. DANS les Ouvrages de Xénophon, Philoſophe & Hiſtorien Grec, on trouve un Traité ſur la Chaſſe, qui mériteroit bien d'être traduit.
2. Cynégeticon d'Arrien en grec, avec la verſion latine en vers de Holſten, Bibliothécaire du Vatican, à Rome 16..... & à Paris, *Cramoiſy*, 1644, *in*-4.
3. *Cynegeticon & Halieuticon* d'Oppien. Il y en a eu pluſieurs éditions & traductions.
4. *Phæmonis Philoſophi Cynoſophion ſeu de curâ Canum, græcè; cum latina interpretatione & annotationibus Andreæ Aurifabri Med. Uratiſlavienſis. Witembergæ, J. Lufft.* 1545. *in*-8.
5. *Gratii Cynegeticon, ſive de Venatione; item Nemeſiani, Calpurnii, Ovidii, Adriani, &c. Poemata. Venetiis, p. Manutius*, 1534, *in*-8.
6. *Venatio novo-antiqua, ſive venatici & Bucolici Poetæ, Lugd. Batav. Elzevir*, 1645 & 1653, *in*-8.
7. Le Livre du Roy Modus, & de la Royne Ratio ſa femme, lequel deviſe de toutes les manieres de Chaſſe. *A Chamberry*, 1486, *in*-4. gr. form. avec fig.

8. Des déduits de la Chasse des bêtes Sauvaiges & des Oiseaulx de proye, par Gaston Phæbus de Foix, Seigneur de Bearn. *Paris*, *J. Treperel*, *in-fol.*

9. *De Venatione & de Aucupio per accipitres*, *autore Bellis. Aquaviva. Basilea*, *Perna*, 1518, *in-fol.*

10. *Joannis Darcii Venusini*, *canes recens in lucem editi. Paris. Colinæus*, 1543.

11. *Michaëlis Angeli Blondi*, *Med. de Canibus & Venatione libellus. Romæ*, *Bludus*, 1544, *in-4.*

12. *Alcon* de Jérome Fracastor de Vérone, inséré dans les Délices des Poëtes Italiens.

15. *Petri Angeli Cynegeticorum*, *seu de Venatione libri VI. carmine heroïco. Lugd. Seb. Gryphi*, 1561, *in-4.*

16. La Vénerie de Jacques du Fouilloux; il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage.

15. La Chasse du Loup, par Jean de Clamorgan, Seigneur de Faane, premier Capitaine de la Marine de Ponent. *Paris*, *Dupuis*, 1566, *in-4.*

16. *Joannis Caji*, *Medici de Canibus Britannicis*, *Liber unus. Londini*, 1570, *in-12.*

17. *Tractatus de Venatione*, *Aucupio*, *& Piscatione*, *Auth. Conrad. Heresbach.* Cet Ouvrage se trouve à la fin des quatre Livres d'Agriculture, par le même, imprimés à Cologne en 1571.

18. *Natalis de Comitibus Veneti*, *de Venatione libri IV*, *carmine heroïco*, *ab Hieronymo Ruscellio scholiis illustrati. Venetiis*, *Aldus*, 1551, *in-8.*

19. *Venatus & Aucupium*, *iconibus ad vivum expressa & succinctis versibus illustrata*, *per Joannem Adamum Lonicerum : accedunt Herculis Strozzæ de Venatione carmen*, *& Adriani Cardinalis de Venatione aulicâ carmen ; nec non Gratii*, *M. Aurel Olymp. Nemesiani*, *& Joannis Darcii de Venatione & Canibus carmina : Francof. Sigismundus Feyerabendius*, 1582, *in-4.*

20. Les Plaiſirs des Champs, diviſés en quatre Livres, ſelon les quatre ſaiſons de l'année, par Claude Gauchet Dampmartinois, Aumônier du Roi. *Paris*, *Cheſneau*, 1583, *in*-4. Le même revu & augmenté d'un dévis entre le Chaſſeur & le Citadin, &c. avec l'inſtruction de la Volerie & Pêcherie, &c. *Paris*, *Abel Langelier*, 1604, *in*-4.
21. Le Chien courant, par Jean Paſſerat..... Ce Poëme eſt compris dans ſes Œuvres Poétiques. *Paris*, *Patiſſon*, 1602, *in*-12.
22. La Muſe Chaſſereſſe, par Guillaume du Sable. *Paris*, 1611, *in*-12.
23. Nouvelle invention de Chaſſe, pour prendre & ôter les loups de la France, &c. par M. Louis Gruau, Prêtre, Curé de Sauge. *Paris*, *Chevalier*, 1613, *in*-8. fig.
24. *Delle Caccie di Eugenio Raimondi Breſciano, libri quartro, aggiuntovi il quinto libro della villa con figura intagliate in Rome: in Neapoli*, 1626, *in*-4.
25. La Chaſſe Royale, par le Roi Charles IX. *Paris*, *Rouſſet*, 1625, *in*-8.
26. La Vénerie Royale, &c. par Meſſire Robert de Salnove, Conſeiller, &c. *Paris*, *Sommaville*, 1651..... 1655..... & 1665, *in*-4. fig.
27. *Album Dianæ Leporicidæ, ſive Venationis Leporinæ leges, &c. Cadomi*, 1655, *in*-16.... *Venationis cervinæ, Capreolinæ, Aprugnæ, & Lupinæ leges. Cadomi*, 1659, *in*-4.
28. Dons des Enfans de Latone, la Muſique & la Chaſſe du Cerf, dédié au Roi, par M. de Serrey. *Paris*, *Prault*, 1734, *in*-4. fig.
29. Les Ruſes innocentes de la Chaſſe, ou les Délices de la Campagne, par le Solitaire inventif.
30. Le parfait Chaſſeur, &c. par Jacques Epée de Selincourt. *Paris*, *Quinet*, 1683, *in*-12.

31. La Chaſſe au Loup, au Château de Rhincy, par M. l'Abbé de Fourneaux. *Paris*, 1708, *in*-12.

32. L'Art de toute ſorte de Chaſſes & de Pêches, avec celui de guérir les Chevaux, les Chiens & les Oiſeaux, & un Dictionnaire de la Chaſſe & de la Pêche, avec une explication des termes de la Fauconnerie par demandes & par réponſes. *Lyon*, *Boudet*, 1712, 2 vol. *in*-12.

33. Eloge de la Chaſſe, par le Chevalier de Mailly. *Paris*, 1723, *in*-12.

34. *Poëtæ latini rei Venaticæ ſcriptores & bucolici antiqui, videlicet Gratii faliſci, atque M. Aurelii Olympii Nemeſiani Cynegeticon, Halieuticon & de Aucupio, cum notis integris Caſp. Barthii, Jani Ulitii, Thomæ Johnſon, edit. Brucei : accedunt M. Lagii diſpunctio notarum Jani Ulitii, & Caji libellus de Canibus Britannicis, &c. quibus nunc accedunt Gerardi Kempheri obſervationes, &c. & indices. Lugd. Batav. & Hagæ Comitum*, 1728, *in*-8.

35. Moyen de conſerver le Gibier par la deſtruction des oiſeaux de rapine, *ou* Traité de la Pipée, par M. Simon. *Paris*, *veuve Prudhomme*, 1738, *in*-12.... *Ibid.* 1743, *in*-12.

36. Nouveau Traité de Vénérie, &c. par un Gentilhomme de la Vénerie du Roi. *Paris*, *Meſnier*, 1742, *in*-8.

37. *Bibliotheca ſcriptorum Venaticorum, continens autores qui de Venatione, Sylvis, Aucupio, Piſcaturâ comentati ſunt : ſtudio Georgii Chriſtophori Kreyſig. Altemburgi*, 1750, *in*-8.

38. Dictionnaire théorique & pratique de la Chaſſe & de la Pêche, par M. de Liſle. *Paris*, *Muſier fils*, 1762, 2 vol. *in*-8.

39. L'Ecole de la chaſſe aux Chiens courans, par M. le Verrier de la Conterie, Ecuyer, Seigneur

d'Amigny, les Aulnets, &c. précédée d'une Bibliothèque historique & critique des Théreuticographes; 2 tom. *in*-8. *Rouen*, *Nicolas & Richard Lallemand*, 1763, fig.

40. Lettre à M..... sur la mortalité des Chiens dans l'année 1763, par M. Desmars, Médecin. *Amst. & Paris*, *veuve Pierres*, 1764, *in*-12 de 40 pag. & à la suite de ses épidémies. *Paris*, 1767, *in*-12.

41. Méthode & Projet pour parvenir à la destruction des loups dans le Royaume, par M. de Lisle de Moncel, ancien Capitaine de Cavalerie. *Par. Imp. Roy.* 1768, *in*-12.

42. Traité de Vénerie & de Chasse. *Paris*, *C. J. B. Hérissant*, 1769, *in*-4. de 208 pag. fig.

Fauconnerie, Oiselerie.

1. L'Art de Faulconnerie & déduyt des Chiens de la Chasse. *Paris*, *Philippe Lenoir*, *in*-4. gothique sans date.

2. Le Livre de l'Art de la Faulconnerie, lequel frere Jehan de Francieres, de l'ordre de Hierusalem, Commandeur de Choisy en France, a extrait & assemblé, c'est assavoir des Livres des trois maîtres Faulconniers ci-après nommés, &c. ensemble le Déduit des Chiens de chasse; &c. *Paris*, *P. Sergent*, *in*-4. gothique sans date. On le soupçonne de 1511; il est fort rare. Il y en a eu une édition faite à Poitiers, chez Enguilbert de Marnef, 1567, *in*-4. fig. conjointement avec la Fauconnerie de Guillaume Tardif, celle d'Artelouche: on a encore réimprimé ces trois Auteurs à la suite de du Fouilloux. *Paris*, 1614, *& ibid. veuve Abel Langellier*, 1618, *in*-4. *Paris*,

Cramoisy, 1621 & 1628, *in*-4. fig. On y a aussi ajouté le Recueil de tous les Oiseaux de proie qui servent à la Vollerie & à la Fauconnerie, par G. B.

3. *Jacobi-Augusti Thuani de re Accipitraria libri tres, versibus heroïcis, &c. Lutetiæ, Mamert Patisson*, 1584, *in*-4.

4. De l'Autourserie & de ce qui appartient au vol des oiseaux, par Pierre de Gommer, Seigneur de Lusancy, assisté de Gommer.

5. Traité des Oiseaux de Fauconnerie, par Albert, surnommé le Grand. Ce Traité est inséré dans le sixieme volume de ses Œuvres imprimées à Lyon, 1651, en 21 vol. *in-fol.*

6. La Fauconnerie de Charles d'Arcussia de Capre, Seigneur d'Esparron, de Pailleres, de Courmes & du Revest en Provence, divisée en six parties, avec le portrait au naturel de tous les Oiseaux. *Aix, Tolosan*, 1598, *in*-8. fig.... *Par.* 1604 & 1608, *in*-8.... 1615.... 1621.... 1627, *in*-4.... *Rouen*, 1643, *in*-4.

7. *Hieracosophion, seu rei Accipitrariæ scriptores nunc primùm editi, accessit kinosophion, seu liber de curâ Canum : ex Bibliotheca Regia Medicea, curante Nicolao Rigaltio ; cum versione latiná ad calcem, &c. Lutetiæ*, Morel, 1612, *in*-4.

8. La Fauconnerie de François de Saint-Aulaire, sieur de la Renaudie en Périgord, gentilhomme Limosin. *Paris*, 1619, *in*-4.

9. Le Miroir de la Fauconnerie, où se verra l'instruction pour choisir, nourrir, dresser & faire voler toutes sortes d'oiseaux, les muer & essimer ; connoître les maladies & accidens qui leur arrivent, & les remedes pour les guérir, par Pierre Harmont, dit Mercure, Fauconnier de la Chambre. *Paris, Percheron*, 1620, *in*-8. fig... *Besoigne*, 1635, *in*-8. fig... *David*, 1640, *in*-4. figures.

10. Instructions pour élever les oiseaux de Voliere. *Paris*, 1674, *in*-12.
11. Le véritable Fauconnier, par Messire Claude de Morais, Chevalier, Seigneur de Fortille, ancien Chef du Héron de la grande Fauconnerie, dédié au Roi. *Paris, Quinet*, 1683, *in*-12.
12. *Philippi d'Inville, Soc. Jesu. Aves. Lutetiæ, Par. Lambin*, 1691, *in*-12.
13. Ædologie, *ou* Traité du Rossignol franc ou Chanteur. *Paris*, 1707, *in*-12. *Ibid. Debure*, 1751, *in*-12. fig.
14. Traité du Serin de Canarie, & autres petits Oiseaux de Voliere, avec la maniere de les élever & de guérir leurs maladies. *Par. Prudhomme*, 1707, *in*-12.
15. Nouveau Traité des Serins, &c. avec les Secrets pour les guérir de leurs maladies, par J.C. Hervieux de Chanteloup. *Paris*, 1709... 1713... 1745... 1766... *in*-12. fig.
16. Joseph Mitelli a écrit en Allemand le plaisir de la Chasse aux Oiseaux, la maniere de les prendre, &c. *Nuremberg*, 1737, *in*-4.
17. *Acanthides Canariæ, sive Spini, gallicè* les Serins. *Paris. Thiboust.*
18. Poëme de l'Abbé Beraut sur le Serin de Canarie, 1754, *in*-12.
19. Dissertation Allemande sur l'instinct des Faucons & sur leur éducation. Cette Dissertation est insérée dans le cinquieme volume de l'*Hamburgisches Magazin*, 1750, *in*-8. p. 143.

ECONOMIE RUSTIQUE.

1. *GEOPONICORUM, sive de re rustica libri XX. Cassiano Basso Collectore gr. & lat. cum Prole-*

gomenis Petri Needam. Cantabridgiæ, 1704, *in*-8.

2. *Auctores rei rusticæ, Cato, Varro, Columella & Palladius Rutilius: Venetiis*, 1472, *in-fol.*

3. Traduction d'anciens Ouvrages latins relatifs à l'Agriculture & à la Médecine vétérinaire, avec des notes, par M. Saboureux de la Bonneterie, Ecuyer, Avocat au Parlement. *Paris, Didot le jeune*, 6 vol. *in*-8. fig.

4. *Petri de Crescentiis Opus ruralium commodorum, sive de Agriculturâ libri XII. Lovanii*, 1474, *in-fol.*

5. *Camerarii de re rustica Opuscula. Norib.* 1577, *in*-4.

6. *Prœdium rusticum, authore Carolo Stephano*. 1554.

7. Le Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres, sieur de Pradel. *Paris, Métayer*, 1600, *in-fol.* belle édition.

8. *Joh. Coleri Calendarium perpetuum & VI libri œconomici de re familiari, Hortensi, Rusticâ, Pecuariâ, Venatoriâ & Medicamentariâ*, 1622, *in-fol.*

9. Moyens pour augmenter les revenus du Royaume de plusieurs millions, dédié à M. Colbert, par Querbrat de Calloet. *Paris, Langlois le jeune*, 1666, *in*-4.

10. Le Jardinier du Pays-Bas, la Boutique à remedes pour les animaux, & le Traité des Abeilles, par Jean Vander Groen. *A Bruxelles*, 1672, *in*-4. fig.

11. Œconomie générale de la Campagne, *ou* Nouvelle Maison rustique. *A Paris, de Sercy*, 1700, 2 vol. *in*-4. fig.

12. Nouvelle Maison rustique. *Par. Savoye*, 1761, 2 vol. *in*-4.

13. Les Amusemens de la Campagne, *ou* Nouvel-

les Rufes innocentes. *Paris*, *Prudhomme*, 1709; 2 vol. *in*-12, fig. en bois.

14. Nouveau Théâtre d'Agriculture, *ou* Manége des Champs & de la Ville, avec un Traité de la Chaffe, de la Pêche & de la Fauconnerie. *Brux.* 1712, *in*-8.

15. Dictionnaire pratique du bon Ménager de Campagne & de Ville. *Paris*, 1703, *in*-12.

16. Dictionnaire univerfel d'Agriculture & de Jardinage, de Fauconnerie, Chaffe, Pêche, Cuifine & Manége. *Paris*, *David le jeune*, 1751, 2 vol. *in*-4. fig.

17. Dictionnaire Economique, par M. Chomel, 2 vol. *in-fol.* & 2 vol. de Supplément. Il y en a eu plufieurs éditions; la derniere eft par M. de la Marre.

18. *Vanieri Prædium rufticum.*

19. Economie rurale. *Paris*, 1756, 2 vol. *in*-12.

20. *Caroli Linnæi, Med. Pan Suecus.* Cette Differtation eft inférée dans les *Amœnitates Academicæ* du même Auteur.

21. Economie ruftique à l'ufage des habitans de la Livonie, d'Eftonie & la Curonie, compofée en Allemand par Jean Bernhard Von Fifcher, premier Médecin de l'Impératrice de Ruffie.

22. L'Agronome, *ou* Dictionnaire portatif du Cultivateur. *Paris*, 1760, 2 vol. *in*-8.

23. Dictionnaire domeftique portatif contenant toutes les connoiffances relatives à l'économie domeftique & rurale, où l'on détaille les différentes branches d'agriculture; la maniere de foigner les chevaux; celle de nourrir & de conferver toute forte de beftiaux; celle d'élever les abeilles, les vers à foie, &c. *Paris*, *Vincent*, 1762 & 1764, 3 vol. *in*-8.

24. Mémoire fur l'Agriculture en général, & en particulier fur la culture & le défrichement

des Champs, ſur la nourriture & l'entretien des Beſtiaux, & le gouvernement des Pacages; ſur la nourriture des Poiſſons & l'adminiſtration des Etangs, par M. Lelarge, Avocat. *Paris, Ducheſne*, 1762, *in*-12.

25. Le Gentilhomme Cultivateur, *ou* Corps complet d'Agriculture, tiré de l'Anglois & de tous les Auteurs qui ont le mieux écrit ſur cet Art, par M. Dupuy Demportes. *Paris*, *Simon. Bordeaux*, *Chapuis*, 1761 à 1765, 17 vol. *in*-12.

26. Manuel des Champs, *ou* Recueil choiſi, &c. par M. de Chanvalon, Prêtre de l'Ordre de Malthe. *Paris*, *Lottin le jeune*, 1764, *in*-12.

27. Agriculture complette, *ou* l'Art d'améliorer les terres, traduit de l'Anglois de Mortimer. *Paris*, 1765, 4 vol. *in*-12.

28. Le bon Fermier, *ou* l'Ami des Laboureurs.... & la bonne Fermiere, *ou* Elémens économiques &c. par M. L. R. ancien Echevin de B. *Lille*, *Henry*, 1765. *in*-12. & 1769, *in*-12.

29. L'Abondance rétablie, *ou* Moyens de prévenir en France la diſette des Beſtiaux, en même tems qu'on augmente la fertilité des terres. *Par. Deſventes*, 1768, *in*-12.

30. Le Guide du Fermier, traduit de l'Anglois ſur la quatrieme édition. *Paris*, 1770, *in*-8.

31. Pour tirer des Brebis & des Chévres, plus de profit que l'on n'en tire, par M. C. Q. A. G. D. P. *Paris*, *veuve Langlois*, *in*-4. fig.

32. Obſervations phyſiques ſur les bons effets du ſel dans la nourriture des beſtiaux, par M. Virgile de la Baſtide, de Beaucaire.

33. Mémoire ſur les Bêtes à laine, ſur leur logement, tel qu'il convient à leur tempérament & à nos climats, ſur leur nourriture, ſur la maniere de les élever dans les différentes Provinces de la France. Journal économique.

34. Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes especes de Bêtes à laine, par M. l'Abbé Carlier. *Paris*, *Guillyn*, 1762, *in*-12 de 180 pages.

35. Instruction sur la maniere d'élever & de perfectionner la bonne espece de bêtes à laine. *Par.* 1763, *in*-12.

36. Traité des Bêtes à laine, *ou* Méthode d'élever & de gouverner les troupeaux aux champs & à la bergerie, &c. *A Compiégne*, *chez Bertrand; & à Paris*, *chez Vallat la Chapelle*, 1770, 2 v. *in*-4.

37. Observations de M. Holker, Inspecteur-général des Manufactures étrangeres, pour améliorer les bêtes à laine & les pâturages.

38. Nouvelle Méthode économique, qui produit les mêmes effets que le sel qu'on donne aux troupeaux, sans en avoir les inconvéniens, par M. Leblanc, Inspecteur des Manufactures.

39. L'art de faire éclorre & d'élever en toute saison des Oiseaux domestiques de toute espece, &c. par M. de Réaumur. *Paris*, *Imprim. Roy.* 1749 & 1751, 2 vol. *in*-12.... Pratique de l'art de faire éclorre des Oiseaux domestiques, 1751, *in*-12.

40. *Jani Dubravii de Piscinis & Piscium naturis*, *libri V. Norimbergæ*, 1596, *in*-8..... *Helmst.* 1671, *in*-4.

41. *Gottl. Henr. Kannegiesser de curá Piscium per Selesuici & Holsatiæ ducatium usitata. Kill.* 1750, *in*-8. fig.

42. Dissertation sur l'utilité des Viviers, sur la maniere de les construire, de les entretenir & de les peupler de Poissons.

43. Réflexions sur une maladie des Poissons nommée *Feig*.

44. Dissertation sur la maniere de conserver les poissons sous la glace pendant l'hiver. Ces trois

Dissertations se trouvent imprimées dans les Adversaires économiques.

45. Traité des Mouches à miel, &c. augmenté de plusieurs avis touchant les vers à soie. *Paris*, *Musier*, 1697, *in-12*.

46. Traité des Abeilles, &c. par M. D. L. F. Prêtre. *Paris*, *Jombert*, 1720, *in-12*.

47. Histoire Naturelle des Abeilles, par M. Gilles-Augustin Bazin. *Paris*, *Guérin*, 1744, 2 vol. *in-12*, fig.

48. Mémoires de la Société Economique de Berne.

49. Gouvernement admirable, *ou* la République des Abeilles, & les moyens d'en tirer une grande utilité. *A la Haye*, 1740, *in-12*.

50. Nouvelle construction de Ruches de bois, avec la façon d'y gouverner les Abeilles, inventée par M. Palteau, &c. mis en ordre par M..... Metz, Collignon, 1756, *in-8*. fig.

51. Maniere de gouverner les Abeilles, en Anglois, par Jean Mills. *A Londres*, 1766, *in-8*.

52. *Pan Apum*, *Authore Hagtrom*, en Idiôme Suédois. *Stockolm*, 1768, *in-8*.

53. Culture des Abeilles, *ou* Méthode expérimentale & raisonnée sur les moyens de tirer parti des Abeilles, &c. par M. Duchet, Chapelain de Remaufens, Canton de Fribourg en Suisse. *Vevey*, *Chenebié*, 1771, *in-12* de 340 pag.

54. Nouveau Traité des Abeilles, & nouvelles Ruches de paille, par M. Boisjugan, Ecuyer. *Paris*, *Lamesle*, 1771.

55. Traité de l'éducation économique des Abeilles, par M. Ducarne de Blangy. *Paris*, *Gueffier*, 1771, *in-12*.

56. *Marcus Hieronymus Vida de Bombycum curâ & usu. Lugd. Gryphi*, 1537, *in-8*:.. *Basileæ*, *Winter*, 1537, *in-8*.

57. La Cueillette da la soie pour la nourriture des

Vers qui la font ; par Olivier de Serres, Sieur de Pradel. *Paris*, 1599, *in*-8.

58. La Serodocimasie, *ou* Histoire des Vers qui filent la soie, Poëme, par François de Beroalde, sieur de Verville. *Tours*, 1600, *in*-12.

59. Brief Discours contenant la maniere de nourrir les Vers à soie, par Jean-Baptiste le Tellier. *Paris*, 1602, *in*-12.

60. *Johannes Colerus de Bombyce*, *Giessæ*, 1555, *in*-4.

61. Mémoires instructifs sur les Pépinieres & les Manufactures des Vers à soie, dont le Conseil a ordonné l'établissement dans le Poitou, par M. le Nain, Intendant de Poitou. *Poitiers*, *Faulcon*, 1742, *in*-12.

62. Mémoire sur la maniere d'élever les Vers à soie en France & dans tous les climats où les mûriers peuvent être cultivés, par M. Goyon de la Plombanie. Ce Mémoire est inséré dans le Journal économique.

63. Lettre sur la Culture des Mûriers & l'éducation des Vers à soie. Elle est aussi insérée dans le Journal économique.

64. L'Art de cultiver les Mûriers blancs, d'élever les Vers à soie, & de tirer la soie des cocons. *Paris*, *veuve Lottin & Butard*, 1754, *in*-8. de 232 pages.

65. Lettre à M..... sur l'utilité de la culture des Mûriers, & de l'éducation des Vers à soie en France, pour servir de réfutation à un passage des Mémoires historiques sur les finances, par M. Deon de Beaumont. *Paris*, 1758, 2 vol. *in*-12.

66. Nouvelles Observations sur le même sujet ; elles sont insérées dans le Journal économique.

67. Mémoires sur l'éducation des Vers à soie, par M. l'Abbé Boissier de Sauvages, divisé en trois

parties, avec un Traité ſur la culture des Mûriers & ſur l'origine du Miel. *Nîmes*, *Gaude*, 1763, *in*-8.

68. Précis ſur la maniere d'élever les Vers à ſoie. *Tours*, 1763, *in*-8. fig.

69. Traité ſur la culture des Mûriers blancs, la maniere d'élever les Vers à ſoie, & l'uſage qu'on doit faire des cocons, fig. par M. Pomier, Ingénieur des Ponts & Chauſſées. *Orléans*, *Couret de Villeneuve*, 1763, *in*-8. de 288 pages.

70. Mémoires ſur la culture du Mûrier blanc, & la maniere d'élever les Vers à ſoie, lus à la Société Royale d'Agriculture de Lyon, par M. Thomé de la même Société. *Amſterdam & Lyon*, *Aimé de la Roche*, 1771, 2 vol. *in*-8 de 25 feuilles chacun.

71. Lettre de M. l'Abbé Soumille à Meſſieurs de la Société Royale de la Généralité de Tours, au Bureau du Mans, touchant les Vers à ſoie, 1768, *in*-12 de 28 pages.

72. Traité des Mûriers, &c. ſuivi d'une excellente Méthode pour faire éclorre les Vers à ſoie, par l'Auteur du Traité de la Garance. *Paris*, *veuve Pierres*; 1769, *in*-8 de 68 pages, & 24 de préliminaires.

73. La Mûriométrie: Inſtruction nouvelle ſur le Ver à ſoie, par M. A. Dubet, Ecuyer de la ville de Château-Roux en Berry. *A Lauſanne & à Grenoble*, *chez Cuchet*, 1770, *in*-8. de 272 pag. & 9 de préliminaires.

74. Journal d'Agriculture & de Commerce.

Nota. Il y a encore pluſieurs livres dont M. Lamoreux n'a pas parlé dans ſon Catalogue, mais la plupart ou ſont ignorés & même de peu d'utilité, ou ſont ſi modernes, qu'ils n'ont pu encore parvenir à ſa connoiſſance; nous en avons rapporté

plusieurs dans le cours de ce Dictionnaire. Voyez les articles *Bétail*, *Bestiaux*, *Epizootie*, *Médecine vétérinaire*, *Vache*, *Veau*, *&c.* Il est inutile de les rappeller de nouveau ici, ce seroit allonger inutilement ce volume; d'ailleurs, M. de Villers se propose de publier une Bibliographie raisonnée sur ces différens objets. Il doit avoir des notes sur deux fois plus de livres qu'il ne s'en trouve d'indiqués dans la Bibliographie de M. Lamoreux.



LISTE

Des Livres publiés par M. BUC'HOZ sur l'Histoire du Régne Animal & sur la Médecine Vétérinaire.

1. ALDROVANDUS *Lotharingiæ*, ou Catalogue des Animaux, Quadrupèdes, Reptiles, Oiseaux, Poissons, Insectes, Vermisseaux & Coquillages qui habitent la Loraine & les trois Evêchés, 1 vol. *in*-12, à Parirchez Fétil, Libra ire, 1771.
2. Lettres périodiques, curieuses, utiles & intéressantes sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoissance des Animaux, 5 vol. *in*-8, y compris le Supplément, à Paris, chez Durand neveu, 1769 & 1770.
3. Les Secrets de la Nature & de l'Art, développés pour les alimens, la médecine, l'art vétérinaire & les arts & métiers, 4 vol. *in*-12, à Paris, chez Durand neveu, 1769. *Le tome troisieme concerne l'Art vétérinaire.*
4. La Nature considérée sous ses différens aspects, Ouvrage périodique, 8 vol. in-12, 1771, chez Costard; 5 vol. in-12, 1772, chez Fétil; 5 vol. *in*-12, 1773, chez Lacombe; 3 vol. *in*-12, 1774, chez le même; 3 vol. 1775, chez le même. *Il y a dans ce Recueil plusieurs choses concernant l'Histoire des Animaux & l'Art vétérinaire.*
5. Les Amusemens innocens, contenant le Traité des Oiseaux de Voliere, *ou* le Parfait Oiseleur, 1 vol. *in*-12, à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, 1774.

6. Traité Economique & Physique des Oiseaux de basse-cour, 1 vol. in-12, à Paris, chez Lacombe, 1775.
7. Histoire générale des Insectes des environs de Surinam & de toute l'Europe, par Mademoiselle Sybille Mérian, nouvelle édition *in-fol.* chez Desnos, 1771, publiée par M. Buc'hoz.
8. Histoire raisonnée des différens Oiseaux qui habitent le globe, divisée en deux parties, dont la premiere représente les Oiseaux de la Ménagerie du Roi, par M. Buc'hoz, & la seconde est une traduction de Jonston faite par M. Gauché.
9. Dictionnaire Vétérinaire & des Animaux domestiques, 6 vol. in-8. petit Romain. C'est le présent Ouvrage.

Les Ouvrages suivans sont prêts à être mis sous presse.

Les Amusemens économiques, *ou* Traité du gros & menu Bétail.

Traité de Animaux qu'on élève ordinairement dans les Villes, & qui servent de compagnie à l'homme.

Traité de la Chasse & de la Pêche.

Traité économique des Abeilles, Vers à soie & autres insectes qui peuvent être de quelqu'utilité à l'homme.

Manuel alimentaire de tous les Animaux & de toutes leurs parties constituantes servant de nourriture à l'homme.

Traité des Oiseaux, traduit de l'Allemand de Frisch.

Histoire générale & économique des trois Régnes de la Nature. *On en publie actuellement les planches enluminées.*

CATALOGUE

CATALOGUE

Des Ouvrages concernants précisément l'Histoire des Animaux de la France.

GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

HISTOIRE abrégée des Insectes des environs de Paris, par M. Geoffroi, 2 vol. *in*-4°.

Traité sommaire de Coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris, par le même, petit vol. *in*-12. *Nous en avons donné l'Extrait.*

N. B. *En rapportant dans notre Dictionnaire raisonné des Plantes de la France les Ouvrages concernant les Plantes de la Généralité de Paris, nous avons omis le Floræ Parisiensis prodomus de Dalibard*, 1 vol. *in*-12.

GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS.

L'HISTOIRE Naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie, qui traite des Oiseaux de terre, de mer & de riviere, par M. Salerne, 1 vol. *in*-4. *On traite spécialement dans ce livre des Oiseaux de l'Orléanois.*

GÉNÉRALITÉ DU LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire Naturelle du Lyonnois, Forez & Beaujolois, par M. Alleon

Dulac, 2 vol. *in*-12. *Nous avons donné l'Extrait de ce qui concerne l'Histoire des Animaux.*

Voyage au Mont Pilat, par M. de la Tournette, 1 vol. *in*-8°. *Nous en avons donné l'Extrait.*

GÉNÉRALITÉ DE LANGUEDOC.

HISTOIRE des Poiſſons, par M. Gouan, 1 vol. *in*-4. Il s'agit ſpécialement dans cet Ouvrage des Poiſſons des côtes du Languedoc.

GÉNÉRALITÉ DE LORRAINE.

Aldrovandus Lotharingiæ, ou Catalogue des Animaux de la Lorraine.

N. B. L'Hiſtoire Naturelle des Animaux de la France eſt encore, pour ainſi dire, dans ſon berceau, ſi on en peut juger par le peu d'ouvrages qui ont paru ſur cet objet : on a ſans contredit travaillé beaucoup plus ſur la Botanique ; il paroît même depuis peu à Strasbourg un Ouvrage nouveau ſur la Botanique de la Flandre Françoiſe ; il eſt intitulé *Deliciæ Gallo Belgicæ*, par M. du Necker, Botaniſte de ſon Alteſſe l'Electeur Palatin.

OUVRAGE général ſur le Regne animal de la France.

Le préſent Dictionnaire, auquel eſt joint un *Fauna Gallicus.*



ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

LE Roi a établi deux Ecoles Vétérinaires, une au Château d'Alfort, près de Charenton, & une autre à Lyon, rue Sainte Apolline. Ces Ecoles Vétérinaires ſont du Département de M. Bertin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. M. Bourgelat, Commiſſaire-général des Haras, en eſt le Directeur-général.

CABINETS D'HISTOIRE NATURELLE CONCERNANT LE REGNE ANIMAL.

NOUS en donnons la Liſte avec ceux de Minéralogie. *Voyez* à la fin du quatrieme volume de notre Dictionnaire Minéralogique & Hydraulogique de la France.



LISTE

Des Animaux dont il eſt queſtion dans ce Dictionnaire, avec tous leurs différens noms ſynonimes, tant triviaux que ſcientifiques.

A

1. ABEILLE, Mouche à miel. *Apis. Apis mellifica, Apis domeſtica*, tom. 1. pag. 1. Voyez *Mouche à miel.*
2. Ablette, Able, Ablet; dans le pays Meſſin, Aubette. *Cyprinus Alburnus. Linn. Alburnus quorumdam, albula minor*, tom. 1. pag. 40.
3. Agneau, *Agnus*, tom. 1. pag. 44. Voyez *Bélier* & *Brebis.*
4. Aloſe. *Clupea aloſa. Linn. Aloſa*, t. 1. p. 62.
5. Alouette. *Alauda.* En Guyenne, *Louette*; jadis, *Alavette, Laïette, Layatte*; & chez nos vieux Poëtes, *Aloue*, t. 1. p. 65.

Il y a en France pluſieurs eſpeces d'Alouettes. La premiere eſt l'Alouette commune. *Alauda vulgaris. Ray. Synopſ. Alauda cœlipeta, non criſtata, vertice plano, Klein. Alauda rectricibus extimis duabus extrorſum longitudinaliter albis, intermediis interiori latere ferrugineis. Linn.* En Italien, *Lodola non Capelluta*; en Anglois, *The common Field-lark*; en Suédois, *Laerka*; en Provençal, une *Coquillarde*; vulgairement *Alouette des champs ou des plaines.*

La ſeconde eſt le Cugelier. *Alauda arborea, tottovilla olinæ, Rai Synopſ. Alauda rectricibus*

fuscis, prima obliquè dimidiato albâ, secundâ maculâ cuneiformi albâ. Linn. A Orléans *Cujelier*; en Sologne, *Cocholivier* ou *Cochelirieu, Pienu, Flûteur* ou *Flûteux, Alouette flûteuse, Lutheux, Turlut* ou *Turlutoire, Musette*; ailleurs, *Trelus* ou *Cotrelus*; en Saintonge, *Coutrioux*; à Nontes, *Alouette Calandro*, & vulgairement par corruption, *Escarlande*.

La troisieme espece est l'Alouette des prés *Alauda pratorum Aldrovandi. Rai. Synops. Alauda lineolâ superciliorum albâ, rectricibus duabus extimis introrsùm albis. Linn.* En François, *la petite Alouette, l'Alouette de bois ou de bruyeres, l'Alouette bâtarde, l'Alouette folle, l'Alouette percheuse; l'Alouette Buissonniere*; en Beauce, *l'Alouette Bretonne*; en Sologne, *Tique, Kique, Akiki*; en Provence, *Bedovide*; selon Bellon, Cotgrave & nos vieux Dictionnaires, *Farlouse, Falloppe, Feloppe*.

La quatrieme espece est le Cochevis ou l'Alouette huppée. *Alauda cristata major. Rai. Syn. Alauda capitata cristata viarum. Klein; galerita quorumd.* En Italien, *Lodola Capelluta*; en Allemand, *Heubel-lerche*; en Anglois, *The Crested Lark*; dans le Perigord, *Verdauge*; en Provence & en Orléanois, *Calandre*; en Berry, *Alouette crêtée*; en Sologne, *Alouette huppée*; en Beauce, *Alouette cornue* ou *Alouette de chemin*; ailleurs, *Alouette de Brie*; jadis, *Galerite*; selon Cotgrave, quelquefois aussi, *Alouette d'arbres, Alouette de vignes*, ou *grosse Alouette*.

6. Anchois. *Apua* en latin; en Anglois & en Suédois, *Anchoue. Clupea maxillâ superiore longiore, art.* tom. 1, p. 77.

7. Anguille. *Muræna unicolor, maxillâ inferiore longiore, artedi*; en Hébreu, *Tselobeha*; en lat. en Espagnol & en Italien, *Anguilla*; en Alle-

mand *Ahl* ou *Aal*; en Flamand, *Ael*; en Anglois, *Eel*; en Suédois, *Al*; selon quelques Auteurs, *Fille de Jupiter*; en Languedoc, *Marguignon* à *l'anguille mâle*, & *anguille fine à la femelle*, t. 1, pag. 77.

8. L'Ane. *Equus caudá extremitate setosá, cruce nigrá suprà humeros. Equus asinus. Linn.* En hébreu, *Chamor*; en Chaldéen, *Chamara*; en Arabe, *Chimar*; en latin, *Asinus*; en Anglois, *Ass*; en Allemand, *Esel.* La femelle, *Asina*; en Anglois, *Ass-colt*; en Allemand, *Junger Esel*, *Esel Fuellen.* L'Anesse se dit *Athon* en Hébreu, *Athôno* en Syriaque, *Athána* en Chaldéen, t. 1, pag. 88.

9. L'Anesse, voyez *Ane*, tom. 1 pag. 102.

10. L'Anon; c'est le petit de l'Ane, voyez *Ane*, tom. 1, pag. 103.

11. L'Araignée, l'Aragnée, l'Araigne, l'Aragne, l'Eraigne, l'Iraigne ou Yraigne; en latin, *Aranea*; en Italien; *Ragno*, & en Espagnol, *Araña.* Voyez le *Fauna Gallicus* dans la classe des Insectes, tom. 1, pag. 116.

12. Ascaride. *Ascaris*, tom. 1, pag. 126.

13. Autour. *Accipiter palumbarius Aldrovandi & aliorum, astur gallorum. Rai Synops.* En Anglois, *The Goshawk*; selon Aristote, *Hierax Asterias*; selon Bellon, *Accipiter stellaris*; en Italien, *Astore* ou *Astudo*, tom. 1, pag. 131.

B

14. BARBEAU. *Cyprinus oblongus, maxillá superiore longiore, cirris quatuor, pinná ani ossiculorum septem. art. Cyprinus barbus. Linn.* En lat. *Barbus*, *Barbulus*, *mugil Barbatus*, *Mystus fluviatilis*; en Allemand, *Barbe*, *Barbole*, *Barble* & *Barme*; en Italien, *Barbio*; en Anglois, *Barbel*

& *Baryll*; en Espagnol, *Barbo*; à Gênes, *Berma*, & en Saxe, *Barme*, tome 1, pag. 135.

15. Barbotte; en latin, *Barbotta*, espece de Lotte, tome 1, pag. 137.

16. Bécasse. *Scolopax, gallinago maxima. Rai. Synops. Numenius rostri apice lævi, capite lineâ utrinque nigra, rectricibus nigris apice albis. Linn.* En Hébreux, *Kore*; en Italien, *Gallinaccia* ou *Beccaccia*; en Allemand, *Berg-schnepfe*; en Anglois, *the Wood-Cock*; en Suédois, *Morkulla*; en Picardie dans le Boulonnois, *Vuidecoc*; en Normandie, *Vit-de-coq*; en Guyenne, *Beccade*; en Saintonge & en Poitou, *Acée*, *Assée*; selon Cotgrave, *Assée*, *Becdasse*, *Sotart*, tom. 1, pag. 142.

17. Becasseau, c'est le nom qu'on donne au petit de la Bécasse. Voyez *Bécasse*, tome 1, p. 146.

18. Bécassine. *Gallinago minor*, *Rai. Synops. Scolopax media*, *Klein. Numenius capite lineis quatuor fuscis longitudinalibus, rostri apice tuberculoso, femoribus semi nudis. Linn.* En Italien, *Becassino*; en Allemand, *Duppel-schnapse*; en Anglois, *the Snipe* ou *Snite*; en Suédois *Woldsnaappa*; en Picardie, *Beccassaigne*; selon Belon, *petite Bécasse*, *Bécasseau* ou *Bécasson*, tome 1, page 146.

19. Becfigue. *Ficedula septima Aldrovandi, pettichaps eboracensibus, Beccafigo italis. Ray. Synops. Motacilla gulâ virescente-cinerea, artubus fuscis, subtus flavescens, abdomine albido. Linn.* En Hébreu, *Rabb siali*; en Italien, *Becafi*; en Allemand, *Schnepfe*; en Espagnol, *Tordo*; en Anglois, *Nictingale* ou *the Figeater*. tom. 1. p. 147.

20. Belette; en latin, *Mustela*; en Italien, *Donnola*, *Balottula*, *Benula*; en Espagnol, *Camadreia*; en Allemand, *Wisele*, en Anglois *Weasel*, *Weesel*, & dans quelques endroits d'Angleterre,

Foumart. Mustela propriè sic dicta. Gesn. Hist. quadr. p. 272. Icon. Animal. quadr. p. 99. Mustela vulgaris. Ray. Synops. Mustela suprà rutila, infra alba..... Mustela vulgaris. Briss. reg. anim. pag. 242. tom. I. pag. 141.

21. Bélier. C'est le mâle de la Brebis; voy. *Brebis*, tom. I, p. 153.

22. Biche. C'est la femelle du Cerf; voy. *Cerf*, tom. I, p. 166.

23. Biset, Bizet; voyez *Pigeon ramier*, tome I, page 167.

24. Blaireau, *Blereau*, *Taisson*, *Tasson*, *Grisart*, *Bedouault*, *Bedouau*, *Bedou. Meles unguibus anticis longissimis. Linn. Faun. Suec.* En latin, *Meles* & *Taxus*; en Espagnol *Tasugo* ou *Taxon*; en Italien, *Tasso*; chez les Grisons, *Tasch*; en Allemand, *Tachs*, *Dar*, *Dachs*; chez les Illyriens, *Gezweez*; chez les Polonois, *Jaswiec*, *Borsuk*, *Kot-dziki* & *Zbidi*; chez les Suédois, *Greef-svin*; chez les Anglois, *Badger*, *Brock*, *Gray*; & chez les Anglois septentrionaux, *Pate.* tom. I, pag. 168.

25. Bœuf. C'est le Taureau à qui l'on a fait l'opération de la Castration; voyez art. *Taureau*, tom. I, pag. 174.

26. Bouc; voyez artic. *Chèvre*, qui en est la femelle, tom. I, pag. 215.

27. Brebis, *Brebis domestique* ou *commune*; *Ovis offici. Scrod. 303. Bossch. quad. 287. Blas. 94. Valent. 125. Herm. Cynos. 826. Lemer. 644. Dal. Pharm. 436. Charlet, Onom. 6. Schwenckf de quad. 57. Gesner de quad. 872. Aldrov. de quadr. Bisulc. 370. Jonst. de quad. 38. Ovis domestica, cujus mas aries dicitur, fœtus agnus. Ray. Synops. quadr. 73. Ovis cornibus compressis lunatis. Linn. Faun. Suec. 43. Aries, ovis, vervex, agnus, Klein. quad. 13. Aries, lani-*

ger, caudâ rotundâ brevi. Briss. quad. 74. *Ovis vulgatior. nonnull.* Cet animal se nomme en Hébreu, *Zon ;* en Persan, *Gospend ;* suivant Pline, *Pecus ;* en Italien, *Pecorá ;* en Espagnol, *Ovaja ;* en Allemand, *Schaff ;* en Anglois, *Shupe ;* en Illyrien, *Ouveze* ou *Skop.*

Le Bélier qui est le mâle se nomme en Hebreu, *Jal & Eal ;* en Chaldéen, *Dikerin ;* en Arabe, *Kabsa ;* en Persan, *Nerameïsch ;* en latin, *Aries ;* en Italien, *Montone ;* en Espagnol, *Carnero ;* en Anglois, *Ram*, & en Allemand, *Hodenwider.*

L'Agneau, qui est le petit de la Brebis, se nomme en Hébreu *Kebes* ou *Keseb ;* en Syriaque, *Imra ;* en latin, *Agnus ;* en Anglois & en Allemand, *Lamb ;* en Italien, *Agno ;* & en Espagnol, *Cordero ;* quand il est tout jeune, on le nomme en François *Agnelet ; Mouton* est le nom qu'on donne à l'Agneau mâle qu'on a coupé ; son nom latin est *Vervex*, tom. 1, pag. 224.

28. Brême. *Cyprinus pinnis omnibus nigrescentibus, pinnâ ani ossiculorum viginti septem. art.* En lat. *Brama*, ou *Cyprinus latus*, selon Rondelet ; en Allemand, *Brassun ;* en Suédois, *Brax ;* en Anglois, *Abream ;* en Italien, *Scarda* ou *Scardola*, tom. 1, pag. 292.

29. Brochet. *Esox rostro plagio plateo. art. & gron.* En Italien, *Luccio* ou *Luzzo ;* en Allemand, *Hecht ;* en Flamand, *Snoock ;* en Anglois, *Picke* lorsqu'il est grand, & *Pickerell* lorsqu'il est petit ; en Danois, *Gedde ;* en Turquie, *Turna* ou *Turnes ;* à Bordeaux, *Lucz ;* en Anjou & dans le Maine, *Becquet* ou *Bechet.* Quelques-uns appellent le petit Brochet ou Brocheton, *Lanceron* ou *Lancon ;* le moyen, ou celui qui est gros comme le poing, *Brochet ou Poignard*, & le gros, qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat, *Brochet Carreau*, tom. 1, pag. 293.

30. Bupreſte ; en latin, *Bupreſtis*, tom. 1, pag. 300.
31. Buſe, Buiard, Buiſard, Bauſen, Lanier, Bondrée, en latin *Buteo vulgaris*, tom. 1, p. 301.
32. Butor. *Ardea ſtellaris. Ray. Synopſ. Ardea ſtellaris minor, ſive ocnus. Aldrov. Ardea vertice nigro, pectore pallido, maculis longitudinalibus nigricantibus. Linn.* Dans les provinces ſeptentrionales d'Angleterre, *The mire-drum*; en Italien, *Trombone*; en Allemand, *Rohrtrum* ou *Meerrind*; en Anglois, *The Bittour* ou *Bittern*; en Suédois, *Roerdrum*; en Poitou, *Buhor*; en Bretagne *Gallerand* ou *Galerand*; à Bellegarde, dans la forêt d'Orléans, *Behors*; en Berry & en Sologne, *Bihour*; en Gaſcogne, *le Pareſſeux*; ailleurs, *Las d'aller*, *Bihor* ou *Bitour*, *Taureau d'étang ou de riviere*, *Bœuf de marais*, *Héron étoilé*, *Pittouir*, ſelon Bellon; *Rouſſeau*, ſelon Cotgrave; *un Hou*, ſuivant quelques payſans Orléanois, tom. 1, pag. 302.

C

33. CAILLE. *Coturnix. Ray. Synopſ. Tetrao pedibus nudis, corpore griſeo maculato, linea ſuperciliorum alba. Linn.* En Anglois *the Quail*; le petit *Cailleteau* en François, tom. 1, pag. 303.
34. Canard; le domeſtique n'eſt qu'une variété du Sauvage. *Anas torquata minor Aldrovandi*; *Boſchas major*, *Ray. Synopſ. Anas ſylveſtris vera*, *Klein. Anas caudæ rectricibus intermediis recurvis Linn.* En Suédois, *Graeſ-and* ou *Blaonacke*; en Allemand, *Spiegel-endte*, *Mertz-endte*; en Anglois, *the Common Wild Duck.* La femelle s'appelle en François *Cane ſauvage*, & le mâle, *Malard* ou *Malart*; le petit s'appelle en latin & en Italien, *Anaticula*, *Hallebran* juſqu'en Octobre; il prend pour lors le nom de Canardeau,

& un mois après, *Canard* ou *Oiseau de riviere*. tom. 1. pag. 310.

35. Carpe. *Cyprinus cirris quatuor, officulo tertio pinnarum dorsi, ac ani, uncinulis armato. art.* Ce poisson se nomme à Venise *Rana* ou *Reina*, & ailleurs en Italie, *Carpana*, *Carpione* ou *Carpena*; à Rome, *Barbara*; en Grece & en Turquie, *Sasar*; en Etolie, *Kyprinos* selon Belon; en Espagnol, *Carpa*; en Allemand, *Karpffe*, *Carper* ou *Carperm*; en Flamand, *Carpal* ou *Kerper*; en Hollandois, *Corper*; en Polonois, *Karp*; en Anglois & en Suédois, *Carp*. La petite Carpe s'appelle *Carpeau*, *Carpillon*, *Carpette*, tom. 1, pag. 316.

36. Cavale; c'est la femelle du Cheval, tome 1, pag. 326.

37. Cerf. *Cervus cornibus ramosis, teretibus incurvatis. Linn.* En Hébreu, *Ajeal*; en Arabe, *Ail*; *Aila* en Chaldéen & en Syriaque; en Persan, *Gervasen*; en Italien, *Cervo*; en Espagnol, *Cierro*; en Allemand, *Hirsch*, ou *Hirts*, ou *Hirs*; en Anglois, *Hart*; en Flamand, *Hert*; dans toute l'étendue de l'Illyrie, *Galen*; dans la Pologne, *Jeliienii*; chez les Suédois, *Hiort* & *Kronhiort*. La femelle du Cerf s'appelle en François *Biche*; en Hébreu, *Yacala*; en Chaldéen, *Galaa*; en latin, *Cerva*; en Allemand, *Hinde Hindinus*; en Espagnol, *Cierva*; en Italien, *Cirva*. Le petit de la Biche se nomme *Faon*, tom. 1, p. 328.

38. Chapon; c'est un jeune Cocq qu'on a châtré, tom. 1, pag. 333.

39. Chat. *Felis domestica. Felis caudá elongatá, auribus æqualibus. Linn. Felis, vulgo catus Gesn.* En Hébreu, *Catul*; chez les Sarrasins, *Katt*; en Arabe & en Syriaque, *Sunar*; en Italien, *Graté*; en Espagnol, *Gato*; en Allemand *Katz*;

en Anglois, *Cat;* en Suédois *Katta;* en Illyrien, *Koczka*, tom. 2, p. 106.

40. Cheval. *Equus caudâ setosâ undique. Linn.* En Hébreu, *Sus;* la Jument ou Cavale, *Susa;* en Chaldéen & en Syriaque, *Susuatha;* en Arabe, *Baïet;* en Persan, *Asbecha;* en latin, *Equus;* en Allemand, *Reysa;* en Italien & en Espagnol, *Cavallo ou Cavalla;* dans la Boheme, *Kun;* dans toute l'Illyrie, *Kobila:* on l'appelle en Polonois, *Kon*; en Suédois, *Haest;* en Flamand, *Peert* ou *Heinst;* lorsqu'il est coupé, *Ruyn;* la femelle, *Merri*, selon Aldrovande, & en Anglois, *Horse*, tom. 1. p. 334.

41. Chevre. *Capra cornibus carinatis arcuatis. Linn.* En Hébreu & en Chaldéen, *Ez;* en Syriaque, *Ezo;* en Arabe, *Sehab;* en Persan, *Buh;* en latin & Italien *Capra*; en Espagnol, *Cabra;* en Allemand, *Ziege* ou *Geiss;* en Flamand, *Geyte;* en Illyrien, *Kosa;* en Anglois, *Agote*, & en Suédois, *Get.*

Le mâle se nomme *Bouc* en François; en Hébreu, *Sehaïr*, ou *Taïs* quand il est jeune, & *Atur* lorsqu'il est vieux; en Chaldéen & en Syriaque, *Taïs, Taissa, Tzapir* ou *Tzapira;* en Arabe, *Tais;* en Persan, *Alleban;* en latin, *Hircus;* en Allemand, *Bock;* en Anglois, *Gote-Bouke;* en Espagnol, *Cabron;* en Italien, *Becco, Capro* ou *Caprone;* en Illyrien, *Kosel;* en Hébreu, *Saïr, Tsaphir;* en Syriaque, *Tsiphroïr, Thaïsch, Thaïscho, Thascho*, tom. 1. pag. 477.

42. Chevreau; c'est le petit de la Chêvre, tom. 1, pag. 496.

43. Chevreuil. La femelle se nomme *Chevrette. Cervus cornibus ramosis, teretibus, erectis. Linn. Cervus minimus, capreolus parvulus, capræa. Klein. Cervus cornibus teretibus erectis. Briss.* En Hébreu, *Zebî;* en Chaldéen, *Thabia;* en lan-

gue Arabe, *Thabiu*; en Persan, *Ahu*; en Espagnol, *Zorbito*; en Italien, *Capriolo*; en Allemand, *Reeh*; dans toute l'Illyrie, *Srna* ou *Sorne*; en Polonois, *Sarn*, *Sarna*; en Danois, *Raadiur*; en Anglois, *Rée-deer*, t. 1. p. 497.

44. Chien. *Canis Caudâ recurvâ. Linn.* En Hébreu, *Keler*; en Chaldéen, *Kalba*; en Arabe, *Kelbe*; chez le Sarrasins, *Kepe* ou *Kolb*: en Persan, *Sag*; chez les Medes, *Spaca*; en Espagnol, *Parro*; en Italien, *Cane*; en Illyrien, *Pes* ou *Pas*; en Allemand & en Suédois, *Hound*; en Anglois, *Dog.* tom. 1. pag. 503.

45. Cigogne. *Ardea alba remigibus nigris. Linn.* En Italien, *Cigogna* ou *Cicogna*; en Allemand, *Storch*; en Anglois, *Stork*; en Suédois, *Storck*, jadis en François, *Cigongne* ou *Cigoigne*, *Cicongne* ou *Cicoigne*. Le petit de la Cigogne se nomme *Cigogneau* ou *Cicogneau*, quelquefois *Sigognat* ou *Cicognat*, *Cicoigneau* ou *Cigoigneau*, & même *Cigoneau* ou *Ciconeau*, selon Cotgrave, tom. 1, pag. 544.

46. Ciron, *Acarus.* En latin, *Pedicelus*; en Piémontois, *Syro*; en Italien, *Ciro*; en Suédois, *Klamask*; en Gascon, *Brigans*, t. 1, p. 555.

47. Cochon, Porc, Pourceau. *Sus dorso anticè setoso, caudâ pilosâ; seu porcus domesticus. Linn.* En Hébreu, *Chasir*; en Chaldéen, *Chasira*; en Persan, *Mar* ou *Buk*; en Espagnol, *Puerco*; en Italien, *Porco*; le mâle, *Verdo*; lorsqu'il est coupé, *Porco castrato* ou *Majalu*; la femelle, *Scropha* ou *Troiata*; en latin, *Sus*; le mâle, *Verres*; quand il est coupé, *Majalis*; la femelle, *Scropha*; quand le mâle est jeune, *Porcellus*; en Allemand, *Saw*; en Polonnois, *Wieprz*; en Anglois, *Hog*; la femelle en François *Truie*, & le mâle *Verrat*, tom. 1, pag. 561.

48. Colombe; voyez art. *Pigeon*, tom. 1, p. 615.

49. Coq & Poule. *Gallus galinaceus*, & *Gallina domeſtica. Ray. Synopſ. Gallus caudâ compreſsâ aſcendente. Linn.* En quelques endroits, le Coq ſe nomme *Gau*, *Geau* ou *Jau*, *Gal* ou *Gog*; quand il eſt petit, il s'appelle *Cochet*; jadis à Orléans, *Quoy* ou *Cocher*: on nomme quelquefois la Poule, *Galine*, *Gelline*, *Gelinette*, *Gelinotte*, & en Picardie, *Glaine* ou *Gleine*, tom. 2, pag. 2.

50. Coq d'inde. *Gallo-pavo, ſeu avis numidica & meleagris. Linn. & Klein, pavo gallus, gallus indicus, & gallina indica, ſive Affricana nonnullis. Dindon*, *Paon d'inde*, *Dindor* en François, la femelle, *Poule d'inde*, *Dine*; le petit *Dindon*, *Dindonneau*, *Poulet d'inde*, tome 2, pag. 23.

51. Coq de bruyere. *Urogallus ſeu tetrao major Aldrovandi. Ray. Synopſ. Lagopus maximus. Klein. Tetrao rectricibus exterioribus ſubbrevioribus, alarum baſi alba macula. Linn.* Communément *Coq de bois* ou *de montagnes*, *Coq des Alpes* ou *ſauvage*; *Coq de Gênes* ou *de Limoges*, *Coq joli*; *Orhan* ſelon Linocier; *Faiſan noir des Alpes* ou *de montagne*; *Faiſan bruyant* ou *bruant*. Tom. 2. pag. 19.

52. Corbeau. *Corvus, Ray. Synopſ. Corvus ſympliciter. Klein. Corvus ater, dorſo cœruleſcente. Linn.* En Italien, *Corvo*; en Anglois, *the Rauen*; en Allemand, *Raabe*; en Guyenne, *Eſcorbeau*, jadis *Corbin*. On nomme *Corbillats*, *Corbillarts*, les petits du Corbeau. Tom. 2. p. 41.

53. Corneille. *Cornix, Ray. Synopſ. Cornix nigra. Klein.* En Italien, *Cornice* ou *Gracchia*; en Anglois, *the Common Crow*; en Saintonge, en Touraine & ailleurs, *Grolle*, *Grole*; en Bourbonnois *Agrolle*; en Sologne, du côté de Romorantin, *Couale*; en Berry, *Couar*; en Auvergne, *Couas*; en Piémont, *Crouaſſe* ou *Croace*;

petit Corbeau selon quelques-uns, & selon Pierre Borel, *Graule*, *Graie*, *Agraille*. Tom. 2. p. 50.

54. Coucou. *Cuculus nostras, seu Aldrovandi secunda. Ray. Synops. Cuculus rectricibus nigricantibus punctis albis. Linn.* En Italien, *Cuculo* ou *Cuccolo*; en Anglois, *the Cuckow*; en Allemand, *Kukuc*; en Espagnol, *Cuclillo*. Tom. 2, p. 54.

55. Cousin. *Culex*. Tom. 2. pag. 64.

56. Crapaud. En latin, *Bufo* & *Rubeta*; en Anglois, *Toad*; en Allemand, *Krote-Tasche*; en Suédois, *Padda*. Tom. 2, pag. 78.

57. Cygne. *Cygnus, Ray. Anser cygnus, Klein. Anas rostro semicylindrico, cerâ flavâ, corpore albo. Linn.* En Anglois, *the Thame Swan*; en François, *Godard*. Tom. 2, pag. 95.

D

58. Daim. *Cervus cornibus ramosis compressis, summitatibus palmatis. Linn.* En Hébreu, *Opher*; en latin, *Dama*; en Italien, *Daino* ou *Dainio*; en Espagnol, *Gamo*; en Allemand, *Wilder Rhe-bock* ou *Damhirsch* en Anglois, *Fallow Deer*; le mâle, *Buck*; la femelle, *Doe*; le petit, *Fawn*; en Polonois, *Lenii*; en Suédois, *Dof*. Tom. 2, pag. 100.

59. Dogue. Espece de Chien; voyez art. Chien. Tom. 2, pag. 122.

60. Donzelle. *Donzella, labrus palmaris varius, dentibus duobus majoribus maxillæ superioris. art.* En Italien, *Donzellina* & *Zigurella*; à Marseille, *Dovella*; à Gênes, *Zigorella*; dans l'île de Candie, *Afdelles*; à Rome & à Naples, *Menchina Dire*; à Rhodes, *Zillo*. Tom. 2, pag. 122.

61. Dorée, poisson de S. Pierre. *Zeus ventre aculeato, caudâ in extremo circinatâ. art.* En Anglois, *Dorée*; en Espagnol, *Gal*; à Rome, *Ci-*

tula & Pesce; *Petro* dans le Mont Ferrat, & sur les côtes de Gênes, *Rotula*; à Venise, *Fabro*; Bayonne & en Saintonge, *Jau*. Tom. 2, p. 122.

62. Dragon de mer. *Trachinus maxillâ inferiore longiore cirris destitutâ. arted. Draco marinus, araneus piscis*. En Suédois & en Danois, *Fjarsing*; en Anglois, *Weever*; en Italien, *Pisce Ragno*. Tom. 2, pag. 123.

63. Duc. Il y en a de trois especes; la premiere est le grand Duc. *Bubo primus*, *Ray*. *Gesn. Strix capite aurito, corpore rufo. Linn.* En Italien, *Buso*, *Guso*, *Barbagianni*; en Allemand, *Uhu*, *Huhan*; en Anglois, *the Great Horn-owl*. *Eagle-owl*; en Suédois, *Uf*; en François, *grand Chat-huant*, *Hibou à cornes*, *Hibou cornu*; en Provençal, *Petuve*.

La seconde espece est le moyen Duc. *Otus sive noctua aurita, asio latinis plinio, Ray. Syn. Ulula-asio, Klein. Strix capite aurito, pennis sex. Linn.* En Anglois, *the Horn-owl*; en Suédois, *Horn Uggla*; en Italien, *Duco cornuto*; en François, *Hibou à oreilles*, *Hibou cornu*; en lat. *Asio*; en Gascogne, *Ducquet* ou *Tuquet*; en Sologne, *Chat-huant de brueres ou bruyeres*; ailleurs, *Cloudet*, quelquefois *Chat-huant d'Auvergne*, *Chavant fauve*.

La troisieme espece est le petit Duc. *Scops*. Tom. 2, pag. 125.

E

64. Ecrevisse. *Astracus fluviatilis*. *Rondelet*. Tom. 2, pag. 137.

65. Ecureuil. *Sciurus palmis solis saliens*. *Linn*. En Espagnol, *Hada* ou *Esquilo*; en Italien, *Schirivolo*; en Allemand, *Eichorn*, *Eichhorn*, *Eichermlin*; chez les Illyriens, *Wewerka*; en Suédois,

dois, *Korn*; en Polonois, *Wyewyorka*; en Anglois, *Squyrrel.* Tom. 2, pag. 149.
66. Emerillon. *Æsalon Bellonii, & Aldrovandi, Ray. Synops.* En Anglois, *the Merlin*; en Italien, *Smeriglio*; en François, *Emerillon, Esmerillon, Smerlin, Loyette*; en latin, *Smerillus*; en Sologne, *Fouetteux*; en Bretagne, *Fouette merle.* Tom. 2, pag. 154.
67. Eperlan; en latin, *Epelanus* ou *Eperlanus*; dans le Ferrarois, *Borbalo.* Tom. 2, pag. 154.
68. Epervier. *Fringillarius accipiter, recentiorum nisus & sparverius. Ray, Synops. Falco cerá viridi, pedibus flavis, pectore albo, undulis transversè fuscis, caudá fuscá, fasciis nigricantibus. Linn.* En Hébreu, *Netz*; en Chaldéen, *Nitzaza*; en Syriaque, *Netza*; en Italien, *Sparviere*; en Allemand, *Sperwer*; en Anglois, *Sparrow-hawk*; en Suédois, *Sparfhol.* Le mâle s'appelle en François *Mouschet* ou *Mouchet*, & en général *Eprevier, Esparvier.* Tom. 2, pag. 161.
69. Escarbot, Scarabée. *Scrabæus.* Tom. 2, p. 300.
70. Esturgeon, Eturgeon. *Accipenser corpore tuberculis spinosis exasperato. artedi. Sturio.* En Italien, *Sturione*; en Espagnol, *Salho* ou *Sulio*; en Allemand, *Stoer* ou *Stur*; en Danois, *Store*; en Flamand, *Steur*; en Languedocien & en Provençal, *Sturium*; les Bourdelois lui donnent le nom de *Creac.* Tom. 2, pag. 309.
71. Etourneau. *Sturnus Aldrovandi & aliorum. Ray. Synops. Sturnus rostro flavescente, corpore nigro, punctis albis. Linn. Sturnus pratorum vulgaris. Klein.* En Anglois, *Stare* ou *Starling*; en Italien, *Sturno, Storno, Stornello*; vulgairement, *Sansonnet*; jadis, *Estorneau*; en Savoie, *Esterneau* ou *Eterneau*; en Guyenne, *Turnel*; en Périgord, *Estournel.* Tom. 2, pag. 321.

F

72. FAISAN. *Phasianus*, *Ray. Synops.* En Italien, *Fagiano*; en Allemand, *Fasahn*; en Anglois, *Pheasant*; la femelle s'appelle *Faisane*, *Faisande*; à Loudou, *Faize* ou *Faise*, & le petit, *Faizondeau.* Tom. 2, pag. 321.

73. *Fan*, *Faon.* C'est le nom du petit de la Biche; voyez art. *Cerf.* Tom. 2, pag. 328.

74. Faucon. *Falco.* En Hébreu, *Trachemaz*; en Chaldéen, *Chatphtha* ou *Tziza*; en Italien, *Falcone*; en Allemand, *Falk*; en Espagnol & en Anglois, *Falcon.* Tom. 2, pag. 355.

75. Fauvette. *Atricapilla sive ficedula. Aldr. Ray. Synops. Sylvia atricapilla. Klein. Motacilla testacea, subtus subcinerea pileo obscuro. Linn.* En Italien, *Testa negra* ou *Capinera*; en Provençal, *Testa negra* ou *Capo negro*; en Anglois, *the Black-cap*; en François, *Fauvette* ou *Trepille franche*, *grande Fauvette*; en Berry, *Busette à tête noire*; en Périgord, *la Gamache*; le mâle *Fauvet*, & uniquement la femelle *Fauvette.* Tom. 2, pag. 414.

76. Fouine. *Foyna seu martes domestica. Martes saxorum. Mustela fulvo nigricans, gulá pallidá. Linn.* En Italien, *Foina* ou *Fouina*; en Allemand, *Marder*, *Tuck-mader*, *Huhss-marder*, *Buch-morder*; en Suédois, *Mard.* Tome 2, pag. 438.

77. Fourmi. En Hébreu, *Remala*; en Chaldéen & en Syriaque, *Sumsemena*; en latin & en Italien, *Formica*; en Allemand, *Omanhss*; en Espagnol, *Hermiga*; en Anglois, *Hant*, *Emote*, *Pismire.* Tom. 2, pag. 447.

78 Fourmillon. *Formicaleo*; *Formi-caio*, & *Formicario. Valisn.* Tom. 2, pag. 458.

79. Furet; en latin, *Mustela Sylvestris*, par quelques-uns, *Faro* & *Furunculus*; en Anglois, *Ferret*; en Allemand, *Frett* & *Frettel*, ou *Furette*; en Polonois, *Laska* ou *Lasica-lesna*; en Espagnol, *Huron* ou *Furam*. Tom. 2, p. 525.

G

80. Gabot, Javot. Il se nomme chez les Anciens *Exocetus adonis*; à Constantinople, *Clinon*; à Geneve, *Bavecqua*; en Italie, *Pesce rondine*, & en Angleterre, *Flyingl-fish*. Tom. 2. p. 530.
81. Geai. *Pica glandaria. Ray. Synops. Corvus variegatus, rectricibus alarum cæruleis, lineis transversis albis nigrisque. Linn.* En Italien, *Ghiandaia*; en Anglois, *the Jay*; en Allemand, *Holtz heher* ou *Marcolfus*; en Suédois, *Noetskika*; en François, *Geay*, *Jai*, *Jayon*, *Gayon*; en Guyenne & en Picardie, *Gai*, *Guai*; à Verdun, *un Jacques*; en Champagne, *Gautereau*; en Orléanois, *un Jacuta*, un *Geta*, *un je n'ai pas*, vulgairement *un Richard*; en Picardie, *Ricard*, de même qu'en Bretagne & en Anjou; en quelques Provinces, *Gautrot* ou *Vautrot*, le *Garrulus des modernes*, le *Jaseur*. Tom 2, pag. 535.
82. Gelinotte. *Gallina corylorum, Germanis Hazlehun, Gesnero Attagen, Ray. Synops. Lagopus corylorum. Klein, tetrao rectricibus cinereis, punctis nigris, fascia lata nigra, exceptis intermediis duabus. Linn.* En latin, *Gallinacia*; en François, *Gelinette sauvage*, *Gelinette de bois & d'Ardennes*. Tom. 2. pag. 543.
83. Genisse. C'est une jeune Vache; voy. *Vache*. Tom. 2. pag. 544.
84. Gerfault. Espece de Faucon; voyez *Faucon*. Tom. 2. pag. 545.
85. Gorge-rouge. *Rubecula sive erithacus Aldro-*

vandi, *Ray. Synopſ. Sylvia ſylvatica. Klein. Motacilla griſea*, *gula pectoreque fulvis. Linn.* En Italien, *Pettiroſſo*; en Allemand, *Rothbruſt*; en Anglois, *the Robin-red-breaſt* ou *ruddock*; en Suédois, *Rotgel*; en François, *Gorge-rouge*, *Rouge-gorge*, *Rouge-bourſe*, *Cou-rouge*, *Rubeline*; en Anjou, *Rubiette* ou *Rubiane*; dans le Maine, *Rubienne*; en Auvergne, *Jaunar*; en Provence, *Cul-rouſſet-Bernard*; en Saintonge, *Ruſſe* ou *Biſſe*; en Périgord, *la Panchette*; en Normandie, *Berée*; en Bretagne, *Ripe*, *Ruche*, *Vachette*, *Roſſignol d'hiver*; en Guyenne, *Moureau* ou *Ruſche*; en Poitou, *Ruche*; en Sologne, *Reuche* ou *Ruche*; à Sandillon près d'Orléans, *Marion la Reuche*; en Picardie, *Foireuſe*, *Frayeuſe* ou *Frilleuſe*; en Savoie, *Roy Patan*; à Mézieres près de Clery, *Agoupy*; à Saumur, *Gadille*, *Guadrille*, *Gadrille* ou *Gagrille*; ailleurs, *Roupie*; en Orléanois ſelon quelques payſans, *Miſere* ou *Bonhomme Miſere*, autrement, *la Pauvreté*; autour de Paris, *petit Coq d'inde.* Tom. 2. pag. 153.

86. Goujon. *Cyprinus quincuncialis maculoſus*, *maxilla ſuperiore longiore*, *cirris duobus ad oſ. artedi. Gobio* ou *Gobius fluviatilis non capitatus*; en Danois, *Crumpel* & *Sandheſt*; en Allemand, *Greſſing Grundele* & *Ein gobe*; en Anglois, *Guageon*; en François, *Goujon*, *Vairon*; à Lyon, *Goiſon.* Tom. 2. pag. 554.

87. Grenouille. *Rana*; en Hébreu, *Tzephardea*; en Chaldéen *Ordaana*; en Syriaque, *Ardana*; en Samaritain, *Adaran*; en Arabe, *Dipharda* ou *Lepharda*; en Italien, *Rana*, *Ravocehia*; en Allemand, *Froch*; en Eſpagnol, *Rana*; en Anglois, *Trogge.* Tom. 2. pag. 557.

88. Gribouri. *Cryptocephalus.* Tom. 2. pag. 578.

89. Grillon. *Grillus.* En Eſpagnol, *Grillo*; en Alle-

mand, *Gryll*; en Anglois, *Cricket*; en quelques-unes des Provinces de France, *Grillot*, *Grillet* ou *Grille*, *Grisillon*; *Crignon*, *Cricon*, *Criquet domestique*. Tom. 2. pag. 580.

90. Grillon-Taupe, *Taupe-Grillon*, *Courtille*, *Courtilliere*; en patois Messein, *Tat*; en latin *Staphylinus*. Tom. 2. pag. 582.

91. Grimpereau; il y en a de deux especes, le grand & le petit; le grand se nomme *Torchepot. Sitta seu picus cinereus Aldrov. Ray. Synops. Sitta rectricibus fuscis, quatuor margine apiceque albis, quinta apice cana. Linn.* En Suédois, *Noetwaecka*, *Noetpacta*; en Anglois, *the Nuthatch*, *Nutjobber*: on le nomme en Lorraine, *Maçon* ou *Pic-Maçon*; en Normandie, *Percepot*, jadis, *Chaussepot*, quelquefois, *Dos bleu* ou *Pic bleu*, *Tape-bois*, *Becque-bois cendré*; à Issoudun, *Cendrille*; ailleurs, *Casse-noix*, *Casse-noisette*, *grand Grimpereau*; en Picardie, *Grimpard* ou *Grimpant*. Le petit Grimpereau se nomme en latin, *Certhia*, *Ray. Synops. Certhius*, *reptatrix. Belon.* En Anglois, *the Creeper*; en Suédois, *Kripare*; en François, *Grimpereau*, *Grimpreau*, *Grimpeur*, *Grimpeux*, *Grimpet* ou *Grimperet*, *Grimpard*, ou *Grimpant*; ailleurs, *Gravison*, *Gravisson*, *Gravisseur*, *Gravisset*, *petit Gravaudeur*, *petit Pic gris*, *petit Becque-bois*; en quelques endroits, *Piochet* ou *Grimpelet*; ailleurs, *Afourmilliou*; en Berry, *Rat-Bernard*, quelquefois *Bœuf* par ironie; en Provence, *un Reteiro*; en Poitou, *un Gravelet*; en Saintonge, *petit Pic* ou *Picasson*. Tom. 2. pag. 588.

92. Grive; il y a plusieurs especes de Grives. Voy. son art. dans ce Dictionnaire. La premiere est la grosse Grive de Guy. *Turdus viscivorus major. Ray. Synops. Turdus viscivorus maximus seu Turdela. Klein.* En François, *Siserre*; en Anjou,

Jocasse ou *Jacode* : en Champagne, *Grive de Brou* : en Provence, *Tondre* : en Auvergne, *Grive Provençale* : en Savoie, *Gilloniere* ; à Paris, *Calandre* : en Périgord, *Trie* : en Orléanois, *Traye*, *Trage* ; en Sologne, *Trave*, *Truye*, *Treu*, *Trau*, & selon Cotgrave, *Tourdelle*, *Traye* ; quelques-uns le nomment encore *Tric-trac* ou *Treiche* : en Suisse, *Traine* : en Picardie, *Chacha*, *Chiachia*, *Giagia* : en Italie, *Gasotto*, *Tordomaggiore*, *Tordela*.

La seconde espece est la petite Grive de Guy. *Turdus viscivorus minor seu simpliciter dictus.* Ray. *Synops.* *Turdus musicus in altissimis.* Klein. *Turdus alis subtus ferrugineis, lineâ suprà oculos albicante.* Linn. En François, *Mauviette*, *Mauvis Grivette*, *Trasle*, *Touret*, *petite Grive*, *Grive commune*, *Grive de vigne*, *petit Tourd*, selon Cotgrave, *Oiseau Dunette*, *Tourdre*, *Grive sisalle* : en Italien, *Malvizio*, *Malviccio*, *Malvigio* : en Suisse, *Vendangette*.

La troisieme espece est la Grive du Genevrier, la Litorne. *Turdus pilaris*, *Ray. Synops.* *Turdus trichas.* Charlet. *Turdus rectricibus nigris, extimis margine interiore apice albicantibus, capite cano.* Linn. Selon Aristote, *Trichas* : en Picardie, *Colombasse* : en Orléanois, *Chacha* ; selon quelques-uns, *Clacla*, *Fiafia* ; selon Belon, *Oiseau de Nerte*, pour *Oiseau de Myrte* ou *de Meurte* : en Savoie, *Genevriere*.

La quatrieme espece est la Grive rouge. *Turdus iliacus, sive illas aut Tylus*, *Ray. Synops.* En Orléanois, la *Roselle* ou *Rozelle* ; ailleurs, *Grive champenoise*, *Grive des Ardennes* : en Savoie, *Grive de Vendanges* : en Sologne, *Roselle des Tris* : en Suisse, *Siffleur*. Tom. 2. pag. 589.

93. Gros-bec. *Coccothraustes vulgaris.* *Ray. Synops.*

Loxia lineâ alarum duplici albâ. Linn. En Anglois; *the Grosse-beak*; suivant *Frisch*, *Pinçon de cerises*, ou *Pinçon à gros bec*, *Mangeur de noyaux*: en Italien, *Frusone*, *Frisone* ou *Frosône*: dans le Maine, *Pinçon royal*: en Picardie, *Grosse tête*: en Sologne, *Malovasse* ou *Amalovasse gare*, *Pinçon maillé* ou *ébourgeonneux*: en Champagne, *Casse-rognon*, *Casse-noix* ou *Casse-noyau*: en Saintonge, *gros Pinçon*, *Pinçon d'Espagne*: suivant Gesner en François, *Choche-pierre*, & suivant Cotgrave, *Coche-pierre*: en Périgord, *Dur-bec*. Tom. 2. pag. 595.

96. Grue. *Grus*, *Gueranos*, *Ray. Synops. Grus nostras*, *Klein. Ardea vertice papilloso. Linn.* En Italien, *Gru* ou *Grue*: en Gallois, *Garan*: en Anglo-Saxon, *Cran* ou *Croen*: en Anglois, *Crane*: en Suédois, *Trana*: en Allemand, *Krane* ou *Kranich*: en Flamand, *Kran*: en Hébreu, *Agour*: en Provençal *Peta*: selon les Poëtes, *Oiseau de Palamede*, & le petit se nomme en François *Gruau*. Tom. 2. pag. 596.

97. Guêpe. *Vespa. Apis thorace lineolis trium parium differentium flavescentium, punctis nigris incisurarum liberis. Linn.* Tom. 2. pag. 600.

98. Guignard, petit Pluvier. *Morinellus anglorum*, *Ray. Synops. Gavia morinellus. Klein. Charadrius pectore ferrugineo, lineâ albâ transversâ collum pectusque distinguente. Linn.* On le nomme aux environs d'Amiens, *Sirot*, *Syriot*: ailleurs, *Guinard*, *Guinare*: en Normandie, *Petite-de-terre*: en Allemand, *Morinella*, *Mornell*; en Anglois, *the Dotterell.*

H

99. Hanneton. *Scarabæus arboreus major castaneus petiv. molitor Ræs.* En Angleterre & en Zélande, *Meunier*. Tom. 2. pag. 606.

98. Hareng. *Clupea maxillâ inferiore longiore, maculis nigris carens, art.* En François, *Harenc, Haran*: en Italien, *Arenga, Aringa, Harango*: en Allemand, *Herring*: en Danois, *Sild*: en Suédois, *Sill.* Tom. 2. pag. 608.

99. Harle. C'est une espece de Plongeon. *Mergus cristâ dependente, capite nigro cærulescente, collari albo. Linn.* En Suédois, *Wragfogel, Kiorfogel*: en Gothlande, *Ard*, & du côté d'Upsal, *Spaka*, suivant Scheffel, *Knapi*: en Anglois, *the red Breasted Goosanâer.* Tom. 2, pag. 625.

100. Hérisson. *Erinaceus auriculatus. Linn.* En Chaldéen, *Kopeda*: en Espagnol, *Erizo*: en Portugais, *Ovriso, Orico Cachero*; en Allemand, *Igal*: en Illyrien, *Geff, Malox, Tzwijerzako, Otziischak*: en Polonnois, *Jez* ou *Ziemuy*: en Suédois, *Igelkott*: en Hollandois, *Yseren Vèreken*: en Anglois, *Urchia, Hedgehoc.* Tom. 2. pag. 628.

101. Héron; le grand Héron cendré. *Ardea cinerea major. Ray. Synops. Ardea cristâ dependente. Linn.* En Italien, *Airone, Aghirone*: en Allemand, *Reihel, Heergans*: en Anglois, *the Common Heron, Crested Heron*: en Suédois, *Haeger*: en Provence, *Gabian*: en Savoie, *Heyron*: en Périgord, *Pêche-Bernard*: en Sologne, *Aigron*, & par corruption, *Aigzon.* Le petit se nomme *Héronneau.* Tom. 2. pag. 632.

102. Hippotaure, Jumart. Tom. 2. pag. 636.

103. Hyrondelle. *Hirundo domestica. Ray. Synops. Hirundo rectricibus, excepto pari intimo, albâ maculâ notatis Linn.* En Italien, *Rondine, Rondinella*: en Anglois, *Swallow*; jadis en François, *Herondelle, Harondelle, Arondelle, Aronde* ou *Eronde*; & le petit *Hirondeau, Arondeau, Arondelet.* Tom. 2. pag 636.

104. Hochequeue. *Motacilla*: en Italien, *Bellari-*

na, Cutrettola; Bovarina, Dodinzinzola, Codatremola : en Provence, *Vaccerono* : en Guyenne, *Peringleo* : en Saintonge, *Battajaſſe* : en Gaſcogne, *Battiquoue* : en Poitou, *Bacquoar* : en Picardie, *Semeur* : à Nantes & autour d'Orléans, *Bergeronette, Vachette* ; ailleurs, *Battequeue, Battecul, Batte-mare, Batte-leſſive, Hoche-cul, Hauſſe-queue, Branle-queue, Guigne-queue* : aux environs d'Aix en Provence, *Guigne quoye*, & plus communément *Lavandiere*. Tom. 2. p. 637.

104. *Hongre*. C'eſt un Cheval à qui on a fait l'opération de la Caſtration. Tom. 2. pag. 637.

105. Huitre. *Concha teſtá rotundatá, rugoſa ſubſtriatá valvis. Linn. Oſtrea, Oſtreum.* Tom. 2. pag. 640.

106. Huppe. *Upupa. Ray. Synopſ.* En Italien, *Pupola ou Upaga* : en Anglois, *the Houp, Hoopoſ* : en Suédois, *Popp*. Tom. 2. pag. 640.

J

107. Jument. C'eſt la femelle du Cheval. Tom. 4. pag. 33.

K

108. Kermês. Tom. 3. pag. 123.

L

109. Lamproye, Lamproie. *Petromyzon, lampetra, murænà, plata, fluta, aſterias, hirudo.* En Hollandois, *Prik, Prick, Pricka, Brick* : en Suédois, *Nalting & Neunogen* : en Allemand, *Neunangen* : en Anglois, *Lampern, Lamprey* : en Italien, *Lampreda*. Tom. 3. pag. 156.

110. Langouſte, *Locuſta exſanguis*. Tom. 3. p. 156.

111. Lapin. *Lepus caudâ abruptâ, pupillis rubris. Linn.* En Hébreu, *Saphan* : en Chaldéen, *Thapſa* :

en latin, *Cuniculus* & *Lepusculus* : chez les Arabes, *Vebar* : chez les Persans, *Besangerah* : chez les Espagnols, *Conclo* : chez les Illyriens, *Cralik* ou *Krolyk* : chez les Allemands, *Künigle*, *Künele*, *Künlein* : chez les Polonois, *Krolik* : chez les Suédois, *Kanin* : chez les Flamands, *Koniin*, chez les Anglois *Rabit* ou *Cony*. Tom. 3. p. 159.

112. Laye. C'est la femelle du Sanglier. Tom. 3. pag. 172.

113. Levraut. C'est le petit du Liévre. Tom. 3. pag. 172.

114. Levrier. C'est une espece de Chien ; voyez art. *Chien*. Tom. 3. pag. 173.

115. Lézard. *Lacertus*. Tom. 3. pag. 174.

116. Liévre. *Lepus caudá abruptá pupillis atris. Linn.* En Hébreu, *Arneba* : en Chaldéen, *Arneba* : en Arabe, *Ernab* : en Persan, *Kargos* : en Espagnol, *Liebre* : en Italien, *Lepre* ou *Lievora* ; en Illyrien, *Zagiez* : en Allemand, *Hass* ou *Haas* : en Suédois, *Hare* : en Anglois, *Hare* ou *Cony*. Tom. 3. pag. 181.

117. Limaçon. *Cochlea*. En Hébreu, *Bochart* ou *Sablul* ; selon quelques-uns, *Chomet* : en Chaldéen, *Tablul*, *Thiblala* : en Italien, *Lumaca* : en Allemand, *Scheak* : en Espagnol, *Caracol* : en Anglois, *Snail*. Tom. 3. pag. 214.

118. Limande. *Pleuronectes squammis asperis, spinâ ad anum Artedi.* En Anglois, *Dab* & *Brut*, selon Rondelet. Tom. 3. pag. 214.

119. Linotte. *Linaria* ; en Italien, *Faganello*, *Fanello* : en Anglois, *the Common Linnet* : en Allemand, *Haenfling* : en Auvergne, *Linette*, & par corruption, *Lunette*, comme en Berry : en Guyenne, *Ninotte* : en Picardie & en Normandie, *un Linot*, comme aussi en Anjou & au Maine. Tom. 3. 244.

120. Lisette, Coupe-bourgeon, Urebec, Coutu-

riere, Tiquet, Ebourgeonneur. Tom. 3. p. 247.

121. Loche. *Cobitis tota glabra, maculosa, corpore subtereti. Art.* En Allemand, *Grundel, Grundling, Smerle, Smerling* : en Anglois, *the Loche; Groundling.* Tom. 3. pag. 248.

122. Loir. *Glis* en latin; en Hébreu, *Akbar:* en Chaldéen, *Akbera :* en Arabe, *Pir, Phir :* en Espagnol, *Livon :* en Italien, *Galero, Gliero, Ghiroi :* en Suisse, *Rell, Rellmuss, Grosse, Kasseimuss :* en Allemand, *Greul :* en Polonois, *Sczuzek.* Tom. 3. pag. 240.

123. Loriot. *Galbula, sarpicus nidum suspendens Aldr. Oriolus alberto, chloreus Aristotelis ex sententiá Aldrovandi, icterus Plinii eidem. Ray. Synops. Turdus aureus, seu merula aurea. Klein.* En Allemand, *Byrole, Byrolt, Pyrold* : dans les Pays-Bas, *Olimerle, Merle d'or, Merle doré;* ailleurs, *Grive jaune, Grive dorée;* selon quelques-uns, *Oiseau de Pentecôte, Oiseau de cerises, Mangeur de cerises.* Tom. 3. pag. 255.

121. Lotte. *Gadus dorso tripterygio, ore cirrato maxillis æqualibus. Art.* En Suédois, *Lake;* en Hollandois, *Putael :* en Anglois, *Eelpoat :* en Allemand, *Alraupe, Allerappe, Trusch, Treischen, Rutten.* Tom. 3. pag. 257.

125. Loup. *Canis caudá recurvá. Linn.* En Hébreu, *Zeeb :* en Chaldéen, *Deeba, Deba.* Le mâle en Arabe, *Dib ;* la femelle, *Zeebah :* en Espagnol, *Lobo :* en Italien, *Lupo :* en Allemand, *Wolf :* en Illyrien, *Wlk :* en Suédois, *Warg, Ulf:* en Anglois, *Wolf.* Tom. 3. pag. 258.

126. Loutre. *Lutra.* En Anglois, *Olter :* en Suédois, *Utter :* en Illyrien, *Wydra :* en Savoie, *Leure :* en Italien, *Lodra, Lodria, Loutra :* en Espagnol, *Nutria.* Tom. 3. pag. 316.

M

127. Macreuſe. *Anas corpore obſcuro, maculá poné oculos, lineáque alarum albá. Linn.* Tome 3. pag. 345.

128. Maquereau. En latin, *Scombrus*, *Scomber* : en Suédois & en Danois, *Makrill* : en Allemand, *Makrell* : en Anglois, *Macerel* ; à Rome, *Macarello* : à Veniſe, *Scombro* : à Naples, *Lacerto* : à Marſeille, *Auriol* : en Eſpagnol, *Carallo*, ſelon Artedi, ou *Cavallo*, ſelon Rondelet. Tom. 2. pag. 316.

129. Merlan, Merlanc, Merlang. *Merlangus.* En Anglois, *Witing* : en Suédois, *Hwitling* : à Veniſe, *Peſce molle* : à Conſtantinople, *Muzo* ou *Mazo* : à Rome, *Fico* : à Marſeille, *Servantin.* Tom. 4. pag. 163.

130. Merle. *Merula vulgaris. Ray. Synopſ. Turdus niger, Klein. Turdus ater, roſtro palpebriſque fulvis. Linn. Merula nigra. Belon.* En Guyenne, *Merlat* : en Picardie, *Mierle*, *Normele* : en Allemand, *Méerle* : en Italien, *Merula*, *Merla*, *Merlo.* La femelle, *Merleſſe* : en Lorraine, *Merlette* : à Saint-Ay près d'Orléans, la Merleſſe *Merluche* : à Sologne, le jeune Merle, *Merlot* ou *Merleau.* Tom. 4. pag. 167.

131. Meſange. (groſſe) *Fringillago, ſeu parus major. Ray. Synopſ. Parus capite nigro temporibus albis nuchá luteá.* Selon Cotgrave, *Mezange*, *Mezenge*, *Meſange*, *Meſenge*, *Marenge*, *Meſangere*, *Muſangere* : en Savoie, *Mayeuſe*, *Mayenche* ; autrement, *Lardere* : en Provence, *Bezenge* : en Poitou, *Cendrille*, de même qu'en Saintonge & en Berry : en Bourbonnois, *Croque-Abeille* : en Picardie, *Meſingle* ou *Meſengle* : en Sologne, *Arderelle*, *Arderolle*, & par cor-

ruption, *Ardezelle*; ailleurs, *Charbonnier*, *Pinçonnée*, *Pinçonniere*; vulgairement, *Mesange*, *Nonette*; en quelques endroits, *Patron des Maréchaux*: en Provence, *Serrurier*: en Allemand, *Meise*: en Flamand, *Meas*: en Anglo-Saxon, *Mase*: en Anglois, *Titmouse*, & en Suédois, *Tetta*. Tom. 3. pag. 174.

132. Meunier. *Cyprinus oblongus macrolepidatus, pinna ossiculorum undecim. Artedi.* A Rome, *Squaglio*: en Anglois *à Chal* ou *Chevin*: en Allemand, selon Gesner, *Alec* & *Alat*; selon Figula, *Ein Keuling*; selon Kentmann, *Ate*, *Alte* & *Diebel*: à Cologne, selon le même Gesner, *Munne*. Tom. 4. pag. 181.

133. Milan. *Milvus. Ray. Synops. Falco cerá flavá, caudá forcipatá, corpore ferrugineo, capite albidiore. Linn.* En Anglois, *the Glead*: en Italie, *Nibbio*, *Milvio*; selon Belon, *Milan*, *Huaut*, *Escoufle*; jadis, *Milion*: en Champagne, *Chauche-Poule* ou *Choche-Poule*, Tom. 4. pag. 189.

134. Moineau. *Passer domesticus. Ray. Synops. Fringilla remigibus rectricibusque fuscis, gulá nigrâ, temporibus ferrugineis. Linn.* En Italien, *Passara*, ou *Passera nostrale*: en Anglois, *the House-Sparrow*: en Suédois, *Groosparf*: en Allemand, *Sperling* ou *Spatz*: en Provence, *Passeron*: en Saintonge, *Passiere*: en Guyenne, *Passerat*: en Languedoc, *Parat*: en Picardie, *Pierrot* ou *Moinet*: à Paris, *un Pierrot*: à Nantes, *Paisse* ou *Paisserette*: en Basse-Normandie, *grand ou gros Pillery* ou *Guillery*; ailleurs, *Moisson* ou *Mouisson*, *Moucet*, *Paisse*, *Passe* ou *Passereau*, *gros Moineau*, *Moineau commun ou ordinaire*, *Franc-Moineau* ou *Moineau-frànc*; selon l'Ecriture, *Solitaire*. Tom. 3. pag. 191.

135. Morue. *Morhue*, *Molue*: en Anglois, *Morheul*: en Suédois, *Cabeliao*: en Flamand, *Cobeljaaw*,

Cabelian : en latin, *Merlucius*. Tom. 4. p. 195.

136. Mouche. *Musca*. En Hébreu, *Zebub* : en Chaldéen, *Debbua* : en Syriaque, *Debaba* : en Arabe, *Dsebab* : en Italien & en Espagnol, *Mosca* : en Allemand, *Stiege* ou *Mouck* : en Anglois, *Stie*. Tom. 4. pag. 224.

137. Mouche à miel, Abeille. *Apis*. Voy. *Abeille*. Tom. 4. pag. 228.

138. Mouche cantharide. *Mouche d'Espagne*. *Cantharis*. En Italien, *Cantarella*. Tom. 4. pag. 290.

139. Moucheron. Tom. 4. pag. 291.

140. Movette. La principale, c'est la *Movette cendrée*, autrement *Gavian*, *Glammet* : en Savoie, *Crebe*, *Griaibe*, *Begue*, *Heyron*, *Caniard*, *Grisard*, *Colin* : en latin, *Larus* : jadis, *Lar* : en quelques endroits, *Criard* : à Dieppe, *Maulve* ou *Mauve* : ailleurs, *Pigeon de mer ou de riviere*, *grosse Guignette* : en Anglois, *Gull*, *Mew*, *Mow*. Tom. 4. pag. 293.

141. Moule. *Moucle*. En latin, *Musculus* : à Rouen, *Cayen* : en Italien, *Caglio*, *Cal*, *Calus*. Tom. 4. pag. 305.

142. Mouton : en latin, *Vervex*. Agneau mâle auquel on a fait l'opération de la Castration. Tom. 4. pag. 305.

143. Mulet, Mule. *Equus caudâ extremâ setosâ*. *Linn.* Le mâle & la femelle se nomment en Hébreu, *Pered* ou *Pirdah* : en Chaldéen, *Cudæna* : en Syriaque, *Coudanio* : en Allemand, *Multhier* : en Flamand le mâle, *Mugl-essel*, & la femelle, *Mugl-esseline* : en Espagnol & en Italien, *Mulo* : en Anglois, *Mule* : en Suédois, *Mulaosna*. Tom. 2. pag. 417.

144. Mulot. *Mus caudâ longâ, corpore nigro flavescente, abdomine albo*. *Linn.* Tom. 4. p. 420.

145. Musaraigne. *Musaraneus suprà è fusco rufus, infrà albicans*, *Briss.* En Hébreu, *Kaanafa* : en

latin, *Mus araneus* : en Efpagnol, *Raton*, *Pequenno* & *Murganho* : en Italien, *Toperagno* : chez les Grifons, *Muferaing* : en Savoie, *Mufet* ou *Mufette* : en Suiffe, *Matzet* : en Allemand, *Spitz-Mufs* : en Siléfie, *Bifemneufs* : chez les Illyriens, *Niemegka-myfs*. En Polonois, *Keret* : en Suédois, *Neabb-mufs* : en Anglois, *Shrew*, *Shrew-mouffe*, *Schrew-moufs*, ou *Hardi Schrew* : en Bourgogne, *Sery*. Tom. 4. pag. 427.

146. Mufcadin, efpece de Rat. Tom. 4. p. 434.

O

147. Ortolan. *Hortulanus Aldrov. Venetis tordino à maculis confimilibus. Ray. Synopf.* En Italien, *Ortolano*, *Berluccio* : en Allemand, *Ortolan* ; en Languedoc, *Benaris*, *Benari*. Tom. 4. p. 452.

148. Oye. *Anfer domefticus. Ray. Synopf.* En Italien, *Ocha*, *Oca* : en Allemand, *Gans* : en Anglois, *the Goofe* : en Piémont, *Occhi* : en Provence & en Poitou, *une Oche* : en Languedoc, *Auque* : en plufieurs provinces de France, *Jar* ou *Jais*, pour le mâle ; le petit de l'Oye fe nomme *Oyfon* ou *Oifon* : en Italien, *Papera* ou *Papero* : en plufieurs endroits de la France, *Sibilot*. Tom. 4. pag. 464.

P

149. Paon. *Pavo. Ray. Synopf. Pavo caudâ elongâ. Linn.* En Italien, *Pavone* ; la femelle, *Pavona* ou *Pavonezza* : en François, *Paone*, *Paoneffe* : le petit Paon, *Pavoncino* ou *Pavonino* : en François, *Paonneau* : en quelques endroits, *Oifeau de Medie ou de Perfe*, *Oifeau de Junon*. Tom. 4. pag. 490.

150. Peintade. *Gallus & gallina guineenfis. Ray.*

Synopſ. Alector guineenſis. Klein. En Anglois, *Pintado* : en François, *Poule d'Afrique, de Numidie, de Barbarie, de Guinée, de Mauritanie, de Tunis, de Pharaon, d'Egypte* : ſelon Cotgrave, *Guinette, Meleagride*, & ſelon d'autres, *Perdrix des terres neuves* : le petit de la Pintade, *Pintadeau*. Tom. 4. pag. 517.

151. Perche. *Perca*. En Italien, *Perſega, Perſego, Parſico* : en Allemand, *Parſich, Beerſing, Beerfiſch, Perske, Pais* : en Flamand, *Pearih* : en Danois. *Abore, Aborre*. Tom. 4. pag. 520.

152. Perdrix. *Perdix*. En Anglois, *the Common Pertridge* : en Italien, *Starna* : en Guyenne, *Tride* : en François, *Perdrix des champs, Perdrix-grieſche, Perdrix grignette* ou *gringette, Perdrix-grache* ou *goueche* : aux environs de Montpellier, *Raſcle*. Le petit de la Perdrix ſe nomme *Perdreau*, & par corruption, *Perdriau*. Tom. 4. pag. 525.

153. Pic noir. *Picus niger maximus. Ray. Synopſ. Picus niger vertice coccineo. Linn.* En Anglois, *the Great Black Woodpecker* : en Allemand, *Schwartz-Specht* : en Suédois, *Spillkraoka*. Tom. 4. pag. 550.

154. Pic verd. *Picus viridis. Ray. Synopſ. Picus viridis, vertice coccineo. Linn.* En Anglois, *the Green Woodpecker* : en Allemand, *Grun-ſpecht* : en Suédois, *Wedknaar* ou *Groenſpik*. Tom. 4. pag. 550.

155. Pie. *Pica varia caudata, ſeu ſympliciter pica. Ray. Synopſ. Pica ruſticorum vulgaris. Klein. Corvus caudâ cuneiformi. Linn.* En grec, *Kitta* : en Italien, *Gazzera* : en Anglois, *the Magpye* ou *Pianet* : en Allemand, *Aglaſter, Aleſter* : en Suédois, *Skata*. Tom. 4. pag. 553.

156. Pigeon. *Columba domeſtica*. En Picardie, *Coulon* ; jadis, *Colomb* ou *Coulomb* : quelques-uns nomment

nomment la femelle *Pigeone*, & le petit, *Pigeonneau* : en Italien, *Piccione* & *Piccioncino* : en Anglois, *the Common Pigeon*. Tom. 4. p. 588.

158. Pinne marine. *Pinna marina*. Selon quelqnes Auteurs, *Aigrette*, *Nacre* & *Plume*. Tom. 4. pag. 614.

159. Pinſon. *Fringilla. Ray. Synopſ. Fringilla artubus nigris, remigibus utrinque albis, tribus primis immaculatis, rectricibus duobus obliquè albis. Linn.* En Italien, *Fringuello* ; en Anglois, *the Chaffinch* ; en Suédois, *Fincke*, *Bofinck* ; en Provence, *Quinçon*, *Quinſon* ; en Guyenne, *Pinçard* ; en Picardie, *Pinchard* ; en Normandie, *Pinchon* ou *Glaumet* ; ailleurs, *Grinſon*, *Frinſon* ; à Orléans, *un Huit*, *un Pichot*, *un Guignot*, & communément *un Riche-priver*. Quelques-uns appellent la femelle *Pinçonne*. Tom. 4. pag. 615.

156. Le Pivoine, Bouvreuil. *Rubicilla ſeu pyrrhula Aldrov. Ray. Synopſ. Loxia artubus nigris ; tectricibus caudæ remigumque poſteriorum albis. Linn.* En Italien, *Cinſoloto*, *Monachino* ; en Provençal, *Pive* ; en Berry, *Pivane* ; en Lorraine, *Pion*, *Pione* ; en Picardie, *Chopert*, *groſſe Tête noire* ; en Saintonge, *Pinçon d'Auvergne* ; en Sologne, *Bœuf* ou *Pinçon maillé* ; en Anjou, *vrai Bouvreuil* ; en baſſe-Normandie, *Bouvreux*, *Bourgeonnier* ; ailleurs, *Siffleur*, *Flûteur*, *Groulard*, *Bouvier*, *Pinçon rouge*, *Prêtre*, *Perroquet de France*, *Ecoſſonneux*, *Ebourgeonneur* ou *Ebourgeonneux* ; ſelon la nouvelle Maiſon ruſtique, *Bouvreur*, *Ebourgeonneux* ; & ſelon François Fortin, dans ſes Ruſes innocentes, *Roſſignol moret* ; à Paris, *Pivoine* ; ſelon quelques-uns, *Civiere*. Tom. 4. pag. 630.

160. Plongeon. *Colymbus major criſtatus & cornutus. Ray. Synopſ. Colymbus pedibus lobato diviſis, capite nigro. Linn.* En Italien, *Sperga* ou

Lurar selon Belon; en Allemand, *Ein Teucher*; en Anglois, *the Greater Crested Diver* : en Savoie, *Loere* : à Orléans, *Loquoere* : en Sologne, *Cane cornue*; jadis, *l'Ourie.*

161. Pluvier. *Pluvialis viridis. Ray. Synops. Gavia viridis. Klein.* En Italien, *Piviere*, *Piviero verde*; en Allemand, *Gruener*, *Gybitz*, *Pardel*, *Pulvier* ou *Pulros*; en Anglois, *the Green Plover*; en Suédois, *Aokerhoena*; en Lapon, *Hutti*; en Guyenne, *Plubay*; en Poitou, *Pivier*; en Picardie, *Plouvier.* Tom. 5. pag. 30.

162. Plie. *Pleuronectes oculis à sinistrâ, lineâ laterali utrinque aculeatâ. Art.* Tom. 5. pag. 46.

163. Pou. *Pediculus humanus.* En Hébreu, *Kinnim* ou *Kinane*; en Samaritain, *Calam*; en Chaldéen, *Klam*; en Syriaque, *Kalma*; en Italien, *Podoechio*; en Allemand, *Lavos*; en Espagnol, *Piojo*; en Anglois, *Louse.* Tom. 5. pag. 72.

164. Poule. *Gallina domestica.* En Hébreu, en Chaldéen & en Syriaque, *Tharnegotha*; en Italien & en Espagnol, *Gallina*; en Allemand, *Hena*; en Anglois, *Henne.* Tom. 5 pag. 92.

165. Poule d'eau. *Gallinula cloropus major.* En Anglois, *the common Water-hen* ou *More-heu*; en Provence, *Poule d'aigue*, *Poulette d'eau*; *grand Râle*, selon Belon; *Cotée* ou *Gelinette d'eau*, selon Cotgrave. Tom. 4. pag. 116.

166. Poulet, Poussin. On donne ce nom au petit de la poule. Tom. 5. pag. 117.

167. Puce. En Hébreu, *Pathos*; en Chaldéen & en Syriaque, *Parthana*; en Arabe, *Borgutsi*; en Italien, *Palice*; en Espagnòl, *Pulga*; en latin, *Pulex*; en Allemand, *Floch*; en Anglois, *Flea*; en Suédois, *Loppa.* Tome 5. pag. 132.

168. Puceron. *Aphis. Linn.* & selon quelques Naturalistes, *Culex.* Tom. 5. pag. 137.

169. Punaise. *Cimex.* Tom. 5. pag. 142.

170. Putois. *Musiela nigricans ore albo, collari flavescente. Linn.* En latin, *Putorius*; selon Aldrovande, *Fretta* ou *Puzzolo*; en Savoie, *Paillet*; en Allemand, *Iltis*, *Ulk*, *Buntsing*; en Illyrie & en Bohême, *Tchorz*; en Pologne, *Vydra*; dans la Province de Skone en Suede, *Iller*; en Anglois, *Polecat*, *Fitchet*; en Picard, *Catharet*. Tome 5. page 153.

R

171. Raie. En grec, *Batos*; en latin, *Rubus*; en François, *Ronce*. Tom. 5. pag. 211.

172. Rale. *Rallus aquaticus Aldrovandi, ortygometra Bellonii.* En Allemand, *Schwartzor*; en Anglois, *the Water Rail, à Bilcock*, *Brook-ouzell*; en François, *Rale noir ou commun*; selon Belon, *Rale aquatique*, *Roi & Mere des Abeilles*. Tom. 5. pag. 216.

173. Rat. *Mus caudâ subnudâ, corpore fusco cinerascente. Linn.* En grec, *Mus*; en Espagnol, *Rapon*; en Portugais, *Rato da Casa*; en Italien, *Rato di Casa*; en Allemand, *Ratz*; en Polonois, *Seturez*; en Anglois, *Rat & Ratte*. Tom. 2. pag. 216.

174. Renard. *Canis caudâ rectâ extremitate albâ.* En Hébreu, *Sehual*; en Chaldéen, *Thaal*; en Arabe, *Thalab*; en Espagnol, *Raposa*; en Italien, *Volpe*; en Allemand, *Fuchss*; en Illyrien, *Lisska*; en Polonois, *Lis & Liszka*; en Suédois, *Raëf*; en Flamand, *Vob*; en Anglois, *Fox*; en latin, *Vulpes*. Tom. 5. pag. 267.

175. Roitelet. *Passer troglodytes. Aldrov. Motacilla grisea, alis nigro cinereoque maculatis. Linn.* En Anglois, *the Common Wren*; en François, *Roitelet commun*; en Provence, *Roi de Bedelet*; en Poitou, *Quionquion*; en Saintonge, *Roi bouty*;

à Nantes, *Baruchon* ou *Bertaud*; en Guyenne; *Arrepit*; en Normandie, *Rebetrer*, ou plutôt *Rebetrin*; en Sologne; *Roibery*, *Robery*, *Roable*; en Anjou, *Berichon*, *Roi-Bertaud*; selon Cotgrave, *Roi-Bertrand*, *Berichot* ou *Berchot*, *Beurichon*; ailleurs *Bourichon* ou *Burichon*; *Bœuf de Dieu*, *Oiseau bénit*, *Berachet* ou *Berachon*, *Passereau troglodyte*; à Orléans, *Ratillon*, *Ratereau*, *Roitillon*; en Bourgogne, *Roi de froideur* ou *Fourre-buisson*; ailleurs, *petit Roi*; en Savoie, *petit Roi Patan*; en Périgord, *Rebonet*. La femelle se nomme suivant quelques-uns *Roitelette*. Tom. 5. p. 314.

176. Rosse. En latin, *Rutilus*, *Rubellio*; en Italien, *Piata*; en Anglois, *Roche*: en Suédois, *Moert*: en Danois, *Rudsc-rallig*; en Allemand, *Rotaüg*, *Rotoge*, *Rotele*. Tom. 5. pag. 315.

177. Rossignol. *Lascinia seu philomela. Ray. Syn. Motacilla ruffo cinerea, genuum annulis cinereis. Linn.* En Anglois, *the Nightingale*; en Italien, *Roussignuolo*; selon Cotgrave, *Roussignol*, *Rossignol*; en Provence, *Roussignot*, *Roussigneau*; la femelle, *Rossignole* ou *Rossignolette*; le petit *Rossignolet*. Tom. 5. p. 315.

178. Rotele. *Cyprinus orfus dictus. Art.* En Anglois, *Rud*, *Roud*, *Finscale*: en Allemand, *Orff*, *Urff*, *Oerve*, *Nerfling*, *Wyrfling*, *Elf*. Tom. 5. pag. 330.

179. Rouget. *Trigle rostro longo diacantho, naribus tubulosis. Art.* Tome 5. pag. 331.

S

180. Sanglier. *Sus dorso anticè setoso, caudâ pilosâ. Linn.* en Hébreu, *Chazir*; en Chaldéen, *Chazira*; en Syriaque, *Chaziro*; en latin, *Aper*; en Anglois, *Wild-Suine*, *Wild-Boar*; en Alle-

mand, *Wild-Schweein*; en Suédois, *Will-Swin*, en Espagnol, *Puerco Sylvestre, Puerco montes, Javali*; en Italien, *Porco Sylvatico, Cinghiale, Conghiare*; en Illyrien, *W eprz*. La femelle se nomme en François *Laye*, & son petit, *Marcassin*. Tom. 5. pag. 333.

181. Sangsue. En latin, *Hirudo*; en Hébreu, *Aloukah. Hirudo depressa fusca, margine laterali flavo. Linn.* Tom. 5. pag. 346.

182. Sarcelle. *Querquedula secunda Aldrov. Anas maculá alarum viridi, lineá albá suprà infraque oculos. Linn.* En latin & en grec, *Boscas*; *Phoscas, querquedula*, selon Bellon; en Italien, *Sarcella, Saracella*; en Anglois, *the Common Teal, the French Teal*; en Suédois, *Aerta*; en François, *Sarcelle, Cercelle, Cercerelle, Alebrande, Garsote, Hallebran, Halebran*; en Champagne & en Orléanois, *Arcanette*; jadis, *Anette* pour *Canette*. Tom. 5. pag. 355.

183. Sardine. *Clupea apice maxillæ superioris bifido, maculis nigris utrinque. Arted.* Tom. 2. pag. 355.

184. Saumon, Saulmon. *Salmo rostro ultrà inferiorem maxillam super præminente. Art.* En Allemand, *Salm*; en Italien, *Sàlmone*; en Espagnol & en Anglois, *Salmon*; en Flamand, *Taelim*; en Suédois, *Lax, Blanklax*, selon Cassiodore, *Ancherago*. Tom. 1. pag. 355.

185. Sauterelle. En Hébreu, *Arbé, Galak*; en Arabe, *Giazana*; en Italien, *Cavalletta, Saltarella*; en Espagnol, *Langosta*; en Allemand, *Houchert*; en Anglois, *Locust*; dans certaines provinces de la France, la grande Sauterelle verde se nomme *un Jeudy*, & dans d'autres un *Aoûtron*, une *Aoûtrolle*. Tom. 5. pag. 561.

186. Scorpion. En Hébreu, *Akrab*; en Chaldéen, & en Syriaque; *Akraba*; en Italien, *Scorpione*;

en Espagnol, *Escorpion*; en Flamand, *Schorpioen*; en Allemand & en Anglois, *Scorpion*; en latin, *Scorpio*, *Scorpius*. Tom. 5. pag. 371.

189. Serin. *Passer canariensis. Ray. Synops. Fringilla rostro corporeque albicante, rectricibus remigibusque virescentibus. Linn.* En Italien, *Canario* ou *Passera di Canaria*; en Anglois, *the Canari Bird*; en Suédois, *Canarie-fogel*; en François, *Serin de Canaries*, *Oiseau de Canaries*, *Canari*, *Canarin d'Espagne*, *Passe de Canaries*, *Scenicle* ou *Senicle*, *Cerisin*, *Cinit*, *Cadrin*, *Cerin*. Tom. 5. pag. 38.

188. Sole. *Pleuronectes oblongus, maxillâ superiore longiore, squamis utrinque asperis. Linn.* En latin, *Solea*, *Buglossus*; en Suédois, *Tunga*; en Danois, *Tungpleder*; en Anglois, *Sole*, *Soul*; en Espagnol, *Linguedo*; â Rome, *Lingueda*, & à Venise, *Sfoia*. Tom. 5 pag. 417.

189. Souris. *Mus caudâ nudiusculâ, corpore cinereo fusco, abdomine subalbescente. Linn.* En Hébreu, *Acher*; en Chaldéen, *Acheva*; en Arabe, *Phir* ou *Phar*; chez les Sarrasins, *Farra*, en Espagnol, *Rat*; en Italien, *Topo*, *Sorice*, *Sorgio di Casa*; en Allemand, *Musz*; en Polonois, *Myss*; en Suédois, *Mus*; en Anglois, *Mows* & *Mouse*; au Brésil, *Garucvoca*. Tom. 5. pag. 417.

T

190. Taon. En latin *Tabanus*; en Hébreu, *Lattus*; en Italien, *Tafano*, *Tavaro*; en Allemand, *Brem*, en Espagnol, *Moscarda*. Tom. 5. p. 425.

191. Tarier. Voyez *Aldrovand. Lothar.* Tome 5. pag. 422.

192. Tarin, Terin, Tirin. *Citrinella*, *thraupis*, *verzellino Romæ*, *citril Viennæ*, *Ray. Synops.* *Linotte verte*, selon Frich. Tom. 5. pag. 426.

193. Taupe. *Talpa caudata. Linn.* En Hébreu, *Thinschemeth*; en Chaldéen & en Syriaque, *Cholda*; en Hébreu, *Haphor-eberoth*; en Espagnol, *Topo*; en Italien, *Talpa*; en Boulonnois, *Tepinaro*; en Suisse, *Schaer*; *Schaer-mus*; en Allemand, *Mulwerf* & *Maul-wruf*; en Illyrien, *Kpticze*; en Polonois, *Kret*; en Suédois, *Mull-ved*; en Smolandois, *Surck*; en Flamand & en Hollandois, *Moll*, *Moll-muff*; en Anglois, *Mole*, *Maldwrap*, *Vant.* Tom. 5. pag. 428.

1'4. Taupegrillon, Courtille, Courtillere, Grillon-Taupe. Tom. 5. pag. 442.

1'5. Taureau. *Bos cornibus teretibus flexis. Linn.* en Hébreu, *Sehor*, & quand il est coupé, *Aloph*; en Chaldéen, *Thor*, *Taura*; en Arabe, *Taur*; en Espagnol, *Toro Bugrezio*; en Italien, *Toro*; en Illyrien, *Wul*, en Polonois, *Wol*; en Allemand, *Strer*; en Suédois, *Ko*; en Anglois, *Buelda.* Tom. 5. pag. 448.

196. Teigne. En latin, *Tinea*; en Hébreu, *As* ou *'as*; en Ckaldéen, *Assa* ou *Sasa*; en Syriaque, *'asa*; en Arabe, *Althsa*; en Italien, *Tigna*; n Allemand, *Schab*; *la Tina.* Tom. 5. p. 449.

19', Thon. *Scomber pinnulis octo, vel novem, in etremo dorso, ex sulco ad pinnas ventrales. Art.* h Hébreu, *Chibouta*; en Italien, *Tonno*; en Alemand, *Tonerfisch*; en Anglois, *Tuniemfisch.* Tom. 5. pag. 457.

198 Tigre, espece d'insecte. Tom. 5. pag. 459.

199 Tique. En latin, *Ricinus.* Tom. 5. pag. 459.

20c Tortue. En latin, *Testudo*, *Domiporta*, *Tardigrada*; en Italien, *Testudine*, *Tartaruca*, *Tartaruga*; en Espagnol, *Tartuga*; en Allemand, *Erd-Schild-Kroete*; en Flamand, *Schilpad*; en Anglois, *Common Land Tortoise.* Tom. 5. pag. 460.

00. Tourterelle. *Turtur*, *Græcis Truyon*, *Co-*

lumba turtur. Klein. En Italien, *Tortola*, *Tortora*; en Anglois, *the Turtle-Dove*, *Tourte*, *Tourte*, *Tourtourelle*, *Tortorelle*, *Torterelle*, *Turterelle*, *Turturelle*, *Turtrelle*; le petit, *Tourtereau*. Tom. 5. pag. 464.

202. Traquet. *Œnanthe nostra tertia, muscicapæ tertia Aldrov. Rubetra Bellonii, Ray. Synops. Motacilla nigricans, superciliis albis maculâ alarum albâ, gula flavescente. Linn.* En François, *Groulard*, *Croulard*, *Tarier*, *Thyon*; en Lorraine, *Semel*, *Semeltro*; en Provence, *une Boiscarle*; en Basse-Normandie, *un Criquet*; ailleurs, *une Roncette*; en Orléanois, *Vitrac ordinaire*. Tom. 5. pag. 470.

203. Truite. *Salmo maxillâ inferiore paulo longiore, maculis rubris. Art.* En latin, *Trutta*; en Italien, *Trotta*; en Allemand, *Forel*, *Fohren* & *Forennen*; en Anglois, *Trout*; en Suédois, *Forell*, *Stenbitt*, *Bæckro* & *Rofisk*. Tom. 5. p. 47.

204. Turbot. *Pleuronectes oculis à sinistris, corpore glabro. Art.* En Anglois, *the Peard*; dans la Province de Cornouailles, *Lug Aleaf*; à Venise, *Scatto* ou *Sragia*. Tom. 5. pag. 482.

V

205. Vache. *Bos cornibus teretibus, flexis. Linn.* Voyez art. *Taureau*. Tom. 5. pag. 483.

206. Vanneau. *Capella sive vanellus, Ray. Synops. Tringa crista dependente, pectore nigro. Linn.* En Italien, *Pavoncello*; en Allemand, *Kyvit*; en Anglois, *the Lapwing* ou *Tewit*; en Suédois, *Wipa* ou *Kowippa*; en François, *Vanneau*, *Vanneau*, ou *Vannet* selon Cotgrave, autrement, *Dix-huit* ou *Papechieu*; en Picardie dans le Boulonnois, *Overgne*; en Sologne, *un Vannelle*; jadis, *Paon céleste* ou *petit Paon sau-*

vage; selon quelques-uns, *Jacobin*. Tome 5. pag. 607.

207. Veau. C'est le petit de la Vache. Il se nomme en Hébreu *Hegel*; sa femelle, *Hegla*; le mâle en Chaldéen, *Hagla*; en Syriaque, *Hagal* ou *Hagale*; en Allemand, *Kalb*; en Flamand, *Kalf*; en Espagnol, *Beccero* ou *Terrero*; en Italien, *Vitello*: lorsque le Veau a plus d'un an passé, on le nomme en Hébreu, *Par*, & la femelle, *Para*, & en latin, *Juvencus* & *Juvenca*. Tom. 5, pag. 609.

208. Verdier. *Emberiza flava Gesneri, hortulanus Bellonii, luteæ alterum genus Aldrovandi, chloris, seu lutea Aristotelis Turneri; Ray. Synops. Fringilla rectricibus nigricantibus, extimis duabus latere interiore alba acuminata macula. Linn.* En Italien, *Verdone*; en Allemand, *Geel Embritz* ou *Æmmerling*; en Anglois, *the Yollow Hammer*; en Suédois, *Groening* ou *Golspinck*; en Provence, *Verdelet*; en Poitou, *Verdoye*; en Périgord, *le Verdauge*; en Guyenne, *Bardeaut*; en Languedoc, *Verdole*; en Basse Normandie, *Verdrie*; en Sologne, *Verdat*, *Verdin*, & par corruption, *Verdrin* ou *Vredin*; en Savoie, *Verdeyre*; en Picardie, *Verdiere*; ailleurs, *Verdrier*, *Serrant*, *Verdon*, *Vermontant*, *Verdier Buissonnier*: la femelle, *Verdiere*. Tom. 6. pag. LXIII.

209. Ver. *Lombrîc*; *Achée* en François; en latin, *Verneis*. Tom. 6. pag. LXVI.

210. Vers à soie. En latin, *Bombyx*, *Ser*, *Seres*; en Languedoc, *des Magniaux*; en Provence & dans le Comté d'Avignon, *des Magnaus*; en Italien, *Mignano*, *Mignotte*. Tom. 6. pag. LXXIV.

211. Vespertilion, Chauve-Souris, ou Souris-Chauve. *Vespertilio caudatus, naso oreque symplici. Linn.* En Hébreu, *Ataleph*; en Chaldéen,

Ataleph ; en Syriaque, *Parachadora* ; en latin, *Vespertilio*; en Italien, *Vespertilione* ; en Allemand, *Statdermaus* ; en Espagnol, *Morcigala* ; en Anglois, *Seremouse*, *Thebat* ; en Suédois, *Laderlopp*. Tom. 6. pag. CXVIII.

212. Vipere. En Hébreu, *Ephke* ; en Chaldéen & en Syriaque, *Aphha* ; en latin & en Italien, *Vipera* ; en Espagnol, *Vivora* ; en Allemand, *Natter-oter* ou *Brandt* & *Schlange* ; en Flamand ; *Adder*, *Slange* ; en Anglois, *Viper* ou *Adder*, en Suédois, *Huggorm* ; les petits en François, *Vipereaux*, *Viperillons*. Tom. 6. pag. 165.



TABLE

Des maladies des Chevaux, des Vaches, des Brebis, des Chevres & des Porcs.

ANIMAUX DOMESTIQUES EN GÉNÉRAL.

A

B

C

D

E

F

G

H

J

I

L

M

O

P

Q

R

S

T

V

U

BÉTAIL, BESTIAUX.

BŒUF, TAUREAU, VACHE ET VEAU.

A

B

C

D

I

L

M

O

P

B

B

D

E

F

O

P

R

S

T

V

CHAT.

CHEVAL, ETALON, JUMENT, POULAIN.

A

B

E

F

I

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

U

Y

CHIENS, CHIENNES.

COCHONS, PORCS, VERRATS, TRUIES.

TABLE

Des Maladies de la Volaille, Oiseaux & Insectes.

AUTOURS, FAUCONS, OISEAUX DE PROIE.

Coqs, Poules, Poulets.

DINDON ou COQ D'INDE, POULE D'INDE, &c.

FAISANS, FAISANDES.

SERINS.

ABEILLES, MOUCHES A MIEL.

VERS A SOIE.



TABLE

Des Maladies humaines, auxquelles peuvent servir les Animaux dont il est question dans cet Ouvrage, ou du moins quelques-unes de leurs parties.

A

B

C

E

F

G

N

O

P

R

S

S

V



LISTE

Des Animaux propres à nous servir de nourriture.

LISTE des Animaux ou des differentes parties animales qui conviennent pour les Arts.

Marsouin : son huile est utile dans le commerce ; tome 2. page 591.

Moule : il s'en trouve avec des perles, tome. 4. page 295.

Mulet : il est utile pour le transport, t. 4. p. 417.

Œufs : on s'en sert à différens usages économiques, tome 4. page 439.

Oye : ses différentes especes de plumes sont très-d'usage, tome 4. page 464.

Paon : ses plumes forment une branche de commerce dans la Chine, tome 4. page 506.

Pinne marine : on fait depuis peu à Palerme & à Tarente, avec les fils de Pinne marine, des étoffes & autres ouvrages, tome 4. p. 614

Pourpre : on en fait une couleur pourpre, tome 5. p. 126.

Renard : sa peau fournit une excellente fourrure, tome 5. page 312.

Sangliers : ses poils ou soies sont utiles dans les arts, tome 5. page 333.

Ver à soie : tout le monde sait l'usage qu'on fait de cet insecte, tome 5. page LXXIV.

FIN

TABLE GÉNÉRALE.

TOME VI.

Fin de la Table générale.

